

S-ES-P[aris]

204.6

155

4

Library of the Museum
OF
COMPARATIVE ZOOLOGY,

AT HARVARD COLLEGE, CAMBRIDGE, MASS.

Founded by private subscription, in 1861.

DR. L. DE KONINCK'S LIBRARY.

No. 171.

BULLETIN
DES SCIENCES,
PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE
DE PARIS.

TOME PREMIER.

- Renfermant, 1^o. la liste des Membres et Correspondans de la Société ;
au 1^{er}. germinal an 11 ;
2^o. Une première série intitulée : **BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PHILO-**
MATHIQUE A SES CORRESPONDANS, de la page 1^r à la page 119^r ;
indiquée dans la Table sous la dénomination de I^{re}. Partie ;
3^o. Les planches et l'explication des planches de cette 1^{re}. série ;
4^o. La première et la seconde année du Bulletin des Sciences, du n^o. 1 ;
page 1, au n^o. 24 inclusivement, page 192, indiquées dans la Table
sous la dénomination de II^e. Partie.
-

A PARIS,

Chez FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel Cluny.

DE JUILLET 1791, A VENTÔSE, AN 7.

1791

1799

STATE OF TEXAS

County of _____

Know all men by these presents, that _____

of the County of _____

do hereby certify that _____

is the true and correct copy of _____

as the same appears from the records of _____

in _____

2/85
21-2

PRÉFACE.

LORSQUE les progrès se multiplient et se succèdent rapidement dans toutes les sciences à-la-fois, il devient de plus en plus nécessaire d'en accélérer la publication, et d'en resserrer les résultats. On associe par ce moyen l'universalité des savans aux travaux de chacun d'eux; on leur évite des tentatives inutiles; et on fait concourir sur les objets les plus nouveaux et les plus intéressans, toutes les recherches des hommes instruits. On doit alors espérer des succès proportionnés à la somme des efforts avec lesquels les difficultés sont attaquées, et à la masse de lumière dirigée sur les sujets à traiter.

Peut-être qu'en disséminant ainsi les richesses littéraires, on nuit à cette accumulation de gloire que procure à un seul homme la publication simultanée d'un grand nombre de découvertes amassées dans le silence du cabinet, et dérobées long-tems au public, pour frapper ensuite ses yeux d'un plus grand éclat; mais cet inconvénient, qui n'existe que pour l'amour-propre et l'intérêt particulier, est à peine remarqué aujourd'hui, que la promptitude des communications, et le mouvement général des esprits, rendent presque impossible, et à coup sûr nuisible à celui qui l'emploie, la dissimulation des vérités utiles ou agréables aux hommes.

Les avantages de cette propagation des lumières dans tous les genres, premier besoin des vrais amis de la philosophie, seul obstacle qu'on puisse apporter aux antiques préjugés et aux vieilles erreurs, que l'intérêt personnel tend sans cesse à rétablir sous des noms nouveaux, sont sur-tout vivement sentis par ceux qui, après avoir parcouru sous des maîtres habiles les routes connues, se proposent d'essayer leurs forces pour payer par quelques résultats nouveaux la dette qu'ils ont contractée envers la société. Une juste défiance de leurs moyens les arrête, soit en leur inspirant la crainte de ne rencontrer, après de pénibles travaux, que des faits déjà remarqués par d'autres, soit en les laissant indécis sur le choix d'un sujet, faute de connoître à tems ceux qui offrent par leur nouveauté ou par leur nature, une plus grande probabilité de succès, et semblent par-là destinés à l'encouragement des premiers efforts.

Ces motifs engagèrent, en 1789, une société de jeunes gens cultivant des sciences diverses, à se réunir, non pas dans l'espérance présomptueuse d'alimenter leur commerce par le récit de leurs propres découvertes, mais pour se communiquer respectivement tout ce qu'ils pourroient apprendre, tout ce qu'ils pourroient recueillir, et s'exciter au travail, en prenant pour objet d'émulation le spectacle entier des progrès de l'esprit humain.

Ces conférences, tenues sous les auspices de l'amitié; les notes succinctes, mais précises et lumineuses, qui résultoient des communications et des discussions établies entre des hommes dégagés de toute prétention, et ne cherchant qu'à s'éclairer, ne purent demeurer renfermées dans le cercle

étroit de la société. Des savans, jouissant déjà d'une réputation méritée par des services importans, desirèrent d'y prendre part, et finirent par engager la société à publier l'ensemble de ces notes. Elle céda enfin, en germinal an 5, aux sollicitations de plusieurs de ses membres, et notamment à celles des CC. Fourcroy et Hallé, et prit l'engagement de faire paroître chaque mois ces extraits, dans la forme que leur donnoit la commission chargée jusques-là de les rédiger seulement pour l'usage des membres de la société et de ses correspondans.

Présenter avec précision les résultats principaux des expériences, et les points essentiels des théories contenues dans les mémoires lus aux diverses sociétés savantes, ou publiés récemment, soit en France, soit dans les pays étrangers, tel est le but que s'efforçoient d'atteindre les membres de cette commission, lorsqu'ils ne travailloient encore que pour la société et ses correspondans, et qu'ils ont continué d'avoir en vue lorsque leur ouvrage est devenu public.

La brièveté de ce journal, la variété des articles qui le composent, et le nombre des objets qu'il embrasse, le distinguent des autres journaux scientifiques, avec lesquels il ne sauroit être en concurrence. Ceux-ci, qui sont consacrés à certaines branches en particulier, contiennent plus de détails : on y trouve très-souvent les mémoires en entier, et ils doivent par conséquent entrer dans la bibliothèque des personnes qui veulent rassembler les matériaux dont se compose le système de nos connoissances; mais les résumés du Bulletin sont encore utiles après ces ouvrages recommandables, soit pour former le rapprochement des matières qu'ils contiennent, soit comme une analyse historique où l'on peut suivre avec intérêt et avec fruit les progrès des sciences : on en citera pour exemple la série des articles insérés sur le galvanisme.

Enfin, la modicité du prix du Bulletin le met à la portée de la jeunesse studieuse, dont la fortune ne seconde pas toujours les efforts.

La modestie des fondateurs de la société leur a interdit toute critique sur les travaux qu'on vouloit bien leur communiquer; et les continuateurs du Bulletin laissent de même au public le soin de juger les productions dont ils lui rendent compte.

C'est sans doute ce ton décent, le seul convenable aux personnes qui ne cultivent les sciences que par amour pour elles, qui a procuré à la Société Philomathique des communications avec les principales sociétés savantes de Paris, qui ont bien voulu admettre dans leur sein des commissaires députés par cette société pour la mettre au courant de leurs importans travaux; qui lui a ouvert les porte-feuilles des hommes les plus distingués, et qui a fait desirer à beaucoup d'entr'eux qu'on réimprimât les années qui n'avoient point été publiées, en y joignant les premiers numéros demeurés manuscrits.

L I S T E

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE,

AU 1^{er}. GERMINAL AN XI,

1803...

PAR ORDRE DE RÉCEPTION.

Nos.	NOMS.	DATE DE RÉCEPTION.
------	-------	--------------------

MEMBRES ÉMÉRITES.

CC.

1	LAMARCK ,	21 Septembre 1793.
2	DUCHESNE ,	23 Nivôse an 5.

MEMBRES.

1	SILVESTRE ,	10 Décembre 1788.
2	BRONGNIART, (Alexandre)	<i>idem.</i>
3	VAUQUELIN ,	9 Novembre 1789.
4	BOUVIER ,	22 Mai 1790.
5	LUCAS ,	20 Août 1791.
6	CHAPPE ,	31 Décembre 1791.
7	LACROIX , (Silvestre-Fr.)	30 Juillet 1792.
8	COQUEBERT-MONTBRET ,	14 Mars 1793.
9	GILLET-LAUMONT ,	28 Mars 1793.
10	MILLIN ,	25 Avril 1793.
11	BAILET ,	<i>idem.</i>
12	BERTHOLLET ,	14 Septembre 1793.
13	FOURCROY ,	<i>idem.</i>
14	HALLÉ ,	<i>idem.</i>
15	LEFEBVRE , <i>Lelievre</i>	<i>idem.</i>
16	LEFEBVRE- D'HELLANCOURT ,	28 Septembre 1793.
17	MONGE ,	<i>idem.</i>
18	PRONY ,	<i>idem.</i>
19	JUMELIN ,	<i>idem.</i>
20	LÉVEILLÉ ,	<i>idem.</i>
21	LAPLACE ,	13 Brumaire an 2.
22	TONNELIER ,	13 Thermidor an 2.
23	HAUY ,	<i>idem.</i>
24	BOSC , (Louis)	23 Nivôse an 3.
25	GEOFFROY , (Étienne)	<i>idem.</i>

Nos.	N O M S.	DATE DE RÉCEPTION.
26	CUVIER, (Georges)	3 Germinal an 3.
27	MICHÉ,	13 Ventôse an 4.
28	DUHAMEL fils,	23 Ventôse an 4.
29	DUMÉRIL,	3 Fructidor an 4.
30	LARREY,	3 Vendémiaire an 5.
31	DESCOTILS,	13 Frimaire an 5.
32	BOUILLON-LAGRANGE,	13 Pluviôse an 5.
33	LASTEYRIE,	13 Floréal an 5.
34	ALIBERT,	3 Messidor an 5.
35	ADET,	13 Thermidor an 5.
36	TREMERY,	3 Fructidor an 5.
37	DILLON,	13 Brumaire an 6.
38	LACÉPÈDE,	23 Prairial an 6.
39	MOREAU, (Jacques)	<i>idem.</i>
40	CHAPTAL,	3 Thermidor an 6.
41	OLIVIER,	3 Messidor an 7.
42	DAUDIN,	13 Messidor an 7.
43	BUTET,	23 Pluviôse an 8.
44	DECANDOLLE,	13 Vendémiaire an 9.
45	BIOT,	13 Pluviôse an 9.
46	DELEUZE,	3 Messidor an 9.
47	BROCHANT,	13 Messidor an 9.
48	COSTAZ,	23 Fructidor an 9.
49	CUVIER, (Frédéric)	26 Frimaire an 11.
50	MIRBEL,	20 Ventôse an 11.

LISTE
DES CORRESPONDANS
DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE,
AU 1^{er}. GERMINAL AN XI,
PAR ORDRE DE RÉCEPTION.

NOMS.	DATE DE RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.
DUMAS,	9 Novembre 1789,	à Montpellier.
DELASALLE,	<i>idem</i> ,	à Semur.
MARTINEL,	16 Décembre 1789,	à Turin.
FABRICIUS,	29 Janvier 1791,	à Kiel.
DANDRADA,	<i>idem</i> ,	au Bresil.
MILLIERE,	3 Mars 1791,	à Joinville.
BERLINGHIERI,	13 Septembre 1791,	à Pise.
CHAUSSIER,	17 Septembre 1791,	à Dijon.
LAIR,	19 Mai 1792,	au Havre.
VANMONS,	23 Juin 1792,	à Bruxelles.
MATHEY,	28 Février 1793,	à Anvers.
CHANTRAN,	14 Mars 1793,	à Besançon.
FAIVRE,	15 Mai 1793,	à Besançon.
WILLEMET,	23 Pluviôse an 2,	à Nancy.
RAMBOURG,	13 Ventôse an 2,	à Serilly.
TROUFFLAUT,	<i>idem</i> ,	à Nevers.
NICOLAS,	13 Thermidor an 2,	à Caen.
MEZAIZE,	13 Brumaire an 3,	à Rouen.
VILLARS,	13 Nivôse an 4,	à Grenoble.
JURINE,	3 Pluviôse an 4,	à Genève.
LATREILLE,	13 Pluviôse an 4,	à Brive.
USTERI,	13 Ventôse an 4,	à Zurich.
KOCH,	3 Germinal an 4,	à Bruxelles.
REINWART,	3 Germinal an 4,	à Amsterdam.
TEULERE,	13 Messidor an 4,	à Rochefort.
SCHMEISSER,	<i>idem</i> ,	à Hambourg.
REIMARUS,	<i>idem</i> ,	à Hambourg.
HECHT,	3 Pluviôse an 5,	à Strasbourg.
GOSSE,	23 Prairial an 5,	à Genève.
SENNEBIER,	13 Brumaire an 6,	à Genève.

N O M S.	DATE DE RÉCEPTION.	RÉSIDENCE.
BRULLEY,	3 Frimaire an 6,	à Fontainebleau.
MOZARD,	<i>idem</i> ,	à Philadelphie.
TEDENAT,	<i>idem</i> ,	à Rhodéz.
FISCHER,	13 Nivôse an 6,	à Mayence.
BOUCHER,	3 Ventôse an 6,	à Abbeville.
BELLOT,	13 Germinal an 6,	à Abbeville.
MACQUART,	<i>idem</i> ,	à Fontainebleau.
BARTHEZ,	23 Messidor an 6,	à Montpellier.
BOISSEL,	3 Nivôse an 7,	à Mondonville.
CAVANILLES,	13 Ventôse an 7,	à Madrid.
FABRONI,	13 Floréal an 7,	à Florence.
BROUSSONET, (Victor)	3 Prairial an 7,	à Montpellier.
RICHERAND,	13 Messidor an 7,	à St.-Germain.
SAVIGNY,	<i>idem</i> ,	à Paris.
VASSALI-EANDI,	13 Vendémiaire an 8,	à Turin.
BUNIVA,	23 Brumaire an 8,	à Turin.
DUVILLARD,	<i>idem</i> ,	à
LAIR, (Pierre-Aimé)	13 Pluviôse an 8,	à Caen.
SAUSSURE, (Théodore)	13 Prairial an 8,	à Genève.
PULLY, (Pierre)	23 Prairial an 8,	à Naples.
CAMBRY,	3 Fructidor an 8,	à Cachant.
BLUMENBACH,	13 Vendémiaire an 9,	à Gottingen.
DRAPARNAUD,	23 Brumaire an 9,	à Montpellier.
HERMSTADT,	13 Frimaire an 9,	à Berlin.
COQUEBERT, (Antoine)	<i>idem</i> ,	à Rheims.
CAMPER, (Adrien)	3 Nivôse an 9,	à Francker en Frise.
RAMOND,	23 Pluviôse an 9,	à Tarbes.
PALISSOT DE BEAUVOIS,	23 Messidor an 9,	à l'Eglantier.
SCHREIBER,	23 Thermidor an 9,	à Vicnne.
SWARTZ,	3 Fructidor an 9,	à Stockholm.
YOUNG, (Thomas)	5 Frimaire an 11,	à Londres.
DAVY,	<i>idem</i> ,	à Londres.
BONNARD,	10 Nivôse an 11,	à Saarbruck.
LENOIR, (Alexandre)	22 Pluviôse an 11,	à Liége.
HERICART-THURY,	27 Ventôse an 11,	à Moutiers.

B U L L E T I N

DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE,

A SES CORRESPONDANS.

P A R I S. *Juillet* 1791.

HISTOIRE NATURELLE.

*Observations communiquées à M. BAYEN, par M. ***, habitant de la Gascogne, sur un globe de feu qui a paru dans ces contrées dans la nuit du.*

IL étoit plus grand que le disque apparent de la lune, et jettoit une grande lumière : il paroissoit parti des Pyrénées. Après avoir parcouru un certain espace du ciel, il éclata en morceaux avec un grand bruit, et répandant une odeur sulfureuse. Il lança dans son explosion, ajoute l'observateur, des pierres pesant de 10 à 50 liv.; on en a trouvé plusieurs aux environs de Juliac. M. Bayen a reçu un échantillon de ces pierres; elles attirent l'aiguille aimantée

SOC. D'HIST.
NATURELLE.

Description de l'Ichneumon-Hemipteron, espèce nouvelle, par M. RICHE.

CAR. DIFFER. ICH. *Alis dimidiatis.*

Cet Ichneumon est remarquable en ce qu'il sert de passage entre les Ichneumons ailés et les Ichneumons aptères; il a des rudimens d'ailes qui lui sont inutiles pour le vol.

Observations sur l'accroissement des bois, par M. DAUBENTON.

Les palmiers croissent d'une manière inverse des autres arbres. Ceux-ci grossissent par des couches superposées annuellement sur les anciennes. L'accroissement du palmier, au contraire, se fait dans son centre par de nouveaux cylindres de fibres qui s'y forment; la circonférence se dilate pour admettre cette accretion; et lorsque les couches extérieures sont trop endurcies pour permettre cette dilatation, l'arbre ne grossit plus.

ACAD. DES SC.

A G R I C U L T U R E.

Note sur l'utilité des semences non mûres.

On avoit avancé que les graines, avant leur maturité, prodnisoient des plantes hâtives, on avoit même indiqué ce moyen pour se procurer du fourrage en peu

SOC. PHILOM.

de tems. M. Silvestre a répété cette expérience, les semences qui n'étoient pas mûres, n'ont pas même germé.

Note sur une gelée retirée des raisins secs, par M. GUILBERT.

Les raisins secs bouillis quelques minutes dans une petite quantité d'eau, et exprimés par une chausse de crin, peuvent donner une gelée très-agréable lorsqu'on y ajoute un quart de sucre, et très-avantageuse à cause de sa salubrité et de la facilité de se la procurer dans toutes les saisons.

C H I M I E.

Mémoire de MM. FOURCROY et VAUQUELIN sur les moyens d'extraire économiquement le cuivre du métal des cloches.

ACAD. DES SCIEN.

Les auteurs proposent la calcination au point de faire augmenter le métal de 18 pour 100 en poids. On mêle ensuite deux parties de métal des cloches non calciné; à une partie ainsi oxidée, on ajoute aussi une certaine quantité de verre pilé, et par un coup de feu, on revivifie et on fond l'oxide de cuivre; l'oxide d'étain reste irréductible. M. Pelletier avoit proposé l'oxide de manganèse pour opérer plus promptement l'oxidation de l'étain.

Sur la congélation des vins, par M. MARTINEL, correspondant de la société, à Chambéry.

SOC. PHILOM.

L'auteur a reconnu, 1°. que plus souvent un vin a été exposé à l'action de la gelée, plus il gele facilement. 2°. Que l'altération que paroît lui faire subir la gelée, a été totalement réparée dans une espèce de vin, au bout de deux ans.

A N A T O M I E.

Mémoire sur une classification anatomique des mammifères, par M. PINEL.

SOC. D'HIST.
NATURELLE.

L'arcade zigomatique forme une courbe à anse de panier, dont la convexité est tournée en haut, dans les carnivores. Cette courbe devient une ligne presque droite dans les frugivores; dans les herbivores, la courbe est totalement inverse à celle des carnivores, et sa convexité est tournée en bas.

M É D E C I N E.

Expériences faites avec le suc du Mancenilier sur divers animaux, par M. D'ARCET.

ACAD. DES SCIEN.

Il en résulte que ce suc infiltré dans des plaies faites dans les cuisses de divers moineaux, les a fait périr au bout de sept à huit jours; le même suc mêlé à leurs alimens n'altéroit pas leur santé.

Sur une épidémie qui a régné dans diverses parties de la France.

Cette épidémie dangereuse a commencé dans le moment des chaleurs excessives

du mois dernier, on l'a désignée sous le nom de *Suette*, *fièvre putride* ou *maligne*. C'est dans la classification de Stoll, une fièvre putride, le plus souvent pituiteuse, compliquée d'une atonie extrême d'où résulteroit, en peu de tems, le sphacèle des humeurs et des solides. Les vésicatoires comme excitant, le tartre stibié ou le kermès pour évacuant; le camphre, le vinaigre, le quinquina comme toniques et antiseptiques, ont produit les meilleurs effets. On sent que la saignée, les laxatifs ont été mortels.

A N N O N C E S.

Le prix destiné à l'inventeur d'un instrument pour déterminer en mer les longitudes, vient enfin d'être décerné. Cet instrument n'est qu'une idée de M. de la Grange, exprimée mécaniquement. Il donne, sans aucun calcul, la longitude à deux minutes près.

Firmin-Didot, donnera une édition de tables de logarithmes des Sinus, etc. etc. Son procédé d'impression est nouveau. Chaque caractère est neuf, ne servira qu'une fois dans l'édition, et sera invariablement fixé dans un lieu de la planche; de manière cependant que s'il arrivoit que, malgré les soins qu'on apportera à la révision des épreuves, un chiffre fût reconnu fautive, on parviendroit, par un autre procédé, à y substituer le véritable, tandis que ceux qui l'environnent conserveront leur immobilité. Ce procédé n'est pas celui du polytypage, sujet à trop d'inconvénients. Le fondeur est obligé de faire des frais immenses; mais l'on peut être assuré que par ce moyen, ces tables parviendront par la succession des deux ou trois premières éditions, à une correction parfaite.

P A R I S. Août 1791.

H I S T O I R E N A T U R E L L E.

Notes extraites d'un voyage en Angleterre, par M. BRONGNIART.

L'auteur pense et cherche à prouver, par quelques observations, que les oxides de fer qui colorent les terres, prennent ordinairement des couleurs ou des teintes très-différentes, suivant la terre avec laquelle ils sont combinés. Ainsi, l'oxide de fer colore souvent en rouge rose, la silice; en bleuâtre, l'argille; en rouge ou jaune ochreux, le carbonate de chaux mêlé d'argille.

Il paroît que la coupe générale des couches du terrain aux environs de Bakewell dans le Derbysire, pays si fertile en mines de plomb, présente l'ordre suivant: 1°. le sommet des hautes colines est d'un sable quartreux aglutiné par un sablon rouge; c'est une espèce de grès friable à gros grains et micacé; au-dessous, se voit un banc épais de calcaire brun, assez dur, très-coquillier, mais à cassure spathique; il est quelquefois recouvert de masses de silex blanc opaque, et traversé de bancs très-parallèles, mais minces et interrompus de silex très-noir, friable, à cassure parallélipipédique et ne ressemblant que peu par sa texture et sa disposition au silex des crayères; au-dessous sont les masses de calcaire gris, compacte, coquillier, susceptible de poli, qui seules renferment les filons métalliques. La quatrième couche qui est la plus inférieure, est une pierre dure, verdâtre dans certains endroits, et remplie de petits noyaux de spath calcaire; c'est l'amygdaloïde, nommé par les Anglais *toadstone*; quelques minéralogistes l'ont regardée comme un lave compacte. Cette pierre ne paroît plus être disposée en bancs réguliers comme les autres. La surface

SOC. PHILOM.

de sa masse est inégale et forme des monticules qui traversent souvent les autres couches, et paroissent à l'extérieur.

Observations sur le Crotalus horridus, (Linné), par M. D'ANDRADA.

L'auteur réduit à moins de vingt-un la totalité des serpens venimeux. Sur le nombre de ceux que l'on connoît, le Crotalus (serpent à somiettes) d'après plusieurs expériences de l'auteur, n'a de dangereux que la première morsure, dans laquelle il éprouve presque tout le venin de sa mâchoire... Les serpens venimeux perdent leurs crochets à chaque mue, et ils ne sont dangereux que quelque tems après.

Extrait d'un Mémoire manuscrit de M. HAÛY, intitulé : Observations sur différentes variétés du sulfate Baritique (Spath pesant), par M. BRONGNIART.

Le calcul peut déterminer le nombre de formes véritablement distinctes que peuvent donner des molécules cristallines en se réunissant d'après les lois reconnues du décroissement; mais on rencontre des variétés de formes, dont le nombre incalculable est dû aux modifications accidentelles qui font varier les dimensions respectives des faces du cristal. Ces modifications peuvent bien altérer ces dimensions respectives et même le nombre de faces du polyèdre, mais elles ne peuvent jamais changer l'inclinaison des surfaces les unes sur les autres. C'est donc toujours un moyen d'être ramené à la forme primitive. M. Haüy trouva au Cabinet du Roi un groupe de cristaux formés par la rencontre des pans et des bases. Enfin 4 facettes hexagonales $abc fcd$, $ghj r z x$. La dissection de ce cristal donna à M. Haüy le noyau du spath pesant; il y reconnut avec surprise les mêmes lois de décroissement que dans un beau groupe de spath pesant du cabinet de l'Académie, quoique ces deux cristaux parussent très-différens au premier coup-d'œil. Les cristaux de l'Académie sont des prismes droits (*fig. 2*) à 8 pans, dont 2 plus étroits, savoir : $d e r p$, et celui adjacent à $h i$; les sommets ont pour faces, savoir : deux trapèzes, $c o f g$; quatre triangles scalènes $c e f$, $o g h$; deux rectangles $a c d e$, et un petit rectangle $abc o$, situé à angles droits par rapport à l'axe du prisme. Pour expliquer la structure de cette variété, il faut se rappeler que la dissection du spath pesant donne pour noyau un prisme droit (*fig. 5*) dont les bases sont des rhombes dans lesquels le plus grand angle est de $101^{\circ} 52' 15''$. Supposons que sur les arêtes bc, dr des angles obtus, il se fasse un décroissement d'une rangée parallèle à la diagonale cr ; si ces décroissemens ne sont pas poussés jusqu'au bout, il en résultera une lame octogone (*fig. 4*); si au contraire ces décroissemens eussent été poussés jusqu'à la fin, on eût obtenu une lame rectangulaire, ainsi qu'il est indiqué en points sur un des angles de la figure 4. Plusieurs de ces lames octogones, apposées les unes sur les autres, formeront le solide (*fig. 5*) que l'on peut séparer par la pensée du cristal total (*fig. 6*) dont on voit 3 faces en A, B, C. Supposons maintenant que sur les deux bases du solide (*fig. 5*) $ecohirtp$, etc., il s'applique une suite de lames qui décroissent, 1° . par une rangée sur les bords ep, hi , (*fig. 5*), ainsi qu'on peut le voir (*fig. 7*); 2° . également par une rangée en largeur sur les côtés ce, oh, ir, pt , (*fig. 5*), mais sur deux de hauteur, ainsi qu'il est représenté (*fig. 8*); 3° . par deux rangées, mais en largeur, sur les bords co, tr de la figure 5, et représenté (*fig. 9*): l'effet de ces décroissemens sera de produire le solide (*fig. 2*). — Pour faire voir maintenant l'identité de ces cristaux avec

ceux du Cabinet du Roi, supposons que le décroissement qui, sur le côté ep (fig. 5), ont formé le face $efpn$ (fig. 2), se soit prolongé davantage, alors le rectangle $efgh$ (fig. 1), et le rectangle $derp$ (fig. 2) auront disparu. Supposons ensuite que le rectangle $aboc$ (fig. 2), se soit considérablement enfoncé, il aura formé le sommet $stmbao$, (fig. 1), et les triangles et rectangles qui, du prisme, alloient obliquement au petit rectangle $aboc$ (fig. 2), seront changés par l'abaissement de ce rectangle dans les trapèzes $noad$, $bclm$, $qns o$, (fig. 1). Enfin, si le trapèze $cofg$ et son opposé (fig. 2), ont été non-seulement racourcis par l'abaissement du petit rectangle, mais si ces deux trapèzes, s'enfonçant d'avantage, empiètent sur les rectangles du prisme $efpn$, $ghli$, et sur les triangles ecf , ogh , on aura les facettes hexagones $abcfed$. M. Haüy nomme spath pesant polynome, celui de la figure 2; spath pesant sphalloïde, celui de la figure 1^{re}. Il remarque que dans ce second spath, le noyau paroît être dans une position contraire à celle dans laquelle il est réellement.

C H I M I E.

Analyse d'un carbonate de Baryte de Sibérie, par M. PELLETIER.

Ce carbonate de Baryte vient des mines de Zincif, dans les monts Atlaï; il a été rapporté par M. Patrin; il ne diffère de celui d'Alston-Moor, en Angleterre, que par un peu plus de transparence. M. Pelletier a fait voir à la société, un carbonate de Baryte d'une autre partie de l'Angleterre, qui par ses propriétés extérieures se rapproche de celui de Sibérie. Il se trouve en assez grosses aiguilles concentriques, au-dessous du carbonate de chaux métastatique.

SOC. D'HIST.
NATURELLE.

M É D E C I N E.

Observations sur une guérison par l'inoculation de la petite-vérole.

Un jeune homme de 18 ans, à la suite d'une maladie chronique, désespérée, très-longue, tomba dans l'anasarque. L'on proposa alors de tenter l'inoculation de la petite-vérole, que le malade n'avoit point encore eue. L'opération fut faite, et l'éruption formée par de gros boutons vésiculeux, fut si abondante, que le malade guérit.

SOC. DE MÉD.

Observation sur l'insociabilité de la rougeole avec la petite-vérole.

La rougeole se manifeste quelquefois en même tems que la petite-vérole; mais alors celle-ci disparoît jusqu'à la guérison de la rougeole, et reparoît ensuite dans le même période où elle étoit lorsqu'elle avoit cessé.

Observations sur un homme ruminant, par M. MAZARD DE CARELE.

Cet homme adulte dans le tems de l'observation, ruminoit dès son enfance. Cette seconde mastication étoit aussi naturelle en lui que dans les animaux ruminans. Le sujet jouissoit d'ailleurs d'une bonne santé. Ce fait n'est pas unique.

Observation sur une fille de Bordeaux, âgée de 6 ans et demi, haute de 4 pieds 8 pouces, assez bien réglée dès l'âge de 5 ans. A 5 ans et demi, elle n'avoit encore que la taille ordinaire à cet âge.

SOC. PHILOM.

Observation de M. Robillard sur un abcès au foie, qui avoit presque entièrement consommé ce viscère avant la mort du malade, et sans qu'il eût éprouvé de douleur.

Observations sur des morts subites occasionnées par des effusions de sang dans le péricarde, par M. SABATIER.

ACAD. DES SCIEN.

La première dépendoit de la rupture de l'artère coronaire droite; la seconde, de la rupture du ventricule gauche. Dans le troisième sujet, les vaisseaux du col étoient très-dilatés, le péricarde tuméfié par une grande quantité de sang épanché par une ouverture de l'aorte. Il est remarquable que dans ce dernier cas la membrane intérieure musculaire s'étoit d'abord rompue; le sang s'étoit épanché entre cette membrane et la membrane celluleuse, et l'avoit séparée de la première jusqu'aux carotides. Cette dernière membrane, extrêmement amincie, s'étoit enfin rompue.

A N N O N C E S.

M. d'Entrecasteau est nommé commandant des deux frégates qui doivent partir pour la recherche de M. de la Peyrouse; M. Huon de Hermandés est nommé capitaine du second bâtiment. On n'a point encore nommé les autres personnes qui doivent composer l'équipage. La Société d'Histoire naturelle qui a provoqué le décret de ce voyage, a présenté au ministre, pour être admis en qualité de naturalistes, MM de la Billardière et Roussillon, pour botanistes; Vaillant, pour jardinier; Riche et Deschamps, pour zoologistes; Giroud et Blavier, pour minéralogistes.

PARIS. Septembre 1791.

HISTOIRE NATURELLE.

Description d'un nouveau Bostriche, par M. Bosc.

SOC. D'HIST.
NATURELLE.

BOSTRICHUS FURCATUS. Bostrichus piccus, thorace antice bicorni, capite tuberculato, antennis pedibusque testaceis. — H. Jamaica.

Mémoire sur la préparation des Orchis qui croissent en France, par M. MARSILLAC.

SOC. PHILOM.

Le but de l'auteur est de rappeler l'attention sur la farine, ou plutôt la féculé retirée des tubercules des racines de cette plante, en faisant voir les grands avantages de cette substance, peut-être la plus nourrissante sous le plus petit volume, dans les tems de disette, dans les voyages de long cours, etc. Il prouve ensuite que la France possède une assez grande quantité de ce végétal utile, pour n'être point forcée d'en faire venir à grands frais des Indes.

Sur une nouvelle espèce d'engrais.

Un agriculteur des environs de Pontoise se sert, avec avantage, pour engrais des plantes qui croissent naturellement dans les rivières. Il les récolte dans l'été, moment où les plantes sont les plus abondantes et où les eaux sont plus basses. Il

les laisse consommer en tas ou dans un trou à fumier avant de les employer. Cet engrais mis comparativement avec du fumier ordinaire, a présenté, indépendamment de l'économie pécuniaire, de grands avantages dans la culture des turneps, choux, pois, ect. Cette pratique a été suivie et indiquée par un cultivateur Anglais.

Procédé pour faire le beurre doux.

On remplit un vase de lait qui ait passé une nuit et qui ait crémé sans devenir aigre ; on place ce vase dans le four d'un poêle allumé ou sur la cendre chaude ; on l'y laisse jusqu'à ce que la crème soit entièrement tirée du lait qui, cependant, ne doit pas bouillir, et jusqu'à ce qu'elle devienne brune. Alors on retire le vase ; on laisse refroidir la crème ; on la met avec une cuiller dans un vase de terre dans lequel on la remue avec une tige de bois terminée par une boule aplatie, et on obtient ainsi un beurre très-doux. On laisse achever le caillé qui a commencé à se former dans le lait qui reste, et on fait du fromage. Ces opérations qui n'exigent pas plus de deux fois vingt-quatre heures, ont été répétées par M. Silvestre ; le seul point difficile est de s'assurer qu'on a extrait en totalité la crème du lait. Pour cet effet, après l'avoir enlevé la première fois, on peut la remettre sur la cendre chaude, ou la laisser reposer pendant vingt-quatre heures. Alors toute la crème vient à la superficie. On peut faire du sucre de lait, etc. avec le petit lait qui reste après ces opérations faciles, qui sont fort en usage dans le comté de Henneberg.

Soc. PHILOM.

M É D E C I N E.

Sur un empoisonnement causé par l'émétique.

Une fille âgée de vingt-trois ans s'empoisonna avec 24 grains de tartre stibié, tartrite de potasse antimoinié. Un chirurgien, d'après le mémoire de M. Berthollet, donna du quinquina en décoction avec de l'alkali volatil. Les vomissemens furent moins fréquens. M. de Fourcroy, qui se rendit chez la malade, lui fit prendre une simple décoction de quinquina par verrées ; les vomissemens cessèrent, et les nausées n'eurent plus lieu. M. de Fourcroy fit ensuite usage des adoucissans.

PHYSIQUE GÉNÉRALE ET MATHÉMATIQUES.

Lettre de M. MARTINEL, correspondant à Chambéry, sur la hauteur du baromètre dans cette ville.

M. Deluc avoit trouvé que la hauteur moyenne de la colonne de mercure en cette ville, étoit de 26 p. 9 l. $\frac{8}{16}$, et par conséquent l'élévation de Chambéry au-dessus du niveau de la mer se trouve de 151 toises. Une observation constante de plusieurs années a donné à M. Martinel les résultats suivans.

Soc. PHILOM.

	p.	l.
Maximum de la hauteur du mercure.....	27	7 $\frac{4}{16}$
Médium.....	26	10 $\frac{10}{16}$
Minimum.....	26	2 $\frac{1}{16}$
La variation est donc de.....	1	5 $\frac{1}{16}$

Et d'après les principes de M. Duluc, l'élévation se trouve de 215 toises.

PARIS. Octobre 1791.

HISTOIRE NATURELLE.

*Instruction aux voyageurs autour du monde, sur les observations les plus essentielles à faire en botanique, par M. DE LA MARCK.*Soc. D'HIST.
NATURELLE.

Il invite les voyageurs à chercher plutôt à déterminer d'une manière exacte, les plantes mal décrites, qu'à en découvrir de nouvelles, et sur-tout à faire connaître avec certitude de quelles plantes sont tirées les différentes substances végétales dont on se sert dans les arts. Il demande aux voyageurs d'essayer de répondre aux questions suivantes : Quelle plante donne les Mirobolans ? — La mane de Calabre vient-elle du *fraxinus ornus* ? — Le benjoin est-il tiré d'un *terminalia* ? — Le mastic est-il produit par un lentisque ? Le poivre commun est-il dioïque ? — Quel est le fruit du *toluifera* ? — Faire des recherches sur la fructification des palmiers : donner une nouvelle description de l'anis de la Chine ; d'où vient le bois de rose, le bois satiné, le palisandre et plusieurs autres bois employés dans le commerce ; déterminer d'une manière plus exacte l'arbre qui porte la gomme-gutte. Les bamboucs forment-ils un genre particulier ? Quelle est la nature du gaz renfermé dans les vésicules des fucus ?

M. Olivier, dans un mémoire instructif sur les insectes, demande aussi de déterminer si le *Meloe cichorei* ou d'autres insectes exotiques produisent les mêmes effets que les cantharides, *Meloe vesicatoria* (Linné). Si la lacque est réellement produite par une fourmie, etc.

Description d'une nouvelle espèce d'opatre, par M. Bosc.

OPATRUM RUFIPES. *Opatrum cinereum thorace tuberculato ; elytris sulcatis, antennis tibisque testaceis. H. Parisiis, trouvé en Mai.*

Mémoire sur les argilles régulières d'Argenteuil, par M. Romain COQUEBERT.

Soc. PHILOM.

Ces argilles se trouvent dans une carrière à plâtre située au nord-nord-est d'Argenteuil. Le banc d'argille est placé immédiatement au-dessus de la masse de la matière gypseuse ; il a environ quatre pieds de hauteur, et est recouvert d'un banc mêlé de gypse et d'argille ; de grandes fentes verticales partagent le banc et le traversent dans plusieurs sens. Les deux parois de chaque fente sont fendillées à leur surface, et divisés en petits rectangles dont les côtés sont horizontaux et verticaux. Les fentes secondaires que partagent les rectangles pénètrent dans l'argille de douze à quinze lignes environ. De plus, il existe à dix ou douze lignes de la surface des parois, de nouvelles solutions de continuité qui tendent à détacher chacun des petits rectangles que l'on voit à la surface sous la forme de parallépipèdes droits. Si l'on détache plusieurs de ces prismes rectangulaires, principalement dans les endroits où ils sont les plus réguliers, on observe sur la face verticale, contre laquelle ils étoient placés, des compartimens symétriques très-remarquables. Vis-à-vis des fentes qui séparent les prismes, on voit une arête élevée d'une ou deux lignes, et dont la saillie est due à la forme légèrement concave de la contre-preuve de la base des parallépipèdes. On aperçoit ordinairement sur chaque rectangle des stries concentriques qui, près du bord, ont une figure approchant du carré ; mais les angles s'émousent de plus en plus à mesure qu'elles s'en éloignent, de manière qu'à deux

ou trois lignes de distance des arrêtes , elles prennent une figure elliptique ou circulaire.

Ce qui frappe sur-tout au premier coup-d'œil , est une calotte sphéroïde quelque-fois convexe , et plus souvent concave , qui occupe constamment le milieu de chaque rectangle ; les parois des grandes fentes verticales sont couvertes d'un enduit d'oxide de fer , noir. Les fentes secondaires sont aussi colorées par cet oxide , mais avec moins d'intensité ; et enfin la base même des parallépipèdes en est légèrement teinte , excepté sur la calotte sphéroïde , par laquelle on la trouve souvent adhérente à la face verticale du banc.

A G R I C U L T U R E .

Sur l'avantage de semer clair, et sur les chaulages, par

M. CALIGNON.

M. Calignon constate par des expériences faites en grand depuis douze ans , l'avantage de semer clair , ainsi que l'ont recommandé les plus célèbres agriculteurs. Il ne met que deux mesures de froment par journal : le journal est composé de 560 perches de 9 pieds et demi , et la mesure de Dijon pèse 45 livres , tandis que dans le département de la Côte-d'Or , on en met ordinairement quatre. Ses bleds ne versent jamais , et les épis sont longs et remplis d'un bon grain. Il dit aussi que son chaulage garantit ses récoltes de la nielle et du charbon. Pour chauler six mesures de froment , il met dans un tonneau , à moitié plein d'eau , 8 à 10 livres de chaux vive ; lorsque la chaux est fondue , il verse dedans une dissolution d'une livre de couperose verte , *sulfate de fer* , et une demi-livre d'alun , *sulfate d'alumine* , dans laquelle il a jeté par poignées , pour ménager l'effervescence , 5 à 6 livres de cendres de bois neuf. Il laisse tremper le bled pendant 24 heures dans ce mélange , et fait ensuite écouler l'eau. Le grain s'est reullé d'un tiers , et il en sème dans cet état trois mesures par journal. Il a observé que ce chaulage éloignoit aussi les insectes. La préparation revient à 14 s. pour 6 mesures.

ACAD. DES SC.
DE DIJON.

Sur le hersage des vieilles prairies, par M. BOUVIER.

Il a vu dans le département de l'Arriège (comté de Foix) , d'excellens effets de la méthode qui y est pratiquée de herser les vieilles prairies. Cette opération se fait en automne. Il faut que les dents de la herse soient très-coupantes , afin de ne point arracher les racines. L'auteur remarque que ces plantes étant stolonifères , la dent qui divise leurs racines en forme autant de marcottes , et augmente par-là le nombre des plantes. Les prairies se trouvent par ce moyen renouvelées et en excellent rapport.

SOC. PHILOM.

Sur les moyens de faire grossir les artichauts, par M. BOUVIER.

Les artichauts de Perpignan n'ont presque point de réceptacle , et s'élèvent toujours en pointe. Les jardiniers du Roussillon en font augmenter le volume en fendant la tige en quatre , à la base du réceptacle , et en mettant dans la fente deux petits morceaux de roseau en croix , afin de forcer la sève à faire un plus grand circuit.

Ils obtiennent par ce moyen des artichauts d'un volume considérable.

M É D E C I N E .

Observations sur des palpitations de cœur, par M. ANDRY.

La personne qui fait le sujet de cette observation , éprouvoit cette incommodité

B

SOC. DE MÉD.

dès sa plus tendre jeunesse. Ces palpitations se faisoient plus particulièrement sentir lorsqu'elle faisoit quelqu'exercice violent ; alors la respiration devenoit difficile, le visage rouge, les veines du col engorgées. Elle mourut suffoquée. A l'ouverture de son corps, on trouva trois pintes d'eau épanchées dans la cavité droite de la poitrine ; le pommou de ce côté affaissé sous lui-même, et réduit au tiers de son volume ; le bronche oblitéré.

PARIS. Novembre 1791.

HISTOIRE NATURELLE.

Sur une chenille qui attaque les indigotiers.

SOC. D'HIST.
NATURELLE.

Une lettre de Cayenne annonce que les indigotières sont ravagées en une nuit par une multitude de chenilles que l'on n'avoit point vues auparavant. M. Richard observe que ces chenilles doivent être déjà grandes, puisqu'elles commettent ces ravages en une nuit, et que, d'après ce qu'il a vu dans des cotonnières, elles descendent la nuit des paletuviers pour aller manger. Il propose de s'opposer à leur arrivée en cernant la plantation par un fossé rempli d'eau.

Description d'une nouvelle espèce d'Iule, par M. Bosc.

JULUS GUTTULATUS. *Julus pedibus utrinque 45, corporis segmentis, utrinque puncto rubro notatis..... H. Parisiis.* Longueur 6 à 7 lignes.

Description d'une nouvelle espèce de riz, par M. Bosc.

ORIZA ARISTATA. *Oriza aristis longissimis..... H. in Indiis.* -- Cette espèce est connue à la côte de Malabar sous le nom de riz rouge, et commune, suivant M. Richard, à la côte d'Afrique.

AGRICULTURE.

Sur le sucre d'Erable.

SOC. D'AGRICUL.

M. Broussonet a présenté du sucre fabriqué avec du suc d'Erable Américain. Ce sucre est d'une très-bonne qualité ; à poids égal, il sucre plus que celui qui vient de la canne à sucre. Il est employé par les confiseurs anglais. Les morceaux présentés ont été raffinés à St.-Domingue. Ils sont très-blancs, mais il faut 60 liv. de suc d'Erable pour retirer 4 liv. de sucre brut, et 3 lorsqu'il est raffiné. Ce calcul démontre la nécessité de la culture de la canne à sucre pour suffire à la consommation de cette denrée.

Addition au mémoire de M. MARSILLAC, sur les orchis.

SOC. PHILON.

Dans le sud de la France, les frais de culture des orchis reviennent à 15 s. par journée d'homme qui peut recueillir 11 à 12 liv. de bulbes fraîches qui, par la dessiccation, se trouvent réduites à environ 4 liv. Leur préparation consiste à les

laver dans plusieurs eaux, à les faire bouillir 5 minutes dans l'eau claire, et les faire sécher au four après que le pain en est sorti; séchée, on réduit cette substance en poudre dans un mortier. Elle se conserve sans altération pendant plusieurs années. En 1782, M. Marsillac a soutenu pendant un mois et rendu la santé à trois criminels qui étant condamnés au mauvais pain et à l'eau, étoient dans un état de dépérissement affreux. Il s'est servi de la seule fécule de *l'orchis Moriomias* (Linné).

C H I M I E.

Sur la combustion du diamant.

M. Landriani ayant plongé un diamant dans l'air vital, après l'avoir attaché au bout d'un fil de fer auquel étoit un morceau d'amadou, l'a vu brûler avec une flamme très-vive. SOC. D'HIST. NATURELLE.

Sur le soudage de la gomme élastique, par M. de VIRLY.

Les moyens de ramollir et de dissoudre la gomme élastique ou caoutchouc par l'éther ou les huiles volatiles, ayant été jusqu'à présent insuffisans ou trop dispendieux pour faire tous les instrumens dont on auroit besoin, M. Grossard de Virly propose d'en souder les morceaux, et indique le procédé suivant : On prend des bouteilles de gomme élastique que l'on coupe en lanières; on fait ramollir ces lanières dans l'eau bouillante, les appliquant ensuite sur le moule et les y comprimant avec un ruban de fil pendant quelque tems, on obtient par ce moyen toutes sortes d'instrumens aussi solides que s'ils étoient faits d'un seul morceau. Ces expériences ont été faites sous les yeux de l'Académie. ACAD. DES SC. DE DIJON.

Sur la poudre de James.

Le docteur Péarson a donné à la Société royale de Londres l'analyse de la poudre de James (James powder), fort en usage en Angleterre. C'est un sel triple composé d'acide phosphorique, d'oxide d'antimoine et de chaux. Il croit que cette poudre est faite avec parties égales de sulphure d'antimoine (antimonium sulphuratum) et de raclure de corne de cerf. SOC. PHILOM.

M É D E C I N E.

Mémoire sur l'inoculation de la petite-vérole, par M. BOUTEILLE.

L'auteur prétend que dans cette maladie l'éruption se fait toujours à l'extérieur, et jamais à l'intérieur. Il réfute l'opinion de ceux qui disent qu'elle se fait quelquefois dans l'estomac et les intestins. M. Chambon, de la Société de médecine, qui a ouvert un grand nombre de sujets morts de la petite-vérole, assure avoir trouvé des pustulas varioliques dans l'œsophage, l'estomac et les intestins. Des renseignemens ultérieurs que nous avons pris prouvent la vérité de cette assertion de M. Chambon, que les pustules varioliques se trouvent intérieurement même dans les intestins. SOC. DE MÉD.

Note sur la teigne.

La teigne, qui est une maladie affectée particulièrement au cuir chevelu, attaque quelquefois d'autres parties. M. Chambon en a vu sur toutes les parties du corps, et même dans les parties intérieures telles que les intestins.

Rapport de MM. BELLOT et BRONGNIART, sur une femme qui boit deux seaux d'eau par jour.

SOC. PHILOM. Cette femme, épouse de Jacques Fery, savetier, faubourg St.-Martin, hôtel des Arcis, à Paris, est âgée de quarante ans; elle est blonde et d'un tempérament bilieux, elle ressent cette soif depuis sa plus tendre enfance. Etant fille, elle buvoit trois seaux d'eau par jour: depuis son quatrième enfant, elle n'en boit plus que deux. Lorsqu'elle est malade elle n'a plus soif, et lorsqu'elle ne boit pas à sa soif elle est malade. La soif se fait sentir par une défaillance vers la région de l'estomac; elle a alors la bouche pâteuse. Lorsqu'elle a bu elle sent du froid vers cette même partie. Comme elle boit souvent, elle a presque toujours froid. Elle a la lèvre inférieure grosse et couverte de croûtes; elle y ressent des élancemens, surtout en été. Lorsqu'elle a des hémorroïdes elle n'a pas mal à la lèvre. Elle a fait onze enfans en dix couches; elle boit davantage quand elle est grosse; presque tous les enfans qu'elle a nourris ont été d'une mauvaise santé. Il ne lui en reste que deux. Cette femme est restée dix heures avec les commissaires de la société, et elle a bu, en leur présence, quatorze pintes d'eau et rendu dix pintes d'urine. Elle leur a dit qu'elle buvoit la nuit toutes les heures et demie; ce qui peut produire la voie d'eau qu'elle prétend consommer en vingt-quatre heures.

PARIS. Décembre 1791.

HISTOIRE NATURELLE.

Description d'un nouvel agrostis, par M. Bosc.

SOC. D'HIST.
NATURELLE.

AGROSTIS CYLINDRACEA. *Agrostis paniculâ contractâ, subspicatâ, calice corollâ triplo minore; aristis nullis.* — Cette plante a été envoyée du Pérou par M. Dombey. Elle fleurit dans les serres en Septembre et Octobre. Les fruits du sommet de l'épi sont déjà mûrs, que les fleurs de la base ne sont pas encore épanouies. Sa contexture roide et dure pourroit la ranger parmi les médiocres fourrages.

Description d'un nouveau CALLOPUS, par M. Bosc.

CALLOPUS MARGINATUS. *Cinereus, elytrorum margine pedibusque testaceis. H. In Americæ insulis.*

AGRICULTURE.

Mémoire sur les avantages de la culture des pommes de terre dans les terres destinées aux jachères, par M. HERVIEU.

SOC. D'AGRICUL.

De deux acres de terre cultivés comparativement, celui qui étoit resté en jachères, avoit rendu 175^q en grain; et celui qui avoit produit des pommes de terre, 140^q: différence de 35^q qui doit être balancée par 920 boisseaux de pommes de terre rendant 337^q, donc 304^q d'avantage pour cette partie, sur laquelle il faut prendre 8^q de frais. L'auteur a remarqué que le bled grainoit beaucoup mieux dans la portion occupée par ces racines, et que onze herbes

avoient suffi pour un boisseau tandis, qu'il en avoit fallu seize dans l'autre partie. M. Herveu fait sarcler les pommes de terre par son troupeau de moutons, qu'il fait passer rapidement à travers champ. Ces animaux détruisent toutes les herbes parasites, et ne touchent pas aux feuilles des pommes de terre. Il se sert ensuite de ses cochons pour l'amélioration des arbres. En 1789, étant entré en possession d'un verger qui étoit dans le plus mauvais état, il nettoya les arbres et les déchaussa dans un cercle de 6 à 7 pieds de diamètre, laissa passer l'hiver à l'air aux racines supérieures, et rapportant au printemps de la terre neuve à leur pied, il y sema des carottes, dont l'extraction, lors de leur maturité, fut abandonnée aux cochons. Ces animaux fouillèrent profondément le pied sans endommager les racines, et ces procédés réussirent si bien, qu'il dit ne pouvoir rendre l'effet étonnant qu'ils produisirent. Ses arbres sont superbes, et ont rapporté cette année d'excellens fruits.

Sur le Clematis flammula, et le Croton tinctorium, par M. BOUVIER.

L'auteur a vu près d'Aigues-Mortes cultiver en grand le *Clematis flammula*. Les habitans en divisent la récolte en paquets d'une livre qu'ils font sécher et donnent ensuite à leurs bestiaux, qui mangent avec avidité cette plante séchée, tandis qu'elle est pour eux un poison lorsqu'elle leur est donnée en verd. C'est aussi dans ces environs que croît le *Croton tinctorium*, dont le suc sert à faire le tournesol en drapeau qu'on envoie en Hollande pour le convertir en pains. M. Bouvier croit que les Hollandois ne l'emploient point à cet usage, et qu'il sert seulement à colorer les fromages de ce pays; que les Hollandois font le tournesol en pain avec les *lichens rocellus* ou *parellus*. L'auteur montre dans son mémoire l'importance de faire des recherches à ce sujet, et de rendre à la France une branche de commerce considérable dont elle possède les matières premières.

SOC. PHILOM.

PHYSIQUE.

Mémoire sur l'influence de l'électricité dans la végétation, par M. SILVESTRE.

L'auteur a constaté par des expériences nouvelles et multipliées que l'électricité artificielle positive ou négative, n'accéléroit la végétation ni dans le développement des germes, ni dans la croissance, ni dans la floraison et fructification. Il a remarqué au contraire, que son application constante faisoit sécher et maigrir les végétaux par l'excès d'irritation qu'elle exerçoit sur leurs organes. Les expériences ont été répétées pendant six mois consécutifs, à deux reprises différentes, et l'électricité a été fournie par des machines mises en action pendant 7 ou 8 heures par jour. L'auteur a rapporté aussi le sentiment de plusieurs physiciens célèbres, qu'on cite comme partisans de cette influence, et qui sont loin d'avoir en effet l'opinion qu'on leur attribue, ainsi qu'il l'a appris d'eux-mêmes. Ces expériences, extrêmement délicates, demandent la plus grande attention.

SOC. PHILOM.

MÉDECINE.

Observation sur une luxation du pied en dedans, avec issue de l'astragale à travers la peau, par M. ROBILLIARD.

Le sujet de cette observation est un officier de cavalerie, qui, étant renversé, son pied s'engagea sous le ventre de son cheval, de manière que l'astragale fut chassé au-

SOC. PHILOM.

dehors. Le chirurgien emporta cet os qui, n'étant plus retenu que par quelques petits ligamens, tomboit sur le côté du pied. Le malade éprouva de grands accidens; il resta 18 mois dans son lit, et ne commença à marcher qu'au bout de 3 ans. Cet officier, qui est à présent aux Invalides, se porte assez bien; il peut faire une lieue ou une lieue et demie par jour. Cet exemple n'est pas le seul : M. Desaulx a guéri plusieurs maladies semblables, sans que les malades eussent éprouvé d'aussi grands accidens.

PHYSIOLOGIE.

Sur la transpiration, par MM. LAVOISIER et SÉGUIN.

ACAD. DES SC.

Cet ouvrage fait suite aux différens mémoires que M. Lavoisier a donné depuis plusieurs années sur la respiration. Ces physiiciens remarquent que ces deux fonctions ont la plus grande analogie entr'elles. Il y a long-temps que l'on a remarqué que les insectes respiroient par toute la surface de leurs corps, mais on croyoit que cette disposition n'avoit lieu que chez des animaux; cependant on n'ignoroit pas que notre peau est percée d'une infinité d'ouvertures, qu'on appelle *pores*, distingués en exhalans et en inhalans. Ces auteurs comparent l'expiration et l'inspiration à l'exhalation et l'inhalation; ils démontrent par des expériences exactes, que la première est plus abondante que la dernière; qu'il se fait dans la peau la même décomposition d'air que dans les poumons, et qu'il se forme également de l'acide carbonique.

Ces belles expériences confirment les vues présentées à la Société Philomathique, par M. Audirac, et déjà aperçues par le docteur Robinson.

Mémoire sur les changemens qui arrivent aux organes de la respiration et de la circulation de l'enfant après sa naissance, par M. SABATIER.

ACAD. DES SC.

L'auteur, après avoir examiné les différentes hypothèses que l'on a imaginées jusqu'à présent pour expliquer la première inspiration, en propose une autre qui lui paroît infiniment plus probable. Après la naissance, la circulation ne se faisant plus dans le placenta et le cordon ombilical, l'enfant doit être surchargé de toute la quantité de sang qui parcouroit ces vaisseaux. L'enfant cherche à s'en débarrasser, il crie, il s'agit, fait contracter ses muscles; le diaphragme s'abaisse, la cavité de la poitrine se dilate en tout sens; l'air qui entre dans les poumons distend les vaisseaux de ce viscère, auparavant repliés, pour ainsi dire, sur eux-mêmes, et ils se développent. Telle est, suivant M. Sabatier, la cause de la première inspiration. Dans la seconde partie, M. Sabatier explique l'oblitération du trou ovale et du canal artériel; il a observé que dans le fœtus qui n'a point respiré, le cœur et les poumons sont beaucoup plus élevés; les trois gros trous qui naissent communément de la crosse de l'aorte, n'ont plus le même rapport que dans l'enfant ou dans l'adulte. Dans le fœtus, l'artère innominée qui forme la sous-clavière et la carotide droite, est beaucoup plus élevée que la carotide et la sous-clavière gauche. Le contraire a lieu après la naissance, la carotide et la sous-clavière gauche sont plus élevées que l'artère innominée. Cette disposition est une suite naturelle de l'abaissement du cœur, occasionné par la descente du diaphragme. Ces changemens ne sont pas les seuls qui résultent de l'abaissement du cœur. M. Sabatier observe de plus que l'insertion de la veine cave inférieure dans l'oreille droite, est moins oblique, de manière que la colonne de sang qu'elle verse dans cette oreille n'est pas dirigée vers le trou ovale; la valvule de ce trou éprouve aussi une tension par la nouvelle position du cœur, de manière qu'elle reste toujours appliquée contre le trou botal. Quant à l'oblitération du canal artériel, il est beaucoup plus facile d'en rendre raison. On sait qu'après la naissance, l'air qui pénètre à travers

les poumons distend ce viscère et ses vaisseaux ; tout le sang du ventricule droit peut traverser le poumon ; il n'en passe que très-peu par le canal artériel ; ce canal revient sur lui-même , et cela avec d'autant plus de facilité que les parois de ce canal sont très-épais relativement à sa cavité.

N O U V E L L E S .

En vertu d'un décret de l'Assemblée nationale constituante , on a formé , à Paris , un bureau de consultation pour les arts et métiers , composé de trente personnes , prises dans le sein et au choix des différentes Sociétés savantes de la Capitale. La société Philomathique ayant été appelée à cette formation , elle sera à portée de faire part à ses correspondans des découvertes intéressantes qui seront soumises à ce bureau , qui est spécialement chargé de distribuer pour 100,000 écus de prix aux savans et aux artistes qui auront , à son jugement , mérité des récompenses nationales.

P A R I S . *Janvier* 1792.

H I S T O I R E N A T U R E L L E .

Note sur la décomposition du plomb blanc , carbonate de plomb de Bretagne , par M. PELLETIER.

On a souvent remarqué parmi les mines de plomb blanc des cristaux de cette substance entièrement changés en galène. La théorie en étoit simple , et cette altération étoit attribuée , avec raison , au sulfure alkali (foie de soufre) , qui se rencontre si souvent dans les mines ; mais cette décomposition ayant eu lieu également dans des lieux bien fermés et éloignés des endroits qui peuvent dégager de ce gaz , M. Pelletier chercha la raison dans une autre cause. Il observa que tous les plombs blancs qui avoient subi cette décomposition , contenoient dans leur gangue de la pyrite en décomposition. Cette pyrite , en se décomposant dans l'air humide , dégage du gaz hydrogène sulfuré (gaz hépatique) qui se combinant avec l'oxide de plomb , en chasse l'acide carbonique , et forme de la galène ou sulfure de plomb.

Soc. PHILOM.

Note sur la formation des coquilles appelées cypræa ou porcelaine , d'après la théorie de M. BRUGUIÈRES.

Les animaux qui habitent ces coquilles , ne pouvant les augmenter au-delà de certaines dimensions , sont obligés de les quitter lorsqu'ils s'y trouvent trop resserrés. Ils forment de deux couches leur nouveau logement. La première et la plus interne est le résultat de la transudation de leur corps. Cette couche est mince ; les tours de la spire sont alors très-visibles. Il n'y a point de ligne longitudinale sur le dos de la coquille ; l'animal augmentant en âge , acquiert de nouveaux organes que l'on appelle ailes. Ces ailes repliées sur le dos de la coquille , y déposent une nouvelle couche peinte de couleurs souvent différentes de la couche interne. L'existence de cette seconde couche superficielle est prouvée , 1°. par les taches rondes dont une moitié se rencontre sur une spire , et l'autre moitié sur la spire voisine ; 2°. par une ligne longitudinale qui se voit sur le dos de la coquille , et qui est le lieu de la réunion des deux ailes. Les coquilles sont quelquefois si différentes à ces deux

époques, que que l'on a fait deux espèces d'une même coquille. C'est ainsi que Linné a donné comme espèces distinctes le *cypræa zebra*, qui n'est autre chose que le *cypræa exanthema*, qui n'a point encore sa seconde couche. Un individu du cabinet de M. de la Mark, qui présente sur le dos les bandes du *cypræa zebra*, et sur les flancs les points du *cypræa exanthema* est une preuve de cette opinion de M. Bruguières.

A G R I C U L T U R E.

Sur l'influence de l'épine-vinette.

Soc. D'AGRICUL. Un membre a rapporté une expérience qui tend à détruire le préjugé des cultivateurs sur l'influence de l'épine-vinette (*Berberis vulgaris*, Lin.) dans la culture des céréales. L'auteur a semé la poussière des étamines de la fleur de cette plante sur le bled en fleurs; il en a aussi planté plusieurs pieds au milieu de ses champs de grains; il n'a jamais observé aucun effet particulier. Il en conclut qu'une haie d'épine-vinette ne nuit à la culture des céréales qu'à l'égal de toute autre haie, c'est-à-dire par l'ombre qu'elle donne et par les racines qu'elle étend.

Sur l'accélération de la maturité des fruits.

D'autres expériences du même membre tendent à confirmer celles de M. Lancry sur l'accélération de la maturité des fruits par l'incision circulaire de l'écorce des branches; les feuilles des branches soumises à l'expérience se sont épanouies les premières, et les fruits ont mûri treize jours avant ceux des autres branches du même arbre; mais la branche a été sacrifiée. M. Lancry a avancé qu'on pouvoit la guérir, et lui faire rapporter des fruits l'année suivante.

Sur les sels employés comme engrais, par M. SILVESTRE.

Soc. PHILOM. M. Silvestre a fait connoître plusieurs expériences qui prouvent que les sels de nitre et marin, employés comme engrais, nuisent à la végétation et font périr les germes. Il a répété ses tentatives sur plusieurs espèces de terre, et varié les doses de sel depuis deux onces jusqu'à deux liv. par toise carrée; l'eau imprégnée de de ces sels a aussi produit le même effet, lorsqu'elle a été employée à arroser des plantes qui avoient été semées dans une terre non préparée. L'auteur en infère que l'amélioration qu'on attribue à l'eau de la mer répandue sur les prairies, étoit, sans doute due aux matières animales et végétales qu'elle laissoit en se retirant, et que le sel marin seul détruisoit les plantes au lieu de servir à leur engrais.

C H I M I E.

Recherches de MM. FOURCROY et VAUQUELIN, pour connoître la concentration des acides minéraux les plus en usage dans les arts chimiques.

Soc. PHILOM. Leur pesanteur spécifique et leur aptitude comparée à se saturer d'alkalis, sont les moyens les plus usités, mais ces méthodes sont défectueuses lorsque ces acides sont mêlés entr'eux, ou qu'ils tiennent en dissolution des substances terreuses ou métalliques. Le nitrate de baryte et le nitrate d'argent indiquent la présence des acides sulfurique et muriatique dans l'acide nitrique; le muriate de baryte et le prussiate de potasse démontrent celle de l'acide sulfurique et de l'oxide de fer dans l'acide muriatique.

riatique. La saturation comparée d'un alkali peut suffire à indiquer la quantité de sulfate de plomb ou de potasse que l'acide sulfurique peut contenir. D'après plusieurs expériences ingénieuses sur les proportions des mélanges et leur valeur intrinsèque, les auteurs ont conclu que moins les acides étoient concentrés, plus ils présentoient d'avantages à l'acquéreur, fait qui tient à l'affinité de l'eau pour l'acide; cette affinité augmentant en raison de la plus grande proportion de ce dernier, accroît le dégagement du calorique et la pesanteur relative du liquide.

PHYSIQUE.

Phénomène d'optique, observé par M. LE GENTIL.

Lorsque la lune est pleine, il place une bougie sur la direction de la lumière de la lune, il dispose un corps quelconque de manière qu'il reçoive séparément les rayons de la lumière de la lune et ceux de la bougie; l'ombre de la lumière de la lune est rouge, celle de la lumière de la bougie est verdâtre. ACAD. DES SCIEN.

PHYSIOLOGIE.

Extrait d'un Mémoire sur la respiration des poissons, comparée à celle des autres animaux, par M. SILVESTRE.

La respiration des poissons, dont les branchies ne sont qu'extérieurement en contact avec le fluide dans lequel se meuvent ces animaux, présente une grande différence, au premier aperçu, avec ce qui a lieu dans les animaux à poumons. Les philosophes de l'antiquité, qui avoient déjà reconnu que l'air est le principe de la chaleur et de la vie, s'étoient beaucoup exercés sur cette sorte de respiration. Quelques-uns avoient avancé que les poissons ne mourroient dans l'air, que par la surabondance de ce fluide; tandis qu'ils ne trouvoient dans l'eau que la quantité proportionnelle à leurs besoins. Beaucoup d'autres ont cru également que l'air servoit à la respiration des poissons. Aujourd'hui que, d'après les expériences de Priestley, de Lavoisier, etc., cette fonction animale est clairement expliquée, il reste à reconnaître si les poissons auxquels l'air vital est nécessaire, retirent cet air de l'eau en la décomposant, ou seulement en séparent celui qui y étoit disséminé. SOC. PHILOS.

C'est pour éclairer cette question, que M. Silvestre a commencé les expériences dont nous allons donner un court extrait.

1°. Des poissons ont très-bien vécu dans de l'eau nouvellement bouillie ou distillée, quand on leur a permis de venir à la surface.

2°. Placés sous des récipients exactement remplis d'eau, et sans contact avec l'air extérieur, ils sont morts dans l'espace de 18 à 19 heures.

3°. D'autres poissons reçus dans une cloche remplie d'eau, sous laquelle on avoit introduit quelques bulles d'air atmosphérique, ont vécu quelques heures de plus que les précédens.

4°. Au lieu d'air atmosphérique, une petite quantité de gaz oxygène a été introduite sous la cloche avec d'autres poissons: ceux-ci ont vécu 29 heures. L'air restant analysé, a montré toutes les propriétés du gaz acide carbonique.

5°. Un diaphragme de gaz fut placé au milieu d'un vase rempli d'eau: les poissons placés sous ce diaphragme ne vécurent que 15 heures.

6°. Du gaz nitreux fut introduit sous une cloche remplie d'eau; on y fit passer ensuite des poissons qui périrent, après beaucoup de convulsions, en moins de trois minutes.

7°. D'autres poissons, introduits dans l'eau imprégnée d'une égale quantité de gaz nitreux que dans l'expérience précédente, y vécurent très-bien, lorsqu'ils pouvoient venir respirer à la surface.

Il paroît résulter de ces expériences que les poissons, comme les animaux à poumons, soutirent l'oxigène de l'air atmosphérique, dans l'acte de la respiration; qu'ils séparent de l'eau une portion plus ou moins considérable de celui qui s'y trouve mêlé; mais qu'ils sont obligés de venir puiser à la surface l'air en nature, d'autant plus fréquemment que le liquide dans lequel ils se trouvent, contient une moins grande quantité d'air atmosphérique.

M É D E C I N E.

Sur un vice de conformation, par M. MARTINEL, correspondant à Chambéry.

SOC. PHILOM. La personne qui en est le sujet, est une jeune fille âgée de douze à quinze ans; ayant six doigts à chaque main et à chaque pied. Ce sixième doigt est placé absolument dans la même ligne que les autres aux mains, et répond parfaitement au petit doigt. Il est cependant un peu plus court, et a un os du métacarpe et du métatars. Par cet arrangement, la main ne paroît pas difforme: dans le pied, le sixième doigt n'est pas placé aussi régulièrement qu'à la main, il est beaucoup plus écarté et se déjette un peu en dehors. Ces doigts exécutent les mêmes mouvemens que les autres. M. Martinel a aussi maintenant sous les yeux une petite fille de trois ans huit mois qui est réglée depuis huit mois, si on peut appeler règles, un écoulement sanguinolent par les parties naturelles, de trois semaines en trois semaines, et qui dure trois jours. Cette petite fille a beaucoup d'intelligence pour son âge: elle a plutôt l'air d'une petite femme que d'un enfant.

PARIS. Février 1792.

H I S T O I R E N A T U R E L L E.

Description d'un phalangium et d'un cinips, par M. Bosc.

SOC. D'HIST. NATURELLE. PHALANGIUM SPINOSUM. *Ph. griseum, capite luteribus spinoso, abdomine maculis solitariis fuscis. H. Parisiis.*
 CYNIPS APTERA. *Cy. rufa, abdomine fuscis fuscis, alis nullis.*
 On ne connoît point encore la galle de cet insecte. C'est une recherche à faire.

A G R I C U L T U R E.

Sur l'huile de tabac.

SOC. D'AGRICUL. M. Parmentier a offert une bouteille d'huile de graine de tabac; cette huile n'est pas siccative, elle est douce et mangeable: l'auteur en a tiré trois onces et demie par livre de graine.

Sur l'Araignée à soie.

M. de Bomare a fait part d'une lettre de Buenos-àire qui contient la description et les produits de l'araignée à soie. Ces araignées vivent bien ensemble, elles se nourrissent d'insectes et se trouvent sur le nopal (*Cactus opuntia Linn.*) Elles craignent le froid. Le cocon est de la grosseur d'un œuf de pigeon: il peut se filer en entier; la soie en est moëlleuse, et peut se carder sans préparation.

Mémoire de M. PELLETIER, sur l'or mussif.

L'étain seul ne peut se combiner qu'avec un cinquième de son poids de soufre. L'or mussif, que l'on avoit regardé comme un sulfure d'étain, contient cependant 40 pour cent de soufre; cette proportion étonnoit, parce qu'on ignoroit que l'or mussif étoit un oxyde d'étain sulfuré, et que l'oxygène, uni à l'étain, augmentoit l'affinité de ce métal pour le soufre. M. Pelletier a prouvé cette théorie par une suite d'expériences; il a fait de l'or mussif par la voie humide de la manière suivante: il mêle ensemble du muriate d'étain et du sulfure alkalin, peu importe lequel; il se fait dans ce mélange une double décomposition, l'acide muriatique quitte l'oxyde d'étain pour s'unir à l'alkali, le soufre quitte l'alkali pour s'unir à l'oxyde d'étain; le précipité est de l'oxyde d'étain sulfuré, qui légèrement chauffé, donne un bel or massif. Ce procédé, pour obtenir de l'or mussif, est plus économique et plus prompt.

ACAD. DES SC.

M È D E C I N E.

Observation sur un enfant qui boit beaucoup, par M. VAUQUELIN.

Cet enfant, âgé de cinq ans, a le teint pâle; sa bouche, son nez et ses yeux sont toujours humides; son poulx, quelquefois fort irrégulier, bat 80 à 85 fois par minute. Il boit en vingt-quatre heures dix pintes d'eau; il rend pendant le même espace de tems douze pintes d'urine; il a un très-grand besoin de boire: lorsqu'il en a été privé pendant quelque tems, il boit avec beaucoup de plaisir. Lorsqu'il a bu, il est saisi d'un léger frisson; son teint est bleuâtre, et son haleine est froide: il y a environ quatre mois que cet enfant est atteint de cette maladie, elle lui est venue peu de tems avant la petite-vérole. Son urine est claire comme de l'eau et de la même pesanteur spécifique que ce liquide; elle fait monter le thermomètre de Réaumur jusqu'à 28°. Elle ne rougit point la teinture de tournesol, et précipite peu l'eau de chaux; elle répand une odeur fade, qui dans peu de tems, devient désagréable; elle prend alors une couleur laiteuse. Évaporée aux trois quarts, elle rougit la teinture de tournesol. Évaporée complètement, elle donne un très-petit résidu composé de phosphate de soude, d'ammoniaque, de beaucoup de sel marin, d'un extrait muqueux et d'acide phosphorique libre. M. Vauquelin observe que cet enfant rendant en vingt-quatre heures douze pintes d'urine à 28°. sur dix pintes d'eau à 10°. qu'il boit dans sa journée, perd 452°. de calorique dans ce même tems. Il pense que c'est à cette grande déperdition de calorique qu'est dû le froid qu'il éprouve, et que la transpiration cutanée doit être très-bornée chez cet enfant puisqu'il urine plus qu'il ne boit. C'est peut-être à ce défaut de transpiration, ajoute l'auteur, qu'est dû le grand besoin qu'éprouve le sujet de prendre des liquides capables de suppléer à la fonction de la transpiration, qui est de tenir le corps toujours à une même température.

SOC. PHILOM.

M A T H É M A T I Q U E S.

Sur la méthode à employer pour trouver la hauteur des montagnes à l'aide du thermomètre, par M. GARNIER.

Il y a joint un tableau propre à connoître les rapports entre la hauteur du baromètre, l'élevation au-dessus du niveau de la mer, et la température de l'eau

SOC. PHILOM.

et de l'esprit-de-vin en ébullition. Ce tableau est composé de quatre colonnes; la seconde contient en pouces et centièmes de pouce, la hauteur du baromètre, depuis 14 pouces jusqu'à 28. Depuis 14 jusqu'à 19, ces hauteurs croissent de 6^e. en 6^e., et depuis 19 jusqu'à 28, elles suivent une progression arithmétique dont la raison est une ligne. La première colonne renferme en lignes, les fractions décimales de pouces contenues dans la seconde, on l'a mise pour sauver la peine d'une évaluation de décimales. La troisième contient les hauteurs des montagnes, correspondantes aux hauteurs barométriques de la seconde, et la quatrième présente les températures indiquées au thermomètre de Réaumur, à l'instant de l'ébullition de l'eau sur les montagnes, dont les hauteurs se trouvent dans la colonne troisième. L'auteur du mémoire se propose d'ajouter une cinquième colonne qui renfermera la température au thermomètre de Réaumur, à l'instant de l'ébullition de l'esprit-de-vin sur les mêmes montagnes.

PARIS. Mars 1792.

ÉCONOMIE RURALE.

Sur les gobes donnés aux moutons.

SOC. D'AGRICUL. M. Chabert a fait un rapport sur les gobes des moutons, au sujet d'un procès criminel que ces productions naturelles avoient attiré. M. Chabert a prouvé, 1^o. que ces corps n'avoient point été avalés en masse; 2^o. que s'ils l'eussent été, ils n'auroient pas été cause de la mortalité des moutons: il a joint à des boules composées de laine, de filasse, de farine, de miel, et de poix, des doses d'arsenic depuis deux grains jusqu'à cent vingt. La brebis avoit déjà pris de force, et en dix fois, six gros et demi d'arsenic dans des boules semblables, lorsqu'elle s'est trouvée incommodée; on n'a trouvé que les deux derniers gobes dans son estomac. Nous avons cru devoir rapporter cette expérience, pour détruire un préjugé funeste à la tranquillité des habitans des campagnes. Il est plus que probable que ces gobes ne sont que des égrogopiles formés par les poils que les animaux avalent en léchant leurs petits ou en se léchant eux-mêmes, et que l'enduit qui les recouvre est dû au suc gastrique qui les réunit.

Observations de MM. RICHE et SILVESTRE, sur un moyen de préserver quelques plantes de la gelée.

SOC. PHILOM. Seize ou dix-sept espèces de plantes furent surprises par une gelée tardive; en vain on couvrit la couche de paille et de fumier pendant plusieurs nuits, elles périrent toutes, excepté un quarré de *solanum melongena*, qui n'avoit été recouvert qu'avec un panier fait de treillage d'osier. M. Riche a vu garantir des espaliers de la gelée de Mars, en les couvrant ainsi de baguettes d'osier espacées, qui rompent la violence du vent sans intercepter l'air libre et la lumière si utiles aux jeunes plantes, et les laissent toujours environnées d'un fluide mauvais conducteur de la chaleur, qui n'étant point agité, produit moins d'évaporation, et par conséquent moins de refroidissement.

Sur le scellement du fer dans la pierre.

SOC. PHILOM. M. Bouvier observa, à Pourdeaux, que toutes les pierres du Château-Trompette,

liées par des barres de fer, étoient fendues au point d'insertion de ces barres; il donne pour raison de ce phénomène, la combinaison de l'oxygène avec le fer qui, augmentant le volume de ce métal, en fait autant de coins qui fendent les pierres de la même manière que l'on sépare les meules des moulins avec des petits coins de bois imbibés d'eau. Il engage donc les constructeurs à éviter l'emploi du fer dans la liaison des pierres, ou au moins de le garantir du contact de l'air par l'étamage ou le goudronage.

PHYSIQUE.

Expérience sur la différence d'aptitude des pointes pour lancer et recevoir explosivement la matière électrique, par M. CHAPPE.

L'auteur prouve dans ce mémoire, qu'une pointe communiquant à un système positif, transmet une explosion à une distance beaucoup plus grande que celle à laquelle elle peut la recevoir lorsqu'elle communique à un système négatif; il développe les causes qui peuvent concourir à établir ces différences remarquables; et donne la description d'un appareil qui les détermine exactement. Cet instrument est un petit bocal AB doublé d'une feuille d'étain aux deux surfaces, jusqu'à la moitié de sa hauteur: au fond et au centre de ce bocal, est établie une pointe C très-aiguë; elle communique parfaitement avec la garniture. Un bouchon D traversé par un tube de verre EF ferme l'orifice du bocal. Dans l'intérieur du tube est une échelle graduée RG; et au point O est mastiqué un écrou qui reçoit un tige de cuivre HI, dont la partie supérieure I est terminée en pointe C. Une section de sphère métallique est ajustée de manière à compléter la forme ronde de cette boule; voici la manière de se servir de cet instrument: placez la boule à distance convenable de la pointe; chargez le bocal extérieurement, et à l'aide d'un excitateur, établissez la communication entre les deux surfaces, et vous verrez la pointe I sentir paisiblement le fluide électrique. Chargez maintenant le bocal d'une manière inverse avant que le bout de l'excitateur soit en contact avec la pointe, une forte étincelle se manifestera à son sommet; ainsi rien de plus facile que de distinguer les deux espèces d'électrisation; la présence de l'étincelle, à l'approche de l'excitateur, est donc un signe certain et invariable de l'électrisation positive; et son absence, un signe contraire. On pourra apprécier la différence d'aptitude qu'à la pointe pour émettre et recevoir la matière électrique au moyen de l'échelle de division pratiquée à la partie supérieure du tube. L'auteur déduit de ces expériences 1°. que tous les corps saillans dans l'atmosphère qui offrent un libre passage au fluide électrique, sont plus ou moins exposés à l'action de la foudre, selon qu'ils exercent leurs pouvoirs sur un système de nuages positif ou négatif; 2°. que les coups de foudre les plus fréquents, sont ceux qui, s'élevant subitement du sein de la terre à la faveur des corps pointus, vont frapper les nues, phénomène déjà observé, mais dont la cause étoit inconnue; 3°. la raison de la fréquence des orages dans les pays montagneux ou couverts de forêts. L'auteur infère de ces observations que les paratonnerres ayant même toutes les conditions requises en grosseur et communication, pouvoient encore ne pas garantir l'édifice du choc occasionné par l'effet de l'expansion latérale, et de l'action en retour, qui résulteroit de la pression élastico-électrique lors du passage du coup fulminant, sur-tout si la masse étoit très-considérable.

CHIMIE.

Observation de M. VAUQUELIN sur l'or.

Il a vu que le précipité pourpre de Cassius tenoit à l'état de dissolution de l'étain et à sa préparation récente. Pour que l'or se précipite, il faut que l'étain se dissolve

Soc. PHILOM.

Soc. PHILOM.

dans l'acide, qu'il enlève au premier métal une portion de son oxygène, et que par conséquent il n'en soit pas lui-même saturé. Pour prouver cette assertion, M. Vauquelin a essayé de substituer du sulfate de fer récemment préparé qui a donné également un précipité pourpre, et une couleur d'ochre à la liqueur sur-nageante.

M É D E C I N E.

Soc. DE MÉD. M. Vic-d'Azir a fait part à la société d'une maladie assez singulière. Un homme d'un caractère violent, âgé de 59 à 40 ans, éprouva, il y a environ deux mois, un bruit considérable dans la région du cœur; ce bruit est assez fort pour être facilement entendu lorsqu'on s'approche de lui : il est régulier et isocroné à la circulation. Il n'y a d'ailleurs aucune gêne dans la respiration, et le pouls est très-régulier; on n'en sait pas davantage sur ce malade.

PARIS. Avril 1791.

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Sur la nourriture des vaches en hiver.

Soc. PHILOM. M. Silvestre a fait part à la société de la méthode que M. Chabert met en usage pour nourrir ses vaches pendant l'hiver, époque où la disette des fourrages fait diminuer considérablement la quantité du lait. M. Chabert y a suppléé par les pommes de terre crues qu'il fait écraser avec un lourd pilon dans une auge de pierre. Il dépose ensuite ses pommes de terre par couches, en mettant successivement, dans un tonneau défoncé, un lit de ces racines écrasées et un de son, et jettant dans le milieu une poignée de levure. Le mélange fermente pendant huit à dix jours; il prend une odeur vineuse, et devient aussi agréable que salubre pour les vaches. Cette méthode remplace, avec avantage, celle de la cuisson qui est pratiquée par plusieurs agriculteurs Anglais et Français. Elle n'exige point de combustibles, consommation assez dispendieuse pour empêcher, dans beaucoup d'endroits, l'introduction des pommes de terre qui, mangées crues, sont aqueuses et de difficile digestion. Pour écraser les pommes de terre en peu de temps, on peut aussi les faire passer sous la meule à cidre; cette seule opération diminue beaucoup les inconvéniens attachés à leur usage habituel.

C H I M I E.

Méthode de blanchir le linge taché par les préparations de plomb ou de mercure.

M. Vauquelin a fait connoître un procédé qu'il a découvert et employé avec succès pour blanchir les linges salis par le plomb, ou tachés par les préparations de mercure dans les maladies vénériennes traitées par les frictions, ce qui cause une dépense assez considérable dans les hôpitaux. Il a lessivé du linge dans une liqueur faite avec 50 parties d'eau, une partie de potasse, et une demi-partie de chaux. Lorsque toute la graisse a été dissoute par l'alkali, et qu'il n'est plus resté que l'oxyde de mercure, il le réunit avec des linges déjà lavés au blanchissage ordinaire et les plonge dans un baquet contenant une liqueur composée de 18 parties d'eau et d'une partie d'acide muriatique oxygéné le plus fort possible à la température de dix degrés. Il les laisse dans la liqueur jusqu'à ce que les taches soient enlevées. S'il n'y avoit pas assez d'acide pour les enlever entièrement, on pourroit

ôter le linge, ajouter un vingtième de nouvel acide, et après un mélange exact, l'y replonger. On le lave dans l'eau de fontaine lorsque les taches ont disparu, et on le passe dans l'eau de savon pour enlever son odeur. On peut encore augmenter la blancheur du linge en le plongeant pendant quelques heures dans un mélange d'eau et d'un centième d'acide sulphurique ou sulphureux. L'auteur observe qu'il vaut mieux lessiver et immerger deux fois, que d'employer les lessives ou l'acide trop fort, car on pourroit détériorer le linge.

Observations de M. D'ANDRADA, sur la fabrication économique des chapeaux.

Il a fait usage du poil de lapin, du résidu de la soie, du chanvre préparé à la manière de Suisse, du *típha latifolia*, de la *sumauma de para*, du *bombax ceiba*, et du *coton*, mêlés dans diverses proportions. Les chapeaux qui réussissent le mieux, furent ceux qui étoient composés de moitié poil de lapin et moitié *típha* préparé, ou un tiers de poil, un de soie et un de *sumauma*. L'auteur a décrit la manière de préparer et d'employer ces différentes substances, qui rendent les chapeaux d'un tiers et même de moitié moins chers que ceux qu'on fabrique à la manière ordinaire.

SOC. PHILOM.

C H I M I E.

Le phosphore se combine en plus grande quantité au cuivre lorsqu'il lui est présenté en nature, que dans l'état de verre phosphorique. — Le fer phosphoré est très-dur, blanc, strié, attirable à l'aimant. Il contient environ $\frac{20}{100}$ de phosphore. — Les phosphures de plomb et d'étain ne présentent rien de très-remarquable. Ces métaux perdent un peu de leur ductilité. L'étain s'unit très-facilement au phosphore, et en retient à-peu-près 15 livres par quintal. Tous ces phosphures sont décomposables par l'action d'un feu plus ou moins violent.

ACAD. DES SC.

M É D E C I N E.

Observation sur un anus contre nature, par M. ROBILLIARD.

Un soldat âgé de 47 ans, portoit depuis 12 ans une hernie inguinale du côté droit; il fut surpris des accidens de l'étranglement. Les parties se gangrenèrent; il se fit un: escarre dont le décollement ouvrit un passage aux matières stercorales. Il en sortoit encore par les voies inférieures, mais elles cessèrent bientôt de prendre cette route pour sortir par l'ouverture inguinale. Pendant 25 ans que le malade survécut à cette incommodité, il éprouva quelquefois des constipations violentes, souvent dues à des excès dans le régime, qui donnoient lieu à l'inflammation, mais cédoient au traitement antiphlogistique. Le 15 décembre, après s'être enivré pendant plusieurs jours, il éprouva les mêmes accidens, mais avec une violence extrême, et qui, malgré tous les secours de l'art, le conduisirent bientôt au tombeau. A l'ouverture du cadavre, les intestins grêles formant la tumeur des bourses étoient sphacelés en partie, et ouverts dans plusieurs endroits. Il y avoit un épanchement de matières stercorales dans le sac herniaire. L'anús contre nature étoit situé à l'extrémité de l'*ileum*, à un pouce et demi du *cæcum*. Cette ouverture étoit assez étroite et comme plissée, et la membrane interne du bout supérieur de l'intestin renversée; la portion du canal intestinal comprise entre l'anús artificiel et le naturel, avoit conservé la moitié de son calibre ordinaire.

SOC. PHILOM.

P H Y S I O L O G I E.

Observations sur la respiration des insectes et des vers, par M. VAUQUELIN.

Les animaux qu'il a soumis à ses expériences, sont : la sauterelle verte, *gryllus*

viridissimus; la limace jaune, *limax flavus*; et le limaçon des vignes, *helix pomatia*. La sauterelle a vécu 56 heures dans huit pouces cubes d'air commun : elle respiroit 50 à 55 fois par minute. Lorsqu'elle y est morte, l'air éteignoit les bougies, même après avoir été lavé à l'eau de chaux. Le gaz hydrogène sulfuré asphyxia sur-le-champ un animal de la même espèce. Une limace a vécu 48 heures dans douze pouces d'air atmosphérique, après avoir absorbé la presque totalité d'oxygène qui s'y trouvoit. L'*helix pomatia* a vécu quatre jours dans 12 pouces d'air atmosphérique; l'air vital étoit absorbé en totalité, le phosphore n'y brûloit plus du tout, et le résidu contenoit de l'acide carbonique. L'auteur remarque que l'animal ne forma point la pellicule transparente que font les limaçons lorsqu'on les laisse long-tems sans manger. C'est probablement pour se préparer à hyberner, car, comme le remarque M. Vauquelin, il est un tems de l'année où ils n'exercent aucune de leurs fonctions vitales; ils épaississent leur opercule, s'enfoncent dans la terre, et y restent engourdis jusqu'à ce que le printemps, venant à leur donner une nouvelle nourriture, leur fait briser leur opercule et reprendre une nouvelle vie. Il résulte aussi de ces expériences, que les vers consomment moins d'air vital que les animaux à sang chaud, et qu'ils s'approprient plus exactement les molécules de gaz oxygène qui s'y trouvent; d'où M. Vauquelin présume qu'on pourroit en faire usage dans les essais d'eudiométrie.

PARIS. Mai 1792.

HISTOIRE NATURELLE.

Mémoire de M. Schreiber sur du fer natif.

SOC. D'HIST.
NATURELLE.

Ce fer a été trouvé dans un bloc de mine de fer hépatique, au fond d'un puits de douze pieds de profondeur, creusé dans une montagne appelée le Grand-Galbert, dans la paroisse d'Oulle, à environ deux lieues d'Allemont (dans le ci-devant Dauphiné). Le Grand-Galbert ne présente aucun vestige d'ancien volcan, non plus que ses environs. Il est formé en grande partie par le gneiss; le quartz y domine; la scéatite verdâtre y est plus abondante que le mica. La partie orientale de cette montagne, plus élevée que le reste, et de 1100 toises au-dessus du niveau de la mer, forme une crête qui est coupée presque perpendiculairement du couchant au levant, par un filon de six pieds d'épaisseur de mine de fer hépatique brune, quelquefois irisée à son extérieur; d'hématite, d'ochre martial et de terre argilleuse, entremêlée d'ochre jaune dans une gangue de quartz qui est très-poreuse et presque comme une éponge à la surface de la montagne, tandis que plus profondément elle devient solide, et renferme alors des pyrites. M. Schreiber explique cette disposition en faisant observer qu'elle doit être le résultat de la décomposition des pyrites qui se sont trouvées avoir le contact de l'air et de l'eau, et qui, abandonnant le quartz après leur destruction, y ont laissé leur empreinte, et ont ainsi produit cette porosité qu'il faut bien se donner garde d'attribuer au feu volcanique dont il n'y a aucun vestige dans tout le Dauphiné. Il n'existe non plus sur cette montagne aucun indice qui puisse faire croire qu'elle ait été autrefois exploitée, et que le fer natif qui y a été trouvé soit un reste d'outil de mineur. M. Schreiber pense donc qu'il appartient réellement à la nature, quoique beaucoup de savans lui refusent le pouvoir de produire le fer dans cette état. L'échantillon qu'il possède est un rognon de 8 lignes carrées sur 5 d'épaisseur. Il se laisse facilement applatir et rouler sous le marteau. M. Schreiber annonce que l'on a trouvé aussi dans une des montagnes de la paroisse St.-Christophe en Dauphiné, de la zéolithé, qui se rencontre dans les fissures des roches granitiques de ce pays.

CHEMIE

Expériences sur la diminution de volume des sels, et la rupture des vaisseaux pendant la cristallisation des dissolutions salines, par M. VAUQUELIN.

L'auteur s'est servi de l'appareil de M. Monge pour mesurer les diminutions de volume des dissolutions salines. Il consiste dans deux boules de verre placées l'une sur l'autre, et communiquant ensemble par un tube capillaire. La boule supérieure est terminée par un autre tube étroit, ouvert dans l'atmosphère, et susceptible de se fermer exactement. On verse par le tube, dans l'appareil, une dissolution saturée à chaud, d'un sel quelconque, jusqu'à ce que la boule inférieure en soit remplie. On laisse cristalliser le sel, et lorsque la dissolution est revenue à la température de l'atmosphère, et que par l'agitation elle ne cristallise plus, on remplit d'eau la boule supérieure, ainsi qu'une portion du tube qui doit être divisé en plusieurs parties, et dont la capacité doit être connue. On marque l'endroit où la liqueur est arrêtée; on bouche le tube et on renverse l'appareil: par ce moyen, la dissolution du sel qui n'a pas cristallisé, et qui est plus lourde que l'eau pure, tombe au fond, l'eau monte à sa place et dissout le sel. Lorsque la température de la dissolution est en équilibre avec celle de l'atmosphère on redresse l'appareil, et en examinant le tube supérieur, on s'appergoit si la liqueur a diminué ou augmenté de volume. C'est par ce moyen que M. Vauquelin a vu que le nitrate de potasse, en se dissolvant dans l'eau, opéroit dans le volume total une diminution de 0,01; tandis que le sulfate de soude, moins dissoluble, en opéroit une moindre. Ces deux expériences paroissent contredire la règle générale, *qu'un corps augmente de volume en passant de l'état solide à l'état liquide*. M. Vauquelin les répéta avec un autre appareil; il fit le mélange d'eau et de sel dans une cloche au-dessus du mercure; il remarqua un dégagement de bulles d'air assez considérable, et une augmentation de volume. Il a donc attribué la prétendue diminution observée dans les expériences précédentes, non à la liqueur elle-même, mais au dégagement des bulles d'air interposées entre les molécules de l'eau avant son mélange avec les dissolutions. L'auteur, en suivant ces expériences, a remarqué aussi que dans le moment de la cristallisation, les boules de verre se brisoient souvent. Cette rupture ne pouvoit être attribuée à l'air qui n'est plus contenu dans les dissolutions salines, ainsi que nous venons de le voir, et qui d'ailleurs avoit une libre issue dans l'atmosphère. C'est donc la force d'attraction des molécules cristallines pour se mettre dans telle ou telle position, qui paroît la seule cause de ce phénomène, en faisant des cristaux, autant d'arcs-boutans qui pressent les parois du vase de dedans en dehors.

Soc. PHILOM.

PARIS. Juin 1793.

HISTOIRE NATURELLE.

Sur les organes sexuels des mousses, par M. VENTENAT.

Le principal but de l'auteur est de prouver que les mousses sont hermaphrodites, et contiennent les étamines et les pistils. Ce sentiment n'est pas nouveau, mais la vérité n'en a pas encore été démontrée. L'auteur s'est attaché particulièrement à réfuter l'opinion de ceux qui prétendent que les mousses sont des plantes monoïques ou dioïques, et qui, embarrassés pour expliquer quel pourroit être le but des globules et des rosettes, en avoient fait, les uns, des fleurs féminelles et les autres,

Soc. d'Hist.
NATURELLE.

des fleurs mâles. Après quelques généralités sur la nature des mousses, et leur manière de croître, M. Ventenat établit la différence qu'il y a entre les globules et les rosettes, et conclut, avec raison, que si les unes renferment des fleurs mâles ou des fleurs femelles, il est impossible que les organes sexuels se trouvent dans les autres. De plus, il est des mousses sur lesquelles on ne trouve ni rosettes ni globules telles que le *buxbaumia aphilla*, et qui produisent des capsules; quelle seroit donc la voie employée par la nature pour la fécondation de ces plantes? L'auteur du mémoire s'est attaché particulièrement à la réfutation d'Hedwig, dont le sentiment étoit adopté par des botanistes célèbres. Il a fait l'analyse de son ouvrage sur les mousses, et a observé que les expériences de ce fameux cryptogamiste, n'avoient été faites que sur un petit nombre de plantes, et que de plus elles étoient souvent contraires aux conséquences qu'il en a tirées. Il seroit impossible dans le système d'Hedwig, de même que dans celui de Linné, d'expliquer comment la fécondation pourroit avoir lieu pour les mousses qui fructifient dans l'eau; si elles étoient monoïques ou dioïques. Il est donc certain que les organes sexuels sont renfermés dans les urnes.

PHYSIQUE VÉGÉTALE.

Sur les bourgeons des arbres, par M. RAMATUEL

Soc. PHILON. On sait qu'en général, la plupart des arbres de la zone toride n'ont point de bourgeons, mais que l'activité de la sève les fait pousser sur le champ en branches. M. Ramatuel a observé dans son ouvrage sur les bourgeons (encore manuscrit) que c'étoient les arbres à bourgeons dans les pays chauds qui pouvoient le plus aisément résister à nos climats, et que par conséquent on devoit préférablement chercher à les y transplanter. On sait que les bourgeons ne se développent pas l'hiver, mais au commencement de l'été, à l'instant où la sève commence à perdre de son activité.

Sur la circulation de la sève.

Soc. D'AGRICUL. M. Lanery, dans des expériences nouvelles, a vu qu'en ôtant les feuilles de la partie supérieure de la branche qu'il avoit cernée à sa manière pour accélérer la maturité du fruit, il ne se formoit pas de bourlet supérieur; d'où il a conclu que ce bourlet n'étoit pas dû à la circulation de la sève, mais qu'il étoit produit par l'action des feuilles sur l'air atmosphérique ambiant.

PARIS. Juillet 1792.

CHIMIE.

Examen chimique de la sérosité que produisent les remèdes vesicans, par M. MARGUERON.

ACAD DES SC. Cette sérosité a généralement une couleur ambrée, une odeur où l'on reconnoit celle des résines et des cantharides qui entrent dans les vésicatoires, une saveur salée. Quelque tems après avoir été rendue, on y aperçoit un réseau qui, en se retirant sur lui-même, forme une pellicule élastique, insoluble dans l'eau, et les acides, soluble dans la potasse et la soude. La sérosité est coagulée par l'alcali, les acides et le calorique; desséchée, brûlée et incinérée, elle donne du muriate de soude, du carbonate de soude et du phosphate de chaux. D'après ces différentes propriétés, l'auteur conclut que la sérosité a beaucoup d'analogie avec le sérum du sang; en ayant fait un examen comparatif, il y a remarqué presque les mêmes phénomènes. La sérosité cependant diffère du sérum par une pesanteur spécifique

moindre, par la pellicule qui s'y forme, et par la couleur ambrée due à la réaction des vésicaux sur le sérum. Cette analyse faite sur de la sérosité retirée de différens sujets et dans différens états, a présenté sensiblement les mêmes résultats.

P H Y S I Q U E.

M. Valli vient de faire connoître différens phénomènes qu'il rapporte à l'électricité animale. Il prend une grenouille, la met sur une plaque de métal et la recouvre d'une plaque d'un autre métal; réunissant ces deux armatures avec un excitateur métallique, la grenouille éprouve de fortes convulsions. Lorsque les deux armatures et l'excitateur sont du même métal, il n'y a aucun effet; il coupe en deux une grenouille, prend le train de derrière, le dépoille, sépare les nerfs cruraux et y attache une petite plaque métallique; il met une plaque d'un métal différent sous une des deux cuisses, réunissant ces deux plaques avec un excitateur, les cuisses de la grenouille éprouvent pendant plus d'une heure des convulsions très-sensibles. Les métaux, suivant leur différente nature, entretiennent les convulsions pendant plus ou moins de tems; ainsi l'armature des nerfs cruraux étant toujours de plomb, et les convulsions n'ayant plus lieu avec l'étain comme armature de la cuisse, elle se manifeste cependant encore très-sensiblement avec le bismuth, l'antimoine, l'argent, etc. M. Valli prend un train de derrière de grenouille dépouillé et dont la partie supérieure des nerfs cruraux est armée d'une petite plaque de plomb; il place dans un verre plein d'eau les cuisses de la grenouille, et il laisse pendre dans un autre verre l'extrémité armée en plomb des nerfs cruraux. Plongeant une main dans le premier verre et de l'autre touchant la petite plaque de plomb avec une pièce d'argent, les cuisses de la grenouille éprouvent une convulsion assez violente pour être chassées du verre avec force. Si au lieu de toucher la plaque de plomb avec la pièce d'argent, il la touche avec le doigt, il n'y a aucun effet. Si la pièce d'argent est placée au bout d'un isoloir, l'effet est encore nul. Si dans une grenouille vivante, dont les nerfs cruraux sont dénudés et séparés des muscles, il lie le nerf crural gauche de manière cependant que la ligature soit au-dessus de la réunion de ce nerf avec les muscles, la cuisse droite, quoique paralysée, éprouve toujours des convulsions lorsque la réunion des deux armatures a lieu; si la ligature touche aux muscles il n'y a plus de convulsions que dans la cuisse gauche; il prend une cuisse de grenouille, il attache une petite plaque de plomb au nerf crural; d'une main suspendant cette cuisse par le pied, et de l'autre présentant une pièce d'argent à la plaque, la cuisse éprouve des mouvemens rapides d'oscillation. — Séparant le nerf brachial d'un lapin qui vient d'être tué, y attachant une lame de plomb, et touchant cette lame avec le bout d'un excitateur d'argent, tandis que l'autre bout est appliqué sur la chair, il fait éprouver de violentes convulsions à la jambe antérieure de ce lapin.

Ces expériences, infiniment variées, viennent d'être répétées aujourd'hui, 12 Juillet, en présence de plusieurs membres de l'Académie et de la Société Philomathique.

PARIS. Août 1792.

É C O N O M I E.

Sur la nourriture la plus saine et la plus économique pour les pauvres.

La Société d'Agriculture consultée sur les pâtes les plus économiques et les plus saines pour la nourriture des pauvres, ayant chargé MM. Parmentier et Valmont de Bonare de les lui indiquer, les commissaires ont trouvé que la proportion suivante étoit la meilleure; 20 liv. de riz; 60 liv. de pommes de terre; 20 liv. de pain; 14 liv. de carottes; 10 liv. de potiron ou citrouille; 15 liv. de navets; 4 liv.

Soc. d'AGRICULT.

de beurre fondu; 4 liv. de sel. On fait cuire le riz environ douze heures avant les autres ingrédiens; on réduit la totalité en bouillie, en ne mêlant le pain que par petits morceaux; et à la fin de l'opération, cette pâte ainsi préparée, fournit une masse d'environ 425 liv., dont une seule suffit par jour pour la nourriture d'un adulte, et ne revient pas à plus de cinq liards. On peut substituer les racines en poudre aux racines fraîches, et le lard ou le lait au beurre. Huit cents pauvres de la paroisse St-Roch ont été nourris pendant trois mois de cette manière, et les médecins et chirurgiens ont attesté qu'ils avoient observé qu'elle étoit aussi salubre qu'économique.

PARIS. Septembre 1792.

HISTOIRE NATURELLE.

Sur deux espèces de Lépidoptères étrangers, par M. FABRICIUS.

SOC. PHILOM. M. Fabricius, correspondant, écrit à la Société qu'il a reçu des Indes Orientales, de M. Rohr de Ste-Croix, deux insectes remarquables. Le premier est une petite phalène, appelée dans les colonies Anglaises *The-Borer*. Elle fait beaucoup de tort aux cannes à sucre; elle dépose ses œufs dans les racines des cannes, et les larves qui en éclosent percent jusqu'à la moëlle, en détruisent la substance, et font périr la plante avant qu'elle soit mûre. Cette larve, avant de se changer, perce le bois et l'écorce de la canne, afin de se ménager une sortie après sa métamorphose. C'est dans ce canal qu'elle se transforme en phalène. Les cannes attaquées par ces insectes, séchent, ne donnent que peu de sucre, et de mauvaise qualité.

PHALENA SACCHARALIS.

Ph. alis striatis, cinereis, margine postico atro-maculato.

Corpus parvum; cinereum, immaculatum; palpi exerti, approximati, alæ anticæ cinereæ, interdum strigis duabus obscurioribus, interdum ferè immaculatis; margo posticus striga punctorum atrorum, posticæ albæ immaculatæ. — Larva r6 podu, pallidè hyalina capite punctisque octo brunneis. — Puppa nuda, elongata anticè spinis plurimis elevatis brevibus.

Le second Insecte est une Noctuelle.

NOCTUA GOSSYPII.

N. cristata; alis flexis variegatis: posticis hyalinis striga marginali nigra.

Color alæ anticæ valdè variat, sæpius griseo-fuscus, macula media oblonga fissa flavescente. — Larva gregaria, glabra, fusco virescens, vitta dorsali lata fusca utrinque adjacente lineâ flavâ maculis albis interrupta. — Devastat folia caulesque parthenii histerophori, boerhaviæ, gossypii, polyphaga.

Extrait du mémoire sur les montagnes volcaniques de Ténérif, par M. BLAVIER, minéralogiste, de l'expédition de M. d'Entrecasteaux.

SOC. PHILOM. L'auteur s'attache particulièrement à ce que la minéralogie de ce pays lui a offert de plus intéressant pour l'histoire des volcans et leur origine; mais pour procéder avec méthode, il donne d'abord la description des montagnes de la baie de *Santa-Cruz* qu'il considère tout à-la-fois, en égard à leur situation respective, et à la nature des substances qui les composent; ensuite il passe en revue les chaînes volcaniques qu'il a traversées au milieu des gorges et des ravins plus ou moins profonds, qui s'étendent depuis ce point de

départ , jusqu'au foyer du volcan. Il suit de ses premières recherches que la baie de Santa-Cruz présente deux chaînes perpendiculaires l'une à l'autre, dont l'inclinaison est de 10 degrés environ de l'est à l'ouest; les couches parallèles qui les forment ont la même pente, mais elles varient dans leur élévation et leurs parties constituantes. Le tableau suivant indique dans quel ordre elles se succèdent. La première couche, à partir du niveau de la mer, est un terrain noirâtre et ferrugineux, entremêlé de fragmens de basaltes roulés, où l'on trouve encore quelques fragmens irréguliers de schorl noir; la seconde est un sable calcaire qui s'élève à la hauteur de 8 pieds; la troisième enfin est une couche argilleuse de même épaisseur, et qui est recouverte d'un tuf noirâtre; celui-ci dont la hauteur est de 12 toises, est entremêlé de couches formées par des mamelons d'une substance verdâtre qui annonce une vitrification imparfaite. Cette irrégularité disparaît bientôt lorsqu'on s'enfonce diamétralement dans ces montagnes; les couches qui sont situées au même niveau sont aussi composées des mêmes substances; mais elles varient singulièrement dans leur configuration extérieure, et leurs dimensions principales, et il semble qu'elles aient éprouvé un plus grand degré de feu, à mesure que l'on s'éloigne des côtes. Quant aux gorges qui séparent ces collines, et aux plaines qui sont bordées de toutes parts par les deux chaînes volcaniques qui forment le pourtour de la baie, rien n'est plus frappant que le contraste singulier qu'elles présentent par leur fertilité, avec les collines stériles que le voisinage. La nature fait succéder tout-à-coup au spectacle le plus hideux, la vue d'une campagne riante qui n'offre plus que des terrains cultivés avec le plus grand soin; d'un côté, ce sont des champs de bled de Turquie ou de bled ordinaire dont on fait deux récoltes chaque année, et d'un autre côté, ce sont des treilles de raisins disposées horizontalement, et des métairies parsemées d'arbres qui fournissent, avec profusion, tous les fruits des pays méridionaux, et particulièrement des oranges, des citrons, des bananes. Le canton de l'île où règne une si grande abondance est d'une nature argilleuse, et entremêlé de sable volcanique. Un nivellement exact a prouvé à l'auteur de ce mémoire que ce terrain correspondoit à la même hauteur que les couches argilleuses des chaînes volcaniques.

Tel fut le résultat des observations faites par ce minéralogiste aux environs de Sancta-Cruz, et elles lui offrirent d'autant plus d'intérêt qu'il parvint à reconnoître que le volcan étoit sous marin, ainsi qu'on le verra, en rendant compte dans le prochain bulletin de son voyage au Pic de Ténériffe.

A N A T O M I E.

Nouvelle méthode de M. FLANDRIN pour préparer les nerfs.

Il fait macérer les différentes parties du corps des animaux dont il veut examiner les organes dans un mélange d'eau et d'acide sulfurique, dans les proportions d'un cinquième d'acide sulfurique. Les parties animales mises dans ce mélange se crispent d'abord; mais au bout de quelques semaines, elles deviennent gélatineuses et entièrement transparentes. Les nerfs seuls conservent leur couleur blanche opaque, et il est facile d'en distinguer jusqu'aux plus petits filets.

C H I M I E.

Extrait de la réponse faite à M. Giobert, relativement à l'acide sulfurique oxygéné, par MM. BOUVIER et VAUQUELIN.

MM. Bouvier et Vauquelin avoient fait une expérience par laquelle ils tâchoient de reconnoître ce que dit M. Schurer dans son *Synthesis oxygenii* sur l'acide sulfurique suroxygéné; ils conclurent, d'après leurs expériences, que l'acide sulfurique n'avoit point la propriété d'absorber une nouvelle quantité d'oxygène comme l'acide muriatique. Le détail de cette expérience est consigné dans les annales de chimie.

Depuis cette époque, M. Antoine Giobert a fait plusieurs expériences intéressantes qui l'ont porté à croire qu'il pouvoit réellement exister un acide sulfurique sur-oxygéné, et à dire que s'ils n'avoient pas réussi, c'est qu'ils n'avoient pas opéré d'une manière convenable.

Voici la manière dont M. Giobert conseille de préparer l'acide sulfurique sur-oxygéné. On prend 2 onces d'oxide noir de manganèse en poudre très-fine; on les met dans un matras, et on verse par dessus 5 onces d'acide sulfurique donnant 68 à 70 degrés à l'aréomètre de M. Beaumé; on ajoute ensuite 12 onces d'eau distillée, on met le mélange en digestion, on le fait ensuite bouillir, et on y ajoute 12 onces d'eau, on l'enlève ensuite du feu, et on le filtre.

M. Giobert avoue que cet acide oxygéné ainsi préparé, contient beaucoup d'oxide de manganèse, et sans citer les diverses hypothèses qu'il avance pour appuyer son expérience; c'est à la dissolution de l'oxide de manganèse dans l'acide sulfurique que sont dues les propriétés supposées au prétendu acide sulfurique sur-oxygéné, et tant qu'on ne préparera pas l'acide sulfurique sur-oxygéné, comme on prépare l'acide muriatique, MM. Bouvier et Vaquelin en nient l'existence.

Les rayons solaires décomposent l'acide sulfurique sur-oxygéné, sa couleur rose disparoit; on n'obtient cependant que très-rarement du gaz oxygène. L'auteur avance qu'il en a recueilli quelques pouces.

M. Giobert dit, 1°. qu'en mêlant une partie de teinture d'indigo dissous dans 6 parties d'acide sulfurique, le mélange jaunit comme par l'acide nitrique, et muriatique oxygéné; 2°. que l'acide sulfurique oxygéné blanchit la toile, mais elle jaunit à la lessive par la quantité d'oxide de manganèse qu'il contient; 3°. que l'acide sulfurique oxygéné une fois désoxygéné, ne peut plus recevoir une nouvelle quantité d'oxygène, en le traitant avec l'oxide de manganèse; 4°. que l'acide sulfurique oxygéné ne dissout pas l'or en feuille comme celui dont avoit parlé M. Schurer. Sur ces propositions, les auteurs font les observations suivantes: 1°. l'acide sulfurique, préparé comme l'indigo M. Giobert, ne leur a pas présenté les propriétés qu'il a annoncées; 2°. si l'on verse dans une dissolution rose d'oxide de manganèse par l'acide sulfurique, et qui jouit de tous les caractères dont parle M. Giobert, du carbonate de potasse, l'oxide de manganèse se dépose dans le même état que celui où il étoit dans l'acide, et celui-ci n'a plus la même propriété qu'il avoit auparavant; il n'en est pas de même pour l'acide muriatique oxygéné, comme on le sait; 3°. lorsque l'oxide de manganèse a été séparé de l'acide, la couleur rose que M. Giobert attribue à la combinaison de l'oxygène avec l'acide sulfurique disparoit, ce qui ne devoit pas arriver, si l'oxygène étoit seulement combiné à l'acide sulfurique; 4°. si les rayons solaires décomposent l'acide sulfurique oxygéné, c'est qu'il y a deux forces concurrentes au même but, celle de la lumière pour l'oxygène que contient le manganèse et celle de l'acide sulfurique pour ce métal moins oxidé; 5°. la destruction de la couleur de l'indigo ne prouve autre chose, sinon que l'oxygène de l'oxide de manganèse se porte sur elle pour la brûler, tandis que de l'autre côté l'acide sulfurique attiqe l'oxide désoxygéné en partie; 6°. les toiles écruës contenant beaucoup de chaux et de carbonate de chaux, il n'est pas étonnant qu'à mesure que l'oxygène de l'oxide de manganèse se porte sur la toile, celui-ci ne soit pas entièrement repris par l'acide sulfurique, et qu'il n'en reste une portion sur la toile, qui la noircit quand on la met à la lessive; 7°. quelle altération éprouveroit l'acide sulfurique pour ne pouvoir plus reprendre de nouveau de l'oxygène comme le fait l'acide muriatique oxygéné, quand on lui a enlevé son oxygène par l'influence de la lumière? La raison de cette différence entre l'acide sulfurique oxygéné et l'acide muriatique oxygéné est facile à concevoir, c'est que, à mesure que l'oxide de manganèse perd une portion de son oxygène, il s'unit avec plus de force à l'acide sulfurique, et cet acide ainsi combiné ne peut plus se charger d'oxide plus oxygéné; 8°. si on met dans une dissolution rose d'oxide de manganèse dans l'acide sulfurique, de la potasse, on obtient un précipité de la même couleur que la dissolution, si dans la même dissolution on verse de l'acide sulfurique,

la couleur rose disparaît, l'odeur de l'acide est anéantie, et la potasse y fait un précipité blanc.

On se trouve donc encore forcé, jusqu'à ce qu'on ait obtenu un acide sulfurique jouissant de toutes les propriétés énoncées plus haut, sans la présence d'un oxide métallique, de penser qu'il n'existe réellement point d'acide sulfurique sur-oxygéné.

PHYSIQUE ET PHYSIOLOGIE.

Extrait de deux lettres de M. VALLI, sur l'électricité animale, et sur les animaux morts d'abstinence.

SOC. PHILOSOPH.

Les mouvemens qu'on réveille dans les grenouilles vivantes par le moyen de deux armatures, ne sont pas toujours en raison de la force de ces animaux. Il y a des grenouilles qui ne sont point propres à cette expérience. Quelques grenouilles souffrent les décharges et les secousses sans qu'elles en paroissent altérées. D'autres au contraires au premier contact de l'excitateur, à la première décharge, à la plus petite secousse, restent étourdis, et ne bougent nullement quoiqu'irritées.

Les poulets, dont les ailes sont préparées pour des expériences semblables, souffrent impunément les secousses qu'on leur donne plusieurs fois par jour.

Les poulets paroissent avoir peu de sensibilité. En effet on peut déchirer leur chair sans qu'ils s'en plaignent; et laissés en liberté, ils mangent tranquillement. Cependant les mouvemens musculaires dans ces animaux se font avec beaucoup de force. M. Valli a tenté de connoître ce que la matière gangreneuse pourroit sur le principe de vie. Pour cet objet, il a fait naître l'inflammation dans les intestins de poulets; quelquefois la gangrène a produit une mort instantanée; d'autres fois la mort n'est arrivée qu'au bout de quelques heures. Lorsque l'inflammation a été rapide, la gangrène a été plus maligne. Il n'y a pas un de ces poulets qui ait donné après la mort le moindre signe d'électricité.

Les poulets, les lapins, les chats morts de faim, ne présentent aucun phénomène d'électricité, quoique les muscles ne paroissent point altérés.

M. Valli a excité quelques mouvemens dans les ailes de quelques poulets qui étoient près de mourir. Ces mouvemens sembloient donner de la vie à ces animaux, et les réveiller, mais ils retomboient ensuite dans leur agonie. Ces mouvemens artificiels cessent toujours quelques minutes avant que les poulets expirent. Les animaux carnivores vivent long-tems sans manger; l'histoire naturelle nous en offre des exemples nombreux et bien constatés. Les animaux qui périssent de faim passent plus tard à la putréfaction que les animaux tués dans leur état naturel; ce sont des expériences qu'il a faites sur les chats et les chiens qui lui ont démontré cette vérité. Il a tenu des chiens sans nourriture pendant 12 jours; et à cette époque, il a commencé à les nourrir avec du lait, du bouillon, à petites doses. Ces animaux ont regagné bientôt leur vivacité et leur force. L'auteur a obtenu le même résultat avec les chats qui avoient souffert une disette de 15 et 18 jours. Si le sang avoit été vicié pendant le tems de l'abstinence, le rétablissement dans ces animaux n'auroit pas été si prompt. M. Valli pense que la nature a des moyens pour conserver le sang dans son état naturel, et s'efforce d'en découvrir quelques uns. L'auteur convient avec les chimistes que l'air, soit dans les poumons, soit à la surface de la peau, se décompose dans cette opération. La quantité du carbone du sang diminue toujours, et la proportion de l'azote augmente; mais dans les animaux qui ne sont pas nourris, le sang n'étant point compensé du carbone qu'il perd, devoit se surcharger d'azote. Si cela arrivoit, l'animal ne pourroit pas vivre long-tems. Il faut donc supposer, ou que l'air ne se décompose point dans les poumons, ni à la surface de la peau comme à l'ordinaire, ou que le sang est déchargé de l'azote, à proportion que ce gaz se développe. Une expérience vient à l'appui de la première conjecture. Il a placé un petit poulet dessous une cloche de la contenance de 100 pouces cubiques; ce

poulet y vécut 22 minutes; il mit ensuite dans la même cloche une poule un peu plus grande, laquelle avoit été 4 jours sans boire ni manger; elle y vécut 59 minutes. Pour ce qui regarde la sécrétion de l'azote, il conjecture qu'elle peut être opérée par quelques organes, et que cet organe est le foie. Les animaux morts de faim ont effectivement la vessicule du fiel distendue par la bile.

PARIS. Octobre et Novembre 1792.

HISTOIRE NATURELLE.

Observations sur une maladie des sang-sues (hirudo medicinalis), par Nic. VAUQUELIN.

Soc. PHILOM. Les sang-sues sont très-voraces. Pour les pêcher, on leur présente des caillots de sang; souvent elles s'en remplissent; alors elles paroissent plus grosses, et se vendent mieux: mais au bout de quelque tems, le sang se coagule dans leurs intestins, et jusques dans les vaisseaux absorbans qui en sont injectés; elles ne peuvent plus alors le digérer; elles deviennent noueuses, et périssent. Avant de mourir, elles causent souvent la mort de toutes celles qui sont dans le même bocal: car les sang-sues qui n'ont point mangé saignent celles qui sont gorgées de sang, et en se retirant, elles laissent la plaie ouverte. Le sang s'écoule dans l'eau, absorbe l'air qu'elle contenoit, et toutes les sang-sues périssent. Les pharmaciens, qui achètent des sang-sues, doivent donc se défier de celles qui paroissent très-grosses.

ÉCONOMIE RURALE.

Soc. D'AGRICUL. M. Lardier, cultivateur du département du Var, a envoyé un mémoire sur les avantages du sel marin considéré comme engrais; il assure que dix ans d'expériences lui en ont constaté les bons effets, sur-tout pour les terres fortes. Il a répété ses essais sur les terres à blé, sur l'olivier, la vigne, le figuier, le caprier, l'amandier et les autres arbres fruitiers. Quoique ces expériences semblent confirmer celles de M. Pluchet, dont nous avons parlé dans un de nos précédens Numéros, nous croyons qu'elles ont besoin d'être examinées avec soin, lorsque nous nous rappelons celles qui, l'année passée, ont été faites par l'un de nos membres, sous les yeux de la Société Philomathique, et celles qui ont été répétées, pendant plusieurs années, par MM. Calignon et Chaussier, et qui s'accordent toutes à faire regarder l'emploi du sel comme dangereux dans cette circonstance. Nous sommes portés à le penser avec ces savans, et à désirer qu'une ou plusieurs Sociétés puissent faire des expériences assez exactes, assez publiques et assez en grand, pour ne plus laisser les cultivateurs employer à des essais infructueux, un terrain qui leur est nécessaire. Il n'en est point ainsi pour l'engrais des animaux de toute espèce; tous les cultivateurs qui ont fait l'essai du sel, en ont vu d'excellens effets, et depuis long-tems déjà on peut en prescrire le régime habituel, avec certitude d'amélioration et de salubrité.

PHYSIQUE.

Mémoire sur le Gymnotus electricus, par M. GUISSAN.

Soc. PHILOM.

Il a été remis à la Société un mémoire de M. Guisan, sur le *Gymnotus electricus*. Il ne paroît pas que l'auteur connoisse les expériences déjà tentées sur les poissons électriques, par MM. Ingenhouz, Williamson, Walsh, etc.; car il a répété une partie
des

des faits déjà connus. Son travail sert à confirmer le leur. Il y a ajouté une description anatomique très-détaillée du *gymnotus*. Il a remarqué dans les flancs de ce poisson une substance assez considérable, blanche, molasse, semblable à de la graisse, qui, chauffée à sec, se résout en eau et en huile, suivant M. Guisan. L'auteur a constaté que la propriété électrique dans l'animal, ne survivoit pas au battement du cœur. Dans une de ses expériences, un *gymnotus* ayant été coupé en trois parties dans sa longueur, la partie supérieure qui comprenoit le cerveau et le cœur, a seule conservé la faculté électrique. Lorsqu'on rapprochoit les deux autres parties de la première, le fluide les traversoit, comme si l'animal n'eût point été coupé. Le *gymnotus* n'existe que dans les eaux douces et marécageuses; il est même souvent presque à sec. Cet animal a ordinairement quatre à cinq pieds, quelquefois six de longueur. Il respire souvent, et peut cependant rester très-long-tems sans nourriture. Il ne mange que des animaux vivans; et ce n'est que lorsqu'il peut les prendre ainsi, qu'il leur donne la commotion qui les renverse, et quelquefois les tue. Les gros individus peuvent aisément renverser un homme, lorsqu'ils se jettent sur lui. — Il est maintenant hors de doute, pour tous les physiiciens, que la commotion donnée évidemment à volonté, par les poisons électriques, ne soit due à l'effet du fluide électrique; et cependant nous en avons vu ne pas croire à l'action de ce fluide, dans les expériences de M.M. Galvani et Valli, dont nous avons parlé dans nos précédens bulletins, expériences qui ont une analogie marquée avec celles-ci. La plus curieuse qu'ait faite M. Guisan, est d'avoir aperçu la lumière de l'étincelle dans l'obscurité. Il a vu cette étincelle avec facilité, l'a fait voir à beaucoup de personnes, ainsi que les aigrettes lumineuses que l'on observe souvent dans les expériences d'électricité. Depuis long-tems les physiiciens désiroient des renseignemens exacts et étendus sur la vie et les habitudes de cet animal singulier. Il faut espérer que l'Académie des Sciences, à qui ce mémoire est destiné, le fera connoître en entier, et mettra l'auteur à portée de continuer de nouvelles recherches à la Guyane, où le *gymnotus electricus* se trouve le plus communément.

C H I M I E.

Procédé pour faire promptement de l'Étiops martial, par M. VAUQUELIN.

Tous les procédés que l'on suit pour la préparation de l'étiops martial, sont extrêmement longs. M. Vauquelin ayant eu besoin, dans un fort court espace de tems, de ce médicament, chercha une méthode plus expéditive. Parmi celles qu'il trouva, il adopta la suivante. Il prend deux parties de fer en poudre fine à zéro d'oxygène, et une partie d'oxide rouge de fer (*safran de Mars astringent*). Il mêle exactement ces deux substances, et les chauffe fortement pendant deux heures dans un creuset couvert. Il en résulte une masse du plus beau noir, qui se réduit facilement en poudre. On peut faire à la fois cinq à six livres d'étiops.

PARIS. Décembre 1792.

HISTOIRE NATURELLE.

Mémoire de M. D'ANDRADA, sur les diamans du Brésil.

Ils se trouvent dans le district de *Serro Dofrio*, ou montagne froide, entre $22\frac{1}{2}$ et 16 degrés de latitude méridionale. Leur mine est dans les montagnes; dans la couche qui suit immédiatement celle de terre végétale: ils sont enveloppés d'une croute ferrugineuse. Les rivières les charrient, et il est plus facile et plus avantageux de les chercher dans leur lit que dans les montagnes. Ceux que l'on trouve dans les montagnes sont

E

Soc. d'HIST.
NATURELLE.

octaèdres; c'est le diamant octaèdre de *Romé-de-Lisle*; ils sont dispersés dans une couche de sable ferrugineux et de cailloux roulés et réunis en pouding. Ceux que l'on retire du lit des ruisseaux, en les détournant, sont ou roulés ou ovales. On les sépare des poudings, en cassant ceux-ci avec des bâtons. On lave les fragmens à petite eau, ainsi que le gravier des ruisseaux. Ce sont des nègres qui font ce travail.

Description d'une nouvelle espèce de Lamie, par M. ALEXANDRE BRONCNIART.

SOC. PHILOM.

LAMIA diana. Pl. II. fig. I.

L. Thorace subspinoso, tuberculato; cornubus parvis, internè arcuatis, basi antennarum; elytris albo-sericeis, nigro punctatis.

Long. 7 lin. --- lat. 3 lin.

Act. Soc. Hist. Nat. Par. pars prima, p. 114, n.º 134.

Statura lam. Kœleri, at paulò minor. — Antennæ corpore paulò longiores, nigrae, tomento ferrugineo indutæ. — Caput nigrum, ferrugineo nitens. Frons quadrata, plana, inflexa, striga nigra divisa. Basi antennarum, duobus cornubus parvis internè arcuatis. — Thorax niger ferrugineo nitens; spinis lateralibus duabus, minimis; tuberculis dorsalibus tribus, nigris, glabris. — Elytra basi ferruginea, tuberculis multis, nigris, glabris; in medio albo-sericea punctis nigris notata; apice castanea, albo irrorata. — Abdomen castaneum, albo-sericeo pubescens. — Pedes fuscii, cinereo induti.

Habitat Cayennæ. (Leblond).

Museum Societatis Historiæ naturalis Parisiensis.

PHYSIQUE.

Observations sur la hauteur des montagnes du Palatinat, aux environs d'Heidelberg, par M. TEDENAT.

ACAD. DES SCIEN.

La chaîne de ces montagnes paroît être une suite des Vosges; elle est étendue dans un espace de 40 lieues, du midi au nord, et traversée, près d'Heidelberg, par le Necke. Le terrain en est sablonneux. Le *vaccinium myrtillus* y croît abondamment. Dans un espace de 5 lieues de diamètre, la plus grande hauteur, mesurée avec le baromètre, est de 252 t. 5 p., et la hauteur moyenne de 209 t.

C H I M I E.

Analyse d'une pierre très-composée, vendue pour du Sulfate de Baryte; par Nic. VAUQUELIN.

SOC. PHILOM.

Les propriétés extérieures des corps sont quelquefois peu propres à faire reconnoître leur nature. En effet, une pierre que les uns regardoient comme du Sulfate de Baryte, et les autres comme du Carbonate de chaux, a été trouvée par l'analyse chimique, composée de quatre matières très-différentes. — *Propriétés de cette pierre.* — 1.º Sa pesanteur est presque égale à celle du Sulfate de Baryte. — 2.º Sa forme est la même que celle du Carbonate de chaux. — 3.º Sa couleur est très-blanche, à l'exception de quelques points de sa surface qui avoient une couleur brune. — 4.º Elle est couverte en grande partie par du sulfure de fer. — 5.º L'acide muriatique la dissout entièrement

avec effervescence, et la dissolution est verdâtre. — 6°. L'acide nitrique la dissout aussi, mais il en sépare une poudre jaune. — 7°. Chauffée au chalumeau, sur un support combustible ou non combustible, elle prend une couleur brune. — 8°. L'acide oxalique forme un précipité blanc dans sa dissolution muriatique. — 9°. Le prussiate de potasse, mis dans la même dissolution, y fait un précipité bleu. — Ces expériences démontroient déjà à l'auteur que cette pierre étoit composée de carbonate de chaux et de carbonate de fer; mais cherchant à connoître le rapport de ces deux substances, il s'est apperçu qu'elles n'étoient pas seules; il est parvenu à cette connoissance de la manière suivante. — 1°. Cent parties de la pierre ont été dissoutes dans l'acide muriatique; 2°. la dissolution évaporée jusqu'à consistance de sirop, a déposé par le refroidissement des cristaux de muriate de baryte; 3°. l'ammoniaque a formé dans la liqueur restante un précipité verdâtre qui a noirci en séchant; 4°. la liqueur séparée du précipité a été mêlée avec de la potasse pure qui en a séparé de la chaux; 5°. la chaux ramassée, et de l'acide sulfurique mis dans la liqueur, y a formé un précipité que 2000 parties d'eau n'ont pas dissous; c'étoit du sulfate de baryte. 6°. Le précipité formé par l'ammoniaque, a été dissous dans l'acide muriatique, et la dissolution mêlée au prussiate de chaux, ne formoit plus de bleu dans la dissolution. On y a mis de l'eau de chaux, et il s'est déposé une matière blanche qui a bientôt noirci à l'air. — Cette analyse a démontré que la pierre, sur la nature de laquelle l'opinion des naturalistes étoit partagée, n'étoit, ni du carbonate de chaux pur, ni du sulfate de baryte, mais une combinaison de carbonate de chaux, de fer, de manganèse, et de baryte. Sans avoir cherché les proportions précises de chacune de ces substances, Vauquelin annonce que sur cent parties, le carbonate de chaux y est depuis 60 jusqu'à 70. Le carbonate de fer dans la latitude de 14 à 18; celui de manganèse, à peu-près dans la même proportion, et le carbonate de baryte, dans le rapport de 00,3. — Vauquelin se propose d'examiner une suite de mines de fer-blanc, auxquelles il rapporte la pierre dont il a fait l'analyse, pour savoir si le carbonate de baryte n'y existe pas.

M É D E C I N E.

CHIRURGIE.

Observation sur une conception tubale, par M. LACROIX.

Une femme âgée de trente-six ans, ayant toujours joui d'une bonne santé, eut, dans le mois d'Octobre 1791, une interruption dans ses règles, qui ne fut suivi d'aucun accident, ni de symptômes de grossesse; mais en Décembre de la même année, elle ressentit, pour la première fois, des douleurs aiguës dans tout le bas-ventre, qui se continuèrent par intervalles jusqu'au mois de Février 1792, où des mouvemens intérieurs firent croire à la malade qu'elle étoit enceinte. Ces signes se manifestèrent tous les jours, jusqu'au 29 Mai, époque à laquelle le fœtus cessa de remuer. Le 6 Juillet, tems auquel la malade croyoit accoucher, il survint un écoulement par la vulve, d'une liqueur rousseâtre, auquel succéda bientôt une perte qui dura deux mois. Ces accidens étant un peu diminués, elle vint à Paris où elle consulta MM. Baudelocque et Lacroix. Le ventre plus volumineux que dans l'état naturel, et principalement vers le côté gauche, endroit où la malade ressentoit de vives douleurs; deux tumeurs que l'on sentoit au col de la matrice, qui d'ailleurs paroissoit dans son état ordinaire; le tems considérable qui s'étoit écoulé depuis les premiers signes de grossesse, tous ces symptômes leur firent soupçonner une conception extra-utérine, qu'ils crurent devoir abandonner aux soins de la nature, tant cette femme étoit déjà épuisée. — Elle mourut le 10 Novembre 1792. L'ouverture du cadavre fut faite le 11, et confirma les soupçons de MM. Baudelocque et Lacroix. Ils trouvèrent dans une poche, formée par l'épiploon, le ligament large et la trompe de fallope confondus ensemble, un fœtus, dont le volume le fit juger au terme de sept mois et demi, placé vers le côté gauche du ventre, et dans l'attitude la plus ordinaire dans les conceptions utérines. La matrice, dont la moitié de la face postérieure

Soc. PHILOM.

étoit adhérente au sac où l'enfant s'étoit développé, n'avoit point acquis le volume dont parlent certains auteurs. Elle avoit tout au plus la grosseur qu'elle a dans une femme, dix à douze jours après l'accouchement. La dilatation de la trompe de fallope, où le fœtus avoit pris son accroissement, s'étoit faite à un pouce de l'utérus. — M. Vanquelin ayant examiné le fœtus, a remarqué que sa peau et son tissu cellulaire avoit changé de nature. La peau étoit blanche, son tissu et son organisation étoient détruits; elle étoit compacte, sans élasticité et sans force; elle s'écrasoit sous le doigt. Coupée, elle présentoit intérieurement l'aspect de la graisse. Les muscles étoient entiers avec leur couleur rouge; mais le tissu cellulaire qui les sépare, étoit dans le même état que la peau. Ces deux organes, qui ont un si grand rapport dans beaucoup de circonstances, se sont presque entièrement fondus au feu; l'alkool les a dissous, ne laissant que peu de résidu, et de la manière qu'il dissout le gras des cadavres du cimetière des SS. Innocens. Les organes ressembloient beaucoup à cette dernière substance; ils en différoient cependant en ce qu'ils ne contenoient point d'ammoniaque.

PARIS. Janvier 1795.

É C O N O M I E.

BUREAU DE
CONSULTATION
POUR LES ARTS
ET MÉTIERS.

M. Autheume, qui a déjà obtenu une récompense sur l'avis du bureau, pour avoir perfectionné les étoffes de feutre, vient de fabriquer avec cette substance, des ceinturons, giberues, fourreaux de sabres, etc., auxquels il a donné, par le travail et l'application d'un vernis, tout le moëlleux, la légèreté et la finesse du beau cuir de buffle. L'auteur assure que ses expériences lui garantissent aussi une durée égale à celle du cuir. Il fait, pour le gouvernement, une grande quantité de baudriers, banderoles, etc., dont il a établi une manufacture. Ces fournitures ne reviendront qu'à environ soixante pour cent, du prix de celles qui sont faites en cuir. Il fait aussi en feutre, ainsi préparé, des semelles de souliers impénétrables à l'eau.

P H Y S I Q U E.

Précis des travaux faits jusqu'à ce jour, sur l'uniformité des poids et mesures, par M. Alex. BRONGNIART.

SOC. PHILOM.

L'Assemblée nationale constituante chargea l'Académie des sciences de déterminer, pour toute la France, un poids et une mesure uniformes, et non arbitraires. Trois unités pouvoient remplir ces conditions; la longueur du pendule, un quart de la circonférence de l'équateur, ou un quart de celle du méridien. Il y a dans la longueur du pendule qui bat les secondes, un élément hétérogène et arbitraire, c'est le tems. D'ailleurs, le pendule varie de longueur, suivant les diverses latitudes, sous lesquelles il bat. La mesure du quart de l'équateur présenteoit de grandes difficultés, exigeoit de longs voyages, employoit beaucoup de tems, et occasionnoit de grandes dépenses: peu de peuples d'ailleurs, vivent sous l'équateur. Il n'en n'est point ainsi du quart du méridien; chaque point du globe appartient à un méridien qui sont tous égaux, et la mesure du quart de ce cercle est plus facile, sur-tout en la déduisant par le calcul de la mesure directe d'un arc du même cercle. L'Académie adopta, d'après ces raisons, le quart du méridien pour unité réelle, et pour unité usuelle de mesure. La dix millionième partie de cet arc. — Elle choisit, pour unité de poids, celui d'un volume donné d'eau distillée, pesée dans le vuide à la température où elle passe de l'état liquide à l'état solide, c'est-à-dire, à zéro. — Ces deux bases choisies, l'Académie a nommé cinq commissions pour mettre à exécution les différentes

branches de travail que nécessite leur exacte détermination. — La première s'occupe à mesurer la longueur d'un arc du méridien de douze degrés, compris entre Dunkerque et Cabrera; le quarante-cinquième degré se trouvera de cette manière au milieu de l'arc mesuré. M. Mechain mesure les triangles du midi, et M. de Lambre, ceux du nord. — La seconde commission mesurera au printemps les bases sur lesquelles doivent s'appuyer les triangles. Elle en mesurera peut-être trois; une entre Ville-Juif et Juvisy, près Paris; une autre au midi de la France, et la troisième en Catalogne. — Dans le cas où les étalons construits sur cette unité de mesure, viendroient à se perdre, ou s'il naissoient quelques doutes sur leur exactitude, l'Académie a voulu que l'on pût retrouver facilement cette unité, sans recourir aux opérations longues que sa détermination auroit exigées. Elle a voulu conserver l'idée ingénieuse du pendule, et le rendre dépositaire, en quelque sorte, de cette unité. La troisième commission doit compter, dans cette vue, le nombre des vibrations que fera pendant un jour, un pendule de la longueur de la dix-millionième partie du quart du méridien, à la latitude de quarante-cinq degrés. MM. Borda Couloub et Cassini, ont déjà fait beaucoup d'expériences relatives à cet objet. — La quatrième commission mesure le poids d'un volume donné d'eau distillée. MM. Lavoisier et Haüy, viennent de donner à l'Académie un résultat provisoire et très-rapproché, demandé par le comité des monnoies. M. Haüy a bien voulu en rédiger un extrait pour la Société Philomathique. — Enfin la cinquième commission est chargée de déterminer les rapports qui se trouveront entre les anciennes et les nouvelles mesures.

C H I M I E.

Extrait d'un Mémoire de M. FOURCROY, sur l'analyse chimique de plusieurs Cerveaux.

L'auteur a examiné trois cerveaux différens, celui de veau, celui de mouton et celui de l'homme. L'analyse des deux premiers ne diffère pas sensiblement de celle du cerveau humain : nous ne parlerons que de celui-ci. — Le cerveau humain, abandonné à lui-même sans le contact de l'air, n'a éprouvé qu'une très-petite fermentation; avec le contact de l'air, il a passé à la putréfaction, mais en produisant un acide avant de donner de l'ammoniaque. Une masse de cerveau pesant 27 onces, exposée à la chaleur du bain-marie jusqu'au moment où il ne perdoit plus de son poids, s'est réduite en une substance jaunâtre, molle, pesant cinq onces deux gros; — exposé à une forte chaleur, le cerveau humain, après avoir brûlé, a répandu une vapeur piquante qui a présenté l'odeur et les caractères de l'acide sulfurique. L'eau bouillante a coagulé la substance cérébrale. On a mêlé une livre de cerveau, une livre d'eau et une once d'acide sulfurique. Ce mélange a été filtré, et la liqueur évaporée, a donné des cristaux de sélénite. L'évaporation ayant été continuée long-tems, l'acide sulfurique excédant a réagi sur la substance cérébrale, et une double décomposition de cette substance et de l'acide, ont eu lieu; on a ajouté de l'eau, et le carbone dégagé, a été séparé par la filtration. On a continué l'évaporation de la liqueur jusqu'à consistance syruseuse; on y a ajouté de l'alcool pour enlever l'acide sulfurique et débarrasser les sels précipités. Une partie de l'acide phosphorique séparé par l'acide sulfurique, a été aussi enlevé par l'alcool. L'eau distillée a dissous 33 grains du résidu total qui en pesoit 58, les 5 autres grains étoient de la sélénite. Les 33 grains dissous ont formé, avec de l'eau de chaux, un précipité abondant de phosphate de chaux. La dissolution évaporée a donné des cristaux de sulfate d'ammoniaque. Les matières salines contenues dans le cerveau sont donc les phosphates de chaux, de soude et d'ammoniaque, et un peu de sulfate de chaux. — L'acide nitrique a produit sur le cerveau à-peu-près les mêmes phénomènes qu'avec les autres matières animales. Il a produit de l'acide oxalique et laissé un charbon très-volumineux. — L'acide muriatique, combiné avec le cerveau humain, a présenté à-peu-près les mêmes faits que les autres acides. Mais la difficulté étoit ici de séparer

ACAD. DES SCIEN.

les sels formés par cet acide, de la matière cérébrale qui se brûle pendant l'évaporation, et de l'acide muriatique en excès, qui se concentre. M. Fourcroy emploie l'ammoniaque, qui, ajoutée à la liqueur qui contient de l'acide muriatique et phosphorique libre, et des muriates d'ammoniaque et de soude, sature les acides et reforme du phosphate calcaire qui, en se précipitant, entraîne avec lui la matière animale charbonnée. On peut alors, par une chaleur forte, brûler cette matière animale, sans craindre de volatiliser l'acide phosphorique, et connoître ainsi la proportion dans laquelle il se trouvoit. — Seize onces d'alcool ayant bouilli sur deux onces de cerveau desséché, ont laissé précipiter par le refroidissement, deux gros et demi de petites lames brillantes. Cette substance est insoluble et infusible dans l'eau bouillante : une plus forte chaleur la décompose sans la fondre. Ces caractères éloignent considérablement cette matière du blanc de baleine, de l'huile concrète des calculs biliaires, et de la matière adipeuse des cadavres du cimetière des Innocens, auxquels on a voulu la comparer. L'alcool évaporé entièrement au soleil, a laissé 5 gros de cette substance ; mais celle-ci étoit plus jaune. Cette matière rougissoit le papier bleu et se délayoit un peu dans l'eau en lui donnant un œil laiteux. — La potasse a dissout entièrement le cerveau desséché, et en a dégagé de l'ammoniaque, quoi qu'il fût très-frais. — L'huile de thérbentine et l'huile d'olive dissolvent en partie le cerveau humain desséché. — Le cerveau desséché, exprimé avec force et chaleur, n'a laissé suinter aucune goutte d'huile. — M. Fourcroy conclut de ces expériences que le cerveau humain n'a aucune analogie avec le blanc de baleine, qui ne contient point de potasse à nud ; mais qu'il est formé d'une pulpe qui a quelquel'analogie avec l'albumine du sang, et d'une petite quantité de phosphate de chaux, d'ammoniaque et de soude.

PARIS. Février 1795.

ZOOTOMIE.

Observations anatomiques sur l'huître (ostrea edulis), par Phil. PINEL.

SOC. D'HIST.
NATURELLE.

Willis, le seul auteur qui ait parlé de l'anatomie de l'huître, dit avec raison que les valves de ce ver testacé, se ferment par le moyen du muscle qui se trouve vers leur milieu, et qui les réunit. Mais il avance une erreur, lorsqu'il prétend qu'un autre muscle qui lui est joint, sert à les ouvrir. M. Pinel n'a pu découvrir cet autre muscle ; mais il a vu que le mécanisme dont se sert l'huître pour ouvrir sa coquille, réside dans la charnière de cette coquille. Cette charnière est formée par un ligament élastique, qui tend toujours à écarter les valves, en sorte que si l'on coupe le muscle moyen, les valves s'écartent d'elles-mêmes, et opposent alors une certaine résistance à leur réunion. C'est donc en relâchant ce muscle moyen, que Willis a appelé muscle droit, que l'huître ouvre sa coquille. — Willis avoit dit aussi que le canal intestinal n'arrivoit à l'anus qu'après avoir fait de longs circuits autour de l'estomac, et de cette substance molle et noirâtre qui l'enveloppe, et qu'il a appelée le foie. M. Pinel a injecté, avec du mercure, tout le canal alimentaire de l'huître, et s'est assuré qu'il ne décrivait qu'un arc d'un très-petit rayon, et concentrique au muscle droit.

ECONOMIE.

SOC. PHILON.

M. l'abbé Della-Rocca a fait part d'un procédé avec lequel il parvient à enlever une grande partie de la cire qui reste ordinairement mêlée au marc, et se vend à vil prix aux ciriers de toiles. Sa méthode consiste à enfermer la cire dans un sac clair, fixé au fond d'une bassine remplie d'eau ; et exposée sur un feu doux. L'eau bout, la cire se fond,

et plus légère elle s'élève pure à la surface, où il est aisé de la recueillir. Il faut avoir soin de mettre quelques petits bâtons entre le sac et la bassine, afin d'éviter l'action trop directe du feu, et des anneaux disposés au fond de cette bassine, servent fort bien à fixer le sac qui enveloppe la cire. M. l'abbé Della-Rocca augmente, par ce procédé, le produit de la cire de quinze pour cent; elle est aussi disposée à se blanchir plus facilement, la presse n'ayant pas agi sur elle, et uni d'une manière intime le miel, le pollen et les autres matières étrangères qui la salissent. C'est par un procédé à-peu-près semblable, qu'on retire la cire dans la Louisiane, du *myrica cerifera*?

P H Y S I Q U E.

Rapport sur les moyens employés pour mesurer le poids d'un pied cube d'eau, par M. HAÛY.

MM. Lavoisier et Haüy chargés de déterminer l'unité de poids, viennent de donner un résultat provisoire de leurs opérations, pour satisfaire à la demande du comité des assignats et monnoies, qui a désiré avoir ce résultat avec une approximation suffisante, pour qu'on pût l'appliquer au nouveau système monétaire. Ils se sont servi d'un cylindre de cuivre jaune, d'environ 9 pouces de hauteur, sur autant de diamètre. Ce cylindre étoit creux, mais exactement fermé de toutes parts, à la réserve d'une petite ouverture circulaire, située au centre de l'une des bases. Il s'agissoit d'abord de mesurer exactement le volume du cylindre, et ensuite de déterminer sa pesanteur spécifique comparée à celle de l'eau distillée, au terme de la glace, pour en conclure le poids d'un volume cubique de cette eau, ayant pour côté le décimètre, c'est-à-dire la dixième partie du mètre ou de l'unité de mesure, qui sera d'environ 5 pieds 11 lignes $\frac{21}{100}$, évalués d'après la toise de fer de l'Académie.

Les dimensions du cylindre ont été prises à l'aide d'une machine imaginée et construite par M. Fortin, artiste très-distingué. Le grand avantage de cette machine, est de mettre l'observateur à portée de comparer, avec beaucoup de précision, des longueurs qui ne diffèrent entr'elles que d'une très-petite quantité, ce qui s'exécute au moyen d'un levier (Ll, fig. 1 et 2) en forme d'équerre, dont un des bras l, qui n'a qu'un pouce de long, prend de petits mouvements égaux aux différences entre les dimensions à comparer, tandis que l'autre bras L, qui est long de dix pouces, rend sensibles ces différences, à l'aide d'un nonius n, qui donne les $\frac{1}{100}$ de ligne, lesquels représentent des $\frac{1}{1000}$ en différences réelles, d'après ce qui vient d'être dit. Les commissaires ayant pris d'abord, avec beaucoup de soin, la longueur absolue d'une règle de cuivre, qu'ils appellent *règle génératrice*; longueur à-peu-près égale, soit à la hauteur, soit au diamètre du cylindre, ont comparé avec cette longueur 24 diamètres, pris six par six, sur quatre des circonférences de la surface convexe, et 17 hauteurs, 8 sur le contour d'une des bases, 8 autres sur une circonférence située à égale distance entre la précédente et le centre, et la 17^e. au centre même, ou dans la direction de l'axe. La fig. 3 représente la base dont il s'agit, avec les points où les hauteurs ont été prises, désignés par les lettres a, b, c, d, e, r, i, k, l, etc.

Les commissaires ayant divisé la somme des longueurs des 24 diamètres par leur nombre, ont eu le diamètre moyen du cylindre. Quant à l'estimation de la hauteur moyenne, ils ont cru devoir y mettre plus de recherche, ayant observé que la base sur laquelle ils opéroient étoit inclinée à l'axe, de manière qu'entre deux hauteurs prises aux extrémités a, e, de l'un des diamètres de cette base, il y avoit $\frac{2}{100}$ de ligne de différence en élévation. D'après cette observation, ils ont calculé la hauteur moyenne dans trois hypothèses différentes. La première est celle où tous les points de la base seroient exactement sur un même plan, incliné comme nous l'avons dit.

Dans la seconde, ils ont imaginé un plan perpendiculaire à l'axe, qui passant par le point a, que nous supposons être le plus bas, intercepteroit une espèce d'onglet, qu'ils

ont ensuite subdivisé en 24 prismes droits triangulaires, tronqués obliquement à leur partie supérieure, en faisant passer des plan par les lignes *am*, *an*, *mn*, etc. Ils ont trouvé que la hauteur moyenne de chaque prisme étoit celle qui passoit par le centre de gravité de la base de ce prisme, et qu'en même tems, elle étoit égale au tiers de la somme des trois arrêtes longitudinales, ce qui les a conduits à une formule simple, pour calculer la résultante de toutes les hauteurs, ou la hauteur moyenne du cylindre.

La troisième hypothèse étoit la même que pour le diamètre moyen, c'est-à-dire qu'elle consistoit à regarder la hauteur moyenne comme le quotient de la somme des 17 hauteurs par leur nombre. Ces trois hypothèses ont donné précisément le même résultat, jusqu'aux dix-millièmes de ligne, accord qui semble indiquer que le cylindre moyen, trouvé par le calcul, ne diffère pas sensiblement en volume, d'avec le cylindre mesuré par l'observation. D'après cela, les commissaires ont évalué la solidité du cylindre en lignes cubes, rapportées à la toise de l'académie.

Pour déterminer plus aisément la pesanteur spécifique du cylindre, ils avoient engagé l'artiste à en proportionner tellement la cavité avec la partie solide, qu'il fut seulement un peu plus léger que l'eau. Après avoir vissé à l'ouverture de sa base une petite tige creuse, ils l'ont plongé dans de l'eau de rivière bien filtrée, n'ayant point alors d'eau distillée en assez grande quantité, accord qui semble indiquer que le cylindre moyen, trouvé par le calcul, ne diffère pas sensiblement en volume, d'avec le cylindre mesuré par l'observation. D'après cela, les commissaires ont évalué la solidité du cylindre en lignes cubes, rapportées à la toise de l'académie.

Pour déterminer plus aisément la pesanteur spécifique du cylindre, ils avoient engagé l'artiste à en proportionner tellement la cavité avec la partie solide, qu'il fut seulement un peu plus léger que l'eau. Après avoir vissé à l'ouverture de sa base une petite tige creuse, ils l'ont plongé dans de l'eau de rivière bien filtrée, n'ayant point alors d'eau distillée en assez grande quantité, puis ils ont inséré, par la tige, des grains de plomb, jusqu'à ce que l'eau se trouvât au niveau d'un trait déné marqué sur la tige. Le poids total du cylindre et de la tige, étoit alors égal au poids du volume d'eau déplacé, tant par le cylindre que par la partie plongée de la tige. Ils ont cherché ce poids en pesant immédiatement le cylindre avec sa tige, et connoissant d'ailleurs le volume du cylindre, plus celui de la partie plongée, ils ont conclu de leurs expériences, le poids d'un volume d'eau filtrée, égal au décimètre cube.

Ce résultat étoit susceptible de plusieurs corrections; il falloit d'abord en retrancher la quantité nécessaire pour le réduire au poids d'un égal volume d'eau distillée. Il falloit de plus avoir égard à la condensation des métaux, lorsqu'ils passent dans une température plus basse, ce qui exigeoit une double correction; car d'un côté, lors du rapprochement fait entre les dimensions du cylindre et la toise de l'académie, le thermomètre de Réaumur n'étoit qu'à 5 degrés au dessus de zero, tandis que les perches qui avoient servi à mesurer l'arc terrestre dont le décimètre étoit originaire, avoient été étalonnées sur la toise de l'académie par une température de 15 degrés. Il falloit donc ramener à l'hypothèse de cette température les dimensions du cylindre, et par conséquent les supposer augmentées dans le rapport indiqué par la différence entre 5 et 15 degrés du thermomètre. D'une autre part, lors de la pesée du cylindre, le thermomètre marquoit 5 degrés $\frac{1}{2}$, et par conséquent $\frac{1}{10}$ de plus que lors de la comparaison des dimensions du cylindre à la toise de l'académie, d'où il suit que le volume du cylindre, au moment de la pesée, se trouvoit augmenté dans le rapport, de la dilatation que subit le cuivre, par un changement de température de $\frac{1}{2}$ de degré. Ces différentes corrections étant faites, le résultat donne pour le poids du décimètre cube d'eau distillée à 5 degrés $\frac{1}{10}$ de Réaumur, 188167 grains, et pour le pied cube, 644,415 grains, ou 69 livres 14 onces 6 gros 15 grains.

Enfin, les commissaires ont évalué le poids du décimètre cube, en le supposant placé dans le vuide, auquel cas, il acquiert nécessairement une augmentation de poids égale au poids de l'air supprimé, et en supposant de plus que le thermomètre fût au degré de la congélation, ce qui exige au contraire une petite déduction à faire sur le résultat précédent. Ils ont cru, en conséquence, fixer provisoirement, dans cette dernière hypothèse, l'unité des poids, ou le poids du décimètre cube d'eau distillée, à 18341 grains, ou 2 livres 5 gros 49 grains, et le poids du pied cube à 645180, ou 70 livres 60 grains.

Ce résultat que l'on regarde comme très-suffisant pour l'usage indiqué, sera porté à une plus grande précision, lorsque le cylindre aura été mesuré de nouveau dans un plus grand nombre de diamètres et de hauteurs, lorsque la pesée en aura été faite immédiatement dans l'eau distillée au terme de la glace, et à différentes températures, parmi lesquelles on tâchera de saisir celle qui donne le *maximum* de condensation de ce fluide;

et enfin, lorsque le décimètre se trouvera déterminé plus rigoureusement, d'après la mesure du quart du méridien.

Explication des fig. I et II.

- A. Grande table de marbre qui porte toute la machine.
 B. Bloc de marbre fixe, perpendiculaire à la table.
 C. Autre bloc de marbre se mouvant le long de la règle de cuivre D, perpendiculairement au bloc B.
d. m. Règles de cuivre qui retiennent le bloc C, dans sa direction.
 E. Bloc de pierre qui soutient la règle génératrice *g*.
e. Règle de cuivre qui fixe la position du bloc E.
b. b. Bouton qui fixe la position constante de la règle *g*, perpendiculairement au bloc B.
 N. Nonius qui indique sur la règle R, la longueur de la règle *g*, à $\frac{1}{100}$ de lignes.
 L. L. Levier coudé qui rend sensible sur la règle *r*, par le moyen du nonius *n*, les différences des hauteurs et des diamètres du cylindre à $\frac{1}{1000}$ de lignes près.
 V. Vis de rappel pour faire faire au bloc C, de très-petits mouvemens.
 P. Vis de pression pour fixer le bloc C, sur la règle D.
 z. Ressort en spirale qui maintient la pièce mobile *j*, en contact immédiat avec l'extrémité de la règle génératrice *g*.

PARIS. Mars 1795.

HISTOIRE NATURELLE.

Observation sur un Spath fluor cubique de Buxton, en Angleterre, par M. GILLOT.

M. Haüy possède dans sa collection, des petits cubes, parfaitement réguliers, que l'on trouve en Angleterre, près de Buxton. Ils sont opaques, et leur surface est granuleuse, et d'une couleur grisâtre; mais lorsqu'on les fait mouvoir à la lumière, on y voit des indices sensibles de lames situées parallèlement aux faces du noyau octaèdre, comme dans le spath fluor cubique. La poussière de cette substance, jetée sur les charbons ardens, a donné une légère phosphorescence. M. Macie, de la Société royale de Londres, qui en a fait l'analyse, a trouvé que ce n'étoit autre chose qu'un fluat calcaire, mêlé d'une argile ferrugineuse; ensorte que la forme cubique de ces pierres est due au fluat calcaire, dont les molécules en dissolution, dans un fluide chargé de particules limoneuses, ont entraîné cette dernière substance avec elle, et ont formé, par leur mélange, un crystal semblable à celui qui vient d'être décrit. Ces cubes sont toujours isolés; il suit delà qu'on peut dire de ces cubes, qu'ils sont au spath fluor, ce que le grès cristallisé de Fontainebleau est au spath calcaire, à la différence près de la matière hétérogène, qui, d'un côté, est l'argile et le fer, et de l'autre la substance quartzeuse.

Écart de la Nature.

On a présenté à la Société, dans la séance du 7 Mars, un enfant âgé de huit mois, dont le dos, depuis la nuque du col, jusqu'au près de la région lombaire, est couvert de poils diversément nuancés et parfaitement lisses. Les tégumens de cette partie du corps offrent une teinte particulière due à la couleur noirâtre des poils qui les recouvrent;

de même qu'on observe chez les animaux, dont la peau affecte les mêmes nuances que les poils. Le bout des manilles, et quelques parties de la fesse et de la hanche, du côté droit, offrent de semblables taches noirâtres, qui ne sont pas dans ce mouent couvertes de poils.

P H Y S I Q U E.

SOC. PHILOM. La Société a chargé MM. Chappe, Robilliard et Silvestre de répéter les expériences de MM. Galvani et Valli, et de faire de nouvelles recherches sur le fluide singulier, que ces savans ont fait connoître.

M. Berlinghieri, correspondant de la Société, et professeur de physique à Pise, lui écrit, comme de nouvelles preuves de l'identité de ce fluide avec l'électricité, — 1°. que c'est à tort que les physiiciens ont dit qu'il falloit une hétérogénéité dans les métaux qui servent d'armatures et d'excitateurs; qu'il a souvent obtenu des effets, en employant le fer pour conducteur, et très-souvent aussi en employant le fer et l'acier. 2°. Qu'après avoir disséqué les nerfs cruraux d'une grenouille dans toute leur étendue, et les avoir coupés transversalement par le milieu, il les avoit éloignés d'un pouce, en les étendant sur un plan de cristal, et qu'il avoit rempli cette distance par une barre d'argent; alors l'excitateur mis en usage lui avoit offert des effets très-remarquables; mais un morceau de ciré d'Espagne ayant été substitué à la barre d'argent, il avoit détruit la communication et arrêté tous les mouvemens. — Les commissaires ont répété ces deux expériences, qu'ils ont trouvées parfaitement exactes; ils ont observé particulièrement que les armatures et les excitateurs qu'ils ont faits de métaux homogènes, en *étain laminé, plomb de vitrier, fer, ect.* excitoient des mouvemens très-sensibles dans les grenouilles, à l'instant où elles venoient d'être dépouillées; dans cette hypothèse, les effets cessent promptement et reprennent lorsqu'on change le métal d'une des deux armatures ou de l'excitateur.

Indépendamment de toutes les expériences connues dont les commissaires ont déjà répété une grande partie, ils ont constaté les faits suivans, qui semblent n'avoir pas encore été observés. — 1°. Les effets remarqués dans les expériences connues, continuent d'avoir lieu dans le vuide, et les mêmes phénomènes subsistent encore après la rentrée de l'air. — 2°. On a vu que les corps vivans n'étoient pas assez bons conducteurs pour déterminer le passage du fluide; ainsi une personne qui présente ses doigts au lieu d'excitateur et d'armatures, ne produit aucun mouvement; mais si elle arme une de ses deux mains du plus petit conducteur métallique, comme la pointe d'une aiguille, elle excite alors des mouvemens convulsifs très-remarquables. — 3°. Les effets observés sur les animaux à sang froid sont encore plus remarquables dans l'huile que dans l'eau; ils s'observent et se conservent aussi plus long-tems. — 4°. Chaque pièce de métal, quelle que soit sa qualité conductrice, si elle est revêtue d'une surface de mercure, perd sa première qualité, et ne devient conducteur du fluide, que comme toute autre pièce de métal également revêtue de mercure. — 5°. Une lame de verre très-mince, d'un quinzième de ligne seulement d'épaisseur, suffit pour empêcher le passage du fluide, et pour arrêter tous ses effets. — 6°. L'électricité artificielle, appliquée pendant quelque tems directement, détruit dans l'animal la faculté que le contact métallique excite en lui; une décharge d'une petite bouteille de Leyde produit le même effet. — 7°. L'animal posé sur un conducteur chargé d'électricité artificielle, positive ou négative constante, présente les mêmes phénomènes lorsqu'il est soumis aux expériences précédentes. — 8°. Soit l'animal isolé et plongé dans une atmosphère électrique, c'est-à-dire à la distance de deux pieds d'un corps conducteur qu'on électrise, il éprouve de violentes contractions chaque fois que l'observateur, en tirant l'étincelle, dépouille le conducteur de l'électricité qui lui est communiquée.

M. Berlinghieri, dans une de ses lettres à la Société, lui avoit fait part de l'expérience de M. de Volta, d'après laquelle ce savant avoit indiqué qu'en plaçant une feuille d'étain sur la langue, et une pièce d'argent par-dessous, on n'éprouvoit aucune sen-

zation tant que les métaux étoient séparés ; mais si on les rapprochoit jusqu'au contact, on éprouvoit une saveur singulière et très-remarquable. M. Berlinghieri avoit éprouvé une analogie entre cette expérience et celles de M. Galvani, en armant les nerfs de la colonne vertébrale d'une grenouille de la même manière ; les mouvements qui n'avoient lieu qu'au moment du contact, indiquoient la sensation de l'animal. — Dans cette expérience, répétée par les Commissaires de la Société, ils ont observé la saveur très-sensible, lorsque deux métaux différens appliqués aux deux surfaces de la langue, ont été mis en contact ; cette saveur, légèrement acide et quelquefois saline, varie sensiblement lorsqu'on change les métaux ; elle augmente beaucoup, sur-tout lorsqu'une des deux pièces est enduite de mercure, alors elle est vive, et procure une salivation abondante. Le zinc et l'argent produisent aussi un très-grand effet.

Les faits suivans viennent de nous être adressés de Londres, par M. Valli. — 1°. L'opium, appliqué aux extrémités des nerfs, agit plus puissamment que lorsqu'on l'applique à leur origine. — 2°. Les diaphragmes de quatre chevaux soumis à l'expérience sont restés immobiles, tandis que sur les chiens, la contraction de ce muscle ne manque jamais d'avoir lieu. — 3°. M. Valli n'a pu réussir encore à exciter des mouvemens dans le cœur, l'estomac, les intestins, la vessie, quoiqu'en armant les nerfs de ces différentes parties. — 4°. Il a fallu une plus forte charge d'électricité artificielle qu'à l'ordinaire, pour donner des secousses à l'aîle d'un poulet dont les nerfs étoient armés, et qui étoit baigné dans l'huile, tandis que l'électricité native conservoit presque sa première intensité.

ASTRONOMIE.

Observation de la Comète de Janvier 1793, communiquée à la Société, par M. DE LA LANDE.

La Comète de cette année fut aperçue le 10 Janvier au soir, par M. Méchain, occupé près de Barcelone à la mesure des degrés. Elle étoit très-lumineuse, visible sans lunette ; la chevelure avoit près d'un demi-degré de diamètre, elle n'avoit presque pas de queue. A 6 h. 57' du soir, elle avoit 26⁴ d'ascension droite, et 65° de déclinaison près de l'étoile γ du dragon, — Le lendemain, M. Piazzi, astronome de Palerme, en Sicile, l'aperçut aussi par hazard près de l'étoile γ du dragon. Il estimoit le noyau de 2 minutes, et la chevelure de 12'. M. Méchain et M. Piazzi ont continué de l'observer dans la constellation de Cassiopee. Le ciel ayant été couvert à Paris presque continuellement, avoit empêché qu'on n'aperçût cette comète ; mais aussi-tôt que la nouvelle en fut arrivée, M. Messier la chercha avec soin, et quoiqu'elle fût très-petite, il la trouva le 3 Février sur la tête de la baleine, et l'observa plusieurs fois jusqu'au 14 ; mais la lumière de la lune n'a pas permis de la voir plus long-tems ; elle étoit ensuite trop éloignée. — M. de Saron ayant eu communication de ces observations, a calculé l'orbite à-peu-près ; il a trouvé, par cette première approximation, le nœud à 9 signes 15° 12', l'inclinaison de 49° 8', le périhélie, 4 sig. 15° 22', la distance périhélie 9686 dix millièmes de celle du soleil. Le passage au périhélie, 27 Décembre 1792, à 17 h. 4', tems moyen ; à Paris cette comète est rétrograde ; c'est la 31^{me} dont l'orbite ait été calculé, suivant la table qui est dans la troisième édition de l'Astronomie de M. de la Lande.

Soc. PHILOM.

PARIS. Avril 1793.

MINÉRALOGIE.

M. Gillet-Laumont a fait connoître à la Société la découverte qu'il a faite d'une source formant des dépôts analogues à ceux des bains de St-Philippe en Toscane ; cette source est située dans les carrières de pierre calcaire grossière, dites les Cayes de

Soc. PHILOM

Savonières, à trois lieues au sud-ouest de Tours, sur la rive gauche de la route qui conduit à Chinon, immédiatement après avoir passé le village de Savonières. La source, en sortant du banc calcaire, dépose, sur un rocher incliné, un albâtre calcaire, souvent ondulé, quelquefois revêtu de petits cristaux en prismes droits hexaèdres; le dépôt est d'un grain très-fin et d'une blancheur qui ne le cède en rien au plus beau marbre de Carrare; l'eau tombe ensuite dans un petit bassin, à la surface duquel il se forme une pellicule d'environ $\frac{1}{2}$ de ligne d'épaisseur. M. Laumont a reconnu à l'essai que le dépôt et la pellicule étoient de carbonate calcaire. Cette pellicule, analogue à celle que produit la chaux en dissolution, a porté l'auteur de l'observation à penser que la chaux, à l'état caustique, avoit été dissoute par l'eau de la source, et que le contact de l'air la saturant d'acide carbonique, la réduisoit à l'état de carbonate de chaux dans le dépôt et dans la pellicule; il ne doute pas que, par des moyens analogues à ceux qui sont employés aux bains de St.-Philippe en Toscane, on ne pût mouler, dans les caves de Savonières, des bas-reliefs imitant le plus beau marbre.

É C O N O M I E.

Expériences sur la Mélasse.

Soc. PHILOM.

M. Cadet Devaux avoit annoncé, dans la feuille du Cultivateur, qu'en faisant bouillir la mélasse avec de l'eau et du charbon, on lui enlève son odeur et sa saveur désagréables, et qu'on la rendoit par-là, propre à remplacer le sucre dans beaucoup de circonstances.

Procédé.

La Société philomathique a cru devoir répéter l'expérience de M. Cadet; elle en a chargé M. Vauquelin qui a procédé de la manière suivante: il a pris 25 parties de mélasse du commerce, il l'a mêlée avec autant d'eau, et a chauffé; lorsque la liqueur a été prête à bouillir, il y a mis peu-à-peu, en agitant, six parties de poussière de charbon; ensuite il a fait bouillir pendant une heure, en remplissant le vase à mesure qu'il se vidoit par l'évaporation; enfin il a filtré et évaporé la liqueur en consistance de sirop épais.

Observations.

Quelques instans avant l'ébullition de la liqueur, il se produit une effervescence qui a une odeur semblable à celle du lait, coagulé par le vinaigre. Le produit de cette effervescence est de l'acide carbonique dont on expliquera l'origine plus bas.

Résultat.

Il résulte de cette opération, 1°. que la mélasse s'éclaircit; 2°. qu'elle perd un peu de sa couleur; 3°. que sa saveur est adoucie; 4°. que son odeur nauséuse se dissipe entièrement.

Explication des phénomènes.

Pour connoître ce qui est arrivé ici à la mélasse, il faut chercher exactement ce qu'elle étoit avant l'opération, et ce qu'elle est après, et y joindre les connoissances sur la nature du charbon.

La mélasse brute est acide, elle contient un sel calcaire, elle a une couleur brune-verdâtre.

La mélasse purifiée n'est plus acide, elle ne contient plus, ou peu de sel calcaire, si l'on a employé la quantité nécessaire de charbon. Le charbon commun contient du carbonate de potasse.

Or, il est aisé maintenant de concevoir ce qui est arrivé à la mélasse, traitée avec le charbon: les acides maliques et pyromuqueux contenus dans la mélasse s'unissent à la potasse; d'où naît l'effervescence, et d'où ils se forment deux sels plus doux que les acides. Si le charbon est assez abondant, le sel calcaire est décomposé, et il en résulte un autre moins âcre que le premier.

Quant à la clarté et la décoloration de la mélasse, c'est aux molécules spongieuses du charbon que le mouvement de l'ébullition fait parcourir aux différens points de la liqueur, qu'il faut l'attribuer, elles s'accrochent et s'unissent aux matières étrangères qui en troublent la transparence.

Usage.

La mélasse ainsi purifiée, peut servir en place de sucre à la préparation de beaucoup

d'alimens et de médicamens colorés ; elle est bonne dans le café à l'eau et à la crème, dans les crèmes colorées par le chocolat, pour faire des caramels ; c'est sur-tout aux opérations pharmaceutiques, dont presque tous les résultats sont colorés, qu'elle peut servir avec beaucoup d'avantage.

Il n'y a pas de doute qu'on ne l'emploie à beaucoup d'autres usages, lorsqu'elle sera connue dans cet état, de plus de monde.

C H I M I E.

Faits principaux ; extraits d'un mémoire de M. DEYEUX, sur l'analyse de la noix de galle, et de son acide.

Les dernières décoctions de la noix de galle ont une couleur verte, et ne donnent point d'encree avec le sulfate de fer. --- Cette couleur verte est rougie par les acides ; elle est détruite par l'acide muriatique oxigéné, et par la chaleur long-tems continuée. --- L'extrait de noix de galle, obtenu par l'eau, donne à la distillation de l'acide carbonique, des cristaux en aiguilles, ou en lames, qui s'attachent au col de la cornue, de l'eau qui dissout le sel, enfin du gaz hydrogène ; le produit aqueux est acide, il cristallise par l'évaporation spontanée. --- Le carbonate de potasse fait naître un précipité dans les décoctions de noix de galle : ce précipité se dissout complètement dans la potasse, dans les acides les plus foibles, et dans l'alcool. --- La liqueur d'où cette matière a été séparée a une couleur jaune qui se conserve dans le vuide, et qui devient verte à l'air libre ; c'est la même couleur observée dans les dernières décoctions de la noix de galle ; elle ne peut être isolée. --- L'alcool n'enlève point à la noix de galle tout ce que l'eau peut dissoudre, puisqu'après que l'alcool cesse d'agir, l'eau se charge encore d'une matière extractive qui ne décompose point le sulfate de fer. --- Le carbonate de potasse forme un précipité dans la dissolution alcoolique de la noix de galle, et la liqueur qui le surnage a une couleur verte, --- L'éther ne dissout que peu la matière de la noix de galle, même à l'aide de la chaleur ; il acquiert cependant la propriété de précipiter le fer en bleu, et il donne, par l'évaporation, une matière analogue à une résine.

La noix de galle donne à la distillation, 1°. une liqueur claire ; 2°. de l'acide carbonique très-abondamment ; 3°. des cristaux d'acide gallique sublimés ; 4°. une huile légère ; 5°. une huile empyreumatique. Le produit aqueux étoit acide, il donnoit, par l'évaporation, des cristaux semblables à ceux qui se subliment dans le col de la cornue.

Les noix de galle étoient collées les unes aux autres, comme si elles eussent été à moitié fondues.

L'acide gallique est blanc ; il est sous la forme de lames ou d'aiguilles ; sa saveur est acide et piquante, et non astringente comme la noix de galle ; il fait effervescence avec les carbonates ; il décompose les dissolutions métalliques. Il brûle en répandant une odeur aromatique ; cristallisé à l'air pareil pneumatique, il fournit 1°. une liqueur jaune acide ; 2°. une portion d'acide gallique qui se sublime dans le col de la cornue ; 3°. un charbon qui brûle facilement à l'air ; 4°. un gaz plus pur que l'air atmosphérique.

En répétant plusieurs fois de suite cette opération sur le même acide gallique, on parvient à le décomposer entièrement ; cette décomposition a lieu plus promptement ; si on opère sur la dissolution de cet acide, on obtient les mêmes produits que du sel sec, et au bout de cinq à six distillations, il est changé en un autre qui verdit le sulfate de fer.

L'infusion de noix de galle, mise dans une dissolution de sulfate de fer pur, donne une couleur purpurine qui devient bientôt bleue. --- Si l'on fait bouillir la noix de galle avec le sulfate de fer, le gallate de fer se forme plus abondamment et plus promptement ; mais il est mêlé à une portion de résine qui se sépare de la noix de galle, et qui se mêle à cette substance. C'est elle qui se dépose au fond de l'encree et qui la rend boursbeuse ; c'est elle aussi qui s'élève en poussière dans l'opération du baguetage des étoffes et des chapaux teints en noir. --- Le gallate de fer fait effervescence avec les car-

Action de l'eau.

De l'action de l'alcool et de l'éther.

De l'action de la chaleur sur la noix de galle.

Examen de l'acide gallique, obtenu par la sublimation.

De l'action de l'acide gallique sur le sulfate de fer.

bonates alcalins; il s'en sépare, par la chaleur, un gaz plus pur que l'air atmosphérique. — L'alcool lui enlève une portion d'acide gallique, qui lui donne une couleur jaune et la propriété de rougir la teinture de tournesol; ainsi lavé avec l'alcool, il ne fait plus effervescence avec les carbonates alcalins. — Il est dissoluble dans tous les acides; et il brûle sur les charbons ardents à la manière du pyrophore; il donne à la distillation une portion d'acide gallique sublimé, et une liqueur contenant un peu de cet acide en dissolution. — Si l'on fait cette opération sur le gallate de fer lavé, soit avec de l'eau, soit avec de l'esprit-de-vin, on n'obtient que de l'air plus pur que celui de l'atmosphère. — De ces expériences, M. Deyeux a conclu, 1°. que la couleur verte qui se manifeste dans les dernières décoctions de la noix de galle, est la combinaison d'un principe végétal avec l'oxygène, puisque les décoctions renfermées exactement ne prennent point cette couleur. — 2°. Que la matière que les carbonates alcalins précipitent des décoctions aqueuses et spiritueuses de la noix de galle est une espèce de résine particulière qui jouit de cette propriété singulière de se combiner avec l'eau, à l'aide d'un acide. — 3°. Que l'acide gallique peut être amené à l'état de blancheur la plus parfaite, ce que Scheele n'avoit pu obtenir; qu'il est volatil à la manière de l'acide benzoïque, mais beaucoup plus décomposable, puisqu'à chaque sublimation, une partie est convertie en un acide nouveau, qui verdit, la dissolution de fer, en acide carbonique et en gaz plus pur que l'air atmosphérique; qu'il ne diffère de l'acide carbonique que par une proportion plus grande de carbone. — 4°. Que la couleur purpurine qui se forme par le mélange de l'infusion de noix de galle avec le sulfate de fer, est due à la combinaison de la couleur verte de l'infusion rougie par l'acide sulfurique, avec la couleur bleue qui est propre au gallate de fer. — 5°. Que le gallate de fer est une combinaison d'oxyde de fer, de carbone et d'acide gallique, qui y est un peu en excès, et qui rend dissoluble dans l'eau la portion de gallate de fer carboné; que sa couleur noire est due au carbone d'une portion d'acide gallique décomposé par l'air ou par l'oxyde de fer lui-même. — 6°. Enfin que la noix de galle est composée d'un mucilage, d'un extrait, d'une résine nouvelle, d'une couleur verte, d'acide gallique et d'un tissu fibreux; que c'est à cet assemblage qu'est due la saveur astringente de cette substance, et que le principe auquel on attribuoit exclusivement cette propriété, n'existe réellement point.

L'ouvrage entier sera incessamment imprimé dans les Annales de Chimie.

P H Y S I Q U E.

Nomenclature des poids et mesures.

ACAD. DES SC.

L'académie des sciences, après avoir pris connoissance du travail de ses commissaires, pour déterminer provisoirement, et avec une approximation suffisante, l'unité de mesure et de poids, s'est occupée de la nomenclature relative au même objet : elle a d'abord fixé le nom des mesures linéaires dans l'ordre suivant :

Meures.

1°. *Grandes mesures qui appartiennent à la Géographie.*

Quart du méridien évalué à 5,152,450 toises. $\frac{1}{12}$ du quart du méridien, *décade*. $\frac{1}{100}$ du quart du méridien, *degré*. — 2°. *Mesures itinéraires*. $\frac{1}{1000}$... *poste*. $\frac{1}{10000}$... *mille*. — 3°. *Mesures d'arpentage*. $\frac{1}{1000000}$... *stade*. Ce sera le côté de l'arpent. $\frac{1}{100000000}$... *prehe*. — 4°. *Mesures usuelles*. $\frac{1}{100000000}$... *le mètre*; il remplacera l'aune, la brassé, etc. Sa mesure est de trois pieds $\frac{11}{100}$ de la toise de l'académie. $\frac{1}{100000000}$... *le palme*. $\frac{1}{1000000000}$... *le doigt*. $\frac{1}{10000000000}$... *le trait*.

Poids.

L'académie a adopté, pour l'unité de poids celui d'un volume d'eau distillée égal au palme cube. Cette unité portera le nom de livre, poids décimal; elle pèse 2 livres 4 gros 49 grains de notre poids actuel. Les poids décimaux, déterminés d'après cette unité, sont en commençant par les plus considérables : 1000 unités; le *millier* 100 unités; le *quintal*. 10 unités; le *decal*. unité; la livre $\frac{1}{10}$ de l'unité; l'*once*. $\frac{1}{100}$ de l'unité; le *drame*. $\frac{1}{1000}$ de l'unité; la *maille*. $\frac{1}{10000}$ de l'unité; le *grain*.

L'académie a adopté les mêmes noms pour les mesures de liquides et pour celles des grains. L'unité sera la mesure qui contiendrait un volume d'eau distillée égal au palmé cube, ou de même poids que la livre. Cette capacité renferme la quantité de bled nécessaire pour la ration du soldat; elle excède de $\frac{1}{10}$ la capacité de notre pinte. Les mesures de capacité sont, en commençant par les plus considérables, 1,000 pintes, le *tonneau*: 100 pintes, le *septier*; 10 pintes, le *boisseau*: enfin la *pinte*.

Mesures de capacité.

A S T R O N O M I E.

Mesure de la méridienne. Article communiqué par M. DE LA LANDE.

M. Mechain, après avoir mesuré les triangles de la méridienne en Espagne jusqu'à Barcelone, a essayé d'y joindre l'isle de Majorque, qui en est éloignée de 50 lieues; mais les neiges, dont les montagnes sont couvertes, l'ont obligé de différer cette opération. Il s'est occupé d'observations astronomiques à Mont-Jouy, près Barcelone, dont il a trouvé la latitude par une multitude d'observations, $41^{\circ} 21' 44''$, 1, la distance du soleil au Zénith, au moment du solstice, $64^{\circ} 49' 28''$, 5, ce qui lui a donné l'obliquité de l'écliptique $25^{\circ} 27' 44''$, 4; plus petite de $7''$ que celle que M. Cassini a déduite des observations faites aussi avec un cercle entier. Nous sommes étonnés de cette différence dans des observations qui ont la précision d'une seconde: nous tâcherons d'en découvrir la raison.

SEC. PHILOM.

L'académie a autorisé M. Mechain à se rapprocher des frontières de France, pour faire les triangles de l'intérieur, et venir au devant de M. de Lambré et de M. le François, qui continueront depuis Paris, en avançant vers la partie méridionale: ils ont déjà fait onze triangles sur une distance de 62 mille toises.

P R I X.

L'académie vient de décerner le prix destiné à l'auteur de l'ouvrage ou de la découverte la plus utile aux progrès des sciences ou des arts. Ce prix a été donné à M. de Morveau, auquel on doit les deux premiers volumes de la partie chimique de la nouvelle Encyclopédie, ouvrage qui suppose des connoissances très-profondes, des recherches immenses, et qui, tout incomplet qu'il est encore, renferme déjà les articles des principaux objets relatifs à la science. Les autres concurrents qui ont été mis sur les rangs sont, M. Maskelyne, dont les observations astronomiques forment un dépôt également précieux par le grand nombre et par l'exactitude des résultats; M. Bulliard, auteur d'une histoire des champignons de la France, qui répand un grand jour sur cette partie de la botanique, jusqu'alors obscure et peu connue, avec des figures coloriées d'une vérité frappante; M. Arthur-Young, qui a publié un ouvrage très-intéressant sur la culture des différentes provinces de la France; et M. Scarpa, avantageusement connu des anatomistes par un ouvrage qui a pour titre, *Anatomicae inquisitiones de auditu et olfactu*.

ACAD. DES SC.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Histoire naturelle.

M. Silvestre a rendu compte à la Société d'un ouvrage nouveau sur les abeilles fait par M. Huber, ce savant estimable, aveugle, doit à une patience infatigable, et au secours de François Burnens son domestique, qui observoit pour lui, plusieurs faits très-curieux sur les mœurs et l'économie de ces insectes; les faits suivans nous ont paru mériter d'être insérés ici. — 1°. Une suite d'observations et d'expériences délicates ont conduit l'auteur à rejeter toutes les probabilités qui avoient été avancées sur la fécondation des abeilles; il a prouvé que les reines ne s'accouplent jamais dans les ruches, qu'elles s'en

éloignoient pour cette opération, et que lorsqu'elles étoient fécondées elles rapportoient avec elles la partie de l'organe mâle, décrit par Réaumur, et appelé par lui corps lenticulaire : elles s'en défont avec leurs pates à leur arrivée dans la ruche, et ne conservent dans leur vagin que la liqueur séminale dont il est rempli ; cette seule fécondation lui suffit au moins pour deux années. — 2°. Si l'accouplement des reines vierges est retardé au-delà de 20 jours après sa naissance, elle ne pond plus d'œufs d'ouvrières ; tous ses œufs sont de faux bourdons. Lorsque sa fécondation a lieu dans les premiers jours, elle pond pendant onze mois des œufs d'ouvrières, et donne ensuite les faux bourdons nécessaires à la ruche. — 3°. En répétant les expériences de M. Schirach dans les ruches particulières dont nous joignons la figure ici, l'auteur a remarqué que le changement des larves d'ouvrières en larves de reines étoit dû principalement à la nourriture que les abeilles avoient soin de donner à celles qu'elles destinoient à cet état. — 4°. Lorsqu'une reine vient d'éclore, elle se porte rapidement sur toutes les cellules qui renferment des nymphes de son espèce, et les fait périr avec son aiguillon ; ce qui lui est d'autant plus facile, que les cellules royales ne sont jamais hermétiquement bouchées à cause de leur grand évasement. Si deux reines se trouvent ensemble, elles se livrent des combats jusqu'à ce que l'une d'elles soit morte ou sortie de la ruche. — 5°. M. Riems avoit vu quelques ouvrières déposer des œufs ; M. Huber a remarqué que ces abeilles, sortant toujours des cellules voisines des royales, avoient probablement reçu pour nourriture un peu de cette bouillie particulière qui étoit tombée ou qui avoit transudé dans leur alvéole. — 6°. Lorsqu'on prive une ruche de la mère abeille, les ouvrières continuent leurs travaux pendant 24 ou 30 heures sans s'en appercevoir, elles entourent et semblent vouloir emprisonner une mère qu'on y introduiroit ; mais au bout de cet espace de tems de privation le découragement semble les prendre, et elles ne se raniment qu'à la vue d'une nouvelle reine. — 7°. M. Huber s'est assuré que les abeilles sont ovipares ; il a pu compter les anneaux de la larve future à travers la pellicule mince de l'œuf ; il a vu, sous la lentille du microscope, cette pellicule s'ouvrir, se chiffonner, et la larve éclore : il a observé que les reines parvenoient à l'état d'insecte parfait au bout de 16 jours, les ouvrières au bout de 30, et les faux bourdons de 24. — 8°. Les mères ne déposent jamais d'œufs d'ouvrières dans les cellules de faux bourdons ; elles les laissent tomber à terre lorsqu'on ne leur donne que de cette espèce de gâteau, et elles recommencent à les déposer si on leur donne du gâteau à petites cellules. — 9°. Lorsqu'un essaim sort de la ruche, c'est toujours l'ancienne reine qui le conduit, et comme dans l'état naturel il ne peut y en avoir deux à-la-fois dans la ruche, elle laisse toujours en sortant des nymphes de reines prêtes à se métamorphoser. — 10°. Dans le tems des essais, les abeilles empêchent la reine nouvellement éclore de percer avec son aiguillon les nymphes semblables à elles, au lieu que, si par la méthode de M. Schirach, ou par la soustraction de la reine, on a forcé les abeilles à destiner de nouvelles larves à cet état, elles laissent la première sortir de sa coque aussi-tôt que la nature le lui permet, et ne l'empêchent point de détruire les autres nymphes destinées à devenir reines. — 11°. L'amputation des ailes ou d'une antenne n'empêche point la mère abeille de remplir ses fonctions, mais la privation de ces deux antennes semble lui ôter tous les moyens de sensibilité ; elle s'éloigne alors, laisse tomber ses œufs, et ne s'aperçoit pas même si elle passe près d'une autre reine mutilée comme elle : il faut se dépêcher de l'enlever à la ruche. — 12°. Lorsque dans les ruches de M. Huber on veut augmenter en peu de tems la production de la cire à l'époque du plus grand travail des abeilles, il suffit d'intercaler de nouveaux cadres entre ceux qui sont déjà remplis, on peut ainsi, en 15 jours ou trois semaines leur faire construire 5 ou 6 gâteaux neufs : on peut aussi aisément faire deux ruches d'une à feuillet, en glissant deux cadres vuides et fermés entre les deux demi-ruches ; il faut faire cette opération dans un tems favorable, et laisser la partie privée de reine fermée pendant 24 ou 30 heures, ce tems suffit pour décider les abeilles à construire des cellules royales. — Lorsqu'on loge un essaim artificiel dans une ruche à feuillet, il faut avoir soin de fixer quelques petits morceaux de gâteaux dans les cadres, ainsi qu'il est représenté *aa*,

fig. 1 et 4, afin de déterminer les abeilles à suivre cette perpendiculaire, et éviter qu'en bâtissant sur les reinures qui séparent les cadres, elles n'empêchent de les ouvrir facilement. — 14°. Dans la construction des ruches à fenillets, il faut avoir soin de tenir une distance semblable à celle que les abeilles laissent entre leurs gâteaux, c'est à-peu-près 4 lignes, et par conséquent donner environ 16 lignes d'épaisseur aux cadres, et un ponce aux traverses qui soutiennent les gâteaux, *au fig. 1 et 4*; cette précaution est nécessaire pour obliger les abeilles à ne faire qu'un gâteau par cadre, et par conséquent examiner plus facilement leurs opérations.

Fig. 2 et 5, Ruche à fenillets fermée et ouverte.

aa, *bb*. Cadres garnis d'un carreau de verre qui ferment la ruche.

ccc. Ouvertures pour la sortie des abeilles.

Fig. 1, *gg*, *ff* Coupe d'un des cadres.

dd. Traverse qui soutient le morceau de gâteau *aa*.

bbb. Chevilles qui retiennent le gâteau.

Fig. 4. Disposition du morceau de gâteau dans le cadre, vu de profil.

PARIS. Mai et Juin 1795.

HISTOIRE NATURELLE.

Observations de M. ROSSI sur un nouveau genre d'insecte, voisin des ichneumons.

M. Rossi n'a pas fait ce nouveau genre; il indique seulement la nécessité de le faire, il l'appelle provisoirement,

Ichneumon, *vesparum*.

Ater antennis brevibus furcatis compressis; thorace lateribus antice appendiculato.

DESCRIPTE. Totus ater fuliginosus. Caput parvum. Oculi valde prominuli sphaerici. Palpi duo filiformes longiusculi; articulis duobus cylindricis subaequalibus. Antennae breves vix capite longiores in utroque sexu duplici ramo instructae, ramis aequalibus desinens compressis, quasi ensiformibus. Thorax lobo antico in collum veluti protractus et singulariter utrinque ad basin appendiculatus membranula seu pedunculo instar halterum porrecto, cochleariformi; posticè, latior convexus inequalis. Abdomen ferè cylindricum neque petiolatum neque aculeatum. Femora, tibiaeque posticæ depressæ et breviores. Tarsi quatuor fuscii. Alæ quatuor albæ longitudine abdominis.

Habitat in Italiâ.

Cet insecte habite à l'état de larve et de chrysalide dans la guêpe française *vespa gallica*. C'est sous le quatrième anneau de l'abdomen de cette guêpe que se trouve sa chrysalide; sa présence ne nuit pas à la vie de la guêpe, et on rencontre souvent sous les anneaux de leur abdomen les chrysalides dont l'insecte est sorti, sans que les guêpes en paroissent incommodées.

Description de la gemme orientale, par M. HAÛY.

M. Haüy a désigné sous le nom d'*orientale* l'espèce de gemme que l'on appelle communément *rabis*, *Saphir* ou *Topaze d'orient*, suivant qu'elle est d'une couleur rouge, bleue ou jaune. Il est très-rare de trouver cette gemme avec une forme nettement prononcée; aussi n'avait-on jusqu'à présent aucune description fidèle de ses cristaux. Nous donnons ici celle des variétés observées par M. Haüy, en joignant à l'indication des formes les résultats de la théorie sur les lois de la structure.

1. Orientale primitive. M. Haüy a observé cette forme, qui est celle d'un prisme hexaèdre régulier, sur un crystal légèrement jaunâtre, dont la base avoit son diamètre

Soc. d'HIST.
NATURELLE.

Soc. PHILOM.

d'environ 4 lignes, et dont la hauteur étoit de 3 lignes. Ce prisme, divisé parallèlement à ses bases et à ses pans, se résoud en prismes triangulaires équilatéraux, comme on en jugera par la seule inspection de la figure 25, qui représente une des bases. Les petits prismes dont il s'agit sont semblables aux molécules intégrantes; la théorie donne pour la hauteur de chacun d'eux une quantité un peu moindre que trois fois la hauteur du triangle qui forme la base. Ces mêmes prismes étant pris deux à deux, composent des prismes quadrangulaires, et c'est par des rangées de ces derniers prismes que les décroissemens ont lieu dans le passage aux formes secondaires; ce qui ramène la théorie du prisme hexaèdre à celle du parallépipède.

2. Orientale allongée. C'est un dodécaèdre formé de deux pyramides droites hexaèdres, appliquées base à base. L'inclinaison de chaque triangle, tel que *IAS*, sur le triangle adjacent *IBS*, dans l'autre pyramide, est de $159^{\circ} 54'$; ce qui donne pour l'angle au sommet *A* ou *B*, $22^{\circ} 24'$. Cette forme résulte d'un décroissement par une simple rangée sur tous les bords des deux bases du prisme, figure 25, de manière que les faces produites se prolongent en dessus des pans de ce prisme, jusqu'à ce qu'elles se rencontrent.

3. Orientale mineure. Elle diffère de la précédente, en ce que ses pyramides sont sensiblement plus courtes. L'inclinaison du triangle *IBS* sur le triangle *IAS* est de $127^{\circ} 58'$, d'où il suit que l'angle au sommet *M* ou *N* est de 51° ; ici le décroissement est mixte, et a lieu par trois rangées dans le sens de largeur, c'est-à-dire, en allant de *IS* (fig. 25) vers *GF*, de *DI* vers *CG*, etc. Les cristaux qui appartennoient à cette variété étoient rougeâtres.

4. Orientale ennégone. C'est l'orientale allongée, incomplète vers ses sommets, et dans trois des angles solides extrêmes, qui sont remplacés par de petits triangles isocèles, *cqi*, *bfe*, etc. disposés alternativement, ce qui rend les bases ennégones. L'inclinaison de chaque petit triangle, tel que *cqi* sur la base voisine est de $132^{\circ} 18'$. Le crystal d'après lequel l'auteur a déterminé cette variété, est d'une couleur blématique. Les petits triangles qui la caractérisent proviennent d'un décroissement par trois rangées sur les angles *S*, *D*, *G* (fig. 25) de la base supérieure du noyau, et sur les angles inférieurs *K*, *O*, *H*, qui alternent avec les précédens.

A N A T O M I E.

Extrait d'un mémoire de M. VICQ-D'AZIR, sur la manière dont le jaune de l'œuf se comporte dans le ventre du poulet nouvellement éclos.

ACAD. DES SCIEN.

Le poulet nouvellement éclos a été négligé par les observateurs; on sait que le jaune se replie dans le ventre; mais comment s'y place-t-il? A quelle époque disparaît-il? Questions très-importantes, et qui font le sujet principal de ce mémoire.

Les premiers jours de l'incubation sont destinés au développement du cerveau, de la moëlle épinière et du cœur. C'est vers le milieu de ce temps que se montrent le système intestinal et gastrique, auquel le jaune de l'œuf appartient.

Depuis le dixième jour de l'incubation jusqu'au 19^{me}, le jaune excavé dans sa partie supérieure, et servant comme de lit à l'embryon, s'accroît et devient plus fluide. Haller présumoit que le fluide albumineux passoit par des vaisseaux particuliers dans le sac du jaune. M. Vicq-d'Azir n'a point trouvé ces vaisseaux albumineux. Haller a prouvé que la plus extérieure des membranes du jaune est une continuation de la peau du fœtus, et que les deux membranes intérieures sont un prolongement de celles dont est composé l'intestin. Indépendamment des vaisseaux ombilicaux qui, du dix au treizième jour de l'incubation, recouvrent toute la surface de l'œuf, des branches des artères mésentériques moyennes et de la veine porte se répandent sur la surface du jaune. Le jaune arrosé par les vaisseaux propres aux viscères de l'abdomen, appartient plus intimement au poulet que le reste de l'œuf, pour lequel le système des vaisseaux ombilicaux est principalement formé.

C'est par un pédicule que le jaune de l'œuf communique avec le tube intestinal du poulet ; ce pédicule s'ouvre dans une des anses de l'intestin qui s'échappe par l'ouverture abdominale ; son volume, dans son principe, est presque aussi gros que l'intestin ; comme ce dernier s'accroît, le pédicule demeurant le même, on aperçoit bientôt une grande disproportion entre eux.

Suivant quelques physiologistes, le jaune de l'œuf entre à la fin de l'incubation dans l'abdomen ; mais disons avec plus d'exactitude, que cette cavité qui avoit une étendue immense, relativement au corps de l'embryon, se resserre, que ses limites s'établissent, que le jaune cède à l'impulsion de ses membranes, dont les mailles se rapprochent, et sur-tout celles des muscles abdominaux, dont les fibres se contractent, tandis que le mouvement péristaltique des intestins attire vers le centre du mézentère les anses dont le pédicule du jaune est un prolongement ; ajoutons que l'ouverture ombilicale, se rétrécissant et se fermant enfin, le jaune ne fait que se rapprocher des viscères à la nutrition desquels il doit principalement servir.

Le mouvement de pression que le jaune éprouve en se déplaçant ainsi, force une partie de sa substance à couler par la cavité du pédicule ; ce n'est que vers le 19^e. ou le 20^e. jour que le jaune commence à passer dans l'intestin. Vers la fin du premier jour de la naissance, la masse du jaune diminue environ d'un cinquième. M. Vicq-d'Azir a examiné les poulets chaque jour pour observer la diminution progressive du jaune, et l'a fait exactement dessiner. Vers le septième jour, le jaune réduit à une petite masse, se retire tout-à-fait vers les reins ; alors le pédicule s'épaissit, et le ligament ombilical du jaune, long de cinq à six lignes, devient très-délié et se rompt : c'est ordinairement vers le treizième jour que cela arrive.

Le pédicule du jaune ne s'efface jamais tout-à-fait ; M. Vicq-d'Azir l'a trouvé dans des oies, des canards et des poules adultes. C'est vers le milieu du tube intestinal, plus près de l'anus que du pylore, qu'il est implanté.

M. Vicq-d'Azir a aussi examiné le jaune dans l'intestin, et l'a trouvé en grande partie dans la première anse intestinale qui correspond au duodenum, se mêlant au suc gastrique, et subissant, comme les autres alimens, l'action des liqueurs digestives.

Un des moyens le plus propre à faire connoître jusqu'à quel point le jaune de l'œuf est utile au poulet éclos, c'étoit de l'extirper dans le premier jour de la naissance ; M. Vicq-d'Azir fit cette opération sur plusieurs poulets, le premier devint triste, et mourut aveugle le trente-deuxième jour de sa naissance ; le second mourut le vingt-sixième jour dans un état d'tisie. Ces expériences prouvent évidemment que le jaune de l'œuf est absolument utile à la conservation du poulet.

Le poulet a deux conduits artériels, dont le droit se ferme au quatrième jour, et le gauche reste ouvert jusqu'au 6 ou 7^e. jour de la naissance. Le trou ovale existe encore au dix-neuvième, époque à laquelle il commence à s'oblitérer.

Explication des figures.

Fig. 1. Poulet examiné le quatrième jour.

3. 1. 2. 3. Masse du jaune renfermée dans sa capsule propre.

4. Pédicule du jaune qui s'ouvre en *a* dans le conduit intestinal.

z. Sorte de ligament court qui attache le jaune aux parois de l'abdomen, et se perd dans l'ombilic 10 ; il diminue à mesure que le poulet augmente en âge, et n'est presque plus sensible dans la figure 2. z.

s. s. s. L'estomac ou gésier.

7. r. Portion du foie.

7. 8. 9. Circonvolution intestinale dans laquelle s'implante le pédicule du jaune.

Fig. 2. Poulet observé le neuvième jour de sa naissance.

z. Ligament qui attache le jaune à l'ombilic.

3. Capsule du jaune très-diminuée.

4. Pédicule du jaune qui s'implante dans l'intestin.

s. s. s. Estomac.

*Extrait d'une lettre de M. BERNARD, médecin à Rouen, à
M. VAUQUELIN.*

Soc. PHILOM. En préparant un sujet pour des leçons d'angéologie, M. Bernard a observé, 1°. que l'artère cœliaque n'avoit point de trepidé; que l'artère hépatique seule la remplaçoit; que l'artère coronaire stomachique prenoit naissance à la partie supérieure de la mézenterique supérieure; que la splénique tiroit aussi son origine de la mézenterique au-dessus de la coronaire stomachique; 2°. que le tissu cellulaire qui réunit les artères et les veines étoit extrêmement endurci, et ressembloit aux cartilages; 3°. que le système veineux étoit singulièrement affecté; et que les nerfs étoient d'une beauté peu commune.

Le sujet sur lequel ces observations ont été faites étoit jeune; on ignore la maladie dont il est mort.

P H Y S I Q U E.

Soc. PHILOM. M. Larrey, correspondant de la Société, lui écrit, qu'ayant eu l'occasion de faire l'amputation de la cuisse d'un homme dont la jambe avoit été écrasée par une roue de voiture, il a voulu répéter sur l'homme les expériences de Galvani et Valli, mentionnées dans nos précédens numéros; en conséquence il a disséqué le nerf poplité dont il a isolé le tronc jusqu'aux plus petites branches; enveloppant ensuite le tronc de ce nerf avec une lame de plomb, après avoir mis le corps des muscles gastrocnémiens à découvert, il a pris une pièce d'argent dans chacune de ses mains, et lorsque, touchant avec l'une l'armure de plomb, il a mis l'autre pièce en contact avec les muscles, ils ont éprouvé des mouvemens convulsifs très-forts, qui agissoient sur la jambe et même sur le pied. Le docteur Starck a répété avec succès la même expérience. Ces savans ont observé que des morceaux de fer et d'acier ne produisoient pas des phénomènes aussi marqués; les effets ont augmenté considérablement, lorsqu'ils se sont servis d'un stylet d'argent pour conducteur, quoique le membre fût alors devenu presque froid.

A R T S M É C A N I Q U E S.

Bureau de consultation des Arts et Métiers.

M. Montu a présenté un violon harmonique qui réunit les avantages des instrumens à touches et de ceux qui sont à cordes: il joint l'ensemble harmonique des premiers, aux sons prolongés et mélodieux des seconds. La caisse, de trois pieds et demi de long, sur trois de large, renferme deux corps de figure ovale, dont l'un fait l'office de violon, et l'autre de basse; le premier porte onze chevalets, et le second cinq: en tout 58 cordes, dont la plus basse est à l'unisson de l'*ut* du degré le plus grave du clavecin à grand ravalement, et la plus haute donne le *la* au-dessus du *fa* le plus aigu du même clavecin; ensorte qu'il ne s'en faut que de deux notes que cet instrument ait cinq octaves complets. Des vis de rappels avec écrous servent à tendre les cordes par des degrés infiniment petits; enfin un archet sans fin, formé de crins réunis, qui tourne à l'aide d'une roue mise en mouvement par une pédale, et sur laquelle repose une multitude de petits cylindres, fait résonner la corde à mesure que la touche la détermine à s'élever vers lui: le musicien peut, à l'aide d'une pièce de bois que le genou fait mouvoir, augmenter la pression donnée et l'intensité des sons; ce qui lui donne quatre moyens différens d'influer sur les vibrations, et par conséquent de varier son expression. Cet instrument, bien supérieur à la célestine et aux épinettes à crochet, décrites dans la nouvelle Encyclopédie, est susceptible de devenir d'un usage général lorsqu'il aura été porté à la perfection de son exécution. Le bureau a été d'avis d'accorder à l'auteur le *maximum* de la première classe des récompenses nationales, c'est-à-dire, six mille livres.

Extrait d'un Mémoire sur l'analyse du Salsola soda, par M. VAUQUELIN.

Il y avoit parmi les chimistes de l'incertitude sur la présence de la soude dans le *salsola* avant la combustion. Une opération simple a prouvé que cette matière alcaline préexistoit à la combustion du *salsola* ; infusé dans l'eau, il a fourni par l'évaporation une quantité sensible de carbonate de soude. SOC. PHILOM.

Le *salsola* réduit en poudre a une couleur verte jaunâtre, une odeur marécageuse et une saumure salée légèrement alcaline. Il rétablit la couleur du tournesol altérée par les acides. Imbibé d'eau, et abandonné à lui-même à la température de 15 degrés, il noircit, se couvre de mucor, et répand une odeur fétide.

Salsola et acide nitrique. 500 grains de *salsola* pulvérisés mis dans une cornue, à l'appareil pneumatochimique, avec 8 onces d'acide nitrique à 22 degrés à l'aréomètre de Baumé, ont fourni du gaz nitreux, que l'acide a bientôt accompagné jusqu'à la fin de l'opération, mais dans des rapports différens : au commencement, le gaz nitreux, relativement à l'acide carbonique, étoit plus abondant qu'à la fin de l'opération. Il passoit en même tems une liqueur claire et sans couleur qui contenoit de l'acide nitreux, et qui avoit l'odeur de l'acide prussique.

Une portion de cette liqueur saturée avec de la potasse, et mêlée à une dissolution de sulfate de fer, a donné un précipité bleu qui étoit de véritable prussiate de fer. Cette liqueur avoit une couleur jaune de citron, une odeur analogue à celle de l'acide prussique. Il nageoit sur cette liqueur une huile jaune qui s'est ligée par le refroidissement. Dans cet état, elle avoit une couleur blanche jaunâtre moins foncée que celle de la cire ordinaire, mais jouissant d'une ductilité à-peu-près semblable. Elle se dissout dans l'alcool plus abondamment que la cire ordinaire ; elle en est séparée parfaitement blanche par l'eau : elle donne de l'acide sébacique par la distillation, comme la cire ordinaire. Il est nécessaire pour la formation de cette substance, que l'acide nitrique bouille sur la matière végétale, jusqu'à ce que l'on voie des paillettes brillantes nager dans la liqueur.

M. Vauquelin explique ainsi la formation de cette cire. A mesure que l'opération avance, l'acide nitrique se condense davantage, sa température augmente, l'attraction des principes de la plante change pour l'oxygène, le carbone l'emporte sur l'hydrogène, et alors brûlant seul, l'hydrogène devient prédominant, et donne à la matière un caractère huileux.

Il restoit une portion de la matière végétale qui n'avoit pas été décomposée : elle étoit blanche, demi-transparente, et ressembloit à des lamcs de mica. Elle pesoit 50 grains, ou le dixième de la masse employée ; elle avoit une saveur astringente très-forte ; elle rougissoit la couleur de tournesol, quoiqu'elle eût été lavée ; elle s'unissoit aux alcalis, d'où elle étoit précipitée par les acides ; l'alcool la dissolvoit, et cette combinaison étoit troublée par l'eau qui en sépare la matière végétale en molécules brillantes.

Ces propriétés ont fait penser que cette matière est un acide nouveau, formé par l'oxygène de l'acide nitrique et la partie ligneuse du bois. Il donne de l'acide pyroliqueux à la distillation, et il laisse peu de charbon. M. Vauquelin a commencé une suite d'expériences sur cette matière, qu'il espère suivre en détail, et dont il communiquera le résultat à la Société.

La liqueur contient des nitrates de magnésie et de soude, de l'acide muriatique provenant de la décomposition du muriate de soude par l'acide nitrique, et de l'acide nitrique excédant ; elle contient aussi une portion de matière végétale jaune qui est dissoute, et de laquelle les alcalis augmentent la couleur sans la séparer.

On n'a point trouvé de traces d'acides malique, oxalique et acéteux dans cette liqueur restée dans la cornue, comme cela a lieu pour la plupart des matières végétales ainsi traitées.

576 grains, ou une once de *salsola*, mis dans une cornue de verre adaptée à un récipient communiquant à une cloche remplie d'eau par le moyen d'un tube, a donné 1°. quelques gouttes d'un liquide sans couleur; 2°. un fluide jaune; 3°. un fluide élastique composé de gaz hydrogène carboné et d'acide carbonique; 4°. une huile rouge, dont la couleur s'est formée à mesure que la distillation a avancé davantage.

Les fluides élastiques étoient chargés d'une odeur extrêmement fétide, qu'ils ont communiquée à l'eau de la cuve pneumatochimique. L'acide muriatique oxigéné détruisoit sur-le-champ cette odeur, et perdoit aussi la sienne. M. Vauquelin en conclut qu'elle est formée de principes combustibles.

Les fluides élastiques occupoient un espace de 500 pouces cubes; 200 pouces étoient de l'acide carbonique, et 100 pouces de gaz hydrogène carboné.

Le liquide aqueux avoit aussi une odeur extrêmement fétide; il verdissoit fortement la teinture de violettes, et rétablissoit la couleur bleue du tournesol enlevée par un acide.

Le papier bleu du tournesol n'étoit pas attaqué sur-le-champ par cette liqueur; mais il rougissoit au bout de quelque tems, lorsqu'il étoit exposé à l'air: cela indique que le sel ammoniacal que contient le produit est décomposé par la soude qui constitue la couleur bleue du tournesol.

L'acide muriatique oxigéné répandoit une fumée blanche très-épaisse lorsqu'on l'approchoit de ce liquide. La chaux vive y développait une nouvelle quantité d'ammoniacque, et rendoit son odeur beaucoup plus vive.

On voit par-là que non-seulement cette liqueur contenoit une portion d'ammoniacque libre, mais qu'elle en contenoit une autre portion unie à un acide, dont on fera connoître la nature plus bas. Les acides la rendoient laiteuse, et il s'en séparoit quelque tems après une huile jaune dissoluble dans l'alcool. Mêlée à une dissolution d'acétite de plomb, elle forme un précipité de pyrolignite de plomb, d'où l'on peut ensuite séparer l'acide pyroligneux par l'acide sulfurique. Cette liqueur étoit donc une dissolution de pyrolignite d'ammoniacque avec excès de cet alcali, qui avoit agi sur une portion d'huile, et l'avoit rendue soluble dans l'eau, à la manière d'un savon.

L'huile avoit une couleur rouge foncée, une saveur âcre et une odeur très-fétide: elle s'enflamme dans le gaz muriatique oxigéné bien pur; il reste, après sa combustion, une assez grande quantité de carbone.

Ce qui reste dans la cornue a une couleur noire; il fait effervescence avec les acides, et ceux-ci fournissent ensuite des sels de magnésie et de soude. Il se dégage en même tems que l'acide carbonique, quelques atomes de gaz hydrogène sulfuré, provenant sans doute de la décomposition d'une petite portion de sulfate de soude qui existe dans le *salsola*, par le carbone: ce résidu pesoit 5 gros.

Quatre parties de *salsola* en poudre et une partie de potasse ayant été chauffées ensemble, jusqu'à ce qu'il ne se soit plus dégagé de vapeurs huileuses, le résidu lessivé a donné, avec le sulfate de fer, un précipité gris qui est devenu bleu à l'air et par les acides. Cette expérience, dit M. Vauquelin, explique comment il se forme pendant la combustion à l'air libre une certaine quantité d'acide prussique, qui s'unit à l'alcali de la plante, en même tems qu'à une portion d'oxide de fer, et que l'on retrouve dans cet état de sel triple dans les soudes du commerce, et quelquefois dans le carbonate de soude cristallisé.

Le *salsola* répand, en brûlant, une fumée jaune empyreumatique, et la cendre qui en résulte a une couleur grise jaunâtre et une saveur salée un peu âcre; une livre de *salsola* fournit 5 onces 1 gros et demi de cendre.

500 grains de cendres lessivées avec de l'eau distillée, ont donné 18½ grains de sel par l'évaporation de la liqueur. Il étoit composé de carbonate de soude et de muriate de soude, ou sel marin. Pour déterminer la quantité respective de ces deux sels, on les a dissous dans l'eau, et on en a mêlé la dissolution à une dissolution de muriate calcaire; on a obtenu par ce moyen 72 grains de carbonate de chaux, qui donnent 70 grains de carbonate de soude sec, et 150 cristallisé: il reste donc pour le muriate de soude 114 grains. M. Vau-

quelin a préféré cette méthode pour déterminer les proportions de ces deux sels à celle de la cristallisation, qui n'est jamais aussi exacte.

Les 216 grains qui n'ont point été dissous dans l'eau avoient une couleur grise, une saveur légèrement sulfureuse. Cette matière s'est dissoute avec effervescence dans l'acide muriatique; sa dissolution avoit une couleur verdâtre; elle donnoit, avec les alcalis, un précipité blanc grisâtre, qui avoit tous les caractères de la magnésie. Il se dissolvoit dans l'acide sulfurique. et il en résultoit un sel parfaitement semblable au sulfate de magnésie. Comme l'acide muriatique dissout, en même tems que la magnésie, une portion d'oxide de fer qui lui donne une couleur grisâtre, il en a traité une quantité égale à la première par l'acide sulfurique affoibli. Celui-ci a dissous la magnésie sans s'unir au fer, et il a obtenu une dissolution blanche, d'où il a séparé, par le carbonate de potasse, 2 gros 60 grains de carbonate de magnésie, qui répondent à 91 grains de magnésie pure. Ce que l'acide sulfurique n'a pas dissous étoit composé d'une portion de carbone, de silice et de fer.

M. Vauquelin pense qu'il seroit possible d'extraire avec avantage des soudes du commerce lessivées, la magnésie, par le moyen de l'acide sulfurique. Chaque livre de résidu dont on auroit retiré l'alcali donneroit au moins 1 livre 4 onces de sulfate de magnésie, qui vaut 15 à 18 s. la livre, ce qui ne demanderoit que 5 onces 4 gros et demi d'acide sulfurique, qui ne coûteroient pas 5 sols en l'employant foible.

De tous les faits exposés plus haut, M. Vauquelin conclut, 1°. que la soude ou l'alcali existe tout formé dans le *salsola*; 2°. que ce végétal a une grande analogie avec les substances animales, puisqu'il donne de l'acide prussique, une matière huileuse très-voisine de la cire ordinaire, par l'acide nitrique, et qu'il fournit beaucoup d'ammoniaque à la distillation; 3°. qu'il contient une grande quantité de magnésie, et qu'il pourroit, sous ce point de vue, fournir un sujet de spéculation au commerce; 4°. enfin qu'il diffère des autres végétaux, en ce qu'il ne contient ni chaux, ni potasse, et qu'il ne s'en rapproche que par sa partie ligneuse seulement.

PARIS. Juillet 1793.

HISTOIRE NATURELLE.

Extrait d'un mémoire sur la formation de la coquille du *strombus fissurella*, et sur deux espèces analogues à celle-ci; par M. M. ROMAIN COQUEBERT et ALEX. BRONGNIART.

La figure des strombes adultes est souvent très-différente de celle de ces mêmes coquilles dans leur jeunesse. Plusieurs naturalistes l'avoient déjà observé sur quelques espèces de ce genre; le collier des animaux qui habitent ces coquilles, acquiert avec l'âge, des organes qui donnent à la lèvre une nouvelle forme, et ajoutent souvent à ses bords différens prolongemens. Cette observation explique la formation de la fissure longitudinale qui part de la partie postérieure de la bouche du *strombus fissurella*, et s'étend sur presque toutes les spires. Il est probable que le collier de l'animal qui habite cette coquille, et qui n'est pas encore connu, est muni d'une espèce de languette filiforme, qui s'applique sur les spires en laissant transuder de ses faces latérales un suc calcaire analogue à celui de la coquille. Ce suc durcit, et forme une gouttière au milieu de laquelle est logée cette languette. L'animal n'acquiert cet organe que lorsqu'il est adulte; car on trouve beaucoup d'individus de ce même strombe, qui sont tous plus petits que ceux qui ont la gouttière, et qui n'en diffèrent que par l'absence de cette gouttière, et par le peu d'épaisseur de leur lèvre qui n'est point encore formée. Cette même fissure se trouve plus ou moins bien formée dans quelques autres strombes dont la lèvre est accompagnée de prolongemens, tels que les *strombus scorpio*, *millepedes*, *chir.gra*, *fusus*, etc. On la remarque aussi dans deux espèces de strombes fossiles, voisins du *fissurella*:

SOC. PHILON.

nous les regardons comme nouveaux, et nous en donnons ici une description; nous changeons aussi un peu celle que LINNÆUS a donnée du strombe fissurelle.

1. *Strombus fissurella*.

St. testa sulcata, parte media labri integra; labro continuato in carinam fissam longitudinalem. pl. n. 5, fig. 5.

LINN. *Syst. nat. ed. Gmel.* p. 5518, n. 28.

Testa subfusis ornis, varicibus irregularibus notata, apertura elongata, labrum expansum, in parte media integram antice emarginatum, postice in carinam fissam, anfractibus adfixam, apicem curvam, continuatum.

(Not.) *Fissura tantummodo in adultis, brevior in adolescentibus.*

hab. *Mare indico? fossilis frequens ad courtagnon, grignon, etc.*

2. *Strombus fissura*.

St. testa levi labro integro expanso, postice recurvo; Basi in carinam fissam continuato, fig. 4.

Testa fusiformis, apertura coarctata, cauda recta elongata. Labrum integrum planum expansum, postice recurvum, basi in carinam fissam, anfractibus planis adfixam, apice recurvam, continuatum.

hab. *fossilis courtagnon, St.-Germain-en-Laye, rara.*

3. *Strombus canalis*.

St. Testa sulcata, labro in medio emarginato, basi in carinam fissam continuato; cauda brevi incurva, fig. 5.

Affinis St. fissurelle sed minor, et testa subclavata; labrum in medio valdè emarginatum, cauda brevis incurva.

hab. *fossilis ad grignon.*

Extrait d'un mémoire sur la structure de l'hyacinthe cruciforme, par M. GILLOT.

Soc. PHILON.

La forme sous laquelle se présente la substance appelée hyacinthe cruciforme, est celle d'un faux prisme à quatre pans hexagones, surmonté par un sommet tétraèdre à faces rhombes: les arêtes du prisme sont remplacées par des angles rentrants.

Car. géom. inclinaisons respectives des hexagones, fig. 6, $z m o p q x X \omega E o N P$, etc. $= 90^d$ des rhombes $b a m z l e$, $a m o B X \omega = 121^d 57' 56''$ des rhombes $a m z l c b$, $a \omega E L i K = 95^d 23' 2''$. Angles plans de l'hexagone $z m o p q x$; $m = q = 112^d 57' 12''$, $z = o = x = p = 125^d 4' 24''$ du rhombe $a b c l z m$. $a = 72^d 5' 54''$. $b = m = 107^d 54' 6''$.

Les cristaux de cette substance (fig. 6), se divisent: 1°. parallèlement aux rhombes du sommet, ce qui la distingue des zéolithes avec lesquelles on l'avoit confondue; 2°. parallèlement aux hexagones latéraux, ce qui la distingue de l'hyacinthe, proprement dite, dont les coupes latérales interceptent les arêtes du prisme. Les premières coupes ramenées à leur limite, donnent pour forme primitive un octaèdre qui, divisé parallèlement à ses faces, se résoudroit en six octaèdres, plus, huit tétraèdres; mais les secondes coupes soudivisent chaque octaèdre en deux moitiés, et passent entre les tétraèdres qu'elles laissent intacts; ce qui fournit une raison de plus en faveur du tétraèdre considéré comme molécule intégrante.

Il résulte de la structure de cette substance, qu'elle forme une espèce bien distincte dans le règne minéral, comme l'avoit déjà présumé M. Haüy; la manière dont elle se divise semble indiquer qu'elle n'est point une macle; mais c'est à l'observation à confirmer cette dernière assertion.

Soit *ar ng* (fig. 7), la projection de l'octaèdre; si l'on suppose qu'aux points *i, l, e, h*, etc., il y ait des angles rentrants, et que de nouvelles lames décroissantes par une simple rangée autour des quatre angles solides latéraux de l'octaèdre, s'appliquent sur chacune de ses faces, on aura un solide semblable à celui qui est représenté fig. 6.

M. Gillet-Laumont possède dans son cabinet une variété de ce cristal en prisme quadrangulaire

quadrangulaire de la grosseur de 4 lignes sur un sens, et de 5 lignes sur l'autre, sans angles rentrans, avec de nouvelles facettes qui remplacent les arêtes du sommet. Ces facettes résulteraient d'un décroissement par une simple rangée parallèlement aux arêtes qui se réunissent.

É C O N O M I E.

M. Hericart Thury a communiqué à la société une expérience à l'appui de celles que M. Lanery a fait connoître à la société d'agriculture, sur les moyens de hâter la maturité des fruits; il a enlevé, au printemps dernier, un anneau d'écorce de la hauteur de 9 lignes, à trois des branches d'un abricotier-peche en plein vent, dont les fleurs commencent à se développer. Dès le mois de mai, les fruits de ces branches avoient un tiers de grosseur de plus que ceux qui se trouvoient sur les autres, et même au-dessous de l'incision circulaire. Dans le mois de juin, les fruits de deux des branches sont venus à maturité 10 à 12 jours avant aucun autre du même arbre; mais sur 9 abricots, un seul a donné à l'ouverture des noyaux une amande parfaite; les 8 autres n'ont présenté que des embryons informes. Toutes les amandes des autres fruits de l'arbre sont parvenues à l'état de perfection: les fruits ainsi prématurés que l'auteur a goûtés, lui ont paru d'un goût inférieur à ceux qui, sur le même arbre, étoient parvenus naturellement à leur maturité.

Soc. PHILOM.

A N A T O M I E.

Observations sur les organes de la génération des canards, faites et communiquées par M. VICQ-D'AZIR.

Les organes de la génération des oiseaux sont peu connus; cependant il est peu de parties qui méritent plus l'attention des anatomistes. Perrault a fait dessiner les testicules et le commencement des vaisseaux déférens; mais il ne parle pas de l'endroit, ni de la manière dont ces canaux se terminent; ni comment la liqueur séminale est portée des parties du mâle dans celles de la femelle.

Soc. PHILOM.

Le canard est un des oiseaux sur lesquels M. Vicq-d'Azir a particulièrement porté ses recherches: c'est le milieu du printemps, saison de leurs amours, qui est le temps le plus favorable pour bien voir ces parties; les testicules sont alors beaucoup plus gros, et les vaisseaux déférens plus marqués: passé ce temps, toutes ces parties se réduisent à un très-petit volume, plusieurs même disparaissent entièrement.

Les testicules des canards sont très-gros, relativement au volume de leur corps; plusieurs avoient jusqu'à 2 pouces 4 lignes de long, et 14 lignes de largeur; ils sont situés l'un à côté de l'autre, au-devant de la colonne épinière; celui du côté gauche étoit toujours un peu bas que celui du côté droit; leur forme en général est à-peu-près la même que dans les autres animaux.

L'épididyme est situé sur le bord interne et sur la surface postérieure du testicule; on le distingue facilement par sa couleur plus foncée, et par le canal déférent qui en sort.

Le canal déférent sort de la partie inférieure de l'épididyme presque sphérique, descend au-devant des reins, en formant des replis très-multipliés; parvenu vers le milieu des reins, il descend avec les uretères jusqu'au cloaque; là, ce canal ne forme plus de replis, il est entièrement droit, et pénètre dans un muscle creux fig. 8 A B dont l'intérieur est garni de fibres musculaires semblables aux colonnes tendineuses des ventricules du cœur. Ce muscle, qui est propre au canard et à l'oie, renferme une espèce de vésicule formée par la dilatation du canal déférent, de laquelle part un petit conduit ou mamelon qui s'ouvre dans l'intérieur du cloaque, vers la base de la verge, en A A', fig. 9.

La verge du canard D B a une forme tout-à-fait irrégulière; elle est située à la partie

antérieure du cloaque, plus à gauche qu'à droite; on peut y distinguer le corps, le prépuce et le frein.

Le corps de la verge D B n'est pas entièrement renfermé dans le cloaque, il se prolonge derrière le rectum jusque dans le bassin où il forme une petite bosse arrondie, que l'on pourroit prendre pour la bourse de l'abrice: on aperçoit sur la verge plusieurs bosselures très-marquées, lesquelles sont formées par les replis du corps caverneux.

Le prépuce B est formé par la membrane extérieure de la verge qui, parvenue à l'extrémité du corps caverneux, se plisse et présente de légères dentelures.

Le frein ff' est un ligament très-fort qui s'étend du prépuce sur le côté droit du cloaque, à-peu-près dans la même direction que la verge; ce ligament forme une saillie légère dans l'intérieur de cette cavité; entre lui et la verge, est une gouttière f', fig. 9, plus large en arrière et plus étroite en devant, dans la partie postérieure de laquelle viennent s'ouvrir les canaux éjaculateurs A A'; c'est à la faveur de cette gouttière que la liqueur séminale est portée dans les parties de la femelle, peut-être même que dans l'accouplement, lorsque toutes ces parties sont en action, la gouttière dont il s'agit est convertie en un canal parfait.

La verge est composée d'un corps caverneux, fig. 10. qui est beaucoup plus gros vers le prépuce B, et diminue d'autant plus qu'il s'en éloigne; il est ployé en anse, de manière qu'on pourroit alors distinguer une grosse branche B C et une petite C D.

Le corps caverneux est creux dans toute son étendue; il s'insère à un cartilage épais C situé à la partie antérieure du cloaque. Lorsqu'on l'ouvre, suivant sa longueur, on trouve intérieurement une infinité de petites brides dont la direction est plus ou moins oblique; et qui lui donne une élasticité semblable à celle de la gomme élastique.

Il paroît, d'après ces observations, que les organes de la génération du canard diffèrent de ceux des autres animaux; 1°. par l'appareil musculaire qui enveloppe les vésicules séminales; 2°. par la manière dont les canaux déférens s'ouvrent dans le cloaque à la base de la verge; en sorte que cette verge paroît être plutôt un corps destiné à ouvrir le vagin de la femelle pour y laisser pénétrer la semence, qu'un véritable conduit de cette liqueur; la structure musculeuse des vésicules séminales, paroît destinée à donner une plus grande force à l'éjaculation de la semence qui n'est pas renfermée dans un canal; 3°. enfin par la structure singulière du seul corps caverneux que l'on remarque dans la verge.

P H Y S I Q U E.

Observation sur un nouveau phénomène de lumière, par M. DE PARCIEUX.

ACAD. DES SC.

Le récipient avec lequel M. de Parcieux répétoit l'expérience du casse-*vesse*, s'étant brisé, il vit au moment de l'explosion une flamme vive, semblable à l'étincelle électrique: deux petits globes de verre, remplis d'air, qu'il exposa sous le récipient de la machine pneumatique dans l'obscurité, produisirent constamment le même phénomène, lorsque l'air qu'ils contenoient venoit à briser son enveloppe.

Dans le premier cas, la pression de l'air extérieur n'étant plus balancée, le récipient n'en peut soutenir l'effort, il se brise; la couche d'air qui l'environtoit s'y porte avec une grande vitesse, elle se dilate au moment où elle se trouve dans le vuide, et cette dilatation occasionne un précipité. L'air abandonne une partie de l'eau qu'il tenoit en dissolution à l'aide du calorique et de la chaleur qui se dégagent et produisent le phénomène dont nous avons parlé.

Dans le second cas, c'est l'effort de l'air renfermé dans les petits globes, qui, n'étant plus balancé par la pression extérieure, brise son enveloppe, et se dilate alors comme dans le cas précédent.

M. de Parcieux a varié cette expérience de plusieurs manières; il a fait remplir ses globes, les uns d'azote, les autres d'air vital, et il a remarqué constamment que l'air vital donnoit lieu à des étincelles beaucoup plus vives.

Théorème sur la portée des bois, par M. Aubert du PETITPOUART,
capitaine du Génie, communiqué par M. COQUEBERT.

Une pièce de bois qui plie par une cause quelconque, a ces fibres comprimées du côté concave et allongées du côté opposé, et la somme des forces de compression appliquée perpendiculairement à une portion de la surface d'une section fg , fig. 11, est toujours égale à la somme des forces de tension qui agissent de la même manière sur les autres points de cette section. La pièce est au moment de rompre quand la fibre $A \sigma B$, fig. 11, a reçu tout l'allongement dont elle est susceptible, et, pour chaque pièce d'une section pareille, cet allongement extrême est dû à une courbure constante au point de rupture, quelle que soit d'ailleurs la longueur de cette pièce.

Cela posé, M. Aubert compare la résistance d'une pièce de bois, fig. 11, posée par ses extrémités sur deux appuis A, B , avec celle d'une pièce indéfinie qui repose sur une suite d'appuis, tels que A, B , etc., fig. 12, et qui prend une courbure alternativement tournée en haut et en bas. Ces deux pièces sont supposées au moment de rompre sous leur propre poids, ou sous des poids dont elles sont uniformément chargées.

Quatre forces agissent sur une demi-longueur de la pièce fig. 11; la somme des tensions T , la somme de pressions R , qui lui est égale, le poids $\frac{P}{2}$ de la demi-pièce réuni en son centre de gravité, et la résistance de l'appui A qui lui est égale. Considérant les momens par rapport à un poids quelconque, comme C , et réduisant, on a $T \times KL = \frac{P}{2} \times AD = \frac{P s^2 L^2}{8}$. s^2 étant la section, L la distance des appuis,

P la pesanteur spécifique du bois : donc $L = \sqrt{\frac{8 T \times KL}{P s^2}}$ les forces qui agissent sur la partie $A g f h$ de la pièce, fig. 12, sont au nombre de six, $R, T, R', T', \frac{P'}{2}$ et la résistance de l'appui qui lui est égale. $T = T'$, car la pièce est également au moment de rompre en h comme en g ; ainsi, les momens donneront $2 T \times KL = \frac{P'}{2} \times OD = \frac{P' s^2 L'^2}{8}$: donc $L' = \sqrt{\frac{16 T \times KL}{P' s^2}}$, et à cause de $k l$, le même fig. 11 et 12, on a $L : L' :: 1 : \sqrt{2}$.

On sait que les forces des pièces de charpente mises au moment de rompre dans des circonstances semblables, sont en raison inverse des longueurs, ainsi, la pièce fig. 12, réduite à une longueur L , porterait un poids égal à $p s^2 L' \sqrt{2}$, et ainsi sa force seroit à la pièce, fig. 12, comme $1 : \sqrt{2} \sqrt{2} :: 1 : 2$.

C H I M I E.

Extrait d'un mémoire sur l'analyse chimique des conferves, par
MM. LACROIX et CHANTRAN.

La Société ayant chargé MM. Vanquelin, Brongniart, Charles et Romain Coquebert de répéter les expériences contenues dans ce mémoire, l'extrait que nous allons en donner est également pris dans leur rapport et dans le mémoire original. La plupart des faits annoncés par les correspondans de Besançon s'étant trouvés exacts, les commissaires de la Société en ont seulement ajouté quelques-uns.

Auquel des deux règnes organisés appartient les conferves? doivent-elles rester dans le règne végétal parmi les plantes cryptogames, ou peut-on les ranger dans le règne animal, à la suite des polypiens, comme semble l'indiquer les observations de M. Ingenhouz? Telle est la question intéressante qui a occupé MM. Lacroix et Chantran. Pour en trouver la solution, ils ont cru devoir joindre, aux observations microscopiques,

L'analyse chimique, espérant que les produits qu'elle donneroit fourniroient un moyen de plus de prononcer sur la nature animale ou végétale des conferves.

Les deux espèces de conferve qu'ils ont analysées, sont : 1°. la conferve bulleuse (*conferva bulbosa*, Lin.) ; 2°. la conferve pelotonnée (*conferva glomerata*, Lin.)

1°. La conferve bulleuse devient parfaitement blanche dans l'acide muriatique oxygéné.

Traînée avec l'acide nitrique affoibli, elle a produit d'abord une effervescence très-vive. Le mélange étant ensuite distillé à feux doux à l'appareil pneumatique chimique, a donné de l'acide carbonique et de l'azote ; au même appareil, mais à feu nu, on a retiré d'une once deux gros de la même conferve non mélangée d'acide. 1. 10 à 12 pouces cubes de gaz composé d'acide carbonique et de gaz hydrogène carboné ; 2°. une once de pyronucite d'ammoniaque avec excès d'acide, sur lequel nageoit une huile empyreumatique très-âcre. Le résidu produisoit, avec l'acide muriatique, une effervescence vive, et il se dégagait du gaz hydrogène sulfuré mêlé d'acide carbonique : ce qui s'est dissous dans l'acide muriatique, étoit de la chaux.

Une portion de la conferve bulleuse, traitée avec la soude pure dissoute dans l'eau, a pris une couleur brune, a paru se dissoudre en partie, et au moyen du calorique, s'en est dégagée de l'ammoniaque.

L'alcool en enlève à chaud et à froid la couleur verte, et la couleur qui s'y est combinée n'en est pas séparée par l'eau.

2°. Ayant brûlé à l'air libre environ 5 onces de conferve pelotonnée, desséchée à une chaleur douce, on en a retiré, par la combustion complète, 15 gros et demi de cendres d'un gris jaune qui avoient une saveur très-âcre ; ainsi, les conferves donnent plus d'un tiers de leur poids de cendre.

Cette cendre lessivée répandoit par l'évaporation une odeur sulfureuse ; on a précipité d'abord de cette lessive, par l'acide carbonique, la chaux qu'elle contenoit ; ensuite, mettant une portion à part pour qu'elle puisse cristalliser spontanément, on a obtenu des cristaux blancs opaques et parfaitement cubiques, et d'autres qui étoient des solides à 6 pans avec des pyramides à 6 faces, et enfin de petites lames romboïdales ; les premiers étoient du muriate de potasse, et les autres du sulfate de potasse, car ils ne s'effleurissoient point à l'air.

288 grains de ces mêmes cendres ont donné, 1°. 200 grains de chaux vive.

2°. 56 grains d'alumine.

3°. 52 grains d'oxide de fer.

Le sulfate de potasse étoit le sel le plus abondant, ensuite le muriate de potasse, et enfin un alcali dont la quantité étoit trop petite pour en déterminer la nature.

Avec l'acide muriatique il y a eu dégagement d'acide carbonique et de gaz hydrogène sulfuré.

Nous pourrions ajouter un exposé des expériences microscopiques qui ont été répétées à cette occasion ; leur analogie, avec celles du docteur Ingenhouz, qui a fait penser à MM. Chautran et Lacroix que ces substances, en partie animalisées, formoient un passage immédiat entre les deux règnes, ainsi qu'Ingenhouz l'avoit annoncé, n'a pas été confirmée par les commissaires de la société ; ils disent n'avoir pas vu la transformation des filamens en animalcules, qui fonde cette théorie, et que les animaux microscopiques qui se voient dans la liqueur qui contient les conferves, ne semblent pas leur appartenir. Le desir de n'insérer dans le Bulletin que des faits constants, nous fait suspendre les détails de ces observations.

PARIS. Août et Septembre 1793.

HISTOIRE NATURELLE.

Structure des cristaux du sucre, par le C. GILLOT.

La forme la plus ordinaire sous laquelle se présentent les cristaux du sucre est celle d'un prisme à quatre pans terminé par des sommets dièdres. Soc. PHILOM.

Ces cristaux admettent des divisions parallèles aux pans du prisme, et d'autres perpendiculaires sur les précédentes, d'où il résulte, pour la forme primitive, un prisme droit à bases rhombes, et dont les pans sont inclinés entr'eux de $102^{\circ} 53' 20''$ — $77^{\circ} 26' 40''$; cette forme est aussi celle de la molécule. Les bases du prisme sont des rhombes allongés dont le petit côté est égal aux sept dixièmes de l'autre; en sorte que les coupes inclinées ont plus ou moins de netteté, suivant qu'elles se font dans le sens des faces qui ont plus ou moins d'étendue.

Vari. 1. Sucre en prisme à quatre pans, avec des sommets dièdres.

Car. géo. Inclinaisons respectives des pans du prisme, $102^{\circ} 53' 20''$. — $77^{\circ} 26' 40''$; des faces d'un même sommet, $100^{\circ} 9' 50''$; des mêmes faces sur les pans rectangles adjacens, $129^{\circ} 55' 5''$.

Cette variété résulte d'un décroissement par une simple rangée sur deux bords opposés de chaque base de la forme primitive. Ce décroissement donne lieu à deux faces disposées de part et d'autre en forme de toit.

Vari. 2. Sucre en prisme exaèdre avec des sommets dièdres.

Car. géo. Inclinaison des nouveaux pans sur les rectangles adjacens, $116^{\circ} 18' 28''$; des mêmes pans sur les hexagones adjacens, $141^{\circ} 7' 72''$.

Les nouveaux pans qui distinguent cette variété d'avec la précédente, résultent d'un décroissement par une simple rangée, parallèlement aux arêtes aiguës de la forme primitive. Ce décroissement s'arrête à un certain terme.

Vari. 3. Sucre en prisme exaèdre ou tétraèdre, avec des sommets trièdres.

Car. géo. Inclinaison des nouveaux triangles sur le pan adjacent, $140^{\circ} 4' 55''$; des mêmes triangles sur l'arête du sommet, $129^{\circ} 55' 5''$.

Les triangles qui caractérisent cette variété, résultent d'un décroissement par une simple rangée parallèlement à l'un des bords des bases supérieures et inférieures de la forme primitive, qui, dans les variétés précédentes, n'avoient subi aucun décroissement.

CHIMIE.

Extrait d'un Mémoire du C. VAUQUELIN, sur l'acide nitrique considéré dans ses différens états.

Ce mémoire ne contient que peu de faits absolument nouveaux; c'est plutôt par quelques additions aux faits anciens connus sur l'acide nitrique, et par un raisonnement plus conforme aux principes de la doctrine nouvelle, qu'il diffère de ce qu'on savoit auparavant. Soc. PHILOM.

Exp. 1. Il est dit que dans l'expérience de Cavendish, où il électrise le gaz oxygène avec le gaz azote pour former de l'acide nitrique, la présence d'une matière alcaline, terreuse, ou oxyde métallique, est nécessaire pour déterminer la combinaison de leurs bases, et qu'il puisse se former de l'acide nitrique. Il existe là, dit le C. Vauquelin, deux attractions qui agissent dans le même sens, et qui opèrent cette combinaison; l'une porte l'oxygène sur l'azote; l'autre, en vertu de laquelle l'acide qui en provient est attirée par la substance alcaline. Il annonce que quelques personnes sont repoussées par cette manière de raisonner, qui suppose entre deux corps, dont l'un n'existe encore

qu'en puissance, une force déterminée; mais ajoute-t-il, elle n'est que le résultat de l'expérience, et ce n'est qu'en calculant ces attractions, que l'on est parvenu à décomposer une foule de corps regardés comme simples jusques-là.

Exp. 2. Ce n'est au si que par une double force semblable, que l'acide nitrique est formé avec l'ammoniaque et l'oxide de manganèse. Dans l'expérience de Mimer, où il a fait passer cet alkali en vapeurs au travers de l'oxide rouge; l'une d'elles agit sur l'oxigène, qui est pressé de s'unir à l'azote, et l'autre précipite l'acide nitrique sur une portion d'ammoniaque non décomposée. Cela est si vrai, que quelque quantité d'oxide de manganèse qu'on emploie, ou a constamment du nitrate d'ammoniaque, jamais d'acide nitrique pur, et peu d'azote: d'ailleurs, ajoute-t-il, le nitrate d'ammoniaque n'est pas décomposé par l'oxide de manganèse, dont la température n'excède point celle où le nitrate d'ammoniaque se détruit par ses propres principes.

Exp. 3. On n'obtient jamais de gaz oxigène de l'acide nitrique exposé au soleil, qu'autant qu'il est parfaitement blanc. Ce fait s'explique parfaitement bien, en admettant dans cette circonstance deux attractions, l'une entre l'oxigène de l'acide nitrique, la lumière et le calorique; l'autre entre une portion de l'acide nitrique et l'oxide nitreux. Pour donner plus de force à cette assertion, les expériences suivantes ont été faites.

Exp. 4. Au milieu de l'acide nitrique, on a fait passer du gaz oxide nitreux; l'acide bientôt est devenu jaune, en passant successivement par le bleu, le vert, le rouge et l'orangé. Le C. Vauquelin avertit que pour que l'expérience réussisse comme il l'annonce, il faut que le gaz oxide nitreux y arrive très-doucement, et par une petite ouverture; que l'acide nitrique soit disposé en hauteur le plus qu'il se pourra, afin que le gaz soit plus long-temps à le traverser.

Exp. 5. Cette expérience est faite à dessein de fortifier la précédente; elle consiste à dissoudre dans l'acide nitrique foible, du mercure; bientôt on voit la liqueur devenir successivement bleue, verte, par la dissolution de l'oxide nitreux dans la portion d'acide nitrique non décomposé. Jamais la liqueur, dans cette expérience, ne parvient à la couleur jaune, parce que le calorique qui se dégage ne permet pas à l'oxide nitreux de s'y dissoudre en assez grande quantité. Bien plus, la chaleur devient telle à une certaine époque de la dissolution, que la portion d'oxide nitreux qui donne la couleur au commencement, est forcée de se dissiper, et la liqueur reste blanche. Delà le C. Vauquelin fait observer que pour convertir l'acide nitrique en acide nitreux, il faut éviter la présence de la chaleur; en effet, on sait que c'est par ce moyen que l'on décompose l'acide nitreux, et que l'on obtient l'acide nitrique, en chassant l'acide nitreux à l'état de gaz.

Exp. 6. Ayant fait passer dans l'acide nitreux orangé du gaz oxigène, il l'a converti en acide nitrique; par cette opération, l'acide nitreux a passé, en commençant par la partie inférieure, d'abord au vert, ensuite au bleu, enfin au blanc parfait. Le gaz oxigène qui y étoit introduit lentement, étoit absorbé entièrement. L'air atmosphérique produit le même effet, mais le gaz azote qui ne peut être absorbé emportoit avec lui une portion de gaz oxide nitreux qui devenoit rouge à la surface de la liqueur.

Exp. 7. Les corps qui contiennent de l'oxigène à l'état solide ou liquide, et qui n'ont pas avec lui une grande attraction, opèrent sur l'acide nitreux le même effet; tels sont les oxides de mercure, de manganèse, l'eau, ect. Il cite, relativement à ces expériences, des phénomènes très-intéressans, qu'il seroit trop long de décrire ici. La propriété qu'a l'eau de fournir à l'acide nitreux l'oxigène dont il a besoin pour devenir acide nitrique, a fait penser au C. Vauquelin que cet acide pourroit servir à déterminer la quantité d'air que contiendroit une eau.

Exp. 8. Si on n'élève la température de l'acide nitrique qu'à 70 degrés, il n'éprouve aucune altération; mais si on le chauffe jusqu'à l'ébullition, il subit une légère décomposition. Le calorique et la lumière s'unissent à l'oxigène, d'où naît le gaz oxigène, tandis que l'oxide nitreux se combine à une portion d'acide nitrique, et donne naissance à de l'acide nitreux qui se volatilise. On voit que cette décomposition se fait encore ici

en vertu de deux forces distinctes; c'est pourquoi le C. Vauquelin avertit qu'il ne faut pas trop chauffer l'acide nitreux pour le faire passer à l'état d'acide nitrique. Le gaz oxygène et l'acide nitreux que l'on obtient pendant la décomposition du nitrate de potasse par l'acide sulfurique, sont dus à la décomposition d'une portion d'acide nitrique par une forte chaleur : c'est la même chose qui arrive d'une manière encore plus marquée dans la distillation des eaux fortes par le sable et l'argile.

Exp. 9. En mêlant parties égales d'acide nitrique et d'acide muriatique blancs, à la température ordinaire de l'atmosphère, la liqueur s'échauffe, fait effervescence, il se dégage du gaz acide muriatique oxygéné, et il se forme de l'oxide nitreux qui se dissout en grande partie dans les acides et les colores. C'est l'eau régale, ou acide nitro-muriatique que l'on fait par cette opération. Si l'on mêle ces deux acides foibles, ou après avoir été refroidis dans la glace, ou bien saturés d'acide carbonique, les phénomènes enoncés ci-dessus n'auront pas lieu; ils se combineront sans chaleur, sans effervescence, sans couleur rouge, et sans odeur d'acide muriatique oxygéné.

Il s'ensuit que la décomposition de l'acide nitrique par l'acide muriatique n'est pas due, comme quelques chimistes l'ont annoncé, à une attraction plus forte de l'acide muriatique pour l'oxygène; mais qu'elle n'est que le résultat d'une double attraction qui s'établit entre les principes de ces corps; l'une d'elle s'exerce entre l'oxide nitreux et l'acide nitrique, l'autre entre l'acide muriatique, l'oxygène et le calorifique. Cela se démontre par la cessation de la décomposition de l'acide nitrique, aussi-tôt qu'il est saturé d'oxide nitreux.

Exp. 10. Pour appuyer ce qu'avance le C. Vauquelin, d'après l'expérience précédente, il a répété la suivante, qui avoit été faite par les CC. Berthollet et Pelletier; il a mêlé du gaz nitreux avec du gaz acide muriatique oxygéné: ils se sont combinés sur-le-champ, et il en est résulté de l'acide muriatique ordinaire, et de l'acide nitrique. Il n'y a eu aucun résidu fluide élastique. Cette expérience est positive: elle démontre clairement que l'oxide nitreux a plus d'attraction avec l'oxygène, que l'acide muriatique. Il en a tiré une application utile à l'eudiométrie, en donnant un moyen sûr de connoître exactement la pureté du gaz nitreux, qui pourra alors servir à tous les essais possibles, sans apporter d'erreur dans les résultats. On pourra voir dans le mémoire, de combien d'avantages il jouit à cet égard. Cette même expérience sert à expliquer quelques faits qui ne l'avoient pas encore été, ou qui l'avoient été autrement dans plusieurs ouvrages de chimie moderne. Lorsqu'on fait bouillir, par exemple, de l'acide muriatique avec un nitrate quelconque, il se forme de l'oxide nitreux, du gaz acide muriatique oxygéné, et du muriate de potasse. Le C. Vauquelin explique cette décomposition par l'estimation des forces divellentes comparés aux forces quiescentes; et il fait voir que les forces divellentes par leur nombre et leur nature, doivent l'emporter sur les quiescentes. Les affinités quiescentes sont celles qui réunissent l'azote et l'oxygène dans l'acide nitrique, et la potasse au même acide dans le nitrate de potasse (si c'est du nitrate de potasse qu'on se sert). Les affinités divellentes sont celles qui existent entre l'acide muriatique et la potasse, entre ce même acide et l'oxygène, et entre le calorifique et l'acide muriatique oxygéné. Il observe que le contraire auroit lieu, si la température ne s'élevoit pas au-dessus de $10 + 0$. Il est aussi parlé, à la suite de cette expérience, de la dissolution de l'or dans l'acide nitro-muriatique; il fait voir que ce n'est pas en décomposant l'acide nitrique, et en lui enlevant son oxygène, que l'acide muriatique opère cette dissolution, comme il est dit quelque part, puisque nous avons vu que l'oxide nitreux a plus d'attraction avec l'oxygène que l'acide muriatique; mais que la sont deux attractions bien distinctes, savoir celle de l'or pour l'oxygène de l'acide nitrique, et celle de l'acide muriatique pour l'oxide d'or, d'où résulte le muriate d'or.

Voilà quelles sont les choses que l'étendue de notre Bulletin nous a permis d'extraire du mémoire du C. Vauquelin: nous invitons nos correspondans à en prendre connoissance dans les *Annales de Chimie*, où il sera imprimé; nous sommes persuadés qu'ils y puiseront des idées utiles.

ARTS CHIMIQUES.

Méthode de dédoré le cuivre , par le C. VAUQUELIN.

Soc. PHILOM.

Prenez une livre de mercure, dissolvez dans l'acide nitrique à vingt-quatre degrés à l'aréomètre de Baumé, jusqu'à ce qu'il en soit entièrement saturé; alors recouvrez les parties du cuivre qui ne sont point dorées avec le mastic des graveurs, et non autre; plongez-le dans la dissolution de mercure; aussitôt il se recouvre de mercure, qui coule en globules qui se rassemblent au fond du vase. Il faut avoir soin de broser le mercure à mesure qu'il se dépose à la surface du cuivre, afin d'enlever l'or plus promptement et plus exactement. Au bout de deux ou trois heures, l'opération est finie, et il est nécessaire de retirer les lames de cuivre dédorées. Pour s'assurer, avant de les retirer du bain, si l'or est entièrement enporté, on gratte une partie de la lame avec un couteau ou tout autre instrument. Lorsqu'on n'appergoit plus sous le mercure la couleur de l'or, on ôte la lame de la dissolution de mercure; il seroit dangereux de l'y laisser trop long-temps, car le cuivre se dissout, le mercure se mêle à l'or, et tout cela complique l'opération, et entraîne à plus de frais.

On ramasse l'amalgame d'or, on le lave avec de l'eau de fontaine, et lorsque l'eau sort sans couleur, on fait sécher, et on distille dans une cornue de grès; le mercure passe, et l'or reste pur, ou presque pur dans la cornue.

P R I X.

Soc. D'HIST.
NATURELLE.

Nous avons annoncé que la société d'histoire naturelle devoit décerner deux médailles aux auteurs des deux mémoires les plus propres à avancer l'histoire naturelle. Frédéric Hermann, fils du professeur de Strasbourg, a eu la première; Ventenat, membre de la société, a obtenu la seconde.

Le mémoire d'Hermann avoit pour titre, *Nouvelles Observations aptérologiques*: il est le résultat d'un long travail sur cette partie de l'entomologie, peu connue et difficile à observer. Les mémoires qu'il a envoyés à la société traitent particulièrement des genres les plus petits: il a fait un nouvel ordre de la nombreuse famille des *Acarus*, sous le nom d'*Holotra*. Cet ordre est formé de neuf genres; il a décrit un grand nombre d'espèces nouvelles.

Ventenat avoit donné à la société une dissertation sur les lichens; il n'a point établi autant de genres qu'Hoffman. Il a adopté les divisions de Linnæus, leur a assigné des caractères génériques, et leur a donné des noms pris de leurs principaux caractères; il a décrit plusieurs espèces nouvelles, et a mêlé dans sa dissertation une savante et utile critique.

Pinel a communiqué à la société deux observations, l'une sur l'anatomie de l'huître, que nous avons déjà fait connoître; l'autre sur le squelette de la tête d'un jeune éléphant; il s'est particulièrement occupé de la forme générale de la tête de l'éléphant, très-éloignée de celle des autres animaux; il a décrit la situation des sutures qui ne l'avoient point été avant lui: les pariétaux et le coronal sont confondus. Les os incisifs, zigomatiques, et les os propres du nez sont très-apparens; il donne pour destination à l'excavation postérieure de l'os occipital, de recevoir la grande masse des muscles qui doivent soutenir les immenses défenses de cet animal. Pinel a appliqué la géométrie au mouvement des mâchoires, et au calcul de la force et de la grosseur des défenses.

Parmi les autres mémoires qui ont concouru, la société a remarqué celui de Thunberg, qui renferme de courtes descriptions de 541 espèces de plantes du Cap et du Japon; celui de Godefreind, sur la fructification des champignons; ce mémoire présente des observations intéressantes; la société a regretté que les circonstances n'aient pas permis à l'auteur de se mettre au courant des dernières découvertes faites sur ces

des plantes; enfin, une description de 68 nouvelles espèces d'insectes des environs de Pise, par Rossi, parmi lesquelles se trouve le nouveau genre dont nous avons parlé dans les bulletins, numéros 23 et 24.

PARIS. Vendémiaire, an 2 de la République.

HISTOIRE NATURELLE.

Nouveau genre, par le C. VENTENAT.

FURCRAEA. — HEX. MONOG. — Caract. essentialis. — *Calix superus profundè* Soc. PUILON.
fidus, absque tubo (corolla L.) stamina. — *Filamenta sex à basi ad medium obovata, compressa; à medio ad apicem subulata, dimidia longitudine calicid. Stylus trigonus, basi crassior; stigma membranulâ multifido-lacerâ terminatum (1).* — Caract. Naturalis ex descriptione specificâ patebit. — *FURCRAEA GIGANTEA.* — *Aloe Americana viridi, rigidissimo et fetido folio, PIET, dicta indigenis.* Commel. H. Ams. 2 p. p. 55. t. 18. — *Aloe Americana, radice tuberosa minor.* Pluk. 19. t. 258. f. 2. — *Aloe foliis integerrimis patentiusculis aculeo terminatis, radice caulescente.* Hort. Cliff. 152. — *Agave (sævida) foliis integerrimis.* Amoen. acad. 5. p. 22. Dict. p. 57. Jacq. Collect. vol. 2. p. 512 et icon. rar. pl. vol. 2. fasc. 8. — Habitat in Curassao. — *Planta inter liliaceas acile primatum tenens.* — * Descensus. — *Radiculæ numerosissimæ, teretes, intus fibris longitudinalibus albidis compactæ; Juniores extus cinereo-albidæ, oculo armato pubescentes; adultæ omnino cineræ, glabræ, canaliculatæ; crassitie digiti auricularis, Athæwæ odorem spirantes.* — Ascensus. — *Caulis caudiciformis, seu meliùs caudex, teres, erectus, simplex, ramosissimus, cinereus, ramentis veterum foliorum exasperatus.* 18. poll. long. 25. poll. circumfer. — * Frondescentia, — *Folia versùs apicem caudicis, numerosa, in orbes serè digesta, sessilia, subensiformia seu lanceolato-acuminata; exteriora ad basim arcuata, crassissima, succo viscoso et fetido madida, dentato-spinosa, dentibus planis, raris, remotis, rubicundis, horizontalibus, apice uncinatis; extus gibboso-convexa et corrugato-striata; dein rigida, integerrima, concava lateribus inflexis, versùs apicem conniventibus et in aculeum abeuntibus, glabra, punctata, lætè viridia, sub-spongiosa, intus fibris longitudinalibus compactis instructa, procumbentia; 5. ped. long. 5. poll. lat. Folia interiora, suberecta, integerrima, ad oras et apicem rubicunda, exterioribus duplò minorâ; cæteròquin conformia.* — * Inflorescentia. — *Scapus à basi ad medium absolutè teres; à medio ad apicem teretiusculus, subcanaliculatus, erectus, ramosus, nitidus, lætè viridis, dilatè purpurescens, s. punctis rubicundis adpersus, spatthis squamiformibus passim vestitus; suprâ medium in amplam paniculam effusus.* 22. ped. 6. poll. altus; ad basim 10. poll. 4. lin. circumfer. ad medium 7. poll. latitudine sensim decrescente. — *Spathæ circiter 40, alternæ, lanceolato-acuminatæ, versùs basim ad latera ex oppositò erasæ, univalves, extus convexiuscule; intus concavæ, lateribus modicum incurvis, apice in aculeum conniventibus; scapo basi adnatæ, s. semiaimplexicaules, integerrimæ; infimæ pedales, erectæ, foliis interioribus concolores; superiores, successivè breviores, primò virides, patentes, dein emarcidivæ, ferrugineæ, horizontales s. reclinatæ. — Rami è spatthis prodeuntes, alterni, teretes, patentissimi, ramulosi, scapo concolores, paniculam efformantes. In medio scapi 5. ped. et 5. poll. long. crassitie digitali sensim imminutâ. — Ramuli*

(1) Affinis *Agaves*, *L. Bromeliæ*, *L.*; et *Hepidid* Swa. *S. Pitcairniæ* L'Her.

è spathis multò brevioribus, numerosissimi alteri, basi incrassati; cæterum ramis concolores et conformes. 5-6. poll. long. crassitiè penæ aserinæ sensim decrescente. — Flores ultrà millenarium; tres ex eodem puncto prodeuntes, 1-2 abortivis; alteri, pedunculati, albidovirescentes, marginibus niveis, insuavem spirantes odorem. 5. lin. long. 5. lin. lat. (mensura certò definiti nequit, cum anthesis scopam absolutè non sit assecuta). — Pedunculi teretes, glabri, albidovirescentes, sæpius patentes, raro horizontales, bracteati. 5. lin. long. — Bractæ lanceolato-acuminatæ; sessiles, ferruginæ, patentissimæ, singulæ sub singulo pedunculo. — * Fructificatio. — Calix superus (ad mentem L. nullus) juxta Jussieum, supra germem 6 partibus, absque tubo (corolla L.), laciniis 7. exterioribus oblongis, 5. interioribus ovatis; obtusiusculis; planiusculis, æqualibus. — Stamina. Filamenta sex glandulæ calycinæ germinis apicem obtegenti incerta, à basi ad medium crassissima, compressa; à medio ad apicem subulata et acuminata, adscendentia, calyce dimidio breviora. Antheræ oblongæ, incumbentes, versatiles. — Pistillum. Germen inf. rari, oblongum, sensim ampliatum, obsolete triquetrum, nitidum, albido virescens (in effictis pallide sulphureum, et hic est color totius floris) ferè longitudine laciniarum calycis. Stylus trisulcatus, trigonus, angulis rotundatis, erectus, basi crassior, crassitiè sensim attenuatà, longitudine staminum. Stigma membranulâ multifido-lacerâ terminatum s. finbriatum. (obtusum, obsolete triquetrum Jac.) — Pericarpium. Capsulam non vidi; sed procul dubio trilocularis, trivalvis, ut in cæteris. — Hujusce congener eijt.

FURCRAEA CUBENSIS (Agave Cubensis) corollis hexapetalis, foliis ciliato-spinosis. Jacq. Amer. p. 100. t. 175. f. 78 habitat in Cuba. Folia 5-4 pedes longa. Scapus 15. ped. altus, paniculatus. Flores numerosissimi; corolla hexapetala. Planta vivipara. bulbilli obtusi. Quam speciem pro varietate Ag. Mexicanæ habet. La Marck in Diet. Agaves fœtidæ L. fructificationem observans, mirabar tantoperè relictari caracterem genericum. Ecce in manus incidit descriptio Jacq. elegantissimo icone illustrata, cujus hæc sunt verba. « Propter corollam verè hexapetalam, mereretur utraque (nempe A. fœtida et A. Cubensis, ab Agavis Sejungi, novumque consuetudine genus ». Tunc auctoritate celeberrimi professoris Vindobonensis, suadente naturâ, plaudentibus Desfontaines, Jussieu, Furcraeam inter liliaceas introduxi; nomen depromptum à viro quem appellasse (1), laudavisse sat est. Iterùm floret hæc planta in Europâ. Primâ vice, in horto cesareo Schonbrunnensi, mensibus januario et februario anni? . . . « Scapus 52. pedes altus, brachium crassus, supra medium in amplam paniculam effusus; sed nullam post tot florum millia fructum dedit. Hi omnes delapsi sunt unâ cum germinibus; eorumdemque loco successerunt bulbilli ovati, acuminati et sessiles, constantes ex foliolis convolutis, qui junio, spontè decidere cœperunt, tum apti ad numerosam procreandam Sobolem ». Deinde floruit in musæo botanico Parisiensi (anno 1795 juxta veterem stylum). incunte anno secundo æræ gallicæ. Ex catalogo (2) et confirmante Thouin, ab hujusce sæculi principio culta, ne vel levissimam quidem fructificationis spem ediderat. Tandem hoc anno, juvante procul dubio æstivo fervore, erupit scapus, avide in dies se promittens, et florum amplam segetem prænuncians; sed plantâ mense Septembri, frigore correptâ, haud procul abfuit; quin tam grata rei herbariæ amatoribus expectatio, omninò delusa fuerit. In tipidario prospere collocata, vis altrix per aliquot dies iners et quasi effœta, vegetales revocat animos, et in omnes meatus denuò se late diffundit. Decedente Octobri mense, innumeri prodeunt flores, sed nullus anthesis numeris omnibus absolutam est assecutus. E' ramis successivè delapsi plus ve, minus ve, evoluti jacebant; et caracter nunc nullo negotio se prodibat, nunc operose extri-

(1) Professor Chimie in Mus. Paris.

(2) In prælectionibus An. de Jussieu, anno 1723, sub nomine Aloides Americanæ, Scilla foliis amplioribus demonstrabatur.

candus. Unum et alterum assero florem iconi Jacquinianæ haud ità absimilem, novique generis pignus et fundamentum. — Hic tabulam processûs vegetantis scapi sistere juvat; juxtà veterem stylum, ut unius formæ sint numeri; addimus thermometri trinam unaquaque die altitudinem.

Août	9	5 p.	hora 6 matut.	15,5	Hora sec. pomer.	22,5	Hora 10. serot.	18,5
	11	7	15,0	10 mat.	16,5	19,5
	14	1	18,5	1 ½ pomer.	25,9	20,9
	16	10 p.	12,2	2 pom.	21	17,5
	17	2	15,4	21	16,5
	20	3	11,5	21 ½	12,5
	22	4	15,4	1 pom.	25,1	20,5
	25	5	12	2 mat.	26	19 ½
	27	6	15	2 pomer.	21 ½	17 ½
	28	6	10	21	17,5
	30	7	10	22,5	18,5
	31	8	12,4	19,2	14,9
Sept.	2	9	14,6	16,9	15,2
	4	9	11	17	15,8
	7	10	11,9	16,1	14,2
	9	11	10 ½	19,5	15,5
	11	12	6	19,5	17,5
	13	15	14,2	2 pom.	19,2	17
	14	14	12,8	19,6	18
	16	14	9	15,5	12,5
	18	15	12,8	1 pom.	17,5	16,8
	20	16	1	14,9	10
	23	18	0	10	10,1
	25	16	10	15,2	12
	26	16	7	8,8	1 ½ pomer.	14,4
	27	17	4	7,6	12,5
	28	17	10	7,4	2 pomer.	15
	29	18	5	8,5	15,9
	30	18	7	10,6	14
Oct.	5	19	8	15,5	12,8
	4	19	2 t. 6 ½ ma.	11	1 ½ pomer.	15,6
	11	20	2	10,2	2 pomer.	18
	13	21	14,4	5 pomer.	18,5
	15	21	7	12,4	1 ½ pomer.	15
	22	22	2	6	2 pomer.	15,7
	25	22	6	7 ½	11,8

PARIS. *Brumaire et Frimaire, an 2.*

PHYSIQUE VÉGÉTALE.

Au premier coup-d'œil, il semble qu'une des différences les plus remarquables entre les animaux errans sur le globe, et les végétaux fixés à sa surface pour y prendre leur nourriture, est l'immobilité apparente de ceux-ci, et leur défaut d'irritabilité. Aux yeux d'un observateur attentif, cette distinction se perd dans des nuances qui multiplient les analogies entre des êtres qui paroissent d'abord fort dissemblables.

Soc. d'hist.
NATURELLE.

Mais ce qui achève de détruire cette distinction, ce sont les mouvemens non périodiques qui ont lieu, principalement dans les feuilles d'un grand nombre de plantes. Ces mouvemens ne répondent pas seulement aux périodes de la végétation, à l'action du soleil sur différentes faces des plantes, à l'influence des différentes heures du jour sur leurs organes, les contractions des feuilles de plusieurs plantes du genre des *mimosa* à l'approche des corps extérieurs, la promptitude avec laquelle toutes les parties de la sensitive (*mimosa pudica*), se retirent au moindre contact; le piège que les feuilles du *dionaea* semblent tendre aux insectes qui s'y reposent, annoncent un genre d'irritabilité qui rapproche sensiblement la vie végétale de la vie animale.

Un mouvement aussi singulier dans son genre, mais totalement différent de ceux-là, est celui des folioles latérales de l'*hedysarum gyrans*.

Plusieurs naturalistes se sont occupés à l'observer; et l'expression de *gyrans* peint assez bien le mouvement de rotation que ces petits organes exécutent plus ou moins promptement aux côtés de la feuille totale dont ils font partie.

Linneus le fils, et Broussonnet ont donné une idée succincte de ces phénomènes; l'un dans son supplément aux ouvrages de son père. . . . ; l'autre dans un mémoire lu à l'académie des sciences en 1785, et imprimé dans le volume de 1784, (anachronisme fréquent dans les collections académiques), page 619.

Cels, Silvestre et Hallé se sont proposés de faire une suite d'observations et d'expériences sur cet objet en particulier, et en général sur les mouvemens des végétaux qui ne paroissent pas dépendre des périodes ordinaires de la végétation. Ils ont commencé cette année par observer l'*hedysarum* dans les jardins de Cels.

Voici comment ils décrivent le mouvement gyrotoire des folioles latérales de cette espèce d'*hedysarum*. « Les folioles latérales de l'*hedysarum gyrans*, exécutent sur les » côtés de la feuille totale, un mouvement de rotation, composé, 1°. d'un mouve- » ment *ascendant* qui se fait en avant et en dedans de la feuille, c'est-à-dire, entre » le pétiole commun et la tige; 2°. d'un mouvement *descendant* qui se fait en arrière » et en dehors, par la combinaison de ces deux mouvemens successifs; le sommet de » la foliole décrit une ellipse sur le côté de la feuille ».

De la suite de cette description, il résulte que le plan de l'ellipse est incliné à l'axe de la feuille, de manière que son sommet supérieur s'en rapproche, et son sommet inférieur s'en éloigne. Enfin les auteurs terminent leur description par ces mots: « la » révolution de la foliole peut être considérée relativement à la feuille totale, à-peu- » près comme le mouvement de rotation du pouce de la main d'un homme, relative- » ment à l'axe de sa main ».

Le centre de mouvement est dans le milieu du pétiole propre qui contient la foliole gyraute; il ne répond à aucune articulation sensible.

Dans l'ellipse que décrit la foliole, le mouvement *ascendant* se fait lentement; le mouvement *descendant* est très-rapide. La progression la plus lente est aux sommets de l'ellipse. De toutes les influences extérieures, il n'en est point qui agisse plus évidemment sur le mouvement de l'*hedysarum*, que celle de la chaleur, jointe à l'humidité, et la promptitude avec laquelle ce végétal exécute ses mouvemens, paroît s'accroître avec le degré de chaleur de l'atmosphère.

L'eau froide versée sur la plante, au moyen d'un arrosoir, en a arrêté les mouvemens, et la vapeur de l'eau chaude les a rétablis.

De quelque manière qu'on mutilé la feuille, le mouvement gyrotoire n'est aucunement dérangé, tant que le pétiole reste entier. La feuille étant détachée de la tige par la base de son pétiole commun, les folioles continuent leur mouvement pendant plus de deux heures après cette séparation; et dans le commencement, il n'en paroît même aucunement retardé.

Enfin, voici comment Cels, Silvestre et Hallé terminent le reste de leurs observations:

Il est prouvé, 1°. que le mouvement des folioles latérales de l'*hedysarum gyrans* est un mouvement de rotation.

- 2°. Que sa direction est constante.
 3°. Que le tems dans lequel il l'exécute est variable.
 4°. Que toutes les portions de la circonférence qu'il décrit ne sont pas parcourues avec des vitesses proportionnelles.
 5°. Qu'il est sujet à être modifié, c'est-à-dire, accéléré ou retardé, suivant quelques influences extérieures, dont la plus remarquable paroît être, jusqu'à cette heure, celle de la chaleur jointe à l'humidité.
 6°. Que le mouvement des différentes folioles de la plante, et des folioles d'une même feuille, n'a ni correspondance, ni isochronisme.
 7°. Que le mouvement de la foliole est indépendant, et de l'intégrité de la feuille dont cette foliole fait partie, et de l'intégrité de la foliole même, et indépendant même de la plante à laquelle la feuille est attachée.
 8°. Qu'il s'exécute par des puissances qui existent dans la foliole même, et particulièrement dans le pétiole de cette foliole; que le centre en est spécialement dans le milieu de ce pétiole.
 9°. Que la mobilité consiste dans une inflexion de la substance de ce pétiole, et non point dans un mouvement articulaire, comme cela a lieu dans la plupart des légumineuses, et même dans la foliole terminale de l'*hedysarum*. Voy. les fig. 1, 2, 3, 4 et 5, pl. F.

ARTS ET MÉTIERS.

La citoyenne Masson a présenté un moyen par lequel elle est parvenue à refondre le papier écrit et imprimé. L'acide sulfurique dont elle se sert pour le papier écrit, a déjà été employé; quant au papier imprimé, voici son procédé: elle le met par feuilles dans une cuve remplie d'eau de rivière; après douze heures de macération, elle décant l'eau, colorée par la colle que cette eau a dissoute: le papier exprimé est mis sur le feu, dans une grande chaudière, avec une suffisante quantité d'eau pour former une pâte claire. La citoyenne Masson y fait dissoudre deux livres et demie de potasse par rame de papier, et remue le tout avec un bâton pendant une heure d'ébullition; la liqueur devient noire et épaisse par le repos; elle perd sa saveur alkaline, et la pâte, après avoir été lavée à grande eau, offre une substance blanche, qui, passée sous la presse et portée ensuite à la cuve, se débarrasse dans l'eau du reste des parties colorantes, et enfin se divise au point de présenter une substance susceptible de former du papier très-blanc, qui a conservé tout le nerf nécessaire. Struve avoit déjà annoncé quelque chose d'assez semblable à ce procédé; mais son ouvrage, écrit en langue étrangère, paroissoit peu connu en France, et son procédé n'y avoit pas été pratiqué.

BUREAU DE
CONSULTAT.

PARIS. Nivôse et Pluviôse, an 2.

HISTOIRE NATURELLE.

Observations sur une espèce de conferve peu connue, par les
 CC. ROMAIN et CHARLES COQUEBERT.

Le célèbre Muller a donné, dans l'ouvrage intitulé: *Flora Danica*, (pl. 885.) la figure d'une espèce de conferve qu'il paroît avoir vue le premier, et qu'il nomme *Conferva jugalis*. Il dit ne l'avoir trouvée que dans un petit lac des environs de Copenhague, où même elle est peu commune. En nous occupant, l'été dernier, de ramasser des conferves pour répéter les expériences des citoyens Lacroix et Chanterans sur ces plantes, nous avons eu le plaisir de trouver la *conferva jugalis* dans une des

SOC. PHILOM.

mares de la Garre. Elle est à filamens très-simples, dont les articulations ne sont visibles qu'au microscope, d'un verd tendre très-agréable à l'œil. On la trouve à la surface de l'eau, parmi une autre espèce de confève, qui est celle que Muller nomme *conferva nitida*, et que les auteurs avoient confondu avec la *conferva rivularis*, dont elle diffère cependant beaucoup, en ce que ses filamens sont moins forts, moins longs et plus soyeux, et qu'elle ne tient pas, comme cette dernière, au fond des eaux courantes; mais qu'elle flotte sur la surface des eaux stagnantes. Ce qui distingue d'une manière bien particulière la *conferva jugalis* de Muller, c'est la manière dont les filamens sont conjugués, ou, s'il est permis de le dire, accouplés, deux, trois et même quatre ensemble, au moyen de tubercules ou mamelons qui sortent des filamens, ainsi qu'on le distingue parfaitement au microscope, et que le représente la figure qu'on voit dans la *Flora danica*. V. fig. 11. Les filamens eux-mêmes sont des tubes transparents et sans couleur, traversés à distances égales par des cloisons ou diaphragmes. Les phalanges ou interstices sont remplis de globules verdâtres, extrêmement petits, disposés en spirale. V. fig. 7 et 8. En observant attentivement ces filamens accouplés. Rom. Coquebert a reconnu que les globules verts contenus dans ces interstices passaient d'un des filamens dans l'autre, par les mamelons qui établissent entre eux une communication. Il a vu, et c'est ce qu'on aperçoit aussi dans la figure de Muller, qu'un des filamens donnoit, et que l'autre recevoit dans toute sa longueur; de sorte qu'un des filamens fait constamment l'office de mâle, et l'autre l'office de femelle. Ce tube mâle étant ainsi vuide, et les globules verts accumulés dans le tube femelle, les spires de ce dernier se contractent et forment un amas ovoïde. (V. fig. 10 et 11.) une petite boule d'un verd extrêmement foncé, qui a un diamètre un peu moindre que le tube qu'il renferme. Cette petite boule peut exister séparée du tube. V. fig. 7, 8 et 9. Dans le courant de juillet, Romain Coquebert a vu sortir de cette boule, qu'on pouvoit regarder comme la graine, ou si l'on veut, comme l'œuf de la confève, une petite confève semblable à celle d'où elle procède, et ayant son tube rempli de spires de la même forme.

Il est à désirer que les savans veuillent bien répéter et suivre ces expériences, qui promettent des résultats intéressans.

P H Y S I Q U E.

LUREAU DE
CONSULTAT.

Le citoyen Oreinecke a construit un appareil avantageux à tous les arts, dans lesquels l'eau en ébullition est un des agens essentiels de l'opération; son utilité consiste dans une grande économie, tant des frais de construction, que de la consommation des combustibles.

Les principes suivant lesquels cet appareil est exécuté étoient déjà connus; ils avoient été mis en pratique séparément dans différentes constructions; mais ils n'avoient jamais été réunis, ni appliqués aussi utilement que le propose aujourd'hui ce citoyen.

Ils se réduisent à deux conditions principales :

L'une est de placer le fourneau au-dedans de la chaudière, au milieu même du liquide qui doit être échauffé, de manière que la chaudière et le fourneau ne fassent qu'un seul et même appareil; l'autre est de former la chaudière avec les substances les moins conductrices de la chaleur, afin qu'elles en laissent échapper la moindre quantité possible.

La première condition se rencontre plus ou moins complètement dans des appareils déjà connus; les chaudières à laver la vaisselle, les bouillottes anglaises à cylindre, les cylindres des baignoires, ne sont autre chose que des fourneaux placés au milieu du vaisseau qui contient le liquide qu'on veut échauffer. Mais avant tout cela, et mieux que tout cela, la machine à distiller l'eau de la mer remplissoit cette condition avec un grand avantage: elle consiste dans un canal horizontal placé au centre du fluide, d'un bout à l'autre du vase qui le contient, et servant de fourneau au

centre de la machine. La première idée en vint à un capitaine de vaisseau anglais; elle lui fut suggérée par la nécessité. En 1777, Gautier, médecin de la marine, donna la description d'un alambic dans lequel le réchaud se trouve au milieu de l'appareil distillatoire. On en trouve la figure et la description dans le troisième volume des machines approuvées par l'académie des sciences, page 149. Une machine d'un effet semblable a été gravée en 1740, dans la traduction d'un ouvrage anglais de Hales, intitulée : *Instruction pour les Mariniers, contenant la méthode de rendre l'eau de la mer potable*. Il y a à-peu-près vingt ans que le citoyen Poissonnier a perfectionné cette machine, et l'a rendue praticable à bord des vaisseaux. En 1778, le citoyen Baumé, dans un mémoire inséré dans le Journal de Physique (mois de juillet même année), a proposé l'application de cette méthode à la distillation des eaux-de-vie, et l'appareil y est gravé n°. 5. Le citoyen Oreinecke avoit déjà communiqué le plan de son appareil à M. Chambertin, pour être exécuté à la manufacture de sulfate de fer d'Urzel, sur la route de Soissons à Laon, quand on voyoit à Montcenis, en 1786, un appareil formé d'une grande chaudière en tôle, au milieu de laquelle étoit placé un tuyau horizontal dilaté pour servir de fourneau.

Pour ce qui est de la seconde condition, qui est de former les corps contenant, de substances peu conductrices de la chaleur, ou au moins de les en revêtir, on en a des exemples, 1°. dans les pompes à feu, où le tuyau qui contient l'eau en vapeurs est enveloppé de matières non-conductrices, comme de l'étoüpe, de la filasse, etc. 2°. Dans la construction de certains fourneaux, où dans l'épaisseur des parois, tant du fourneau que de la cheminée, on ménage un espace qu'on remplit de poudre de charbon, qui est également un mauvais conducteur de la chaleur; d'où il résulte à l'intérieur une augmentation de chaleur considérable, parce qu'il s'en fait moins de déperdition.

On ne s'étoit pas avisé de combiner cette double expérience, et d'obtenir par ces avantages réunis, un effet infiniment utile par l'économie qui en résulte : Oreinecke l'a fait.

Non-seulement il unit le fourneau et la chaudière, en plaçant le premier au-dedans de la seconde, mais il construit sa chaudière en bois. C'est une cuve faite de douves assurées par un tonnelier, et cerclées en fer. On la laisse nue, ou on la revêt intérieurement, selon le besoin, en tels métaux que l'on juge convenables. Il en a fait les premiers essais en 1785, à Berlin, dans des expériences faites devant M. de Castillon, de l'académie de cette ville; en France, comme il a été dit, à la manufacture d'Urzel; et à Londres, dans une manufacture de chapeaux. Cependant, en 1787, un ci-devant comte de Bacon présenta précisément la même construction, et obtint un privilège exclusif, d'après un rapport favorable et des expériences très-concluantes faites par les commissaires de l'académie des sciences.

Une des difficultés de cette construction consiste dans la jonction des différentes parties du fourneau avec la chaudière, avec laquelle ce fourneau ne fait qu'un seul corps. Le citoyen Oreinecke l'exécute de manière que dans aucune de ses parties, le fourneau ne soit en contact immédiat avec le bois de la chaudière, et qu'il en soit toujours séparé par une lame du liquide contenu. Pour cela, les ouvertures de la cuve sont d'un plus grand diamètre que les ouvertures ou tuyaux par lesquels le foyer ou le cendrier communique au dehors. A ces endroits, ces tuyaux sont garnis d'un collet courbé qui joint en dehors la chaudière, et s'y attache hermétiquement, en interposant dans le lieu de la jonction un corps susceptible de dilatation et de compression, comme le liège, le cuir, etc.

La cheminée peut être, suivant le besoin, contournée au-dedans de la chaudière, pour multiplier les communications de la chaleur. Le cendrier peut être placé, soit hors de la chaudière, s'ouvrant perpendiculairement à son fond, soit au-dedans, s'ouvrant dans une direction horizontale, selon des considérations particulières apprécées par l'auteur.

Oreinecke a aussi appliqué ses principes à la construction des appareils distillatoires ;

il propose d'en faire les chapiteaux en bois, et de les doubler en métal. Alors le réfrigérant se met hors de l'appareil, et consiste en un tuyau de métal entouré d'une colonne d'eau, contenue dans un cylindre de bois : c'est une espèce de serpent. Par là on évite la chute des gouttes refroidies, qui dans les autres appareils, où le réfrigérant est adapté au chapiteau, tombent en partie dans la cucurbit, y opèrent un refroidissement dans le liquide qu'on distille, et augmentent proportionnellement la dépense des combustibles. On épargne aussi la grande dépense qu'entraînent les chapiteaux faits entièrement de métal.

Tous ces détails sont exposés et appréciés dans un mémoire remarquable par sa clarté et sa précision.

La multitude des applications dont est susceptible cette construction, soit pour les ébullitions, soit pour les appareils distillatoires, ont déterminé le bureau de consultation des arts et métiers à accorder provisoirement à l'auteur le *medium* des récompenses nationales de la première classe, se réservant d'augmenter cette récompense quand l'exécution en grand aura confirmé les espérances que font concevoir les succès déjà obtenus.

On est occupé en ce moment à construire en grand, à l'Arsenal de Paris, un appareil à la manière du citoyen Oreinecke.

Voyez la figure 1^{re}. planche

A. Cuve ou chaudière faite de douves assemblées et cerclées en fer *aaa*.

B. Fourneau central avec le cendrier horizontal *C*, ouvert hors de la chaudière en *c*, comme le foyer l'est en *D*.

E. Cheminée qui sort de la chaudière, après avoir passé dans le liquide qui y est contenu.

F. Espèce d'auge ou de cuve allongée, où le tuyau entre au sortir de la chaudière plongé dans l'eau.

G. Robinet par lequel l'eau de cette auge échauffée par le tuyau, est versée dans la chaudière, pour la remplir à mesure que l'évaporation se fait.

hh. Endroits où les issues du fourneau joignent la chaudière, de manière à laisser entre le bois et le métal une lame de liquide.

Nota. Quand le cendrier est vertical, il s'ouvre par le fond de la chaudière, qui alors est plus échauffée, et l'on met au-dessous un vase plein d'eau, pour recevoir les cendres et les petits charbons.

PARIS. *Ventôse et Germinal, an 2.*

HISTOIRE NATURELLE.

SJC. PHILOM.

François-Pierre-Nicolas Gillet, se trouvant l'été dernier dans le département de la Dordogne, prit des informations relativement à l'oxide de manganèse connu dans le commerce sous le nom de pierre de Périgueux. Il reconnut bientôt que cette substance ne se trouvoit point dans les environs de la commune dont elle porte improprement le nom, et qui n'est entourée que de terrains calcaires. Il apprit qu'elle se trouvoit à huit lieues de Périgueux vers St.-Jean-de-Colle, dans le district d'Exideuil, canton de Thiviers. Elle est particulièrement abondante au hameau de Saquet, dépendant de la commune de St.-Martin de Fresseingas. S'étant rendu dans cet endroit, il la trouva répandue sur les terres labourées, et dans les vignes en petits morceaux d'une dureté moyenne, de couleur de rouille à l'extérieur, brune ou d'un noir violet à l'intérieur. Lorsqu'on en desire une plus grande quantité, on fait des fouilles de quelques pieds de profondeur

profondeur dans une terre argilleuse jaunâtre, mêlée de beaucoup de jaspe jaune, tendre, à l'état de Pechstein quelquefois parsemé de dendrites noires élégantes, formées par le manganèse, on l'y trouve en rognons à-peu-près de même que les mines de fer de transport. Le C. Gillet y a rencontré une masse de Pechstein jaunâtre, enveloppant un beau groupe de manganèse en stalactite mamelonnée et tendre. Il en a rapporté quelques morceaux qui offrent le velouté le plus agréable. Il s'en trouve du poids de plusieurs livres.

Le lieu où se trouve cette mine de manganèse, est élevé et situé au passage du calcaire au gneiss, qui touche aux granits.

Tout ce qui l'environne du côté du nord et du couchant est de Gneiss. Le terrain calcaire le borne au midi. Il paroît que le manganèse affecte volontiers cette position. Dans le pays, on le connoît sous le nom de pierre de couleur, soit à cause de sa couleur d'un brun violet, soit à raison de l'usage qu'en en fait dans les verreries. Cet arondissement étoit dans la dépendance des moines de l'abbaye de la Peyrouse, qui s'étoient réservés l'exploitation exclusive de ce minéral, et ne permettoient pas même aux habitans de le ramasser dans leur propre champ. On le vendoit avant la révolution 10 à 15 sous le quintal sur le lieu, et 3 liv., rendu à Angoulême, éloigné de 52 milles toises, où il peut être embarqué sur la Charente. Le prix en seroit beaucoup plus considérable aujourd'hui, sur-tout par le défaut de bêtes de somme pour le transport. On pourroit s'adresser, pour en avoir, au C. Pougade, maire de St.-Martin.

P H Y S I Q U E.

Observations sur le mètre, ou l'unité usuelle des mesures linéaires républicaines, par le C. HAUY.

Le mètre considéré physiquement est la dix-millionième partie de la distance entre l'équateur et le pôle boréal, et cette partie, d'après la détermination provisoire à laquelle on s'est arrêté, revient à environ 5 pieds 11 lignes $\frac{4}{100}$ de la mesure actuelle, ensuite que les étalons du mètre ont été exécutés conformément à ce rapport. Il se présente ici une difficulté qui m'a paru mériter d'être éclaircie.

Soc. PHILOM.

Le mètre physique est une quantité bien déterminée, et qui n'est point susceptible des variations continues que subissent les métaux qu'on emploie pour faire les étalons des mesures linéaires. Comment ces étalons peuvent-ils représenter, avec une aussi grande précision que celle d'un centième de ligne, le type de l'unité de mesure tel que la nature le donne, c'est-à-dire, dégagé de toute variation sensible? Un mètre exécuté en cuivre ou en fer, s'allonge ou se raccourcit continuellement par les changemens de la température. Où est le terme de comparaison auquel se rapporte cette longueur de 5 pieds 11 lignes $\frac{4}{100}$, qui, suivant les résultats annoncés par les auteurs du système, donne la juste valeur du mètre?

Pour répondre à cette question, il faut remarquer que la détermination provisoire du mètre a été tirée des résultats de Lacleille, qui étoient des opérations faites, vers le milieu de ce siècle, sur l'arc qui traverse la France du midi au nord. Or les perles qui ont servi à ces opérations, avoient été étalonnées sur la toise de fer de la ci-devant Académie des Sciences, à 15 d. de température, suivant le thermomètre de Réaumur, d'où il résulte que la véritable longueur du mètre est une dimension de 5 p. 11 l. $\frac{4}{100}$, prise à la même température sur la toise dont il s'agit.

Tel est le principe qui a servi de guide, pour construire l'étalon du mètre en cuivre jaune. Mais on a ramené la longueur de cette mesure à la température de 10 d., qui est la température moyenne, du moins dans notre climat, et l'on y est parvenu, d'après les observations faites sur les dilatations du cuivre et du fer, dont la première est d'environ $\frac{1}{43000}$ de la longueur totale, et la seconde de $\frac{1}{73200}$ pour chaque degré de Réaumur,

Il résulte de ces quantités de dilatation, qu'un mètre de cuivre s'allonge ou se raccourcit

d'environ $\frac{2}{1000}$ de ligne, et un mètre de fer d'environ $\frac{6}{1000}$ de ligne; à mesure que la température monte ou descend d'un degré.

L'étalon du mètre représente donc exactement l'unité de mesure, lorsque la température dans laquelle il se trouve est de 10 degrés.

Après que l'on aura terminé les opérations sur l'arc compris entre Barcelonne et Dunkerque, qui doit domer la mesure définitive, il pourra se faire que cette mesure diffère de celle qui a été adoptée provisoirement. Mais d'après l'idée heureuse du C. La-grange, il ne sera pas nécessaire de faire de nouveaux étalons, ni même de retoucher ceux qui existent déjà. Il suffira de chercher à quelle température ces étalons devront être considérés, pour représenter la mesure définitive, puis de prendre cette température pour le terme auquel se rapportera la longueur du mètre; et l'on est comme assuré d'avance, par les résultats qui se déduisent de ce qui a déjà été fait relativement à la mesure définitive, que la différence, s'il y en a une, sera peu considérable.

A R T S E T M E T I E R S.

BUREAU DE
CONSULTAT. DES
ARTS ET MÉT.

Le C. Bachelier a présenté un instrument qu'il appelle *Iconostrophe*, nom qui indique la propriété qu'il a de renverser les objets à la vue. Cet instrument est un prisme, dont deux des surfaces, savoir; celle qui se tourne vers l'objet, et celle par où l'œil regarde, peuvent faire entr'elles un angle depuis 72 jusqu'à 90 degrés, suivant la nature de l'œil qui s'en sert. Le C. Bachelier a logé ce prisme dans un tuyau conique, ajusté sur une monture de besicles, en sorte qu'on peut le porter sur le nez, comme les lunettes ordinaires, il n'empêche pas d'y mettre en même tems celles-ci, et l'on peut se servir alternativement de l'un et l'autre de ces instrumens sans les déranger.

La propriété qu'a le prisme de renverser les objets à la vue, quand on les regarde au travers des surfaces indiquées plus haut, est connue depuis long-tems; elle est due à ce que le rayon de lumière, pénétrant la substance du prisme plus dense que l'œil, va gagner la surface postérieure; mais en la franchissant, il rencontre la surface de l'air sous un angle de 45 degrés, et on sait que dans ce cas ses rayons, loin de pénétrer l'air, rentrent dans le prisme pour ressortir par sa troisième face. En rentrant dans le prisme, ses rayons se croisent, et l'œil qui les reçoit, voit, comme on se le figure aisément, l'objet renversé. Cette disposition du prisme lui donne d'ailleurs l'avantage de n'offrir aucune espèce d'iris.

Le C. Bachelier s'est proposé, en inventant son instrument, d'aider les graveurs et les dessinateurs qui sont obligés de faire des copies à contre-sens de l'original qu'ils peuvent voir, au moyen de l'*Iconostrophe*, dans le sens de leur travail, quelque position qu'ils veuillent lui donner: car le tuyau qui porte le prisme, étant mobile sur son centre, en le faisant tourner, on peut amener en apparence les objets dans la position qu'on veut. Les miroirs produisent, il est vrai, les mêmes effets, et les graveurs en font ordinairement usage pour les obtenir; mais ils ne rendent pas les objets aussi nettement qu'on les voit à travers un prisme de cristal; ils doublent les distances de l'image de l'objet à l'œil, et ils sont bien plus embarrassans à disposer, s'il s'agissoit sur-tout de faire souvent changer en apparence l'objet de position.

C H I M I E.

Extrait des Annales de Chimie de Crell 1793.

Soc. PHILOM.

T. Lowitz a découvert qu'une dissolution du muriate de soude étant évaporée sur le feu jusqu'à pellicule, et exposée ensuite à une température de 168 degrés au thermomètre de Delisle, le muriate de soude cristallisoit en grandes tables, parfaitement transparentes et limpides qui avoient six côtés égaux, dont quatre avoient leurs bords aigus, et dont deux opposés l'un à l'autre, les avoient plats. Les plus grands de ces cristaux avoient environ 2 pouces de diamètre et une ligne d'épaisseur. Ils contenoient 48 parties sur cent

d'eau de cristallisation ; mais ils se fondent à la température naturelle de 145 degrés de Delisle. En se fondant, l'eau de la cristallisation étant en trop petite quantité pour tenir tout le sel en dissolution, la plus grande partie de celui-ci se précipitoit sous la forme d'une poudre blanche, semblable à du sable fin, et dont les particules sont des cubes extrêmement petits. Cette poudre est un muriate de soude très-pur, dont la dissolution n'est troublée en aucune manière, ni par l'acide oxalique, ni par le nitrate de baryte. Il paroît qu'on pourroit employer ce moyen pour se procurer une dissolution de sel marin parfaitement pure. Ces cristaux tombent aussi en efflorescence dans un air sec et très-froid, et il en résulte une poudre blanche qui ressemble à de la farine. T. Lowitz observe qu'on ne peut pas attribuer cette cristallisation à la congélation de l'eau ; car, 1°. ces cristaux salins sont plus lourds que la dissolution, et restent au fond ; au lieu que des cristaux de glace seroient plus légers et surnageroient. 2°. On sait que le sel marin résiste à l'action de la gelée et fait même fondre la glace.

Il termine par faire connoître un phénomène fort agréable, qui a lieu lorsque l'on transvase rapidement la dissolution saline, exposée à un grand degré de froid, au moment qu'elle commence à cristalliser. Il se forme au-si-tôt dans toute la dissolution des paillettes de sel de forme hexagone qui, en se précipitant très-lentement, augmentent dans toutes leurs dimensions, et par leur extrême ténuité, réfléchissent avec beaucoup d'éclat toutes les couleurs de l'iris. Ce beau phénomène a lieu avec d'autres sels ; mais ici il est beaucoup plus sensible par la surface plus étendue que présentent les paillettes.

PARIS. Floréal et Prairial, an 2.

PHYSIQUE.

Observation sur la Dilatation de l'Eau, par le C. HAUVY.

Un résultat du travail de la commission des poids et mesures pour déterminer l'unité des poids républicains, a fait naître une difficulté qui a été proposée à cette commission par des citoyens éclairés, et dont il peut être intéressant de publier la solution. Soc. PHILOM.

L'unité dont il s'agit, ou le grave, est le poids du décimètre cubique d'eau distillée, pesée à la température de la glace fondante et dans le vuide. Ce poids répond à 2 livres 5 gros 49 grains de poids de marc. D'une autre part, l'unité usuelle des mesures de capacité ou le cadil, est une mesure égale au décimètre cubique. En conséquence, le cadil doit contenir exactement un grave d'eau distillée, en supposant les conditions énoncées ci-dessus. Mais comme l'étalement se fait à l'air libre, et que, de plus, on est convenu de le faire à 10 d. de Réaumur, on ajoute du côté

de la balance où est placé le cadil rempli d'eau distillée à cette température 1,22 ou environ 25 grains, pour récompenser la perte que l'eau fait de son poids dans l'air, et 0,55 ou 10 grains, pour l'augmentation de température.

Il suit de là que l'eau se dilate d'environ 0,00055 de son volume, depuis le terme de sa plus grande contraction, jusqu'à 10 d. de Réaumur. Mais suivant Réaumur et Nollet, la dilatation totale de l'eau, depuis zéro jusqu'à 80 d., est 0,07 du volume ; et il semble d'abord qu'en prenant le de cette dilatation, on devoit avoir 0,00055, comme l'a trouvé la commission des poids et mesures, par la dilatation à 10 d., tandis que le $\frac{1}{2}$ de 0,07 est à-peu-près, 0,00462, quantité qui l'emporte près de neuf fois sur 0,00055.

Pour concilier ces deux résultats en apparence contradictoires, il faut remarquer que dans une latitude aussi grande que celle à laquelle s'étendent les expériences

dont ils sont déduits, les dilatations de l'eau ne sont pas proportionnelles aux augmentations de chaleur, mais varient dans un plus grand rapport, en sorte que celles-ci étant supposées uniformes, les premières sont représentées par les ordonnées d'une courbe, lesquelles croissent sur-tout rapiement aux approches du terme de l'eau bouillante.

On concevra aisément que cela doit être ainsi, en considérant que quand la distance entre les molécules s'est accrue elle-même à un certain point, par la force élastique du calorique qui intervient pour les séparer, l'affinité qui n'agit très-fortement qu'à une très-petite distance du contact doit s'affaiblir plus promptement, en sorte qu'à des quantités additionnelles égales de calorique, répondent des différences toujours plus grandes relativement à la diminution de l'affinité, et par conséquent la dilatation doit augmenter par des degrés qui vont toujours en croissant. Cet effet aura lieu sur-tout aux approches du terme de l'eau bouillante, où l'affinité étant entièrement vaincue, le calorique jouit de toute sa force pour convertir l'eau en un fluide élastique capable de remplir un espace incomparablement plus grand que celui qu'elle occupoit dans l'état de simple fluidité.

Il résulte encore de là que ce qu'on a dit ailleurs des dilatations que subissent le cuivre et le fer, pour chaque degré de Réaumur, n'a lieu sensiblement qu'à des températures où les métaux sont encore loin de la fusion, c'est-à-dire du terme auquel l'action du calorique acquiert une grande prépondérance sur l'affinité.

C H I M I E.

Soc. PHILOM.

Le C. Van-Mons, associé de la société à Bruxelles, communique les expériences faites par cinq chimistes hollandais, sur l'inflammation d'un mélange de soufre et de quelques métaux dans des circonstances qui semblent exclure la possibilité du concours du gaz oxygène ou air vital.

Du soufre dépouillé de tout acide par l'ammoniaque et par le lavage, et soigneusement séché, étant joint à de la limaille de cuivre, de fer, d'étain, de plomb qui n'étoient pas du tout oxydés, a brûlé, avec une très-vive flamme, 1°. dans des phioles à ouverture étroite, où le soufre seul se volatilisoit sans s'enflammer; 2°. dans le vuide; 3°. sous des cloches, dans les gaz azote hydrogène et acide carbonique; 4°. dans des tubes pleins de mercure ou pleins d'eau.

Si, au lieu des métaux que nous venons de nommer, on employoit de la limaille de zinc, l'inflammation n'avoit lieu qu'à une très-forte chaleur; mais le mélange une fois enflammé, brûloit avec plus de vivacité et avec détonation.

L'antimoine, le bismuth, le cobalt et le mercure ne donnèrent, avec le soufre, aucune marque d'inflammation. Les sulfures métalliques, mis en expérience, ne présentèrent pas, après cette inflammation, la plus légère apparence d'oxydation. Ils décomposèrent l'acide nitrique dans des proportions parfaitement correspondantes, soit qu'ils eussent brûlé ou non.

Le soufre seul, les métaux seuls, ou avec le charbon et le phosphore, traités de la même manière, ne produisirent pas la moindre inflammation.

Ces expériences, répétées par Van-Mons, lui ont donné les mêmes résultats, à quelques légères variations près. Ce chimiste a trouvé, à cette occasion, que le soufre, même lavé avec l'ammoniaque, contenoit toujours une portion d'oxygène et donnoit du gaz carbonique étant distillé avec du charbon à l'appareil pneumatique, tandis que le charbon bien pur n'en donnoit pas.

Avant fait brûler, à l'air libre, des sulfures métalliques, il a observé un dégagement considérable d'acide sulfureux qui n'a cessé qu'avec l'extinction des sulfures. Ayant traité ensuite la masse éteinte avec du charbon sous du mercure, le gaz acide carbonique qui s'en est dégagé n'étoit pas en volume sensiblement plus considérable, que celui qui s'étoit dégagé des sulfures formés hors de contact avec le gaz oxygène: d'où Van-Mons conclut que le gaz oxygène fixé avoit servi, en totalité, à former, avec le soufre, du gaz sulfureux, et point d'oxide de cette substance.

Il regarde comme insuffisante, pour expliquer l'inflammation des sulfures dans l'expérience des chimistes hollandais, la supposition du passage de l'oxigène du soufre dans le métal; il s'arrête, en conséquence, à une autre explication. Cette explication consiste à admettre dans les sulfures métalliques une capacité pour contenir le calorique beaucoup inférieure à la capacité réunie du soufre et des métaux qui les composent : dans lequel cas l'excédant du calorique doit devenir, en se dégageant, sensible à nos sens. La société philomathique a invité les CC. Darcet, Pelletier et Gillet, trois de ses membres, à répéter ces expériences, et à examiner sur-tout si la décomposition de l'eau ne joueroit pas un grand rôle dans ces phénomènes.

Extrait d'un Rapport fait au comité de salut public, sur l'extraction de la Soude du Sel marin, Muriate de Soude.

La soude est d'un grand usage dans les arts. Les circonstances présentes privent la France de celle que lui procurait le commerce d'Espagne, de Sicile et du Levant. Soc. PHILOM. et qui résulte de la combustion des plantes maritimes. Cette pénurie a ramené l'attention sur les procédés chimiques par lesquels on peut l'extraire du muriate de soude. Tous les citoyens qui avoient des connoissances en ce genre, les ont communiquées aux commissaires nommés par le comité de salut public, pour les recueillir. De ces procédés, les uns rentrent dans ceux qui étoient déjà connus et employés en petit par les chimistes; les autres sont propres à être exécutés en grand, et l'ont été en effet. Parmi ces derniers, les commissaires en ont distingué particulièrement deux qui ont été exécutés en grand; l'un à la manufacture de Javelle, l'autre à Franciade.

Par le premier, la soude est extraite du sulfate de soude, au moyen du fer réduit en petites parties.

Par le second, le sulfate de soude est décomposé au moyen du charbon et de la craie, et on obtient une soude fort semblable à la soude du commerce et de la craie sulfurée : ce procédé a été employé avec un plein succès par les CC. Leblanc et Dizé. C'est aussi par le moyen de la chaux que la nature opère la décomposition du muriate de soude, et donne naissance aux efflorescences de carbonate de soude que plusieurs observateurs ont remarqué sur certains murs, et que les CC. Deyeux et Parmentier ont trouvé en assez grande quantité dans les communes maritimes, depuis Ostende jusqu'au Havre, pour procurer une ressource nouvelle.

Un troisième procédé, inventé par les CC. Malherbe et Athenas, consiste à décomposer immédiatement le muriate de soude au moyen du sulfate de fer. Les commissaires pensent que ce procédé est le plus économique de tous, sur-tout si, au lieu d'employer le sulfate de fer du commerce, on fait usage du sulfate de fer contenu dans les pyrites, les tourbes et charbons pyriteux, etc. Ils se sont assurés, par des expériences, que ce moyen réussissoit complètement.

PARIS. Messidor et Thermidor, an 2.

PHYSIQUE.

Le C. Clavelin vient de présenter au Bureau de Consultation des Arts et Métiers, un ouvrage sur la Caminologie, dont le but est de déterminer par l'expérience, quels doivent être dans nos habitations, les proportions des cheminées, les dimensions de toutes leurs parties et leurs rapports avec les ouvertures par lesquelles l'air se renouvelle, afin de préserver nos demeures du fléau de la fumée.

Cet ouvrage, fruit de vingt ans de travail, contient une multitude étonnante

BUREAU DE
CONSULTAT. DES
ARTS ET MÉT.

d'expériences variées de toutes les manières, dirigées suivant un plan qui n'avoit encore été conçu par personne, couronnées par des résultats qui jettent un nouveau jour sur les phénomènes principaux de la statique de l'air et du feu, plusieurs desquels n'ont été jusqu'ici qu'imparfaitement appréciés.

Il est divisé en trois parties. La première traite des principes physiques de la statique de l'air et du feu ; la seconde, des phénomènes de cette statique dans nos habitations ; la troisième, des proportions respectives de toutes les parties de nos cheminées, déterminées par une méthode expérimentale absolument neuve, et dont la précision ne peut être contestée.

Parmi les expériences dont sont remplies les deux premières parties, nous en citerons une digne d'une attention particulière, que le C. Clavelin a faite avec le poêle sans fumée, inventé en 1683, par Dalesme. (*V. Journ. des Sav.* an 1683, p. 85. — *Acad. des Sc.*, tom. 10, p. 630. Compte rendu par LAURE. — *Trans. Philos. de la Soc. R. de Londres*, n^o 151. Expériences de JUSTEL, avec fig.)

Nous rappellerons ici que ce poêle n'est autre chose qu'un siphon renversé, formé de deux tuyaux, l'un court, l'autre allongé, communiquant ensemble par un tuyau horizontal ; le tuyau court sert de foyer. Quand le système est chauffé, le feu, la flamme et la fumée plongent et suivent la direction d'un courant qui se porte du tuyau court, par le tuyau horizontal, vers le tuyau le plus long qui sert alors de cheminée ; et dans ce trajet, la fumée qui se rabat sur les charbons ardents, s'y consume et s'y détraite.

Voici maintenant l'expérience du C. Clavelin, aux deux extrémités du tuyau horizontal il ajoute deux autres tuyaux, et le tuyau du foyer est entre deux. Dans l'expérience dont il s'agit, l'un de ces deux tuyaux est bouché, l'autre est mobile sur le tuyau horizontal, de manière à pouvoir être successivement porté de la direction horizontale à la direction verticale, sans perdre sa continuité avec le tuyau horizontal auquel il est fixé (*v. fig.*).

Le foyer est allumé. Si pour lors le tuyau mobile est horizontal, la fumée s'élève au-dessus du foyer ainsi que la flamme, et l'air qui l'alimente forme un courant entrant par l'extrémité du tuyau mobile et dirigé vers le tuyau du foyer. Si l'on soulève peu-à-peu le tuyau mobile en le rendant successivement de plus en plus oblique sur le tuyau horizontal, dans ce cas, à mesure qu'il s'élève, au lieu d'un seul courant entrant, il s'en forme deux dans l'épaisseur du même tuyau, l'un entrant, l'autre sortant ; plus on l'élève, plus le courant sortant devient fort ; enfin le tuyau mobile faisant un angle de 55 à 40 degrés avec la partie horizontale qui porte le foyer, le courant entrant cesse, et le courant sortant est seul en activité et remplit toute la capacité du tuyau : alors la flamme et la fumée plongent absolument dans le foyer. (*V. fig.*)

Le C. Clavelin fait encore une autre expérience fort instructive avec le même instrument ; dans celle-ci, les deux tuyaux des extrémités sont verticaux, et tournés en haut : tout étant égal dans l'un et l'autre tuyau, et le foyer étant allumé, l'air plonge dans le foyer et se partage également des deux côtés. Mais si l'une des deux branches est maintenue froide l'autre étant chaude, le courant s'établit de l'une à l'autre, descendant par la branche froide, ascendant par la branche chaude. Si l'on plonge celle-ci dans l'eau froide, le courant change, et descend pour remonter de l'autre côté.

En général l'air dilaté par le feu, soit, dans les tuyaux qu'il traverse, des lois inverses de celles qui dirigent le mouvement des liquides à travers les branches d'un siphon. En effet, qu'on renverse un siphon, et que ses branches soient dirigées en haut, il deviendra alors pour les fluides plus légers que l'atmosphère, ce qu'il étoit auparavant pour les liquides plus pesans qu'elle. Le fluide léger s'élèvera par la branche la plus longue, et la colonne la plus longue entrainera la colonne la plus courte, suivant les lois inverses de la gravitation ordinaire.

Cette théorie établit en deux mots, dit le C. Clavelin, tout le système de la caminologie ; elle est parfaitement démontrée dans les expériences variées que ce physicien a faites avec le poêle sans fumée, en diversifiant ses formes et ses proportions.

Pour ce qui est de la partie essentielle de l'ouvrage du C. Clavelin, il est impossible

de donner ici une idée de la multitude d'expériences comparatives par lesquelles il établit ses résultats, soit qu'il varie et combine toutes les parties de ses appareils suivant différentes proportions, soit qu'il change les dimensions de ses laboratoires, depuis la capacité de 6500 pieds cubes jusqu'à celle de 100 pieds cubes seulement; en sorte qu'il suit toutes les parties du courant d'air déterminé par ses foyers, depuis son entrée dans la chambre jusqu'à sa sortie par l'extrémité du tuyau de la cheminée, et qu'il en détermine tous les degrés d'accélération de la manière la plus exacte, en parcourant tous les intervalles de l'échelle entre les extrêmes opposés des plus grandes et des plus petites proportions. Il dresse de tout des tables comparatives, dans lesquelles on voit d'un coup-d'œil tous les rapports de ses expériences.

Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est l'idée qu'a eu l'auteur de peser à la balance, et la force d'ascension de la fumée dans le tuyau, et la force affluente de l'air qui entre par les ouvertures des chambres dans lesquelles il fait ses expériences. Il se sert de deux balances dont les fléaux sont très-sensibles, et dont un des plateaux est un plan de tôle proportionné aux ouvertures auxquelles il est adapté; l'une de ces balances est placée à l'extrémité du tuyau de la cheminée, afin de peser l'ascension de la fumée, une autre est établie dans une conduite qui aboutit à une coulisse qui sert au renouvellement de l'air pour peser la force avec laquelle cet air se précipite sur le feu. Il y a cette différence entre ces deux balances, que dans l'une le courant agit sur le plateau par dessous, et que c'est par le poids qu'il soulève qu'on peut juger de sa force; et que dans l'autre le courant se précipite au-dessus du plateau, et est estimé par la quantité de poids qu'il contre-balance. Le C. Clavelin est le premier caminologiste qui ait eu cette idée. Le moindre changement dans les proportions de ses appareils est immédiatement et constamment senti par la balance, et la précision des observations que fournit ce moyen ingénieux, en démontre l'avantage et l'utilité.

Nous passerons sous silence un grand nombre de théorèmes qui résultent de la comparaison des différens phénomènes offerts par ces expériences, et constatés par des épreuves répétées. Nous ne donnerons ici que la conclusion générale: il résulte de cet ouvrage que, dans toute cheminée dont le tuyau aura au moins 50 pieds d'élévation (une hauteur moindre ne peut être mise à l'abri du refoulement de la fumée), la meilleure proportion, celle dont il faut se rapprocher autant qu'il est possible, est celle où le tuyau de cheminée forme deux pyramides contiguës; l'une supérieure dont la base, prise à six ou sept pieds au-dessus de l'âtre, seroit de 66 pouces carrés, et le sommet à l'issue du tuyau seroit d'un tiers moindre que cette base, c'est-à-dire de 64 pouces; l'autre inférieure, depuis la tablette de la cheminée jusqu'à la base de la pyramide supérieure, ayant pour base l'aire de l'âtre, et pour sommet une aire égale à la base de la pyramide supérieure.

Cette proportion décroissante de bas en haut, est conforme à la diminution progressive du volume de l'air qui se refroidit par degré en s'éloignant du foyer; elle est la seule dans laquelle la force d'ascension de la colonne de fumée soit la même au centre et sur les côtés. Plus l'issue du tuyau s'éloigne de cette mesure en s'agrandissant, plus la force ascendante de cette colonne s'affoiblit sur les côtés; au point qu'il s'y établit, dans certains cas, un courant inverse bien sensible, qui peut être une cause puissante du refoulement de la fumée.

A cette proportion du tuyau répondroit, pour le mieux, d'après l'expérience, un versement d'air de 50 pouces carrés. Mais une autre observation qu'on ne devineroit pas, mais que la balance confirme constamment, est que la puissance de l'air, pour soutenir la colonne fumeuse, est d'autant plus grande, que l'air affluant est extrêmement partagé, divisé et comme tamisé; en sorte qu'il faut une proportion d'air moins grande quand il est ainsi criblé, que quand il arrive en masse. C'est moins sa rapidité que sa distribution qui lui donne la force qui contre-balance la puissance de l'air supérieur; de cette manière, au lieu de 50 pouces, on pourroit, d'après l'expérience, n'en admettre que 16.

Une dernière observation non moins précieuse, et qui peut être une conséquence de la précédente, est que l'air admis par les extrémités de la pièce, et sur-tout par le côté opposé à la cheminée, a plus de puissance pour empêcher la fumée, que celui qui est versé inutilement par les tambours et les venoises qui entourent les âtres : que quand on veut se servir de ces derniers moyens, il faut qu'ils fournissent au moins un cinquième en sus des autres ouvertures pour produire un effet égal ; et que, de plus, il faut aussi les construire en forme de cribles ou d'arrosoirs pour disséminer l'air qu'ils fournissent au lieu de le verser en masse.

Le bureau de constitution, considérant l'importance, la difficulté, et la nouveauté de ce travail du C. Clavelin, lui a accordé le *maximum* des récompenses nationales de la première classe, et la mention honorable aux termes de la loi ; et de plus, aux termes de la même loi, a déclaré que son ouvrage méritoit d'être imprimé aux frais de la nation.

PARIS. *Fructidor, an 2 ; et Vendémiaire, an 5 de la République.*

HISTOIRE NATURELLE.

Sur la prétendue Mine d'étain des Pieux.

SOC. PHILOM.

On avoit, en 1791, trouvé dans la commune des Pieux, district de Cherbourg, département de la Manche, plusieurs morceaux de mine d'étain, presque à la superficie de la terre. En 1793, on fit plusieurs tentatives pour retrouver cette substance ; dans l'une d'elles on en découvrit quelques échantillons ; mais ces travaux coûteux, et à-peu-près infructueux, furent bientôt abandonnés.

Le C. Schreiber, inspecteur des mines de la République, qui vient d'être envoyé dans ce département, a repris les anciens travaux ; il a fait aussi de nouvelles fouilles ; dans plusieurs il a trouvé le granit gris à 10 pieds de profondeur, ne présentant aucun indice de veine ni de filon d'aucune nature. Il a fait ouvrir un puits de 14 pieds de profondeur, et une autre tranchée de 60 pieds de longueur, dans laquelle il n'a rien trouvé qui annonçât du métal ; il a remarqué d'ailleurs que les morceaux d'étain qui avoient été trouvés à Epieux, étoient enfouis dans un lit de terre glaise à 15 pouces seulement de profondeur, lit qui reposoit encore sur une couche de terre végétale vaseuse ; le métal y étoit à l'état natif et maléable, ce qui n'a pas encore été observé dans la nature, et il n'étoit accompagné d'aucun gravier qui pût faire présumer qu'il eût été roulé ; on ne trouve d'ailleurs à l'entour aucune gangue ou morceau de minerais qui puisse avoir été charié avec ces parties métalliques. Le C. Schreiber croit pouvoir conclure que l'étain trouvé à deux reprises différentes dans ces fouilles, ne provient point d'un filon existant dans les environs ; mais qu'il est un produit de l'art, et qu'il a été enfoui par une cause quelconque, d'autant plus que ces morceaux ont une forme ronde semblable aux culots de métal, et qu'ils sont d'une grande pureté ; ce qui, joint à la tradition des habitans du pays, porteroit à croire qu'originellement ils avoient été destinés, par des faux-monnayeurs, à altérer la monnaie.

Le C. Schreiber dit pourtant que les gangues de plusieurs filons de mines de fer qui existent dans les environs, ressemblent beaucoup à celles de quelques filons de mines d'étain, qui s'exploient en Saxe et en Bohême, notamment à Altenberg et à Marienberg.

Quoique ce rapport n'ait pas contribué à nous faire connoître une découverte nouvelle, il nous paroît jeter du jour sur un objet bien important, sur lequel nos associés seront empressés sans doute d'apprendre la vérité.

Il seroit si intéressant pour la République française de trouver une mine d'étain suffisamment riche pour lui conserver environ 800,000 liv. qu'elle exporte annuellement pour se procurer ce métal nécessaire pour les ustensiles de ménage , pour l'étamage du cuivre et du fer, la couverture de la fûence, le teint des glaces, la teinture en écarlate , etc. qu'on saisit avec empressement toutes les probabilités qui sont données à cet égard , et que nous désirons vivement de voir multiplier les recherches dans les départemens du nord-ouest qui , par la proximité où ils sont des côtes de Cornouailles, et par la correspondance minéralogique qui a déjà semblé assez bien établie , permettent de concevoir des espérances qui paroissent fondées.

ÉCONOMIE RURALE.

Nouvelles observations sur l'éducation des Abeilles.

Les commissaires que le bureau de consultation des arts et métiers avoit chargés d'examiner la méthode du C. Bardon, pour soigner les abeilles, ont dit qu'ils avoient suivi ses expériences pendant une année entière, pour connoître leur préparation et leur succès. Ces expériences ont pour but, trois objets principaux; 1°. perfection dans l'art de tailler les ruches; 2°. moyen particulier de nourrir celles qui sont mal approvisionnées; 3°. nouvelle manière de faire essaimer les abeilles.

Le but de l'éducation des abeilles est la récolte de la cire et du miel; et pour cette récolte, la multiplication de l'espèce est un des plus importans produits; il est peu de cultivateurs qui soient bien pénétrés de cette vérité; aussi la méthode désastreuse de faire périr les abeilles à l'entrée de l'hiver, est-elle trop généralement répandue. Dans quelques départemens on les taille, mais d'une manière précipitée, et sans prendre garde au couvain et aux insectes parfaits; en sorte que la terre est souvent jonchée des corps de ceux qui périssent dans l'opération, et la mère même y est quelquefois enveloppée, ce qui entraîne la perte de la ruche.

Le C. Bardon, dans la taille des ruches, non-seulement fait pénétrer la spatule et les autres instrumens dont il se sert jusqu'à la plus grande profondeur, et enlève ainsi le miel qui y est souvent tellement épais, qu'il y est comme candi, et ne peut plus servir à la nourriture des abeilles, mais encore en éloignant ces animaux, avec une torche fumante, du gâteau qu'il considère, il n'en ôte que la portion qui est abandonnée, et hors d'état de servir à déposer le couvain et les provisions, ou bien celle dont l'humidité ou les teignes se sont emparées; ou bien encore celle qui est très-chargée de miel et qu'il peut ôter sans nuire à la provision nécessaire, en conservant avec soin toutes les avéoles qui sont garnies de couvain. Cette pratique lui a servi à détruire le préjugé qui portoit à penser que les abeilles ne vivoient que peu d'années; en abandonnant les ruches à elles-mêmes, on laissoit dépérir l'habitation, et on faisoit mourir l'insecte. Notre climat convient parfaitement aux abeilles; dans les départemens méridionaux, elles trouvent de quoi vivre presque toute l'année; dans les départemens septentrionaux, elles hibernent. Le froid ne nuit ni à la quantité ni à la qualité de la cire et du miel, presque tout ce que nous en importons, vient de la Pologne et de la Russie par Hambourg; Bergmann nous apprend qu'on élève des abeilles jusqu'en Laponie.

Le C. Bardon préfère les ruches ordinaires en paille, tressées avec des branches d'osier, à toutes les autres; elles conservent toute la chaleur nécessaire, et sont faciles à travailler dans sa méthode. Il remarque qu'il faut exposer leur ouverture au levant, afin que la force des rayons du soleil de midi n'excite pas les abeilles à travailler dans les premiers jours du printemps où elles ne trouvent point de nourriture, comme elles le sont lorsqu'on les expose au midi, ce qui est la pratique la plus ordinaire.

Pour nourrir une ruche mal approvisionnée, après avoir enlevé en totalité les gâteaux mal sains ou vuides, il les remplace par d'autres rayons pleins de miel, qu'il suspend comme les autres gâteaux et qu'il fixe à l'aide de petites traverses artistement préparées.

Ce procédé a deux avantages sur celui de donner du miel dans un vase plat, comme cela se pratique quelquefois : le premier, c'est que les abeilles mangent beaucoup moins rapidement que dans le premier cas ; le second, c'est qu'alors cette provision ne devient pas la proie des abeilles voisines, qui souvent viennent piller la ruche foible qu'on veut nourrir.

Une des pratiques les plus remarquables du C. Bardon est l'art de faire essaimer les abeilles ; on connoît les difficultés qui accompagnent ce moment si précieux pour le cultivateur ; il est souvent obligé, pendant plusieurs semaines consécutives, de passer des journées entières à attendre le départ d'un essaim ; quelquefois il est trompé dans son attente, ou la moindre absence le lui fait perdre sans retour.

Le C. Bardon croit pouvoir reconnoître l'instant de faire essaimer à l'inspection de la partie la plus inférieure des alvéoles à couvain, qui, lorsqu'elles sont ouvertes, indiquent le tems le plus favorable ; mais sans assurer que cette observation soit exacte et suffisante, plusieurs circonstances concourent au succès de cette opération et l'assurent. 1°. L'époque d'essaimer est à-peu-près marquée par la saison et la température. 2°. Lorsque les abeilles sont prêtes à sortir, elles se portent ordinairement en foule sur la partie extérieure de la ruche. 3°. Si nous profitons de l'utile et ingénieuse observation d'Huber, nous remarquerons que c'est toujours la vieille mère qui conduit les jeunes essaims, et qu'elle sort naturellement lorsqu'une nouvelle mère est éclosée ou prête à éclore ; d'un autre côté, il a observé aussi que les abeilles pouvoient continuer à travailler sans mère pendant cinq à six jours. Il suffit donc qu'une abeille mère soit prête à sortir avant cet espace de tems, pour que l'ancienne ruche ne souffre pas de la sortie de l'essaim artificiel. D'ailleurs lorsque l'opération est faite trop promptement, les abeilles qui ont été ainsi chassées, rentrent dans l'ancienne ruche, c'est ce que le C. Bardon a éprouvé jusqu'à deux fois sur le même panier, ce qui n'a pas empêché que huit jours après, ce panier ne donnât un bel essaim.

Il est si essentiel de ne pas perdre un moment pour la sortie des essaims, lorsque le tems est favorable, qu'il est d'observation constante que les abeilles font souvent dans ce tems plus d'ouvrage en quinze jours, que dans tout le reste de l'année.

Pour faire essaimer artificiellement ses ruches, le C. Bardon se contente de poser une ruche vuide préparée suivant la manière ordinaire sur celle qui doit essaimer ; il frappe légèrement la ruche inférieure avec ses mains, peu de tems après la mère abeille tourmentée par l'agitation qui se manifeste dans la ruche, sort environnée d'une foule de jeunes abeilles qui sont toutes accrochées ensemble par les pattes, et qui montent insensiblement jusqu'au sommet. Lorsque l'essaim est parti, il y a une interruption, et celui qui opère, sépare les deux ruches, en éloignant un peu la jeune de la mère, afin que les nouveaux habitans ne soient pas tentés de retourner à leur ancien domicile.

Cette méthode lorsqu'elle est pratiquée à propos, remédie aux difficultés des essaims naturels, qui, dans toute l'Allemagne, avoient donné une si grande faveur à ceux de Schirach. Aussi croyons-nous qu'il est utile d'en répandre la connoissance, et invitons-nous nos correspondans à unir la pratique éclairée du C. Bardon à la saine théorie et aux remarques intéressantes de plusieurs auteurs qui ont répandu tant de charmes sur cette culture aussi agréable qu'utile.

P A R I S. *Brumaire et Frimaire, an 3.*

C H I M I E.

Bâtiment de graduation à cordes.

Soç. PHILOM. Le C. Nicolas, chimiste à Nancy, vient d'observer, à Montiers, un moyen ingénieux de favoriser la cristallisation du sel mariu (*muriate de soude*) à l'air libre.

Il consiste à faire couler sur des cordes fixées perpendiculairement, de l'eau concentrée à 28 ou 30 degrés : pour cet effet, on gradue l'eau salée, sur les épines, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à 24 ou 25 degrés ; on la conduit ensuite dans une poêle pour y être soumise à l'évaporation par l'action du feu ; arrivée à 55 ou 40 degrés de salure, on la fait couler, à l'aide d'un robinet et de chenaux de bois, dans un réservoir qui est pratiqué à cet effet ; elle est ensuite élevée de ce réservoir, par le moyen d'un noria ou machine hydraulique à triple chaîne de fer et à seaux mis en action par une grande roue à eau, et de là, elle est conduite dans une auge de bois de sapin qui règne sur toute la longueur du bâtiment.

Cette auge est percée de distance en distance, et porte de petits robinets de bois, pour ne laisser couler que la quantité d'eau nécessaire sur les cordes destinées à servir d'appui au sel marin lorsqu'il se cristallise.

Cette espèce de bâtiment de graduation a environ 250 pieds de longueur ; il est divisé en six arches, par des murs de deux pieds d'épaisseur, revêtus de planches de sapin, bien jointes, pour empêcher que l'eau salée ne les pénètre, et éviter par-là leur prompt détérioration.

Chaque arche renferme quarante lignes de cordes doubles ou sans fin ; chaque ligne est composée de vingt-cinq cordes fixées perpendiculairement et parallèlement à la distance de trois pouces l'une de l'autre : ce qui fait, pour les six arches, douze mille cordes : la grosseur de chacune n'excède pas trois ou quatre lignes de diamètre ; elles ont environ trente pieds de hauteur. Le côté du bâtiment qui est le plus exposé à la pluie, est garni de stores faits de toile grossière.

On commence ordinairement l'opération de la cristallisation du sel marin vers le milieu de juin (vieux style) : on la discontinue sur la fin d'août, et ce à raison du climat de ce pays, qui est froid et très-humide.

Lorsque le sel qui s'est attaché aux cordes présente un cylindre de deux ponces et demi de diamètre, on le brise avec un instrument particulier : cette manipulation se nomme *abattue* ; on en fait deux par année, quelquefois, mais rarement trois. Chaque *abattue* produit trois mille cinq cents à quatre mille quintaux de sel marin très-blanc et d'une excellente qualité.

Ce moyen économique de faire du sel, presque sans bois, on du moins avec une très-petite quantité, aura un bien plus grand succès dans les salines du Jura, et surtout dans celles de la Meurthe, où la température de l'air est bien différente de celle de la Savoie. On pourroit probablement y faire six *abattues*, année commune ; ce qui produiroit, avec un bâtiment d'une dimension double de celui qui vient d'être décrit, quarante-huit mille quintaux de sel ; en sorte qu'en multipliant ces bâtiments, seulement dans les salines de la Meurthe, où les eaux salées sont très-abondantes, la plupart à 16 et 17 degrés, et les moindres à 13. On pourroit porter la formation du sel à plus de huit cent mille quintaux, en ne consommant que le quart environ de combustible employé aujourd'hui à la fabrication de cinq cent mille quintaux environ.

Ces établissements ne sont pas très-coûteux, ils exigent peu de maçonnerie, et beaucoup de bois et de cordes ; leur entretien est peu considérable ; depuis huit ans, celui de Moutiers n'a exigé que le remplacement de quelques cordes.

Extrait d'un mémoire pour servir de suite à l'histoire des Termès, ou Fourmis blanches, par le C. LATREILLE.

Soc. D'INST.
NATURELLE.

Les simples habitations de nos fourmis, leurs mœurs et leurs habitudes fixent les regards de l'homme le moins accoutumé à admirer les beautés de la nature. A quels autres sentimens ne seroit-il pas livré, si, transporté entre les tropiques, il venoit à considérer les ouvrages de certains insectes du pays, bien plus industrieux, et connus sous le nom de termès ou fourmis blanches? Leurs habitations présentent, par leur grandeur, leur multitude et leur rapprochement, l'aspect d'un village: elles s'élèvent de six à vingt pieds; leur forme est tantôt pyramidale, tantôt globuleuse; on croiroit voir ici une tourelle surmontée d'un toit écrasé et arrondi. Cette construction est si solide, qu'elle résiste aux élémens. Qui pourroit croire cependant qu'elle est le fruit de l'art et de l'industrie d'une société de petits animaux, dont le corps n'excède pas un pouce en longueur, qui n'ont d'autres instrumens que leurs mandibules et leurs mâchoires? Pénétrez dans l'intérieur de ces bâtimens si singuliers, vous ne serez pas moins surpris de la disposition de ses pièces, de leur destination et de la différence des formes des insectes qui y font leur domicile. Ils vous intéresseront d'autant plus que ces termès sont, pour ces belles contrées, un fléau qui les désolent. Ils y détruisent généralement tout, et n'épargnent que les métaux. C'est dans les Mémoires de Smeathman et de Kœnig qu'il faut chercher le détail de leur manière de vivre. Latreille se borne à développer leurs caractères généraux, et à décrire une espèce que l'on trouve principalement dans les départemens méridionaux. Il termine son mémoire en établissant un genre, voisin du dernier, et composé d'une bonne partie des hémérobes des entomologistes. Les insectes dont il parle dans cette dernière partie se trouvent tous aux environs de Paris.

La bouche des termès est semblable à celle des ulonates de Fabricius. Il n'auroit donc pas dû les placer parmi les synistates. Les caractères de l'*habitus*, l'identité des métamorphoses doivent aussi des moyens de rapprochement; mais à n'examiner que la forme et la proportion des ailes, ils doivent être classés dans l'ordre des névroptères.

Termès. *Termes* Lin. l'ab. *Hemerobius* Lin.

Antennæ moniliformes, breves, articulis 14-17, distinctis. Labium superius lineare, submarginatum. Palpi quatuor, filiformes, inæquales; antici longiores, quadriarticulati, postici articulis tribus. Mandibula cornea, valida, acuta, dentata, in puppis major. Maxilla apice subcornea, acuta, dentata, intus ciliata, galea membranacea, obtusa, dorsali, tecta. Palatum subcylindricum, membranaceum. Labium membranaceum, laciniis quatuor subæqualibus.

Caput hemisphericum, verticale, stemmatibus binis, inter oculos sitis. Thorax anticè truncatus, posticè rotundatus, dorso ferè plano. Alæ quatuor æquales, horizontales, incumbentes, corpore triplo longiores, opacæ, deciduæ, nervis minutissimis. Abdomen sessile, tempore gravitationis, in femina, valdè gravidum. Tarsi articulis quatuor; primi obsoleti.

Larva, puppaque hexapodæ, agiles, oculis nullis plerisque.

Termès des racines. *T. (radicum) nigricans; antennis ore pedibusque pallidis, oculis infinis. -- Hemerobius testaceus Lin. -- Perla fusca.*

Deg. -- Hemerobius marginalis Lin. juxtà Rossi, at falsò.

On trouve cet insecte dans les lieux frais et humides, dans les prés, au pied des

oliviers, dans les départemens les plus méridionaux de la France, en Toscane, il paroît même qu'il habite les environs de Paris. Le C. Bosc y a découvert un nid de termès, entièrement semblable à ceux qu'il avoit observés dans la ci-devant Bourgogne et à Langres. Les ravages que ses confitures éprouvoient de la part de ces insectes, lui donnèrent lieu de les remarquer; et en suivant leur marche, il trouva le nid qu'ils avoient construit près la fenêtre de sa chambre; il s'aperçut aussi qu'ils faisoient tomber leurs ailes à l'aide de leurs pattes: fait attesté par tous les naturalistes déjà cités, et par le C. Richard, qui a assuré l'avoir très-souvent remarqué sur les grandes espèces.

La nymphe est courte, ramassée, d'un brun testacé. Ne devant point vivre dans les ténèbres, comme les autres espèces, la nature lui a donné deux yeux; on lui voit encore deux commencemens d'ailes.

Psoque. *Psocus*. Termes Lin. Fab. *Psylla* Geoff.

Antennæ setaceæ, longæ, articulis obsolete. Labium superius emarginatum. Palpi duo antici subfiliformes, quatuor articulati. Mandibula cornea, lata, dente sinuque ad latus internum. Maxilla cornea, linearis, elongata, sepius porrecta, apice bicrenata, in vagina membranacea, obtusa, occulta, squama duplici ad basin suffulta. Labium membranaceum, apice quadrifido, laciniis lateralibus, majoribus palpiformibus. Palatum dilatatum, membranaceum.

Caput magnum, deflexum, subcordatum, oculis prominulis; ocellis tribus. Thorax gibbus. Alæ quatuor magnæ, nervosæ, deflexæ, subæquales, reflexæ luminis nitidulæ, sepius punctatæ. Abdomen sessile, terebra instructum in fœmina. Tarsi articulis duobus.

Larva puppæe imaginæ similis, agiles, hexapode, herbaria, animalia, cascicata, utersilia palæacea, libros, plantas destruentes. Puppæ alarum rudimentis distincta.

ESPÈCES. (Celles qui sont marquées d'un astérisque sont nouvelles).

1. Psoque pédiculaire, (*pedicularius*) *fuscus*; abdomine pallido; alis anticis subimmaculatis. -- Larve, connue sous le nom de pou du bois, ne produisant aucun son sensible.
2. Psoque jaunâtre, (*flavicans*) *fusco-variis*; alis obsolete maculatis.
3. Psoque longicorne, (*longicornis*) *niger*; antennis corpore duplo longioribus.
- * 4. Psoque cilié, (*ciliatus*) alis superioribus nigris, margine crassiori ciliato.
5. Psoque striatulé, (*striatulus*) alis superioribus margine antico, interni apice fasciæque nigris.
6. Psoque fascié, (*fasciatus*) alis anticis atomis fasciisque tribus nigris.
- * 7. Psoque morio, (*morio*) *niger*, alis anticis inferne dimidiato nigricantibus.
8. Psoque bipuncté, (*bipunctatus*) *flavicans*, alis superioribus punctis duobus nigris.
9. Psoque quatre-points, (*quatuor punctatus*) *rufo-flavus*; alis anticis maculis quatuor nigris, apiceque radiatis.
10. Psoque six-points, (*sex punctatus*) *fuscus*; alis punctis sex nigris.
- * 11. Psoque quadrimaculé, (*quadrimaculatus*) *flavo nigroque variis*; alis superioribus corpore vix longioribus, maculis quatuor nigris.

Observations sur la nature du Bissus velutina, par le C. CHANTRANS.

Le C. Girod-Chantrans a communiqué un commencement d'observations sur la nature du *Bissus velutina*. Lin.

Cette substance, qui croît abondamment sur les murs dans les lieux ombragés, est

constamment de couleur verte. Une plaque, considérée au microscope, paroît composée d'une multitude de petits tubes entrelacés irrégulièrement, qui tous ont une de leurs extrémités ouverte et tournée vers la surface extérieure.

L'intérieur de ces tubes est complètement rempli de corpuscules presque ronds, qui, à une certaine époque, s'échappent par l'ouverture et se répandent sur leur surface extérieure, où ils donnent sans doute naissance à de nouveaux tubes. Ces tubes ainsi vidés se flétrissent, et leur couleur, considérablement altérée, finit par devenir jaunâtre.

Un tube de byssus, isolé sur une tuile, n'a pas montré d'apparence d'accroissement, mais la saison trop avancée en est probablement la cause.

Plusieurs tubes placés sous l'eau, et exposés au soleil, ont laissé dégager une multitude de bulles transparentes, qui s'élevaient continuellement à la surface, emmenant avec elles des portions de byssus qui se replongeoient aussi-tôt que la bulle étoit crevée. Ce phénomène n'avoit pas lieu, ou ne l'avoit que très-faiblement la nuit, et pendant les journées obscures.

On n'a pas pu constater la nature du gaz qui forme ces bulles; mais l'analogie indique que c'est le gaz oxigène.

L'acide nitreux attaque le byssus avec effervescence, cependant une portion reste indissoluble.

Le byssus se brûle assez difficilement; il donne beaucoup de fumée, et répand une odeur animale semblable à celle de la corne. Son incinération est encore plus difficile, et ses cendres forment plus du tiers du poids de ce qui a été brûlé.

Le C. Girod-Chantrons regarde le *byssus velutina* comme un polype, et soupçonne que les espèces de bouquets formés par des corpuscules amoncelés à l'ouverture des tubes, sont des bras. Il promet une suite à ces observations, lorsque le renouvellement de la belle saison lui permettra de les reprendre avec utilité.

É C O N O M I E R U R A L E.

Notice sur un emploi économique des baies du Vaccinium myrtillus, par le C. Bosc.

Soc. Philom.

Le C. Bosc a remis à la société un pain de confitures, composé avec les baies du *vaccinium myrtillus*, d'après le procédé employé par les sauvages du Canada, pour faire leurs gâteaux de baies de *vaccinium corymbosum*. Ce procédé consiste à faire cuire les baies dans un vase de fer, et à augmenter, par la chaleur du four, la dessiccation, jusqu'à consistance solide. Ce moyen de subsistance habituelle, employé par les peuples sauvages du nord de l'Amérique et de l'Asie, n'est point à négliger dans le moment actuel. Ces confitures sont très-agréables au goût, et peuvent être très-abondamment fabriquées dans quelques départemens.

On sait que les peuples chasseurs et ichtiophages du nord de l'Europe et de l'Asie, les Lapons, Samoyèdes, Kamtschadales, Vostiakés, Kouriles, ramassent en très-grande abondance les baies de *Rubus arcticus* et *Rubus herbaceus* pour leur servir de nourriture végétale pendant l'hiver; mais qu'ils ne les font point dessécher, qu'ils se contentent de les mettre dans des vases d'écorce et de les enfouir en terre. Le C. Bosc observe que ce procédé pourroit aussi être employé pour conserver les baies du *vaccinium myrtillus*; car il a remarqué que les vigneron, qui font usage de ces baies pour colorer leurs vins, les gardent, sans inconvénient, depuis le mois de juin jusqu'à la vendange, avec la seule précaution de les placer à la cave dans des vases bien fermés.

PARIS. *Ventôse et Germinal, an 3.*

HISTOIRE NATURELLE.

Description de deux nouvelles espèces d'Animaux, par le C. BOSE.

CORVUS COERULESCENS.

*C. Cinereus, capite, collo, alis, caudaque cæruleis.**Hab. in Amer. Septentrional.*

Bec noir, gorge blanchâtre, pieds noirs, longueur 10 ponces.

ACARUS MANICATUS.

*A. Subovatus, rufus, pedibus anticis crassissimis manicatis.**Hab. in Amer. Sept. in avibus.*

Corps presque ovale à aineaux fortement marqués.

Tête avancée, pointue, rétractile, sans yeux ni antennes.

Pattes, huit, les antérieures longues, terminées par un crochet qui s'abaisse sur une épine.

Cet insecte peut faire un nouveau genre entre les Pous et les ACARUS.

Il a été trouvé vivant sur une peau de l'oiseau précédent, que le C. Bosc a reçu de l'Amérique Septentrionale.

Soc. d'Hist.
NATURELLE.

MINÉRALOGIE.

Notice sur les moyens de donner de la flexibilité à plusieurs espèces de pierres, par le C. FLEURIAU DE BELLEVUE.

Le C. Fleuriau de Bellevue a présenté à la Société, des pierres auxquelles il a communiqué la propriété d'être flexibles par des procédés très-simples, et insérés dans le Journal de Physique d'Août 1792. Il a été conduit à cette découverte par un marbre flexible, qu'il trouva sur le mont Saint-Gothard; on ne connoissoit encore que deux pierres flexibles, dont on ignoroit absolument le gissement; la première, un grès friable micacé, qui vient, dit-on, du Brésil; la seconde, un marbre blanc du palais Borghèse à Rome. Le marbre qu'il venoit de trouver avoit tous les caractères de celui du palais Borghèse. Le C. Fleuriau en examina, avec soin, la situation et la nature. Il vit qu'il étoit placé vers le sommet d'une montagne, et exposé à un dessèchement continu; que son grain étoit cristallin et fort gros; enfin, il y a reconnu la propriété des dolomies, de ne se dissoudre que lentement dans les acides, et avec une effervescence très-légère. Il a conclu, avec Dolomieu, que la flexibilité des pierres étoit due à un écartement très-considérable de leurs molécules cristallines; et les moyens qu'il emploie pour leur communiquer cette propriété, prouve encore cette assertion: ils consistent à faire éprouver, par un feu capable de les faire devenir rouges, un long dessèchement aux pierres que l'on veut rendre flexibles, et à les amener, par une flexion légère et graduée entre les doigts, à la flexibilité qu'elles doivent conserver. Il faut qu'elles aient un grain cristallin; celles à cassure terne ou vitreuse, n'acquièrent jamais cette propriété. Le feu, en écartant les molécules cristallines pendant un long tems, hors de leur sphère d'attraction, ne leur permet pas de se remettre par le refroidissement, dans leur premier état. Alors les corps soumis à cette action acquièrent un volume plus considérable, absorbent l'eau en assez grande quantité, et leurs molécules ne tenant plus, pour ainsi-dire, par attraction, mais seulement par enlacement, ils deviennent très-fragiles. Le C. Fleuriau a présenté, à la Société, du marbre de Carare et du grès devenus flexibles par ce procédé.

Extrait d'un Rapport sur diverses préparations anatomiques,
du C. FLANDRIN, par le C. PINEL.

Soc. d'HIST.
NATURELLE.

Le C. Pinel a rendu compte de deux Mémoires envoyés depuis quelque tems à la Société, par le C. Flandrin. Dans l'un il donne la composition d'une liqueur propre à faire des préparations anatomiques, au moyen de la macération. Cette liqueur est un mélange d'eau et d'acide sulfurique dans des proportions telles qu'il reste encore à l'acide sulfurique assez de force pour détraire le tissu cellulaire; mais point assez pour attaquer les substances membranées, tendineuses et nerveuses qu'il tient réunies.

Dans l'autre Mémoire, le C. Flandrin cherche à déterminer, à l'aide de cette liqueur dissolvante, la terminaison de la retine. Il a aperçu distinctement les fibres de cette membrane très-mince s'entrelaçant avec celles de la choroïde, et s'y perdant. Le C. Pinel, en rendant justice à l'intérêt de cette découverte, auroit désiré que le C. Flandrin l'eût rendu plus claire et plus certaine, par une préparation anatomique, mise sous les yeux de la Société, ou par une bonne figure. Le C. Flandrin a aussi cherché à prouver la division de la retine en deux membranes; mais d'après le rapport de Pinel, il n'a pas obtenu dans ce travail, le même succès.

Mémoire du C. CUVIER, sur l'Anatomie du grand Limaçon. HELIX
POMATIA, L.

Le corps du limaçon est divisé en trois cavités : la poitrine, l'abdomen, et la cavité de la génération. Il y a quatre ouvertures au-dehors : la bouche, l'orifice de la génération sous la grande corne droite, l'orifice de la respiration au côté droit de l'aube, l'anus derrière le précédent. La cavité qui renferme les organes de la respiration et de la circulation, est située sur la partie supérieure du corps; son plancher étant ouvert, on aperçoit d'un côté le rectum; à gauche du rectum et postérieurement, le cœur et les poumons. Le cœur est pyriforme et n'a qu'un ventricule. Il sort de sa base un gros vaisseau, très-renflé à son origine, qui paroît être l'aorte. Peu après sa sortie, le vaisseau donne trois ou quatre ramifications qui *route* aux poumons. Inférieurement il produit un autre vaisseau qui va au foie et aux organes de la nutrition, et paroît analogue à la veine-cave. Les poumons sont formés par un réseau de vaisseaux très-nombreux, réunis souvent en faisceaux de vaisseaux parallèles, et conservant ce parallélisme dans leur enlacement. Des valvules que le C. Cuvier croit avoir aperçues à la base de la grande artère indiqueroient que la circulation se fait, comme dans tous les animaux à sang froid, par le sang chassé du cœur dans les poumons, et non des poumons dans le cœur, comme le pense Swammerdan.

Organe de la nutrition. La bouche est située à la partie antérieure et inférieure du corps et de la tête; elle est attachée, ainsi que ce membre, par des muscles qui peuvent la retirer dans l'intérieur du corps et de la coquille de l'animal. Le canal alimentaire consiste en un petit renflement, que l'on peut regarder comme l'estomac; un intestin qui vient ensuite, il est presque aussi gros que l'estomac; après être monté vers la spire, il se termine en cul-de-sac, dans lequel s'insèrent les intestins grêles qui, après s'être repliés deux fois sur eux-mêmes, vont s'ouvrir à l'anus.

Les glandes salivaires, au nombre de quatre, sont situées sur les côtés de l'estomac; deux autres grandes, vers la bouche, à l'extrémité des canaux des premières glandes.

Le foie est très-volumineux, divisé en quatre lobes et une infinité de lobules. Il répand, par un canal fort gros, une liqueur verdâtre dans le gros intestin.

Organes de la génération: ils sont pour le sexe féminin : *La Matrice:* grand vaisseau à parois épaisses, mais molles et mucilagineuses, replié plusieurs fois sur lui-même. — *L'Ovaire:* Baquet ovale de petits grains liés par des vaisseaux. — *L'Oviducte:* Canal ondulé,

ondulé, qui va de l'ovaire à la matrice. — *Les vaisseaux fibreux*: Menus, bifurqués, aveugles, allant en convergeant se rendre dans la matrice, et y répandre une liqueur laiteuse, pris par Swammerdam, pour les testicules. Ils n'existent pas dans la limace. — *Le Réservoir de la pourpre*. — Globuleux, situé contre la matrice, et se terminant, par un long canal, à la base de la verge, qu'il égale en longueur, renfermant une liqueur brune et consistante, analogue à celle des mûres, selon Swammerdam.

Pour le sexe masculin. *La grande séminale*, placée à l'extrémité de la matrice, blancheâtre, molle, s'ouvrant dans le fond de la matrice. — *La Verge* attachée au bord de la cavité commune aux organes de la génération, longue, menue, allant en diminuant de sa base à sa pointe; elle flotte libre, dans la cavité abdominale, et l'animal ne peut s'en servir qu'en la retournant par un mécanisme analogue à celui de ses tentacules. Elle n'est point percée, et le C. Cuvier pense qu'elle sert plutôt comme organe irritant. — *Bourse du dard*: sius de la cavité commune, de forme parabolique à parois épaisses, renfermant un dard quadrangulaire, acéré, calcaire. Le C. Cuvier a remarqué que le limaçon, avoit la propriété de reformer ce dard très-promptement.

Tous les organes aboutissent médiatement ou immédiatement dans une cavité commune.

Le C. Cuvier renvoie à Swammerdam, pour les autres objets dont il ne parle pas; mais que ce Naturaliste a décrits et figurés avec exactitude. Il conclut que le limaçon présente dans son anatomie des phénomènes singuliers, dont quelques-uns particuliers à ce genre qui sont: 1°. le système musculaire, dont presque tous les effets consistent en rétraction et déroulement; 2°. le mécanisme de la déglutition, qui seroit trop long à développer, et qui se retrouve encore plus sensiblement dans les sèches; 3°. une trachée qui s'ouvre et se referme alternativement pour la respiration; 4°. la digestion qui se fait par une grande abondance du suc; 5°. cet hermaphroditisme singulier qui, tout en se suffisant à lui-même, a besoin des irritations de l'amour; 6°. enfin ce dard calcaire promptement par le limaçon.

PARIS. Floréal, Prairial, Messidor et Thermidor, an 3.

HISTOIRE NATURELLE.

Observations sur une petite espèce de Maki (Lemur LINN.), par le C. GEOFFROY, du Muséum d'Histoire naturelle.

On trouve dans le treizième volume de l'*Histoire naturelle*, à la fin de la description du mongous, une notice sur une petite espèce de maki, que Buffon et Daubenton ont regardé comme une simple variété du mongous, mais qui en diffère évidemment. Sa taille est bien éloignée d'être aussi haute, puisque ce petit animal n'a jamais plus de quatre à six pouces de longueur; les yeux sont plus grands et plus rapprochés; les jambes sensiblement plus courtes; les oreilles presque nues, plus longues, et accompagnées, comme celles du lory, dans leur intérieur, de trois petits oreillons; enfin, un caractère qui l'éloigne de tous les autres makis, est la singulière conformation des dents de sa mâchoire inférieure: les six incisives sont très-rapprochées et plus égales entr'elles; les canines et les deux premières molaires sont couchées et dirigées en avant, et se ressemblent même tellement pour la forme, que les canines ne s'en distinguent que parce qu'elles sont un peu plus longues; les deux incisives latérales supérieures sont beaucoup plus petites que les deux intermédiaires, ce qui s'observe également dans le lory du Bengale; la queue est plus longue que le corps.

Ces observations ont été faites sur trois individus qui ont été rapportés de Madagascar et donnés au Muséum d'histoire naturelle, l'un par Poivre, en 1755, et les deux

Soc. d'Hist.
NATURELLE.

autres par Sonnerat, en 1773; il s'en trouve aussi un dessin très-correct dans les manuscrits de Commerson : enfin on en a transporté un individu vivant à Paris, où Buffon a eu occasion de le voir et de le faire dessiner. On s'étonne que ce grand naturaliste, oubliant que cette petite espèce étoit déjà publiée dans son ouvrage, et qu'il l'avoit reconnu pour un maki, en ait reproduit dans ses supplémens, vol. 3, une nouvelle description sous le nom de Rat de Madagascar, et que sur-tout il ait pu douter si elle ne se rapprochoit pas plutôt de l'écureuil ou du palmiste, que du rat, parce qu'on lui avoit assuré qu'elle habitoit les arbres, et principalement les palmiers. La figure qui est jointe à la description de Buffon est exacte, à l'exception de la queue qui est lâche comme dans tous les makis, et que le peintre a représentée récoquillée.

Le caractère distinctif et essentiel de ce petit maki peut être exprimé par la phrase suivante :

LEMUR PUSILLUS.

L. Cinereo-fulvus, lineâ inter-oculari albâ, inferioribus lanariis aique primis molaribus obliquè porrectis.

Petit Mangous. *Buff.* vol. 15, pag. 177.

Idem. *Daub.* vol. 15, pag. 202.

Rat de Madagascar. *Bu f. Supp.* vol. 3, pag. 149.

Habitat in insula Madagascar. POIVRE, SONNERAT, COMMERSON.

Sur les espèces d'Éléphants, par les CC. CUVIER et GEOFFROY.

Ces naturalistes ont prouvé qu'il existe au moins deux espèces bien distinctes d'éléphants dont le Muséum d'histoire naturelle possède les crânes. Leurs proportions diffèrent totalement, le crâne de celui d'Asie étant de près d'un cinquième plus haut, à proportion de sa longueur, que le crâne de l'éléphant d'Afrique. Le caractère auquel on distinguera le plus sûrement cette espèce, est la coupe des lames verticales dont on sait que les dents molaires de ces animaux sont composées, et qui représentent des losanges dans l'éléphant d'Afrique, et des rubans transversaux dans celui d'Asie.

Ils rapportent au genre des éléphants, l'animal dont on a trouvé des ossemens et des défenses fossiles dans le Canada. La mâchoire inférieure dont il y a une moitié au Muséum britannique, et dont le cabinet national possède une portion trouvée au Péron, est formée comme celle de l'éléphant, mais ses dents molaires présentent des pointes coniques, au lieu des lames qu'on voit à celles des éléphants ordinaires.

Cette opinion étoit aussi celle de Camper, et il l'a publiée dans les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg. *Novi commentarii, tome XIII.*

Enfin, ces citoyens ont découvert que le Mammoth, cet animal dont on trouve les ossemens en Sibérie et ailleurs, et qu'on avoit toujours regardé comme un éléphant, est bien du même genre, mais que, quoique très-voisin de l'éléphant d'Asie, il en diffère assez pour être considéré comme une espèce distincte. Le Muséum en possède une mâchoire inférieure fossile, entière : l'angle que forment ses branches est plus ouvert ; le bec qui la termine moins aigu ; son canal plus large, et ses molaires composées de lames plus minces et plus nombreuses que dans l'éléphant d'Asie.

A N A T O M I E.

Observations sur le larynx du Couagga (equus quagga LINN.), par le C. CUVIER.

SOC. D'HIST. NATURELLE. Il ne diffère de celui du cheval que par l'absence de la membrane triangulaire placée à l'extrémité antérieure de la glotte de celui-ci. Le C. Cuvier ajoute quelques

remarques sur le larynx de l'*Orang-outang*, dont le sac, selon lui, n'est pas analogue au sac thyro-hyoïdien des singes ordinaires, comme l'ont cru Camper et Vicq-d'Azyr, mais bien aux sinus des ventricules de leur glotte.

P H Y S I Q U E .

Sur les effets de la poudre dans les mines.

M. Immboldt, conseiller des mines du roi de Prusse, nous a appris qu'on avoit aug- Soc. philom.
menté considérablement les effets de la poudre dans les mines, en laissant un espace assez considérable entre la poudre et la bourre. Il assure qu'on est parvenu à ce résultat en partant de l'observation connue, qu'un fusil crève lorsque la bourre ne touche pas la poudre. Sans vouloir prouver l'exacte ressemblance de ces deux faits, on y a ajouté ceux-ci : 1°. une bombe à moitié chargée crève en nombreux éclats, tandis qu'elle se sépare simplement en deux ou trois morceaux qui sont poussés fort loin lorsqu'elle est remplie de poudre ; 2°. lorsqu'on bourre fortement et de près la poudre que l'on a mise dans un tronc d'arbre pour le fendre, la bourre est simplement chassée ; l'arbre est entr'ouvert quand la bourre n'est point appiiquée sur la poudre.

C H I M I E .

Observation sur une cristallisation formée dans un mélange d'huile de romarin et d'une dissolution d'or, par le C. VAUQUELIN.

Il aperçut au fond d'un vase dans lequel il avoit mis un mélange d'huile de ro- Soc. philom.
marin et de dissolution d'or, des groupes d'aiguilles transparentes dont les plus longues avoient environ cinq à six lignes et recouroient l'or précipité. C'étoient des prismes à quatre pans terminés par des pyramides à quatre faces. — Cette matière étoit cassante, avoit la saveur de l'huile de romarin. Elle se volatilise au feu en vapeurs blanches. — Chauffée légèrement dans une phiole, elle se sublime en aiguilles fort longues. Il reste au fond de la phiole une matière fondue plus fixe, moins cassante que les cristaux. — Elle est dissoluble dans l'alcool, et cristallisable par l'évaporation. — Dans l'acide sulfurique elle se dissout et forme, à l'aide de la chaleur, une liqueur rouge de cerise. — Les alkalis dissolvent cette substance à l'aide de l'eau, et ne paroissent pas avoir d'autre action sur elle. Elle s'en sépare par évaporation ou par refroidissement. — Le C. Vauquelin n'ose encore rien prononcer sur la nature de cette substance. Ce n'est point du camphre, quoique M. Proust dise en avoir trouvé dans plusieurs huiles volatiles. Le C. Margueron, pharmacien, a retiré d'autres huiles volatiles, une substance qui paroît anaïogue.

PARIS. *Fructidor, an 5; Vendémiaire, Brumaire et Frimaire, an 4.*

A N A T O M I E .

Mémoire sur la circulation dans les animaux à sang blanc, par le C. CUVIER.

Il décrit le cœur et les vaisseaux des sèches, des aplysies, des limaçons, des moules, INST. NAT.
etc. et après avoir présenté un tableau des différentes combinaisons que la nature a établies à l'égard de ces organes dans les différentes classes d'animaux, il cherche à prouver que les veines dans les animaux dits à sang blanc, font en même tems les fonctions de

vaisseaux absorbans, ou pour mieux dire, qu'elles ne renferment point de véritable sang, mais ne charient qu'une simple lympe. Il s'appuie sur-tout sur les communications immédiates des veines dans toutes les cavités du corps, et sur ce que le canal intestinal des moules et d'autres bivalves passe au travers du cœur, en sorte que le chyle n'a qu'à transsuder immédiatement de cet intestin dans le cœur pour que le corps s'en remplisse.

PHYSIQUE.

Sur l'électricité animale.

Soc. PHILOM.

M. Humboldt a constaté que des plaques de métaux de même nature, qui, placées convenablement sur un animal, ne lui faisoient donner aucune marque de l'électricité observée par Galvani et Valii, acquièrent cette propriété lorsqu'on souffle sur une de ces plaques, ce qui la charge d'humidité. — Il a fait des expériences sur lui-même en s'appliquant des vésicatoires sur les omoplates; l'épiderme enlevée, les deux plaies armées de métaux, il a éprouvé les mêmes effets que les grenouilles soumises aux expériences de Galvani. Les mouvemens convulsifs étoient d'autant plus forts, que les métaux différoient entr'eux comme conducteurs.

C H I M I E.

Expériences sur le schorl rouge et le métal qu'il contient, faites au laboratoire du conseil des mines, par les CC. VAUQUELIN et HECHT.

Soc. PHILOM.

Klaproth annonça il y a environ un an que le minéral appelé *schorl rouge de Hongrie* étoit un véritable oxide métallique cristallisé, mêlé d'un peu de silice et d'alumine. Il a nommé *titanium* le métal qu'il contenoit. Les CC. Miché et Cordier, officiers des mines de la République, viennent de découvrir dans les environs de St.-Yriez, département de la Haute-Vienne, une substance qui avoit de grandes ressemblances avec le schorl rouge de Hongrie. Elle vient d'être soumise à une analyse comparative avec celle de Klaproth. Comme la dissertation de ce chimiste n'est point traduite, nous allons en donner un extrait succinct, et comparer ses expériences avec celles des CC. Vauquelin et Hecht.

Expériences de KLAPROTH.

1. Ce fossile exposé au feu de porcelaine dans un creuset d'argile, n'éprouva d'altération que dans sa couleur, qui augmenta d'intensité.
2. Dans un creuset brasqué, il se brisa, devint brun clair, mais terne.
3. Au chalumeau avec le phosphate ammoniac de soude, il se fondit en un globule rouge pâle tirant sur le gris.

Expériences des CC. VAUQUELIN et HECHT.

5. Il donna un globule vitreux, homogène, transparent, d'une couleur violette semblable à celle produite par l'oxide de manganèse.
4. Avec le borax, a produit un globule rouge hyacinthe.
4. Il n'y a point eu de combinaison, mais des végétations à la surface du globule, et des parties de schorl non décomposé dans son intérieur.
5. Avec les acides sulfurique, nitrique, muriatique et nitro-muriatique, aucune altération.
5. Par l'ébullition de l'acide muriatique, on a obtenu une petite quantité de fer qui paroît étranger à cette substance.
6. Cent parties chauffées dans un creuset de porcelaine avec cinq cents parties de

carbonate de potasse, entrèrent en fusion, et le mélange, coulé sur une plaque, forma une masse solide d'un gris blanchâtre qui présentait à sa surface des aiguilles cristallines; réduite en poudre et délayée avec de l'eau bouillante, il se précipita une poudre blanche qui, séparée du liquide, étoit sous la forme d'une terre légère dont le poids étoit de cent soixante-neuf parties.

La liqueur dont cette terre avoit été séparée, saturée avec l'acide muriatique donna un dépôt pesant quatre grains, qui étoit composé de parties égales de silice et d'alumine.

6. *Les mêmes phénomènes ont été observés; nous remarquerons seulement que la couleur de la terre étoit légèrement jaune, et que la silice et l'alumine paroissent provenir du creuset où l'opération a été faite. Il est vraisemblable aussi que la couleur jaune rosée qu'avoit la poussière, dépendoit d'un peu de fer contenu dans la potasse.*

7. La poudre blanche de l'expérience précédente s'est entièrement dissoute dans l'acide sulfurique, la dissolution concentrée par l'évaporation spontanée s'est convertie en une matière blanche, gélatineuse et opaque.

7. *Nous avons obtenu une légère dissolution par l'acide sulfurique qui n'a pu être entièrement saturé par la terre. Nous n'avons pas obtenu de cristaux, soit par l'évaporation spontanée, soit par l'évaporation au feu.*

8. L'acide nitrique la dissout aussi; la combinaison qui en résulte est transparente et prend, par l'évaporation à l'air libre, une consistance huileuse, au milieu de laquelle on trouve des cristaux transparents rhomboïdaux, et quelquefois hexagones.

8. *Nous n'avons pas pu opérer la combinaison de cette matière avec l'acide nitrique; ou au moins elle étoit si légère qu'elle peut être regardée comme nulle.*

9. La dissolution dans l'acide muriatique forme une gelée jaunâtre et transparente, dans laquelle on trouve des cristaux cubiques.

9. *L'acide muriatique dissout assez bien la poudre blanche, mais il a été impossible de neutraliser la dissolution. Nous n'avons pas obtenu de cristaux.*

10. Les dissolutions de cette matière dans les acides, sont précipitées, 1°. en vert de pré par le prussiate de potasse; 2°. en rouge foncé, par l'infusion de noix de galle; 3°. en blanc, par les acides arsenique et phosphorique; 4°. par le mélange de l'acide tartareux et oxalique, en une matière blanche qui se redissout par l'agitation.

10. *Idem.*

11. Une lame d'étain plongée dans ces dissolutions, donna à la liqueur une couleur rose analogue à celle du rubis.

11. *Idem.*

12. Une lame de zinc donne à ces mêmes dissolutions une couleur violette qui passe au bleu d'indigo.

12. *Idem.*

13. Le sulfure d'ammoniaque forme un précipité abondant qui a une couleur verte sale.

13. *Idem.*

14. Cinquante grains de cette terre chauffée dans un creuset ont perdu douze grains; tant que cette matière resta chaude, elle eut une couleur jaune qui se dissipa par le refroidissement. Elle devient par cette opération indissoluble dans les acides.

14. *Idem avec quelques légères différences dans les poids.*

15. Mêlée avec un flux conveuable, elle forme un émail de couleur jaune de paille.

15. *Mêlée avec différents flux, et soumise à l'action de la chaleur du fourneau de Macquer, elle a fourni un émail d'un jaune sale.*

16. Soixante grains de cette matière mêlés avec trente grains de colophone, exposée à l'action d'un feu doux, la résine s'enflamma et la terre reparut avec toutes ses propriétés. La moitié de cette terre mêlée avec dix grains de borax calciné et vingt grains de verre, et chauffée dans un creuset au four à porcelaine, a fourni une scorie inégale, brunâtre en dessous, et griâtre en dessus. La cassure étoit poreuse et remplie de cavités dont l'intérieur étoit rayonné.

16. On a pris 72 parties de la matière blanche obtenue dans l'expérience 6 ; on en a formé une pâte avec de l'huile qu'on a placée au milieu d'une brasque de charbon et d'alumine pure : au bout de trois quarts d'heure d'un feu violent, on a obtenu une masse creuse dont l'extérieur avoit une couleur jaune d'or, et l'intérieur une couleur noirâtre, formé d'aiguilles et parsemé de beaucoup de points jaunes. La matière avoit perdu 18 parties de son poids.

17. 72 parties de la même poussière furent mêlées avec 10 parties de borax calciné, et 10 parties de charbon en poudre, l'on fit du tout une pâte avec de l'huile, et l'on chauffa pendant une heure et demie ; on eut pour résultat une masse fondue qui avoit à l'extérieur une couleur rouge assez semblable à celle du cuivre : cette matière brisée présente à l'intérieur une couleur noire brillante, des cavités aux d'aiguilles fort analogues à celles de l'oxide de manganèse, enfin des cavités dont les surfaces avoient une couleur rouge brillante.

18. La même expérience répétée dans d'autres proportions a produit une masse noirâtre dont les parties n'étoient qu'agglutinées les uns aux autres ; en la brisant elle a offert une couleur rouge tirant un peu sur le pourpre. On a remarqué qu'en la cassant, lorsqu'elle est encore chaude, la couleur rouge passe promptement au pourpre, et la celle-ci au violet foncé, ce qui n'arrive pas d'une manière aussi sensible quand elle est froide.

Amenée à cet état, cette substance traitée avec l'acide sulfurique concentré, perd sa couleur rouge et se convertit en une poussière blanche qui augmente de poids ; il se forme en même tems une grande quantité d'acide sulfureux. — Avec l'acide nitrique elle se réduit aussi en poudre blanche, et il se dégage d'abondantes vapeurs de gaz nitreux. — L'acide muriatique a paru n'avoir que très-peu d'action sur elle.

Il paroit par ces essais, encore insuffisans cependant, que cette substance est un véritable métal d'une nature particulière ; la diminution de poids, son changement de couleur lorsqu'on la traite avec des corps combustibles, sa conversion en poudre blanche, et son augmentation de poids par les acides ; sa combinaison avec l'acide prussique, et la teinture de noix de galle, sont des preuves, au moins dans l'état actuel des connoissances chimiques, que ce schorl rouge de Hongrie et celui de la Haute-Vienne, sont des oxides métalliques cristallisés.

ARTS CHIMIQUES.

Observation sur l'emploi de la castine dans la forge du fer cassant, par le C. BAILLET, inspecteur des mines.

Soc. PHILOM. Il rapporte à la société qu'il a vu dans les forges de Marche, près de Namur, employer avec succès (au feu d'affinerie) un procédé très-simple pour donner au fer une meilleure qualité.

Ce procédé consiste à jeter une demi-pelletée de castine en poudre fine sur la loupe au moment où elle est formée, et en la tenant ainsi exposée au vent des soufflets pendant quelques instans avant de la porter sous le marteau. La castine dont on se sert est une pierre calcaire bleue très-dure qui donne une chaux blanche excellente, et dont la poudre est aussi très-blanche. Cette castine produit un prompt effet sur la loupe : elle épure le fer et le débarrasse du sidérite ou phosphore de fer qui, comme on le sait, rend le fer cassant à froid.

Ce fait est une confirmation importante des expériences rapportées dans le Journal des Mines, et par lesquelles Rimman est parvenu à obtenir d'excellent fer en traitant la fonte avec des scories qui avoient été fondues d'avance avec parties égales de chaux.

Dans ses expériences, Rimman annonce avoir retiré autant de fer que par les procédés ordinaires. Dans les forges de Marche on a reconnu qu'on éprouvoit un léger déchet, ce qui est plus vraisemblable.

Observation d'une atrophie idiopathique, c'est-à-dire, sans maladie antérieure ou primitive, par le C. HALLÉ.

Le sujet de cette observation est une jeune personne morte à 25 ans d'atrophie, sans cause connue. — A cinq ou six ans, cette malade avoit été cachetique et languissante. On lui donna alors du sirop anti-scorbutique, et ses forces se rétablirent. — A 7 ans elle éprouva une menstruation précoce qui ne dura pas; on cessa alors l'usage du sirop, elle continua de se bien porter. — A 14 ans, elle fut réglée sans accidens, et continua de l'être bien, tant pour le période que pour la quantité, jusqu'à 17 ans. — A 17 ans, les règles diminuèrent sensiblement; la diminution alla toujours en augmentant jusqu'à 21 ans, époque où les règles cessèrent absolument pour ne plus revenir. Depuis la diminution progressive des règles, cette malade a maigri continuellement, perdant peu-à-peu ses forces, sans aucune augmentation dans ses évacuations, sans sueurs, sans transpiration sensible, sans toux, sans expectoration, sans œdème des extrémités. — La peau du col et de la poitrine étoit marquée de taches fauves communément nommées taches hépatiques.

SOC. PHILOM.

La malade d'ailleurs faisoit ses fonctions comme à l'ordinaire, mangeoit beaucoup, digéroit bien en apparence, rendoit des excréments de consistance et de couleur ordinaire. Elle dormoit peu, s'occupoit, et néanmoins maigrissoit à vue-d'œil. — La veille de sa mort elle ne sortit point, mais alla et vint, et donna ses soins aux affaires domestiques comme à l'ordinaire. Le soir, elle se sentit lasse et se coucha de bonne heure. — Le lendemain, jour de sa mort, elle resta couchée, se sentant extrêmement assoupie; la tête peu présente, les yeux ternes et languissans, les mouvemens lents, les sensations engourdis, le pouls singulièrement ralenti et foible, la respiration très-courte sans être précipitée ni gênée. Elle ne se plaignoit de rien, et disoit seulement qu'elle sentoit une grande propension au sommeil. Dans les huit jours qui ont précédé sa mort, elle avoit éprouvé quelques accès de toux sèche, et quelques instans d'oppression.

Cette jeune personne étoit timide, peureuse; on la soupçonnoit de jalousie. On croit qu'à l'époque de la diminution de ses règles, elle avoit éprouvé quelques frayeurs. La masturbation ne paroît avoir eu aucune part à sa maladie, autant qu'on en peut juger par l'état des parties sexuelles extérieures.

Ouverture du cadavre.

La peau sembloit collée sur les os; le ventre étoit déprimé et touchoit presque la colonne épinière. — Le tissu cellulaire sous cutané contenoit seulement quelques traces de graisse éparses dans des follicules isolés. — Nulle apparence de graisse ne se montra dans l'épiploon ni dans le mésentère. — Tous les viscères du bas-ventre étoient dans un état absolument conforme à l'état naturel, mais peu volumineux. — Les glandes mésentériques n'étoient ni grosses ni obstruées. Elles paroissoient plus sailantes que de coutume à cause de l'absence totale de la graisse qui les environne ordinairement. On n'apercévoit point les vaisseaux lactés qui s'y rendent. — Les viscères de la poitrine étoient dans l'état ordinaire. Une légère induration se faisoit sentir dans le poulmon droit sans ulcération. La glande thyroïde étoit, comme les autres, extrêmement petite. — On ne distinguoit nulle part de vaisseaux lymphatiques. — Ayant enlevé la peau dans le pli des aînes, on apperçut des filets secs et assez résistans, semblables à des nerfs avec des renflemens pareils à des ganglions nerveux. La même disposition se présentoit de l'un et l'autre côté. En examinant ces parties avec soin, on s'est convaincu que c'étoient les glandes et les vaisseaux lymphatiques de ces parties qui étoient réduits à cet état. La cavité des vaisseaux paroissoit oblitérée. — Les parties sexuelles étoient singulièrement amincies et n'avoient pas plus d'apparence que celle d'un fœtus de cinq mois. Le clitoris n'étoit point apparent; l'hymen étoit entier.

Il paroît que cette observation mérite d'être conservée comme un exemple rare d'une atrophie primitive, c'est-à-dire, non symptomatique, et qui ne paroît dépendre que de l'anéantissement des fonctions du système absorbant, résultant, à ce qu'il paroît, de l'oblitération de ce système, sans autre cause connue que peut-être des affections de l'ame long-tems continuées et soigneusement dissimulées.

PARIS. Nivôse, Pluviôse et Ventôse, an 4.

HISTOIRE NATURELLE.

Observations sur le Tapir. Tapir Americanus. L., par le C. GEOFFROY, professeur au Muséum d'Histoire naturelle.

Soc. PHILOM. On a cru jusqu'ici que le Tapir avoit dix dents incisives à chaque mâchoire; cependant il est certain que cet animal n'en a que six comme le cochon, avec deux petites canines sur le côté.

Il existe au Muséum d'histoire naturelle deux tapirs différens, l'un noir et l'autre roux : celui-là est toujours plus gros, et pesant 500 livres. Quoiqu'ils présentent quelques autres différences, on ne peut assurer positivement si ce sont deux espèces distinctes.

Sur le Galago, par le même.

Soc. D'HIST. NATURELL. On a rapporté du Sénégal une nouvelle espèce de quadrumane qui y porte le nom de *Galago*, qui par sa forme mixte, fait la nuance des loris, (*lemur tardigradus*) L. aux tarsiers, (*didelphis macrotarsus*. Gm. *Lemur spectrum* PALL.) et dont le citoyen Geoffroy fait un genre à part, qu'il détermine comme il suit :

Le Galago.

CARACTÈRE GÉN. Deux incisives supérieures, très-écartées.
Six inférieures proclives (1); les quatre intermédiaires réunies par paire.
Deux canines.

Six — cinq molaires à couronne large, surmontées de petites pointes.

ESP. UNIQUE. Le Galago du Sénégal. *Gal. Senegalensis*.

DESC. ABR. Tête arrondie, museau court, très-grandes oreilles nues et transparentes; les pieds de derrière, et principalement le tarse, plus longs que la jambe, comme dans le tarsier; pelage gris-fauve en dessus, blanchâtre en dessous; poils de la queue roux et très-fourmis sur toute sa longueur.

PRINCIP. DIM. Grandeur, depuis le bout du museau jusqu'à la queue, 7 pouces; des extrémités antérieures, 5 pouces et demi; des extrémités postérieures, 7 pouces; — de la queue, 8 pouces et demi

Le seul galago connu appartenoit au citoyen de Nivernois, qui a bien voulu le donner au citoyen Geoffroy, pour le Muséum.

Squelette fossile trouvé sur les bords de la Plata. (Note adressée au C. GRÉGOIRE par le C. ROUME).

Soc. PHILOM. Ce squelette a été trouvé dans le sable, à environ 56 mètres de profondeur. Il a été envoyé au cabinet de Madrid. On l'a dessiné, et la gravure en paroîtra incessam-

(1) Dirigées en avant et de bas en haut.

nent. — Il a quatre mètres de long sur deux de haut à-peu-près. La tête étoit déprimée et paroissoit contenir peu de cervelle; les mâchoires supérieures et inférieures se terminent en pointes mousses. — Il n'y a ni incisives ni canines, mais seize molaires cannelées. — Son bassin est composé des os sacrum, iléum et ischium, mais il n'y a point de pubis ni d'indication qu'il ait existé. Ce bassin est ouvert du côté de l'abdomen. Les pattes sont armées de fortes griffes, et les postérieures présentent un calcanéum très-gros.

Cet animal marelloit sur la plante des pieds, et avoit des clavicules. Autant qu'on en peut juger sur cette description, cet animal sembloit avoir tenu le milieu, par la forme, entre le fourmilier du Cap, (*myrmecophaga Cupensis*, L.) et le grand fourmilier d'Amérique ou tamanoir, (*myrmecophaga jubata*, L.)

Mais le C. Cuvier ayant reçu de Madrid les gravures détaillées de ce squelette fossile, a reconnu que l'espèce en est beaucoup plus voisine des paresseux que des fourmiliers, par la brièveté de son museau, par une apophyse à la base antérieure de l'arcade zygomatique, et par la forme et les proportions de ses membres.

Nouvelles recherches du C. GIROD-CHANTRANS, sur les Conferves et les Byssus.

L'examen mycroscopique des corps qui sont l'objet de ce mémoire, ouvre aux naturalistes une carrière aussi neuve que vaste. L'auteur, qui déjà s'en est occupé avec succès, annonce à la société que la conferve qu'il nomme bulleuse (*conferva bulbosa*), étant demeurée à sec pendant dix-huit mois, et ne ressemblant plus alors qu'à un petit amas de poussière grisâtre, a reverdi peu-à-peu, lorsque le vase qui la renfermoit a été rempli d'eau. Ses petits tubes se sont rétablis et ont produit de nouveaux flamens. Ainsi ce n'étoit point une résurrection simplement apparente comme celle des mousses qu'on humecte après les avoir desséchées, mais réelle et complète comme celle de certains animaux. En rendant compte de cette observation à la société, le C. Girod-Chantrans fait remarquer qu'elle vient à l'appui de son opinion sur la nature animale des conferves.

Il a vu que l'organisation des *Byssus botryoïdes* et *velutina* varie suivant l'époque où on les observe. Ce n'est d'abord qu'un assemblage confus de corpuscules. Il leur succède ensuite des tubes qui, s'étant développés, se remplissent de corpuscules semblables. L'auteur regarde ces corpuscules comme les graines ou les œufs du *Byssus*.

Sur une pente de filon extrêmement polie, observée dans les Pyrénées orientales, par le C. DUHAMEL fils.

On sait que dans certaines circonstances les substances minérales affectent un poli très-remarquable. M. de Saussure avoit déjà observé une roche polie naturellement aux environs du Mont Saint-Bernard. Le C. la Peyrouse a vu près de Vic-Dessos un pic de serpentine dont la surface étoit polie et luisante: On trouve fréquemment dans les mines de houille de ces schistes brillans qu'on prendroit au premier aspect pour la houille elle-même. Le C. Dolomieu a remarqué à Fiaresza, dans le Trentin, un filon de mine d'argent dont les épontes étoient aussi polies que les faces du cristal de roche. Enfin Diétrich cite les pyrites polies du Rammelsberg, et la mine de plomb miroité du Derbyshire. A ces observations le C. Duhamel ajoute celle qu'il vient de faire à la montagne de Balensac, département de l'Aude, en visitant les mines de Cascastel. Près de la base de cette montagne, connue par des mines de fer très-riches et négligées, est un filon de pyrite cuivreuse qu'on a commencé à exploiter, le prenant pour un filon de mine de fer, et qu'on a abandonné ensuite. Par ce commencement de travail on a mis à découvert une roche polie qui servoit de sabande à ce filon. Elle s'éleve à présent presque verticalement sur une hauteur de 2 mètres.

et demi et une longueur de 20 mètres, après quoi elle disparoit sous les autres roches de la montagne. Dans toute cette étendue sa surface est dans le même plan comme si elle avoit été sciée d'un seul trait de scie, et du poli le plus parfait. La pierre qui la compose est d'une nature argilleuse et siliceuse, et plus ou moins colorée en jaune, mais d'une teinte plus foncée à la surface qu'à l'intérieur. La partie polie semble une espèce de vernis ou d'émail qui se laisse détacher en écailles très-minces. On y remarque quelques stries très-peu sensibles, aussi polies que le reste de la surface du rocher, et de petites cavités qui ne le sont pas. L'épaisseur de ce banc est de quelques mètres, et l'on retrouve au-delà les schistes dont la base de la montagne est composée.

Forme de la molécule primitive de l'oxide de titanium, par le
C. HAÛY.

SOC. PHILOM.

La division mécanique des cristaux du titane (*schörl rouge*) de Hongrie et de ceux de France, avoit déjà conduit le C. Haüy à regarder ces deux substances comme de la même espèce. Il avoit obtenu de l'un et l'autre, pour forme primitive, un prisme quadrangulaire rectangle susceptible d'être sousdivisé parallèlement à deux plans qui passeroient par les diagonales des bases, ce qui donneroit pour molécule intégrante un prisme triangulaire droit, dont la base est un triangle rectangle isocèle.

Il restoit à déterminer le rapport du côté de la base à la hauteur du prisme. Il y est parvenu sur un cristal de titane de Hongrie, et a trouvé que le côté de la base adjacent à l'angle droit est à la hauteur à-peu-près comme 2 à 5. Cherchant ensuite si à l'aide de cette molécule intégrante il pourroit obtenir par l'application de quelque une des lois de décroissement dont elle est susceptible, la forme composée d'un cristal de titane de France qu'il avoit sous les yeux, le calcul lui donna un résultat conforme à l'observation. Il en conclut que les expériences chimiques et la division mécanique s'accordent à faire regarder le titane de Hongrie et celui de France comme la même substance, avec quelques différences légères et accidentelles.

É C O N O M I E.

Observations sur le desséchement d'un marais.

INST. NAT.

Le C. Préau-deau-Chemilly, demeurant à Bourneville, près la Ferté-Milon, possède dans ce lieu, sur les bords de la petite rivière d'Ourcq, une assez grande étendue de prairies tourbeuses dont le sol fangeux et mobile n'y permet point l'entrée aux bestiaux, quand bien même les végétaux qu'elles produisent pourroient leur être utiles.

L'exploitation de tourbe qui a été faite dans ces prairies y a laissé des excavations souvent très-profondes, et qui se sont remplies d'eau.

Ce citoyen a rendu maintenant solide une partie de ces terrains en les couvrant, à une épaisseur convenable, et à volonté, d'une terre excellente, qui permet de les labourer et d'y mettre toutes sortes de productions.

Ses moyens pour y parvenir ont été simples; il a fait un fossé le long de ces prairies, dans lequel il a fait entrer un petit ruisseau qui charie dans son cours, sur-tout par les orages et aux époques des fontes des neiges, une terre de très-bonne qualité. En faisant remonter l'eau portée dans ce fossé au-dessus du niveau des terres voisines, elle s'y répand et dépose sur leur surface le limon qu'elle charioit avec elle. Cette eau est circonscrite dans l'espace qu'on veut recharger, par des digues formées du côté où elle tendroit à s'échapper trop promptement pour se jeter dans la rivière d'Ourcq, et successivement elle doit parcourir toutes les surfaces de ces prairies.

C'est ainsi qu'en peu d'années ce terrain inutile, rempli d'excavations profondes, a été rendu à l'agriculture.

Mémoire sur l'organe de l'ouïe dans les cétacés.

Le C. Cuvier a examiné l'oreille interne du dauphin, du marsouin, de la baleine et du cachalot. Dans tous ces cétacés, les différentes parties de l'oreille interne sont contenues dans un os particulier, qui ne fait point partie du crâne, mais qui est suspendu par des chairs et des ligamens. Au reste on y trouve des osselets, et un labyrinthe semblable à celui des mammifères. Le C. Cuvier a sur-tout distinctement vu les canaux semi-circulaires dans un fœtus de baleine, quoique Camper en eût nié l'existence dans les cétacés. La caisse du tympan a, dans le dauphin, la forme du canal demi-cylindrique. Dans la baleine, elle ressemble en quelque sorte à une coquille de *bulla*; ses parois sont épaisses de plus d'un pouce, plus dures, plus compactes et plus homogènes que le marbre. Le C. Cuvier ajoute à son mémoire un tableau des caractères de l'oreille interne dans toutes les classes qui en sont pourvues, duquel il résulte que la seule partie essentielle à cet organe, est une espèce de gelée transparente, dans laquelle le nerf acoustique paroit se résoudre.

INST. NAT.

CHIMIE.

Analyse de l'argent rouge, par le C. VAUQUELIN.

Il y a déjà plusieurs années que Klaproth, chimiste de Berlin, a annoncé que l'argent rouge qu'on regardoit avant lui comme une combinaison de soufre, d'argent et d'arsenic, ne contenoit pas un atome de ce dernier métal, mais que c'est au contraire l'antimoine et le soufre qui le minéralisent ainsi.

SOC. PHILOM.

Comme les expériences de Klaproth n'ont pas été répétées en France, et que plusieurs minéralogistes du premier ordre sont toujours dans l'intime persuasion que ce minéral n'est autre chose qu'une dissolution d'argent dans du sulfure d'arsenic, le C. Vauquelin a pensé qu'il seroit utile de se livrer à quelques recherches sur cet objet.

Il résulte de ses expériences, 1°. que l'argent rouge est véritablement une composition d'oxides d'antimoine et d'argent unis au soufre, et intimement combinés; 2°. que l'arsenic n'est pas un principe nécessaire à son existence, puisque ce métal ne s'y trouve que rarement et jamais sans antimoine; 3°. qu'il ne contient point d'acide sulfurique, ainsi que l'a dit Klaproth, mais que cet acide s'y forme par l'action de l'acide nitrique sur le soufre; 4°. enfin que ces différentes substances se rencontrent ordinairement dans les proportions suivantes.

1°. D'Argent.....	56	à	60,
2°. D'Antimoine.....	16	à	18,
3°. De Soufre.....	11	à	14,
4°. D'Oxigène.....	8	à	10,
	91	:	162

On trouvera dans le Journal des Mines, des détails plus étendus sur les propriétés de cette mine d'argent.

Extrait des observations sur les propriétés eudiométriques du phosphore, par le C. BERTHOLLET.

Des expériences publiées par Götting, Lempe et Lampadius, sur la combustion lente du phosphore, annonçoient des phénomènes qui ne pouvoient se concilier avec les résultats auxquels est parvenue la Chimie.

INST. NAT.

Selon ces chimistes, le phosphore étoit plus lumineux dans le gaz azote pur que dans l'air atmosphérique, il s'acidifioit par l'azote; et lorsqu'il brûloit dans l'air atmosphérique, le résidu étoit de l'air pur.

Il résulte des expériences décrites dans le mémoire du C. Berthollet, que le gaz azote a la propriété de dissoudre le phosphore, que dans cet état il est brûlé par le gaz oxygène à une température basse, et que sans cette dissolution préalable, le gaz oxygène ne peut en faire la combustion qu'à une température plus élevée, de sorte que le phosphore n'est pas lumineux dans l'air vital au degré de chaleur où il l'est dans un mélange où le gaz azote domine.

La dissolution du phosphore par le gaz azote devient lumineuse, en le balançant simplement dans l'eau; la plus petite quantité de gaz oxygène suffit donc pour lui donner cette propriété, et lorsque le phosphore a été brûlé par-là, le gaz azote prend encore dans l'eau assez d'oxygène pour devenir lumineux lorsqu'on y introduit du phosphore.

La combustion lente du phosphore fait disparaître tout l'oxygène qui se trouve dans l'air: il naît de cette combustion des vapeurs blanches qui produisent la lumière dans l'obscurité; et qui annoncent, lorsqu'elles cessent, la fin de l'opération.

Cette propriété de la combustion lente du phosphore le rend très-propre à servir d'eudiomètre: on n'a qu'à faire passer un cylindre de phosphore dans un tube de verre gradué et placé sur l'eau, après y avoir introduit une mesure déterminée de l'air qu'on veut éprouver. Plus le cylindre de phosphore approche par sa longueur de la portion du tube qui contient l'air, et plus le tube est étroit, plus l'opération est prompte: elle peut facilement être terminée dans une demi-heure; mais ce moyen ne peut être employé pour un gaz oxygène qui contient peu d'azote; il faudroit alors y mêler une certaine proportion d'air atmosphérique.

L'affinité de l'azote pour le phosphore est une propriété qui jette du jour sur la nature des substances animales dans lesquelles ces deux principes se trouvent réunis.

ARTS CHIMIQUES.

Notice sur le procédé du C. SEGUIN, pour tanner les cuirs.

SOC. PHILOM.

La théorie de l'art du tanneur étoit encore inconnue; il falloit la pénétrer pour mettre cet art sur le point d'arriver à sa perfection. Malgré les expériences de Pfeiffer, Saint-Réal, et sur-tout de Macbride, dont les procédés assez analogues à ceux du C. Seguin, sont suivis avec quelques succès en Angleterre, on se bornoit en France à suivre l'ancienne routine, et on mettoit des années à tanner un cuir.

Les opérations du C. Seguin consistent, comme dans les autres méthodes, dans le lavage, le décharnement, le gonflement et le tannage proprement dit. Relativement au lavage, il n'a fait d'autre changement que de ne pas mettre ses peaux péle-mêle dans l'eau; mais il les étend de manière qu'elles y soient de tous les côtés baignées par le liquide. Quant au débourement, il fait suspendre perpendiculairement ses peaux dans des baches ou plans remplis d'eau de chaux, dont il remue le fond de tems en tems, afin de rendre à l'eau la chaux qui se combine successivement à la peau. Huit jours suffisent pour cette opération. Le jus du tan qui a déjà servi au tannage, acidulé d'un peu d'acide sulfurique, lui paroît propre à accélérer encore beaucoup cette opération.

Il opère le gonflement dans l'espace de 48 heures, en plongeant ses peaux ainsi débourees dans des cuves de bois pleines d'une eau acidulée d'acide sulfurique depuis $\frac{1}{1500}$ jusqu'à $\frac{1}{1000}$.

Dans le tannage proprement dit, le C. Seguin ne couche point ses cuirs en fosse comme dans les pratiques ordinaires, mais il les fait plonger dans une eau qu'on a chargée de jus de tan, en la passant à plusieurs reprises sur du tan neuf. Elle peut donner jusqu'à 10 ou 12 degrés de l'aréomètre pour les sels. L'action de cette dissolution de tan est d'une grande rapidité. Le C. Seguin plonge d'abord ses peaux dans des dissolutions foibles qui

n'attaquent que la superficie de la peau, et successivement il les fait passer dans de plus fortes, en sorte qu'en quinze ou vingt jours, et quelquefois même en six ou huit, les cuirs forts sont tannés parfaitement. Il les fait sécher ensuite avec les précautions ordinaires.

Les cuirs à empeigne ne subissent point l'opération du gonflement. Trois ou quatre jours suffisent pour leur tannage.

On avoit toujours cru que le tan ne servoit qu'à enduire et resserrer les fibres de la peau qui avoient été dilatés dans les travaux préliminaires du tannage; le C. Seguin a reconnu que dans le tan il y avoit un principe particulier soluble dans l'eau, qui en s'unissant à la partie gélatineuse de la peau, s'y fixoit par le résultat d'une véritable combinaison, et qui alors cessoit d'être soluble dans ce liquide. Il a observé l'effet de cette combinaison sur la colle-forte qui se précipitoit et devenoit insoluble dans l'eau chaude par cette addition. Ce phénomène a lieu dans le tannage ordinaire où la peau cesse entièrement d'être dissoluble après cette combinaison. On peut, d'après ces observations, reconnoître une grande quantité de substances végétales dont l'infusion peut être propre au tannage lorsqu'elle donne des précipités avec la dissolution de colle-forte.

La méthode du C. Seguin examinée et suivie avec le plus grand soin par les CC. Lelièvre et Pelletier, leur a paru infiniment moins longue, et doit être moins coûteuse que les méthodes ordinaires. Ils ont vu que les cuirs qu'elle produisoit étoient au moins égaux en qualité et en poids avec les cuirs du commerce.

Cette découverte d'opérer le tannage avec le jus du tan, offre aussi l'avantage de faciliter et d'augmenter l'introduction de cette matière dans le commerce, et d'en diminuer considérablement les frais de transport. On peut retirer et préparer l'extrait de tan, dans les forêts qui présentent le moins de débouchés, même dans nos colonies, et l'envoyer sous un très-petit volume comparativement à l'écorce de chêne qu'il falloit transporter. Il suffit ensuite de redissoudre l'extrait à fur et mesure des besoins de la manufacture.

M É D E C I N E.

Sur la prolapsus de la langue.

Le C. Lassus a lu un mémoire sur une maladie qu'il désigne sous le nom de *prolapsus linguae*, dans laquelle la langue extrêmement volumineuse sort de la bouche et tombe en dehors, entraînant souvent par son poids, hors de leur situation naturelle, l'os hyoïde et le larynx. Cette maladie a déjà été décrite, et est ordinairement un vice de naissance. Sandifort, chirurgien Suédois, a fait l'amputation de la partie excédente de cet organe. Le C. Lassus prouve que cette méthode est très-mauvaise, et démontre par plusieurs observations que l'on parvient à une guérison parfaite en commençant par débiter les vaisseaux au moyen de l'application des saignées au col, remplaçant ensuite la langue, et la contenant avec un bandage qui tient unies les deux mâchoires, et renferme la langue dans les bornes dans lesquelles elle doit être retenue. Dans les enfans nouveaux nés il ne faut pas faire têter l'enfant, ce qui augmente le mal, mais l'habituer à avaler en le nourrissant avec du lait pris au biberon. Le tems assure le succès de ce traitement simple auquel il est étonnant que des hommes justement célèbres aient substitué une opération douloureuse, et dont les traces doivent entraîner des inconvénients très-désagréables.

Observations sur un tetanos survenu à la suite d'une plaie au doigt, communiquées par le C. LÉVEILLÉ.

David Seron voulant arracher un crampon de fer fixé dans un mur, l'échelle qui lui seroit glissa, et pour éviter de tomber il se saisit de ce morceau de fer et resta suspendu quelque tems. La pointe du crampon lui déchira la peau de la partie antérieure du

INST. NAT.

SOC. PHÉLOG.

doigt du milieu, et le perça profondément sans fracturer la phalange. Cette plaie se cicatrisa en peu de jours. — Quatre jours après cette guérison, ce malade vint à l'hôtel-dieu de Paris; il disoit éprouver des douleurs vives dans la face et les parois du bas-ventre; il avoit de la peine à ouvrir la bouche. On le mit à l'usage des boissons antispasmodiques. Le deuxième jour le tetanos ne fut plus douteux. Les mâchoires étoient totalement fermées, les muscles droits durs, tendus et saillans; le dos concave, la poitrine bombée. Quand on touchoit au ventre, les muscles du col entroient en contraction. Le C. Pelletan employa pour traitement, des bains de trois à cinq heures de durée deux fois par jour, trente gouttes de *laudanum* le soir, et pour boisson l'eau de chiendent émulsionnée. Le quatrième jour du traitement, le mieux se manifesta, les mâchoires s'écartèrent et les muscles droits se détendirent; mais ils reprenoient leur contraction dès qu'on y touchoit ou même qu'on ouvroit les rideaux du lit du malade. Ce traitement fut continué jusqu'au vingtième jour, époque de la guérison totale.

PARIS. *Germinal, Floréal et Prairial, an 4.*

HISTOIRE NATURELLE.

Extrait d'un mémoire sur le Myrmecophaga Capensis. GME., par le C. GEOFFROY, professeur de Zoologie au Muséum d'histoire naturelle.

Soc. PHILOM.

Le C. Geoffroy établit comme genre propre, sous le nom d'*Orycterope*, l'espèce connue au Cap de Bonne-Espérance sous celui de *Cochon de terre*, et nommée par les zoologistes *myrmecophaga afro*, ou *M. capensis*; il prouve, par une comparaison des organes de l'orycterope avec ceux des tatous, *dasipus L.*, et des myrmécophages, que ce genre est intermédiaire par ses formes et ses habitudes entre ces deux familles. Il se rapproche des tatous par la considération des organes de la mastication et la forme des doigts et des ongles, par l'existence d'un cœcum court et unique, tandis que celui des myrmécophages est double comme dans les oiseaux, par la réunion des os pubis, tandis que ces os ne sont point articulés ensemble dans les myrmécophages, etc. Cependant l'orycterope est en rapport avec ces derniers, parce qu'il a, comme eux, l'ouverture de la bouche fort petite, que sa langue peut considérablement s'allonger au dehors, et qu'il est couvert de poils. Enfin, les habitudes de l'orycterope (1) tiennent de celles des animaux dont il se rapproche le plus; il ne grimpe point aux arbres, mais il vit sous terre comme les tatous; il se nourrit comme eux, de racines, mais aussi il recherche les fourmillières comme les myrmécophages. Son museau est terminé par un boutoir, caractère qui lui est propre. Il se pourra distinguer dans les ouvrages des naturalistes, par la phrase suivante :

ORYCTEROPE. *Orycteropus.*

Dents molaires (six), à couronne plate; corps couvert de poils.

Obs. L'orycterope, ainsi qu'on vient de le voir, lie les tatous aux myrmécophages et aux pangolins, *manis*, L. La grande espèce fossile trouvée dans le Paraguay, pour laquelle le C. Cuvier a établi un genre nouveau sous le nom de *megaterium*, est intermédiaire entre les paresseux et les myrmécophages; enfin l'étonnant animal de la Nouvelle-Hollande, recouvert par des piquans comme le porc-épic, supporté par des jambes très-basses et fort singulièrement conformées, et dont la tête, arrondie à

(1) Pallas, oct. petropo. ann. 1777, pars. 2.

l'occiput, se termine par un museau sans dents, très-grêle, long et cylindrique, qui est décrit par Georges Shaw (2), sous le nom de *myrmecophaga aculeata*, paroît avoir de très-grands rapports avec les pangolins et l'orycterope; d'où il suit qu'au moyen de ces importantes acquisitions, on devra désormais compter au nombre de nos ordres les plus naturels, celui des *édentés*, composés des genres suivans :

Dasypus, *orycteropus*, *myrmecophaga*, *aculeata*, *manis*? *megaterium* et *bradypus*.

Observations sur les organes de la génération de l'Iule applati, (Iulus complanatus L.), par le C. LATREILLE.

Le mâle observé par Geoffroy a 60 pattes; la femelle observée par Degeer en a 62. Soc. PHILOM.
Vers le septième anneau, on remarque dans le mâle à la place des deux paires de pattes qui y sont, deux crochets jaunes, clairs et saillans; ce ne sont que des accessoires des organes de la génération qui ne sont point saillans.

Dans les femelles, ces mêmes organes consistent en deux pièces molles jaunâtres qui se dilatent dans le coït, mais cachées dans tout autre tems; elles sont sous le troisième anneau et répondent à la seconde paire de pattes, car le premier n'en a point. Ces insectes accouplés sont sur deux lignes, appliqués ventre contre ventre; la tête et les premiers anneaux des mâles débordent antérieurement, et les derniers anneaux des femelles débordent postérieurement.

La dissection a prouvé au C. Latreille que l'inspection des organes extérieurs ne l'avoit pas trompé sur la différence des sexes. — Les œufs de la femelle fécondés sortent du corps par une fente du dernier anneau.

ARTS MÉCANIQUES.

Description d'une machine à fendre les courroies de cuir, par le C. GILLET, membre du conseil des mines.

Cette machine a été imaginée en 1792 par les CC. Roth, sellier, et Adelman, Soc. PHILOM.
mécanicien, et exécutée par ce dernier.

Le but est d'égaliser l'épaisseur des courroies ou lanières de cuir, et de les diviser suivant leur épaisseur.

Les pièces essentielles de cette machine portable sont un cylindre de bois mobile sur son axe, d'environ 6 centimètres de largeur, sur au moins 12 de longueur, et un couteau très-tranchant de même longueur.

Pour parvenir à égaliser ou diviser une courroie, après avoir aminci un de ses bouts, on le fait passer entre le cylindre et le couteau qui lui est parallèle, lequel enlève la partie excédente; on la divise, suivant la distance qu'on a ménagée entre le cylindre et la lame.

Le couteau doit être plat du côté du cylindre, en biseau fort alongé du côté opposé; il est essentiel que le côté plat soit toujours dans une direction tangente au cylindre, et que le tranchant se trouve exactement au point de rencontre de la tangente, et du rayon qui lui est perpendiculaire.

L'utilité de cette machine simple et ingénieuse, a été reconnue en grand pour égaliser parfaitement l'épaisseur des cuirs en usage pour la sellerie, les diviser en 2 et même 5 épaisseurs à volonté, et rendre utiles les copeaux, jusqu'ici rejetés, et qui servent encore fort avantageusement à diverses garnitures.

(1) Naturalist. miscellany, n.º. 139.

Moyens d'obtenir la baryte pure, et propriétés de cette terre, par les
CC. FOURCROY et VAUQUELIN.

Soc. PHILOM.

On met dans une cornue du nitrate de baryte cristallisé, on chauffe jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de gaz: il reste au fond de la cornue une matière grise boursoufflée, c'est la baryte à son plus haut degré de pureté. Dans cet état cette terre a une saveur âcre et brûlante; mise avec un peu d'eau elle bouillonne, répand beaucoup de calorique et cristallise en se refroidissant. — L'eau froide en dissout 0,05 de son poids, et l'eau chaude 0,50. Elle laisse précipiter par le refroidissement des cristaux prismatiques à 4 pans, transparents, qui s'effleurissent à l'air, augmentent de poids et deviennent effervescens. La dissolution de baryte dans l'eau est âcre : elle décolore les couleurs bléues végétales : à l'air elle se couvre d'une pellicule effervescente et est précipitée par l'acide carbonique.

Ces propriétés et beaucoup d'autres détaillées dans le mémoire des CC. Fourcroy et Vauquelin, sembleroient rapprocher la baryte de la nouvelle terre découverte par Klaproth, et nommée *strontianite*. Mais parmi les différences que le C. Pelleuier vient de trouver entr'elles, il faut remarquer les propriétés venéneuses de la baryte que ne partage pas la strontianite, et la couleur rouge que donne le muriate de strontiane à la flamme de l'alcool dans lequel il a été dissout.

Extrait d'une lettre du C. LAUVERENBURG, de la société des
chimistes d'Amsterdam, au C. VAN MONS, envoyée par ce dernier
à la Société PHILOMATHIQUE.

Soc. PHILOM.

.... Nous avons communiqué à Crell quelques observations sur un gaz que l'on obtient dans la distillation de l'éther sulfurique. Les meilleures proportions à employer pour obtenir ce gaz sont trois parties d'acide sur une d'alcool; la production du gaz exige quelque chaleur; voici ses principales propriétés: 1°. ce gaz après avoir séjourné pendant long-tems sur l'eau, de manière à ne plus laisser appercevoir le moindre indice de la présence de l'éther, possède encore la propriété de produire avec le gaz muriatique oxigéné une huile éthereuse. — 2°. En faisant passer de l'éther ou de l'alcool en vapeur, au travers de tubes de terre à pipe ou de verre dans lesquels on a mis un peu d'alumine ou de silice, on obtient le même gaz que par le mélange de l'acide sulfurique avec l'alcool. — 3°. Lorsqu'on fait passer ces vapeurs au travers d'un tube de verre rouge, vuide ou contenant de la chaux ou de la magnésie, elles ne produisent qu'un gaz inflammable qui ne possède pas la propriété de former l'huile éthereuse. — 4°. Ce gaz produit par le passage de l'éther ou de l'alcool par des tubes de verre, et qui n'est pas *oléifiant*, ne peut plus se convertir en gaz oléifiant, quelques tentatives que l'on fasse, en le faisant passer ensuite sur de la silice ou de l'alumine rougie. — Lorsqu'on mêle parties égales de gaz oléifiant et de gaz muriatique oxigéné, et qu'on allume ce mélange, le carbone se précipite sous la forme d'une matière noire très-sensible à la vue.

La Société Philomathique a chargé les CC. Hecht et Vauquelin de répéter ces expériences. Ils ont ajouté les observations suivantes à celles des chimistes hollandais.

Le gaz oléifiant passé au travers d'un tube de porcelaine rouge, a produit du gaz hydrogène carboné mêlé d'acide carbonique; il s'est déposé une grande quantité de carbone dans le tube de verre qui terminoit celui de porcelaine. La différence que l'on remarque entre cette expérience et celle des chimistes hollandais, est d'abord probablement au plus haut degré de chaleur donnée au tube de porcelaine: le gaz hydrogène carboné dépourvu d'acide carbonique et mêlé ensuite avec de l'acide muriatique oxigéné,

n'a

n'a pas formé d'huile comme auparavant. Le gaz oléifiant a déposé son carbone sur l'alumine en passant dans des tubes qui contenoient de cette terre. Le gaz éthéré brûle avec le gaz acide muriatique, et produit avec lui la même huile que le gaz oléifiant, ce qui paroît indiquer entre l'éther et ce gaz une grande analogie, peut-être même ne différent-ils eutr'eux que par une inégale quantité de calorique combiné.

ARTS CHIMIQUES.

Sur un nouveau savon propre à dégraisser les laines, par le C. CHAPTAL.

La consommation de savon ordinaire que font les fabricans de draps est considérable, et l'huile que ce savon emploie, le rend très-cher dans beaucoup d'occasions; on a essayé de se passer de savon huileux et d'employer la potasse pure, mais les draps, presque entièrement dissous par ces matières alkales, tomboient en lambeaux. Chaptal a paré à cet inconvénient, en saturant cette liqueur alkaline, de laine, avant de l'employer sur les draps.

Il lessive les cendres, il sature l'eau et la fait évaporer jusqu'à un certain point. Lorsqu'elle est suffisamment rapprochée, il jette dans cette lessive des rognures de drap et de laine, et ayant soin d'agiter ce mélange, on voit ces rognures s'y dissoudre complètement: il ajoute ainsi de la laine jusqu'à ce que la liqueur refuse d'en dissoudre; alors elle peut être employée sans danger au dégraissage des laines; elle nettoye les draps très-bien, elle feutre en partie les poils, et donne à l'étoffe la souplesse que l'on y cherche. Elle remplit ainsi parfaitement les conditions du savon huileux.

Il y a deux observations à faire. 1°. Le drap acquiert d'abord une odeur assez forte et désagréable d'huile animale, mais il la perd bientôt par le lavage dans l'eau et l'exposition à l'air. — 2°. Cette lessive faite avec des rognures de toutes sortes de draps communie au drap dégraissé ainsi, une teinte grise qui est indifférente lorsque ce drap doit recevoir une couleur foncée, mais qui nuirait à l'éclat des draps blancs: on obvie à cet inconvénient en n'employant pour la lessive des draps blancs que des rognures de ce même drap.

Le C. Chaptal employant la soude au lieu de la potasse dans la confection de son savon, est parvenu à lui donner assez de solidité; alors il peut être employé dans cet état aux usages domestiques, et sur-tout au blanchiment du coton qu'il prépare à recevoir la teinture.

P A R I S. *Messidor et Thermidor, an 4.*

HISTOIRE NATURELLE.

Sur un nouveau genre de mollusque, par le C. CUVIER.

Cet animal, envoyé de l'Isle de la Réunion (Bourbon), a de grands rapports avec les limaces, les doris, et encore davantage avec les patelles; il est elliptique, couvert d'un large manteau coriacé qui enveloppe entièrement le corps. Ce manteau noirâtre est garni de grosses varices noueuses et jaunâtres. En-dessous, se voit un disque charnu analogue à celui des limaces et autres animaux de l'ordre nommé *gastropodes* par le même auteur. La bouche est à la partie inférieure de la tête, qui est surmontée de 2 tentacules coniques: une rangée de feuillets triangulaires placés de chaque côté du corps sont les branchies qui ne se trouvent ainsi placées que dans l'animal des patelles, duquel ce mollusque se rapproche le plus, et dont il ne diffère même que par la position de l'anus, placé sur la tête dans les patelles, et sur le côté, dans ce nouveau genre, nommé par le C. Cuvier, *phyllidia*.

Soc. d'Hist.
NATURELLE.

Extrait d'une dissertation sur les animaux à bourses, par le C. GEOFFROY, professeur au Muséum national d'histoire naturelle.

INSECT. NAT. L'Auteur s'attache dans le premier chapitre à prouver que cette grande famille doit être divisée en 4 genres, ainsi qu'il suit :

1°. Les Dasyures (*dasyurus*) caractérisés par 8 incisives supérieures et 6 inférieures, et par 4 canines. Les espèces de ce genre n'ont encore jamais été déterminées. Ce sont le *spotted opossum* de Philips, et les deux *tapou tafu* de John White.

2°. Les Didelphes (*didelphis. L.*) caractérisés par 10 incisives supérieures, 8 inférieures, 4 canines, etc.

3°. Les Phalangers (*phalangista*) caractérisés par 6 incisives, avec 2 ou 4 canines à la mâchoire supérieure, et par 2 incisives longues et arquées, sans canines à la mâchoire inférieure.

4°. Les Kangourous (*kangurus*) caractérisés par 6 ou 8 incisives supérieures, 2 inférieures, longues et horizontales; point de canines.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur s'occupe de la détermination des espèces. Entre autres choses, il résulte de ses recherches que les *D. marsupialis* et *D. carcinophaga* appartiennent à la même espèce; que de même on doit réduire à une seule les trois espèces nominales *D. dorsigera*, *D. philander*, et *D. cayopolin*; que le Touan, *Buf. Sup. 7*, annoncé comme n'ayant que 6 incisives, a tous les caractères des didelphes, et est le même que le *did. brachyura*; enfin que la petite loutre de la Guyane, *Buf. Sup. 3 (utra memina. Bodd.)* doit être aussi rangée parmi les didelphes, etc....

Dans le troisième chapitre, le C. Geoffroy établit que le genre entier des didelphes ne se trouve que dans l'Amérique, et que les trois autres genres d'animaux à bourses habitent, partie aux Indes, dans les Moluques, et partie à la Nouvelle-Hollande.

Mémoire sur l'organisation des tiges ligneuses, par le C. DESFONTAINES, professeur de botanique.

INSECT. NAT. Ce mémoire contient des observations très-intéressantes sur l'organisation et la texture d'un grand nombre de tiges ligneuses. Quelques-unes de ces observations étoient connues; d'autres sont beaucoup mieux développées, et plusieurs tout-à-fait nouvelles. De toutes ces observations rapprochées et comparées entr'elles, l'auteur a conclu que les végétaux peuvent se diviser en deux grandes classes naturelles relativement à la structure, à la disposition et au développement des organes intérieurs. Il a énoncé les caractères distinctifs de ces deux grandes divisions de la manière suivante :

I. div. Végétaux qui n'ont point de couches concentriques, dont la solidité décroît de la circonférence vers le centre: moëlle interposée entre les fibres. Point de prolongemens médullaires en rayons divergens.

II. div. Végétaux qui ont des couches concentriques, dont la solidité décroît du centre à la circonférence : moëlle renfermée dans un canal longitudinal. Des prolongemens médullaires en rayons divergens.

La botanique reconnoissoit déjà ces deux divisions. La première sous le nom de *monocotyledons*, et la seconde sous celui de *dicotyledons*; mais elles n'étoient fondées que sur la considération des *cotyledons* ou feuilles séminales. Le C. Desfontaines a démontré que ces caractères étoient dans un rapport constant avec la texture du bois; en sorte que pour savoir à quelle division appartient tel arbre, il ne sera plus nécessaire d'observer sa première pousse et de couper les lobes de ses semences. Cette découverte confirme ainsi l'une des bases principales de la méthode naturelle de Jussieu.

Le C. Desfontaines croit pouvoir annoncer d'avance que les racines vivaces renferment les mêmes caractères que les tiges ligneuses. Il ne désespère pas même de parvenir à distinguer également les plantes annuelles herbacées.

C H I M I E.

Extrait d'un mémoire ayant pour titre : Remarques sur une maladie des arbres, qui attaque spécialement l'orme, par le C. VAUQUELIN.

Cette maladie, qu'on pourroit appeler ulcération sanieuse, annonce communément INST. NAT. la décrépitude de l'individu; elle a son siège primitif sous l'écorce, et étend ensuite ses ravages jusqu'au centre du corps ligneux. C'est dans ce point que s'établit une espèce de carie très-analogue, par ses effets au moins, aux caries animales.

L'auteur a cru remarquer que les arbres qui croissent dans des lieux bas et humides, et sur un sol trop nutritif, étoient les plus sujets à cette maladie, que les vieux en étoient plus souvent attaqués que les jeunes, et principalement les ormes.

Lorsque l'ulcère végétal se guérit, il se forme à la surface du tronc une excroissance, et le bois ne recouvre jamais sa qualité première, il reste brun, cassant, et beaucoup moins solide que celui qui n'a point éprouvé la même altération.

Les humeurs qui s'écoulent par les ulcères des arbres sont tantôt claires comme de l'eau, et ont une saveur âcre et salée, tantôt légèrement colorées; elles déposent sur les bords de la plaie une espèce de sanie molle comme une bouillie qui est insoluble dans l'eau; quelquefois elles sont noires et entièrement miscibles à l'eau.

Lorsque l'humeur qui coule ainsi des arbres est sans couleur, l'écorce qui la reçoit devient blanche et friable comme une pierre calcaire, acquiert une saveur alcaline très-marquée, perd une grande partie de son organisation fibreuse, et présente dans son intérieur des cristaux brillans. L'humeur colorée communique à l'écorce une couleur noire luisante comme un vernis; celle-ci est quelquefois si abondante à la surface de l'arbre, qu'elle y forme des stalactites assez considérables.

1000 parties d'écorce d'orme, sur laquelle s'est écoulée l'humeur blanche des ormes ont fourni :

1° Matière végétale.....	0,605
2° Carbonate de potasse..	0,542
3° Carbonate de chaux...	0,050
4° Carbonate de magnésie.	0,003
	1,000

L'expérience a démontré au C. Vauquelin que la matière noire étoit une substance INST. NAT. végétale particulière, unie à certaine quantité de carbonate de potasse, qui a quelque analogie avec les mucilages, dont elle diffère cependant par sa couleur, par son insolubilité dans l'eau lorsqu'elle est privée d'alkali; c'est pour cette raison que sa dissolution, à la faveur de cette substance, est précipitée par les acides.

Quoiqu'il reste beaucoup à faire pour compléter l'histoire des maladies des arbres, pour expliquer comment se forment les différentes humeurs énoncées plus haut, et par quelles lois elles sont séparées de la masse du bois, lorsqu'on ne veut pas devancer l'observation par l'hypothèse, il résulte cependant du travail du C. Vauquelin que les 1 once 5 gros 56 grains de potasse obtenus de 40. 79. 46 grains d'écorce d'orme, équivalent à la quantité de cet alkali que donnent environ 50 livres de bois d'orme par la combustion; et comme il n'a pas recueilli la dixième partie de ce qui étoit sur l'arbre, il s'ensuit que 300 livres de bois ont été détruites dans cet arbre par l'ulcère.

*Mémoire sur le phosphate acide de chaux, par les CC. FOURCROY
et VAUQUELIN.*

INST. NAT. On connoissoit la différence qui existoit entre l'acide phosphorique retiré du phosphate de chaux par l'acide sulfurique, et celui obtenu par la combustion du phosphore. Le premier prend par l'évaporation la forme de paillettes brillantes, il n'attire pas l'humidité de l'air; fondu en verre, il perd la plus grande partie de son acidité, de sa dissolubilité, et de sa tendance à la combinaison. Le second, au contraire, est en flocons blancs et légers; il attire fortement l'humidité de l'air, se fond en verre, mais conserve son acidité, sa dissolubilité et sa tendance à la combinaison. On attribuoit ces différences à une petite quantité de sulfate de chaux contenu dans le premier acide; mais comme cet acide conserve les mêmes propriétés, soit qu'il ait été extrait par l'acide sulfurique ou par d'autres acides minéraux, il suit que ce n'est point au sulfate de chaux qu'il les doit, mais à une petite quantité de chaux avec laquelle il reste combiné, qui ne peut lui être enlevée par aucun acide; et que les alkalis y démontrent en faisant précipiter de cette dissolution de phosphate acide de chaux une poussière blanche que l'on reconnoit pour du phosphate calcaire. Les CC Fourcroy et Vauquelin ont déterminé par des expériences exactes, que les acides minéraux n'enlèvent que 0,24 de chaux sur un quintal de phosphate neutre de chaux, composé d'environ 0,41 d'acide sur 0,59 de chaux. Il reste dans le résidu de l'opération du phosphore les 0,6 de ce combustible contenu dans la masse sur laquelle on a agi; et qu'en même tems on emploie plus d'acide sulfurique qu'il n'est nécessaire. Pour obvier à cette perte, les auteurs conseillent de n'employer que 36 à 37 p. d'acide sulfurique pour 100 p. de phosphate de chaux; et pour obtenir tout le phosphore contenu dans le phosphate acide de chaux, ils proposent de décomposer ce sel en versant dans sa dissolution du nitrate de plomb, ou du carbonate d'ammoniaque; dans le premier cas il se forme du phosphate de plomb qui, étant insoluble, se précipite au fond de la liqueur, et qui, traité avec du charbon, fournit facilement son phosphore; dans le second, le phosphate acide de chaux est décomposé par une double affinité qui s'établit, tout l'acide phosphorique s'unit à l'ammoniaque, et reste dans la liqueur que l'on réduit en consistance d'extrait, et que l'on distille avec du charbon après l'avoir des éché auparavant: le dernier procédé a cet avantage, que le carbonate d'ammoniaque peut servir plusieurs fois à la même opération; il pourroit même y servir toujours, s'il n'y avoit pas quelque perte dans des opérations de cette nature.

Mémoire sur le Liège et sur son acide, par le C. BOUILLON-LA-GRANGE.

INST. NAT. Pour obtenir cet acide on verse sur du liège environ 6 fois son poids d'acide nitrique à 53° de l'aréomètre de Baumé. On distille à une douce chaleur; on obtient une liqueur sirupeuse d'un jaune brun, qu'il ne faut pas laisser évaporer dans la cornue, parce qu'elle s'y attache; on la verse dans une capsule de verre où l'on continue de la concentrer jusqu'à ce qu'il se dégage des vapeurs blanches et piquantes; on dissout dans l'eau distillée chaude, et on filtre pour séparer la partie non dissoute. Cette liqueur, qui est jaunâtre, laisse précipiter, par le refroidissement, et encore mieux après avoir été concentrée, un sédiment pulvérulent coaré, qui est l'acide *suberique*, on le purifie au moyen de la potasse que l'on y combine, et que l'on en sépare ensuite par l'acide muriatique ou à l'aide du charbon qui s'empare de la matière colorante.

Cet acide n'a encore été obtenu que pulvérulent, il a une saveur acido-amère, rougit les teintures bleues végétales, se volatilise au feu. Très-pur, il faut environ 144 fois son poids d'eau entre 12 et 15°, pour le dissoudre; l'eau bouillante en dissout moitié de son poids, les autres acides minéraux ou végétaux le décolorent sans le dissoudre; il

colore l'alkool ; il oxide quelques métaux et se combine avec plusieurs oxides ; il précipite l'acétate de plomb et le nitrate de plomb et de mercure ; il fait seulement passer du bleu au vert le nitrate de cuivre. Il précipite en partie l'oxide d'argent de sa dissolution nitrique ; il décompose les sulfates de cuivre, de fer et de zinc ; il donne une teinte noirâtre a l'infusion de noix de galle ; il change en vert la dissolution d'indigo par l'acide sulfurique , ce qui est un caractère de plus pour le distinguer de l'acide oxalique ; il est dissoluble dans l'éther.

La partie non dissoute dans l'eau distillée , versée sur la liqueur sirupense obtenue par la distillation du liège avec l'acide nitrique , a présenté les phénomènes suivans :

En faisant bouillir de l'eau dessus , elle se liquéfie et se sépare par le refroidissement en deux parties , dont l'une grasseuse surnage et se fige , et l'autre se précipite sous forme de *magma* qui , séparée par le filtre , lavée et séchée , offre une poudre blanche mêlée de filets ligneux , insapides et dissolubles dans les alkalis et les acides. La matière grasseuse est dissoluble par l'alkool auquel elle donne une couleur ambrée ; elle s'en précipite par l'eau sous la forme d'une poudre qui a tous les caractères des résines. Cette même substance liquéfiée et mise en contact avec l'acide muriatique oxigéné , devient blanche et paroît acquérir plusieurs propriétés des résines. Le C. Lagrange conclut de ces expériences et d'autres qui doivent être l'objet d'un mémoire particulier , que l'acide nitrique forme avec le liège un acide particulier très-différent des acides végétaux connus jusqu'à présent , et une substance grasseuse qui paroît dans quelques circonstances acquérir les propriétés des résines.

A N A T O M I E.

*Extrait d'un mémoire ayant pour titre : Projet d'une nomenclature anatomique basée sur la terminaison , par le C. Constant DUMÉRIE ,
Prosecteur à l'École de médecine , à Paris.*

Transmettre les idées avec précision et clarté , est le principal mérite d'une langue ; former des mots par une méthode régulière , facile et constante , et qui , sans augmenter le nombre des racines , donne la faculté de multiplier les expressions comme les idées , c'est le moyen le plus sûr de joindre à la clarté et à la précision , le mérite de la fécondité ; c'est ce double avantage qu'a acquis sous la plume de Linné la langue botanique : c'est d'après elle que se sont perfectionnées celles de plusieurs autres parties de l'Histoire Naturelle. C'est sur les mêmes principes que s'est formée de nos jours la langue chimique , répandue avec une rapidité , et adoptée par-tout avec un enthousiasme qui attestent son utilité.

L'Anatomie , une des plus utiles entre les connoissances humaines , réclame un pareil bienfait. Vicq-d'Azir s'en étoit occupé , et a été enlevé à son projet. Le C. Chaussier a commencé cet utile ouvrage , et le C. Duméril , son élève , s'empresse de présenter des matériaux pour élever cet important édifice.

Le corps animal tient sa solidité des os ; sa vie et ses fonctions de viscéres renfermés dans ses différentes cavités. Les os et les viscéres forment , dans cette nouvelle nomenclature , les mots et les *racines* du langage anatomique. Les ces deux substances primitives dériveront tous les autres mots de la langue. Les os , dont plusieurs changent de noms , afin de pouvoir les rendre plus facilement adjectifs , prennent la terminaison en *AL*. Les noms des viscéres entièrement connus et consacrés par un long usage sont conservés ; mais quand il est nécessaire de les adjectiver , le C. Duméril prend pour base leur nom latin ou grec le plus usité.

Cette belle machine du corps humain est partagée en régions , dans lesquelles les muscles , les nerfs , les artères , les veines et les glandes enveloppent les os et les viscéres , leur donnent le mouvement , le sentiment , l'irritabilité , la nourriture ; en reçoivent les superfluités et les reversent dans la circulation commune. Des termi-

SOC. PHILOM.

terminaisons variées modifient les racines diversement combinées de la nouvelle langue; expriment les distributions de ces différentes parties par des adjectifs qui indiquent à-la-fois, et leur genre, et leur proportion et l'organe auquel ils appartiennent. On obtient ainsi le mécanisme désiré d'une langue aussi claire que précise, et infiniment utile aux progrès de la science à laquelle elle est consacrée.

Voilà la base de la nomenclature que propose le C. Duverril, et dont nous présentons ici un aperçu.

TABLEAU d'une méthode de nomenclature anatomique basée sur la terminaison.

		Terminaisons.
		franç. lat.
LES OS	Le sternal . . . costal . . clavial huméral . . radial . . pubial . : fémoral . . tibial, etc.	al.
	<i>sternale . . costale . . clavica, etc.</i>	<i>ale.</i>
LA RÉGION.	Le sternienne. costienne. clavienne . . . humérienne. radienne. pubienne. fémorienne. tibienne. ienne.	ca.
	<i>sternoa . . costea . . clavicca, etc.</i>	<i>ca.</i>
LE MUSCLE.	Le sternien . . costien . . clavier humérien . . radien . . pubien . . fémorien . . tibien . . ien.	ca.
	<i>sternicus . . costicus . . clavisus, etc.</i>	<i>ca.</i>
LES NERFS . . .	Le sternique . costique . clavique humérique . radique . pubique . fémorique . tibique . ique.	icu.
	<i>sternicus . . costicus . . clavicus, etc.</i>	<i>icu.</i>
L'ARTÈRE.	La sternaire . costaire . claviaire . . . huméraire . radiaire . pubiaire . fémoraire . tibiaire . aire.	aria.
	<i>sternaria . . costaria . . elavaria, etc.</i>	<i>aria.</i>
LA VEINE.	La sternale . . costale . . claviale humérale . . radiale . . pubiale . . fémorale . . tibiale . . ale.	alis.
	<i>sternalis . . costalis . . clavalis, etc.</i>	<i>alis.</i>

Quant aux ligamens, glandes et membranes, parties qui, pour la plupart, n'ont pas encore reçu de nom propre et spécifique, on les désignerait par leur position. On dirait, par exemple :

LES GLANDES. *Axillées, inguinées, sacrées, lombées, mesentérées, maxillées, auriculées, linguées, etc.*

Pour les viscères très-connus, tels que *foie, cœur, cerveau, nez, bouche, lèvre, genève, dents, oreille, ail, etc. etc.*, on prendrait pour base leur nom latin ou grec le plus usité, ainsi :

LE CERVEAU. *Cerebrum . . cérébrienne . . cérébrien . . cérébrique . . cérébraire . . cérébrale . . cérébrée.*
 LA LEVRE. . . *Labium . . labienne . . labien . . labique . . labiaire . . labiale . . labiée.*
 LA RATE . . . *Splen . . splénienne . . splénien . . splénique . . splénaire . . splénaie . . splénée.*

Application de la méthode.

Et ——— frontal . . . au lieu de . . Os du front ou coronal.
 L'Épicrânio. ——— frontienne Région de l'épicrâne et du front.
 L'occipito . . ——— frontien Muscles frontaux et occipitaux. Le fronto occipital.
 Le Sursilio . . ——— frontique Nerf frontal ou sursillier.
 La Sursilio . . ——— frontale Artère frontale.
 La Labio . . . ——— frontale Veine préparate ou frontale.

PARIS. *Fructidor, an 4, et Vendémiaire, an 5.*

HISTOIRE NATURELLE.

Extrait d'un mémoire sur la classification des êtres organisés, par le C. DAUBENTON, professeur de minéralogie au Muséum d'histoire naturelle.

L'auteur met en question si tous les êtres organisés doivent être des végétaux ou des animaux, ou si du moins tous les êtres organisés qui passent pour être des végétaux ou des animaux, ont les caractères essentiels de vraies plantes ou de vrais animaux. Il répugne, par exemple, à croire, que les moisissures, les lichens, les champignons, les truffes, les conferves, etc. soient de vraies plantes, et que les insectes et les vers soient de vrais animaux, aussi bien caractérisés pour tels que les quadrupèdes vivipares, les cétacés, les oiseaux, les quadrupèdes ovipares, les serpents et les poissons. Il propose en conséquence de réunir ces six classes dans une section, et de placer dans une autre les insectes et les vers, de manière à indiquer les grandes différences de leur économie.

SOC. PHILOM.

Mémoire sur l'animal des LINGULES. BRUG., par le C. CUVIER.

Ce genre nouveau indiqué par Bruguière, dans les planches de l'Encyclopédie, a pour caractère, *coquille à 2 valves égales, oblongues, sans dent, suspendue à un cordon charnu.* Il est placé à côté des anatifes, des térébratules, etc. et renferme la coquille nommée d'abord *patella unguis*, par Linné, qui n'en connoissoit qu'une valve, et ensuite *mytilus unguis*, par Gmelin. L'animal de ce bivalve (fig. 1 A. B.) décrit par le C. Cuvier, diffère beaucoup de ceux des autres bivalves. Son manteau a deux lobes semblables aux valves de la coquille : sur les bords de la face interne de chaque lobe se voit une rangée de petits feuillet triangulaires qui sont les branchies. La bouche est opposée à la charnière. On remarque de chaque côté un long bras charnu cilié sur son bord interne, susceptible de se replier en spirale. Le canal intestinal ne présente ni cæcum, ni renflement gastrique. L'anus est situé sur le côté, peu loin de la bouche. Le canal intestinal traverse une substance brune qui paroît être le foie. Il n'y a ni pied, ni feuillet triangulaire aux environs de la bouche. Quoique le cœur n'ait point été vu, son existence est probable d'après l'analogie. Il paroît que ce genre, dans lequel on connoît déjà trois espèces, réuni avec les térébratules, la fissurelle de Bruguière, et le *patella anomala* de Linnæus, peut former une famille assez naturelle dans l'ordre des acephales.

SOC. D'HIST.
NATURELLE.

PHYSIQUE.

Mémoire sur un moyen de convertir les mouvemens circulaires continus en mouvemens rectilignes alternatifs, dont les allées et venues soient d'une grandeur arbitraire, par le C. PRONY. (fig. 2.)

L'auteur est d'abord entré dans plusieurs détails sur les moyens qu'on a employés jusqu'à présent pour produire la transformation dont il s'agit; ces moyens ont les inconvéniens, 1°. de ne produire qu'une course déterminée, de telle sorte que si on veut faire parcourir un plus grand espace à la résistance, il faut ou construire une machine nouvelle, ou y ajouter un mouvement de renvoi; 2°. de ne pouvoir pas, même en s'assujétissant à une course déterminée, lui donner une étendue qui excède

INST. NAT.

certaines limites, sans qu'il en résulte de telles dimensions pour les machines, qu'elles sont inexécutable ou très-difficiles à mouvoir.

Prony a parlé d'une tentative qu'on a faite pour se débarrasser de ces inconvéniens, au moyen d'un axe vertical qui, susceptible, en tournant, d'une inclinaison latérale, peut porter une roue dentée qui engraine et désengraine alternativement dans deux autres roues; cette machine a elle-même plusieurs défauts.

Prony obtient le même résultat d'une manière infiniment plus simple; un axe de rotation *a b* tournant sur deux paliers fixes porte près de ses extrémités deux pignons *c c* qui ne font point corps avec lui et peuvent tourner sur leurs colliers a frottement doux. Une roue dentée *d d* engraine en même tems dans ces deux pignons, à chaque extrémité de son diamètre; c'est cette roue que le moteur fait immédiatement mouvoir.

Une pièce *e e* susceptible d'un petit mouvement le long de l'axe peut faire encliquetage avec des roues à rochet placées sur la face de chacun des pignons et par conséquent peut fixer momentanément chacun des pignons avec l'axe.

La grande roue dentée étant supposée en mouvement, l'axe tournera ou dans un sens ou dans l'autre, suivant celui des pignons qui formera encliquetage et qui sera assujéti à tourner avec l'axe, et cela en supposant que la grande roue tourne toujours dans le même sens.

Or tout consiste à faire en sorte que l'encliquetage ne change d'un pignon à l'autre que lorsque le poids est arrivé à sa destination; c'est ce que Prony obtient très-aisément au moyen du mouvement de bascule d'une lentille *f* qui fait aller et venir la pièce portant les cliquets *g g*.

Cette machine extrêmement simple peut être construite à peu de frais.

C H I M I E.

Analyse du Thallite, par le C. COLLET-DESCOTILS.

SOC. PHILOM.

Le thallite (1) ou schorl vert du Dauphiné (2), n'avoit point analysé. On connoissoit bien l'analyse d'un autre schorl vert qui, par sa forme et sa situation, est différent de celui-ci. C'est la Zillerthite de Lamétherie, *Théorie de la Terre*, t. 1. p. 411. L'actinote de quelques autres minéralogistes. Bergman y avoit trouvé 0,16 de magnésie. Le thallite n'en a point présent; ce qui offre une différence de plus entre ces deux pierres. Le thallite, d'après l'analyse qui vient d'en être faite, est composé de

Silice.....	0,57
Alumine.....	0,27
Chaux.....	0,14
Oxide de manganèse.....	0,01,5
Oxide de fer.....	0,17
Perte.....	5,5

TOTAL..... 100

M É D E C I N E.

Vice de conformation dans les voies urinaires, par le C. ROBILLARD.

SOC. PHILOM.

Des observations qui ont beaucoup de rapports à celle-ci, ont été données en 1762 à l'académie des sciences, par M. Tenon. Le vice de conformation que décrit le C. Robillard, existe dans un enfant de trois ans, chez lequel les marques extérieures

(1) Lamétherie, *Théor. de la Terr.* t. 1. p. 400.

(2) Sciag. de Bergm. t. 1. p. 286.

du sexe ne sont pas apparentes. Les artères viennent se rendre au-dessus du pubis, sur les parties latérales d'une tumeur dont le volume égale celui d'un gros œuf de poule, mais elle varie en grosseur. Quand l'enfant crie, elle se gonfle; les urtères, dont les extrémités se terminent en forme de mamelons, se roidissent, et alors l'urine en sort par un jet qui s'étend assez loin. L'observateur pense, d'après M. Tenon, que la tumeur est produite par la partie postérieure de la vessie, qui, dans ce cas, forme une espèce de *sac herniaire*, aux intestins et à l'épiploon. L'ombilic est peu distinct; il est cependant indiqué au-dessus de la tumeur, par une espèce de pli transversal.

La maladie principale de cet enfant est une chute considérable du rectum, qui jusqu'à ce moment a résisté à toute espèce de réduction.

Observations sur les mêmes organes, par le C. LARREY.

Dans un sujet observé à Toulon, le rein droit avoit deux bassinets distincts, séparés par l'insertion des vaisseaux rénaux, et les entonnoirs qui venoient s'y rendre ne communiquoient point de l'un à l'autre; de sorte que ce rein offroit pour ainsi dire deux organes sécréteurs étroitement unis, par la continuité de leur substance. De chacun de ces bassinets naissoit un conduit *reno-vésical* (urtère). Le supérieur plus petit et du calibre ordinaire, passoit au-devant des vaisseaux rénaux, puis rencontroit l'inférieur d'un diamètre 6 à 7 fois plus grand, et descendoit à son côté interne. Contigus ainsi, ils arrivoient au détroit supérieur du bassin; alors le canal le plus petit abandonnoit l'autre pour s'insérer au lieu ordinaire des parois de la vessie. Le gros, au contraire, après avoir côtoyé ce viscère, se portoit vers la partie latérale et inférieure de la prostate du côté droit, la perçoit et se dirigeoit obliquement dans son épaisseur pour s'ouvrir dans le canal de l'urètre près la *crête vésical* (le veru-montanum). Cette ouverture étoit extrêmement resserrée, ce qui avoit d'abord fait présumer que le sujet de l'observation auroit dû éprouver des écoulemens involontaires d'urine; mais d'après les renseignements, il n'avoit point eu cette incommodité.

Le C. Larrey est porté à croire que l'usage de ce conduit *reno uréthral*, auroit pu suppléer à la vessie propre, même en remplir les fonctions, si par une cause quelconque elles eussent été suspendues dans la première.

S U P P L È M E N T.

Extrait de l'esquisse d'un ouvrage italien du docteur VALLI, sur la vieillesse.

L'auteur attribue les effets de la vieillesse à l'endurcissement des solides, causé par l'excès de la terre animale qui forme la base des os, et qui sans cesse accrétie par l'assimilation des alimens qui la contiennent abondamment, surmonte enfin les efforts que la nature fait pour rejeter par les organes excrétoires particuliers, tout ce qu'elle a de superflu: elle s'introduit alors dans les cartilages, les vaisseaux et les viscères, et elle leur donne un degré d'induration qui vicie toutes les fonctions du système. C'est pour aider les forces de la nature qui combattent sans cesse cette accumulation, que le docteur Valli établit, 1°. le régime le plus sain à suivre pour empêcher une formation de terre trop abondante; 2°. les remèdes les plus appropriés pour chasser la terre en excès. Dans le premier cas, la nourriture végétale, le poisson et le lait lui paroissent être les substances qui, contenant le moins de phosphate calcaire, forment la nourriture la plus convenable pour éloigner cet accroissement. Dans le second, l'excrétion cutanée, augmentée par les frictions et les bains, et celle des urines, favorisée par les eaux limpides et les boissons glacées, doivent attirer l'attention du médecin. Enfin, il regarde l'acide oxalique pris intérieurement, comme le spécifique le plus approprié

à ce genre de maladie; cet acide surmonte l'affinité qui unit sous forme concrète l'acide phosphorique avec la chaux, et la base ossifiante dissoute à l'aide de ce réactif, laisse aux cartilages, aux membranes, aux vaisseaux, aux nerfs même, conserver et même reprendre toute leur souplesse. Il a vu que l'usage de cet acide retardoit sensiblement l'ossification dans de jeunes animaux, et que dans les adultes il favorisoit l'excrétion de la chaux qui se trouve alors en plus grande quantité dans les excréments et dans les urines. Le docteur Valli ne donne ce mémoire que comme l'esquisse d'un grand ouvrage, dans lequel ses expériences seront détaillées, et il espère que cette découverte sera une nouvelle preuve de l'importance de la médecine, et de l'utilité d'y appliquer sans cesse les connoissances de la physique et de la chimie.

PARIS. *Brunaire et Frimaire, an 5.*

HISTOIRE NATURELLE.

Observations sur le Lumbric marin, (Lumbricus marinus. LINN.), par le C. Constant DUMÉRIL.

Soc. PHILOM. Ce lombric est caractérisé spécifiquement par des bouquets de poils très-sensibles, disséminés sur toute la longueur du dos. Il offre la propriété singulière de laisser exsuder, à la surface de son corps, une liqueur onctueuse, jaunâtre, qui paroît susceptible de combinaison chimique. Il habite le sable humide, aux environs du Tréport, où les pêcheurs de ce pays vont le chercher pour en amorcer les cordeaux qu'ils tendent aux merlans. Sa présence est manifestée à la surface unie du sable, par les circonvolutions d'une bouillie terreuse qu'il rejette, et qui varie en couleur du noir au blanc. Les femmes destinées à accrocher les vers aux hameçons, se brûlent l'épiderme des mains avec de la cendre extrêmement chaude, pour empêcher la corrosion qu'y produiroit l'humour du lombric.

Le C. Duméril a cru reconnoître dans la liqueur des vers marins, une propriété tinctoriale; mais il étoit alors dénué des moyens propres à s'en assurer. Il observe qu'on pourroit se procurer cette liqueur à très-bon compte et en très-grande quantité, car les pêcheurs déposent les lombrics dans des pots, où ils se dégorgent de cette humeur. Les vers employés, on jette la liqueur dans laquelle ils étoient submergés. Ce seroit de celle-là dont on feroit usage.

Observations sur le Pois maritime, (Pisum maritimum. LINN.), par le même.

Soc. PHILOM. Cette espèce de pois a été observée sur la digue naturelle de cailloux roulés de la pointe du Hourdel, département de la Somme. Le sol sur lequel elle végète n'y voit croître que cette seule plante, qui se plaît sur les parties planes les plus élevées. Dans quelques expositions, on la rencontre en si grande abondance qu'elle paroîtroit y avoir été semée de main d'homme. Elle offre là l'aspect d'un champ cultivé. Les individus sont verts, bien vivans et chargés de beaucoup de graines. La semence sèche offre la saveur désagréable du pois crud; mais dans celle qui est encore verte, on y rencontre le sucré suave du pois verd cultivé.

D'après l'observateur, la culture de ce légume présente de très-grandes vues d'économie et très-peu de dépenses et de soins. Les habitans de ces rives désertes en pourroient tirer le plus grand parti, ne l'employassent-ils même qu'à la nourriture des animaux. Les éclairer sur leurs intérêts à cet égard, ce seroit utiliser un terrain immense et abandonné.

C H I M I E.

Expérience sur le gluten du froment et sur la fibre animale, par les
CC. VAUQUELIN et Alexandre BRONGNIART.

M. Valli, dans l'esquisse de son ouvrage sur la vicillesse, avance plusieurs faits qui, sans servir absolument de base à sa théorie, contribuent à l'asseoir. — Il dit 1^o, d'après Kessel-Meyer, que le gluten du froment et la fibre animale, traités par l'acide acétique, se changent, le premier en fécule et le second en gelatine; 2^o, que la farine est une des substances alimentaires qui contient le plus de phosphate de chaux. Quoique les premiers faits aient été déjà reconnus inexactes par les chimistes, la Société a cru devoir faire répéter ces expériences avec précision. Elle en a chargé les CC. Vauquelin et Alexandre Brongniart.

Le gluten trituré dans de l'acide acétueux, s'y dissout très-bien. Cette dissolution n'est cependant point transparente : elle se conserve long-tems. En évaporant lentement la dissolution, ou en y passant quelques gouttes d'alkali, le gluten reparoit avec toutes ses propriétés; c'est donc un moyen de conserver cette substance sans altération pour les expériences chimiques.

La fibre animale, traitée de la même manière, a offert les mêmes résultats. L'acide acétique dissout donc sans altération le gluten et la fibre.

D'après les expériences des commissaires, la farine ne contient que 84 grains de phosphate calcaire par livre, en sorte qu'une personne qui mangeroit une livre de farine par jour, ne prendroit que 5 liv. 6 onc. 4 gr. 44 gr. par an de phosphate calcaire. Il est remarquable que la farine de froment ne donne point de carbonate de chaux par l'incinération, tandis que la paille de bled en fournit une quantité considérable, sans mélange presque sensible de phosphate de chaux.

M A T H É M A T I Q U E S.

Extrait d'un mémoire sur l'établissement d'une caisse d'économie,
par le C. DUVILLARD.

Le C. Duvillard a présenté à l'institut un travail très-étendu sur l'établissement d'une caisse nationale d'économie. La difficulté de placer avantageusement les petites sommes qu'un artisan peut épargner sur son gain journalier, est peut-être une des causes principales de la misère dans laquelle cette classe intéressante du peuple termine presque toujours sa carrière. Tous ceux qui se sont occupés des calculs de l'intérêt de l'argent, et qui connoissent la rapidité avec laquelle s'accroît un capital lorsqu'il est dans des mains qui le font fructifier sans cesse, et cumulent les intérêts avec les intérêts, desirant depuis long-tems qu'on forme une caisse qui se charge des plus petites sommes, et fasse aux propriétaires de ces sommes, des conditions relatives à leur âge et à la durée de leurs placemens.

Plusieurs plans ont été donnés à cet égard; mais les bases essentielles de ce travail, sont 1^o. des tables de mortalité applicables aux diverses circonstances de la vie; 2^o. des formules ou des tables qui donnent la valeur des sommes éventuelles, pour une très-grande variété de cas. Le C. Duvillard a apporté dans la construction des tables de mortalité, des attentions qu'on n'avoit point eues avant lui. Il a cherché à connoître l'influence de la petite-vérole sur la mortalité; il a considéré en particulier la dissolution des ménages par la mort de l'un ou de l'autre des époux, et par ce moyen, il a dressé des tables qui montrent quelle somme on doit donner, soit actuellement, soit à des époques fixes, pour avoir droit à une rente sur tel ou tel survivant de sa famille. Nous ne pouvons entrer ici dans le détail de tout ce que contient le mémoire du C. Duvillard. La seconde partie, destinée à la théorie mathématique du calcul des rentes viagères et

des assurances, sous quelque forme qu'on puisse les présenter, est encore moins susceptible d'extrait que la première. La recherche de l'expression analytique de la loi de mortalité, d'après les observations, occupe un rang distingué. L'auteur rend palpable l'existence de cette loi, compliquée d'ailleurs par beaucoup de circonstances relatives au climat, au sexe et au genre de vie. Il montre l'inexactitude des moyens qu'on emploie ordinairement pour calculer les rentes viagères, et dans lesquels on ne remplace cette loi que par des observations trop éloignées. Enfin il prouve que l'établissement d'une caisse d'accumulation doit faire baisser le taux de l'intérêt. Cette assertion, qu'il confirme par des preuves mathématiques, dans la seconde partie de son mémoire, est rendue sensible dans le discours préliminaire qui se trouve à la tête. Les calculs les plus simples prouvent en effet, que rien ne peut limiter l'accroissement d'un capital auquel on ajoute intérêt sur intérêt, tandis que les productions de la nature, et celles de l'art, dont les valeurs numériques ne sont que représentatives, ont cependant des bornes, au-delà desquelles elles ne peuvent se multiplier. Le décroissement de l'intérêt seroit même plus rapide que celui d'une progression arithmétique; l'auteur pense qu'on pourroit le comparer à celui d'une progression géométrique.

Ce travail, que le C. DuVillard doit rendre public incessamment, formera le recueil le plus complet qu'on puisse désirer sur les calculs d'économie politique, et on y trouvera des applications heureuses des méthodes analytiques les plus nouvelles.

PARIS. Nivôse et Pluviôse, an 5.

HISTOIRE NATURELLE.

Extrait d'un mémoire de M. DE JURINE, de Genève, sur le monocus quadricornis. Linn.

SOC. PHILOM. On connoît cet animal très-commun dans toutes les eaux, et qui a été décrit quoiqu'imparfaitement, par Leuwenhoek, Degeer, Muller, etc. M. de Jurine ajoute des observations très-importantes à celles qu'on avoit déjà, et l'on remarque dans l'étude suivie qu'il a faite des organes et des mœurs de ces petits animaux, une digne imitation des recherches si intéressantes des Réaumur et des Degeer. Ce qui est le plus important pour l'entomologie, c'est le développement de ces insectes avant qu'ils parviennent à leur état parfait. Ils prennent des figures assez différentes pour que l'on en ait fait des espèces et même des genres distincts. Les nauplius et les amymones de Muller, ne sont autre chose que les jeunes de cette espèce et des voisines, dont Muller a fait ses cyclopes.

Le jeune cyclope au sortir de l'œuf est presque sphérique, et n'a que quatre pieds courts et deux antennes. Au bout de quinze jours on voit paroître un petit prolongement à la partie postérieure de leur corps. Cinq jours plus tard, on voit paroître la troisième paire de pieds. Après cinq autres jours, cette troisième paire de pieds se développe sensiblement. Ils muent au bout de vingt-huit jours, et s'approchent toujours de plus en plus de la forme qu'ils doivent avoir pendant le reste de leur vie. Ils ne pondent qu'après la seconde mue, qui ne se fait qu'au mois d'Août.

M. de Jurine rectifie beaucoup ce que Muller avoit dit de leur génération. Le mâle embrasse bien la femelle avec ses antennes au défaut du corcelet, mais ce n'est qu'un prétexte pour forcer la femelle à se prêter à l'accouplement; les véritables organes du mâle sont à l'extrémité de sa queue. Ceux de la femelle sont au troisième anneau. Un seul accouplement suffit pour plusieurs pontes.

Extrait d'une dissertation du C. VENTENAT, sur le genre phallus.

INST. NAT. Linnæus n'avoit fait mention dans ses ouvrages que de deux espèces de *phallus*;

Murray, dans le *Systema vegetabilium* en avoit ajouté une troisième décrite dans *Linn. Supp.* Gmelin, dans son édition du *Systema naturæ*, en a indiqué dix; mais dans ce nombre il s'en trouve qui ne sont que des variétés ou même qui ne sont pas congénères comme le *phallus fungoides*. Le C. Ventenat a fait connoître dans sa dissertation, 15 espèces de *phallus*, et il les a divisées en deux sections. La première renferme les espèces dont le pédicule est nu, et la seconde comprend celles dont le pédicule est volvacé. C'est à cette dernière section que se rapporte le *phallus* qui croît en Amérique. Ce champignon se rapproche beaucoup par sa forme du *phallus impudicus*, mais il en diffère essentiellement par la présence d'un organe d'une structure tout-à-fait remarquable. Il s'élève environ à la hauteur de 6 pouces. Son pédicule est cylindrique, droit, creux dans son intérieur, simplement contigu avec le chapeau, d'une blancheur laiteuse et environ d'un pouce d'épaisseur. Le pédicule paroît dans sa jeunesse faire corps avec le chapeau. Ces deux organes sont réunis par un bourrelet frangé qu'on prendroit d'ab. rd pour un collet; mais à mesure que ce bourrelet se développe, les fibres dont il est formé s'allongent, se croisent et présentent un tissu qui se renverse, et qui, semblable à une chemise, recouvre en entier le pédicule du champignon, ce qui a fait donner à cette espèce le nom de *P. indusiatus*. Le chapeau en cône évasé à sa base, ou presque campaniforme, est libre dans toute son étendue, et n'adhère avec le pédicule que par le limbe de l'ombilic perforé qui le couronne. Les alvéoles dont il est creusé sont de grandeur et de forme différentes, elles ont une couleur bleue de Tournefort, et les nervures saillantes qui les forment sont d'une blancheur assez éclatante. Cette belle espèce a été trouvée par le C. Vaillant, père, dans la Guyane hollandaise. La prodigieuse quantité des individus qui croissent en même tems, leurs divers degrés de développement, l'éclat et les nuances variées de leurs couleurs, présentent à la vue un tableau aussi varié que pittoresque.

Extrait d'un mémoire du C. TENON, sur la croissance des dents du cheval.

Le C. Tenon, dans un mémoire sur la manière d'envisager l'anatomie, prouve que son étude ne peut se borner à la connoissance des organes observés à une seule époque de la vie, mais qu'elle doit avoir pour objet la structure et la position des organes dans tous les âges. Il remarque que ces observations successives conduisent à des recherches utiles sur leur formation, leur dépérissement et leur usage. Il cite en exemple dans ce premier travail, les dents du cheval. INST. NAT.

Il fait voir que ces dents occupent dans leur jeunesse un avéole profond, qu'alors elles ont à peu-près une forme prismatique, qu'à six ans leur couronne est surmontée par 4 à 5 pointes, que presque aussitôt le froissement occasionné par la mastication les use et les fait entièrement disparaître, qu'à la même époque et dans la même proportion ces dents croissent au fond de l'avéole et en sortent peu-à-peu; qu'alors seulement les longues pointes ou racines commencent à pousser; que le fond de l'avéole qu'elles ne remplissent pas entièrement, l'est bientôt par une matière osseuse, qui contribue aussi à soulever les dents et à les porter au-dehors, et qu'enfin le prisme continue à s'élever jusqu'auprès de ses racines. Le C. Tenon a également fait d'utiles observations sur la texture des dents. Ce travail intéressant avoit déjà été communiqué en 1767 à l'Académie des Sciences, mais le C. Tenon ne l'avoit pas publié.

C H I M I E.

Note sur l'asbestoïde, par le C. MACQUART.

L'asbestoïde a reçu ce nom du C. Lamiétherie, qui n'en donne d'ailleurs aucune description. C'est un minéral assez rare, dont la couleur est d'un vert tendre, quelquefois SOC. PHILOM.

jaune. Il se présente sous la forme de fibres capillaires dures, brillantes et flexibles. Cette flexibilité tient le milieu entre celle des fibres de l'asbeste et de l'amianthe, auxquels on ne trouve presque jamais une couleur verte aussi agréable. L'asbestoïde se trouve dans le ci-devant Dauphiné, au bourg d'Oisan; il est le plus souvent mêlé avec du carbonate calcaire, du thallite (*schorl vert*), du feld-spath blanc, des cristaux de roche, et du quartz fendillé; on le rencontre quelquefois mêlé de manganèse noir en poudre, et interposé entre le quartz et l'asbestoïde. Le touffu capillaire des fibres de cette substance, sa couleur verte et sur-tout le manganèse qui l'accompagne quelquefois, ont engagé le C. Macquart à rechercher les différences qui pouvoient se trouver entre la nature de cette substance et celle de l'asbeste, bien connue par les analyses de Bergmann.

Le résultat des expériences qu'il a faites avec le C. Vanquelin, et qui seront consignées dans le journal des mines, a prouvé que l'asbestoïde étoit composée de.....

1°. de silice	47
2°. de chaux.....	11, 5
3°. de magnésie.....	7, 5
4°. d'oxide de fer.....	20
5°. d'oxide de manganèse..	10
	<hr/>
TOTAL.....	95, 6
Perte.....	4, 4
	<hr/>
	100
	<hr/>

Nota. Cette analyse fait voir que cette substance a beaucoup d'analogie avec les asbestes que Bergmann a analysés. Elle n'en diffère que par la présence du manganèse dont Bergmann ne parle pas, quoiqu'on puisse inférer de ses expériences même qu'il doit s'y en trouver.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Précis des caractères génériques des insectes, disposés dans un ordre naturel, par le C. LATREILLE. 1 vol. in-8°. , 201 pages. Paris, chez Prévost, quai des Augustins. Brive, chez Bourdeaux.

Les insectes n'ont été divisés jusqu'à Fabricius, que d'après des caractères vagues, pris arbitrairement dans le port et l'air extérieur. Le célèbre professeur de Kiel les a coordonnés d'après des rapports plus importants, d'après les organes de la manducation; mais sa méthode présente tant de difficultés, soit à cause de la petitesse des organes qui en font la base, soit parce qu'on ne peut guères les examiner dans des insectes secs sans les détruire, que fort peu de naturalistes l'ont suivie entièrement. Le C. Latreille réunit dans son ouvrage la rigueur des caractères de la méthode nouvelle avec la facilité de ceux de l'ancienne; et il perfectionne beaucoup l'une et l'autre, soit en ajoutant de nouveaux genres, soit en communiquant de nouvelles observations sur les genres déjà connus.

Les classes sont, quant aux insectes ailés, les mêmes que les ordres de Linnæus; mais l'ordre des aptères est divisé en 7 classes, savoir: I. *les suceurs*, qui ne comprennent que la puce; II. *les thysanoures*, comprenant les lépismes et les podures; III. *les parasites* (pous, acarus, etc.); IV. *les acéphales* (araignées, phalanginns, etc.); V. *les entomostracés* (monocles); VI. *les crustacés* (cancres. etc.); et VII. *les myriapodes* (jules, scolopendres, cloportes, etc.). La classe des coléoptères est divisée en plu-

sieurs familles ; chaque genre a deux sortes de caractères ; savoir, les *essentiels* tirés des antennes et de la bouche, et les *habituels*, pris de tout le reste du corps.

Traité du calcul différentiel et du calcul intégral, par le C. LACROIX.
Paris, chez Duprat, quai des Augustins, n^o. 25. 1^{er}. vol.

L'auteur a rassemblé et lié en corps de doctrine les matériaux relatifs au calcul différentiel et au calcul intégral épars dans les actes des sociétés savantes. Il expose les principes de ces calculs d'une manière indépendante des notions de l'infini, d'après l'idée lumineuse qu'en a donnée Lagrange, dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de Berlin, année 1772.

Ce premier volume, qui renferme une théorie complète des courbes, des surfaces courbes et des courbes à double courbure, est précédé d'une introduction sur le développement des fonctions en séries.

La deuxième partie, actuellement sous presse, a pour objet le calcul intégral, la méthode directe et inverse des différences (finies), l'interpolation des suites et leur sommation.

Fig. 1.

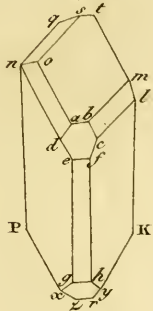


Fig. 2.

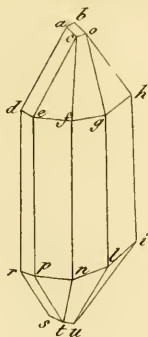


Fig. 3.

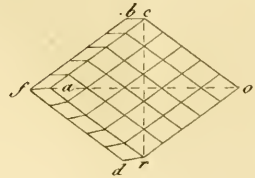


Fig. 4.

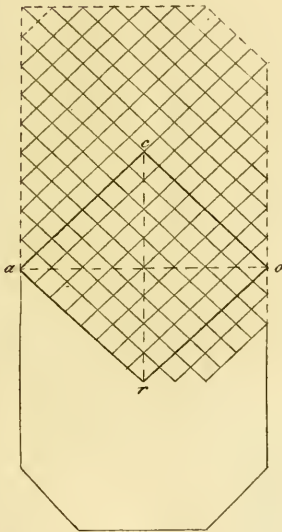


Fig. 5.

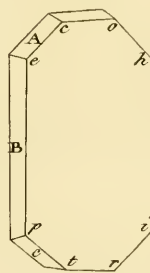


Fig. 6.

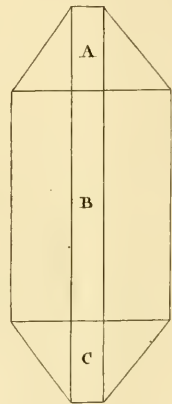


Fig. 8.

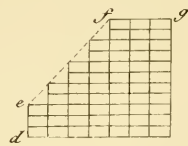


Fig. 7.

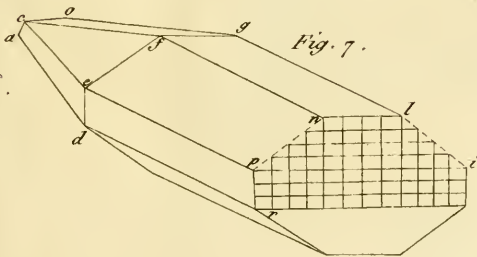


Fig. 9.

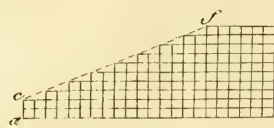


Fig. 1.

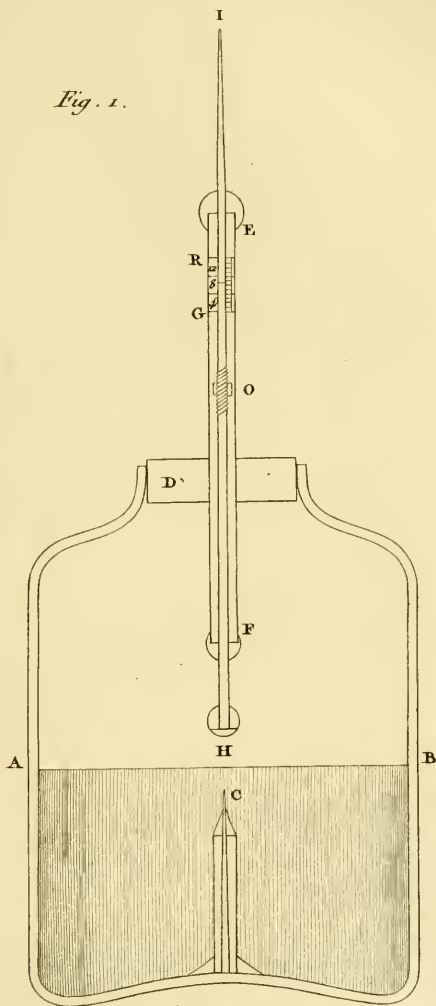
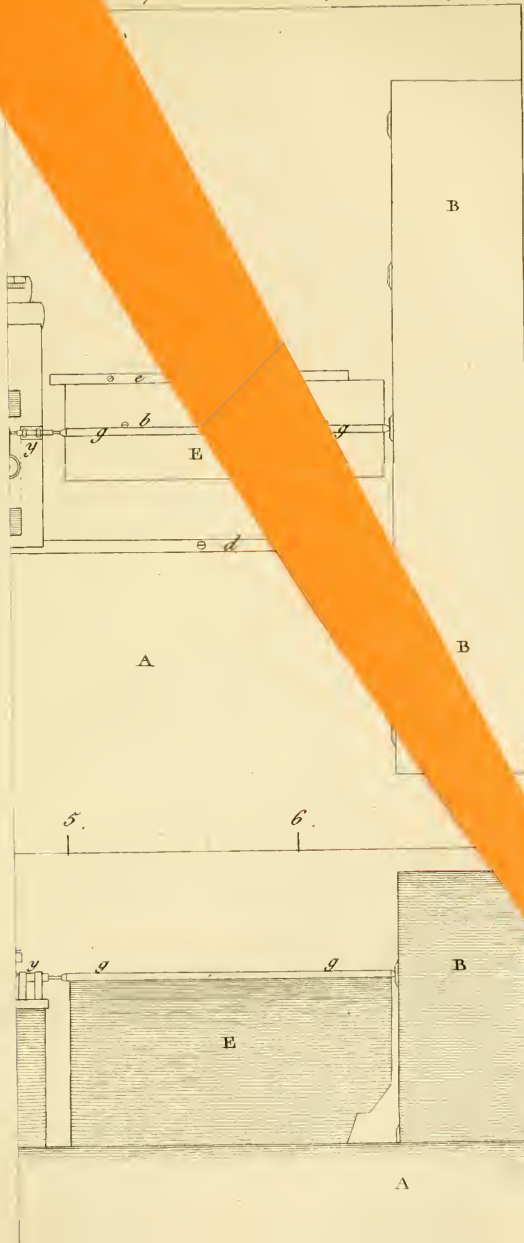


Fig. 2.





vieds.



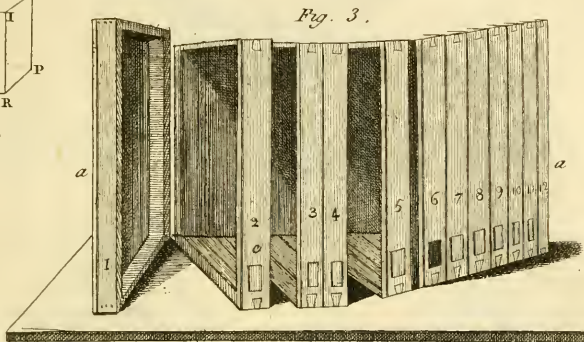
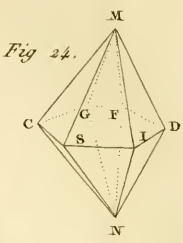
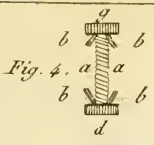
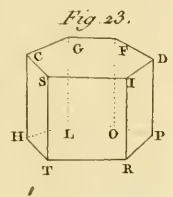


Fig. 5. B.

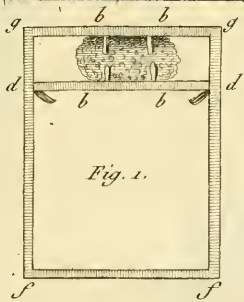


Fig. 5. A



Fig. 26.

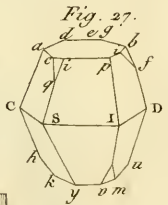
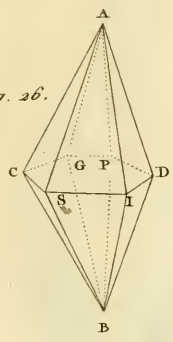


Fig. 2.

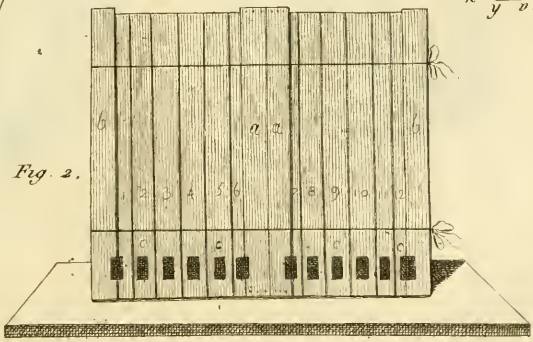


Fig. 23.

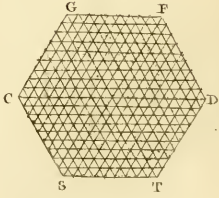


Fig. 1.



Fig. 2.

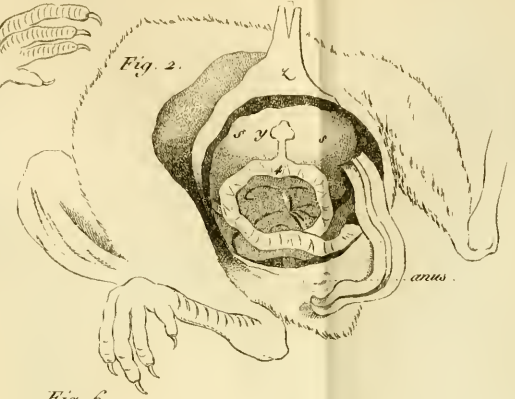


Fig. 3.



Fig. 4.

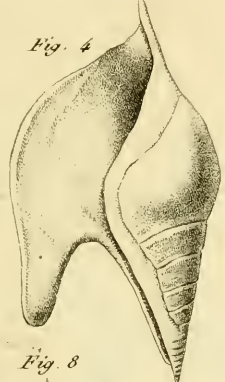


Fig. 5.



Fig. 6.

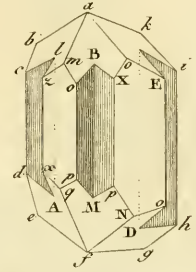


Fig. 7.

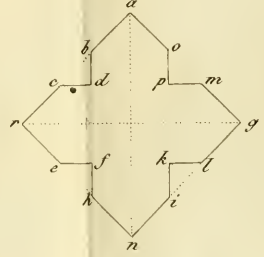


Fig. 8.

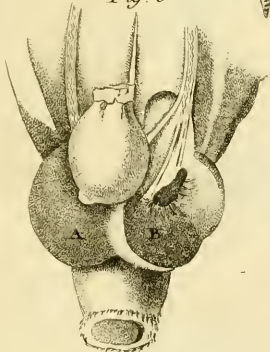


Fig. 9.

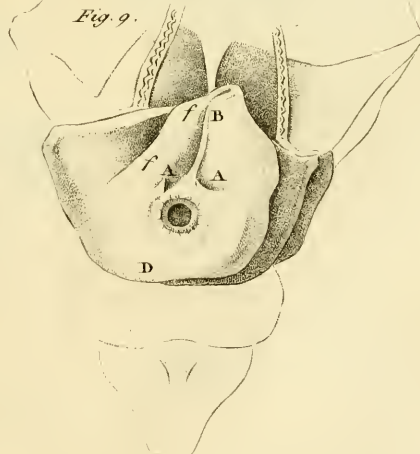


Fig. 10.

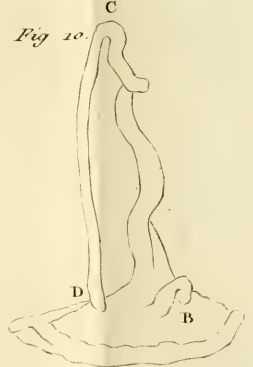
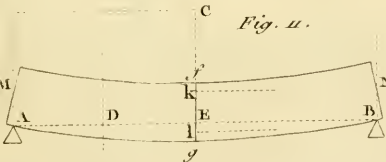
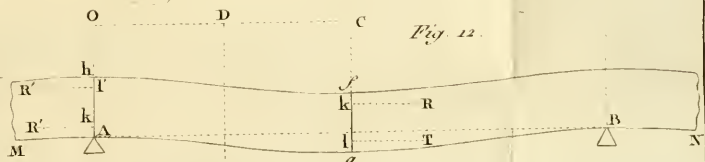


Fig. 11.



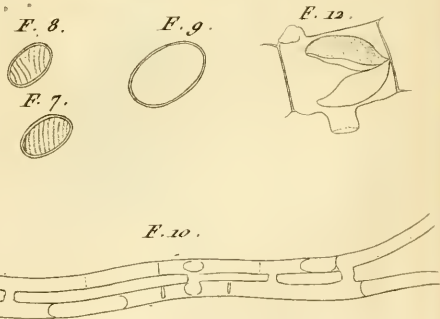
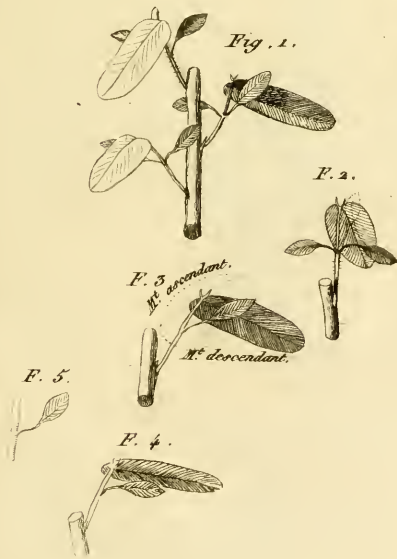
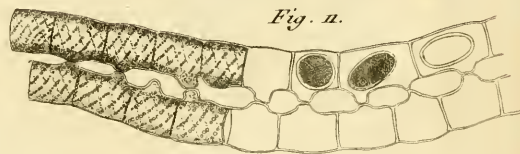
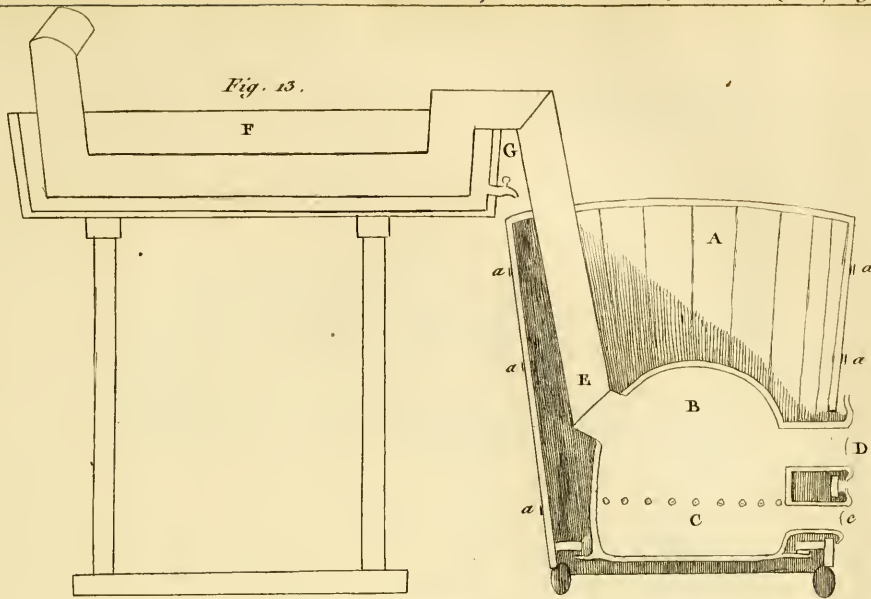
P/2

Fig. 12.



P'/2





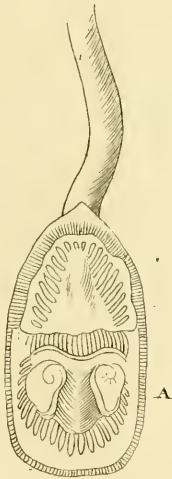
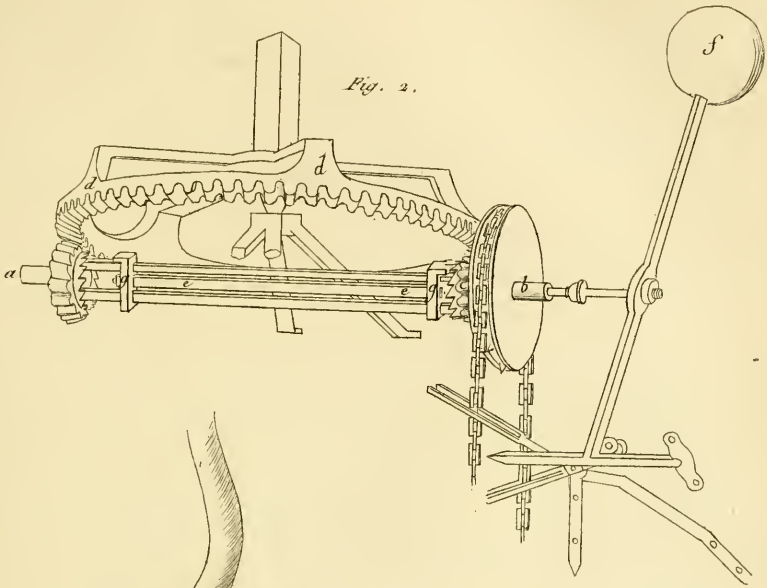
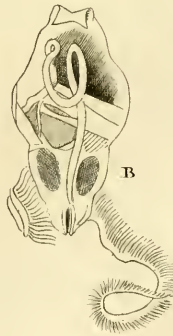


Fig. 1.



Explication des planches qui appartiennent à la première série ou première partie, intitulée : Bulletin de la Société Philomathique à ses correspondans.

Commencant en Juillet 1791, et allant de la page 1' à la page 119'.

Pl. I; fig. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9.

Ces figures sont relatives à l'extrait du mémoire du C. Haüy, pag. 4'. Elles sont complètement expliquées dans ce mémoire.

Pl. II; fig. 1.

Cette figure est relative au mémoire du C. Chappe, pag. 21'. Elle y est expliquée.

Fig. 2.

Lamia Diana, décrite pag. 34'. On indique par erreur *pl. I, fig. 1.*

Pl. III; fig. 1, 2.

Relatives au mémoire du C. Haüy, pag. 57'. Elles y sont expliquées en détail.

Pl. IV; fig. 1, 2, 3, 4.

Relatives à l'extrait de l'ouvrage de M. Huber, sur les abeilles, pag. 47'. Elles sont expliquées à la fin de cet extrait.

Fig. 5 a.

Ichneumon vesparum, Ross., décrit pag. 49'. Vu à la loupe.

Fig. 56. Grandeur naturelle de l'insecte.

Fig. 23, 24, 25, 26, 27.

Relatives au mémoire du C. Haüy, sur la gemme orientale, pag. 49'.

Fig. 23. Orientale primitive.

Fig. 24. Orientale mineure.

Fig. 25. Division de la base du prisme en prismes triangulaires équilatéraux.

Fig. 26. Orientale allongée.

Fig. 27. Orientale ennéagone.

Pl. V; fig. 1, 2.

Relatives au mémoire de M. Vicq-d'Azir, pag. 50', et expliquées à la fin de ce mémoire.

Fig. 3, 4, 5.

Relatives au mémoire de MM. Romain Coquebert et Alex. Brongniart, pag. 55', et expliquées par la description de ces coquilles.

Ces figures sont mal-à-propos désignées pour la planche n°. 25.

Fig. 6, 7.

Relatives au mémoire de M. Gillot, sur la structure de l'hyacinthe cruciforme, et expliquées dans ce mémoire pag. 56'.

Fig. 8, 9, 10.

Relatives au mémoire de M. Vicq-d'Azir, sur les organes de la génération des canards, et expliquées dans ce mémoire pag. 57'.

Fig. 11, 12.

Relatives au mémoire de M. Aubert du Petit-Thouars, sur la portée des bois, et expliquées dans ce mémoire pag. 59'.

Pl. VI; fig. 1, 2, 3, 4, 5.

Relatives au mémoire sur l'hedysarum gyrans, commençant pag. 67', sous le titre général de *PHYSIQUE VÉGÉTALE*.

Ces figures sont citées dans le texte comme appartenant à la pl. V : c'est une erreur.

Fig. 7, 8, 9, 10, 11, 12.

Relatives au mémoire sur une espèce de confève peu connue, pag. 69'.

Fig. 15.

Relatives au mémoire sur une chaudière du C. Oreineke, commençant pag. 70', sous le titre général de *PHYSIQUE*.

Cette figure est indiquée par erreur *fig. 1^{re}* dans le texte.

Pl. VII; fig. 1, A, B.

Relative au mémoire sur l'animal des Lingules, par le C. Cuvier, pag. 111'.

Fig. 2.

Relative au mémoire sur un moyen de convertir les mouvemens circulaires continus en mouvemens rectilignes alternatifs, etc., par le C. Prony, pag. 111'.

BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

N^o. 1.

Germinal, an 5 de la république. (avril 1797.)

HISTOIRE NATURELLE.

Mémoire sur deux espèces d'ascidies, par le C. Antoine COQUEBERT.

LE C. Antoine COQUEBERT a lu un mémoire sur deux espèces d'ascidies, qu'il a observées sur les bords de la Méditerranée, et qu'il regarde comme différentes de toutes celles que les auteurs systématiques ont alléguées. Il nomme la première *ASCIDIA SULGATA, cortice obscure luteo tuberculato, aperturis conicis, striatis* (1). Son enveloppe est allongée, ridée, inégalement tuberculeuse, d'un jaune brun en dehors, blanchâtre en dedans, longue de six pouces, plus large à sa base qu'à son extrémité. Ses deux ouvertures sont cylindriques et sillonnées; l'une est placée au sommet, et l'autre sur le côté. Le corps ou le petit sac est ovale et roux. Cette espèce est connue à Toulon sous le nom de Vichet. On en mange l'intérieur assaisonné d'un peu de vinaigre ou de jus de citron.

Elle est représentée de grandeur naturelle, fig. 1; l'enveloppe coupée, fig. 2; le corps à part, fig. 3; l'ouverture supérieure, fig. 4.

La deuxième espèce est nommée par le C. Coquebert, *ASCIDIA GLANDIFORMIS coccinea lavis, aperturis planis, dissectis, ciliatis*. Son enveloppe est coriace, rouge en dehors et en dedans, lisse et égale. Sa forme est celle d'un gland. Les deux ouvertures sont creusées en entonnoir; leurs bords sont découpés en laminières aigues, et ciliés par des poils courts. Grand. nat. fig. 1; le corps, fig. 2; enveloppe coupée, fig. 3; bouche, fig. 4. C. V.

Note sur l'anatomie des ascidies.

Le C. CUVIER s'est aussi occupé des ascidies dans son huitième mémoire sur l'anatomie des animaux à sang blanc, ce sont les analogues nus, des testacées bivalves. Leur enveloppe extérieure, coriace, homogène et sans organisation apparente, remplace la coquille. Le corps est beaucoup plus petit que cette enveloppe à laquelle il n'est attaché que par ses deux ouvertures, dont l'une conduit l'eau entre les branchies jusqu'à la bouche, et l'autre est l'anus. L'estomac et le canal intestinal sont enveloppés dans la masse du foie. Il n'y a point d'organe de mouvement; CV.

PHYSIQUE.

Mémoire sur les moyens de rendre sensible à la vue les émanations des corps odorans, par le C. BENEDICT PREVOST.

Ce mémoire renferme un grand nombre d'expériences, dont voici les principales:

Si on place un fragment d'un corps très-odorant sur une glace ou sur le fond

INSTITUT
NATIONAL

(1) *Mentula marina informis* Planc. de Conch. app. 2. esp. 19. t. 7.

d'une soucoupe très-propre, couverte d'une couche d'eau pure peu épaisse, on voit à l'instant l'eau s'écarter et laisser à l'entour du corps une place circulaire sèche.

Si on place sur de l'eau très-pure un fragment d'un corps odorant, on le voit se mouvoir avec une grande rapidité.

M. Romieu avoit déjà fait cette expérience avec le camphre, et l'avoit attribué à l'électricité. Le C. Prévost rend le fait commun à tous les corps odorans.

Si on jette une goutte très-petite d'un corps odorant liquide ou d'huile à la surface de l'eau, le mouvement cesse sur-le-champ.

Si on puise dans un verre plein d'eau avec un bâton de cire des gouttes d'eau et qu'on les fasse tomber dans le verre où le camphre est en mouvement, à la 5^o ou 6^o goutte le mouvement cesse. Ce qui n'arrive pas si on substitue à la cire un cylindre de métal bien décapé.

Si on jette le fragment de camphre dans l'eau où l'on a puisé avec la cire, il s'y meut comme à l'ordinaire.

Au bout de quelques instans le mouvement du camphre cesse de lui-même.

Ce camphre placé ainsi sur l'eau se dissout plus vite que dans l'air même humide. En se dissolvant ainsi, il s'arrondit et acquiert de la transparence.

Cette dissolution n'a lieu qu'au point de contact de l'air et de l'eau. M. Venturi, professeur de physique, à Modène, l'a prouvé par l'expérience suivante :

Si on place dans l'eau un cylindre de camphre dont l'une des extrémités soit chargée de manière à le faire enfoncer jusqu'à sa moitié, il se corrompt un peu au-dessus de la surface de l'eau, en sorte qu'il finit par se couper en 2 parties.

Tout les corps odorans paraissent susceptibles de produire les mêmes effets avec plus ou moins d'énergie suivant le degré d'exaltation de leur odeur. Cette règle souffre quelques exceptions. Ainsi le cerumen des oreilles et la graisse de volaille qui sont peu odorans produisent des effets très-sensibles.

Le C. Prévost attribue ces effets à un fluide élastique qui se dégage rapidement des corps odorans et avec assez de force pour repousser les fluides et les corps légers qui les entourent.

Le dégagement de ce fluide paroît être favorisé par le point de contact de l'air et de l'eau. Ainsi, quand au lieu d'air il se trouve à la surface de l'eau un autre fluide, tel que de l'eau en vapeurs ou un atmosphère odorant, le fluide se dégage plus lentement du corps odorant qui ne se meut pas. A. B.

C H I M I E.

Extrait d'un mémoire sur l'urine du cheval, par les CC. FOURCROY et VAUQUELIN.

L'urine du cheval examinée par les réactifs, 1^o. verdit le syrop de violette; 2^o. elle fait effervescence avec les acides un peu concentrés, ce qui indique la présence d'un carbonate; 3^o elle précipite les nitrates d'argent et muriate de baryte. Le premier précipité est dû à un carbonate et à la présence de l'acide muriatique; le second est également dû à un carbonate et quelquefois à un peu d'acide sulfurique; 4^o. l'acide oxalique y forme un dépôt blanc très-abondant; 5^o. l'eau de chaux et les alkalis la précipitent aussi. — Exposée à l'air libre, il se forme à sa surface une pellicule qui est du carbonate de chaux contenant un mucilage animal, qui y est démontré par le feu et les acides : cette pellicule se forme toujours jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de carbonate de chaux, et l'urine devient brune. — Evaporée, elle a déposé des cristaux cubiques rougeâtres, et s'est réduite en une masse brune, grenue, tenace, qui avoit une saveur salée, atti-

roit l'humidité de l'air, verdissait la teinture de violette et faisait effervescence. L'alkool versé sur ce résidu s'est coloré en rouge, il est resté un sel qui a été reconnu pour du carbonate de soude. Il faisait à-peu-près les 0,009 de l'urine mise en évaporation. — L'alkool qui avoit servi à lessiver le résidu de l'urine a déposé par l'évaporation des cristaux cubiques qui ont été reconnus pour du muriate de potasse, dont les proportions sont variables. — Ce même alkool après avoir fourni tout le muriate de potasse qu'il peut donner, a produit par une évaporation continuée des cristaux en aiguilles de benzoate de soude, qui, décomposés par l'acide muriatique, ont donné de l'acide benzoïque : il étoit dans l'urine dans la proportion de 0,011 environ. Ce benzoate de soude se trouvoit en outre combiné avec une substance huileuse voisine des résines, qui a été mise à nud lors de sa décomposition par l'acide muriatique.

Lorsqu'on a séparé de la lessive alkoolique, le muriate de potasse est le benzoate de soude. La liqueur qui reste a une couleur brune, une consistance syrupeuse. Si l'on verse dedans de l'acide nitrique concentré, il se forme un grand nombre de cristaux blancs soyeux, qui deviennent bientôt jaunes et ensuite rouge foncé. Ces cristaux sont dissolubles dans l'eau et dans l'alkool, ont une odeur analogue à celle du castoreum. Ils sont le résultat de la combinaison d'une substance particulière avec l'acide nitrique. Cette substance est d'une nature singulière et inconnue. Les auteurs se proposent de s'en procurer une plus grande quantité, et de l'examiner avec soin. Il résulte des expériences précédentes que l'urine fraîche de cheval est composé de carbonate de chaux 0,011, de carbonate de soude 0,009, de benzoate de soude 0,024, de muriate de potasse 0,009, d'une matière animale ou végétale particulière, 0,007; d'eau et de mucilage, 0,940. Ces proportions sont sujettes à varier.

L'urine de cheval qui a subi un commencement de fermentation ne contient plus ni carbonate de soude ni carbonate de chaux qui s'est déposé, mais du carbonate d'ammoniaque; elle laisse précipiter l'acide benzoïque par l'addition des acides. Lorsqu'on lui a enlevé le muriate de potasse et qu'on a décomposé par l'acide muriatique le benzoate de soude, elle donne par la distillation de l'acide acéteux, enfin elle ne contient plus cette matière particulière qui, combinée avec l'acide nitrique, donne les cristaux soyeux dont on a parlé.

L'ammoniaque et l'acide acéteux ont été formés par l'altération que l'urine a éprouvée, l'acide acéteux s'est combiné avec la soude, en a chassé l'acide carbonique qui s'est porté sur l'ammoniaque : voilà pourquoi il ne se dégage aucun gaz dans la fermentation de l'urine.

Des faits précédens les CC. FOURCROY et VAUQUELIN tirent les inductions physiologiques suivantes :

Il est remarquable qu'on ne trouve dans l'urine du cheval ni acide phosphorique, ni phosphate, ni acide lithique. Tandis qu'elle renferme abondamment de l'acide benzoïque combiné avec la soude, l'urine des enfans seroit, d'après Schéele, assez semblable à celle du cheval sous ces deux rapports.

Le précipité blanc ou jaunâtre qui accompagne souvent l'urine du cheval n'est que du carbonate de chaux qui étoit tenu en dissolution par un excès d'acide carbonique. Les concrétions calculeuses des reins et de la vessie du cheval sont de la même nature et pourroient donc être dissoutes dans le corps même de l'animal par de l'eau acidulée d'acide carbonique ou d'acide acéteux; avantage précieux que la médecine vétérinaire a sur la médecine humaine, qui ne connoît point de lithontriptique certain et praticable.

D'où peut provenir cette privation absolue d'acide et de sels phosphoniques

dans l'urine du cheval ? et que devient l'excès de phosphate calcaire qui, séparé des alimens, n'est point employé à l'ossification ? Les expériences des auteurs du mémoire répondent à cette question. Le premier émonctoir de ce sel sont les excréments Ils contiennent une quantité notable de phosphate calcaire qui, en se réunissant dans les intestins, y forme ces calculs volumineux qu'on y trouve quelquefois. Le second et le plus actif sont la corne, la matière de la transpiration, et sur-tout les poils, qui donnent à l'analyse environ 0,12 de phosphate calcaire. Ce vaste émonctoir qui ne peut jamais manquer contribue probablement à exempter les chevaux de ces maladies des os produites si communément dans l'homme par une surabondance de phosphate calcaire qui n'est point toujours enlevé par les urines. A. B.

Analyse de la Staurotide par le C. COLLET-DESCOSTILS.

SOC. PHILOM.

Le nom de staurotide a été donné depuis quelque-tems à une pierre désignée par le C. Daubenton sous le nom de schorl en prisme à 6 pans, ou pierre de croix; Vallerius *basaltes crystallisatus rubrofuscus*, staurolithe. Lamétherie, seconde édition de la Sciagraphie de Bergman, enfin le C. Haüy lui donne le nom de croisette dans un mémoire sur la cristallisation de cette substance, imprimé dans le sixième volume des annales de chimie.

Cette pierre se trouve en Bretagne, à Compostelle en Galice. C'est du premier endroit que venoit l'échantillon qu'on a soumis à l'analyse.

Le C. Descostils l'a trouvée composée de silice. . 48,0 — d'alumine. . 40,0 — d'oxide noir de fer. . 9,5 — d'oxide de Manganèse. . 0,5 — de chaux . . 1.

Le C. Lametherie dans son édition de la Sciagraphie de Bergman, a donné l'analyse de la granatite, qui d'après les formes cristallines paroît être la même chose que la staurotide. Cette analyse faite par Wiegleb a donné des résultats fort différens de ceux obtenus par l'auteur du mémoire. Il paroîtroit même que c'est une espèce de grenat vert que ce chimiste a analysé, et non la granatite.

Résultats de l'analyse de Wiegleb.

Silice. . 36 — Chaux. . 30 — Fer. . 28.

A. B.

M É D E C I N E.

Observations sur le danger de couper les cheveux dans la convalescence des maladies aiguës, par la C. LANOIX.

SOC. DE MÉD.

L'auteur de ce mémoire met d'abord en principe, que si, vers le déclin des fièvres lentes nerveuses, il s'est établi des émonctoirs naturels sur le cuir chevelu; il est de la plus grande importance de ménager ces émonctoirs, et sur-tout de ne pas couper les cheveux qui défendent ces parties de l'action sédative de l'air.

Deux femmes parfaitement convalescentes auxquelles on avait coupé les cheveux à la suite d'une fièvre putride et maligne, sont mortes presque subitement. Une troisième n'a dû sa conservation qu'à son âge et à la force de son tempérament.

Le C. Lanoix a ajouté quelques réflexions à ces faits. Il a tâché de prouver que si la coupe des cheveux avoit été mortelle dans les cas rapportés; c'est que

la crise évidemment établie par la nature, vers la tête, avoit été troublée dans son cours. Il a fait voir par la considération des cheveux, comme organes propres, par leur dépendance sympathique avec le cerveau, par leur propriété non conductrice du calorique, qu'ils étoient essentiels pour favoriser la crise et qu'on devoit les conserver pour ne pas troubler les mouvemens que la nature dirigeait vers l'organe éminemment essentiel à la vie. C. D.

Observation sur un renversement de matrice après l'accouchement, par le
C. BAUDELOQUE.

A la suite d'un accouchement assez heureux, une femme de moyen âge et de constitution foible, éprouva une perte considérable: ce qui obligea l'accoucheur d'aller chercher le placenta. L'extraction ne fut suivie d'aucun accident, et l'hémorragie cessa. Cependant, 24 heures après la fièvre, des symptômes de putridité se manifestèrent, mais ils n'eurent point de suites fâcheuses, et la malade étoit déjà dans un état de convalescence, lorsqu'au douzième jour on s'aperçut d'une tumeur énorme dans la vulve. Le C. Baudeloque, appelé, reconnut qu'elle étoit produite par le renversement complet de la matrice. Il la réduisit, non sans peine, et peu de temps après l'accouchée se trouva parfaitement guérie.

L'observateur regarde ce fait intéressant comme unique à raison de l'époque à laquelle s'est opérée le renversement. Aucun auteur n'en fait mention, et jamais ce cas ne s'étoit offert à sa pratique. D'après le récit de la malade, le renversement paroît avoir commencé dès le deuxième jour de l'accouchement, et s'étoit accru progressivement jusqu'au 12^e, où le renversement se trouva complet.

C. D.

Soc. DE MÉD.

MATHÉMATIQUES.

Formules pour déduire le rapport des axes de la terre, de la longueur de deux arcs du méridien, par le C. R. PRONY.

On trouve, dans plusieurs ouvrages, des formules pour déduire le rapport des axes de la terre (supposée un ellipsoïde de révolution) de la longueur de deux degrés du méridien; ces formules sont établies sur l'hypothèse qu'une petite longueur du méridien se confond avec l'arc de cercle décrit d'un rayon égal au rayon de courbure qui répond au milieu de cette longueur; elles ont, outre l'inconvénient de cette supposition, celui de rapporter des évaluations très-délicates à de petites mesures. Il étoit à désirer qu'on eût des formules commodes pour employer dans le calcul les longueurs totales des arcs mesurés, et c'est le travail que le C. Prony a présenté à la société. Il parvient à exprimer le carré de l'excentricité en une suite ordonnée par rapport aux puissances d'une quantité très-petite qui est la différence entre le rapport des longueurs géodésiques des deux arcs et celui de leurs amplitudes célestes. En négligeant les troisièmes puissances de cette différence, on a une formule finie très-commode, qui en nommant

Soc. PHILOM.

k et k' les longueurs absolues des deux arcs du méridien;

a et a' les différences respectives entre les latitudes des points extrêmes de chacun des arcs;

A et A' les sommes respectives des latitudes des points extrêmes de chacun des arcs;

m le quotient du petit axe de la terre divisé par le grand axe;

$$e \text{ l'excentricité} = \sqrt{1 - m^2}$$

et faisant de plus

$$P = \frac{a}{a'} \sin. a' \cos. A' - \sin. a \cos. A.$$

$$Q = 5 \left\{ \sin. 2 a \cos. 2 A - \frac{a}{a'} \sin. 2 a' \cos. 2 A' \right\}$$

$$R = \frac{1}{18} \left\{ 16 + 24 \frac{\sin. a' \cos. A'}{a'} - \frac{Q}{P} \right\}$$

donne

$$e^2 = \frac{4 a'}{3 P} \left(\frac{k}{k'} - \frac{a}{a'} \right) - \frac{a^2 R}{P^2} \left(\frac{k}{k'} - \frac{a}{a'} \right)^2$$

Le C. Prony a appliqué ses formules à la bissection, par l'observatoire de Paris, de l'arc du méridien compris entre les parallèles de Greenwich et de Montjouy, près Barcelone, dont la partie de Greenwich au parallèle de Dunkerque, a été récemment mesurée par les Anglais, et l'autre l'est en ce moment par les astronomes, membres de l'institut national, Delambre et Méchain, pour servir à la détermination de l'unité fondamentale des poids et mesures. C'est l'opération de ce genre la plus vaste et la mieux exécutée dont on ait encore l'exemple. Un des principaux résultats de ce rapprochement entre la théorie et les observations est qu'en représentant le rapport des axes par $\frac{n+1}{n}$ la détermination de n , à 25 ou 30 unités près, supposeroit dans les mesures tant géodésiques que célestes une précision qui, malgré la perfection des instruments et l'habileté des observateurs, est en dedans de la limite des erreurs présumables; ainsi, en supposant les latitudes extrêmes et les rapports des longueurs des arcs parfaitement connus, il faudroit pour avoir n à 25 unités près, connoître la latitude de Paris à moins d'une seconde; cette incertitude n'ôte absolument rien à l'utilité des opérations dont on s'occupe, mais il étoit bon d'en avoir une appréciation.

Le C. Prony a joint à son mémoire une table à double entrée très-étendue, qui donne, à vue, les divers rapports des axes qui peuvent résulter des mesures dont on vient de parler pour lesquelles on connoît d'avance la limite des plus grande erreurs possibles. R. P.

C O M M E R C E.

Note sur les poids des Chinois, par le C. CHARLES COQUEBERT.

Soc. PHILOM.

Le C. Charles Coquebert présente à la société plusieurs poids chinois en cuivre. La forme de ces poids ne peut être mieux comparée qu'au corps d'un violon. Ils ont de même leurs extrémités arrondies, deux échancrures qui donnent la facilité de les saisir, et deux faces aplaties et parallèles. Sur une de ces faces sont gravés des caractères chinois.

Ces poids sont en progression décimale. Le C. Coquebert en a fait voir quatre séries dont les unités sont entr'elles comme les nombres 1, 10, 100 et 1000. Au lieu de faire leur pesées comme nous par la combinaison des poids d'une, deux, quatre et huit unités, ou comme dans le nouveau système, par celle de poids d'une, deux et cinq unités, les Chinois ont un poids pour chaque nombre entre un et dix: ainsi, ils ont des poids d'une, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 20, 30, 40, 50 unités, et ainsi de suite. Il en résulte que ceux de ces poids qui sont

ensemble dans le rapport de 6 à 7, 7 à 8, 8 à 9, 9 à 10, diffèrent trop peu en volume pour qu'on puisse les distinguer sans le secours des caractères qui sont gravés dessus; ce qui est sans doute un défaut dans le système.

Des quatre séries montrées par le C. Coquebert, la plus élevée porte à la Chine le nom de *kin*, elle est pour eux à-peu-près ce que la livre est pour les Européens. Le *kin* renferme dix fois l'unité immédiatement inférieure que les Chinois nomment *leang* ou *loam*, et les Européens *taël*, *taïle* ou *once chinoise*.

Cette once se divise en dix *tsien*, qu'on peut regarder comme étant pour les Chinois ce qu'est en Europe le gros ou drachme.

Enfin le *tsien* se divise en dix *fen*.

Les Chinois poussent la subdivision décimale des poids encore beaucoup plus loin. Ils ont des noms particuliers et monosyllabiques pour neuf séries au-dessous du *fen*. Le *kin* étant pris pour l'unité, on a 1, 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

kin	leang	tsien	fen	li	hao	tsun	yai	miao	mo	tsun	sun
-----	-------	-------	-----	----	-----	------	-----	------	----	------	-----

Les poids chinois comparés avec le plus grand soin, et au moyens d'excellens instrumens, avec les poids anciens et nouveaux, ont donné pour la valeur du *kin*: en poids nouveaux 375 grammes 708; en poids de marc, 12 onces 2 gros 24 grains; et par conséquent pour celle du *leang*, 37 grammes 871, ou une once un gros 60 grains; pour celle du *tsien*, 3 grammes 7571 ou 70 grains 8 dixièmes; enfin pour la valeur du *fen*, 0 gramme 3757 ou 7 grains 8 centièmes. D'après quoi l'on voit que le *sun* n'équivaut qu'à 0 grain, 0000000708.

On sait que les Chinois ne font point usage de monnaie d'argent. Ce métal chez eux se vend au poids comme marchandise, et à proportion de son degré de finesse. Son titre s'évalue en centièmes. L'argent à 100 est l'argent pur, ou comme nous disons, à 12 deniers. L'argent à 99 contient un centième d'alliage, et ainsi de suite. Le titre ordinaire dans le commerce est de 97 de fin et 3 d'alliage. La valeur intrinsèque d'un *leang* d'argent à ce titre est d'environ 7 francs 50 centimes, monnaie de France.

Les seules monnaies qui se fabriquent en Chine sont de cuivre, fondues et non frappées. On les nomme *ta-tsien*, c'est-à-dire, grand tsien. Elles pèsent 12 *fen*. So à 100 de ces pièces sont le prix d'un *leang* d'argent. Cette valeur n'est point déterminée par les loix; elle est sujette à toutes les variations du cours. En supposant 90 *ta-tsien* pour valeur moyenne d'un *leang* d'argent, celle du *ta-tsien* se trouve être de 8 centimes et un tiers. (8^e 33). C. C.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Extrait d'un ouvrage du Docteur MENZIES, sur la respiration.

L'auteur à l'aide de machines nouvelles et ingénieuses croit être parvenu à reconnoître avec exactitude la quantité d'air employé à chaque inspiration.

Dans son premier ordre d'expériences, il s'est servi de deux tubes perpendiculaires l'un à l'autre, adaptés à un masque; l'un de ces tubes étoit destiné à fournir l'air par de l'inspiration, l'autre à donner issue à l'air expiré; chacun d'eux étoit garni, à cet effet, d'un réservoir formé par l'allantoïde d'un veau; et s'ouvroit et se fermoit au moyen de soupapes faites également de membranes prises de ces allantoïdes. Par ce moyen la résistance que la respiration éprouvoit de la part de cet appareil pendant l'expérience étoit presque nulle. L'autre moyen déjà indiqué par Boerhaave, consiste à asseoir l'homme qui doit être le

sujet de l'expérience, dans une barrique complètement remplie d'eau, la tête ayant issue par le fonds supérieur percé d'un trou entouré d'un rebord cylindrique, dans lequel l'eau s'élève et s'abaisse par les mouvemens d'inspiration et d'expiration; on y adapte outre cela un petit tube gradué, au moyen duquel défalquant l'attraction du verre, on a pu calculer l'ascension de l'eau dans le tube à chaque inspiration. Le résultat d'un grand nombre d'expériences faites à l'aide de ces deux méthodes a été sensiblement conforme. Il a donné 40 pouces cubiques d'air pour la quantité employée dans chaque inspiration, résultat déjà obtenu par *Jurin* au commencement de ce siècle, tandis que *Godwin* ne l'avoit évalué qu'à 13 pouces cubiques et *Borelli* à 20. Les expériences du docteur *Menzies* le conduisent à confirmer les assertions des physiiciens modernes *Lavoisier* et *Crawford*, sur les causes de la chaleur animale.

Enfin le D. *Menzies* a observé que l'irritabilité du cœur se conservoit plus long-temps dans les animaux étranglés ou noyés que dans ceux qui ont péri dans le gaz. Il conclut de ces divers faits que l'état particulier que le sang acquiert dans son passage par le poumon et qui donne les qualités sensibles qui distinguent le sang artériel du sang veineux, n'est pas la véritable cause qui met en jeu l'irritabilité du cœur, mais que son action est particulièrement due à l'effet de la chaleur combinée avec l'humidité.

HALLÉ.

Extrait d'une lettre du C. SEGUIN, sur les expériences précédentes.

Il paroît qu'il est impossible de déterminer avec précision la quantité d'air qui entre dans les poumons à chaque inspiration. D'après des expériences des CC. *Seguin* et *Lavoisier*, cette quantité varie depuis 15 pouces cubes jusqu'à 130, qui est la plus grande quantité que l'auteur de la lettre ait pu faire entrer dans ses poumons par une inspiration forcée. Le nombre des inspirations dans un homme à l'état de santé, est de 11 à 20 par minutes. Les expériences qui tendroient à rendre égale en nombre et en quantité les inspirations dans un temps donné, sont tellement difficiles que l'attention seule que l'on y met, apporte de grands changemens. Quand le C. *Seguin* faisoit ses expériences, il prenoit une montre à seconde, mettoit sa main sur sa poitrine, et comptoit le nombre d'inspiration par minute: mais l'attention qu'il y apportoit ralentissoit ou accéléroit de telle sorte les inspirations, qu'il existoit dans ces résultats des différences considérables. Il se fit faire alors une ceinture supportant une aiguille qui se levoit et se baissoit à chaque inspiration. Quoiqu'il la portât toute la journée pour s'y habituer, au moment où une autre personne s'occupoit à compter les mouvemens de l'aiguille, ils devenaient si inégaux qu'on n'en pouvoit tirer aucune conséquence. Il paroît d'ailleurs plus important et plus facile de déterminer la quantité d'air employé par la respiration dans un temps donné, ce qui a été connu par des expériences des C. *Seguin* et *Lavoisier*, qui seront incessamment publiées, que de savoir le nombre d'inspirations faites par minute, et la quantité d'air introduit chaque fois dans la poitrine. A. B.

Ascidia Sulcata

Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

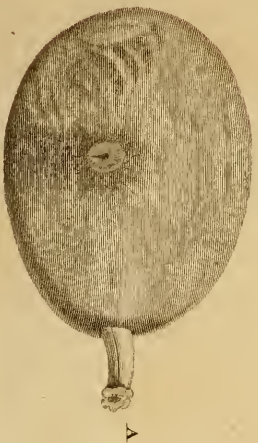


Fig. 4.



Ascidia

Glandiformis.

Fig. 1.

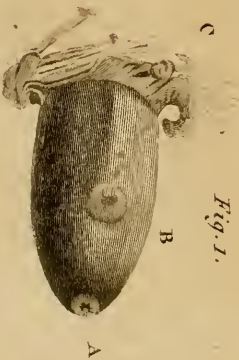
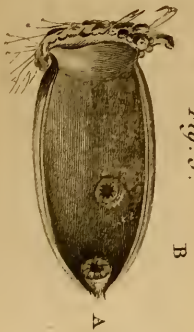


Fig. 2.



Fig. 3.





BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

N^o. 2.

PARIS. Floréal, an 5 de la république. (Mai 1797.)

HISTOIRE NATURELLE.

Description des objets nouveaux d'histoire naturelle, trouvés dans une traversée de Bordeaux à Charles-Town, par le C. Bosc.

PARMI le grand nombre d'objets dont ce naturaliste a envoyé les descriptions et les figures, les suivans nous ont paru les plus remarquables. SOC. D'HIST.
NATURELLE.

Tentaculaire (*tentacularia*), fig. 1.

C'est un nouveau genre de vers intestinal auquel le C. Bosc donne pour caractère : corps renfermé dans un sac ; point de bouche apparente ; quatre tentacules rétractiles sur la tête. L'espèce qu'il a trouvée sur le foie du *coryphæna hippuris*, avoit le corps strié longitudinalement. Le sac qui la contenait avoit 2 lignes de long. L'*echinorynchus quadricornis* de Goeze (*Linn. Syst. nat. ed. Gmel. p. 3049, n^o. 35.*) devoit entrer dans ce genre, qui d'ailleurs paroît assez voisin de celui des échinorynques.

Actinie penchée (*actinia cernua*), fig. 2.

Cette petite espèce de 6 lignes de diamètre, est pâle ; elle a la bouche bordée de violet ; ses tentacules inégaux sont beaucoup plus longs que le corps. Les extérieurs sont les plus courts.

Clava prolifère (*clava prolificata*), fig. 3.

Cette espèce est simple, sa tête est oblongue, trois fois plus grosse que sa tige, entourée de globules pédunculés rouges ou blancs. Les plus gros se séparent de leur mère, ils vont s'attacher à d'autres fucus et donner naissance à de nouveaux individus.

Clava amphore (*clava amphorata*), fig. 4.

Ce clava est ainsi nommé de l'amplitude de sa bouche lorsqu'elle est ouverte. Il est également couvert de petits tentacules. Sa forme très-variable est difficile à saisir.

Clava filifère (*clava filifera*), fig. 5.

Il ne diffère des précédens que par sa forme alongée et par les tentacules longs et filiformes qui le recouvrent.

Oscane (*oscana*), fig. 6. A B C.

Nouveau genre de testacé que l'auteur caractérise ainsi :

Animal oblong, aplati ; bouche et anus inférieurs, la première antérieure, le second postérieur ; des tentacules sur les côtés de la bouche retractile ; coquille univalve, presque coriace, demi transparente, à peu-près ovale, sans spire.

La seule espèce de ce genre qu'il ait vue, a été trouvée sur le test de l'*Astacus*

marinus ; il l'a nommée *oscana astacaria*. Elle a une ligne de long, ses côtés sont de très ; elle est située transversalement. Il y a, près de chaque côté de la bouche, deux ou trois tentacules rétractiles. On ne trouve jamais qu'un individu sur le test de la même écrivisse.

Hydre jaunâtre (*hydra lutescens*), fig. 7.

Sa tige est simple, très-mince, surmontée d'une tête ovale tronquée, d'un jaune de soufre; sa bouche est entourée de 20 à 30 tentacules à peine plus longs que son diamètre.

Hydre corynaire (*hydra corynaria*), fig. 8.

Cette hydre est remarquable en ce qu'elle s'éloigne des autres espèces par l'insertion de ses tentacules au-dessous de sa tête, et par les petits globules pédunculés qui les entourent. Elle est d'un blanc de lait. Sa tête globuleuse est susceptible de s'allonger plus ou moins. Les tentacules jamais plus longs que la tête, et quelquefois plus courts, sont au nombre de six.

Hydre articulée (*hydra articulata*), fig. 9. A B.

Cette espèce est composée; sa tige flexueuse et rampante est mince et jaune; elle porte plusieurs têtes globuleuses pédunculées et articulées d'une manière distincte sur chaque péduncule, qui est plus gros que la tige générale. Les tentacules sont au nombre de vingt à trente.

Hydre quinternane (*hydra quinternana*), fig. 10. A B C.

Elle est jaune, sa tige est rampante et porte un grand nombre de rejetons droits sur lesquels les animalcules sont disposés par paquets de quatre ou de cinq. Mais alors le cinquième est destiné à donner naissance à un nouveau rejeton, supports de nouveaux animalcules. La bouche de chaque polype est susceptible d'un allongement considérable, et si elle est entourée de tentacules, ils sont si petits qu'on ne peut les compter. Il seroit même possible que ce ne fussent que des échancrures. Cette espèce présente des caractères si singuliers, qu'elle mériteroit peut être de former un genre.

Hydre pélagienne (*hydra pelagica*), fig. 11.

Cette hydre se rapproche beaucoup des polypes d'eau douce; sa tige mince et rampante porte des rejetons nombreux tantôt simples et tantôt très-composés. Lorsqu'ils sont simples, les polypes alternent de chaque côté; lorsqu'ils sont composés, les pinnules sont alternes, et les polypes placés sur un seul côté de chaque pinnule.

Les tentacules au nombre de 24 à 30 sont de la longueur de la tête et disposés sur deux rangs.

Toutes ces espèces ont été trouvées sur le *fucus natans*, entre les 30 et 40 degrés de latitude.

Nous donnerons dans un autre numéro ce qui est relatif aux poissons et aux insectes. A. B.

Observations sur les pierres appelées hyacinthe et jargon de Ceylan, par le

C. HAUY.

SOC. PHILOM. KLAPROTH vient de prouver par ses savantes analyses l'identité de nature qui existe entre le jargon et l'hyacinthe de Ceylan, dans lesquels il a trouvé une proportion de 63 à 70 pour cent, de terre zirconiennne. Le C. Guyton a démontré

l'existence de cette même terre dans les hyacinthes de France. Le C. Haüy ajoute à ces preuves chimiques celles tirées des caractères physiques et géométriques, et conclut que l'hyacinthe et le jargon ne doivent plus être regardés que comme de simples variétés de couleur ou de forme d'une espèce unique, qui sera appelée *zircon*, du nom de la terre qui y domine. Il établit quatre termes de comparaison entre ces deux pierres pris des caractères tirés de la pesanteur spécifique, de la dureté, de la réfraction et de la structure des cristaux.

1°. La pesanteur spécifique des jargons cristallisés est de 4,4161, et celle de l'hyacinthe prise avec soin par les CC. Haüy et Guyton, est de 4,3858.

2°. Le jargon et l'hyacinthe rayent l'une et l'autre le quartz. Les jargons blancs se polissent facilement; les jargons colorés sont, comme les hyacinthes, plus durs au poli.

3°. L'une et l'autre de ces pierres a une double réfraction très-sensible, même lorsque l'inclinaison des deux faces à travers lesquelles on l'observe est peu considérable.

4°. Enfin la structure des cristaux de jargon et d'hyacinthe, et leurs formes cristallines confirment entièrement l'identité de ces deux pierres.

La forme primitive est un octaèdre à faces triangulaires isocèles (fig. 12). Incidence des faces d'un même sommet sur chaque arête oblique B, $124^{\text{d}} 12'$, valeur de l'angle A, $75^{\text{d}} 44'$.

Cet octaèdre admet outre les coupes parallèles aux faces qui le divisent en six octaèdres et huit tétraèdres, d'autres coupes suivant les lignes AD, aD prises sur les hauteurs des triangles qui composent la surface de cet octaèdre; ces coupes divisent chaque octaèdre partiel en 2 solides hexaèdres très-irréguliers, et chaque tétraèdre en 2 nouveaux tétraèdres. D'après la théorie des cristaux à forme primitive octaèdre, on sait que les décroissemens se font toujours par des rangées de parallépipèdes.

1^{ère} variété. Zircon primitif. P.

Cette variété assez rare se trouve en petits cristaux parmi les hyacinthes du ruisseau d'Expailly.

2. Zircon dodécaèdre $\overset{1}{E} \overset{1}{P}$.

Douze faces; 4 verticales hexagonales; 8 rhombeales culminantes.

C'est la forme la plus ordinaire des hyacinthes. Lorsque les pans hexagonaux deviennent des rhombes, le crystal ressemble au grenat primitif.

3. Zircon prismé $\overset{1}{D} \overset{1}{P}$.

Douze faces; 4 verticales rectangulaires; 8 triangulaires culminantes.

C'est la forme la plus ordinaire du jargon.

4. Zircon amphioctaèdre $\overset{1}{E} \overset{1}{D} \overset{1}{P}$.

Huit pans sur le contour du prisme, et huit faces pour les deux sommets.

5. Zircon zonaire $\overset{2}{E} \overset{1}{D} \overset{1}{P}$.

La variété deuxième avec des facettes marginales entre le prisme et la pyramide.

6. Zircon plagiedre $\overset{1}{D} \overset{2}{E} \overset{2}{P}$.

Des facettes triangulaires situées de biais et accolées deux à deux sur les angles solides de réunion du prisme et de la pyramide.

7. Zircon quadruplé $\begin{matrix} 2 & 1 & 1 & 2 \\ & E & D & P \\ & & & 1 \end{matrix}$

Trente-deux faces, c'est la combinaison des variétés 4 et 5.

Quant à la couleur, les zircons varient entre le limpide, le rouge aurore, le rougeâtre, le jaunâtre et le verdâtre.

Nota. Nous n'avons pu entrer dans les détails de la théorie du C. Haüy, sur la structure des cristaux. Les personnes qui voudroient la connoître, la trouveront dans un ouvrage intitulé : *Essai d'une théorie sur la structure des cristaux*, Paris 1784. — *Mem. de l'acad. des sc. an. 1790.* — *Journ. d'hist. nat.* n° 5. — *Ann. de chimie, etc.* Elles trouveront également dans le n° 23 du journal des Mines, la méthode de représenter par des signes les formes des cristaux.

A. B.

Histoire du leucite ou grenat blanc extraite des observations de KLAPROTH, VAUQUELIN, DOLOMIEU et HAUY.

INSTITUT
NATIONAL.

On a pendant long-tems regardé le grenat blanc, nommé leucite par plusieurs minéralogistes, comme une simple variété du grenat rouge altéré, décoloré, disoit-on, par l'action du feu des volcans ou de l'acide sulfureux. Le C. Dolomieu avoit soupçonné entre ces deux pierres des différences plus importantes d'après l'observation de leur situation géologique.

Les leucites se trouvent, il est vrai, très-communément parmi les produits des volcans, mais ils ne se rencontrent pas également par-tout; on en trouve abondamment près de Naples dans les états du pape. Le chemin de Rome à Frascati en est couvert; près d'Albano ils se rencontrent cristallisés dans une roche volcanique uniquement composée de mica noir: on les retrouve encore en Islande et sur les bords du Rhin. Ils sont beaucoup plus rares dans les autres volcans.

Les leucites sont ordinairement dans des laves noires qui auroient dû éprouver les mêmes altérations de l'action du feu, s'il étoit vrai qu'ils dussent leur couleur blanche à cet agent. Ils paroissent avoir été formés dans la pierre qui a servi de base à ces laves avant qu'elles eussent été jetées par les volcans, puisqu'on trouve dans l'intérieur des gros cristaux de leucite des petites portions de cette même lave. Souvent ils sont mélangés avec des grenats noirs qui ont conservé leur couleur quoique placés dans les mêmes circonstances que les leucites. Enfin les leucites ne se sont pas rencontrés exclusivement dans les pays volcaniques, on en cite dans une gangue de mine d'or au Mexique, et le C. Lelievre les a trouvés dans un granite près de Gavarnie, dans les Pyrénées.

Quoique les leucites aient absolument la même forme que la variété de grenat; à 24 faces trapezoidales, cependant le C. Haüy a remarqué que ces faces presque toujours striées dans cette forme secondaires du grenat, étoient assez constamment lisses dans le leucite. Le grenat présente dans la division mécanique des coupes parallèles aux faces d'un dodécaèdre à plans rhombes. Le leucite offre en outre des lames qui paroissent être parallèles aux faces d'un cube. Dans cette hypothèse, le dodécaèdre au lieu d'être divisible en 24 tétraèdres, pourroit se partager en 48 tétraèdres, moitié des précédens; ce qui n'empêcheroit pas de ramener toujours la forme de la molécule soustractive au parallépipède.

Klaproth et Vauquelin viennent d'analyser le leucite; ce dernier savoit seulement que Klaproth y avoit trouvé environ un cinquième de potasse; mais il n'avoit point connoissance de la méthode employée par le chimiste de Berlin, il est cependant parvenu à peu de chose près au même résultat que lui.

La méthode d'analyser les pierres étant assez connue, nous ne l'indiquons

point ordinairement, mais nous croyons devoir faire connoître les procédés suivis par le C. Vauquelin pour trouver la potasse dans le leucite.

Ce chimiste a mis dans un matras à étroite ouverture 200 grains de leucite en poudre et 2 onces d'acide sulfurique très-pur. Il a fait bouillir ce mélange pendant 24 heures; et l'ayant transvasé dans une capsule de porcelaine, il l'a évaporé à siccité, il s'est assuré que le matras n'avoit point été attaqué. — Il a lessivé à plusieurs reprises le résidu de l'évaporation, et ayant fait évaporer de nouveau à siccité la lessive, afin de lui enlever l'excès d'acide qu'elle contenoit, il a fait redissoudre le résidu, évaporer la dissolution et cristalliser. Il a obtenu 60 grains de cristaux octaédres de sulfate d'alumine, et l'eau-mère a donné sur les bords de la capsule des houppes salines d'une saveur d'abord acide, ensuite amère. Cette eau-mère ayant été saturée par l'ammoniaque et évaporée à siccité, le résidu fut fondu dans un creuset afin de séparer le sulfate d'ammoniaque; la masse fondue a été dissoute dans l'eau; la dissolution a donné par évaporation des cristaux d'une forme indéterminable, mais qui ont été reconnus être du sulfate de potasse au moyen d'une dissolution de baryte qui, en s'emparant de l'acide sulfurique, a séparé cet alkali; la potasse y étoit dans les proportions de 0,5 du poids des leucites analysés: tandis que Klaproth l'y avoit trouvé dans la proportion de 0,20. Mais en repassant de nouvel acide sulfurique sur le premier résidu, et évaluant la quantité de potasse qu'on sait être toujours renfermée dans le sulfate d'alumine cristallisé, le C. Vauquelin a approché de très-près le résultat de Klaproth.

Ayant ensuite analysé des leucites par la voie ordinaire, il y a trouvé silice... 56 — alumine . . . 20 — chaux . . . 2 — oxide de fer, une quantité incommensurable. Ces quantités additionnées donnent 78 parties, ce qui fait un déficit de 22. En supposant 2 de perte réelle, la quantité de potasse seroit de 20; ce qui coïncide parfaitement avec le résultat de Klaproth.

Le C. Vauquelin a soumis à l'analyse la lave dans laquelle les leucites sont contenus, et il y a retrouvé la potasse mais en plus petite quantité.

La présence d'une substance qui jusqu'ici a paru assez rare dans le règne minéral, d'une substance sapidè, très-soluble, non-seulement fusible, mais la plus propre à faciliter la fusion des pierres, doit paroître singulière dans un crystal qui, outre les propriétés des autres substances pierreuses, jouit d'un grand degré d'infusibilité.

Enfin, s'il est vrai, comme Schéelle l'a soupçonné, que le sulfate d'alumine cristallisé contient toujours de la potasse, toutes les pierres susceptibles de donner ce sel par la seule action de l'acide sulfurique, doivent contenir également de cet alkali, ce qui le rendroit beaucoup plus commun dans le règne minéral qu'on ne l'a pensé. A. B.

Analyse de la sommite, par le C. VAUQUELIN.

La sommite, (Lametherie, théor. de la terre, tom. 2 p. 63) ne s'est encore rencontrée que parmi les productions volcaniques. Elle a été ainsi nommée du lieu où elle se trouve; elle n'avoit point été analysée.

Le C. Vauquelin a trouvé qu'elle étoit composée,

de silice	0,46
d'alumine	0,49
de chaux	0,02
d'oxide de fer . .	0,01
Perte	0,02

TOTAL. . . 100

C H I M I E.

Extrait d'un mémoire intitulé : De l'action de l'acide sulfurique concentré sur les substances végétales et animales, par les CC. FOURCROY et VAUQUELIN.

SOCIÉTÉ DES
PHARMAC. DE
PARIS.

Une matière végétale sèche, telle que de la paille, de la gomme, plongée dans l'acide sulfurique concentré, prend bientôt une couleur noire et semble se dissoudre; la liqueur devient très-épaisse, et lorsqu'on y verse de l'eau on voit une grande quantité de charbon se déposer au fond du vase; on observe encore que pendant ce mélange il ne se dégage pas une quantité de chaleur aussi considérable qu'avec une égale quantité d'acide sulfurique pur et d'eau.

On a long temps attribué cet effet à la décomposition de l'acide sulfurique, dont on croyoit que l'oxygène s'unissoit à l'hydrogène de la matière végétale pour former de l'eau, et précipitoit ainsi la matière charbonneuse. Cette explication est inadmissible puisqu'il ne se dégage pas un atome d'acide sulfureux et que l'acide sulfurique reste tout entier et sans aucune altération.

Les changemens que ces substances éprouvent ne peuvent donc être attribués qu'à une réaction entre leurs propres principes, dont l'acide sulfurique n'est que la cause occasionnelle.

En examinant avec soin ce qui se passe dans cette circonstance, on voit que l'acide séparé de la poudre charbonneuse est singulièrement affoibli et qu'il contient de l'acide du vinaigre qu'on peut en retirer par la distillation. Si l'on compare ensuite les quantités d'acide acéteux et de charbon obtenues avec la quantité de matière végétale employée, on trouve une perte très-considérable. Comme il n'a rien pu se perdre dans l'expérience, puisqu'il ne s'est dégagé aucun fluide élastique, comme l'acide sulfurique s'est beaucoup affoibli, il est évident que l'eau qui lui est unie n'a pu se former qu'aux dépens de la substance végétale, dont une partie de l'hydrogène s'est unie à une partie de l'oxygène, tandis qu'une autre portion de ces mêmes principes s'est combinée avec une certaine quantité de carbone pour former de l'acide acéteux, et que la portion de carbone excédente s'est précipitée.

Le changement dans les substances végétales opéré par l'acide sulfurique concentré est donc dû à sa très-grande affinité pour l'eau, dont il détermine la formation, tandis que les autres principes du végétal s'unissent entr'eux dans d'autres proportions pour former de l'acide acéteux.

Il suit de là que si l'on employoit des matières humides ou qu'on se servoit d'acide étendu de suffisante quantité d'eau, la matière végétale n'éprouveroit aucune altération, ce qui est d'accord avec l'expérience.

L'action de l'acide sulfurique concentré sur les matières végétales ne se borne pas toujours à la formation de l'eau et de l'acide acéteux et à une précipitation plus ou moins considérable de matière charbonneuse; souvent il se forme deux acides végétaux, et même un peu d'alkool comme avec la gomme, le papier non colé, etc. quelquefois aussi il se dégage du gaz hydrogène carboné. Ces phénomènes ne se présentent pas à la vérité aussi souvent que ceux dont il a d'abord été question. Ils dépendent des proportions des principes composans et surtout de la quantité d'hydrogène.

Quelquefois aussi les matières végétales contenant trop peu d'oxygène, il y a une petite quantité d'acide sulfurique décomposé par l'hydrogène de ces substances. Il se dégage de l'acide sulfureux; cet effet se remarque sur-tout dans les corps huileux, mais il n'a lieu que jusqu'à la concurrence de la quantité d'eau nécessaire à la saturation de l'acide.

L'action de l'acide sulfurique concentré sur les matières animales est encore plus compliquée parce que ces matières elles-mêmes sont plus composées. Il se forme outre l'eau et l'acide végétal une certaine quantité d'ammoniaque. Il se précipite aussi une grande quantité de charbon. Ici l'acide sulfurique, en même-temps qu'il force une certaine portion d'hydrogène à s'unir à l'oxigène de la matière animale pour former de l'eau, détermine une autre portion de ce même principe à se combiner avec l'azote pour donner naissance à l'alkali.

On conçoit d'après cela toute l'énergie désorganisatrice de cet acide concentré sur les parois de l'estomac et de l'œsophage, et l'utilité qu'il y a de lui présenter au moment même où il vient d'être avalé une substance muqueuse liquide sur laquelle il puisse directement et promptement l'exercer.

Le mémoire suivant présentera une application de cette théorie à la formation de l'éther sulfurique qui jusqu'à présent avoit été fort obscure.

H. V. C. D.

De l'action de l'acide sulfurique sur l'alkool, et de la formation de l'éther, par les CC. FOURCROY et VAUQUELIN.

La plupart des physiciens modernes qui ont voulu expliquer la formation de l'éther se sont contentés de l'attribuer à la décomposition de l'acide sulfurique dont l'oxigène se porte sur les élémens de l'alkool, desorte que suivant eux il se forme en même-temps de l'eau, de l'acide sulfureux, et de l'acide carbonique.

En examinant plus attentivement ce qui se passe dans cette opération, et en la suivant avec soin depuis le commencement jusqu'à la fin, les CC. Vauquelin et Fourcroy se sont convaincus que cette théorie ne cadroit point avec les faits. Avant de parler de l'explication qu'ils en donnent, nous allons citer quelques-unes des expériences sur lesquelles ils s'appuient.

1^o. Un mélange de deux parties d'acide sulfurique et d'une d'alkool, prend une température de 75°, devient rouge foncé sur le champ, passe au noir quelques jours après, et exhale une odeur sensiblement éthérée.

11^o. En examinant avec soin ce qui se passe dans le mélange de parties égales d'alkool et d'acide sulfurique exposées à la chaleur, on remarque les phénomènes suivans.

1^o. A 78° (*div. en 80°*) la liqueur entre en ébullition et il se dégage de l'éther. Si l'on conduit bien l'opération, il ne se dégage aucun gaz permanent jusqu'à ce que la moitié environ de l'alkool soit pasée en éther. Jusques-là il ne passe que de l'éther et un peu d'eau, sans mélange d'acide sulfureux ni d'acide carbonique.

2^o. Si dès que l'acide sulfureux se manifeste on change le récipient, on observe qu'il ne se forme plus d'éther, mais de l'huile douce du vin, de l'eau, de l'acide acéteux, sans qu'il se dégage encore d'acide carbonique. A cette époque la température de la matière contenue dans la cornue est élevée à 88 ou 90°.

Lorsque l'acide sulfurique fait environ les 4 cinquièmes de la masse, il se dégage un gaz inflammable permanent, auquel les chimistes hollandais ont donné le nom de gaz olefiant.

3^o. Lorsque l'huile douce du vin cesse de couler, si on change de nouveau de récipient, on voit qu'il ne passe plus que de l'acide sulfureux, de l'eau, et du gaz acide carbonique, et qu'il ne reste dans la cornue qu'une matière noire dont la plus grande partie est de l'acide sulfurique noirci par du carbone.

L'opération de l'éther est donc divisée en trois époques qui n'ont de commun qu'une formation continuelle d'eau.

Les auteurs remarquent ensuite qu'on ne peut expliquer la formation de l'éther à froid par la réaction du carbone et de l'hydrogène de l'alkool sur l'acide sulfurique, puisqu'il devroit se former, depuis le commencement de l'opération, de l'acide sulfureux, ce qui n'arrive point, et que d'ailleurs l'acide sulfurique qui a servi à l'éther jusqu'à l'époque où l'huile douce commence à paroître, peut saturer la même quantité d'alkali qu'avant son mélange avec l'alkool.

Il faut donc avoir recours à une cause d'une autre nature, et cette cause, les auteurs la trouvent dans l'affinité prédisposante de l'acide sulfurique pour l'eau, dont il détermine la formation; d'où il suit que l'acide sulfurique exerce sur les oxides végétaux une action inverse de celle qu'il opère sur les matières métalliques dont il détermine l'oxidation par la décomposition de l'eau.

Il ne faut cependant pas conclure de ce qui précède, que l'éther est de l'alkool moins de l'hydrogène et de l'oxigène, car il se sépare en même-temps une quantité de carbone proportionnellement plus grande que celle de l'hydrogène, principes qui tous deux étoient saturés d'oxigène dans l'alkool. On doit donc au contraire regarder l'éther comme de l'alkool plus de l'oxigène et de l'hydrogène.

Ce qui arrive lorsqu'on expose le mélange de parties égales d'acide sulfurique et d'alkool à l'action du calorique, se présente avec des phénomènes fort différens, comme nous l'avons vu, quoique quelques-uns des résultats soient les mêmes.

Les CC. Fourcroy et Vauquelin comparent ce qui se passe alors à ce qui a lieu dans la distillation des matières végétales ordinaires, et en particulier de l'alkool seul, et trouvent que la cause des différences de ces deux opérations, est que l'affinité particulière de l'alkool pour l'acide, fait qu'il lui reste uni à une température bien plus forte que celle à laquelle il s'évaporerait s'il étoit seul; et que c'est cette température plus élevée qui le décompose et fait naître ces nouveaux produits. Dans la formation de l'éther, l'alkool se décompose à la manière des matières végétales qui donnent à la distillation, de l'huile, de l'eau, et du charbon.

On conçoit maintenant que les résultats doivent être différens, selon le degré de température. Ainsi à la fin de l'opération, lorsque la majeure partie de l'alkool est décomposée, le mélange qui reste dans la cornue est plus dense et par conséquent plus susceptible d'éprouver un grand degré de chaleur; l'éther qui se dégage alors devient plus susceptible de dissoudre du charbon, et il se forme de l'huile douce du vin, qui se rapproche davantage de la nature de l'alkool, mais contient cependant encore moins de carbone que ce dernier.

On ne peut douter que la concentration de l'acide sulfurique ne soit la seule cause de la formation de l'huile douce, puisqu'il ne s'en forme point quand on met de l'eau et de l'alkool dans la cornue dans la même proportion qu'il s'en volatilise. Tout l'alkool est alors converti en éther.

Cette théorie de la formation de l'éther est encore confirmée par l'espèce d'éthérification, qu'éprouve l'alkool par sa distillation avec les alkalis fixes caustiques. Les mêmes phénomènes ont lieu à-peu-près comme dans son mélange avec l'acide sulfurique.

H. V. C. D.

Fig 1



Fig 2



Fig 3



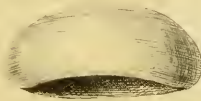
Fig 4.



Fig 5.



Fig 6. A



B



c

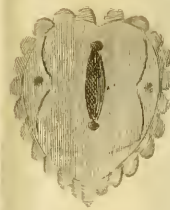


Fig 8.



B



Fig 7.



Fig 9



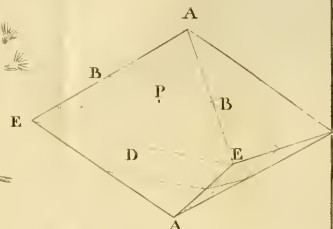
Fig 10.



Fig 11.



Fig 12.



les Lignes places à coté Indiquent la grandeur Naturelle).

De l'imprimerie de DU PONT, rue de l'Oratoire.

BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

No. 3.

PARIS. *Prairial, au 5 de la république.* (Juin 1797.)

HISTOIRE NATURELLE.

Sur les différentes espèces de rhinocéros, par le C. CUVIER.

LE C. Cuvier a lu à la séance publique de l'institut, du 15 floréal, l'extrait d'un mémoire sur les rhinocéros, où il établit que les deux espèces de ces animaux ont l'une et l'autre, tantôt une, tantôt deux, quelquefois trois cornes, ainsi qu'on ne peut point les distinguer par-là, mais seulement par le nombre et la position de leurs dents. Le rhinocéros d'Afrique a 28 dents toutes molaires, et celui d'Asie 34, savoir 28 molaires et 6 incisives. Il fait voir que plusieurs raisons portent à croire qu'il y en a encore au moins deux espèces vivantes, différentes des deux que l'on ne connaît bien que depuis quelques années par les travaux de Camper et de Vicq-d'Azyr : enfin il montre que les rhinocéros fossiles de Sibérie et d'Allemagne différaient essentiellement des quatre espèces qui vivent aujourd'hui; ce qui le conduit à différentes considérations géologiques. C. V.

INSTITUT
NATIONAL.

Expériences relatives à la circulation de la sève dans les arbres, par le C. COULOMB.

A la fin de germinal de l'an 4, le C. Coulomb fit abatre plusieurs grands peupliers. La sève avoit déjà commencé à monter, et les arbres étoient couverts de feuilles naissantes. En suivant les ouvriers, il s'aperçut qu'un de ces arbres qui étoit coupé jusqu'à quelques lignes de distance de son axe, rendoit à la coupure un bruit pareil à celui que produit de l'air lorsqu'il sort en abondance et par petits globules de la surface d'un fluide. En continuant à faire abatre plusieurs pieds de la même espèce, il observa que ce bruit, ainsi que l'écoulement d'une eau très-limpide et sans saveur, n'avoit lieu que lorsque les arbres étoient presque à moitié coupés. Il fit ensuite couper quelques arbres circulairement, en sorte qu'ils ne tenoient que par un cylindre d'un ou deux pouces, placé à l'axe des arbres. En tombant ils restoient souvent attachés à cet axe par des fibres en partie rompues, et pour lors l'on voyoit sortir en grande abondance ces bulles d'air dont le volume étoit, sans nulle proportion, beaucoup plus considérable que celui de l'écoulement de l'eau sévense.

INSTITUT
NATIONAL.

D'après cette expérience l'auteur soupçonnoit que la sève dans les gros arbres ne montoit que vers l'axe qui forme le caual médullaire des jeunes branches.

Pour s'en convaincre, il fit tout de suite percer avec une grosse tarière quatre ou cinq peupliers de douze à quinze pouces de diamètre. Le trou fut fait à trois pieds au-dessus du sol et dirigé horizontalement vers l'axe de l'arbre; il observa que jusqu'à quatre ou cinq lignes de distance du centre de l'arbre, la mèche de la tarière étoit à peine humide; mais que dès qu'il avoit percé l'axe de l'arbre, l'eau sortoit en abondance, et que l'on entendoit un bruit continu de bulles d'air qui montoient avec la sève et crévoient dans le trou formé par la tarière.

Ce bruit a continué à avoir lieu dans les arbres ainsi percés, pendant tout l'été. Cependant il a toujours été en diminuant. Il étoit, comme on peut le pré-

voir, d'autant plus grand, que l'ardeur du soleil augmentoit la transpiration des feuilles. Il étoit presque nul pendant la nuit et les jours humides et froids.

Peut-être peut-on conjecturer, d'après cette observation, que la seule circulation qui ait lieu dans les arbres se fait par les parties qui avoisinent le canal central de l'arbre, et par cette infinité de rayons médullaires horizontaux à l'extrémité desquels on voit se former et éclore les bourgeons et s'établir successivement une communication avec l'axe de l'arbre, communication dont le diamètre augmente à mesure que le bourgeon grossit et qu'il passe à l'état de branche.

Le C. Coulomb soumet au surplus cette expérience aux botanistes. Elle lui paroitroit devoir jeter quelque jour sur la physique végétale. V.

Nota. Aujourd'hui 28 germinal, ces expériences viennent d'être répétées par le citoyen Coulomb, en présence des citoyens Faujas et Desfontaines, elles ont présenté les mêmes phénomènes. Lorsqu'un nuage jettoit de l'ombre sur l'arbre en expérience, aussitôt le dégagement d'air diminoit sensiblement.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Expériences sur l'insufflation d'un fluide dans les veines d'un animal vivant.

SOC. MEDICALE
D'ÉMULATION.

Si après avoir ouvert une veine à un animal on introduit dans sa cavité un tube, au moyen duquel on puisse y insuffler seulement une bulle d'air; aussitôt que ce fluide élastique est parvenu au cœur, l'animal jette un cri de douleur et périt subitement. La mort est d'autant plus prompte que la veine ouverte est plus près du cœur.

A l'ouverture du cadavre on trouve l'oreillette et le ventricule droits, et les artères pulmonaires remplis d'un sang écuméux et battu avec l'air introduit; les veines pulmonaires, l'oreillette et le ventricule ganches sont dans leur état ordinaire.

Il s'est ouvert une discussion importante à la société d'émulation, sur la cause immédiate de la mort de l'animal.

Quelques membres pensoient que l'air, parvenu dans la cavité du cœur, pouvoit y agir comme poison sédatif, atonique, etc.; ils se fondoient sur les propriétés chimiques de quelques substances qui agissent diversement selon les organes sur lesquels on les applique.

D'autres n'ont vu dans la mort de l'animal qu'une cause purement physique. Ils ont avancé que l'interposition de l'air, dilaté par la chaleur animale, suffisoit pour arrêter toute communication entre les artères et les veines pulmonaires. Ils invoquoient le témoignage de l'observation dans l'ouverture du cadavre.

La société, pour éclairer ses doutes, a nommé des commissaires pour répéter les expériences; et le C. Bichet lui a rapporté les résultats suivans.

Le gaz atmosphérique expiré a donné la mort. Les gaz acide carbonique, azote, hydrogène et oxygène ont produit le même effet.

L'eau froide injectée dans la veine n'a point fait périr l'animal.

Il paroît qu'on peut conclure de ces expériences, que l'interposition de l'air entre les colonnes sanguines, artérielle et veineuse, ont causé la mort, objet de l'expérience. C. D.

PHYSIQUE.

Projet d'une machine à vapeur, par le C. DAZOZ.

Extrait d'un rapport fait par les CC. PRONY et COULOMB.

INSTITUT
NATIONAL.

Cette machine est de l'espèce de celles qu'on a nommées à *double effet*, dans

lesquelles la condensation de la vapeur ayant lieu alternativement au-dessus et au-dessous du piston du cylindre à vapeur, ce piston fait effort soit en montant soit en descendant. Elle en diffère par les particularités suivantes dans la disposition de la chaudière et la transmission du mouvement.

1^o. L'eau et la vapeur qu'elle produit sont renfermés dans un vaste récipient en bois, que l'auteur se propose de doubler en plomb, si cela est nécessaire, formé de douelles ou planches maintenues par des cercles de fer et ayant la forme d'un cône tronqué, dont la hauteur est de 27 décim. environ, le diamètre inf. de 21 décim., le diamètre sup. de 17. (le tout pour un cylindre à vapeur de 45 centim. de diamètre).

Ce récipient renferme deux chaudières de métal placées l'une dans l'autre, de forme cylindrique, terminées par des culs de four, et dont les sections horizontales sont concentriques. Leurs diamètres respectifs vers la base sont à-peu-près de 150 et de 100 centim., ensorte qu'elles sont séparées l'une de l'autre par un intervalle d'environ 25 centim.

La chaudière intérieure a deux communications avec le récipient; l'une, par un trou pratiqué au robinet inférieur d'écoulement, au moyen duquel l'eau mise dans le récipient pénétrera dans la chaudière intérieure; l'autre, dans la partie supérieure du récipient, par une ouverture faite aux deux chaudières de manière que la vapeur qui se forme dans la chaudière intérieure communique avec celle qui se forme dans le récipient, sans communiquer avec l'espace qui les sépare.

Cet espace est en communication avec le fourneau placé au-dessous et où est allumé le feu, et avec une cheminée qui prend naissance au haut de la chaudière extérieure, et dont environ 12 décim. de longueur sont renfermés dans le récipient en bois.

On conçoit que la flamme doit circuler dans l'intervalle qui sépare les deux chaudières et échauffer en même-temps l'eau qui occupe le fond de la chaudière intérieure et du récipient, et la vapeur qui est au-dessus de l'eau.

2^o. Le haut de la tige du piston du cylindre à vapeur tient avec articulation à deux verges de métal dont les deux autres bouts sont attachés aussi avec articulation aux extrémités de deux leviers mobiles sur des axes fixés à la charpente de la machine. Ces leviers sont employés à faire agir la bielle du régulateur, la pompe à air, sa pompe de reprise qui élève l'eau de condensation et celle qui alimente la bache.

Pour faire mouvoir le volant l'auteur a placé au haut de la tige du piston une traverse horizontale de métal dont chaque extrémité supporte une bielle pendante, et ces bielles font tourner la manivelle excentrique adaptée à l'axe du volant.

Pour modérer le mouvement, le C. Droz a employé le moyen connu, mais ingénieux, de deux globes suspendus à des verges qui en vertu de la force centrifuge s'écartant l'une de l'autre à mesure que le mouvement devient plus rapide, diminuent (par cet écartement combiné avec un mécanisme fort simple) l'ouverture d'une soupape qui communique de la chaudière au cylindre, et ralentissent ainsi la vitesse de la machine.

Obs. La disposition de la chaudière est favorable à la vaporisation. Mais il ne faut pas se dissimuler que la dépense en sera plus considérable que celle des chaudières ordinaires, d'autant plus qu'il est douteux qu'on puisse faire le grand récipient en bois, même avec une doublure de plomb, sans s'exposer à le renouveler fréquemment. On peut même craindre que la partie des chaudières qui est placée entre la flamme et la vapeur ne se détruise promptement.

La suppression du balancier et de ses attirails paroît offrir de l'avantage par la diminution des masses à mouvoir et par la réduction de l'emplacement que la machine occupe.

Extrait d'un mémoire intitulé : Recherches sur le bleu de Prusse, par M. Proust.

INSTITUT
NATIONAL.

Si le fer étoit susceptible de s'unir à toutes les proportions d'oxigène, ne devroit-il pas donner avec un même acide autant de sels différens qu'il peut fournir d'oxides? un grand nombre de faits prouve au contraire que le fer ne s'arrête point indifféremment à tous les degrés d'oxidation intermédiaires aux termes extrêmes qui paroissent être 27 et 48 centièmes.

On ne connoit par exemple que deux sulfates de fer, malgré les diverses nuances d'oxigénation par lesquels on croit que le fer peut passer quand ces sels sont exposés à l'air.

Le premier est verd et cristallisable : Lavoisier a démontré que l'oxide y étoit uni à 27 centièmes d'oxigène. Ce sel est insoluble dans l'esprit de vin ; sa dissolution dans l'eau est d'un verd de mer beaucoup moins colorée qu'on ne le croit communément ; elle ne donne point de bleu avec les prussiates alcalins et n'est point altérée par l'acide gallique, si on garantit le mélange du contact de l'air ; mais s'il y est exposé, il ne tarde pas à prendre à sa superficie une couleur noire : quelques gouttes d'acide muriatique oxigéné produisent le même effet instantanément dans toute la liqueur. Cette couleur noire peut s'anéantir par le mélange d'une certaine quantité d'eau hépatiche en renfermant le tout dans un flacon bien bouché.

La seconde espèce de sulfate de fer non moins constante dans ses propriétés est cette combinaison rouge, déliquescente, non cristallisable et soluble dans l'alcool, qu'on connoit sous le nom d'eau-nère de virrid ; pour être parfaite elle ne doit point altérer l'acide muriatique oxigéné. Son oxide contient 48 centièmes d'oxigène. On obtient aisément ce sulfate en saturant le fer d'oxigène à l'aide de l'acide nitrique jusqu'à ce qu'il ne se dégage plus de gaz nitreux. C'est à ce dernier sulfate qu'appartient exclusivement la propriété de noircir par l'acide gallique, et de donner du bleu avec les prussiates alcalins.

Entre ces deux sulfates il n'est point de terme moyen ; on peut les séparer à l'aide de l'alcool. Le sulfate vert donnera constamment avec les alkalis un précipité vert qui passera bientôt au noir s'il est gardé sous l'eau et défendu du contact de l'air, parce que ses molécules se rapprochant sa couleur devient plus intense. Le sulfate rouge au contraire donnera un précipité jaune ou rouge par les mêmes réactifs, soit caustiques, soit aérés, l'expérience ayant prouvé que le fer à cet état d'oxigénation n'est plus susceptible de se combiner avec l'acide carbonique. Cet oxide ne peut plus éprouver d'altération par le contact de l'air.

De ce qui précède on peut conclure par analogie qu'il existe deux muriates de fer, deux aréniates, deux prussiates, etc. Ce sont ces derniers sels que M. Proust examine dans le reste de son mémoire.

Il existe deux espèces de prussiates de fer ; l'un produit par le mélange d'une dissolution de sulfate ou de muriate vert de fer et d'une dissolution de prussiate de pota saturé, tel que celui dont les cristaux d'un jaune citron sont des pyramides tétraédres tronquées près de leur base. Le mélange fait, on bouche aussitôt le flacon et l'on obtient un dépôt blanc qui ne tarde pas à prendre une légère teinte verte occasionnée ou par la petite quantité d'air contenue dans le vase ou par l'oxide rouge qui est toujours contenu en plus ou moins grande quantité dans les prussiates alcalins. On doit donc regarder la blancheur comme la couleur natuelle de ce prussiate.

Il est bon de verser un excès de prussiate alcalin sur le sulfate métallique afin

de le décomposer entièrement. Après quelques heures de repos, ce prussiate blanc est couvert d'une liqueur jaune qui est un mélange de prussiate et de sulfate à base d'alkali, et qui retient en dissolution un peu de prussiate blanc de fer. En ouvrant le flacon, ce dernier absorbe l'oxygène de l'atmosphère, se colore en bleu, devient insoluble et se dépose sur le prussiate blanc, qui éprouvant à son tour l'influence de l'air atmosphérique bleuit peu-à-peu depuis la surface jusqu'au fond du vase, enfin tout est converti en prussiate bleu. La même chose arrive en jetant le précipité blanc sur un filtre.

Les acides sulfurique et muriatique ordinaire n'altèrent point le prussiate blanc. Les acides nitrique et muriatique oxigéné le font passer au bleu. Ce dernier perd en même-temps son odeur.

Par tout ce qui précède il est évident que le fer dans le sulfate vert et dans le prussiate blanc est au même point d'oxidation, et les alkalis doivent en séparer l'oxide métallique sous la même couleur. C'est ce qui arrive aussi, mais il est bon d'employer des liqueurs un peu étendues d'eau, afin de pouvoir juger plus facilement des nuances.

Le sulfate rouge de fer, le nitrate et enfin toutes les dissolutions où le fer est porté à son maximum d'oxigénation, donnent du prussiate bleu avec les prussiates alkalis. Il n'y a aucun intervalle entre la précipitation et le bleu le plus vif. Il n'éprouve aucun changement par les acides. L'acide muriatique oxigéné le verdit à la vérité, comme l'a observé Berthollet; mais son action retombe sur l'acide prussique et non sur l'oxide, puisque tous les oxides rouges connus, naturels ou artificiels, tels que le colcothar, la mine de fer de l'isle d'Elbe (1) n'éprouvent aucune action de la part de ce réactif, tandis qu'il n'en est pas de même des oxides bruns natifs qui ne sont pour la plupart que des mélanges d'oxides noirs et rouges.

Les acides qui vivent comme on le sait les prussiates récents et mal colorés, ne servent qu'à redissoudre la grande quantité de carbonate de fer qu'on ajoute au précipité la potasse non saturée d'acide prussique, et qui surabonde dans les lessives mal préparées. S'il se trouvoit du prussiate blanc, les acides ne lui feroient éprouver aucun changement, et c'est de l'atmosphère seule qu'il tireroit l'oxigène nécessaire pour le faire passer au bleu.

La dissolution de gaz hydrogène sulfuré gardée avec du prussiate bleu dans un flacon bouché, l'y décompose et le fait passer au blanc. Ce prussiate se comporte ensuite comme celui qui est formé immédiatement par le sulfate vert. Le prussiate blanc traité de la même manière n'est point altéré.

Les phénomènes analogues se présentent avec les dissolutions rouges de fer. Ce dernier passe à l'état d'oxide vert, l'oxigène se combine avec l'hydrogène, le soufre se dépose et la liqueur ne donne plus qu'un précipité vert avec les alkalis. Cela fournit un moyen de purifier les sulfates de fer du commerce. Quand ils forment des dépôts bruns, c'est un signe certain qu'ils contiennent du cuivre.

On peut encore faire passer le prussiate bleu à l'état de prussiate blanc en le conservant dans un flacon avec de l'eau et des lames de fer et d'étain. Dans ce cas la substance métallique ajoutée désoxide le fer et le fait passer à l'état d'oxide vert.

M. Pronst conclut de tout ce qui vient d'être dit, que le fer peut se combiner dans deux états différens d'oxidation avec les acides, et que les résultats de ces unions ont des propriétés différentes; on doit donc admettre deux sulfates, deux arséniates, etc. il se réserve de faire connoître trois phosphates de fer ar-

(1) La mine de l'isle d'Elbe contient souvent du phosphate de fer; on l'extrait avec l'acide nitrique, puis on le précipite par l'ammoniaque ou par la potasse pure. (Note de l'auteur).

tificiels ; l'un gris de lin , le second bleu , le troisième enfin de couleur blanche , selon le degré d'oxidation du métal. C'est à la seconde espèce qu'appartient la substance minérale qu'on trouve dans les cabinets d'histoire naturelle sous le nom de bleu de Prusse natif. Il finit en annonçant un nouveau travail sur une espèce d'oxide qui résulte de la combinaison de l'oxigène avec le carbone dans une proportion moins grande que celle qui constitue l'acide carbonique. H. V. C. D.

Mémoire sur la couleur tirée d'un champignon, par le C. CHARLES LASTEYRIE.

SOC. PHILOM.

Parmi les espèces de champignons dont on peut retirer des couleurs plus ou moins vives ou tenaces , on doit remarquer le *boletus hirsutus* de BULLIARD , dont le C. Lasteyrie a extrait une couleur jaune , éclatante et d'un teint très-solide.

Ce bolet assez gros croît communément sur les noyers et les pommiers. Sa matière colorante se trouve non-seulement en abondance dans la partie tubulée mais souvent même dans le parenchyme du corps du champignon. Pour l'extraire , on pile ce bolet dans un mortier et on en fait bouillir la pulpe dans l'eau pendant un quart-d'heure. Il faut environ une once de pulpe pour colorer suffisamment six livres d'eau. Lorsque la liqueur a été passée on y plonge les matières à colorer et on les y laisse bouillir un quart d'heure. Toutes les étoffes reçoivent et conservent très-bien la couleur jaune qu'il leur communique , mais l'éclat en est moins vif sur le coton et le fil. Cette couleur peut être agréablement variée par les mordans.

La soie est celle qui produit le plus d'effet. Lorsque cette substance étant teinte est passée au savon noir , elle acquiert une couleur d'un jaune d'or éclatant , absolument semblable à celle de la soie dont on se sert pour imiter l'or en broderie , et qui est teinte par une méthode inconnue jusqu'ici ; elle est tirée de la Chine et se vend très-cher. Ce bolet offre un moyen de l'obtenir à peu de frais.

La couleur jaune que l'on retire de ce même champignon peut être encore employée avantageusement dans la peinture au layis et même dans celle à l'huile.

A. B.

ART DE GUÉRIR.

Application de l'effet du suc de Belladone sur les yeux , à l'opération de la cataracte.

SOC. PHILOM.

Le docteur REIMARUS , correspondant de la société à Hambourg , ayant aperçu que quelques gouttes d'extrait de belladone dissous dans l'eau étant jetées dans l'œil , il en résulte une paralysie peu durable , mais pendant laquelle la pupille se dilate extraordinairement , au point que l'iris est presque réduit à rien , a proposé d'employer ce moyen pour préparer les yeux à l'opération de la cataracte , et le docteur Grasmeyer , qui pratique avec succès cette opération à Hambourg , s'en est servi avec avantage. Ce suc produit son effet en une demi-heure ; la grande dilatation de la pupille fait que l'opération peut entamer la cornée et parvenir jusqu'à la capsule du cristallin , sans craindre de blesser l'iris. Enfin , la paralysie produite sur la rétine prévient les effets funestes que pourroit causer l'accession subite de la lumière. C. V.

MATHÉMATIQUES.

Extrait d'un mémoire du C. LAPLACE , sur le mouvement de l'apogée de la lune et sur celui de ses nœuds.

INSTITUT
NATIONAL.

Les équations différentielles du problème des trois corps ne s'intègrent , comme l'on sait , que par approximation , et pour cela il faut classer relativement à leur petitesse les quantités qui entrent dans le calcul , en différens ordres auxquels

on a successivement égard à mesure qu'on veut porter plus loin le degré d'exactitude. Cette distribution est très délicate; car les circonstances de l'intégration rendent quelquefois assez considérable un terme qu'on a cru pouvoir négliger. Le C. Laplace fit voir dans un mémoire imprimé parmi ceux de l'Académie des sciences pour l'année 1786, qu'en faisant entrer dans le calcul de l'orbite lunaire la variation que subit l'excentricité de l'orbite terrestre en vertu de l'action des autres planètes, et dont on avoit négligé la considération, non-seulement on en expliquoit très-bien l'accélération que les astronomes avoient remarqué depuis longtemps dans le moyen mouvement de la lune, mais encore qu'il en résulte aussi des changemens dans le mouvement de l'apogée de ce satellite et dans celui de ses nœuds. Le C. Laplace vient de pousser plus loin les calculs approximatifs relativement à ces derniers, et il trouve en portant la précision jusqu'aux quantités du second ordre, que les variations séculaires du mouvement moyen, du mouvement de l'apogée et du mouvement des nœuds sont respectivement comme les nombres 11 36 et 15, que les deux derniers se ralentissent pendant que le premier s'accélère, et enfin que ces inégalités dont la période peut atteindre à des millions d'années feront varier le mouvement séculaire de la lune du 40^e de la circonférence, et le mouvement séculaire de son apogée, du 18^e. D'après cette théorie et sa comparaison avec les observations des plus anciennes éclipses, le C. Laplace propose aux astronomes d'augmenter de 8'', 27 par siècle le moyen mouvement synodique actuel de la lune, et 5' 48'', 8 le moyen mouvement séculaire de son anomalie, auquel il applique d'ailleurs une équation séculaire additive en remontant dans le passé et égale à trois fois et un quart celle du mouvement moyen.

Le C. Laplace donne aussi dans le mémoire dont on rend compte la règle suivante pour déterminer l'effet de l'excentricité de l'orbite terrestre dans les calculs de l'aberration, circonstance que la précision des observations ne permet plus de négliger.

Calculez par les tables ordinaires l'aberration d'une étoile, soit en longitude ou en latitude, soit en ascension droite ou en déclinaison; calculez cette même aberration en employant la longitude du soleil augmentée de son anomalie moyenne; changez dans cette aberration les secondes en tierces et retranchez-là de la première: ce reste sera l'aberration cherchée.

L. C.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Tableau synoptique des muscles de l'homme, d'après une classification et une nomenclature méthodique, par le professeur CHAUSSIER, 1 vol. de 112 pages. A Paris, chez Théophile Barrois, le jeune.

CET ouvrage offre, sous une autre méthode d'exposition, la nomenclature myologique, que le citoyen Chaussier a donné au public dès l'année 1789.

Pour faciliter l'étude des muscles, saisir leur ensemble et leurs rapports, l'auteur les partage en deux ordres: muscles du tronc, muscles des membres. Chaque ordre est ensuite divisé en sections, d'après les régions qu'occupent les muscles qu'il comprennent, et chaque section en articles.

La dénomination est tirée des deux points d'attache principaux, de sorte que, comme le dit l'auteur, elle rappelle en même temps la disposition essentielle du muscle, sa direction et son action principale.

Les muscles du tronc sont divisés en 8 sections. Ceux des membres sont d'abord partagés en abdominaux et thoracique; ils sont compris aussi sous huit sections.

A la suite de ce tableau on trouve une notice des principales attaches des muscles, divisée en trois colonnes: la première indique la nouvelle dénomination; la seconde, l'origine; et la troisième, l'insertion de chacun des muscles.

Des notes étymologiques, et qui toutes ont rapport à la nomenclature, enrichissent cette seconde partie de l'ouvrage, qui est terminé par un aperçu des variétés musculaires dans l'homme. C. D.

Système méthodique de nomenclature et de classification des muscles du corps humain, avec des tableaux descriptifs, etc. et un Dictionnaire contenant toute la synonymie des muscles, par C. DUMAS, professeur d'anatomie, de physiologie et de bibliographie à l'école de Santé de Montpellier. A Montpellier, chez Donnarig et Compagnie. 1 vol. in-4°.

La nomenclature que le citoyen Dumas propose dans cet ouvrage diffère très-peu de celle que le citoyen Chaussier a présenté dans son *Exposition des muscles*. L'auteur s'est attaché, autant qu'il a pu le faire, à présenter dans la dénomination nouvelle les différens points d'attache de la partie qu'elle désigne; c'est une espèce de description abrégée du muscle, qu'il essaye de substituer au nom souvent insignifiant et quelquefois inexact du langage myologique actuel.

Les os et les viscères servent de base au système de sa nomenclature. La dénomination des muscles qui n'ont que des attaches distinctes, est uniforme, constante et facile à retenir; mais quand il y a plus de deux attaches, le nom devient compliqué; c'est alors une phrase spécifique que le citoyen Dumas a préféré, dans la crainte de manquer le but qu'il se propose, celui d'indiquer la partie par le nom. C'est à ce motif qu'on doit rapporter ces dénominations *ilio-pubi-costo-abdominal*: — *Spini-axoïdo-trachéli-atloïdien*, et beaucoup d'autres qui sont de la même longueur.

Huit chapitres, traités avec beaucoup de clarté et de précision, servent d'introduction à cet ouvrage. — L'un rappelle ou fait naître des réflexions très-importantes sur la formation des langues. Le second présente le tableau progressif des sciences comparé avec celui de leur langage. Les vices du langage anatomique et les moyens de le corriger sont présentés dans le troisième. Le chapitre suivant donne l'aperçu historique des causes qui se sont opposé dans tous les temps au perfectionnement de l'anatomie et de sa nomenclature. Le cinquième renferme des observations critiques sur la nomenclature propre à chaque partie de l'anatomie, et spécialement sur celle de la myologie. L'auteur expose dans le chapitre qui suit, sur quelles parties de l'anatomie il fonde la nomenclature des muscles. Le septième et le huitième traitent des muscles qui n'ont que deux attaches distinctes, et de ceux qui en ont d'avantage. Le neuvième expose la meilleure méthode de classification des muscles. Ces différens chapitres renferment des idées philosophiques infiniment précieuses pour l'anatomie, et particulièrement pour les personnes qui s'occupent de réformer son langage.

Vient ensuite une dissertation sur une nouvelle manière de décrire les muscles du corps humain, pour servir d'explication à des tableaux dans lesquels l'auteur a présenté dans différentes colonnes le nom ancien, le nom nouveau, la situation, les attaches, la direction, la composition, la figure, la connection et les usages des muscles. — L'ouvrage est terminé par un dictionnaire contenant les synonymes de tous les muscles du corps humain. C. D.

E R R A T A, du N^o. I.

Page 4, ligne 29, Silice 56; lisez 50.

Ibid. Fer 20; lisez 28.

BULLETIN DES SCIENCES, PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

No. 4.

PARIS. Messidor, an 5 de la république. (Juillet 1797.)

HISTOIRE NATURELLE.

Extrait d'un mémoire sur les Orang-Outangs, par le C. GEOFFROY, Professeur de Zoologie au muséum national d'histoire naturelle.

L'AUTEUR, après diverses considérations sur les nombreuses erreurs qui obscurcissent l'histoire de ces espèces si célèbres parmi les naturalistes et les philosophes, au moyen desquelles on croit descendre par nuances presque insensibles de la nature humaine, à celle des animaux, établit que M. Vurmbs (1) a donné, ainsi que plusieurs observateurs qui l'ont précédé, pour un orang-outang, un singe qui en est très-différent. Le C. Geoffroy a vérifié ce fait, en comparant avec les squelettes de divers ourang-outangs celui du singe que Vurmbs avoit envoyé au statouder de Hollande, et qui fait actuellement partie de la riche collection que le muséum d'histoire naturelle possède en ce genre.

SOC. PHILOM.

Ces vrais orang-outangs ont les mâchoires peu avancées, un front large et convexe, la boîte osseuse qui renferme le cerveau, grande et spacieuse, tandis que le Pongo, ou orang-outang de Vurmbs, a le museau très-prominent, le front fort déprimé, le cerveau très-petit, et le trou occipital beaucoup plus reculé en arrière; c'est une espèce tout-à-fait nouvelle et d'une forme si particulière, qu'il est assez difficile de déterminer la place qu'elle doit occuper dans l'échelle des êtres.

Elle manque de queue, et a des bras d'une excessive longueur, comme l'orang-outang de Camper et les gibbons; mais si ces caractères l'élèvent vers les singes à face humaine, la forme de sa tête lui assigne presque le dernier rang parmi cette nombreuse famille; cette tête ressemble assez à une moitié de pyramide, de manière que les trous auriculaires sont placés fort au-dessus des os palatins.

Lalouate (*simia seniculus L.*) est le seul singe dans lequel on retrouve cette conformation; le prétendu orang-outang de Vurmbs se rapproche aussi du mandril (*simia mormon et S. mainou L.*) et le surpasse même par la grandeur de ses mâchoires, le volume de ses dents, et l'extrême longueur des canines; caractères qui feroient presque confondre sa tête avec celle des espèces les plus carnacières, d'autant que de son occiput naissent, comme dans les lions et les tigres, trois crêtes aussi apparentes et aussi solides, dont deux se rendent latéralement aux trous auriculaires, et la troisième se porte en avant, et se bifurque au-dessus du front.

Le C. Geoffroy examine ensuite toutes les autres parties du squelette et trouve,

(1) Voyez la dissertation de cet auteur, vol. 2, des actes de la société de Batavia, ou la traduction par le C. Jansen, N° 79 de la Décade littéraire.

dans la considération du bassin et du calcanéum. des raisons de croire que ce singe marche assez souvent à deux pieds. Cet animal est de plus secondé dans cette action par ses deux grands bras, qui, étendus horizontalement et se mouvant à propos, lui servent de balancier pour se maintenir en équilibre, ou bien s'il l'a perdu, pour s'y rétablir; chaque chute ne l'obligeant que de s'incliner légèrement.

Sa tête semble cependant s'opposer à cette marche, la grandeur de ses mâchoires et le reculement du trou occipital le mettent dans le cas de pencher en avant et d'entraîner le corps par son poids, et tels seroient aussi sa situation et les effets qui découleroit de sa conformation, si ces torts pour la marche bipède n'étoient redressés par un mécanisme infiniment admirable : le singe de Vurmb est le seul animal connu qui ait les apophyses épineuses des vertèbres cervicales, beaucoup plus longues que celles des vertèbres lombaires et dorsales. Cette forme des apophyses des vertèbres du cou a pour objet, suivant la remarque du C. Cuvier, de fournir de très-grandes et de très-nombreuses attaches aux muscles du cou, lesquels trouvant d'aussi fortes attaches aux crêtes occipitales, retiennent facilement la tête de ce singe, malgré le poids considérable de ses parties antérieures.

C. V.

Sur le GASTROBRANCHUS, nouveau genre de Poisson, par M. BLOCH.

INSTITUT
NATIONAL.

Le *myxine glutinosa*, que Linnæus regardoit comme un ver, se trouve, d'après les observations que le docteur Bloch, de Berlin, auteur de la grande histoire des poissons, vient de communiquer à l'institut être un véritable poisson, très-voisin du genre des lamproyes, par toute sa forme extérieure, et par son organisation interne : il se rapproche même du *petromyzon branchialis*, ou lamproie parasite, par son habitude de s'attacher au corps des autres poissons et de les sucer; mais il diffère de ce genre, parce qu'il n'a que six trous de chaque côté pour ses branchies. et parce qu'il n'a point du tout d'yeux; aussi M. Bloch lui donne-t-il le nom spécifique de *cæcus*.

C. V.

A N A T O M I E.

Sur les narines des cétacés, par G. CUVIER.

INSTITUT
NATIONAL.

La partie osseuse de la cavité des narines, traverse la tête presque verticalement, en se courbant un peu en arrière, en sorte que son ouverture supérieure dans le squelette est oblique, et que son bord antérieur est plus bas que le postérieur.

Elle est partagée en deux canaux par le vomer; la cloison postérieure est faite par un os analogue à l'ethmoïde, mais qui n'a ni anfractuosité, ni même aucun trou pour le passage du nerf olfactif.

Le citoyen C. a vu, comme M. Hunter, que ce nerf n'existe point du tout dans le dauphin et le marouin, et comme les crânes de cachalot et de narwal qu'il a observés, n'avoient pas non plus de trous à leur os ethmoïde, il ne doute pas que ce nerf ne leur manque aussi.

D'ailleurs, la membrane qui tapisse la partie osseuse des narines, n'est nullement propre à exercer le sens de l'odorat. Elle est sèche, très-mince, très-lisse, noirâtre, et sans nerfs ni vaisseaux apparents.

Il faudra donc chercher l'organe de ce sens ailleurs. C'est sur quoi nous reviendrons.

Remarquons ici que les narines sont le seul orifice par lequel les cétacés respirent. Elles ont encore un autre usage ; c'est celui de rejeter avec plus ou moins de force, l'eau de la mer en manière de jets ; cela sert à les débarrasser de la trop grande quantité d'eau qui entre dans leur bouche chaque fois qu'ils veulent avaler leur proie. Voici quels sont les organes qui opèrent ces jets. L'œsophage, arrivé à la hauteur du larynx, semble se partager en deux conduits. L'un se continue dans la bouche ; l'autre monte vers le nez. Le premier n'est que membraneux tapisse le palais, les mâchoires et revêt la langue. Le second est membraneux aussi en dedans, mais il est entouré de glandes et de fibres charnues qui forment plusieurs membres. De ces fibres, les unes sont longitudinales, s'attachent à tout le bord de l'orifice postérieur des narines, et descendent le long du conduit jusques sur le pharynx et sur ses côtés. Les autres sont annulaires, et semblent une continuation du muscle propre du pharynx. Il y a un anneau plus épais que les autres qui peut serrer le larynx par ses contractions, car le larynx s'élève en manière de pyramide dans le conduit qui mène aux narines. Toute cette partie est pourvue de follicules muqueux, qui versent leur liqueur par des trous très visibles.

Une fois arrivée au vomer, la membrane interne de ce conduit s'amincit, et se colle intimement aux os, et il est divisé en deux canaux, dont la forme est la même que celles des narines osseuses dans lesquelles ils sont contenus. Il n'y a ni glandes, ni rides, ni sinus. On n'y voit qu'un trou, dont nous parlerons plus bas.

Si on remonte au-dessus du canal osseux, on trouve dans le dauphin un sinus assez profond creusé dans l'épaisseur de la masse grasseuse qui recouvre le museau. Il est tapissé d'une membrane noirâtre sèche, toute semblable à celle des narines osseuses. Le sinus manque dans le marsouin.

Un peu plus haut, les deux canaux, à l'endroit même où ils se réunissent de nouveau, et où le vomer finit, sont fermés par une valvule horizontale, de forme de deux demi-cercles, attachée au bord antérieur de l'orifice des narines osseuses. Sa substance est charnue ; elle ferme l'orifice en s'abaissant sur lui, par le moyen d'un muscle très-fort qui est couché sur les os intermaxillaires. Pour l'ouvrir, il faut un effort étranger de bas en haut.

Cette valvule intercepte toute communication entre les narines et les cavités placées au-dessus.

Ces cavités sont deux grandes poches membraneuses formées d'une peau noirâtre et muqueuse, très-ridées quand elles sont vides, mais qui étant gonflées par un corps quelconque, prennent une forme ovale, et paroissent avoir dans le marsouin, chacune la capacité d'un bon verre à boire. Ces deux poches sont couchées sous la peau en avant des narines. Elles donnent toutes deux dans une cavité intermédiaire placée immédiatement sur les narines, et qui communique au dehors par une fente étroite en forme d'arc de cercle, qui a au plus un pouce de corde.

Des fibres charnues très-fortes, forment une expansion qui recouvre tout le dessus de cet appareil ; elles viennent en rayonnant de tout le pourtour du crâne se réunir sur les deux bourses qu'on vient de décrire, et peuvent les comprimer avec violence.

Ces organes étant maintenant bien connus, on peut expliquer aisément la formation des jets d'eau. Le cétacé prend dans sa bouche une certaine quantité d'eau. Il met ses mâchoires et sa langue comme s'il vouloit l'avalier, mais en fermant son pharynx, il la force à remonter dans le canal des narines, et il a accéléré

son mouvement en contractant successivement les fibres annulaires de ce canal, et sur-tout son sphincter, dans un degré suffisant pour qu'elle puisse soulever la valvule supérieure, et aller distendre les poches placées au-dessus. L'eau peut y rester jusqu'au moment où l'animal veut produire un jet. Alors il comprime subitement les poches par le moyen des muscles qui les couvrent, et il n'y a rien d'étonnant que deux grands verres d'eau forcés de sortir subitement par une ouverture très-étroite, le fassent avec assez de vitesse pour s'élever à 8 pouces ou même un pied de hauteur, comme les voyageurs l'assurent du dauphin et du marsouin.

S'il est vrai, comme quelques autres le disent, que les baleines élèvent l'eau jusqu'à 30 ou 40 pieds, il faudra leur supposer d'autres proportions entre les orifices et des muscles constricteurs plus puissans; mais nous devons attendre que l'observation nous ait instruits.

Nous voyons clairement, d'après ce qui précède, pourquoi le canal des narines n'a pu servir à l'odorat, si la membrane qui le revêt eût été aussi tendre et aussi sensible que notre membrane pituitaire, l'eau le traversant avec cette violence, eût causé à l'animal une douleur plus forte encore que celle que nous ressentons, lorsqu'il passe dans les nôtres quelques gouttes de fluide.

Reste à savoir quels peuvent être les usages de ces jets, qui se sont trouvés assez importants pour entraîner une si grande exception aux loix ordinaires des rapports naturelles, exception qui va jusqu'à l'anéantissement d'une des paires de nerfs, qui sont au nombre des choses les moins variables dans toute l'économie animale.

Klein a prétendu que le dauphin jouissoit du sens de l'odorat, par le moyen de certaines fossettes nerveuses creusées sur le bout du museau. Ce seroient des espèces de narines semblables à celles des poissons qui se trouveroient ici conjointement avec des narines ordinaires de mammifères, et comme leurs suppléans. Cette marche n'est guères celle de la nature, et effectivement, le C. C. n'a rien trouvé de semblable dans le dauphin ni dans le marsouin,

Cependant, le C. C. ne conclut pas, comme Hunter, que le dauphin et le marsouin n'ont point de sens de l'odorat. Ce célèbre anatomiste anglais prétend n'avoir trouvé d'organe de l'odorat que dans deux espèces de baleines, encore, dit-il, il réside dans des cavités particulières écartées du canal que l'eau suit.

Ce sont précisément de semblables cavités que le C. C. a découvertes dans le marsouin. Sous l'orbite, entre l'oreille, l'œil et le crâne, est une espèce de sac très irrégulier, revêtu en dedans d'une membrane noirâtre, muqueuse, très-tendre. Il est maintenu par une cellulose très-ferme, et se prolonge en différens sinus également membraneux qui se collent aux os. La trompe d'Eustache et le nerf maxillaire supérieur traversent ce sac. Lui-même communique avec les narines par un canal qui se glisse entre les deux ailes du sphénoïde, et avec les sinus frontaux par un autre qui remonte au-devant de l'orbite. Les sinus frontaux n'ont point de communication immédiate avec la cavité nazale. Cependant, on sait qu'ils sont d'une grande importance dans l'organe de l'odorat, ainsi que les sinus maxillaires, et que l'étendue des uns et des autres augmente dans les animaux en raison de la force de ce sens.

Le sac que nous venons de décrire, et qui paraît tapissé d'une sorte de membrane pituitaire, ne remplaceroit-il point les sinus maxillaires, et n'auroit-il point ici avec les sinus frontaux seulement, la faculté qu'il partage dans les autres quadrupèdes, avec une multitude de lames et de fossettes de la cavité nazale.

Il est vrai qu'on ne trouve ici que des nerfs appartenans à la cinquième paire ; mais les observations de Scarpa, lors même qu'elles prouveroient que ce nerf ne sert point à ce sens dans les animaux qui ont la première paire, prouveroient-elles aussi qu'il n'y peut point servir dans ceux où la première manque ? Camper, qui ne connoissoit point ce sac, et qui ne trouvoit aussi dans le canal ordinaire que des ramifications de la cinquième paire, avoit déjà été porté à croire qu'elle y remplaçoit la première, mais la texture de la membrane ne permet pas d'adopter son opinion quant à ce lieu là.

L'ouverture par laquelle ce sac communique dans les narines, est garnie d'une valvule membraneuse dont le bord libre est dirigé en haut. Il paroît qu'elle empêche l'eau d'y entrer, mais qu'elle permet l'accès à l'air. L'animal ne seroit pas privé pour cela de sentir les substances odorantes contenues dans l'eau, parce que ce fluide, après avoir traversé les narines, y doit laisser des vapeurs chargées de ces substances, et que ces vapeurs peuvent pénétrer dans ce sac comme l'air extérieur. Cette conjecture est de Hunter.

Fig. 1. *a* la langue, *b* les narines postérieures, *c* le pharinx, *d* le larynx, *e* une corne de l'os hyoïde, *f* le cérato-glosse.

Fig. 2. *a* le dessous du crâne découvert; *b* l'ouverture extérieure des jets; *c* les expansions musculaires qui s'étendent sur les poches.

Fig. 3. La cavité commune et une des poches ouvertes; *a* ouverture supérieure des narines; *b* poche droite ouverte; *c* poche gauche gonflée; *dd* seconde couche des expansions musculaires.

C. V.

ARTS MÉCANIQUES.

Extrait d'un Mémoire sur la nature des pierres à fusil, et l'art de les tailler, par le C. DOLOMIEU.

L'auteur décrit dans ce mémoire, l'art fort simple, mais fort peu connu, de tailler les pierres à fusil; il entre auparavant dans quelques détails sur les caractères physiques, la nature chimique et le gissement du silex dont on fait ces pierres.

Toutes les pierres du genre silex, telles que les agates, les calcédoines etc., ne sont pas propres à donner des pierres à fusil, et même parmi les variétés des silex communs, auxquelles on donne souvent ce nom, toutes ne peuvent pas également recevoir la taille, celles qui en sont susceptibles paroissent même être assez rares, et ne se rencontrent que dans les communes de Meni, de Coufi et de Ly, département du Cher. Les silex propres à donner de bonnes pierres à fusil, doivent être demi-transparens, d'une teinte uniforme, jaune de miel ou noirâtre, d'une forme presque globuleuse, et peser depuis une jusqu'à 20 livres au plus. Leur cassure doit être lisse, égale, légèrement conchoïde. Ce genre de cassure est la propriété essentielle de cette variété, c'est à elle qu'elle doit la faculté de se laisser tailler.

Les cailloux qui réunissent ces qualités sont les meilleurs; les ouvriers les nomment cailloux *francs*: les taches, les fentes, les geods mamelonés ou cristallisés qui s'y rencontrent quelquefois, sont regardées comme des imperfections.

La dureté du silex *pyromaque* est supérieure à celle du jaspe, et inférieure à

celle des agates et des calcédoines. Ce silex est le plus fragile des espèces de ce genre.

Exposé long-temps aux intempéries de l'air, il perd un peu de son poids, et n'est plus susceptible d'être taillé; il donne à la distillation un peu d'acide carbonique, et environ 0,02 de son poids d'eau. Le C. Dolomieu regarde cette eau comme essentielle à la composition des silex.

Des silex de la Rocheguyon, analysés par les CC. Vauquelin et Dolomieu, ont donné les résultats suivans :

Silex pur.	parties blanchâtres qui forment taches.	parties opaques.	écorce blanche sur 81 grains.
Silice.	97.	98.	97. 70
Alumine et oxide de fer. 1.	1.	1.	1. 1
Carbonate de chaux.	0.	2.	5. 8
Perte	2.	0.	0. 0
	100	101	103
			79

Les silex *pyromiques* se trouvent, comme on le sait, en couches, et quoique disposés en rognons isolés, ils figurent des bancs horizontaux. Ces bancs ne sont pas tous d'une nature propre à donner facilement des pierres à fusil, et souvent, dans une vingtaine de couches, il ne s'en trouve qu'une qui possède les qualités requises pour cet usage. Ces couches sont suivies par des excavations souterraines.

Les procédés de la taille des pierres à fusil, consistant particulièrement dans une habitude de manipulation, sont assez difficile à décrire brièvement.

Les instrumens de l'ouvrier sont, 1°. une petite masse de fer et non d'acier, du poids de deux liv. environ; 2°. un petit marteau à deux pointes (fig. 7.); 3°. un instrument nommé roulette (fig. 6.); c'est un petit cylindre de fer de 4 pouces de diamètre, et de 4 à 5 lignes d'épaisseur, portant dans son centre un petit manche de bois; 4°. un ciseau de menuisier de 2 pouces de large, implanté dans un bloc de bois.

Les opérations de la taille consistent, 1°. à rompre le bloc avec la masse en morceaux d'une liv. et demi environ, et à surface plane; 2°. à fendre ou écailler le caillou; c'est la principale opération de l'art. Son but est de détacher, par la percussion, des écailles longues et minces, (fig. 4.) présentant une face plane, et une autre à deux ou trois plans inclinés. Ces écailles laissent sur la pierre, dans le lieu qu'elles occupent, des espaces allongés légèrement concaves, A, fig. 5, terminés par deux lignes un peu saillantes BB, et à peu-près droites. Ce sont ces lignes que l'on cherche à placer dans le milieu des écailles, que l'on détache en frappant avec le marteau sur les angles C, formés par les arêtes B. La troisième opération est celle de faire la pierre. On distingue dans la pierre à fusil 5 parties: 1, la mèche, partie antérieure qui se termine en biseau tranchant; 2, les flancs ou bords latéraux irréguliers; 3, le talon, partie opposée à la mèche; 4, le dessous de la pierre nue et un peu convexe; 5, l'assis, petite face supérieure placée entre le talon et l'arête qui termine le biseau. Pour donner à la pierre la forme convenable, on appuie l'écaille sur le tranchant du ciseau, et à petits coups de roulette, on la coupe avec une assez grande précision. On fait ainsi les flancs et le talon. L'opération de faire une pierre ne prend pas une minute. Le plus gros bloc fournit au plus 50 pierres à fusil; il y a en général beaucoup de déblais.

A. B.

Extrait d'un Mémoire sur la nature de l'alun du commerce, et sur l'existence de la potasse dans ce sel, par le C. VAUQUELIN.

On sait depuis long-temps que la potasse est nécessaire pour obtenir l'alun bien cristallisé, sur-tout dans le traitement des eaux-mères. On pensoit que l'effet de l'alkali se bornoit à saturer l'excès d'acide qui mettoit obstacle à la cristallisation de l'alun. Cependant, la remarque faite par Bergman, que la soude et la chaux, employées au lieu de potasse ou d'ammoniaque, ne favorisoient point la cristallisation de ce sel, auroit dû faire changer d'opinion sur la manière d'agir de ces deux derniers alkalis.

En effet, si les alkalis n'avoient pour objet que d'enlever aux lessives aluminées l'excès d'acide que l'on sait y exister, il est évident que toute autre matière qui absorberoit cet acide, pourroit servir au même usage.

Le C. Vauquelin a fait dissoudre de l'alumine pure, dans de l'acide sulfurique également pur, et après avoir fait évaporer plusieurs fois de suite et à siccité, pour enlever la plus grande partie de l'acide sulfurique surabondant, il a essayé de faire cristalliser la dissolution, mais il n'a pu obtenir qu'un magma rempli de lames cristallines; mais par l'addition d'une dose convenable de potasse, cette liqueur a donné de l'alun cristallisé, et point de sulfate de potasse.

La soude n'a pas donné les mêmes résultats, mais l'ammoniaque et les sulfates d'ammoniaque et de potasse, même avec un excès d'acide, ont déterminé la formation de véritable alun dans une autre portion de la même dissolution d'alumine pure.

Les aluns du commerce, soumis à l'analyse, ont tous donné de la potasse ou de l'ammoniaque, et souvent l'une et l'autre.

On sait depuis long-temps qu'en faisant bouillir de l'alun sur de l'alumine pure, on obtient du sulfate d'alumine saturé de sa terre. Le citoyen Vauquelin a reconnu que cette combinaison n'avoit lieu qu'à chaud. Au bout d'un certain temps tout se précipite, et la liqueur ne donne plus de traces de sel. En redisolvant le précipité dans l'acide sulfurique, on obtient des cristaux d'alun; ce qui fait voir que la potasse et l'ammoniaque s'étoient précipitées avec l'alumine, et formoient avec l'acide sulfurique un sel terreux, insoluble et insipide.

De tout ce qui précède, le citoyen Vauquelin conclut, 1°. que ce n'est pas, du moins dans le plus grand nombre de circonstances, l'excès d'acide qui empêche l'alun de cristalliser; mais bien le défaut de la potasse ou de l'ammoniaque nécessaire pour constituer avec l'alumine et l'acide sulfurique un véritable sel triple, qui est l'alun du commerce.

2°. Que le sulfate de potasse peut servir, comme la potasse pure, pour faire cristalliser l'alun, et qu'il a encore l'avantage, sur cette dernière, de ne point précipiter d'alumine lorsque les lessives ne contiennent pas réellement un excès d'acide libre; mais dans ce dernier cas, l'auteur conseille l'usage de la potasse ordinaire, ainsi que dans celui où les eaux-mères contiennent de l'oxide rouge de fer en dissolution.

3°. Que l'alumine pure ne peut être employée au traitement des eaux-mères, comme Bergman le propose, puisque loin d'aider à la cristallisation, elle occasionneroit la décomposition d'une partie de l'alun déjà formé.

4°. Que beaucoup de mines d'alun doivent contenir de la potasse, puisque l'on obtient souvent de l'alun tout formé par la première cristallisation des eaux-mères, sans addition d'alkali.

5°. Que toutes les pierres qui traitées par l'acide fulfurique ; donneront de l'alun parfait sans addition de potasse , contiennent cet alkali , car il est peu vraisemblable que l'ammoniaque qui seul pourroit produire le même effet , existe dans les pierres. La quantité d'alun indiquera tout de suite celle de la potasse.

H. V. C. D.

Analyse de la ceylanite , par le C. H. V. COLLET - DESCOTILS.

SOC. PHILOS.

La ceylanite est une pierre qui cristallise en octaèdre , dont quelquefois les arrêtes sont tronquées. Sa forme primitive est l'octaèdre régulier. Sa pesanteur spécifique , d'après le C. Hany , est de 3,7931. Elle raie le quartz , sa cassure est vitreuse ; en masse elle paroît noire , opaque , quelquefois elle est demi-transparente et d'un vert-foncé ; en poudre fine , sa couleur est d'un gris-verdâtre ; elle n'est point électrique par la chaleur ; elle est absolument infusible au chalumeau , et ne paroît pas même être attaquée par le borax.

La ceylanite (Lametherie , *Théorie de la terre* , T. 1. p. 399) se trouve parmi les tourmalines roulées de Ceylan.

Il résulte des expériences du C. Descotils , que cette pierre est composée sur cent parties : de silice.... 0,02 — alumine.... 0,68 — magnésie.... 0,12 — oxide de fer... 0,16. Total 98. Il y a donc eu 0,02 de perte. On peut conclure , d'après cette analyse , dit l'auteur , 1°. que l'alumine , la magnésie et l'oxide de fer , peuvent se combiner assez intimement pour acquérir une dureté plus considérable que celle du quartz ; 2°. que ces trois substances ne se servent pas toujours réciproquement de fondant , puisque la ceylanite est parfaitement infusible. A. B. ,

A R T D E G U É R I R.

Fait de médecine morale , par le C. MOREAU.

SOC. MEDICALE
D'ÉMULATION.

UN militaire ayant reçu au bras un coup de feu qui lui en avoit fracturé l'os , ne fut porté dans un hospice qu'au quatrième jour , lorsque déjà la gangrène exerçoit ses rayages. L'amputation est aussitôt pratiquée. L'état du malade n'est point alarmant les premiers jours ; mais au sixième , il se fait un changement subit. Jusques-là le sentiment de ses douleurs avoit occupé uniquement le blessé ; alors des idées inquiétantes et cruelles pour un père , viennent se présenter à son imagination. Il devient sombre , mélancolique ; les noms de sa femme , de ses enfans , sont les seuls qui lui échappent ; il les prononce avec l'expression d'une sensibilité extrême. La fièvre s'allume , les bords de la plaie se renversent ; tous les symptômes prédisent une fin prochaine.

Un citoyen de garde à l'hospice est frappé , en parcourant les salles , de l'état de tristesse peinte sur la figure de ce malheureux ; il s'approche , interroge ; ses paroles compatissantes attirent la confiance du militaire. Il est instruit... il a promis d'avoir soin de la famille du blessé , de la recueillir chez lui. Dès ce moment le plus heureux changement se manifeste ; le pouls se développe ; l'appétit revient ; la plaie présente toutes ses phases , et se cicatrice bientôt.

Médecins , vous avez vu le mal , vous connoissez le remède : sachez l'employer au besoin !
C. D.

Fig. 1.

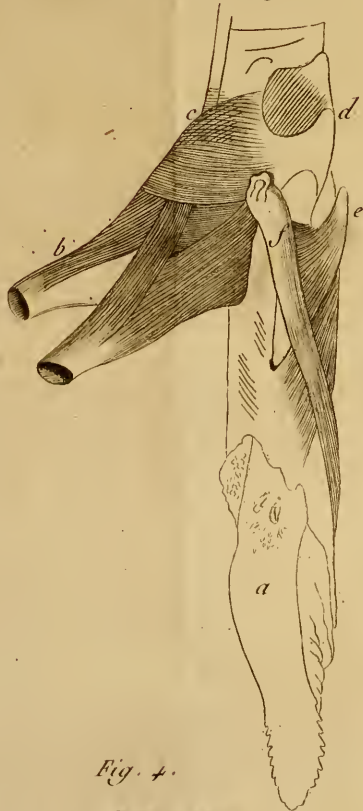


Fig. 3.

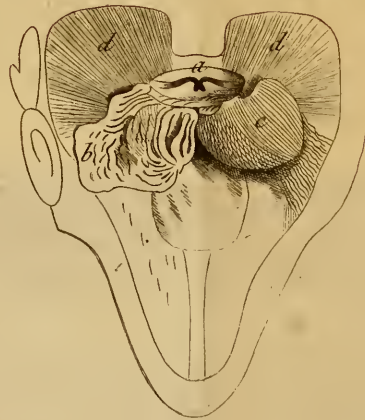


Fig. 2.



Fig. 4.



Fig. 5.

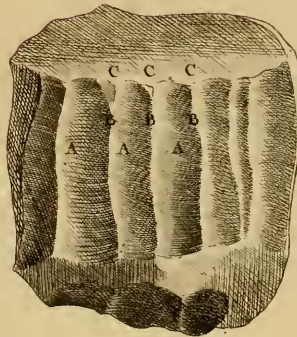


Fig. 6.



Fig. 7.



BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

No. 5.

PARIS. Thermidor, an 5 de la république. (Août 1797.)

HISTOIRE NATURELLE.

Sur les salamandres de France, par le C. LATREILLE.

L'AUTEUR, après avoir observé avec soin les différentes salamandres de ce pays, dans les changemens qu'elles subissent par l'âge, ou dans ceux qu'elles doivent au sexe, et s'être appuyé de l'anatomie, établit trois espèces et plusieurs variétés, savoir :

INSTITUT
NATIONAL

1^{re}. La salamandre terrestre à 4 doigts aux pattes antérieures, 5 aux postérieures; à queue arrondie courte, à corps chagriné, noir en dessus avec deux bandes jaunes dorsales, longitudinales, interrompues; livide et tacheté de jaune pâle en dessous.

La queue est plus courte que le corps; elle peut faire jaillir à une assez grande distance l'humeur laiteuse qui transude de son corps.

2^o. La salamandre des marais (*Lac. palustris* Linn. *Sal. à queue plate* Lacep.) à 4 doigts aux pattes de devant, 5 aux postérieures, à queue très-comprimée, moyenne, avec une raie blanche de chaque côté; à corps chagriné, marbré de verd et de noir en-dessus, livide et pointillé de blanc en dessous.

C'est notre plus grande espèce. Sa queue est presque aussi longue que le corps membraneuse et tranchante dessus et dessous; une crête membraneuse festonnée règne le long du dos du mâle.

Le C. Latreille n'a jamais trouvé cette espèce dans l'eau, et ne lui a point vu d'ouïes même dans sa première jeunesse; elle est alors d'un gris fauve en dessus et sur les côtés, avec une ligne noire ondée à chaque côté du corps, et sa queue n'a point de tranchant membraneux. L'auteur pense que c'est ce premier état dont Linné a fait son *lacerta vulgaris*, du moins celui de la 1^{re} édition du *fauna suecica*. Cette salamandre se répand dans les chemins et dans les allées lorsque le temps menace de pluie. A mesure qu'elle croît, ses couleurs se rembrunissent; son corps a déjà celles qu'il doit avoir; le bord inférieur de sa queue et son épine du dos sont d'un rouge d'orange. Dans ce second état notre salamandre a été considérée comme espèce distincte et nommée par Gmelin, *lacerta lacustris*; par Laurenti, *triton carnifex*; et par Dufaï, *seconde espèce de salamandre aquatique*. Quant à la première espèce de Dufaï, et au *lac. palustris* de Linné, c'est cette espèce-ci dans son dernier état, lorsqu'elle est propre à la génération.

3^o. La salamandre palmipède; à 4 doigts aux pattes antérieures, 5 aux postérieurs; à queue longue comprimée, terminée brusquement en pointe; à corps lisse d'un gris verdâtre en dessus, marqueté de noirâtre, blanc en dessous avec une ligne au milieu jaunâtre.

La carène dorsale du mâle est courte, obtuse, et accompagné de chaque côté d'une plus petite. Les doigts sont réunis par un membrane. C'est le *lacerta aquatica* de Linné, et la troisième espèce de Dufaï. Elle subit une métamorphose analogue à celle des grenouilles, et a dans son état de retard des franges ou branchies aux deux côtés du cou; elle ne sort presque jamais de l'eau. C. V.

Extrait d'une dissertation sur l'organe de l'odorat dans les insectes par le
Ct. DUMERIL.

SOC. PHILOM.

Les insectes jouissent du sens de l'odorat. Un grand nombre de faits connus de tous les naturalistes prouve incontestablement que tous possèdent ce sens d'une manière plus ou moins exquise. Nous n'avons pas besoin de rappeler que de la viande qui commence à pourrir, enveloppée et cachée, attire les mouches qui ne peuvent la voir, que ces mêmes insectes pondent leurs œufs sur la serpenteaire (*arum dracunculus L.*) trompés par l'odeur cadavéreuse de cette plante; que les guêpes volent continuellement autour des barils qui contiennent le miel, guidées uniquement par l'odeur de cette matière sucrée. Il restoit à déterminer le siège de ce sens, et la plupart des naturalistes ou s'étoient tROUPÉS sur la place qu'ils lui assignaient, ou avouoient leur ignorance. Le C. Dumeril va chercher les organes de l'odorat ou plutôt le siège de cette sensation dans le lieu où elle s'est trouvée jusqu'à présent chez tous les animaux qui vivent dans l'air, c'est-à-dire, à l'entrée des organes de la respiration. L'air chargé des particules odorantes en pénétrant dans les trachées des insectes, doit faire éprouver aux nerfs multipliés qui les tapissent les différentes sensations que sont susceptibles de produire les émanations qu'il contient, c'est-à-dire, attirer ou repousser ces animaux selon que les odeurs sont pour eux agréables ou rebutantes. Il n'est pas nécessaire pour cela d'un appareil ou d'un organe particulier, et toutes les sensations même les plus délicates étant l'effet d'un toucher plus ou moins perfectionné, la nature n'a eu qu'à multiplier les nerfs de la partie qui doit le recevoir. C'est ainsi que l'on trouve à l'entrée de l'organe de la respiration des animaux à poumons une membrane tapissée d'une multitude de nerfs destinés à percevoir le toucher des molécules extrêmement tenues des corps odorans. Or la membrane qui revêt la trachée des insectes et la grande surface que présente cette membrane doit la rendre susceptible d'un sentiment au moins aussi délicat que celui de la membrane pituitaire des autres animaux.

A. B.

P H Y S I Q U E.

Observations sur les aimans naturels, par le C. HAUV.

SOC. PHILOM.

Les minéralogistes ont regardé comme une espèce particulière de mine de fer, qu'ils ont nommée *aimant*, celle qui a les deux pôles magnétiques.

Delarbre annonça en 1786 que les fers spéculaires de Valois, du Puy-de-Dôme et du Mont-d'Or avoient deux poles bien marqués (1). Une observation semblable fut faite sur un cristal octaèdre de fer de Suède ou de quelqu'autre endroit (2). Mais il restoit un sujet de surprise à la vue de tant d'autres corps qui renferment une certaine quantité de fer à l'état métallique, avoient séjourné si long-temps dans le sein de la terre, sans paroître avoir participé à l'action qui avoit converti les autres en aimans.

(1) Jour. de Phys. même année, août, page 119 et suiv. Romé de l'Isle avoit déjà dit la même chose, par rapport à une mine de fer spéculaire de Philadelphie. Crystall. t. 3. p. 187, note 35.

(2) Le C. Girod Chantrans avoit aussi reconnu, il y a plusieurs années, la vertu magnétique dans des petits fragmens de plusieurs espèces de mines en grains de la ci-devant province de Franche-Comté, dans la mine de fer octaèdre de l'Isle de Corse, et dans un sable ferrugineux qu'il avoit rapporté de St. Domingue, et il a pensé d'après ces observations, qu'il communiquoit à la société dans une lettre, que la vertu magnétique étoit beaucoup plus répandue qu'on ne le croit communément. L. C.

Le C. Hany a entrepris tout récemment de faire des expériences pour éclaircir ce point de physique. Mais en employant un barreau d'une certaine force, comme on le fait communément, pour éprouver le magnétisme des mines de fer, il pourrait arriver que des corps qui ne seroient que de faibles aimans attirassent indifféremment les deux pôles du barreau, parce que dans le cas où l'on présenteroit, par exemple, le pôle boréal du corps soumis à l'expérience, au pôle boréal du barreau, la force de celui-ci pourroit détruire le magnétisme de l'autre, et de plus le faire passer à l'état contraire, ce qui changeroit la repulsion en attraction. Il prit donc une aiguille qui n'avoit qu'un assez léger degré de vertu, semblable à celles dont on garnit les petites boussoles à cadrans. Dès cet instant tout devint aimant entre ses mains. Les cristaux de l'isle d'Elbe, ceux du Dauphiné, de Framont, de l'isle de Corse, etc. repousoient un des pôles de la petite aiguille par le même point qui attiroit le pôle opposé.

Il vint à l'idée de ce physicien qu'il pourroit se faire qu'un crystal à l'état d'aimant parut, en conséquence de cet état même, n'avoit aucune action sur un autre aimant. Pour vérifier cette conjecture, il substitua à l'aiguille le barreau dont on se sert ordinairement, et présenta à l'un des pôles de ce barreau un cristal de l'isle d'Elbe, par le pôle du même nom. Le barreau n'ayant à-peu près que la force nécessaire pour détruire le magnétisme du pôle qu'on lui présentoit, il n'y eut ni attraction ni repulsion sensible de ce côté, tandis que le même pôle du cristal présenté à l'autre pôle du barreau faisoit mouvoir celui-ci. On voit par-là qu'en se bornant à une seule observation on pourroit en tirer une conclusion très-oppo-ée à la vérité.

Il restoit à dissiper une petite incertitude relativement aux résultats que l'on vient d'énoncer. Lorsqu'on présente un morceau de fer non aimanté, par exemple une clef, dans une position verticale ou à-peu-près, au pôle austral d'une aiguille aimantée, ce pôle est toujours repoussé par le bout inférieur de la clef, tandis que le même bout attire le pôle boréal (1). C'est l'effet du magnétisme que l'action du globe terrestre communique à la clef, et qui est si fugitif, que si l'on renverse la position de la clef, à l'instant les effets contraires auront lieu. Mais on ne pouvoit pas dire que les cristaux soumis à l'expérience fussent dans la même circonstance que cette clef, soit parce que leur action étoit constante, quelle que fut la position qu'on leur donnoit, soit parce qu'il s'en trouvoit dont l'extrémité inférieure repousoit le pôle boréal de l'aiguille et attiroit son pôle austral.

Ces observations sont si simples et si faciles à faire, que si elles peuvent avoir quelque intérêt, c'est uniquement parce qu'elles servent à généraliser un fait dont on avoit jusqu'ici resserré l'existence dans des limites trop étroites. Il en résulte que tous les morceaux de fer enfouis dans la terre, qui n'abondent pas trop en oxygène, ou du moins la très-grande partie, sont des aimans naturels qui seulement varient par leur degré de force. En conséquence, l'aimant ne doit pas former une classe à part en minéralogie; mais il conviendra d'indiquer, par voie d'anno-

(1) Je suppose ici que l'observation se fasse dans nos contrées. De plus j'appelle *pôle austral* celui qui regarde le nord, et *pôle boréal* celui qui regarde le midi. Ces dénominations sont fondées sur ce que le premier, par exemple, de ces deux pôles est dans l'état contraire à celui du pôle de notre globe situé dans la partie du nord. Or, ce pôle étant le véritable pôle boréal du globe, il en résulte que le pôle de l'aiguille qui est tourné vers lui est réellement le pôle austral de cette aiguille. Le même raisonnement s'applique à l'autre pôle de l'aiguille. Voyez les leçons de l'école normale, t. VI, pag. 192 et 193.

tation, les variétés dont les forces aimantaires agissent avec le plus d'énergie. Il sera bon aussi d'ajouter, dans le nécessaire du naturaliste, une petite aiguille d'une faible vertu, au barreau ou à la grande aiguille dont on fait communément usage pour essayer le magnétisme du fer.

Sur un aimant sans déclinaison ni variation.

SOC. PHILOM.

M. BERLINGHIERI, professeur de physique à Pise, et correspondant de la société lui communique la note suivante.

Un journal de Naples annonça il y a quelques mois qu'on avoit trouvé en Angleterre le moyen de faire des aiguilles aimantées qui n'avoient point de déclinaison, et dont l'inclinaison étoit si régulière qu'on pouvoit s'en servir pour découvrir les latitudes. On ne donnoit aucun renseignement sur la manière de construire ces aiguilles. M. Vassali vient de publier dans les opuscles de Milan une méthode pour avoir des aimans artificiels dont les pôles se tournent constamment et invariablement vers les pôles du globe. Il faut pour cela que le fer qu'on veut aimanter au lieu d'avoir la forme d'une aiguille ait celle d'une ellipse. Pour suspendre convenablement cette ellipse d'acier, on fait passer par son plus grand diamètre une lame de fer au milieu de laquelle se trouve le point de suspension de tout l'instrument. On aimante les deux arcs opposés des extrémités de ce grand diamètre à la manière ordinaire, et on place cet appareil sur une méridienne. Si la direction de ce diamètre est la même que celle du méridien, il n'y a plus rien à faire; mais si elle est différente on ôte par les méthodes connues assez de magnétisme d'un des pôles pour que la direction du grand diamètre réponde exactement à celle de la ligne méridienne; on peut être sûr alors que les deux points extrêmes du grand diamètre de l'ellipse indiqueront toujours les pôles sans aucune variation. M. Vassali a observé cet aimant pendant onze ans sans y avoir aperçu la moindre altération.

Ces expériences intéressantes méritent d'être répétées.

Sur une nouvelle manière de produire un froid artificiel considérable.

INSTITUT
NATIONAL.

M. Ewerling-Slauberg annonce au C. Guiton qu'il a trouvé un moyen simple de produire instantanément et sans le secours de la glace, un froid artificiel considérable. Ce moyen consiste à mêler ensemble l'éther muriatique et l'éther sulfurique. Ces deux liquides se réduisant sur le-champ en gaz, produisent un froid capable de congeler le mercure, et même de condenser le gaz acide nitreux, réduit déjà à un petit volume par une compression préalable, et à l'amener ainsi à l'état liquide.

On trouve dans les annales de chimie (n^o. 66, mes-idor an 5) un procédé encore plus simple ou au moins plus économique, de produire sur-le-champ et à une température assez élevée, un froid artificiel considérable, tantôt en employant de la glace ou de la neige à -2° , tantôt en employant de l'eau à $+2^{\circ}$. Ce procédé est dû à M. Lowitz; ce chimiste emploie à cet effet la dissolution de potasse cristallisée ou le muriate chanx. Il a remarqué que tous les sels déliquescents avoient à un plus ou moins haut degré la propriété de produire du froid par leur dissolution dans l'eau. Nous donnons les principaux résultats de ses expériences; ils peuvent être fort utiles en chimie, en pharmacie et dans les usages économiques.

6 onces de cristaux de potasse mêlés avec autant de neige à -6° produisirent un froid de -34° ; 6 onces de mercure versé dans ce mélange se consolidèrent à l'instant. La même expérience fut répétée plus en grand dans un local

où la température étoit à $+12^{\circ}$ et on congela 12 livres de mercure. 12 onces de muriate de chaux produisirent avec six onces de neige à une température de $-2\frac{1}{2}^{\circ}$ un froid de -39° , et une once de ce sel avec la même quantité de neige firent descendre le thermomètre à -19° . 15 onces ou 3 parties de muriate de chaux sec mais non privé de son eau de cristallisation, font descendre 10 onces ou 2 parties d'eau de la température de $+2^{\circ}\frac{1}{2}$ à celle de -15° . A. B.

C H I M I E.

Extrait d'un mémoire sur le camphre et l'acide camphorique, par le C. BOUILLON-LAGRANGE.

Les alkalis purs (caustiques) ne paroissent avoir que très-peu d'action sur le camphre. INSTITUT NATIONAL.

L'action de l'acide nitrique sur le camphre changeoit cette substance en un liquide oleagineux que l'on connoissoit et employoit avec beaucoup d'inconvénient en médecine sous le nom d'huiles de camphre. Le C. Lagrange propose un moyen d'obtenir cette huile non décomposable par les véhicules. Il mêle le camphre pulvérisé avec six parties d'argile en poudre, il fait du tout une masse avec un peu d'eau, et la laisse sécher lentement. En la distillant à un feu très-doux, il obtient une huile de camphre d'une saveur âcre et d'un odeur aromatique, volatile, dissoluble dans l'alcool, devenant dissoluble dans l'eau et savonneuse avec les alkalis. Il reste dans la cornue du carbone et de l'alumine.

Le C. Lagrange a répété en outre l'expérience de Kosegarten, dans laquelle ce chimiste a obtenu de l'acide camphorique en distillant de l'acide nitrique plusieurs fois sur du camphre. L'acide camphorique cristallise très-bien, il s'effleurit à l'air; il est un peu dissoluble dans l'eau; il ne décompose que les muriates et sulfates de fer et ne précipite pas l'eau de chaux. Il résulte des expériences du C. Bouillon-Lagrange, la confirmation de celles de Kosegarten, des connaissances plus étendues sur l'acide camphorique, et la preuve que le camphre est une huile volatile rendue concrète par un excès de carbone. A. B.

Note sur la présence de la strontiane dans le sulfate de baryte.

Le C. Pelletier a découvert dernièrement dans le sulfate de baryte (spath pesant) en tables opaques, du hartz, et dans celui de Bologne une assez grande quantité de strontiane. En les traitant à la manière ordinaire, 15 livres du premier lui ont fourni 5 onces de muriate de strontiane; 5 livres du second lui ont donné deux onces de muriate de strontiane. Il croit que si on n'a pas rencontré plus fréquemment cette terre dans les autres sulfates barytiques c'est qu'on n'a pas examiné avec assez de soin les dissolutions muriatiques que l'on obtient. Comme le muriate de strontiane est beaucoup plus soluble que ce dernier, il reste en dissolution dans les eaux-mères.

H. V. C. D.

M É D E C I N E.

Notice d'un mémoire du C. SABATIER, sur des morsures faites à des hommes par des chiens enragés.

On ignore encore la nature de la rage et le traitement qui convient à cette maladie; mais comme ses symptômes ne se manifestent que quelque temps après la blessure on a pensé qu'on pourroit s'opposer aux effets funestes qu'elle produit, en détruisant la partie qu'on supposoit imprégnée du virus.

INSTITUT NATIONAL.

Dès 1784 le C. Sabatier avoit communiqué à l'académie des sciences un exemple du succès obtenu par la cautérisation. Une personne mordue par un chien en 25 endroits, et la plupart des plaies faites à nud, fut préservée de la rage par ce remède; tandis qu'une autre personne, à laquelle on ne l'avoit pas appliqué, périt de cette maladie, quoiqu'elle n'eut été mordue qu'en un seul endroit et par le même animal.

Ce mémoire, que nous ne voulons qu'indiquer ici, renferme quatre observations analogues sur l'efficacité du procédé curatif.

Les détails de ces faits, exposés avec méthode et décrits avec exactitude, peuvent fixer enfin les idées sur un objet aussi important; mais il est impossible de les soumettre à l'analyse. Le meilleur remède à employer contre la rage paroît être, d'après le citoyen Sabattier, la cautérisation ou le retranchement des parties mordues.

C. D.

C O M M E R C E.

Note sur les dents d'éléphants, par le C. SWEDIAUR.

Soc. PHILOM.

Les plus grandes dents d'éléphants qu'on ait vus dans le commerce depuis plusieurs années pesoient 172 livres; en général elles n'excèdent guères le poids de 100 livres, et se vendent sur le pied de 25 à 28 livres sterlings le quintal.

On distingue dans le commerce les dents en dents vivantes et en dents tombées, les Anglais croyant généralement, comme on le croit aussi en Afrique, que les éléphants perdent leurs dents périodiquement comme plusieurs espèces de cerfs perdent leur bois; néanmoins il n'y a point de preuves de cette assertion. A Angole, et dans d'autres parties de l'Afrique, ces dents se trouvent de la manière suivante:

Les Naturels du pays se rendent dans certains endroits qu'ils savent ou qu'ils présumant avoir été fréquentés habituellement par les éléphants, et dans lesquels ils espèrent trouver de ces dents, qu'ils pensent s'être détachées spontanément. Comme l'herbe ordinairement fort haute dans ces endroits, les empêcheroient d'apercevoir les dents d'éléphants, ils y mettent le feu. Après qu'elle a été consumée sur un espace d'une grande étendue, il devient facile d'apercevoir les dents parmi les cendres. Cette manière de procéder à la recherche des dents d'éléphants fait que la plupart de celles qui entrent dans le commerce portent l'empreinte du feu, ou au moins celle de la fumée. Parmi ces dents il est probable que quelques-unes sont restées sur la surface de la terre pendant un temps considérable, et même pendant plusieurs siècles; on ne met cependant point de différence pour la valeur commerciale entre ces dents et celles qu'on nomme vivantes, c'est-à-dire, qui ont été détachées de l'animal par les chasseurs, après avoir été tué.

Sur la véritable contenance des mesures de capacité en usage jusqu'à présent à Paris, et leur rapport exact avec les nouvelles mesures, par le C. CHARLES COQUEBERT.

Soc. PHILOM.

Les mesures qui servent à Paris pour les liquides et pour les grains sont si usitées dans les transactions commerciales, elles ont été prises si souvent par les savans pour bases des opérations dont ils ont publiés les résultats, qu'il importe sans doute de bien connoître leur véritable contenance. Cependant les auteurs qui ont traité de ces mesures ne s'accordent point à cet égard, soit faute d'avoir été à portée de vérifier directement et avec les précautions convenables les étalons déposés à l'hôtel de ville, soit par le désir qu'ils avoient de trouver un rapport en nombres ronds entre ce genre de mesures et un certain nombre de pouces cubes,

rapport qui n'existe pas réellement, du moins dans l'état actuel des choses, quoiqu'on puisse supposer qu'il est entré dans les intentions des premiers qui firent adopter ces mesures. Le bureau consultatif des poids et mesures, aujourd'hui dépositaire des anciens étalons les plus authentiques, et muni de tous les instrumens nécessaires pour une vérification scrupuleuse, a cru devoir procéder avec tout le soin possible aux expériences convenables pour déterminer le rapport exact de ces mesures entr'elles. avec le pouce cube et avec les mesures déduites de la grandeur de la terre. C'est le résultat de ce travail que le C. Coquebert, l'un des membres de ce bureau, a communiqué à la société.

Mesures pour les liquides.

Quelques auteurs ont supposé la pinte de Paris de 48 pouces cubes, probablement afin de la rapporter plus exactement au pied cube dont elle seroit dans cette supposition la 36^e partie; ceux qui lui donnoient la capacité la moins considérable la faisoient encore de 47 pouces 2 septièmes. La vérification faite par le bureau des poids et mesures a donné pour sa véritable capacité 46 pouces cubes et 1511 lignes cubes, ce qui fait 46 pouces 874 millièmes, et en nouvelles mesures 929 centimètres cubes.

Ce qu'il y a de singulier, et qui paroît ne devoir être attribué qu'à un défaut d'exactitude dans la fabrication des étalons, c'est que celui de la chopine qui ne devoit être que de 23 pou. cu. 437 mil^les. puisque cette mesure est la moitié de la pinte, se trouve avoir 23 po. cu. 1327 lig. cub. c'est-à-dire 23 pou. cub. 77 cent^{es}.

Le demi-septier qui étant le quart de la pinte ne devoit avoir que 11 po. cu. 7185 dix mil^les. s'est trouvé de 12 po. cub. 489 lig. cub., c'est-à-dire de 12 po. cub. 28 cent^{es}.

Desorte qu'il y a la différence suivante entre la pinte mesurée dans l'étalon qui lui est propre, et dans ceux de la chopine et du demi-septier :

Mesurée dans l'étalon de la pinte	46, 874.
Mesurée dans l'étalon de la chopine, pris 2 fois.	47, 540.
Mesurée dans l'étalon du demi-septier pris 4 fois.	49, 120.

Mesures pour les grains.

On sait que le muid de grain et le septier sont des mesures imaginaires, et que la plus grande mesure de ce genre dont il existe un étalon, est le minot, de trois boisseaux.

Suivant quelques auteurs respectables, le minot étoit originairement égal à un pied cube; mais ce fait n'est pas démontré. Les anciens étalons de mesures de capacité ont été détruits en 1670, en vertu d'une ordonnance de 1669, portant que *les nouveaux étalons seroient de telle contenance que le grain qui composoit le comble suivant l'usage ci-devant gardé, y soit contenu*. On a donc à cette époque augmenté les dimensions des mesures pour y faire tenir ce comble. afin qu'à l'avenir les grains pussent se vendre à *mesure rase*, au lieu qu'ils se vendoient auparavant *mesure comble*.

L'étalon du minot ainsi réformé est de forme cylindrique :

Son diamètre supérieur déduit de plusieurs	millimètres. 397, 4.
Son diamètre inférieur également déduit de plusieurs.	389, 4.

Le diamètre moyen est donc de	393, 4. ou 14. 6. 6.
La hauteur moyenne est de	317, 5. ou 11. 8. 8.

La capacité du minot qui résulte de ces dimensions est donc de 38592 centimètres cubes 4 dixièmes. Mais sa vraie contenance déterminée par la quantité d'eau dont on l'a rempli, en la transvasant au moyen de nouvelles mesures modèles de

capacité exactement vérifiées s'est trouvée de 38740 centimètres cubes, qui font 1955 pouces cubes.

Le boisseau devant être le tiers du minot, celui qui résulteroit du minot-étalon seroit donc de 12914 centimètres cubes ou 651 pouces cubes 67 centièmes.

Mais il existe aussi un étalon du boisseau, que l'on a vérifié comme celui du minot l'avoit été.

	millimètres.	pouc.	lig.	p.
Son diamètre moyen s'est trouvé de	271, 18	ou 10.	o.	3.
Sa hauteur moyenne, de	223, 85	ou 8.	3.	3.

La capacité qui résulte de ces dimensions est donc 12929 centimètres cubes, mais la contenance exacte qui est résultée par le transvasement de l'eau contenue dans cet étalon, selon le mode indiqué plus haut, est de 12950 centimètres cubes ou 653 pouces cubes 48 centièmes.

Il résulte de ces différentes vérifications que le minot contient 38 litres 74 centièmes, et le boisseau 12 litres 914 millièmes; ou autrement, que l'hectolitre est au septier de Paris comme 10000 : 15496, le décalitre au boisseau de Paris comme 10000 : 12914. le litre au litron comme 1000 : 807. Et enfin le litre à la pinte, comme 1000 : 927.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Ichthyologie par M. Bloch.

M. Bloch vient de nous faire connoître les six derniers volumes nouvellement publiés de son histoire des poissons. Ils contiennent, comme les six premiers, 216 planches, dont plusieurs représentent deux ou trois poissons. On ne trouve dans le système de Linné qu'un très-petit nombre des espèces contenues dans ces volumes : plusieurs même s'écartent tellement des espèces décrites par Linné, que l'auteur s'est vu obligé de faire plusieurs nouveaux genres. Ainsi nous trouvons dans le douzième volume les *synbranches*, qui n'ont qu'une seule ouverture pour les onies sur le cou; ils ont la forme d'un serpent; les *sphagebranches* ont deux petites ouvertures sous le cou; le genre *gymnotrus* n'a point de nageoire de l'anus; et celui que l'auteur nomme *gymnothorax* n'a point de nageoires pectorales, etc. les genres *perche*, *labre*, *spare*, que Linné, Gronowius, et Forskael assurent ne pouvoir pas toujours être distingués par les caractères qu'ils leur assignent, se trouvent nettement divisés par M. Bloch, en 10 genres, d'après les caractères pris des parties de la tête. Cette nouvelle division étoit d'autant plus nécessaire, que ces trois genres contiennent plus de quatre cents espèces.

L'auteur prouve aussi que le genre *teuthis* doit être aboli, parce que les deux espèces qu'on y comprenait n'appartiennent point à l'ordre des abdominaux, mais bien à celui des thorachiques, et doivent être rangées dans le genre de chætodons.

C. V.

Les amis des sciences apprendront avec intérêt que le C. Riche, l'un des plus anciens membres de la société philomatique, qui est parti avec M. d'Entrecasteau, en qualité de naturaliste, pour aller à la recherche de M. de la Peyrouse, est de retour en France depuis plusieurs jours.

Errata du No. 4.

Pag. 28 lig. 31, n'entendent lisez ne sentent.

BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

No. 6.

PARIS. *Fructidor*, an 5 de la république. (Septembre 1797.)

HISTOIRE NATURELLE.

Sur l'*Epigæa repens*, L., et sur un genre nouveau nommé *Goudenia*, par le citoyen VENTENAT.

L'AUTEUR, après avoir démontré combien les jardins botaniques contribuent à l'avancement de la science des végétaux, donne un léger aperçu des plantes qui sont cultivées dans le riche établissement du citoyen Cels. L'*Epigæa repens*, L... (fig. 1.), y fleurit depuis quelques années. Quoique plusieurs botanistes eussent parlé de cette plante, néanmoins ses caractères génériques n'avoient point été décrits avec exactitude. Il suit des observations du citoyen Ventenat, confirmées par celles du C. Michaux, qui a eu occasion d'étudier cette plante dans son lieu natal, 1°. que l'*Epigæa repens* ne se trouve pas seulement dans la Virginie et le Canada, mais encore qu'il croît dans toute la chaîne des montagnes de l'Amérique septentrionale, jusqu'en Georgie; 2°. que les feuilles des individus qui croissent dans le Canada, sont plus petites que celles qui croissent dans les parties méridionales des États-Unis; 3°. que le calice n'est point caliculé; 4°. que les étamines des fleurs sont absolument stériles dans certains individus; 5°. que les loges du fruit sont formées par les rebords rentrants des valves. Le citoyen Ventenat conclut de ces observations, 1°. que l'*Epigæa* appartient à la polygamie diœcie du système sexuel; 2°. que dans la méthode naturelle, ce genre doit être reporté de la famille des bruyères à celle des rosages.

INSTITUT
NATIONAL

Le citoyen Ventenat a présenté ensuite la description d'une plante originaire de Botany-Bay, qui a fleuri cette année dans le jardin du citoyen Cels. Cette plante, (fig. 2.) qui constitue un genre nouveau, sous le nom de *Goudenia*, a été décrite par M. Curtis; mais comme les ouvrages de ce savant botaniste ne sont pas parvenus en France depuis quelques années, le citoyen Ventenat a cru devoir faire connoître ce végétal intéressant, non-seulement par le pays dont il est originaire, mais encore par l'élégance de son port et par la structure remarquable de ses fleurs.

Le caractère générique peut-être tracé ainsi qu'il suit :

Calice supérieur, oblong, légèrement anguleux, divisé à son limbe en cinq découpures très-ouvertes.

Corolle monopétale, insérée au sommet du calice, marcescente, irrégulière et bilabée; lèvre supérieure réfléchie, à deux divisions oblongues, ondulées sur leur bords et un peu écartées l'une de l'autre; lèvre inférieure renversée, à trois découpures ovales, parfaitement égales, du reste conformes aux divisions de la lèvre supérieure.

Étamines 5, ayant la même insertion que la corolle; filamens subulés, arqués, saillans dans l'espace qui se trouve entre les deux divisions de la lèvre supérieure;

anthères oblongues, adnées au sommet des filamens, terminées chacune par 3 ou 4 petits poils, bilobulaires et s'ouvrant sur les sillons latéraux.

Ovaire inférieur, oblong; style cylindrique, pubescent, saillant comme les étamines dans l'espace qui se trouve entre les deux divisions de la lèvres supérieure; stigmaté dilaté cupuliforme, hérissé de poils blanchâtres et cilié à son limbe.

Le fruit qui n'est pas parvenu à sa maturité paroît devoir être, d'après l'inspection de l'ovaire, une capsule qui contient plusieurs semences ovales comprimées, munies d'un large rebord.

Tiges herbacées; feuilles alternes, pétiolées; pétioles munis de poils à leur base intérieure; péduncules axillaires, trichotomes; divisions du pédoncule accompagnées chacune de deux bractées; fleur moyenne s'épanouissant la première.

Le C. Ventenat, après avoir donné une description complète de cette plante, conclut qu'elle appartient, dans l'ordre naturel, à la famille des campanulacées. En effet, elle réunit tous les caractères qui sont propres à cette famille, savoir: corolle monopétale, pérygyne, marcescente, étamines en nombre déterminé insérées au sommet du calice et non à la corolle; ovaire inférieure, etc. De plus, sa corolle irrégulière, fendue d'un seul côté, la rapproche beaucoup du *lobelia* et du *scœvola*, deux genres de la famille des campanulacées, dont elle reproduit non seulement un grand nombre de caractères parfaitement semblables, mais encore entre lesquels elle sert de lien et de passage.

V.

Observations microscopiques sur les plantes cryptogames, par le C. GIROD-CHANTRAN, correspondant à Besançon.

SOC. PHILOM.

Les plantes cryptogames sont celles dont les botanistes connoissent le moins l'organisation. La structure du plus grand nombre et le mode de leur reproduction, ne sont point encore découvertes. La configuration de ces êtres, leur décomposition analogue à celle des animaux, ont laissé beaucoup de naturalistes dans l'incertitude sur la place qu'ils devoient assigner dans l'échelle graduée des corps vivans, à la nombreuse famille des *champignons* et des *algues*.

Le C. Girod-Chantran s'est occupé spécialement de cette question d'histoire naturelle: en suivant, pour ainsi dire, pas à pas la production et l'accroissement des plus petits êtres organisés. L'œil armé du microscope, il a observé, dessiné et décrit tous les phénomènes dont il a été le témoin. Les observations qu'il a adressées successivement à la société, sont le résultat de cinq années de recherches, et font l'objet de six mémoires accompagnées de figures. En voici le résultat le plus précis.

Le *lysse velouté* (Lin.) a été le premier sujet de ses recherches. L'individu qu'il soumit à ses expériences s'était développé à l'ombre sur un vieux mur en pierre. Observé au microscope de *Dellebare* et au plus haut degré de grossissement; il remarqua trois manières d'être différentes, qui paroissent indiquer des époques diverses dans l'existence de ces corps. Une portion sembloit être composée de tubes entrelacés, renfermant de petits corps opaques, verdâtres, à peu-près de calibre et empilés. Une autre portion offroit les mêmes tubes, laissant échapper les corpuscules par une de leurs extrémités; enfin, le troisième échantillon les présentait vuides, affaissés et plus ou moins déformés. Ces diverses portions sembloient appliquées les unes sur les autres, et paroissent former autant de couches successives.

L'analyse chimique et les réactifs paroissent indiquer par leur produit, une substance animale. Dans le *byss*, coloration en jaune de soie par les acides; odeur animale empyreumatique; combustion difficile; cendres égalant le tiers du poids total.

La *conferve bulleuse*, (Lin.) exposée pendant tout un été au soleil et à l'air libre, dans un vase rempli d'eau, s'y étoit beaucoup accrue avant l'hiver. Elle se dessécha ensuite, et ne ressembloit plus alors qu'à une toile d'araignée. Humectée au printemps suivant, elle reverdit et recrut de nouveau. Cette expérience a eu le même succès pendant trois années consécutives.

Le microscope y fait appercevoir constamment des tubes à articulations et d'autres simples, auxquels sont adhérens des corpuscules qui paroissent en être sortis. Ces observations répétées font présumer à l'auteur que les petits corps qu'il décrit, précèdent la formation des tubes, considérés jusqu'ici comme une plante, et en sont peut-être les artisans.

Viennent ensuite beaucoup d'autres recherches sur les conferves. L'observateur a reconnu dans toutes, des tubes de forme différentes et des corpuscules dont la couleur seule varie. La plupart sont doués de la faculté de se mouvoir. Ces expériences successives ont été faites avec une attention sur laquelle la lecture du mémoire ne laisse aucun doute. On y observe particulièrement le fait qui suit dans ses expériences sur la conferve, n^o. 2,153. Haller; qui est la même que celle que Dilleu a représentée fig. 18. Les tubes de cette espèce sont verdâtres, remplis de corpuscules plus foncés. Le plus grand nombre de ceux qu'il a observés au dehors des tubes, étoient en mouvement. Parmi ceux-ci, il a eu occasion de remarquer un animalcule qui les poursuivoit et en faisoit sa proie, en les englobant avec voracité. On trouve un fait absolument analogue observé par Bloch, dans son ouvrage sur les vers intestins.

Après avoir tenté inutilement divers procédés pour suivre la reproduction de l'*ulve intestinale* (Lin.) l'auteur s'est vu forcé à n'en étudier que la décomposition. Elle lui a présenté absolument celle des matières animales. Sa combustion a produit 0,50 de cendres composées elles-mêmes, de 0,70 de chaux et 0,30 de silice.

La *trémelle verruqueuse* (Lin.) observée à l'humidité, a laissé remarquer au bout de quelques jours que la membrane qui lui sert d'enveloppe s'étoit déchirée, et avait laissé échapper une substance gélatineuse, qui, vue au microscope dans le premier moment, n'a présenté que des lignes courbes, sans disposition symétrique; mais trois jours après, on a pu y appercevoir, très-distinctement, des corpuscules dans un mouvement rapide. Dès le lendemain il se rallentit, et si la reproduction n'eut pas lieu, l'auteur présume que la petite quantité d'eau dans laquelle la matière a été déposée, ne convenoit pas au développement de la *trémelle*.

Tous les autres mémoires offrent les détails intéressans d'observations analogues aux précédentes, sur un grand nombre d'espèces de *conferves*, de *bysses*, de *trémelles*. On y voit que la conferve décrite par Haller sous le n^o. 2,109, est un *volvox* non décrit; il a quelques rapports avec le *giobator* (Gmelin.); mais il en diffère beaucoup. Sa couleur est d'un rouge éclatant. Il vit de *conferves* et de *bysses*. Desséché, il donne une couleur semblable à celle de son corps dans l'état frais; elle est intermédiaire entre le carmin et le vermillon. L'auteur s'en est servi pour peindre la figure qu'il a faite de ce *volvox*; peut-être pourroit-on en tirer parti pour la teinture, si on le cultivoit dans des étangs qu'on pourroit dessécher à volonté. Telle est son opinion.

De ce grand nombre d'observations, il paroît naturel de conclure, avec le C. Girod-Chantran, que beaucoup de cryptozooïames regardées jusqu'ici comme des plaques, sont des espèces de polypiers.

C. D.

ANATOMIE.

Sur les rates du marsouin, par le C. CUVIER.

INSTITUT
NATIONAL.

Hunter avoit dit que la rate des cétacées étoit ronde et peu volumineuse, en égard à leur grandeur ; mais ce qu'il n'avoit pas remarqué, c'est que ces animaux en ont plusieurs. Le C. Cuvier en a trouvé sept dans le marsouin, toutes de différentes grandeurs, depuis celles d'une châtaigne jusqu'à celle d'un pois ; mais pré-entant toutes, les caractères de véritables rates, soit dans leur texture intime, soit dans leur suspension à la base de l'apiploon gastrique, soit par leur position entre le premier estomac et les côtes du côté gauche, soit enfin par les vaisseaux sanguins qui s'y rendent et qui en sortent, et sur-tout par les vaisseaux courts.

C'est le premier exemple que les animaux nous fournissent d'une rate multiple.

C. V.

PHYSIQUE.

Observations sur les aimans elliptiques, par le C. TREMERY, ingénieur des mines.

SOC. PHILOM.

L'aimant proposé par M. Vassali, et dont il a été parlé dans le n^o. 5 de ce bulletin, doit être considéré comme composé de deux autres aimans CGD et CHD, (fig. 3.) dont les pôles semblables seroient tournés du même côté ; cela posé, il suffira d'examiner l'action réciproque de deux aiguilles magnétiques, dont la première passeroit par les centres d'action *a* et *b*, et la seconde par les deux autres centres d'action A et B.

Soit représentée par N S la direction du méridien magnétique, il est évident que si on suppose que les aiguilles ont reçu le même degré de magnétisme, elles tendront à se porter avec des forces égales suivant la direction N. S., d'où il résultera que l'axe CD devra rester dans la direction du méridien magnétique, ensuite que l'angle *a*OA formé par les aiguilles sera divisé par la ligne NS en deux angles égaux : *a*ON et NOA.

Si maintenant on conçoit que le méridien magnétique change de position, il est aisé de voir que les aiguilles ne pourront rester stationnaires, et comme la résultante des forces qui tendent à les ramener vers leur méridien, est une quantité constante, elles devront se placer de manière que l'angle qu'elles forment soit, dans tous les cas, divisé en deux autres angles égaux (1).

(1) Le citoyen Coulomb a conclu de ses expériences et de celles de plusieurs auteurs ; que, quelque soit l'angle que forme une aiguille aimantée avec le méridien magnétique, elle y est toujours ramenée par une force constante. Dans un de ses mémoires imprimé dans le volume de l'Académie des sciences en 1785, il a confirmé le même résultat au moyen de sa balance de torsion, il a trouvé « que la force de torsion nécessaire pour retenir une aiguille à une distance quelconque de son méridien, est » très-exactement proportionnelle au sinus de l'angle que la direction de l'aiguille forme avec ce méridien ; d'où il résulte évidemment que la résultante des forces qui ramènent l'aiguille à son méridien, » est une quantité constante, parallèle au méridien, qui passe toujours par le même point de l'aiguille. »

Ainsi l'axe CD de l'instrument ne pourra indiquer une direction constante, et devra suivre les variations du méridien magnétique.

On peut aussi supposer que les aiguilles ab et AB diffèrent par le degré de magnétisme, ensuite que $N'S'$ représentant la direction du méridien magnétique, l'axe CD se trouve cependant dans la direction NS de la ligne méridienne, d'où il résultera que l'instrument n'aura pas de déclinaison, et qu'il indiquera la vraie direction (seulement pour le lieu où il aura été construit), tant que le méridien magnétique restera invariable, mais aussi-tôt qu'il viendra à changer, le rapport des forces qu'animent les aiguilles étant constant, elles seroat forcées, pour que l'équilibre ait lieu, de se placer de manière que les angles aON' et $N'OA$ restent constamment les mêmes, et dès-lors l'axe CD ne se trouvera plus dans la direction de la ligne méridienne, et formera avec elle un angle plus ou moins grand (1).

La théorie et l'expérience prouvent qu'il est encore possible de disposer ensemble deux aiguilles magnétiques égales ou inégales en force, de manière que l'une d'elles se trouve dans la direction du vrai méridien; mais nous observons qu'un semblable instrument ne pourroit toujours être que très-imparfait, même en supposant constante la direction du lieu où il seroit fixé.

En effet, les pôles semblables des aiguilles devant être tournés du même côté, ils exerceroient l'un sur l'autre une action qui tendroit à diminuer la force de chaque aiguille; si elles avoient reçu le même degré de magnétisme, leurs forces coercitives pouvant différer, elles s'affoibliraient inégalement, si, au contraire, elles avoient reçu des degrés différens de magnétisme, celle qui auroit le plus de force tendroit à aimanter l'autre en sens inverse; ainsi, dans ces deux cas, l'état de stabilité ne pourroit exister, et par conséquent, l'instrument indiquerait une plus ou moins grande déclinaison, malgré que le méridien magnétique auroit pu ne pas changer de position; par la même raison il pourroit se faire que l'aimant de M. Vassali, établi dans un lieu où la déclinaison seroit invariable, ne donnât pas dans tous les tems des résultats exacts.

D'après ce qui vient d'être dit, il est évident que quelque soit la forme qu'on donne aux aimans artificiels, ils seront tous sujets à des variations. Le savant et laborieux Mussembroek fit, avec cette précision qui lui étoit ordinaire, plusieurs expériences, non pas sur des aimans elliptiques, mais ce qui est la même chose, sur des aimans circulaires, et il reconnut bientôt qu'il étoit impossible, en employant de semblables moyens, de parvenir à construire des instrumens qui fussent sans déclinaison (2).

(1) On peut démontrer la même chose par un autre raisonnement qui est fort simple. L'appareil de M. Vassali équivaut à un assemblage de deux aiguilles aimantées entre lesquelles on en placeroit une troisième d'une matière quelconque, qui passeroit par leur point de jonction, et ferait avec elles des angles égaux. Si l'on suppose pour un instant que la déclinaison soit nulle, il faudra que les deux aiguilles aimantées soient égales en force pour que l'aiguille qui sert d'index se dirige du nord au sud. Si au contraire, il y a déclinaison, il sera nécessaire que les aiguilles aimantées aient des forces inégales. Les choses étant dans ce dernier état, si l'on suppose que la déclinaison diminue, auquel cas elle se rapprochera de la limite où elle étoit nulle, il faudra que l'état des deux aiguilles se rapproche aussi de l'égalité qui avoit lieu dans le cas de la limite. Ce sera le contraire si la déclinaison augmente; mais l'état des aiguilles n'est pas censé avoir varié; car si l'on disoit qu'il a pu changer en vertu de l'action magnétique du globe, ce changement pouvoit également avoir lieu pendant que la déclinaison seroit constante, il en résulteroit qu'alors les positions des aiguilles subiroient elles-mêmes une variation qui mettroit l'observateur en défaut. Ainsi, tout conspire à prouver l'impossibilité de parvenir au but que s'est proposé M. Vassali. (Note du C. HAVY.)

(2) Voyez Mussembroek. Essai de physique, tome 1^{er}.

Quoique nous ayons prouvé que les aimans elliptiques devoient comme les autres obéir à la force de déclinaison, nous ne prétendons pas nier absolument le fait rapporté par M. Vassali. L'expérience conduit souvent à des résultats bien différens de ceux que donne la théorie, un corps posé sur un plan peu incliné, reste immobile. Sans troubler l'équilibre d'une balance, on peut augmenter d'une petite quantité la charge d'un de ses bras; par la même raison, il seroit possible que l'instrument observé par M. Vassali fût resté sensiblement dans la même direction, malgré les variations du méridien magnétique du lieu (1), il pourroit se faire que le *momentum* magnétique de l'aimant dont il fit usage, fût peu considérable, ensorte que la résistance apportée, soit par l'inertie, soit par les frottemens, eût forcé l'instrument à rester stationnaire, en faisant équilibre à la force qui eût dû le tirer de son état de repos.

L'inclinaison de l'aiguille magnétique étant, comme on sait, sujette à des variations et à des vicissitudes continuelles, il est impossible de s'en servir pour découvrir les latitudes; nous pensons qu'il ne sera pas inutile de faire observer qu'un aimant artificiel qui seroit sans déclinaison, et qui, par conséquent, n'obéiroit qu'à une seule force, (celle qui tend à le faire incliner) ne pourroit être d'aucune utilité à celui qui voudroit déterminer les latitudes de différens lieux. En effet, pour que l'inclinaison d'un semblable instrument fût régulière, et dans un certain rapport avec les latitudes, il faudroit supposer que la force aimantaire fût invariable, et de plus, que l'action magnétique exercée sur tous les points du globe fut constante, et égale pour les mêmes latitudes.

T.

C H I M I E.

Sur la conservation de la couleur des fleurs desséchées, par le C. HAÏY.

Soc. PHILOM.

Le citoyen Haïy avoit indiqué, dans les mémoires de l'académie des sciences, année 1784, un moyen d'appliquer les fleurs susceptibles de perdre leurs couleurs dans un herbar, de manière qu'elles parussent les avoir conservées. Ce moyen consistoit à jeter les pétales dans l'alkohol, jusqu'à ce qu'elles fussent entièrement dépouillées de leurs couleurs, et à les coler ensuite sur un papier qui eût, autant qu'il étoit possible, la même teinte que la fleur. Le citoyen Haïy a observé depuis, que quand on n'avoit laissé les pétales dans l'alkohol qu'autant de tems qu'il en falloit pour que leur couleur fut seulement très-affoiblie, souvent cette couleur reparoissoit d'elle-même, lorsqu'ensuite on s'étoit contenté de coler les pétales sur du papier blanc. Le tems nécessaire pour cette espèce de reproduction de la couleur, est d'une ou plusieurs heures, suivant les espèces, et alors la couleur ne s'efface plus. Le citoyen Haïy a déjà une expérience de dix années et plus faite sur les fleurs de différentes plantes, entre autres, du *viola odorata*, du *geranium sanguineum*, du *vicia dumetorum*, etc. Il y a cependant un certain nombre de fleurs auxquelles il a tenté inutilement d'appliquer ce moyen.

Le C. Duméril a vu aussi que les pétales rouges de quelques plantes, telles que les pavots, les adonis, reprennent leur couleur rouge très-vives et très-solide, si on les frottoit d'un acide foible.

(1) Il auroit été intéressant de connoître les différentes déclinaisons de l'aiguille aimantée, que M. Vassali observa sans doute avec soin, pendant le cours de ses expériences.

M É D E C I N E.

*Danger de l'administration de l'émétique en lavage lors de l'invasion des maladies ,
par le C. DESESSARTS.*

Des observations faites depuis 30 années , sur l'abus de donner l'émétique en lavage , dans le plus grand nombre des maladies commençantes , ont fait penser à ce praticien que ce médicament , qui a paru d'abord fort commode , parce qu'il n'a point de saveur et qu'il est d'un très-petit volume , traverse néanmoins la marche des affections morbifiques , par les symptômes funestes qu'il excite , et qui sont même étrangers au caractère propre à ces affections ; il croit que rien n'est plus dangereux que de violenter ainsi les effets de la nature , que ce n'est pas d'ailleurs la quantité des évacuations qui guérit , mais leur à-propos.

Ce mémoire a paru mériter l'attention générale de la société.

C. D.

A G R I C U L T U R E.

*Sur une charrue dont le sep est bifurqué et armé de deux socs , par le
C. CH. COQUEBERT.*

La charrue représentée dans la fig. 4 de la planche ci-jointe , est en usage dans la Prusse , la Livonie , l'Esthlonie , la Finlande. On la nomme en Finlande *Shara* , en Prusse *Stagoutt*.

Elle paroît être originaire de l'intérieur de l'Asie Septentrionale , d'où l'on croit que sont sortis aussi ceux des peuples de l'Ecosse parmi lesquels on la trouve établie. Une charrue analogue s'est trouvée même parmi des modèles d'instrumens aratoires venus de la Chine. Ce n'est pas la seule occasion dans laquelle on a pu remarquer qu'une ressemblance dans les outils qui servent à l'agriculture , est un des rapports qui indiquent de la manière la moins équivoque une origine commune entre les peuples qui en font usage. Ce trait de ressemblance se conserve même plus long-temps que le rapport des langues , des vêtemens et des mœurs. Cest que de toutes les classes d'hommes , les cultivateurs sont en général ceux qui renoncent le plus difficilement et le plus tard à leurs habitudes.

Ce qui fait le caractère vraiment distinctif de la charrue qui est l'objet de cet article , ce n'est pas la manière dont les parties en sont assemblées , le défaut de roues et d'avant-train , la forme singulière du manche. Tout cela peut varier sans que des charrues cessent d'être essentiellement les mêmes , et s'il est permis , en parlant des ouvrages des hommes , d'employer les méthodes de classification et les termes adoptés par les naturalistes , ce ne sont là , tout au plus , que des caractères propres à établir des espèces. Les différences génériques doivent être prises dans des parties plus importantes , dans le soc , par exemple , près duquel toutes les autres parties sont d'une utilité secondaire. Il me semble donc que dans un arrangement méthodique de toutes les charrues connues , il conviendrait d'établir d'abord deux grandes divisions , dont la première renfermeroit toutes celles qui , comme les charrues ordinaires de l'Europe Méridionale et Occidentale ,

ont un sep simple, un seul soc, et ne tracent par conséquent qu'un seul sillon, et dont la seconde comprendroit toutes les charrues, quelque fût d'ailleurs la forme de leurs autres parties, dont le sep A est biturqué, le soc B double et qui tracent deux sillons à la fois. Dans ces deux divisions, la présence ou l'absence du coutre, celle du versoir, la forme du soc, établiraient des espèces. Chacune de ces espèces pouvant être portées ou non sur un avant-train, sans cesser d'être les mêmes, cette circonstance donneroit lieu à établir des sous-espèces. Enfin, la forme des parties moins essentielles et la disposition du tout constitueroient de simples variétés.

La charrue à sep simple est à la charrue à sep bifurqué, ce que la houe à plein fer est à la houe à dents. Ce qui le prouve, sur-tout, c'est que l'instrument dont on se sert en Finlande, en Livonie, etc., pour cultiver à bras, a un rapport marqué avec la forme de la charrue des mêmes pays. Cet instrument est représenté dans la planche ci-jointe, fig. 5. On seroit tenté de croire que la culture à bras ayant dû précéder par-tout l'usage de la charrue, les hommes n'ont fait que disposer l'outil le plus en usage parmi eux, de manière à se faire soulager dans leurs travaux par les animaux qu'ils ont soumis. La charrue bifurquée sera donc comme la herse à fer bifide, le meilleur instrument de labourage pour les terrains pierreux et caillouteux, auxquels l'on sait que cette herse est parfaitement appropriée. Il est probable qu'un sol de cette nature a donné lieu originairement à adapter ce genre de charrue, comme un sol compact et tenace, a exigé l'usage de notre charrue à coutre simple, qui semble se rapporter au pic ou à la pioche. De part et d'autre, la force de l'habitude a pu ensuite faire conserver l'une et l'autre charrue dans des terrains pour lesquels elles sont moins convenables; mais ceux qui raisonnent les pratiques de l'agriculture, sentiront que la forme des instrumens aratoires devoit être appropriée à la nature du terrain. Il est peut-être des parties de la France où la charrue de Finlande et de Livonie peuvent être introduite avec avantage, non pas quant à la disposition grossière de ses parties, que nous sommes bien éloignés de proposer pour modèles; mais relativement au sep bifurqué et aux deux socs qui la distinguent essentiellement, et qui peuvent s'adapter à toutes les sortes de charrues usitées dans les différens cantons.

En terminant cet article, nous croyons devoir appeler l'attention du gouvernement sur l'utilité dont il seroit de rassembler de toutes les parties du globe, et de réunir dans un même local, les divers instrumens d'agriculture, et même, autant qu'il seroit possible, dans les dimensions nécessaires pour en exciter l'usage. Il existe dans quelques pays de l'Europe des collections de ce genre : la société d'emulation de Dublin en possède, entr'autres, une fort considérable. Il seroit digne de la France, où les beaux arts, l'histoire naturelle, les antiquités, offrent les collections les plus précieuses, de rendre le même hommage au premier et au plus utile de tous les arts. Le dépôt que nous indiquons ici seroit propre à étendre les idées des cultivateurs, ils puiseroient les leçons de l'expérience, les seules en général dont ils fassent cas, puisqu'ils n'y verroient rien qui ne fût adopté par des cultivateurs comme eux, et réellement en usage.

Ch. C.

Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 3.

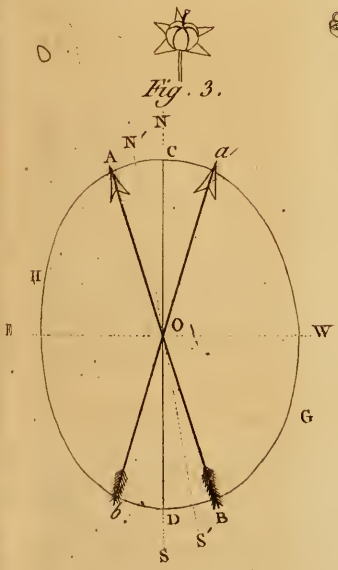


Fig. 4.

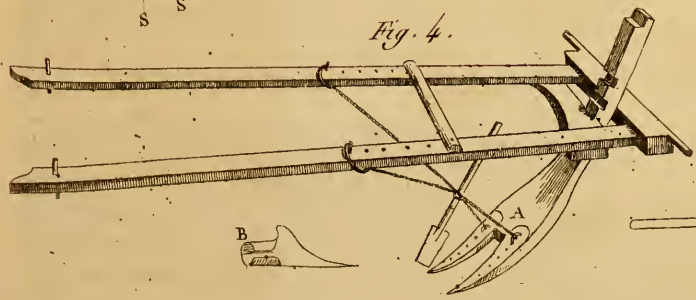
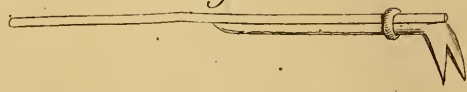


Fig. 5.





BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

N^o. 7.

PARIS. vendémiaire, an 6 de la république. (Octobre 1797.)

HISTOIRE NATURELLE.

Sur une nouvelle espèce de singe, par le C. DUTRESNE.

L'AUTEUR nomme et détermine cette espèce ainsi qu'il suit : Singe Entelle. SOC. D'HISTOIRE NATURELLE.
Simia Entellus.

Queue très-longue, corps d'un blanc terne ou couleur de paille salie, les mains et les pieds noirs, de larges callosités sur les fesses.

L'Entelle habite au Bengale; il a beaucoup de rapport, par sa forme et sa taille, avec le Douc, (*simia nemus.*) Debout, il est haut de 3 pieds et demi, et mesuré du bout du museau à l'origine de la queue, il a deux pieds six pouces. La queue excède la longueur du corps; elle a un peu plus de trois pieds; elle est terminée par un petit flocon de poils plus longs que les autres, et d'une teinte tirant davantage sur le blanc. Ce singe doit entrer dans la division générique établie par les CC. Cuvier et Geoffroy, sous le nom de guenon.

G.

Mémoire sur le polyodon feuille, par le C. LACÉPÈDE.

Ce nouveau genre de poisson avoit été regardé comme un squalé et décrit comme tel dans l'encyclopédie méthodique, sous le nom de *chien de mer* SOC. D'HISTOIRE NATURELLE.
feuille.

Le polyodon est en effet un poisson cartilagineux qui a des rapports nombreux avec les squalés. mais il en diffère en ce qu'il n'a qu'une ouverture branchiale de chaque côté du corps, couverte d'un très-grand opercule sans membrane. Il se rapproche il est vrai, par cette organisation, des accipenser, (*esturgeon*) mais il s'en distingue par la présence des dents nombreuses dans le polyodon, et nulles dans les accipenser.

Le polyodon feuille est la seule espèce connue de ce genre; elle est remarquable par l'excessive longueur de son museau, qui égale presque celle du reste du corps; il a la forme d'un aviron, et présente à sa surface les anastomoses qu'offrent les nervures des feuilles. Il a deux rangées de dents à la mâchoire supérieure, et une seule à l'inférieure; il n'a qu'une nageoire dorsale. On voit en le disséquant une vessie aérienne assez grande; nouveau caractère qui le rapproche des accipenser en l'éloignant des squalés.

La patrie et les habitudes de ce poisson sont encore inconnues.

A. B.

G

Note sur les genres *psophia* et *palamedea* de Linné , par le
C. GEOFFROY.

SOC. D'HISTOIRE
NATURELLE.

Les genres *psophia* et *palamedea* sont très-voisins ; leur caractère, dans Linné, n'établit entr'eux aucune différence. Les oiseaux de ces deux petites familles ont également un bec convexe en dessus, comprimé sur les côtés, légèrement arqué, les narines ovales, les pieds tetradactyles : je n'en conclus pas cependant qu'ils doivent être réunis. 1^o. Le *palamedea cornuta* ou le kamichi, me paroît à d'autres égards trop différent des *psophia* : il porte sur la tête une corne très-longue, grêle et pointue, et sur chaque aile, deux puissans éperons, qui sont deux apophyses de l'os du métacarpe ; ses doigts sont gros, robustes, et fort allongés : ils posent tous à terre dans la marche, même celui de derrière, dont l'ongle est droit et fort long, comme dans les jacanas et les alouettes. Les *psophia* ou les agamis n'ont ni corne sur la tête, ni armature à l'aile. Les quatre doigts sont courts et assez foibles ; celui de derrière est si haut placé, qu'il touche à peine la terre du bout de l'ongle. 2^o. Linné a rangé avec le kamichi, sous le nom de *palamedea cristata*, le cariama de Marcgrave, dont le bec est conformé comme celui du kamichi et de l'agami, mais qui ressemble à ce dernier par ses ailes sans ergots, ses doigts courts, et sur-tout par son pouce, placé si haut qu'il ne peut appuyer à terre : c'est donc le cas de ramener le cariama de Marcgrave dans le genre *psophia*. 3^o. Et enfin, je trouve rangé parmi les jacanas ; sous le nom de *parra chavaria*, un oiseau qui me paroît en différer essentiellement. On sait que les jacanas ont le bec droit, long, et renflé vers le bout, un seul ergot au fouet de l'aile, et les doigts excessivement allongés, mais foibles et très-grêles, lorsqu'au contraire le *parra chavaria*, d'après la description de Jacquin, le seul qui ait encore vu cet oiseau, a le bec conique, courbé, la mandibule supérieure voutée sur l'inférieure, comme dans les gallinacées, les narines ovales, deux longs éperons à chaque aile, et les quatre doigts gros et si longs, qu'ils paroissent incommoder l'oiseau dans sa marche. Comme tous ces caractères sont exactement les mêmes que ceux du kamichi, je pense qu'on ne doit pas hésiter d'y réunir le *chavaria* de Jacquin.

Les genres kamichi et agami doivent donc être déterminés ainsi qu'il suit :

KAMICHI. *Palamedea*.

Bec convexe en dessus, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure voutée sur l'inférieure.

Pieds à quatre doigts très-longs.

Deux éperons à chaque aile.

1. Le kamichi cornu. PALAMEDEA CORNUTA.

Une corne très-longue et très-grêle sur le sommet de la tête.

Palamedea cornuta. LINN.

Habite les lieux maritimes de l'Amérique méridionale.

2. Le kamichi huppé. PALAMEDEA CHAVARIA.

Occiput huppé : les joues nues et rouges.

Parra chavaria. LINN.

Habite les lacs voisins du fleuve Cinu, dans l'Amérique méridionale.

AGAMI. *Psophia*.

Bec convexe en dessus , comprimé sur les côtés , à mandibule supérieure voûtée sur l'inférieure.

Pieds à quatre doigts courts.

Ailes non armées.

1. L'agami trompette. *PSOPHIA CREPITANS*.

Tête non huppée.

Psophia crepitans. LINN.

Habite les parties les plus couvertes des grandes forêts , dans l'Amérique méridionale.

2. L'agami cariana. *PSOPHIA CARIAMA*.

Front orné d'une huppe noire variée de cendré.

Palamedea cristata. LINN.

Habite au Brésil.

3. L'agami d'Afrique. *PSOPHIA UNDULATA*.

Occiput orné d'une huppe courte , pendante et blanchâtre.

Habite en Afrique.

Description d'un feld-spath rougeâtre du hartz , ayant les propriétés de l'aimant , par le C. GILLET , membre du conseil des mines.

M. Inversen , danois , a observé au Hartz , en 1795 , des granits qui ont la vertu magnétique ; il en a apporté en France quelques morceaux qui ont dans plusieurs parties la propriété de faire mouvoir une aiguille aimantée , et l'on peut en détacher quelques parcelles de feld-spath , qui sont de véritables aimans. Ces granits ont un aspect terreux , une couleur rougeâtre. Ils paroissent en grande partie composés de feld-spath et de quartz , avec des points bruns , et portent quelques taches de rouille. Rarement le feld-spath y a une cassure lisse et brillante.

Un des morceaux vient de l'un des deux rochers de granit isolés , élevés d'environ 16 toises , nommés les *schmarcher* , situés sur les rives du Barenberg , au couchant de Schirke , village du canton de Wernigerode , au Hartz.

Ces deux rochers sont représentés dans la vignette qui précède la préface de la traduction que Diétrick a fait des observations sur l'intérieur des montagnes , par Trebra.

Le rocher représenté à gauche est le seul qui ait la vertu magnétique. M. Inversen a remarqué que l'aiguille de la boussole en étoit troublée à deux ou trois pieds de distance ; un des côtés du rocher attire constamment le nord de l'aiguille , et le côté opposé le sud.

L'autre échantillon vient d'un rocher de granit qui a la même propriété , et est situé à Jesenburg. M. Inversen en connoît un pareil à Fëuer-Steins Klippe , à une lieue de Schirke.

Pour vérifier facilement cette propriété nouvelle du feld-spath , M. Inversen en fait flotter des fragmens sur l'eau ; alors , si on approche du petit corps flottant un barreau aimanté il se dirige vers l'extrémité de ce barreau , qu'on lui présente ; mais dans le cas où le pôle du barreau aurait le même nom que celui le plus voisin du petit corps , ce dernier se retourne , et vient s'approcher par le pôle de nom différent : si l'on retourne le barreau , le petit morceau flottant se retourne aussi , ce qui prouve incontestablement que ce fragment est un aimant lui-même.

La force magnétique y est cependant bien foible , car un de ses pôles ne paroît pas se diriger constamment vers le méridien magnétique , et l'expérience réussit mal avec une aiguille , il faut se servir d'un barreau aimanté.

Au reste , cette propriété paroît purement accidentelle , car il y a des parties du même feld-spath , qui non-seulement n'ont pas les propriétés de l'aimant , mais ne sont pas même attirables ; j'ai calciné de ces mêmes morceaux , qui , à la vérité , avoient le resset ordinaire au feld-spath , et ils n'ont acquis aucune propriété ; j'ai essayé plusieurs feld-spath de France et des pays étrangers , tels que ceux mêmes de Baveno , et je n'en ai encore trouvé aucun qui eussent cette propriété d'une manière sensible. La pierre de Labrador fait bien mouvoir l'aiguille aimantée , mais je n'ai pu jusqu'ici y reconnoître les propriétés d'aimant ; je suis même fort porté à en douter , y ayant découvert des portions de fer très-attirables.

Nous avons déjà plusieurs exemples de cette propriété magnétique dans une grande partie des mines de fer , dans la chaux carbonatée colorée par le fer , que le citoyen Lelièvre a rendu aimant en la chauffant ; mais nous ne la connoissons pas dans le feld-spath , et nous en avons l'obligation à M. Inversen.

C H I M I E.

Sur l'esprit recteur de Boërrhave , l'arome des chimistes modernes , ou le principe de l'odeur des végétaux , par le C. FOURCROY.

SOC. PHILOM.

Si ce que l'on appelle l'arome ou l'esprit recteur des végétaux , étoit un corps particulier ayant ses propriétés génériques constantes dans tous les végétaux , comme la fécule , le muqueux et les autres principes immédiats , qui se trouvent toujours les mêmes , de quelque plante qu'on les obtienne , on devroit également avoir sur ce corps des connoissances précises , et les nombreux essais que l'on a fait sur l'arome , auroient dû y faire découvrir quelques propriétés générales et caractéristiques. Au contraire , plus on a multiplié les expériences , plus on a trouvé de différence dans la nature des aromes ; on a cru en reconnoître d'acides , d'alkalins , d'inflammables. Le seul caractère commun qu'on puisse leur assigner , c'est d'être constamment à l'état d'un fluide sensible seulement sur l'organe de l'odorat. Enfin , si à ces premières réflexions , qui tendent déjà à faire retirer l'arome de la classe des corps particuliers et des principes immédiats des végétaux , on joint l'observation de ses attractions électives , on remarquera que selon les plantes dont on le retire , tantôt il est miscible à l'eau ou à l'alkool , d'autres fois il refuse de s'unir à ces corps , et ne peut être enlevé que par les huiles fixes ou les syrops. De ces principales considérations , le C. Fourcroy conclut 1°. qu'il n'y a point de principe particulier qu'on puisse regarder comme arome. Tout ce qu'on a dit jusqu'ici sur ce principe , toutes les expériences qu'on a présentées sur son extraction et son isolement , n'offrent que des illusions ou des hypothèses ; 2°. ce qu'on a nommé ainsi est un liquide aqueux ou alkoolique , chargé d'une plus ou moins grande quantité d'alun , ou de plusieurs principes immédiats des végétaux qui y sont dissouts et porté par l'air sur les nerfs olfactifs. Ce fait est prouvé par l'odeur que prend tout-à-coup , au moment de sa dissolution , toute substance extractive , gommeuse , féculense ou huileuse , auparavant inodore ; 3°. que tout corps susceptible d'être dissout dans l'air , devient odorant , par suite même de cette dissolution , en quelque petite quantité qu'elle se fasse. Les corps qui paroissent les moins susceptibles de cette dissolution , tels que les métaux , l'éprouvent cependant jusqu'à un certain point. L'auteur regarde

l'odeur que plusieurs d'entreux répandent lorsqu'ils sont frottés, comme une des preuves les plus fortes de la non-existence de l'arome, qu'on ne s'étoit point avisé d'admettre dans ces corps; car, dit-il, l'odeur que répand le cuivre n'est point due à un principe particulier qui s'exhale de ce métal, mais bien à des molécules mêmes du cuivre, qui sont portées par l'air dans le nez. De même l'odeur des végétaux n'est pas produite par un principe spécial exhalé d'eux, mais par une matière végétale toute entière qui est réduite en vapeurs; et ce sont les plantes qui renferment le plus de principes volatils, telles que des huiles volatiles ou des résines, qui ont été regardées, pour cette raison, comme renfermant une plus grande quantité d'esprit recteur; d'autant plus qu'il ne faut souvent qu'une quantité d'une petitesse inappréciable de ces principes immédiats, pour donner à l'eau, à l'huile, à l'alkool, et sur tout à l'air, la propriété odorante.

Ces recherches, dit le C. Fourcroy, conduisent à reconnoître dans les huiles volatiles des propriétés et des usages qui n'ont point été assez utilement appliqués jusqu'ici. Elles sont complètement dissolubles dans l'eau, quoique dans une proportion très-petite. Elles le sont plus à chaud qu'à froid, ensorte qu'elles se séparent de l'eau lorsque celle-ci se refroidit, et la rendent trouble et laiteuse. L'eau à — n'en tient pre-que plus en dissolution. Les fabricans d'essences précieuses peuvent tirer parti de cette observation, en mettant de l'eau à la glace dans le vase où ils reçoivent leurs huiles essentielles. Elle fournit en outre un procédé très-simple et très-économique pour préparer les eaux distillées aromatiques. Il ne s'agira plus de longues et dispendieuses distillations, il suffira de jeter dans de grandes masses d'eau pure, quelques gouttes d'huile volatile, d'agiter quelques-temps et de laisser reposer pour éclaircir la liqueur et séparer la portion d'huile non dissoute.

Si d'après ces raisonnemens, ces observations, et même leurs utiles applications, l'arome n'existe pas par lui-même, mais n'est qu'une propriété des matières végétales, il sera facile d'arriver à une classification méthodique, précise et plus exactement caractérisée que par leur effet sur le sens de l'odorat, des odeurs végétales, soit en examinant les propriétés de ces corps une fois préparés, soit en considérant le mode même de leur préparation, soit enfin en comparant les différens végétaux d'où chacun sera tiré.

Le C. Fourcroy propose comme essai la classification suivante :

PREMIER GENRE. *Odeurs ou esprits recteurs extractifs ou muqueux.*

CARACT. On ne les obtient que des plantes dites inodores, par la distillation de ces plantes elles-mêmes au bain-marie, sans eau étrangère. Elles sont foibles, herbacées, peu durables. L'eau qui teint cet extrait ou ce mélange odorant en dissolution, se trouble, se remplit de flocons muqueux, et exhale l'odeur de moisi au bout de quelque-temps.

ESPECES. Eau essentielle de bourrache, de laitue, de plantain, etc.

DEUXIEME GENRE. *Odeurs ou esprits recteurs huileux fixes.*

CARACT. Ils sont indissolubles dans l'eau; ils ne passent point à la distillation; l'oxygène, de quelque part qu'il provienne, les détruit très-vite. On ne les obtient que par les huiles fixes qui couvrent les plantes où ils sont contenus. Un peu oxygénés, ils deviennent solubles dans l'alkool; mais cette dissolution, étendue dans l'air, perd très-promptement son arome en s'oxygénant.

ESPECES. Réséda, tubéreuse, jasmin, narcisse, jonquille, héliotrope.

TROISIEME GENRE. *Odeurs ou esprits recteurs huileux fixes; (aromates proprement dits.)*

CARACT. Ils se dissolvent par le seul contact dans l'eau froide, bien plus abondamment dans l'eau chaude; se précipitent en partie par le refroidissement,

rendent alors l'eau laiteuse ; ils sont plus dissolubles encore dans l'alcool qui les enlève à l'eau. Leur dissolution alcoolique se trouble presque toujours avec l'eau en petite quantité.

ESPECES. Ce sont les plus abondans de tous. Eaux aromatiques des labiées ; alcools aromatiques des mêmes plantes.

QUATRIEME GENRE. *Odeurs ou esprits recteurs aromatiques et acides.*

CHARACT. Avec les caractères du genre précédent, ils rougissent les couleurs bleues végétales ; souvent ils précipitent des aiguilles d'acide benzoïque. Lorsqu'ils sont dépouillés de cet acide, ils repassent au troisième genre. Il peut y en avoir et il y en a sans doute qui contiennent d'autres acides que le benzoïque.

ESPECES. Eaux et alcools aromatiques de benjoin, de storax, de baume du Pérou, de baume de Tolu, de vanille, de canelle.

CINQUIEME GENRE. *Odeurs ou esprits recteurs hydrosulfureux.*

CHARACT. Ils précipitent les dissolutions métalliques en brun ou en noir ; ils sont fétides ; ils noircissent l'argent ; ils précipitent du soufre à l'air.

ESPECES. Eaux distillées de choux, de choux-fleurs, de cochlearia, de cresson, etc. A. B.

Recherches sur la matière colorante des suc végétaux, leur altération par l'étain et les autres substances métalliques, suivie d'une nouvelle méthode de former des laques de couleurs plus intenses et plus solides, par le C. GUYTON.

INSTITUT
NATIONAL.

On savoit que le syrop de violette préparé dans des vases d'étain, acqueroit une couleur bleue plus vive, mais on ignoroit et la cause de ce changement, que Berthollet avoit attribué à la combinaison de l'oxide d'étain avec l'acide contenu dans le suc, et jusqu'où pouvoit s'étendre l'action de ce métal sur les couleurs végétales. Le suc rouge de cerise, placé sur des lames d'étain, de cuivre et de métal de cloche, est devenu violet sur l'étain, est resté rouge sur le cuivre, et a pris une couleur intermédiaire sur le métal de cloche.

Le suc rouge tiré de la pelure de prune de monsieur, a pris sur l'étain une couleur vineuse et une violette sur le fer. Elle a dissout une très-petite quantité de ce métal. Cette liqueur a également dissout un peu de plomb ; elle n'a rien fait sur le cuivre ; elle a pris une belle couleur vineuse sur l'antimoine et le Bismuth. L'hydrosulfure n'a point indiqué de dissolution de ce dernier métal. Mise long-temps en digestion sur le zinc, elle a acquis une nuance bleue foible.

Le même suc rouge, tiré des pelures de prunes, mis sur l'oxide d'étain, n'a point changé de couleur ; mais l'oxide est devenu rouge, et a passé au gris en s'échant, tandis que l'oxide de plomb blanc fait devenir ce même suc d'une couleur vineuse ; l'oxide de zinc ne l'a point fait changer de couleur.

Mais l'oxide de tungstène a présenté les phénomènes les plus intéressans et les plus importans pour les arts. Cet oxide blanc a fait perdre au suc de prune presque toute sa couleur, et est devenu d'un rouge violet très-foncé. Enfin, de nouvel oxide de tungstène a enlevé à cette liqueur toute sa couleur, et a pris encore une couleur au moins aussi vive que le premier.

Cet oxide ainsi coloré, n'est plus décolorable, ni par l'eau bouillante, qui ne prend qu'une légère couleur rosée, ni par l'action des rayons solaires, ni par celle des acides acéteux, ou acétiques, de l'eau de chaux, ni de la dissolution d'alun concentré. Enfin, l'hydrosulfure et l'acide muriatique oxigène, ne lui ont fait éprouver aucune altération ; la potasse y a fait une tache rougeâtre, et le carbonate de potasse l'a fait passer au jaune.

Les dissolutions de curcuma et de tournesol communiquent leurs couleurs à l'oxide de tungstène. Cette couleur y prend une fixité dont on ne l'auroit pas crue susceptible.

Le C. Guyton conclut principalement de ces expériences ; 1°. que la couleur rouge des fruits est due à la réaction de leur acide propre sur leur matière colorante ; 2°. que l'étain , le fer , le plomb , le bismuth , l'antimoine , le zinc , en restituant la couleur des violettes , et faisant passer les couleurs rouges au violet , ne font que reprendre par affinité l'acide qui les faisoit tourner au rouge ; 3°. que la partie verte et acide du fruit ne contient pas le principe colorant , tandis que la partie colorante tient assez d'acide pour être rouge ; 4°. que de tous les oxides métalliques qui s'emparent et retiennent ce principe colorant , l'oxide de tungstène a sur les autres un avantage décidé , et peut former pour la peinture des laques précieuses par leur inaltérabilité à l'air.

A. B.

M É D E C I N E.

Observations sur l'usage de l'opium comme auxiliaire de mercure dans le traitement des maladies vénériennes , par le C. COUECOU.

On connoissoit déjà l'utilité de l'opium dans les maladies vénériennes , et des praticiens célèbres l'avoient employé avec succès ; mais on n'avoit point encore déterminé précisément quel rôle il joue dans ce traitement , et par conséquent , dans quelles circonstances il doit être employé. L'auteur pense que ce médicament ne peut , dans aucun cas , être regardé comme spécifique , mais comme un calmant puissant qui adoucit l'énergie souvent trop active du mercure , diminue l'irritation du système nerveux , et facilite ainsi l'emploi des mercuriaux. On sait les difficultés que présente dans ces sortes de cas la constitution sanguine et irritable de certains individus. Les précautions que l'on emploie ordinairement pour l'administration du mercure , doivent être à peu-près les mêmes lorsqu'on joint l'opium à ce médicament. On doit sur-tout tendre à amener le malade à cet état de relâchement et de foiblesse de la fibre , qui , d'après l'observation , est propre à faciliter les effets de l'opium. On remarque que les vénériens peuvent prendre sans danger l'opium à une dose assez haute. Cependant , l'auteur conseille de ne point passer 5 à 6 ou 8 grains par jour. L'emploi de ce calmant permet alors de faire usage des frictions assez puissantes sans inconvéniens ; il cite huit observations importantes à l'appui de son opinion. Six sont tirées de sa pratique , et il conclut que l'on peut , d'après cela , regarder l'opium comme nécessaire ; 1°. donné conjointement avec le mercure , lorsque les malades sont d'une constitution fort irritable , et qu'on a à craindre que l'action de ce minéral n'augmente cette disposition ; 2°. lorsque les malades ayant souffert pendant long-temps , la longueur de la maladie et les traitemens qu'ils ont subi , ont développé chez eux l'irritabilité à un tel degré , qu'ils ne peuvent plus supporter l'irritation que cause le mercure , 3°. lorsque la disposition particulière de quelque organe , par exemple des intestins , fait craindre que le mercure ne s'y porte et n'y cause des accidens , avant qu'on en ait introduit assez pour opérer la guérison. ou lorsque pendant ce traitement ce minéral prend cette détermination ; 4°. Enfin , donné seul , lorsque l'infection générale est détruite , qu'il ne reste plus que l'affection locale et l'irritation produites par les ulcères ou par l'action du mercure que les malades ont pris.

C O M M E R C E.

Le 5 fructidor , il a été procédé à la vérification des mesures et poids apportés de Constantinople par Manolaki Leonardo Papadopoulo , second drogman de

SOC. DE MÉD.

l'ambassade ottomane à Paris, en présence du C. Reth, à qui ce drogman les avoit confiés.

Voici les résultats de cette vérification :

La même règle de fer portoit sur ses faces supérieures et inférieure, les deux mesures linéaires en usage à Constantinople.

La première, nommée *pic* dans le pays, est divisée en *roubs* ou huitièmes, et en seizièmes. On ne s'en sert que pour l'aunage des étoffes étrangères.

La seconde se nomme *endazé* ; elle forme les sept huitièmes du *pic*, et sert exclusivement à mesurer les étoffes de fabrique nationale.

Ces détails sur l'usage, le nom de ces deux mesures, et leur rapport entre elles, ont été donnés au C. Reth par M. Manolaki.

Le *pic* a été trouvé de 677 millimètres, six dixièmes ; ôtant un huitième, il pour l'*endazé* 592 millimètres 9 dix. La demie aune est de 594 millimètres. L'*endazé* peut donc être regardée comme équivalente à la demie aune de France, avec un degré d'exactitude plus que suffisant pour le commerce.

Le C. Reth estime que l'*endazé* de Constantinople est exactement le *dupondium* des romains composée de deux pieds romains antiques, comme l'aune de Paris paroît contenir quatre de ces mêmes pieds.

La boîte qui contenoit les poids en renfermoit dix, savoir un de 100 drachmes, que l'on nomme *Cheki*, un de 50, deux de 20, un de 10, un de 5, un de 2, un d'une drachme, un d'une demie drachme, et enfin, un d'un quart de drachme ; ils sont de cuivre, et en forme de pyramide tronquée, ayant à la base un petit anneau ou un boulevau servant à les tirer des cases où ils sont noyés à fleur de bois.

Il est remarquable que ces divisions du *Cheki* sont rigoureusement décimales, à l'exception des subdivisions de la drachme. Le poids du *Cheki* s'est trouvé de 520 grammes : ce qui donne la drachme de 5 grammes 2 dixièmes, le karat, ou seizième de drachme, de 2 deci grammes, et le grain, qui est le quart du karat de 5 centi-grammes. Le C. Reth conclut de cette vérification, que le *Cheki* de Constantinople n'est autre chose que la livre romaine, affoiblie d'environ un gramme.

Donc, ajoute-t-il, les poids et mesures linéaires de Constantinople, qui sont légaux dans tous les états du Grand-Seigneur, nous rendent, à très-peu de chose près, les poids et les mesures des Romains. Il reste à examiner si le même rapport a lieu aussi pour les mesures de capacité.

Au surplus, il est naturel que les empereurs, en transportant à Constantinople le siège de l'empire Romain, y aient introduit les mesures de l'ancienne capitale. Il n'y a pas lieu de s'étonner non plus que les Turcs, en s'emparant de la Grèce, aient laissé subsister les mesures et les poids qu'ils y trouvoient en usage. On sait que les conquérans étaient peu nombreux dans l'origine, en comparaison des peuples qu'ils avoient soumis. L'histoire de tous les temps prouve d'ailleurs que lorsqu'un peuple chez lequel la civilisation a fait peu de progrès, soumet une nation plus civilisée, c'est presque toujours cette dernière qui fait adopter ses usages aux conquérans, ceux au moins qui n'intéressent ni le gouvernement, ni la religion.

ERRATA. N°. 4, pag. 31, lig. pénultième, *eaux mètres*, lisez : *eaux neuves*.

N°. 6, pag. 47, lig. 20, *Écosse*, lisez : *Europe*.

Pag. 46, lig. 18, *herse*, lisez : *houe*.

Ibid, lig. 26, *exciter*, lisez : *essayer*.

A V I S.

Quelques souscripteurs se plaignent de n'avoir point reçu certains numéros. Cette négligence ne peut être attribuée qu'à la poste. Ceux auxquels il manque des numéros n'ont qu'à les réclamer ; on les leur enverra sur-le-champ.

BULLETIN DES SCIENCES, PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

PARIS. brumaire, an 6 de la république. (Novembre 1797.)

HISTOIRE NATURELLE.

*Mémoire sur l'organe de la vue du poisson appelé cobète Anableps,
par le C. LACÉPÈDE.*

LE but de ce mémoire est de faire connoître la véritable structure de l'œil de l'Anableps, dont la conformation singulière a paru au C. Lacépède mériter d'être examinée. On a cru que l'Anableps avoit quatre yeux, ce qui seroit un fait très-extraordinaire, et même unique, au milieu de toutes les formes qui présentent les animaux à sang rouge. Un examen plus attentif des yeux de ce poisson, apprend au C. Lacépède qu'il y a eu erreur à cet égard. L'œil de l'Anableps est placé dans un orbite dont le bord supérieur est très-relevé, mais il est très-gros et très-saillant. Si on regarde la cornée avec attention, on voit qu'elle est divisée en deux portions très-distinctes, à peu-près égales en surface, faisant partie chacune d'une sphère particulière, placées l'une en haut et l'autre en bas, et réunies par une petite bande étroite, membraneuse, peu transparente, et qui est à peu-près dans un plan horizontal, lorsque ce poisson est dans sa position naturelle. Si l'on considère ensuite la cornée inférieure, on apercevra aisément au travers de cette cornée, un iris et une prunelle assez grande, au-delà de laquelle on voit le cristallin; on aperçoit encore sous la cornée supérieure, un second iris percé d'une seconde prunelle. Les deux iris se touchent dans plusieurs points au-dessous de la bandelette courte et horizontale qui lie les deux cornées. Ces deux iris sont les deux plans qui soutiennent les deux petites calottes formées par les deux cornées, et sont incluses l'une sur l'autre de manière à produire un angle ouvert. Mais s'il y a plusieurs parties principales doubles dans l'œil de l'Anableps, telles qu'une double cornée, une double cavité pour l'humeur aqueuse, un double iris, une double prunelle, le citoyen Lacépède se croit néanmoins fondé à regarder l'Anableps comme n'ayant qu'un seul œil de chaque côté, puisqu'il n'a qu'un cristallin, qu'une humeur vitrée et qu'une rétine.

G.

Note sur une nouvelle espèce de guêpe cartonnière, par le C. CUVIER.

On connoit et l'on admire depuis long-temps, les nids que certaines guêpes d'Amérique suspendent aux arbustes. Ils sont construits d'un carton très-fin, très-solide et assez blanc. Leur forme est celle d'une cloche fermée de toutes parts, excepté par le bas, où l'on remarque un trou étroit, placé à la pointe de l'entonnoir qui remplace l'ouverture évasée des cloches métalliques.

Fabricius a décrit l'insecte qui construit cet édifice curieux, sous le nom de *Vespa nidulans*. Le C. Cuvier, en étudiant la disposition intérieure de ces nids, a eu occasion de remarquer un grand nombre d'individus de cette espèce. Mais il a reconnu, dans ces mêmes guêpes, quelques *chalcis*, qu'il croit appartenir à l'espèce désignée sous le nom d'*Annulata*, par Fabricius. Il est probable qu'ils

H

No. 8.



INSTITUT
NATIONAL.

SOC. PHILOM.

ne se sont trouvés dans ces nids que comme ennemis destructeurs, loin d'en être les artisans, comme le pensoit Réaumur (1).

Indépendamment de ces guépiers de carton fin et blanc, on en conserve dans les cabinets une autre sorte également originaire de Cayenne. Ils ont ordinairement plus de volume; la pâte en est grise, plus grossière, moins homogène, moins solide. De plus, le fond, au lieu d'être en entonnoir, est aplati, et l'orifice se trouve à l'un des côtés de ce fond, et non pas à son milieu. *fig. 1. A.*

L'espèce de guêpe *fig. 2. B* qui construit ce carton grossier, est nommée, dans le pays, la *Mouche tatou*. Elle s'écarte beaucoup, par la forme, de celle qu'a décrite Fabricius; elle est toute entière d'un noir brillant; le premier article de son abdomen est étroit et en forme de poire; le second, plus large que les autres, a la forme d'une cloche; les ailes sont brunes. Voici le caractère que lui assigne le C. Cuvier.

Tespa tatua. Nigra, nitida, alis fuscis, abdomine pedicellato.

C. D.

Note extraite d'un voyage au Mont Perdu, par le C. RAMOND.

INSTITUT NAT.

Ce naturaliste, dans une lettre adressée au C. Haüy, lui rend un compte succinct d'un voyage qu'il vient de faire au mont Perdu, la montagne la plus élevée de la chaîne des Pyrénées. (2)

séance du 21 Ven-
démiaire, au 6.

Les Pyrénées sont remarquables, parce que les plus hauts points de cette chaîne, au lieu d'être granitiques, comme dans la plupart des autres chaînes Alpines, sont calcaires. Le C. Ramond soupçonnoit le mont Perdu, dont on ne connoissoit encore que les bases, d'être de cette nature; il parvint, avec les plus grandes difficultés, au sommet de cette haute montagne calcaire, presque inaccessible, et la reconnue non-seulement entièrement composée de calcaire compacte, mais il trouva dans ce calcaire un grand nombre de débris bien conservés de corps marins, des ammonites, des huîtres, des astérites et des madrepores. Les montagnes qui environnent le mont perdu sont de la même nature telles que le port Piède, Vignemale qui présentent des grès, des brèches, et des coquilles fossiles.

Nous ajouterons à ce fait intéressant, un autre semblable, qui peut servir à la géologie des Pyrénées. Le C. Gillet, membre du conseil des mines, a détaché, dans la houle de Marboré, des blocs de calcaire compacte qui s'y trouvent, et qui viennent évidemment des tours de Marboré, des fragmens qui contiennent des coquilles fossiles, et le C. Alex. Brongniart a pris en place cette même pierre calcaire coquillière, en montant vers la brèche de Roland, au niveau des glaciers de Marboré; c'est-à-dire, à environ 1400 toises d'élévation. Il ne parait pas douteux que les tours de Marboré, qui ont 1800 toises, et qui sont évidemment calcaires, ne soient formées de ce même calcaire coquillier.

A. B.

PHYSIQUE.

Sur une nouvelle espèce de machine hydraulique, par les CC. MONTGOLFIER et ARGANT.

SOC. PHILOM.

Les CC. Montgolfier et Argant, ont imaginé une machine très-simple pour élever l'eau d'une rivière par le moyen de la vitesse du courant. Voici la des-

(1) Voyez Réaumur, tom. VI. fig. 2, 3 et 4, planch. 20, et fig. 3, planch. 21.

(2) Le mont Perdu a 1765 toises au-dessus du niveau de la mer; Vignemale a 1722 toises. Le sommet cylindrique le plus élevé des tours de Marboré, a 1710 toises.

cription de cette machine, qu'ils nomment *béliet hydraulique*. *aghl*. *fig. 2*, *A* est un tuyau parallépipède situé dans la direction du fil de l'eau, et dont les parois doivent être très-forts à l'extrémité *h*, se trouve une soupape *i*, qui se ferme dans la direction *hg*, inclinée à 45° , en s'arrêtant contre le manetonnet *g*, mais qui, par son poids, retombe d'elle-même sur le fond du canal *lh*, qu'elle ne touche pourtant pas tout-à-fait, à cause du coin *ik*. *cbde* est un tuyau vertical fermé par la soupape *bf*, que son poids retient naturellement dans la situation *be*.

Lorsqu'on ouvre l'orifice *al*, le courant de la rivière s'y établit par degrés, et relève la soupape *i* dès qu'il a acquis une vitesse suffisante pour détruire l'effort de la pesanteur sur cette soupape. L'eau contenue dans tout l'espace *aghl*, dont le cours est subitement arrêté, réagissant contre les parois du canal, ouvre la soupape *bf*, s'introduit dans le tuyau vertical *cbcd*, et s'y élève à une hauteur telle, que le poids de la masse d'eau *bccd* détruit la quantité du mouvement acquise par celle du canal *aghl*, et lorsqu'elle tend à retomber, la soupape *hf* se ferme; il en arrive autant à la soupape *i*, qui se trouve abandonnée à son poids: le jeu recommence. Cette seconde fois, l'eau du canal *aghl* partage, lors de la fermeture de la soupape *i*, son mouvement acquis avec la masse d'eau *cbcd*, et l'élève encore jusqu'à ce que le poids de la nouvelle colonne verticale ait anéanti ce mouvement.

Il est facile d'apercevoir que l'effet de cette machine dépend de la capacité du canal *aghl*, et de la vitesse du courant de la rivière. Il ne faut pas confondre cet effet avec ce qui arrive dans le tuyau recourbé de *Pilot*, lorsqu'on en présente l'ouverture horizontale au courant d'une rivière. L'eau s'y élève bien, mais quand elle a atteint une certaine hauteur, elle reste en équilibre, parce qu'elle ne reçoit que des impulsions infiniment petites, ou plutôt, qu'elle n'éprouve qu'une simple pression de la part de l'eau, qui afflue à l'orifice inférieure du tuyau, pression qui ne peut que détruire le mouvement naissant qu'imprime la gravité dans un instant indivisible. Mais dans la machine des CC. Argant et Montgolfier, l'eau du canal horizontal agit avec une vitesse finie, à la manière des corps choquans, et doit toujours imprimer du mouvement à la masse de fluide contenue dans le tuyau vertical, quelle que soit sa hauteur. Le principe de cette machine est donc absolument neuf. Les CC. Argant et Montgolfier en ont exécuté un modèle, dont beaucoup de personnes ont vu l'effet.

Les inventeurs en ont déjà varié la forme de plusieurs manières très-ingénieuses. Ils en ont rendu l'effet continu, en plaçant le tuyau vertical *bcd* *fig. 2*. B sur le côté du tuyau horizontal *ahhl*, et en interposant entre ces deux tuyaux un réservoir contenant une certaine quantité d'air, que comprime l'impulsion de l'eau au moment où la soupape *i* se ferme, et dont le ressort, qui se restitue ensuite, chasse l'eau dans le tuyau vertical. La figure 2 B représente le plan horizontal de la machine dans cet état. *hh'* est la charnière inférieure de la soupape qui retient l'eau dans le tuyau horizontal, *p* la projection du réservoir fermé par en haut, *q* celle du tuyau vertical. Par le moyen de deux tuyaux horizontaux ouverts dans des directions opposées; ils peuvent mettre à profit le courant des marées. Par un mécanisme à-peu-près semblable, ils tirent de l'eau de la partie supérieure d'un syphon, tel que *ahfe*, *fig. 2*. C. La soupape *gf* étant ouverte par l'action d'un contre-poids, tandis que la soupape *kl* est fermée, on établira par la succion ou par un moyen analogue, le courant dans le syphon, lorsque ce courant aura acquis assez de force pour fermer la première soupape, l'effort de l'eau qui se trouvera arrêtée dans l'espace *bf*, ouvrira la seconde; ce fluide s'écoulera par l'orifice *d*. La soupape *gf* se rouvrant de nouveau quand l'écoulement cesse, fait recou-

mencer le jeu du syphon jusqu'à ce qu'elle se referme. Alors, l'écoulement a lieu en *d*. Ils peuvent éviter l'intermittence de ces écoulemens, en accolant à la partie *abf* du premier syphon, un autre tuyau semblable qui s'ouvre dans la branche *bf*, quand la soupape *fg* se ferme et *vice versa*. L. C.

Extrait d'un mémoire sur la communication latérale du mouvement dans les fluides, appliqué à l'explication de différens phénomènes hydrauliques, par le C. VENTURI, professeur de physique à Modène.

INSTITUT NAT.

Son travail a pour base l'expérience suivante :

Si par un canal *ge* fig. 3, on introduit un filet d'eau dans un vase *abcd* rempli du même fluide stagnant, et que la vitesse de ce filet à l'orifice *e* soit telle, que poussant devant lui la partie *ef* d'eau stagnante, il s'introduise dans le canal *fh*, et sorte par l'orifice *h*, ouvert à l'extérieur du vase au-dessus de la surface *ab*. Le mouvement se communiquera à la masse d'eau comprise entre les plans horizontaux représentés par *ab* et par *ik*, qui sortira du vase par l'orifice *h*, en supposant que l'affluence du filet ait lieu pendant un tems suffisant.

Prenant ensuite pour principe *cette communication latérale dans le mouvement des fluides*, qu'il n'entreprend point d'expliquer, le C. Venturi s'en sert pour rendre raison de plusieurs phénomènes relatifs à l'écoulement des fluides par différens ajutages, qui, suivant leur longueur, le rapport de leurs sections avec celle de la veine, à l'endroit de la plus grande contraction, donnent lieu à des dépenses de fluide plus ou moins grandes. Le C. Venturi s'est attaché d'abord à montrer l'influence du poids de l'atmosphère sur ces divers phénomènes; il explique comment ce poids augmente la dépense des tuyaux verticaux descendans, et prouve par le fait l'aspiration qui se produit dans les tuyaux horizontaux et dans les tuyaux ascendans. Si vers la contraction de la veine on fait la plus légère ouverture, l'augmentation de dépense n'a plus lieu, et en adoptant au tuyau, des syphons dont les branches inférieures trempent dans de l'eau ou du mercure, il y a dans chaque branche inférieure une aspiration qui diminue à mesure que le syphon est plus éloigné de la section de plus grande contraction. Enfin, la différence entre la dépense par un orifice percé dans un mince paroi et par un tuyau additionnel, s'évanouit dans le vide.

Suivant l'auteur, ce sont les effets de la communication latérale du mouvement dans les fluides qui mettent en jeu le poids de l'atmosphère. Ainsi, dans les tuyaux coniques, l'effet de cette communication est d'entraîner le fluide qui demeurerait stagnant dans la partie évasée du cône, si le jet central qui a pour base la section contractée, ne lui imprimait pas du mouvement d'une manière quelconque; par suite de ce mouvement, le vide tend à se produire, et la continuité du fluide serait interrompue, si la vitesse des branches postérieures à l'étranglement ne s'accélérait pas. La pression de l'atmosphère sur l'orifice extérieure, détruirait à la vérité cette accélération; mais comme le fluide se répand alors dans un espace plus grand, il fait place à l'excédent de dépense que produit l'augmentation de vitesse des tranches. Le C. Venturi trouve que par la forme convenable des ajutages, on peut augmenter dans le rapport de 10 à 24 la dépense d'un tuyau de dimension donnée; il parle à cette occasion de la diminution de dépense causée par les coudes, les sinuosités, les étranglemens et les renflemens qui se trouvent dans les tuyaux; il passe ensuite aux soufflets d'eau, aux tourbillons qui se font remarquer dans le courant des rivières. Enfin, il

considère les effets de la communication latérale du mouvement dans l'air, et l'applique à quelques questions relatives aux tuyaux d'orgue.

L. C.

Extrait du second Mémoire présenté par le C. BENEDICT PREVOST, et faisant suite à celui du même auteur, ayant pour objet les moyens de rendre sensibles à la vue les émanations des corps odorans.

Le C. Benedict-Prevost a mis en mouvement, par le moyen de la chaleur et par celui de la lumière concentrée au foyer d'un verre convexe, des corps légers (des disques d'étain très-minces) flottans sur l'eau. Ces corps sont repoussés lorsqu'on leur présente obliquement, à quelque distance, un cylindre de fer rouge, ou lorsqu'on fait tomber de même sur eux les rayons du soleil, réunis au foyer d'une lentille.

L'auteur recherche la cause des mouvemens des disques. Il montre d'abord qu'on ne peut l'attribuer, du moins en entier, à l'effet du choc immédiat des particules de lumière; mais il croit que « la lumière, pénétrant le disque, s'y combine avec une matière moins tenue; y forme encore un fluide très-expandible, mais moins subtil qu'elle; devient susceptible d'agir par impulsion sur d'assez grandes masses, et sortant avec impétuosité du disque, mais plus rapidement du côté du foyer, le pousse en arrière, et poursuit sa route au travers de l'eau, conducteur de ce fluide. »

Les mêmes phénomènes n'ont pas lieu pour les corps légers suspendus dans l'air, et l'auteur n'a pu mettre ces corps en mouvement que lorsqu'ils se fondent ou se brûloient, ce qui changeoit leur masse et leur centre de gravité.

Les mouvemens remarquables par le C. Prevost, n'ont lieu que très-difficilement sur l'huile. Ce liquide étant peu conducteur de la chaleur, elle s'accumule sur les disques, qui se fondent bientôt. Une couche d'huile très-mince, quelques brins de pousière, ou seulement l'immersion des doigts chauds, empêchent les mouvemens sur l'eau.

Le C. Prevost fait entrevoir la possibilité de déterminer le poids de la lumière par le moyen d'expériences analogues aux siennes; mais en supposant que les mouvemens qu'il a observés soient dus à l'impulsion de ce fluide. On conçoit, en effet, que si l'on mesuroit la vitesse que cette impulsion communique à un corps d'une masse donnée, on pourroit assigner la densité du fluide lumineux, dont la vitesse est connue depuis Römer (1). L'auteur fait à ce sujet quelques calculs, qu'il ne propose que comme un essai, et desquels il résulte que le poids de la lumière, qui tombe sur une lieue carrée de 2283 toises de côté, pendant une seconde de tems, est de un gros et un quart environ.

Le C. Prevost reprend ensuite ses recherches sur les corps odorans. Parmi plusieurs expériences intéressantes, dont les bornes de cet extrait ne nous permettent pas de rendre compte, nous citerons la suivante: les émanations d'une particule de camphre, presque contigue à un disque d'étain pesant 5 gros, ont suffi pour mettre en mouvement ce disque, qui flottoit sur l'eau. On voit par là que les émanations odorantes, d'une extrême ténuité, agissent sur les corps avec une force qui suppose une vitesse prodigieuse dans leur dégagement.

Explication des figures. 4.

Dans les figures A, B, C, les disques *p* sont mis par l'action d'un cylindre

(1) Cet astronome, en expliquant la cause d'une inégalité observée dans les éclipses des satellites de Jupiter, fait voir que la lumière parcourt en 8 minutes de tems, le demi diamètre de l'orbite terrestre, c'est-à-dire, environ 53 millions de lieues.

de fer incandesçant. Quel que soit le point du disque au-dessus duquel réponde l'extrémité inférieure du cylindre ab , le disque se meut toujours dans le même sens, par rapport à la direction du cylindre. Si elle est perpendiculaire au plan du disque, le mouvement se fait comme il est marqué dans les figures D, E, F, et le disque reste en repos, quand cette direction prolongée passe par son centre, fig. E.

Les figures G, H et K, représentent ce qui arrive lorsqu'on fait tomber sur le disque p le foyer f d'une lentille v . La flèche indique le sens du mouvement, qui n'a plus lieu lorsque le point f est le centre du disque, fig. H.

La fig. 4. L. représente la coupe d'une assiette, contenant de l'eau dont le niveau est ab , et sur laquelle flottent deux disques, d et d' ; v et v' sont deux lentilles dont les foyers tombent en f et en f' sur le fond de l'assiette, et se trouvent réfléchis dans les directions fr et $f'r$. Le mouvement des disques est marqué dans l'un et l'autre cas, et on voit qu'il ne peut être attribué, ainsi qu'on seroit tenté de le faire, à l'impulsion des bulles d'air que la chaleur du fond élève et qui viennent crever à la surface; car ces bulles montent dans l'espace de $d'b'$, relativement au disque d' , qui se meut par conséquent dans une direction contraire à leur impulsion.

L. C.

C H I M I E.

Sur un nouvel acide métallique qui existe dans le plomb rouge de Sibérie, par le C. VAUQUELIN.

INSTITUT NAT.

En examinant de nouveau le plomb rouge de Sibérie, le C. Vauquelin s'est convaincu que ce mineral contient un acide métallique fort différent de tous ceux qui sont connus jusqu'à présent. Voici les principaux résultats de ses expériences.

Séance du 21 Vent-
démiaire an 6.

En faisant bouillir du plomb rouge réduit en poudre fine avec une dissolution de carbonate de potasse saturé, il se produisit une effervescence assez longue. La poussière fut dissoute, mais il se forma bientôt un précipité d'un blanc jaunâtre. La liqueur avoit pris une belle couleur jaune d'or.

Le précipité fut reconnu pour du carbonate de plomb.

On versa dans la liqueur alcaline de l'acide nitrique, jusqu'à ce que le carbonate excédent fût saturé. La liqueur avoit alors une couleur rouge orangée. Mêlée avec une dissolution d'étain récemment préparée, elle prit d'abord une couleur brune, qui passa ensuite au verdâtre. Versée dans une dissolution nitrique de plomb, elle ré-énéroit sur-le-champ le plomb rouge. Evaporée spontanément, elle fournissoit des cristaux d'un rouge orangé fort beau, outre ceux de nitrate de potasse.

L'acide nitrique versé dans la dissolution des cristaux rouges, n'y occasionoit point de précipité, mais si après avoir évaporé jusqu'à siccité, on lavoit avec de l'alkool les cristaux de nitrate de potasse qui se trouvoient au fond de la capsule, on avoit une liqueur bleue, qui, après son évaporation, laissoit une poussière d'un bleu-verdâtre, dissoluble dans l'eau, d'une saveur acide, et qui rougissoit la teinture de tournesol.

Le plomb rouge peut encore être décomposé par l'acide muriatique. Si ce dernier est étendu d'eau, l'acide minéraliseur est précipité sous la forme d'une poussière rouge; s'il est concentré, il réagit sur l'acide métallique, lui enlève une partie de son oxygène, le fait passer au verd foncé, et il se dégage des vapeurs d'acide muriatique oxygéné.

Ces expériences suffisent pour prouver que l'acide minéralisateur du plomb rouge de Sibérie, est une substance nouvelle; mais comme il a quelque ressemblance avec l'acide molybdique, le C. Vauquelin a fait une suite d'expériences comparatives sur leurs sels alkaliens. Elles ont offert des différences très-sensibles; Voici les plus saillantes.

1°. L'acide du plomb de Sibérie colore en rouge sa combinaison avec la potasse ; le molybdate de potasse est blanc.

2°. Le molybdate de potasse donne un précipité blanc avec le nitrate de plomb , tandis que le plomb rouge régénéré est d'une belle couleur orangée , comme le natif , quand il est réduit en poudre.

3°. Le molybdate de potasse donne , avec une dissolution nitrique de mercure , un précipité blanc flocconneux. Le sel , formé par le même alkali et l'acide du plomb rouge de Sibérie , donne un précipité d'une couleur de cinabre foncée.

4°. Le premier donne , avec la dissolution d'argent , un précipité blanc ; le second , un précipité du plus beau rouge de carmin , qui devient d'un rouge pourpre à la lumière.

Les expériences précédentes prouvent suffisamment que ce nouvel acide est métallique , et qu'il diffère beaucoup de l'acide molybdique. Il ne diffère pas moins des autres métaux nouvellement découverts.

L'arène ne devient point acide , et ne peut se combiner avec les alcalis caustiques.

Le titane se dissout dans les acides , donne des sels cristallisables , et ne se combine point avec les alcalis caustiques.

Le tungstène devient jaune dans les acides , sans s'y dissoudre , et donne des sels blancs cristallisables avec les alcalis.

L'auteur ne poursuit pas plus loin cet examen , parce que les propriétés des autres substances métalliques sont assez connues ; il annonce qu'il continuera son travail quand il aura pu se procurer une nouvelle quantité de ce minéral.

P. S. Depuis que ce mémoire a été lu à l'institut , le C. Vauquelin a réduit l'acide minéralisateur du plomb rouge. Ce métal est gris , très-dur , fragile et cristallise facilement en petites aiguilles ; l'acide nitrique l'acidifie assez difficilement.

H. V. C. D.

Sur la nature de l'acide produit par les poils des pois chiches , cicer arietinum L. , par le C. DEYEUX.

Le C. Deyeux , en observant les poils qui recouvrent la plante qui donne le pois chiche , s'est aperçu qu'il sortoit de leur extrémité une liqueur très acide. Elle forme bientôt une goutte de la grosseur de la tête d'une petite épingle. L'auteur a recueilli une petite quantité de ce fluide , en lavant les tiges et la gousse dans de l'eau distillée. Après ce lavage la plante ne présentait plus aucune trace d'acidité. Il a observé qu'il falloit trois heures à-peu-près dans un jour où le thermomètre étoit à 27° , pour qu'une nouvelle goutte d'acide eût acquis la grosseur. Il a ensuite coupé quelques-uns de ces poils à différentes hauteurs , et il s'est convaincu que le liquide étoit formé d'autant plus vite , que cet organe avoit plus de longueur.

INSTITUT NAT.

L'auteur conclut de ces observations , que l'acide se forme uniquement dans les poils.

L'acide recueilli rougissoit fortement la teinture de tournesol ; il précipitoit les sels calcaires , et dans les différens essais que le C. Deyeux a fait pour connoître sa nature , il se comportoit absolument comme une égale quantité de dissolution d'acide oxalique qu'il avoit amené au même degré de force.

H. V. C. D.

M É D E C I N E.

Extrait d'un mémoire sur l'opium , du docteur Chiarenti , de Pise , par le C. BERLINGHIERI , correspondant.

L'effet de l'opium est très-connu. Cette substance calme les douleurs , les Soc. PHILOM.

spasmes, produit l'assoupissement et même le sommeil; mais dans beaucoup de circonstances, ce remède, introduit dans l'estomac, excite des nausées, des vomissemens. Le docteur Chiarenti a reconnu, par diverses expériences, que l'opium ne produit son action que lorsqu'il est parvenu dans le système circulatoire, et qu'en employant ce médicament en friction, ses effets étoient prompts et plus certains. Voici le procédé dont il s'est servi. On fait dissoudre une quantité donnée d'opium dans du suc gastrique. On combine ensuite cette dissolution dans de la pommade ordinaire, et l'on s'en sert pour frictionner la peau. Trois grains d'opium, par exemple, dissous dans du suc gastrique de corneille (1), et unis ensuite à la pommade, ont produit des effets très-sensibles sur une femme éprouvant des douleurs arthritiques, et quatre grains des effets très-forts.

L'opium pur, uni à la pommade, et appliqué ensuite en friction, n'a eu aucune action.

D'après ce moyen, imaginé par le D. Chiarenti, on peut administrer l'opium, non-seulement aux personnes qui ne pourroient en faire usage à cause du dérangement de leur estomac; mais encore aux enfans, auxquels il est extrêmement difficile, et quelquefois même impossible de le faire avaler.

C. D.

C O M M E R C E.

Note sur le commerce de la gomme arabique, par le C. SWEDIAUR.

Soc. PHILOM.

Toute la gomme arabique qui vient par la voie du commerce, n'est pas ramassée sur les arbres, ainsi qu'on le croit communément. La grosseur des morceaux, et les matières étrangères dont ils sont souvent salis, éleva mes doutes à cet égard. J'ai fait long-temps de vaines informations auprès des commerçans; mais enfin, un homme qui a vécu long-temps sur la côte d'Angola, désirant obtenir de moi des renseignemens sur divers procédés chimiques, me découvrit que la manière la plus ordinaire dont on obtient la plus grande quantité de gomme arabique du commerce, est en creusant au pied des vieux arbres, particulièrement des *mimosa nilotica*, et *Sénégal*. On trouve alors de grosses masses de gomme qui ont suinté des racines, peut-être pendant plusieurs siècles, et qui se sont détachées de la base de l'arbre. Les naturels nettoient ces morceaux de la terre qui les salit, soit en les lavant, soit en les fondant ensemble.

(1) On connoît la manière d'obtenir ce suc gastrique, en faisant avaler de force à une corneille, des éponges attachées à un fil, et les retirant ensuite.

Errata du N^o. 7.

Page 53, ligne 48, *fixes lisez volatils.*

Page 55, ligne pénultième, ajoutez en marge CONSEIL DES POIDS ET MESURES.

Avis. A compter du 1^{er} vendémiaire an 6, le prix de la souscription à ce Bulletin sera de 6 francs pour l'année.

On s'abonne à Paris, chez le cit. Alex. BRONGNIART, professeur d'histoire naturelle aux écoles centrales, rue S. Marc, n^o. 14, et chez FRENCH, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny.

On ne demande aucun supplément d'abonnement aux souscripteurs actuels. Cette augmentation de prix est due au timbre et au nombre de gravures que l'on donne, plus considérable que celui sur lequel on avait compté.



BULLETIN DES SCIENCES;

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

No. 9.

PARIS. *frimaire*, an 6 de la république. (Décembre 1797.)

HISTOIRE NATURELLE.

Sur la division méthodique des oiseaux de proie diurnes, par le
C. GEOFFROY.

LE C. Geoffroy voulant mettre quelque ordre dans le genre nombreux des oiseaux de proie diurnes (*falco* Linn.) a cherché à employer d'une manière systématique les caractères trouvés depuis long-tems par les fauconniers, et indiqués par Buffon. Il divise donc ces oiseaux en *nobles* ou faucons proprement dits, qui ont une forte dent à chaque côté du bec, et dont la seconde penne des ailes est la plus longue de toutes. Ils sont à grandeur égale, infiniment plus courageux que les autres, et ont de plus l'avantage de la docilité; aussi est-ce parmi eux que sont pris tous les oiseaux de fauconnerie. Et en *ignobles*, qui n'ont aucune dentelure au bec, et dont la troisième ou la quatrième penne des ailes est la plus longue. Ceux-ci se subdivisent de nouveau en plusieurs familles, savoir;

SOC. PHILOM.

1°. Les *griffons* (*gyractus*) déjà bien caractérisés par Gmelin; mais où il ne faut pas comme il l'a fait, ranger le grand pygargue, ou aigle à queue blanche, et où il faut au contraire ramener le *vultur barbatus*, qui est la même chose que le *læmmer geyger*, *falco barbatus* Gm. 2°. Les *aigles* (*aquila*) qui ont le bec fort, allongé, crochu seulement au bout, et parmi lesquelles les espèces terrestres ont les tarses entièrement empennés et les espèces aquatiques les ont à moitié nuds.

3°. Les *sous aigles* (*hypaetos*) qui ont avec la tête et le bec des aigles, les tarses hauts et les ailes courtes des autours.

4°. Les *autours* eux-mêmes qui diffèrent des précédens par leur bec courbé dès la base, et ont les ailes bien plus courtes que la queue.

5°. Les *buses*, qui ont aussi le bec courbé dès la base; mais les ailes autant et plus longues que la queue, et les tarses courts.

6°. Les *sous-buses*, ou *buses de marais*, qui diffèrent des buses ordinaires par leurs tarses élevés comme ceux des autres.

7°. Les *milans* à bec grêle et faible, à serres très-courtes, à ongles menus, qui sont les plus lâches des oiseaux de proie, quoiqu'ils aient le vol le plus étendu.

En parcourant et rangeant d'après ces considérations toutes les espèces de la collection nationale, ou celles que les auteurs ont figurées, le C. Geoffroy a vu que leurs habitudes, leurs formes, souvent mêmes leurs couleurs, étoient dans l'harmonie la plus parfaite avec ces caractères, et qu'à ce moyen on pouvoit éclaircir le genre *falco*, qui ne présentait jusqu'ici aux ornithologistes qu'un véritable cahos.

C. V.

Suite des observations sur les Bysses, Conferves, Trémelles, etc., par le C. GIROD-CHANTRAN, de Besançon.

Le C. Chantran continue d'adresser à la société le résultat de ses recherches microscopiques sur la famille des plantes cryptogames. Les nouveaux mémoires qu'elle a reçus de cet infatigable correspondant, sont, comme les précédens, accompagnés de figures très-soignées, qui représentent chacune des substances

SOC. PHILOM.

qu'il a examinées, d'abord, telle qu'elle se montre à la vue simple, et ensuite, dans ses détails microscopiques les plus remarquables. Nous ne ferons connoître ici que les traits les plus saillans de ces observations.

Sous le n^o. 20 de ces mémoires, on trouve une particularité sur une espèce de bysse non décrite, ou qui a pu être confondue avec le *velouté* ou le *botryoïde*, Lin. Les tubes qui constituent ce bysse, sont le résultat de l'aggrégation d'animalcules, qui, sous les yeux mêmes de l'observateur, se sont collés les uns aux autres, et ont formé bientôt après des faisceaux rayonnans, en se fixant sur un même point.

On observe quelquefois sur les fruits des taches noirâtres. C'est une maladie que l'on désigne sous le nom de *nielle*. Les poires y sont très-sujettes dans les années pluvieuses. Voici ce que nous apprennent les observations microscopiques du C. Girod-Chantran sur cette production, dont la nature avoit été jusqu'ici ignorée.

« On voit alors sur ce fruit une croûte blanche qui ressemble à une légère efflorescence, et recouvre toujours une autre couche de poudre noire; mais celle-ci se trouve souvent seule sur la peau des fruits, où elle forme des taches irrégulières plus ou moins étendues.

» La plupart des molécules de la poudre blanche humectée ne sont que comme des points. Quelques-uns ont un volume beaucoup plus apparent, et toutes jouissent d'un mouvement sensible.

» L'on retrouve encore les mêmes points vivans dans la poudre noire. L'en y distingue aussi plus de nuances dans la grosseur des corpuscules. Ceux-ci sont, pour la plupart, ovales, allongés et immobiles.

Il paroît que ces animalcules doivent aux pluies le développement de leur existence; car ceux qui ont été conservés dans l'eau, ont multiplié très-sensiblement dans l'espace de quelques jours.

L'auteur a donné une figure et la description des animalcules qui produisent cette maladie du seigle appelée aussi la *nielle*. La forme et les propriétés de ces petits êtres, les font différer beaucoup des précédens, qui retardent le grossissement du fruit; tandis que ceux-là font enfler la graine outre mesure, et la font détacher de son réceptacle, ce qui leur donne quelques rapports avec les insectes dont on se sert dans les isles de Malte et du Levant pour accélérer la maturité des figues (1), procédé connu sous le nom de caprification.

Les grains de froment attaqués de cette maladie, qu'on nomme *charbon*, soumis au microscope, ont présenté des myriades de corpuscules ronds, ressemblant à des *volvox*. La plupart avoient des entrailles noires occupant plus de la moitié de leur disque apparent. Ils se réunissaient et se pressoient les uns contre les autres, et plusieurs en laissoient échapper d'autres plus petits de leur intérieur. Le vinaigre et l'acide nitrique n'ont point fait périr ces animaux; ils se remuoient et tournoient sur leur axe dans ces liquides, avec plus de vivacité que dans l'eau. La chaux vive et éteinte les a privés presque subitement de la faculté de se mouvoir, en les décolorant et les réduisant à moitié de leur volume; ce qui paroît confirmer l'efficacité de la pratique du chaulage, employé lors du *semis*. Ce qu'il y a de bien remarquable dans cette observation, c'est que les animalcules des bysses et conferves ont tous péri dans les acides, avec diminution de volume; tandis que ceux observés dans le charbon du froment, n'ont pas paru en être incommodés.

A la suite d'un très-grand nombre d'autres faits analogues à ceux que nous avons rapportés; le C. Girod-Chantran offre le résultat suivant: on peut distinguer

(1) C'est le cynips pscues, Lin. Amœn. acad. 1. 41.

deux ordres de *polypiers* ; savoir : 1°. un sans tubes ; 2°. avec tubes. Dans le premier ordre seroient rangés les animalcules qui vivent en société ou se réunissent en peuplades ; car dès l'instant qu'ils se rencontrent isolés, ils appartiennent aux *vers infusoires*.

Parmi les polypiers à tubes, il en est de simple et de rameux, avec ou sans cloison, vuides ou pleins ; les corpuscules y sont, ou régulièrement ou confusément disposés. Les tubes sont formés d'animalcules, qui après s'être accolés, ne grossissent plus, ou bien ils naissent de l'extension de ces mêmes animalcules élémentaires, dont chacun peut devenir un tube. Le mouvement vital n'est accordé qu'aux éléments ou aux tubes tous formés, ou bien encore tous les deux en jouissent, etc.

Voilà certainement des conclusions bien propres à jeter quelque jour sur cette partie de la cryptogamie, et à faire connoître combien les signes caractéristiques tirés de la simple inspection, induisent en erreur.

Explication des fig. Fig. 5. A. Faisceaux formés par la réunion des animalcules d'un bysse. — Fig. 5. B. Tubes de la conferva bulbosa L. vus au microscope. Chaque cloison renferme deux faisceaux qui, après en être sortis, prennent de l'accroissement et forment les filamens articulés. Fig. 5. C. C. D.

Notice sur un sulfate de chaux du mont Vulpino, dans le Bergamasc, par le C. FLEURIEU DE BELLEVUE.

Cette pierre, dont la nature vient d'être déterminée par l'analyse du C. Vaquelin, est employée à Milan pour faire des tables et des revêtements de cheminée, sous le nom de *marbre bardiglio de Bergame*. Sa pesanteur spécifique, déterminée par le C. Hany, est de 2,8787, sa couleur varie du blanc nacré grisâtre, au blanc nacré, veiné d'un gris bleuâtre ; sa cassure, à facettes brillantes, lui donne l'aspect d'un marbre salin. « Si on isole une des petites lames dont elle est l'assemblage, on observe que les bords de cette lame ont un aspect plus terne » que ses grandes faces, comme dans la chaux sulfatée (*Hauy*). « Sa dureté approche de celle du sulfate de baryte elle ne raie pas même le marbre, mais elle est susceptible d'un beau poli. Elle n'est point phosphorescente par frottement, mais donne une légère odeur quartzeuse ; elle est phosphorescente lorsqu'on la jette en poudre sur un fer rouge ; elle se fond facilement au chalumeau, et ne fait aucune effervescence avec l'acide nitrique. « 25 parties de cette pierre » réduite en poudre fine, ayant bouilli, avec 2000 parties d'eau, se sont presque entièrement dissoutes ; il est resté deux à trois parties d'une substance insoluble. La dissolution a été reconnue pour être celle d'une sulfate de chaux, » et la substance non dissoute pour être de la silice. D'après cette expérience, » et une autre analyse de cette pierre, faite au moyen du carbonate de potasse. » on peut la regarder comme composée de 0,92 de sulfate de chaux, et 0,08 de silice. » (*Vauquelin*.)

CONFÉRENCE
DES MINES.

Le C. Fleurieu de Bellevue n'a point été sur les lieux où se trouve ce sulfate de chaux ; mais on sait qu'il y existe en masse considérable.

Ne seroit-ce pas la gypse primitif de quelques géologues ?

A. B.

C H I M I E.

Analyse du séné de la palthe (cassia senna L.) par le C. BOUILLON-LAGRANGE.

L'eau à la température de + 10° enlève au séné par la simple infusion les trois huitièmes de son poids tandis que plusieurs décoctions lui enlèvent les cinq huitièmes de ce même poids. Dans le premier cas, l'eau est chargée, outre les sels qui sont ceux qu'on trouve ordinairement dans les végétaux, d'une matière ex-

SOC. PHILOM.

tractive, savonneuse, soluble en partie dans l'alcool, mais très-soluble dans l'eau; la décoction au contraire contient une substance âcre, amère, un peu grasse, insoluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, qui a le même caractère et la même action que les résines sur l'économie animale. Elle paroît être composée des mêmes principes, mais dans d'autres proportions. Cette substance n'existe pas sous cet état dans le séné; elle paroît avoir été formée par le combinaison de l'oxigène avec la substance savonneuse dont nous venons de parler, combinaison qui a été favorisée par l'action de l'ébullition. La preuve qu'en donne l'auteur de l'analyse, c'est qu'en laissant l'infusion quelque-tems exposée à l'air, ou bien en y faisant passer de l'oxigène par l'insufflation, ou du gaz muriatique oxigéné, on produit à volonté cette même substance.

Les feuilles de séné privées par la décoction de tout ce qu'elles peuvent contenir de soluble dans l'eau, et traitées ensuite par les alcalis présentent un phénomène assez remarquable: l'alcali dissout cette matière analogue aux résines obtenue déjà par la décoction ou l'action de l'oxigène sur l'infusion, mais les feuilles acquièrent par l'action de l'alcali une belle couleur verte inattaquable par ces mêmes alcalis, mais très-dissoluble sans altération dans l'alcool. Cette substance verte s'obtient isolée par l'évaporation de l'alcool; elle diffère de la substance résineuse mentionnée ci-dessus, en ce que les alcalis n'agissent point sur elle, mais l'acide muriatique oxigéné la décolore.

Le C. Lagrange a voulu connoître également la nature des petites branches appellées *buchettes*, que l'on trouve dans le séné non mondé. Il s'est assuré par une analyse comparée qu'elles étaient absolument de la même nature que les feuilles, et qu'il n'y avoit aucun inconvénient de se servir du séné tel qu'on le reçoit du commerce.

Des expériences renfermées dans son mémoire, l'auteur conclut que le séné contient à-peu-près comme le quinquina, dont l'analyse a été publiée par le C. Fourcroy, une substance savonneuse qui, retirée par infusion sans le contact trop multiplié de l'oxigène, n'a sur l'économie animale que l'action légèrement purgative qu'on lui désire. Tandis que cette même substance retirée par la décoction change de nature en se combinant avec l'oxigène, acquiert toutes les propriétés âcres des résines et cause les coliques que l'on reproche souvent au séné. On évitera toujours ces accidens dans la médecine en n'employant jamais que des infusions faites à froid pendant 12 à 15 heures au plus. A. B.

Sur le principe tannant, par M. PROUST.

INSTITUT NAT.

Une décoction de noix de galle versée dans une dissolution de muriate d'étain, y occasionne un précipité jaunâtre et abondant, quelque soit le degré d'oxidation du métal. Ce précipité est la combinaison du principe tannant et de l'oxide d'étain. La liqueur surnageante contient l'excès de la dissolution d'étain, l'acide muriatique libre et l'acide gallique qui n'est point précipité par les sels d'étain. On peut obtenir ce dernier acide par l'évaporation après avoir précipité l'étain à l'aide de l'hydrogène sulfuré.

Pour décomposer la combinaison de l'oxide d'étain et du tannin, on l'étend d'une grande quantité d'eau et on y fait passer du gaz hydrogène sulfuré. Le tannin à mesure qu'il est dégagé se dissout dans l'eau, et le sulfure d'étain reste au fond de la liqueur.

Les dissolutions de plomb ne produisent pas les mêmes effets, parce qu'elles précipitent en même-temps le tannin et l'acide gallique.

La dissolution de tannin a la couleur foncée et l'odeur particulière d'une décoction de noix de galle. Elle est fortement acerbe et amère. Elle se trouble par le refroidissement, et dépose une poussière d'un brun clair qui se redissout

par la chaleur. La matière qu'elle laisse après son évaporation est brune, friable, vitreuse comme l'aloes et n'attire point l'humidité de l'air. Elle se dissout dans l'eau chaude et dans l'alcool. Tous les acides précipitent le tannin de sa dissolution aqueuse en s'unissant à lui. La dissolution aqueuse du tannin versée dans une dissolution de colle y forme un précipité abondant qui se prend en magma et acquiert par son rapprochement une élasticité beaucoup plus grande que celle du gluten de la farine. En se desséchant, cette matière devient friable; elle reprend ses propriétés élastiques en la ramollissant dans l'eau chaude.

Les liqueurs albumineuses sont aussi précipitées par la liqueur tannante, mais il n'en résulte pas un magma susceptible du même rapprochement.

Le sulfate rouge de fer est précipité en bleu un peu sale, par la dissolution de tannin. Le sulfate vert de fer n'en éprouve aucune altération.

Le tannin de fer est décomposé par les acides, bien différent en cela du galate de fer qui est dissout sans être altéré.

Si, dans la dissolution du principe tannant, on verse une quantité trop considérable de sulfate rouge, l'acide sulfurique redissout le précipité, et donne une couleur noire ou bleue à la liqueur, selon qu'elle est plus ou moins étendue d'eau. Pour faire reparoître le précipité sans lui enlever le principe tannant, il faut saturer peu à peu l'excès d'acide avec de la potasse. Avec un peu d'attention on parvient à décolorer entièrement la liqueur sans toucher au sulfate de fer. On observe alors que tout le sulfate de fer restant dans la liqueur qui, d'abord étoit rouge, a été ramené à l'état de sulfate vert; une portion du tannin a absorbé l'oxygène qui fait la différence de ces deux états, et étant devenu par-là incapable de précipiter le fer, il reste en dissolution dans la liqueur.

L'acide muriatique oxygéné produit beaucoup plus promptement l'oxidation du principe tannant.

L'acide gallique éprouve les mêmes altérations.

L'auteur a encore observé qu'un bain de teinture en noir fait avec le sumac et le sulfate rouge ne coloroit plus les étoffes au bout d'un certain tems. Ce bain étoit verdâtre et devenoit noir en y versant du sulfate rouge ou de l'acide muriatique oxygéné. M. Proust en a conclu que le principe noircissant existoit encore dans le bain avec du sulfate de fer ramené au vert. Le sulfate rouge donne du noir en s'unissant au principe noircissant. L'acide muriatique produit le même effet en portant au rouge le sulfate vert, et en le rendant capable par cette addition d'oxygène, de précipiter le principe noircissant.

Il conclut de toutes ces observations, 1^o. que dans la teinture en noir les ingrédients ne peuvent plus donner de couleur au bout d'un certain tems (quand tout le sulfate de fer est passé au vert) à moins que par l'aérage on ne rende au fer la quantité d'oxygène qui le constitue oxide rouge.

2^o. Qu'une portion du principe noircissant se détruit par l'oxidation.

3^o. Enfin, que les teinturiers accéléreroient considérablement leur travail en employant le sulfate rouge au lieu de sulfate vert. H. V. C. D.

Note sur la composition de la chrysolite, par le C. VAUQUELIN.

Le C. Vanquelin a soumis dernièrement à l'analyse la chrysolite (1) des Joailliers qu'on avoit placée jusqu'à présent parmi les pierres précieuses du second ordre. Il a trouvé que cette prétendue pierre étoit un véritable sel calcaire composé de 54,28 de chaux, et de 45,72 d'acide phosphorique. En traitant par l'acide sulfurique, cette substance réduite en poudre, il a obtenu du sulfate de chaux; ayant décomposé le phosphate acidule de chaux surnageant à l'aide du carbonate

INSTITUT NAT.

d'ammoniaquë, il s'est formé un précipité de carbonate de chaux, et le phosphate d'ammoniaque traité avec le charbon lui a donné du phosphore.

Le résultat de l'analyse de la chrysolite se rapproche beaucoup de celui que M. Klaproth a obtenu de l'apathite. Ce savant y a trouvé 55 de chaux, et 45 d'acide phosphorique. D'après le citoyen Haüy, les molécules de ces deux substances ne diffèrent pas entr'elles de la moindre quantité appréciable, comme on peut le voir dans l'extrait de son ouvrage, publié depuis quelque-temps dans le Journal des mines, n^o. 28. H. V. C. D.

M É D E C I N E.

Sur les causes qui s'opposent à la guérison des fractures dans les grands animaux, par le C. HUZARD.

INSTITUT NAT.

La moëlle des grands animaux est plus ou moins solide. On a pensé long-temps, et beaucoup de vétérinaires sont encore dans l'erreur à cet égard, que la moëlle étoit trop liquide, qu'elle s'épanchoit après la fracture, et s'opposoit ainsi à la guérison.

L'auteur développe les véritables causes qui rendent la cure difficile. Elles dépendent de la nature même de la fracture. Les os de la cuisse, de la jambe, de l'épaule et du bras étant situés obliquement et entourés de muscles forts, ne peuvent être facilement réduits lorsqu'ils sont fracturés. Il est également très-difficile d'y faire l'application d'un bandage propre à les maintenir en situation.

Les mouvements du membre ne peuvent être réprimés comme dans l'homme, ce qui donne lieu à des déchiremens, hémorragies, inflammations, etc. Les moyens qu'on met en usage pour tenir la partie fracturée de l'animal dans l'immobilité, le fatiguent, le gênent, le forcent à des actions violentes, et font naître d'autres maladies graves, comme l'inflammation de la poitrine, du bas-ventre, la rétention d'urine, etc. Lorsque les animaux qui servent à la nourriture de l'homme ont un membre fracturé, on les livre au boucher et ils ne perdent que très-peu de leur valeur. Quant aux chevaux, comme leur guérison seroit longue, et très-dispendieuse dans les villes, le propriétaire préfère acquérir un autre cheval avec l'argent qu'il emploieroit à la guérison du premier, et sa jouissance n'est point interrompue. Ce n'est donc qu'à la campagne, pour des poulains d'espérance, des chevaux entiers ou des jumens qu'on destine à la propagation, qu'on peut entreprendre la guérison des fractures.

Beaucoup de fractures permettent la réduction et le bandage, comme celles du coude, des avant-bras, des jambes de derrière, du canon, et des os inférieurs. Celles des côtes et du péroné guérissent souvent seules et sans qu'on s'en aperçoive. Dans toutes ces circonstances, après un bandage méthodique, il faut abandonner ces animaux à eux-mêmes dans une écurie libre avec un peu de litière ou dans une prairie.

Le C. Huzard cite un grand nombre de cures de ce genre dans lesquelles on a obtenu la guérison des fractures des os de la cuisse, du bras, de l'avant-bras, du paturon, du canon, de l'olécrane, du coude, de l'os de la couronne et même de ceux du bassin.

Il résulte de ces observations, que les fractures des grands animaux peuvent être plus ou moins facilement guéries; que les moyens simples sont préférables; que la nature et le temps suffisent le plus souvent; qu'enfin les causes qui s'opposent ordinairement à ces guérisons sont idéales, accessoires et subordonnées à l'intelligence de l'artiste, aux facultés ou à la volonté du propriétaire.

C. D.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Extrait d'un mémoire sur les fougères, de M. SMITH, par le C. VENTENAT.

Parmi les ordres que renferme la cryptogamie, celui des fougères étoit le seul dont les observations des modernes n'eussent pas éclairé la nature. La valeur des caractères qui doivent être préférés dans l'établissement des genres de cette famille n'avoit point encore été assignée. A la vérité, la découverte de quelques nouvelles plantes avoit nécessité l'introduction de quelques genres nouveaux, mais ceux que Linnæus avoit établis subsistoient toujours dans leur entier.

M. Smith ne s'est pas borné, à l'exemple du botaniste suédois, au seul caractère fourni par la disposition de la fructification, il en a ajouté de nouveaux, qui, loin de détruire, comme il l'observe lui-même, les genres de Linnæus, leur donnent au contraire plus de consistance. Ces caractères sont, 1°. la présence ou l'absence du tégument (*involucrum*) (1), espèce de membrane qui recouvre ordinairement la fructification des fougères quand elle n'est pas parvenue à sa maturité (2); 2°. le lieu d'où le tégument tire son origine, savoir: tantôt du bord du feuillage, tantôt de sa nervure ou côte moyenne, tantôt des veines ou ramifications qu'on y observe; 3°. la position de la fructification qui est terminale ou latérale; 4°. la manière dont s'ouvre le tégument, tantôt extérieurement (c'est-à-dire, sur le bord du feuillage) tantôt intérieurement, (c'est-à-dire, du côté qui regarde la nervure ou côte moyenne du feuillage); 5°. les capsules ou follicules ordinairement entourées d'un anneau articulé ou élastique, et quelquefois nues.

Tels sont les principes sur lesquels est fondée la nouvelle distribution des genres établis par M. Smith dans les fougères dorsifères, ou fougères proprement dites. Le lecteur jugera de l'application heureuse qui en a été faite par le tableau suivant.

Fougères dorsifères, ou fougères proprement dites.

CAR. ESSENT. Fructifications situées sur la surface inférieure du feuillage et quelquefois sur ses bords.

§. 1. *Fructifications réunies.* CAR. ESSENT. Capsules stipitées, 2 valves, 1-loculaires, entourées d'un anneau articulé et élastique. Fructifications presque toujours recouvertes par un tégument membraneux.

1. *ACROSTICHUM* Linn. *Fructifications* formant une tache ou plaque irrégulière, continue, et recouvrant presque tout le disque. — *Tégument* o. (à moins qu'on ne donne ce nom à de petites écailles ou à des poils situés entre les capsules.) *Exemp. du genre.* *Acrostichum aureum* Linn. *latifolium*, *villosum* Sw. *osmunda peltata* Sw.

2. *POLYPODIUM* Linn. *Fructifications* en points arrondis, épars, situés sur le disque du feuillage. — *Tégument* ombiliqué, s'ouvrant presque de tous côtés. — *Obs.* On ne trouve aucune apparence de tégument dans le P. vulgare qui est la principale espèce du genre. *Ex. d. g.* (tégument nul) *Polypodium vulgare*, (tégument ombiliqué) *P. trifoliatum*; (tégument presque réniforme) *P. filix mas*; (tégument en forme de croissant) *P. filix femina* Linn. Cette espèce ne seroit-elle pas congénère du *DARKEA*?

3. *ASPLENIUM*. *Fructif.* en petites lignes éparses. *Tégument* naissant latéralement sur les veines et s'ouvrant intérieurement. *Ex. d. g.* *Asplenium hemionitis*, *monanthemum*, Linn.

4. *DARKEA* Juss. Diffère du genre précédent par le tégument qui s'ouvre extérieurement. *Ex. d. g.* *Cœnopteris furcata* etc. *Berg. act. petrop.* 1782, *Asplenium citiarium* Sw. *F. flaccidum* Forst.

5. *HEMIONITIS* Linn. *Fructif.* en petites lignes éparses, croisées et rapprochées des veines. *Téguments* tirant leur origine des veines et s'ouvrant extérieurement de chaque côté. — *Ex. d. g.* *Hemionitis lanceolata* L.; *Asplenium plantagineum* L., *grandifolium* Sw. *MENISCIUM* Schreb. *gen.*

6. *SCOLEPENDRIUM*. *Fructif.* en petites lignes éparses, presque parallèles, situées entre les veines. — *Téguments* superficiels (3) peuchés longitudinalement les uns sur les autres et s'ouvrant par une suture longitudinale. *Ex. d. g.* *Asplenium scolopendrium* Linn.

(1) Nous avons cru devoir ainsi traduire *involucrum* parce que le mot involucre semble consacré pour désigner les folioles situées sous la fructification des ombellifères.

(2) Adanson (Ann. des plantes, Paris 1763, vol. 2 p. 20) et Gleditsch (syst. plant. Berlin 1764), ont employé la présence ou l'absence du tégument pour caractériser quelques-uns de leurs genres, mais ils n'ont pas envisagé cet organe d'après toutes les considérations qu'il présente et qui ont été développées par M. Smith.

(3) Téguments superficiels (*involucra superficialia*, ceux qui tirent leur origine de la surface ou du disque du feuillage et non de ses bords ou de sa nervure.

7. *BLECHNUM* Linn. *Fructif.* en lignes longitudinales, continues, adjacentes à la côte. — *Tégument* superficielle, continu, s'ouvrant intérieurement. — *Exemp. du g.* *Blechnum occidentale* L.; *Osmunda spicant* Linn.
8. *WOODWARDIA* *Fructif.* en points oblongs, distincts, disposés par séries, et adjacens à la côte. — *Tégumens* superficielles, en voûte, s'ouvrant intérieurement. — *Ex. d. g.* *Woodwardia angustifolia* Sm. *Blechnum virginicum* L. etc.
9. *PTERIS* Linn. *Fructif.* disposée en une ligne marginale, continue. — *Tégument* formé par le bord du feuillage courbé en dedans, continu, s'ouvrant intérieurement. — *Ex. d. g.* *Pteris grandifolia*, *vitata*, *cretica* L.; *Acrostichum septentrionale* Linn. etc.
10. *LINDSAYA* Dryandri (inedit). *Fructif.* disposée en une ligne continue, peu écartée du bord du feuillage. — *Tégument* superficielle, continu, s'ouvrant extérieurement. — *Ex. d. g.* *Adiantum guianense* Aub.; *strictum* Sw.
11. *VITARIA* *Fructif.* disposée en une ligne marginale, continue. *Tégument* double, continu; l'un superficielle s'ouvrant extérieurement; l'autre formé par le bord de la feuille qui est courbé en dedans s'ouvrant intérieurement. — *Ex. d. g.* *Pteris lineata* Linn.
12. *LOECHITIS* Linn. *Fructif.* disposées en petites lignes lunulées, situées dans les sinus du feuillage. — *Tégumens* formés par le bord de la feuille qui est courbé en dedans, s'ouvrant intérieurement. — *Obs.* Ce genre a de l'affinité avec le *pteris* par son port, et il se rapproche de l'*Adiantum* par son caractère. — Les *Lonchitis pedata* et *adensis* de Forster appartiennent au genre *Pteris*. — *Ex. d. g.* *Lonchitis hirsuta* Linn.
13. *ADIANTUM* Linn. *Fructif.* en points arrondis, marginaux, distincts. — *Tégumens* squamiformes, formés par le bord du feuillage courbé en dedans, distincts et s'ouvrant intérieurement. — *Ex. d. g.* *Adiantum capillus veneris* Linn.
14. *DAVALIA* *Fructif.* en points arrondis, presque marginaux, distincts. — *Tégumens* squamiformes, superficielles, distincts, s'ouvrant extérieurement. — *Obs.* Le feuillage des espèces de ce genre est ferme, hissant; il n'est point tendre, membraneux, dilaté comme dans les *Trichomanes* et *Adiantum*. — Les fructifications terminent toujours les veines dans ce genre, et elles ne sont jamais laterales. — *Ex. d. g.* *Trichomanes canariense*; *Adiantum clavatum* Linn.; *Davallia falcata* Smith.
15. *DICKSONIA* l'Hérit. *Fructif.* en points arrondis, marginaux, saillans. — *Tégument* double; l'un superficielle s'ouvrant extérieurement, l'autre formé par le bord de la feuille plié en dedans, recouvrant le premier et s'ouvrant intérieurement. — *Obs.* Le port de ce genre ressemble à celui du *davallia*. — *Ex. d. g.* *Dicksonia arborescens* Ait. *Hort. Kew. v. 3. 469.*
16. *CYATHEA* *Fructif.* épaisses, arrondies, portées sur un calice hémisphérique qui s'ouvre au sommet sans perçule. — *Ex. d. g.* *Polypodium horridum*, *arborescens*, fragile, capsule Linn.
17. *TRICHOMANES* Linn. *Fructif.* insérées sur le bord du feuillage, distinctes. *Tégumens* urcéolés, 1-phyllés, s'ouvrant extérieurement, columelles saillantes, pistilliformes. *Obs.* Port membraneux, demi-transparent. — *Ex. d. g.* *Trichomanes crispum*, *scandens* Linn. etc.
18. *HYMENOPHYLLUM* *Fructif.* insérées sur le bord du feuillage, distinctes. — *Tégumens* bivalves, légèrement comprimés, droits, s'ouvrant extérieurement; columelles non saillantes. — *Obs.* Le port de ce genre ressemble à celui du *trichomanes*. — *Ex. d. g.* *Trichomanes tumbridgeense* L.; *asplenoides*, *fucoides*, *ciliatum* Sw. etc.
19. *SCHIZAEA* *Fructif.* sur les appendices du feuillage, et recouvrant leur surface postérieure. — *Tégumens* formés par les bords des appendices courbés en dedans, continus. — *Obs.* Les espèces de ce genre ont un port qui leur est propre. — *Ex. d. g.* *Acrostichum pectinatum*, *dichotomum* L. etc.
5. II. *Fructifications distinctes.* — CAR. ESSENT. Capsules sessiles, dépourvues d'anneau ou nues.
20. *GLEICHENIA*. *Capsules* trilobulaires, trivalves; cloisons sur le milieu des valves. — *Ex. d. g.* *Onclea polyodioides* Linn. *Mant. 306.*
21. *MARATTIA* Swartz. *Myriotheca* Juss. *Capsules* ovales, s'ouvrant longitudinalement par leur sommet; chaque valve multiloculaire. — *Ex. d. g.* *Marattia alata* Sw.; *lævis*, *fraxinea* Smith.
22. *DANAÆA*. *Capsules* uniloculaires, s'ouvrant extérieurement par un poie, disposées sur deux rangs et très-rapprochées. — *Obs.* Les capsules sont portées sur les veines. — *Ex. d. g.* *Asplenium nodosum* Linn.; *Danaea alata* Smith.

Le tableau que nous venons d'exposer suffit pour faire apprécier l'importance du mémoire présenté par M. Smith, à l'académie royale de Turin. Il n'est point de botaniste qui ne soit frappé de la consistance que donnent à la plupart des genres de la famille des fougères, les caractères fournis par les différentes considérations que présente la membrane qui recouvre la fructification. Ces caractères ont encore l'avantage de rapprocher les espèces qui se ressemblent le plus dans leur port. Linnæus en négligeant les caractères introduits par le botaniste anglais, avait souvent réuni des espèces qui ne sont point congénères, comme on le voit dans l'*Osmunda*, le *polypodium*, l'*achrostichum*, l'*Adiantum*, le *trichomanes*, etc.

Errata du N° 8. Pag. 59. Par-tout où il y a i, ajoutez h. — Lig. 16, effacez: il en arrive autant à, et ajoutez lign. 17, après le mot poids: se s'ouvre. — Lig. 36, effacez fig. 4. B.

Fig. 2. A.
Quart de sa grandeur naturelle.

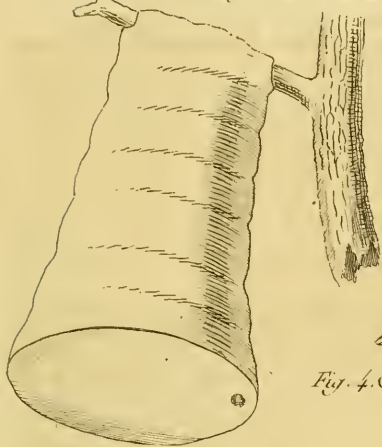


Fig. 1. B.
Double de sa grandeur naturelle.



Fig. 5. A.



Fig. 5. B.

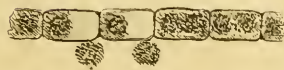


Fig. 5. C.



Fig. 4. G.

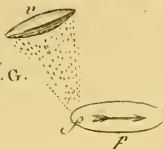


Fig. 4. D.

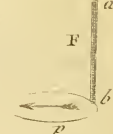
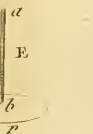
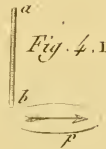


Fig. 4. L.



Fig. 3.

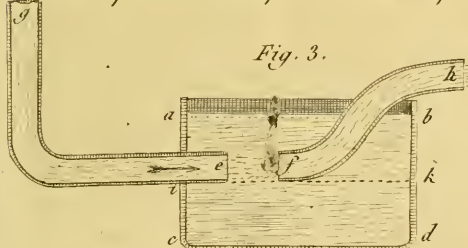


Fig. 2. C.

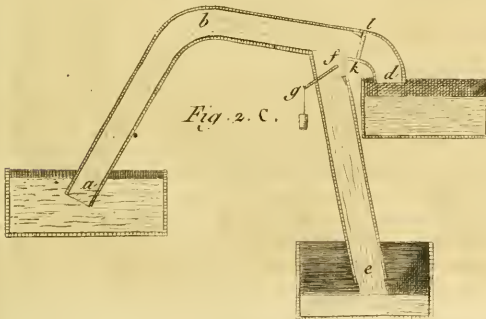


Fig. 2. B.

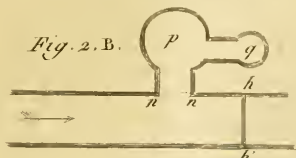
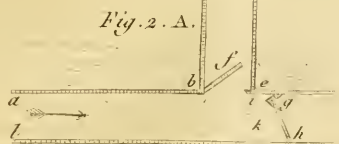


Fig. 2. A.



Les figures 5 appartiennent au Bulletin N^o 9.

BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

N^o. 10.

PARIS. Nivose, an 6 de la république. (Janvier 1798.)

HISTOIRE NATURELLE.

Note sur l'analyse de l'émeraude du Pérou, par le C. VAUQUELIN.

Le citoyen Vauquelin en analysant l'émeraude du Pérou vient de retrouver la nouvelle substance métallique découverte par lui, dans le plomb rouge de Sibérie. C'est à ce métal que cette gemme doit sa couleur verte. Le C. Vauquelin se proposant de répéter cette analyse pour déterminer plus exactement les proportions des parties constituantes de cette pierre, nous donnerons le résultat de ses expériences aussitôt qu'il les aura fait connaître.

INSTITUT NAT^l

Observations extraites d'un voyage dans la ci-devant Auvergne, par le C. DOLOMIEU.

D'après les observations de ce géologiste, la presque totalité de la ci-devant province d'Auvergne est un vaste plateau granitique sillonné par des vallées et recouvert dans un grand nombre de ses points de montagnes et collines volcaniques qui présentent les mêmes produits à peu de chose près que ceux d'Italie et de Sicile, mais qui en diffèrent par leur situation. Elles sont presque toutes isolées, et reposent immédiatement sur le granit, tandis que dans les volcans d'Italie, les cendres, les scories placées sous les laves cachent les terrains qu'elles ont recouverts. Ces laves d'Auvergne diffèrent beaucoup par leur nature et du granit et de toutes les substances qui entrent dans sa composition; elles renferment, comme les autres, des pierres que l'on ne trouve point ailleurs, telles que les olivines et les pyroxènes; cependant elles sortent du sein de ces montagnes, elles se sont fait jour à travers cette roche regardée par tous les géologistes comme la plus ancienne de celles que nous connoissons. Un agent quelconque de fermentation volcanique, agent qui ne peut exister dans le granit, les a fait sortir de dessous cette roche pour les placer au-dessus. Cette observation, dit le C. Dolomieu, prouve évidemment que des matières inférieures au granit, et par cela même antérieures, renferment les agens volcaniques et fournissent la base des laves, et que les foyers volcaniques ne sont point placés dans les couches secondaires, comme on l'a supposé.

INSTITUT NAT^l

L'auteur distingue, avec plusieurs géologistes, les volcans d'Auvergne en anciens et en modernes. Il pense que les éruptions des volcans modernes sont postérieures à la dernière crise qui a laissé nos continents à peu-près comme nous les voyons. Les autres sont antérieurs à cette crise, car ce ne sont pas les moyens actuels de la nature qui ont pu excaver dans des masses de granit des vallées de deux cents mètres (100 toises) de profondeur, sur une largeur d'une demie lieue, pour laisser des escarpemens latéraux presque semblables à des murs, sur le sommet desquels on voit des masses de laves prismatiques qui se correspondent. L'étendue de certains courans de laves fait croire au C. Dolomieu que ces volcans n'étoient pas souterrains; et les laves alternant avec la pierre calcaire co-

quillière que l'on trouve à une certaine hauteur, lui font penser que la mer y est venue déposer des bancs calcaires dans certaines circonstances. Tout prouve d'ailleurs que cet agent qui a creusé les grandes vallées a passé à plusieurs reprises sur ce pays, et a même amené de très-loin des matières étrangères aux volcans, qui ne se sont point mêlées avec leurs produits; tels sont, par exemple, les bancs d'un grès à gros grains déposé évidemment après les premières déjections volcaniques, et ne contenant pas les moindres grains qui puissent appartenir aux volcans.

Les pierres de différente nature, que des couches immenses de laves ont recouvertes, n'ont subi qu'une très-légère altération; ce qui est une preuve de plus, que la chaleur des laves n'est pas très-considérable.

Ces laves, en se répandant sur le plateau granitique, y ont trouvé des fentes qu'elles ont rempli à la manière des filons. L'une d'elles a présenté au C. Dolomieu une preuve convaincante de son opinion sur la formation des colonnes basaltiques. Ce naturaliste l'a toujours attribuée à un retrait produit par un refroidissement subit. Parmi ces fentes ainsi remplies, on en remarque une très-grande près le Mont-d'Or, dans laquelle les parties de la lave qui touchent à la masse de la montagne ont subi le retrait causé par la propriété réfrigérante de cette masse due à sa densité; le milieu de ce filon n'avoit éprouvé aucun retrait semblable, ses fissures étoient au contraire dans une direction opposée.

A. B.

P H Y S I O L O G I E.

Sur la manière dont se fait la nutrition dans les insectes, par le
C. CUVIER.

INSTITUT NAT.

L'auteur commença par établir par les témoignages de Swammerdam, de Malpighi, et de Lyonnet, et par ses propres expériences, que le vaisseau dorsal ou le prétendu cœur des insectes, n'a aucune branche, et ne peut être un organe circulateur. Il montre ensuite, par l'examen microscopique des diverses parties de ces animaux, qu'il n'est pas possible d'y découvrir d'autre centre de circulation ni même d'autres vaisseaux que les trachées, ou vaisseaux aériens; d'où il se croit en droit de conclure que le fluide nourricier des insectes traverse simplement les pores de leur canal intestinal, et qu'il baigne toutes leurs parties, qu'il nourrit par voie de simple succion ou d'imbibition, comme cela arrive dans les polypes.

Il observe que la manière dont les insectes respirent est très-favorable à cette opinion, puisque les trachées ne paroissent aller distribuer l'air à tous les points du corps, que parce que le fluide nourricier n'étant point contenu dans un système vasculaire, ne pouvoit être exposé à l'action de cet air dans un organe particulier.

Mais c'est sur-tout dans la structure des organes sécrétoires des insectes qu'il puise son principal argument. Il établit par un très-grand nombre d'observations détaillées que ces organes ne consistent jamais en glandes solides, mais seulement en tubes spongieux flottans dans le corps; cela devoit être puisqu'aucun vaisseau sanguin ne lie ces vaisseaux propres dans un tissu commun, comme il arrive dans nos glandes conglomérées, et que d'ailleurs ces vaisseaux n'agissant ici que par la succion de leur surface, il falloit qu'elle fût aussi multipliée que possible. Parmi le grand nombre de faits et de détails particuliers que ce mémoire contient, nous ne citerons que les suivans.

Les vaisseaux hépatiques sont toujours de longs fils souvent très-tortillés et repliés. On n'en trouve que deux dans les *coléoptères*, quatre dans les *chenilles*. Il y en a un grand nombre dans les *névroptères*, les *hyménoptères*, et les *orthoptères*; mais ils y sont plus courts. Le *gryllo talpa* (Fig. I.) les a tous attachés à l'extrémité d'un canal déférent commun, qui verse dans l'intestin la bile qu'ils ont produite.

Les larves des demoiselles (*libellula*) respirent comme on sait par l'anus, elles y inspirent et en chassent alternativement l'eau dans laquelle elles vivent. Le C. Cuvier décrit l'organe de cette respiration (Fig. II.) qui est situé dans le rectum, et qui consiste en beaucoup de groupes de trachées coniques, qui sont les racines des six grands troncs longitudinaux qui règnent dans tout le corps. C. V.

Fig. I. A, canal alimentaire du taup-grillon. B, estomac isolé.

Fig. II. A, larves de libellule ouverte lesant voir le rectum et les six grands troncs de trachées qui en partent. B, intérieur du rectum considérablement grossi. C, face externe du rectum lesant voir la manière dont les trachées en partent.

P H Y S I Q U E.

Sur le nouveau gazomètre du C. SÉGUIN.

Le citoyen Séguin a imaginé un gazomètre, ou instrument propre à mesurer les gaz, qu'il propose de substituer au gazomètre de Lavoisier, et dont le but est de dispenser des corrections qu'exigeoient pendant le cours des expériences les variations barométriques, au moyen du gazomètre du cit. Seguin on maintient les gaz dans un état de densité constant, par une compression artificielle et graduée substituée à la compression variable de l'atmosphère. La compression s'opère au moyen d'une quantité d'eau qu'on introduit à volonté dans les réservoirs destinés à contenir ces gaz.

L'instrument est composé de quatre réservoirs.

Le premier fait, à l'égard du second, l'office des réservoirs renversés de nos lampes, et évite le soin de remplir trop souvent l'espace abandonné par l'eau dans le second réservoir. — Le second transmet l'eau dans le troisième, pour opérer le degré de compression qu'on désire. — Le troisième reçoit l'un des gaz et communique dans le quatrième où se fait le mélange des gaz réunis et soumis ensemble au même degré de compression. — Chaque réservoir a des espèces d'éprouvettes ou de niveaux, qui mettent à portée de mesurer les rapports d'étendue de l'eau et des gaz dans leur intérieur. — Le premier réservoir communique avec un flacon qui fait ainsi l'office d'indicateur à son égard. — Un tube ou niveau, ouvert par le haut, et dont la partie inférieure communique avec le bas du second réservoir, annonce la hauteur de l'eau dans sa capacité. — Un niveau communiquant avec le 3^e., tant par le haut que par le bas, c'est-à-dire, dans la partie remplie de gaz et dans celle qui est remplie d'eau, indique également les proportions respectives de l'étendue occupée par le gaz et l'eau dans cette capacité. Un robinet, dont le tuyau est en partie commun au tube du niveau, sert à vider ce même vase, en donnant issue à l'eau lorsqu'on veut introduire le gaz dans ce 3^e. réservoir. — Trois tubes ou niveaux sont adaptés au 4^e. L'un, placé au milieu, communique à la fois avec la partie de ce réservoir qui est remplie de gaz et avec celle qui est remplie d'eau. Il présente les proportions respectives de l'eau et des gaz telles qu'elles sont dans le réservoir. Un autre, communiquant par en haut avec le tuyau de communication du 3^e. réservoir, et par en bas avec la partie occupée par l'eau dans le 4^e., indique le degré de pression exercée par le gaz condensé sur l'eau des réservoirs, et se tient plus bas que le premier niveau. — Le 3^e. tube communique par bas avec le 4^e. réservoir, et est ouvert et libre par le haut. Il indique l'élévation à laquelle l'eau peut être portée par la compression qu'exerce sur elle le gaz condensé dans ce 4^e. vase. Il se tient par conséquent au-dessus du premier niveau de la même quantité dont celui-ci se trouve supérieur au second. L'auteur désigne ces éprouvettes sous les noms de, *niveau réel*, *niveau de pression*, *niveau de réaction*.

Ce 4^e. réservoir reçoit aussi l'eau qu'il contient, du second vaisseau, par un

tuyau particulier. Il reçoit le gaz du 5°. par un tube coudé qui plonge dans son inférieur au-dessous de l'eau, et verse le gaz par une espèce de tête d'arrosoir.

Des demi-cercles, dont nous ne donnerons pas ici la description, sont destinés à donner, à l'aide d'une graduation, la connoissance précise de l'état des fluides contenus.

Fig. III. $\left\{ \begin{array}{l} 1. 1^{\circ}. \text{réservoir.} \\ 2. 2^{\circ}. \text{réservoir.} \\ 3. 3^{\circ}. \text{réservoir.} \\ 4. 4^{\circ}. \text{réservoir.} \end{array} \right.$

A, tuyau par lequel l'un des gaz est porté dans le 5°. réservoir.

B B B, tuyau coudé par lequel le même gaz est porté du troisième réserv. dans le quatrième.

C, tête d'arrosoir qui termine le tuyau B et qui plonge dans l'eau du quatrième réservoir.

D, tuyau par lequel l'autre gaz est porté dans le quatrième réservoir et mêlé au premier.

a, tuyau de communication de l'eau du premier réservoir au second.

b, tuyau de communication de l'air extérieur du second réservoir au sommet du premier.

c, flacon qui communique avec le premier réserv.

d, tuyau de communication du flacon au premier réservoir.

e, tuyau recourbé qui plonge dans l'eau du second réservoir.

f, syphon de décharge du flacon dans un petit godet soutenu au cou du flacon. Ce flacon lui-même suspendu au haut du premier réservoir.

g, tuyau par lequel l'eau est versée du second réservoir dans le troisième.

h, tuyau par lequel l'eau passe du troisième réservoir dans le quatrième.

k, robinet de décharge pour l'eau du trois. réserv.

l, tuyau de niveau pour le second réservoir.

m, tuyau de niveau pour le troisième réservoir.

n, tuyau du niveau réel du quatrième réserv.

o, tuyau du niveau de pression du quatrième rés.

p, tuyau du niveau de réaction du quatr. réserv.

q, q, demi cercles gradués pour faire connoître l'état des fluides contenus.

HALLÉ.

CHIMIE.

Extrait d'un mémoire sur le principe extractif des végétaux, par le C. VAUQUELIN.

SOCIÉTÉ DES
PHARMACIENS
DE PARIS.

Aucune substance végétale n'a autant occupé l'esprit des chimistes, et aucune n'est encore moins connue que l'extrait. Les premiers qui se sont occupés des substances extractives les ont divisés en extraits muqueux, savonneux et résineux. Cette division, toute claire qu'elle paroît au premier coup-d'œil, est très-mauvaise puisqu'elle tend à faire croire que la même matière jouit de propriétés très-différentes, tandis que ces propriétés caractérisent des corps réellement distincts et qui doivent être réunis aux substances qui leur sont analogues. Le nom d'extraits savonneux avoit même fait penser qu'ils devoient être composés d'huile et d'alcali.

Le C. Fourcroy est le premier qui, dans un mémoire sur le quinquina de St. Domingue, ait jeté un peu de jour sur la nature de l'extrait. Il regarde l'extractif comme une substance différente de tous les autres produits des végétaux, toujours colorée, attirant fortement l'oxigène et devenant par cette addition plus ou moins insoluble dans l'eau, mais devenant soluble dans les alcalis qui en foncent la couleur.

Une suite d'expériences a présenté au citoyen Vauquelin les phénomènes suivans :

1°. Tous les extraits sont acides ;

2°. La chaux vive mêlée avec un extrait a dégagé de l'ammoniaque ;

3°. En distillant de l'acide sulfurique affoibli sur un extrait on obtient une grande quantité d'acide acéteux. Le résidu contient du sulfate de potasse, d'ammoniaque, et quelquefois de chaux ; d'où on peut conclure que c'est à ces trois bases que l'acide acéteux étoit combiné. Il est vrai qu'il existe naturellement dans les plantes du sulfate et du muriate de potasse, et quelquefois du sulfate de chaux ; mais si l'on détermine la quantité de ces sels contenue dans un ex-

trait; on se convaincra qu'ils y sont en moindre proportion qu'après l'addition de l'acide sulfurique.

Le nitrate de potasse se rencontre aussi très-fréquemment dans les végétaux. Ce sel est probablement emporté avec l'humidité absorbée par les racines des plantes, car il n'est presque pas de terre végétale qui ne contienne du nitre en plus ou moins grande quantité.

4°. Les sèves et les suc de plantes, d'abord sans couleur, prennent par leur exposition à l'air et à la lumière une forte teinte brune ou fauve. La même chose arrive dans les vaisseaux fermés par la chaleur de l'ébullition.

5°. Par l'évaporation à l'air libre il se forme à la surface une pellicule qui se précipite au fond de la liqueur, et l'on pourroit convertir ainsi la plus grande partie de l'extrait en une matière insoluble, si l'on renouvelloit assez les points de contact avec l'air atmosphérique.

6°. Si l'on verse de l'alcali volatil dans une dissolution d'extrait préparée avec du suc de plantes, il se forme un précipité composé de chaux combinée à la matière extractive devenue insoluble.

7°. Si l'on fait bouillir une dissolution d'extrait avec de l'alun, il se forme un précipité brun formé par la matière végétale unie à l'alumine. La liqueur est décolorée en raison de la quantité d'alun.

Les dissolutions métalliques produisent le même effet.

8°. L'acide muriatique oxigéné y forme un précipité jaune foncé, très-abondant. La liqueur ne conserve souvent qu'une légère nuance citrine.

9°. De la laine, du coton ou du fil alunés ou trempés dans l'acide muriatique oxigéné, et mis ensuite à bouillir avec une dissolution d'extrait, se colorent en brun fauve, et la liqueur reste presque sans couleur si on a employé assez de matière à teindre.

10°. Les extraits distillés à feu nu donnent un produit acide qui contient beaucoup plus d'ammoniaque que celui qu'ils fournissent quand on les distille avec de la chaux ou de la potasse caustique par la voie humide.

11°. Les extraits dissouts dans l'eau et abandonnés à eux-mêmes se détruisent par la putréfaction; on ne trouve plus dans la liqueur que des carbonates de potasse, d'ammoniaque, et quelques autres sels minéraux qui existoient auparavant dans l'extrait.

Le C. Vauquelin conclut de ces expériences;

1°. Que les extraits pharmaceutiques sont des substances très complexes.

2°. Que parmi les matières salines qui accompagnent l'extrait proprement dit, celles qui s'y trouvent constamment sont l'acide acéteux libre, les acétites de potasse, de chaux et d'ammoniaque; les autres ne sont qu'accidentelles.

3°. Que l'extractif considéré isolément est une matière particulière composée de quatre principes, savoir; le carbone, l'hydrogène, l'oxigène et l'azote, et qu'il a beaucoup d'analogie avec ce qu'on appelle dans l'art du teinturier, partie colorante des végétaux.

4°. Que la propriété des extraits d'attirer l'humidité de l'air est due principalement à la présence de l'acétite de potasse ainsi que la plupart de leurs propriétés fondantes, diurétiques, laxatives, purgatives même.

Quant aux propriétés de certains extraits, tels que celui d'opium, de quinquina, etc. l'auteur soupçonne qu'elles sont dues à quelque substance particulière.

Il ne peut encore prononcer sur la question de savoir si les sels sont formés dans la plante ou s'ils sont seulement absorbés par les racines. Les expériences qu'il a entreprises sur cet objet ne lui ont encore offert aucune preuve décisive, cependant il annonce qu'il a trouvé presque tous les sels végétaux dans le terreau.

Nouvelles expériences sur quelques médicamens purgatifs, diurétiques et fébrifuges appliqués à l'extérieur, par les CC. ALIBERT et DUMÉRII.

SOC. PHILOM.

Les découvertes des anatomistes modernes sur le système des vaisseaux absorbans ne servent pas seulement à nous éclairer sur la manière d'agir de certains remèdes ; elles nous aident encore à en diriger l'application avec plus d'avantage et plus d'efficacité. Les succès que plusieurs praticiens ont obtenus de l'administration de diverses substances médicamenteuses à l'extérieur par le moyen des frictions, en sont une preuve bien évidente. Aussitôt que la société philomathique a eu connoissance des faits publiés sur ce point important de l'art de guérir, elle a chargé deux de ses membres, les CC. Alibert et Duménil, de s'assurer de leur véracité, en se conformant exactement aux procédés qui avoient été suivis jusqu'à ce jour. Ceux-ci ont en conséquence répété les expériences déjà faites en Italie, à l'hospice de la salpêtrière de Paris, conjointement avec le citoyen Pinel, médecin de cet établissement. Ils ont même cherché à les varier et à les étendre, en employant quelques médicamens qui n'avoient pas encore été mis en usage ; et le succès le plus complet a presque toujours surpassé leur attente.

Il résulte de leurs observations, que trois enfans dont le plus âgé n'a pas cinq ans, chez lesquels les viscères du bas-ventre étoient considérablement engorgés et paroissent avoir de la tendance à l'affection désignée communément sous le nom de *carreau*, ont été copieusement purgés par la rhubarbe et la scammonée unies au suc gastrique de chonette, et administrées par la voie des frictions, quoiqu'ils fussent atteints depuis long-temps d'une constipation très-rébellé. Un autre enfant âgé de trois ans étoit prodigieusement enflé, et éprouvoit des symptômes qui faisoit craindre pour lui l'hydropisie de poitrine. Il a rendu une quantité excessive d'urine par l'usage des frictions faites avec la scille en poudre suspendue dans du suc gastrique de chien, et incorporée dans de l'axonge de porc ; d'après l'état où on l'a vu précédemment, on peut attester qu'il doit sa guérison aux heureux effets de ce médicament. Un cinquième enfant qui n'étoit guères plus âgé que le précédent, étoit affecté d'ascite. Trois frictions opérées de jour avec ces mêmes substances, ont suffi pour le rendre à la santé. Il est néanmoins à remarquer que l'emploi de ce moyen a été infructueux chez deux femmes avancées en âge dont les extrémités inférieures étoient édematiées, malgré le soin que l'on avoit pris de frictionner les parties qui abondent le plus en vaisseaux lymphatiques.

Mais les expériences des commissaires de la société n'ont pas été seulement dirigées vers l'application des purgatifs et des diurétiques. Dans ce moment les fièvres quartes sont très-multipliées à l'hospice de la salpêtrière. Ils ont administré le quinquina en frictions, et cette substance a prévenu l'accès comme par enchantement dans un enfant de cinq ans. Chez deux filles dont l'une est âgée de quatorze ans, et l'autre de seize, les paroxysmes ont diminué successivement et par degrés, jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à leur entière extinction. Chez quelques autres, la fièvre a perdu son type ordinaire ; ses symptômes sont devenues moindres, et les malades paroissent être actuellement en voie de guérison.

On peut joindre aux observations que nous venons de rapporter, celles que le C. Alibert a consignées dans un mémoire qu'il a lu sur cet objet à la société philomathique. Elles ont été faites sur une femme âgée de vingt ans, qui nourrissoit un enfant, et qui étoit atteinte depuis long-temps de la constipation la plus opiniâtre ; elles ont offert des résultats à peu-près analogues. Dans une

circonstance seulement, les frictions opérées sur la mère n'ont eu d'action que sur l'enfant, qui a même eu une superpurgation.

Au surplus, en appelant l'attention des gens de l'art sur un moyen curatif qui sera sans doute d'une grande utilité, nous observerons qu'on a peut-être donné trop d'importance à la propriété du suc gastrique. Le C. Alibert s'est assuré par des expériences ultérieures de la nullité de cette substance, et les médicameus qu'il a donnés en frictions sans avoir recours à ce véhicule, ont été suivis des mêmes succès.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux, par le C. G. CUVIER, de l'institut national, etc. 1 vol. in-8°. de 710 pages, et 14 planches. A Paris, chez Baudouin, place du Carrousel, n°. 662.

Cet ouvrage est destiné à servir de base aux leçons des professeurs dans les écoles centrales, et à aider aux élèves à se les rappeler. Il peut aussi servir à toutes les personnes qui veulent faire de l'histoire naturelle un objet d'étude ou de délassement.

Il est précédé d'une introduction, où l'auteur traite des principes généraux de cette science. Il en explique la nature et l'objet; il y expose les propriétés communes aux *corps organisés*; il y développe les notions d'*espèce* et de *variété*, et celles des *rapports naturels des êtres organisés*, d'où il déduit les principes qui doivent présider à la formation des *méthodes*.

Le premier livre traite de *l'homme*. On y trouve dans les six premiers chapitres un précis de son anatomie et de sa physiologie; dans le septième, une description abrégée des différentes races d'hommes; et dans le huitième, l'exposition des habitudes propres à l'espèce humaine, et qui dérivent nécessairement de l'organisation physique de cette espèce. — Le deuxième livre traite des mammifères, ou *quadrupèdes vivipares*, divisés en dix ordres, selon une méthode en partie nouvelle. A la tête de chacun de ces ordres, sont exposés les caractères qui les distinguent et les qualités communes à tous les animaux qu'ils contiennent. Il en est de même pour les genres sous chacun desquels se trouvent quelques-unes de leurs espèces les plus remarquables par leur conformation, leurs habitudes ou leur utilité. L'auteur ne s'est point borné à adopter les genres établis par ses prédécesseurs; il en fait plusieurs nouveaux; il corrige souvent les caractères assignés aux anciens, et il les divise presque tous en tribus plus petites, ce qui facilite beaucoup la connoissance des espèces.

Il suit la même marche dans les sept autres livres qui traitent des *oiseaux*, des *reptiles*, des *poissons*, des *mollusques*, des *insectes*, et des *zoophytes*.

Nous allons indiquer une partie de ce que cet ouvrage contient de nouveau, soit dans les faits eux-mêmes, soit dans leur disposition systématique. Parmi les mammifères quadrumanes, les *singes* et les *makis* sont divisés en plusieurs tribus très-naturelles, fondées dans le premier de ces genres sur la forme de la tête, et dans le second sur le nombre et la proportion des dents. Les *chauve-souris* sont placées en tête de l'ordre des carnassiers, comme tenant de près aux quadrumanes; et les didelphes sont à la queue du même ordre, comme menant aux rongeurs par le *hanguroo*, qui vit d'herbes, et manque de dents incisives. La division des chauve-souris en tribus est neuve; le genre *galeopithèque* de Pallas (*lemur volans* Lin.) est séparé des makis et rangé à la suite des chauve-souris. Les *hérissons*, les *musaraignes*, les *taupes* et les *ours* sont rassemblés, d'après Storr, en une famille, sous le nom de *plantigrades*. Des espèces mal rangées jusqu'ici, telles que le *soix cristatus*, et le *taipa asiatica* Lin. sont remises à leur vraie place. Les *didelphes*, que les différences de leurs dents et de leurs doigts

rendoient si difficiles à bien ranger, sont distribués en quatre tribus distinctes et naturelles. — Dans l'ordre des rongeurs on observe une division du genre des rats, fondée sur des caractères pris de la forme des dents molaires, et qui sont très-précis. — On trouve dans le sixième chapitre une description abrégée des espèces tant vivantes que perdues d'éléphants. Le septième présente les *belluæ*, ou les *paclydermes*; il y a plusieurs rectifications dans leurs descriptions, et notamment dans celles des dents du cochon d'*Ethiopie* et du *tapir*.

Dans le livre III^e. qui traite des oiseaux, le genre des pies grièches a été séparé de l'ordre des oiseaux de proie, pour être joint à celui des *passeres*, auquel se trouvent aussi réunies toutes les *picæ* de Linnæus, qui n'ont pas deux doigts en arrière, telles que les *loriots*, les *corbeaux*, etc. les autres *picæ* forment un ordre à part sous le nom de *grimpeurs*. Les espèces décrites sous chaque genre sont assez nombreuses.

Le livre IV traite des quadrupèdes ovipares et des serpens, sans s'écarter des genres reçus.

Le Ve. contient l'histoire des poissons. Les seuls poissons à *branchies fixes*, c'est-à-dire, qui ont plusieurs ouvertures de chaque côté pour la respiration, restent dans l'ordre des *chondroptérogens*. Chaque ordre est subdivisé en familles, d'après la conformation générale des genres qu'on y répartit. — La division des animaux à sang blanc en trois classes est propre à l'auteur, et repose en grande partie sur ses observations. Il nomme *mollusques*, tous ceux des vers de Linnæus qui ont un cœur, des vaisseaux, des branchies ou poumons, et un cerveau et des nerfs visibles. Le livre VI en expose l'histoire. D'abord, viennent sous le nom de *céphalopodes*, les seiches et leurs analogues, que leur structure très-complicquée rapproche en effet des poissons. Elles sont suivies des limaçons tant nuds que revêtus de coquilles, et par conséquent de presque tous les coquillages univalves, sous le nom de *gastéropodes*. Cette classe est terminée par les coquillages bivalves, et leur analogues nuds, sous le nom d'*acéphales*. Ces trois ordres sont divisées en plusieurs familles distinguées par des caractères correspondans pris en même-temps du corps même de l'animal et de sa coquille.

Les insectes sont arrangés de manière que les ordres de Linné sont divisées en familles qui correspondent aux ordres de Fabricius, et les genres en tribus analogues aux genres du même, l'on a par conséquent les deux systèmes à la fois. Cela a exigé beaucoup de rectifications dans les caractères des uns et des autres; et l'auteur a présenté plusieurs subdivisions nouvelles, et inséré beaucoup d'observations neuves sur les mœurs des espèces ou sur leur organisation. L'ordre des *coléoptères*, qui n'en fait qu'un dans ces deux auteurs originaux, est divisé en 13 familles naturelles. A la fin de ce livre sont les *vers* appelés *intestins*, par Bruguières, que l'auteur regarde comme plus analogues aux insectes et sur-tout à leurs larves, qu'à toute autre classe.

Le dernier livre traite des *zoophytes*, c'est-à-dire, selon l'auteur, de tous les vers de Linnæus qui n'ont ni cœur, ni système nerveux; il y place non-seulement les animaux infusoires, les polypes nuds, et ceux qui construisent les coraux, mais encore les *étoiles de mer*, les *oursins*, et les *holothuries*, qu'il réunit en un seul ordre; et les *méduses* et *actinies*, qu'il regarde comme fort semblables aux polypes.

Connoissance des temps, à l'usage des astronomes et des navigateurs, pour l'année 7 (1797), chez Dupont, rue de la Loi, n^o. 14.

Ce livre contient tout ce qui s'est fait de nouveau en astronomie depuis quelques années, un catalogue de 3000 étoiles inconnues jusqu'à présent; extrait des 42 mille que les CC. LALANDE oncle et neveu ont déterminées; des observations des piémets astronomes français ou étrangers.

Fig. 3.

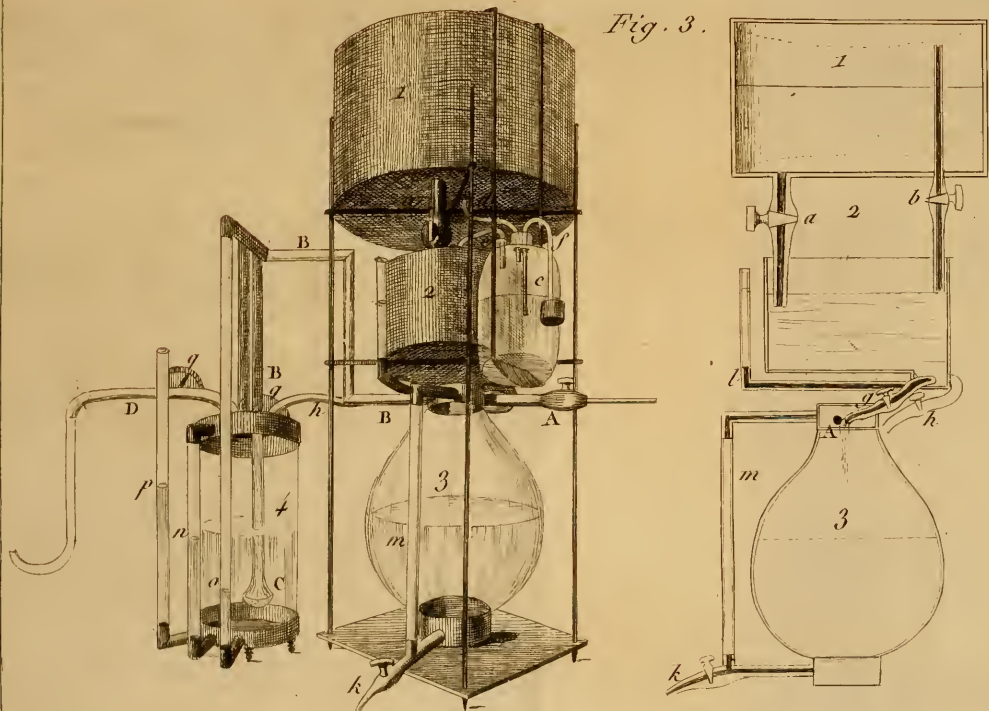


Fig. 1. A.



B

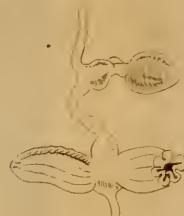
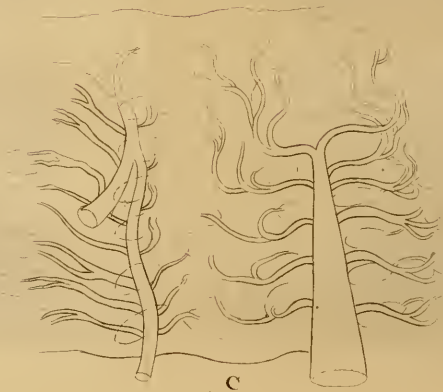
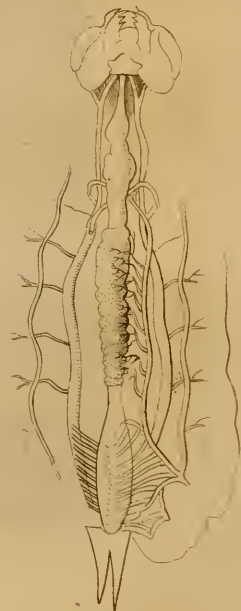


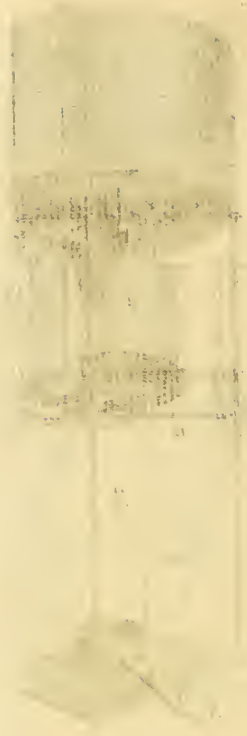
Fig. 2. A.



C



B



Faint, illegible text or a signature at the bottom left of the page.

BULLETIN DES SCIENCES, PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

N^o. 11.

PARIS. Pluviose, an 6 de la république. (Février 1798.)

HISTOIRE NATURELLE.

Note sur les Manchots, par le C. GEOFFROY.

LES manchots ont avec les phoques et les cétacés quelques rapports qui ont jusqu'à présent échappés. Nulle forme qui rappelle leurs analogues : on dirait qu'ils sont enfermés dans une peau de poisson. Des bras disproportionnellement rapetissés, leur donnent un air gauche et embarrassé : plus d'organes propres au vol et à la préhension. Au lieu d'ailes dans les manchots, on n'aperçoit qu'un moignon fort court, dont toutes les pièces osseuses sont non-seulement raccourcies, mais articulées et aussi comprimées que dans les cétacés ; cet aileron des manchots est plutôt une véritable nageoire : on est tenté de prendre pour des écailles les rudimens de plumes qui la revêtent, tant ils sont petits, roides et pressés. Ces petites plumes deviennent plus longues, à mesure qu'elles gagnent le bord inférieur de l'aileron ; elles se prolongent même au-delà, et sont recouvertes par la peau dans les deux tiers de leur longueur, de manière à donner assez de largeur à l'aile pour en faire une nageoire commode. Ainsi, au lieu de pennes, soit seulement deux rangées de ces petites plumes qui proviennent des deux côtés de l'aileron, et qui s'accroissent ensemble par leurs faces internes ; mais c'est sur-tout dans la conformation des pieds de derrière, que les manchots ont avec les phoques les plus grands traits de ressemblance. Ces pieds sont de même situés à la partie la plus postérieure du corps et presque d'une structure pareille ; car ce n'est plus comme dans les autres oiseaux, un os unique, allongé, relevé et faisant partie de la jambe, qui tient lieu des os du tarse : les manchots, formant une exception à cette loi générale, ont le tarse court, composé de trois pièces dont les deux externes sont presque totalement soudées par leurs bords contigus, et les deux pièces extérieures sont disjointes vers le milieu et à leur extrémité inférieure. Aussi, il résulte de cette conformation, que les manchots marchent autant sur le tarse que sur le reste du pied, tandis que tous les autres oiseaux ne s'appuient que sur les doigts.

SOC. PHILOM.

G.

Sur les plantes qui servoient aux anciens peuples de l'Europe à empoisonner leurs flèches ; par le C. CH. COQUEBERT.

Tous les peuples qui vivent de chasse ont cherché dans le règne végétal des poisons actifs dans lesquels ils pussent tremper leurs flèches pour donner la mort avec plus de sûreté aux animaux dont ils se nourrissent.

SOC. PHILOM.

La plupart des historiens ont négligé de nous faire connoître les plantes qu'employoient pour cet usage nos ancêtres, les habitans à demi sauvages de l'Europe, dans les temps les plus reculés. Le hasard m'a fait rencontrer dans deux ouvrages espagnols des passages qui répandent beaucoup de jour sur ce sujet intéressant.

Le premier de ces ouvrages est intitulé *synopsis stirpium indigenarum Aragoniae*, imprimé en 1779, et dont l'auteur se désigne seulement par les lettres initiales C. A. R., natif de Saragosse. Cet auteur cite un manuscrit de Cienfuegos, son compatriote, qui écrivoit en 1618 sur la botanique de l'Aragon, et dans lequel il rapporte que de son temps les chasseurs espagnols étoient encore dans l'usage d'empoisonner leurs flèches, que le poison dans lequel ils les trempoient étoit si actif, qu'il suffisoit qu'un animal eût été touché pour que le chasseur

L.

fit sûr d'en faire sa proie. Le végétal avec lequel on le préparoit, étoit le *veratrum album* (ellebore blanc), plante extrêmement commune sur les pâturages des montagnes Alpines. Il y avoit au surplus quelque habileté à préparer la confection du *veratrum* pour cet usage, car Cienfuegos ajoute que le roi d'Espagne avoit de son temps un piqueur qui s'y entendoit merveilleusement.

Le second ouvrage duquel j'ai tiré des renseignements, est l'histoire de la *guerre de Grenade*, sous Philippe II, par Mendoza. Cet auteur, dont les espagnols font grand cas pour la pureté de sa diction, l'impartialité qui le distingue et pour l'étendue de ses connoissances, dit que le poison dont les chasseurs de son pays faisoient encore usage de son temps (au commencement du dix-septième siècle), se préparoit dans les montagnes de Bejar et de Guadarrama, avec l'ellebore noir, nommé dans cette partie de l'Espagne *el zumo de vadegambre*. On en faisoit un extrait qui étoit d'un rouge brun. On employoit au même usage dans les hautes montagnes du royaume de Grenade, une autre plante vévéneuse indigène, que les habitans nomment simplement *yerva*, c'est-à-dire, l'herbe par excellence. C'est l'*aconitium lycotonum* ou tue-loup, qui croit comme le *veratrum* dans les montagnes élevées. Les accidens qu'éprouvent les animaux lorsqu'ils ont été blessés par les flèches empoisonnées, sont les mêmes, suivant Mendoza, soit qu'on ait employé l'ellebore ou l'aconit. Ils consistent également en un affoiblissement subit et excessif, froid, engourdissement, cécité; la bouche est écumante, l'estomac est dans un état convulsif. Mendoza dit qu'on emploie avec succès pour contre-poison deux plantes qu'ils désignent seulement par les noms espagnols de *membrillo* et de *retama*, dont je ne connois pas la signification.

Après avoir vu ces deux passages, j'ai voulu lire ce que Haller dit des plantes qui y sont mentionnées, dans son *Historia stirpium indigenarum Helvetiæ*, ou plutôt dans la traduction française qu'a donné *Vicat*, de la partie de cet ouvrage qui concerne les propriétés des plantes.

S'il arrive, dit-il, que le venin du *veratrum* pénètre jusqu'au sang sans avoir rien perdu de sa force, la mort s'en suit incontinent, lors même qu'il ne s'y est introduit que par une légère blessure. C'est ce qu'on a eu occasion d'observer dans le temps que les anciens Portugais étoient dans l'usage d'empoisonner leurs flèches avec le suc de cette plante. Mathiolo a confirmé cette observation par ses expériences. Lorsque la mort arrive de cette manière, la putréfaction a une marche si rapide, que les chairs de l'animal sont molles aussitôt qu'il a cessé de respirer. Guilandinus a parlé aussi du poison que les espagnols préparoient avec cette plante.

Deux drachmes de racine de *veratrum* en décoction, injectées dans les veines d'un animal, lui ont sur-le-champ causé des convulsions et des vomissemens qui ont été suivis de la mort, et presque aussitôt d'un état de flaccidité.

L'infusion spiritueuse, suivant Haller, a plus de force que l'infusion aqueuse, et celle-ci, plus que la décoction et l'extrait. Il faut croire que l'activité de cette plante réside dans des parties volatiles que la cuisson fait exhaler.

A l'article de l'ellebore noir (*helleborus viridis*, de L.), Haller dit aussi que cette plante sert à empoisonner les flèches; il cite Monardus, qui rapporte qu'une poule périt après qu'on lui eut passé par la cîte une fibre d'ellebore noir. Il est cependant difficile d'accorder une action aussi délétère à cet ellebore, puisque depuis le temps de Columelle on en emploie la racine à faire des setous pour les bestiaux, qu'on leur passe dans la peau particulièrement au col et qui excite la suppuration.

Quant à aux aconits, voici ce que je trouve dans l'ouvrage de Haller, relativement à l'espèce que Linné nomme *aconitum cammarum*: le suc de cette plante s'étoit introduit par hasard, en très-petite quantité, dans une blessure; il en résulta la cardialgie, l'évanouissement, l'enflure et enfin la gangrène du bras.

Il paroît, d'après ces faits, que les trois plantes que j'ai indiquées, mais prin-



également la *veratum*, étoient celles dont se servoient les anciens habitans de l'Europe pour empoisonner leurs flèches, et que l'usage des armes à feu a seul fait perdre peu à peu celui de ce poison, dont les espagnols se servoient encore le siècle dernier.

A N A T O M I E.

Nouvelles recherches sur les Coquillages bivalves, par le C. CUVIER.

Ces recherches ont pour objet le système nerveux des bivalves, leur circulation, leur respiration et leur génération.

Le système nerveux ne se voit bien que dans les individus qui ont séjourné long-temps dans l'esprit de vin. Leur cerveau est placé sur la bouche : un anneau médullaire entoure l'œsophage ; de chacun de ses côtés naît un cordon nerveux qui règne le long du corps, et va derrière les branchies, et près de l'anus, se réunir à son correspondant pour former un ganglion plus considérable que le cerveau, duquel partent plusieurs paires de nerfs.

La circulation s'opère par un cœur et des vaisseaux ; ceux-ci ont été injectés avec du mercure, et ont paru former trois couches distinctes. La plus superficielle est un réseau très fin et très-serré qui occupe toute l'étendue du manteau. La deuxième est formée de vaisseaux plus gros et moins nombreux, qui rampent sur le foie. La plus profonde consiste dans les grands troncs qui se rendent au cœur. Le système artériel n'a pu encore être injecté.

La respiration se fait par quatre feuillets disposés parallèlement entre les deux lobes du manteau et les deux valves de la coquille. Chacun de ces feuillets est composé de deux lames qui contiennent une multitude de petits vaisseaux. Ceux-ci aboutissent tous à un grand tronc qui règne le long du bord interne du feuillet, et qui se rend dans l'oreillette du cœur. L'auteur croit que ces petits vaisseaux sont ouverts par le bout opposé au grand tronc, et qu'ils absorbent du dehors une portion quelconque du fluide ambiant.

Ces mêmes feuillets servent aussi à la génération, au moins dans la moule d'étang, (*mytilus anatinus* Lin) car l'auteur a trouvé l'intervalle des lames qui les composent rempli d'une multitude innombrable de petites moules vivantes, dont on distinguoit au microscope les valves et leur mouvement.

C. V.

C H I M I E.

Note sur le sulfate de strontiane découvert en France, par le C.

LELIEVRE.

Le C. Lelièvre a fait part à l'Institut de la découverte récente en France du sulfate de strontiane. Ce minéral a été trouvé dans la glazière de Bouvron, près Toul, département de la Meurthe, par le citoyen Mathieu, habitant de Nancy, qui l'avoit pris pour du sulfate de baryte, la flamme purpurine qu'il donne au chalumeau avoit fait penser au citoyen Lelièvre que c'étoit du sulfate de strontiane. Il en remit en conséquence un échantillon au C. Vauquelin, qui a vérifié sa conjecture et qui a profité de cette circonstance pour déterminer plus exactement qu'on n'avoit pu le faire jusqu'ici, les propriétés de cette terre et de ses diverses combinaisons.

Le C. Gillet-l'Aumont avoit rapporté en 91 du département de la Meurthe, des cristaux engagés dans une masse argilleuse, qu'il avoit trouvés dans une carrière de gypse située sur la rive droite de la rivière de Vic, à 25 kilomètres de Nancy. Depuis la découverte du sulfate de strontiane, il a examiné ces cristaux qui lui avoient paru, dès le premier moment, différer beaucoup du sulfate de baryte ;

il a reconnu qu'ils étoient de la même nature que le minéral trouvé par le C. Mathieu. H. V. C. D.

Note sur le sulfate de strontiane et les combinaisons de cette nouvelle terre, par le C. VAUQUELIN.

INSTITUT NAT.

Cent parties de sulfate de strontiane ont produit une vive effervescence avec l'acide nitrique. Cependant la totalité ne s'est point dissoute, quoique l'acide fut en excès. Le dépôt lavé et séché ne pesoit plus que 83,5. La liqueur contenoit une quantité de chaux correspondante à 10 parties de carbonate calcaire, et quelques vestiges de fer et de cuivre.

Le dépôt fut traité avec 250 parties de carbonate de potasse saturé et 4000 parties d'eau à la chaleur de l'ébullition pendant deux heures, au bout desquelles on filtra et on lava la matière qui se trouvoit au fond du vase. La liqueur filtrée formoit avec les sels barytiques un précipité abondant qui n'étoit point soluble dans l'acide muriatique. Le dépôt resté sur le filtre pesoit 64,5 parties, et se dissolvoit dans l'acide muriatique avec effervescence. Cette dissolution, d'une saveur piquante, sans mélange d'amertume, donna par l'évaporation de très-beaux cristaux en aiguilles; dissouts dans l'alcool, ils donnoient à sa flamme une belle couleur pourpre. Dissouts dans l'eau, l'acide sulfurique y formoit un précipité flocconneux abondant. Le minéral de Bouvrou est donc composé de carbonate de chaux, 0,10, eau, 0,5, sulfate de strontiane, 0,83. Ce dernier est lui-même composé sur 100 parties de: strontiane, 0,54, acide sulfurique, 0,46; car on sait par les expériences de Klaproth et de plusieurs autres chimistes, que 100 parties de carbonate de strontiane contiennent 30 parties d'acide carbonique et 70 de strontiane.

Pour former les combinaisons salines de cette terre, le citoyen Vauquelin a converti le sulfate de strontiane en sulfure, à l'aide du charbon, après avoir préalablement enlevé par un acide le carbonate de chaux qui y est mélangé.

Il a ensuite formé du nitrate en décomposant le sulfure par l'acide nitrique. Ce sel, cristallisé en octaèdre, est dissoluble dans une partie et demie d'eau; il contient: strontiane, 47,6, acide nitrique, 48,4, eau, 4. Un mélange de nitrate de strontiane, de soufre et de charbon, dans les mêmes proportions où sont ces deux derniers corps dans la poudre à canon, quoiqu'exact et sec, a brûlé très-lentement en lançant des étincelles purpurines, et en produisant une flamme d'un beau verd qui léchoit la surface de la matière en combustion.

Ce sel est décomposé par la baryte, la potasse et la soude. La chaux, l'ammoniaque, la magnésie, l'alumine et la zirconie ne lui font éprouver aucun changement, soit à froid, soit par la chaleur.

Le nitrate de strontiane, chauffé dans un creuset, s'y décompose entièrement et la terre reste pure au fond du vase. Elle est dissoluble dans l'eau et cristallise par refroidissement. En mettant un peu de nitrate de strontiane dans la mèche d'une bougie, il communique à la flamme une couleur purpurine très-belle.

Le muriate de strontiane cristallise en longs prismes trop fins pour en déterminer la forme; il se dissout dans 0,75 d'eau, il contient: strontiane, 36,4, acide muriatique, 23,6, eau de cristallisation, 40,0.

On peut former le phosphate de strontiane en combinant directement l'acide phosphorique avec la strontiane pure, ou en décomposant quelques-uns de ses sels par le phosphate de soude.

Le phosphate de strontiane est indissoluble et contient: strontiane, 58,76, acide phosphorique, 41,24. Il est décomposé par l'acide sulfurique, et mis à l'état de phosphate acide, dissoluble dans l'eau par les acides muriatique et nitrique. Chauffé au chalumeau, il se fond en un émail blanc, et répand une lueur phosphorique.

L'oxalate de strontiane formé par l'oxalate de potasse, versé dans une dissolution de muriate de strontiane, est insoluble et est composé de strontiane, 59,50, acide oxalique, 40,50. La baryte et l'acide sulfurique sont les seuls réactifs qui le décomposent.

Le tartrate de strontiane formé par un procédé semblable, est soluble et cristallise par la chaleur de l'ébullition, ce qui paroît assez remarquable. Ses proportions sont de strontiane, 52,88, acide tartareux, 47,12. Le citrate de strontiane est soluble. L'acétite de strontiane est très-soluble, et a une saveur douce; à une chaleur forte il se décompose facilement, comme tous les sels formés avec des acides végétaux.

La strontiane qu'on obtient par la décomposition du nitrate, se combine très-bien avec quelques corps combustibles, tels que le phosphore, le soufre et l'hydrogène sulfuré. On obtient ces différens composés comme ceux de la baryte, et ils jouissent de propriétés analogues à celles des combinaisons de cette dernière substance.

H. V. C. D.

Nouvelles expériences sur le chrome ou métal trouvé dans le plomb rouge de Sibérie, par le C. VAUQUELIN.

INSTITUT NAT.

Dans ce mémoire, le C. Vauquelin décrit les phénomènes que lui a présentés la suite de ses expériences sur le plomb rouge; il a vu que le nouvel acide métallique avoit la faculté de colorer en rouge orangé, non-seulement sa combinaison avec la potasse, mais encore tous ses sels alcalins et terreux. Cette propriété et celle de donner avec les métaux les couleurs les plus belles et les plus variées, lui ont fourni le nom qu'il a donné à cette substance métallique qu'il appelle chrome, de (*χρῶμα*) couleur.

Ce métal, soit libre, soit en combinaison, traité au chalumeau, donne au borax une superbe couleur verte d'émeraude. L'acide muriatique, quand il a décomposé entièrement le plomb rouge, retient en dissolution l'acide chromique. Evaporé à siccité, il se dégage des vapeurs d'acide muriatique oxigéné, l'acide métallique prend une couleur fleur de pêcher, qui devient verte par le contact de la lumière et de l'humidité.

Les alcalis caustiques dissolvent en entier le plomb rouge, et forment avec lui une espèce de combinaison triple.

L'acide chromique dissout dans l'acide muriatique, favorise l'action de ce dernier sur l'or; il agit alors comme l'acide nitrique dans l'eau régale, en fournissant de l'oxigène à l'or.

La réduction du chrome s'est opérée par le charbon seul, à un feu violent. En le traitant avec l'acide nitrique à plusieurs reprises, le citoyen Vauquelin est parvenu à reformer l'acide chromique. Cet acide est soluble dans l'eau, rougit les couleurs bleues végétales, et décompose les carbonates alcalins. Le chrome absorbe, pour devenir acide, les deux tiers de son poids d'oxigène. Au chalumeau, il se recouvre d'un oxide lilas qui devient vert en refroidissant.

L'infusibilité et la fragilité de ce métal n'en promettent pas d'usages directs bien nombreux ni bien utiles; mais son acide pourroit fournir des couleurs belles et solides aux peintres en émail, s'il se trouvoit plus fréquemment. Des recherches attentives le feront sans doute appercevoir où on ne l'avoit pas soupçonné jusqu'ici. Le C. Vauquelin annonce l'avoir reconnu dans une espèce de plomb vert qui se trouve sur la gangue du plomb rouge; il y existe à l'état d'oxide vert combiné avec le plomb. Il a encore retrouvé ce métal dans le rubis.

H. V. C. D.

MATHÉMATIQUES.

Supplément à la théorie des solutions particulières des équations différentielles, par le C. LACROIX.

SOC. PHILOM.

Je suppose dans ce qui suit que l'on connaisse la marche et les résultats du mémoire que le C. Lagrange a fait insérer parmi ceux de l'académie de Berlin (année 1774). J'appelle, avec les CC. Laplace et Monge, *solution particulière* ce que le C. Lagrange nomme *intégrale particulière*, parce qu'il m'a paru que cette dernière dénomination ne convenoit qu'aux différens cas que fournit l'intégrale complète, lorsqu'on assigne diverses valeurs aux constantes arbitraires. Cela posé, soient $v=0$ et $v'=0$, deux équations entre les trois variables x, y, z ; il résulte de ce système d'équations, que deux quelconques des variables sont des fonctions de la troisième, et des constantes qui peuvent se trouver dans les équations proposées: si donc l'on différentie ces équations et que l'on y fasse ensuite $dz = p dx, dy = q dx$, on aura

$$\frac{dv}{dx} p + \frac{dv}{dy} q + \frac{dv}{dz} = 0, \quad \frac{dv'}{dx} p + \frac{dv'}{dy} q + \frac{dv'}{dz} = 0.$$

Maintenant on peut entre les équations $v=0, v'=0$, et leurs différentielles, éliminer trois des constantes qu'elles contiennent; le résultat sera une équation différentielle du premier ordre, que nous représenterons par $dZ=0$, dans laquelle les différentielles se trouveront élevées à des puissances supérieures à la première, et qui, ne satisfaisant pas aux équations de condition d'où dépend l'intégrabilité dans le cas de 3 variables, ont été désignées fort improprement, sous le nom d'équations absurdes. Le citoyen Monge a fait voir le premier qu'elles expriment toujours une infinité de courbes, douées souvent de propriétés intéressantes, et que leur intégrale comporte nécessairement deux équations, ainsi que nous venons de le prouver par leur formation. Il est facile de voir qu'une équation de cette nature peut dériver d'un nombre infini de systèmes d'équations essentiellement différens; mais ce qui mérite attention, c'est que souvent on peut parvenir à un système d'équations qui, renfermant une fonction arbitraire, comprennent lui-même toutes les intégrales où il n'entre que des constantes. Cette vérité, que le citoyen Monge avait prouvée par des considérations géométriques, très-élégantes, est, ainsi qu'on va le voir, une conséquence immédiate de la théorie des solutions particulières.

En effet les équations différentielles

$$\frac{dv}{dz} p + \frac{dv}{dy} q + \frac{dv}{dx} = 0, \quad \frac{dv'}{dz} p + \frac{dv'}{dy} q + \frac{dv'}{dx} = 0,$$

n'ont pas seulement lieu dans la supposition que les quantités éliminées, que nous désignerons par a, b , et c , soient des constantes; mais elles sont encore vraies, lorsque ces quantités varieront, pourvu qu'on ait

$$\frac{dv}{da} da + \frac{dv}{db} db + \frac{dv}{dc} dc = 0, \quad \frac{dv'}{da} da + \frac{dv'}{db} db + \frac{dv'}{dc} dc = 0.$$

On peut satisfaire à ces équations de 25 manières différentes, en regardant les quantités a, b, c , comme variables; nous n'en rapporterons ici que deux: la première a lieu lorsqu'on suppose

$$\frac{dv}{dz} = 0, \quad \frac{dv}{db} = 0, \quad \frac{dv}{dc} = 0, \quad \frac{dv'}{da} = 0, \quad \frac{dv'}{db} = 0, \quad \frac{dv'}{dc} = 0;$$

la seconde en considérant les équations

$$\frac{dv}{da} da + \frac{dv}{db} db + \frac{dv}{dc} dc = 0, \quad \frac{dv'}{da} da + \frac{dv'}{db} db + \frac{dv'}{dc} dc = 0;$$

comme devant servir à déterminer a, b, c , en x, y, z .

Lorsque les 6 premières équations peuvent s'accorder entr'elles, et que de plus leur co-existence réduit les deux équations $v = 0$, et $v' = 0$, à une seule, on a alors une solution particulière de l'équation $dZ = 0$, très-remarquable puisqu'elle appartient à une surface courbe. Dans le second cas, on peut envisager deux des quantités a , b , et c , comme une fonction de la 3^e, et si sous ce point de vue on suppose $b = \phi(a)$, $c = \psi(a)$, on a, au lieu de l'équation $dZ = 0$, un système d'équations composé des quatre suivantes

$$v = 0, v' = 0, \frac{d v}{d a} + \frac{d v}{d b} \phi'(a) + \frac{d v}{d c} \psi'(a) = 0, \frac{d v'}{d a} + \frac{d v'}{d b} \phi'(a) + \frac{d v'}{d c} \psi'(a) = 0,$$

dans lesquelles $\phi'(a) = \frac{d \phi(a)}{d a}$, et ainsi des autres. Toutes les fois que de ces quatre équations il sera possible d'éliminer la fonction $\psi(a)$ et ses différentielles, en n'employant qu'une seule équation, on parviendra à un système de trois équations contenant une fonction arbitraire $\phi(a)$, et donnant autant d'intégrales particulières de la proposée qu'on assignera de formes diverses à cette fonction. L'exemple suivant éclaircira ce qui précède. Soit l'équation

$$(y dx - x dy)^2 + (z dx - x dz)^2 + (y dz - z dy)^2 = m^2 (dz^2 + dx^2 + dy^2)$$

déjà traitée par le citoyen Monge (Mém. acad. 1784 Paris); on trouve d'abord qu'elle peut dériver du système d'équation

$$ax + by + z \sqrt{(m^2 - a^2 - b^2)} = m^2, \quad x - a = c(y - b),$$

dans lequel les constantes a , b , et c , sont introduites par l'intégration.

En traitant ces quantités comme des variables, on aura les équations suivantes

$$x da + y db - \frac{z (a da + b db)}{\sqrt{(m^2 - a^2 - b^2)}} = 0, \quad -da = (y - b) dc - c db;$$

ces deux dernières, jointes à celles dont elles sont tirées, représentent le système des 4 équations désigné ci-dessus. Si on égale séparément à zéro les coefficients de da et de db dans la première, on trouvera

$$\frac{a z}{\sqrt{(m^2 - a^2 - b^2)}}, \quad y = \frac{b z}{\sqrt{(m^2 - a^2 - b^2)}};$$

substituant cette valeur dans la première des intégrales, il viendra

$$z = \sqrt{(m^2 - a^2 - b^2)},$$

d'où $a = x$, $b = y$, valeurs qui rendent la seconde intégrale identique, et qui satisfont encore à $-da = (y - b) dc - c db$, puisque cette équation se réduit à $da = c db$, ou à $dx = c dy$ et rentre par conséquent dans $x - a = c(y - b)$. Il est donc évident que lorsqu'on prend $a = x$, $b = y$, les équations $v = 0$, $v' = 0$, et leurs différentielles se réduisent à une seule: savoir,

$$x^2 + y^2 + z \sqrt{(m^2 - x^2 - y^2)} = m^2, \quad \text{ou } z = \sqrt{(m^2 - x^2 - y^2)}.$$

Cette équation, qui appartient à la sphère, ne renferme aucune constante arbitraire, et offre une solution particulière de la proposée, qu'il était d'ailleurs facile de déduire des considérations géométriques.

Si dans le système des quatre équations que nous avons donné plus haut, comme équivalent à la proposée, on fait $b = \phi(a)$, $c = \psi(a)$, il ne paraîtra pas possible de réduire ces 4 équations à 3; mais on y parviendra en changeant la forme des constantes arbitraires, en faisant

$$a = a' \sqrt{(m^2 - a'^2 - b'^2)}, \quad b = b' \sqrt{(m^2 - a'^2 - b'^2)},$$

d'où il suit $\sqrt{(m^2 - a^2 - b^2)} = \frac{m}{\sqrt{(1 + a'^2 + b'^2)}}$.

On aura alors les équations

$$a' x + b' y + z = m \sqrt{(1 + a'^2 + b'^2)}, \quad x - \frac{a' m}{\sqrt{(1 + a'^2 + b'^2)}} = c \left(y - \frac{b' m}{\sqrt{(1 + a'^2 + b'^2)}} \right)$$

et leurs différentielles prises, en regardant a , b , et c comme variables; posant ensuite $b' = \phi(a')$, $c = \psi(a')$, il viendra

$$a'x + y\phi(a') + z = m\sqrt{1 + a'^2 + \phi(a')^2}, \quad x - \psi(a')y = \frac{m(a' - \psi(a')\phi(a'))}{\sqrt{1 + a'^2 + \phi(a')^2}}$$

$$x + y\phi'(a') = \frac{m(a' + \phi(a')\phi'(a'))}{\sqrt{1 + a'^2 + \phi(a')^2}}, \quad d.(x - \psi(a')y) = m d. \frac{a' - \psi(a')\phi(a')}{\sqrt{1 + a'^2 + \phi(a')^2}}$$

Il est facile de faire rentrer la 2^e. équation dans la 3^e. : il suffit pour cela de prendre $\psi(a') = -\phi'(a')$; par ce moyen il ne reste plus que la 1^{re}., la 3^e. et la 4^e. équation, et qui seront telles qu'en faisant

$$a'x + y\phi(a') + z - m\sqrt{1 + a'^2 + \phi(a')^2} = U,$$

elles deviendront

$$U = 0, \quad \frac{dU}{da'} = 0, \quad \frac{d^2U}{da'^2} = 0,$$

résultat conforme à celui qu'a trouvé le C. Monge.

En généralisant ainsi la théorie des équations à trois variables, il se présente un grand nombre de remarques importantes, qui ne sauraient entrer dans cet article; on trouvera plus de détail dans le traité du calcul différentiel et du calcul intégral dont le second volume paraîtra sous peu chez le C. Duprat, libraire, quai des Augustins, n^o. 25.

Mémoire sur la manie périodique et intermittente, par le C. PINEL, Professeur à l'école de médecine.

SOC. MÉD. D'É-
MULATION.

L'exercice de la médecine dans l'hospice de Bicêtre, pendant les deuxième et troisième années de la république, a ouvert un vaste champ à l'auteur de ce mémoire pour faire des recherches sur les insensés.

Il distingue plusieurs sortes de manies périodiques. L'une se déclare dans la saison des chaleurs; elle est subordonnée à la température, et n'a pas de loi constante: une seconde sorte, beaucoup plus rare, manifeste ses accès à des époques invariables; mais elle diffère beaucoup selon les sujets. Tantôt elle n'a qu'un jour d'accès tous les trois mois; elle laisse à quelques individus un jour de calme alternatif. Quelquefois elle ne se renouvelle que tous les 11 mois et demi, et existe pendant un demi mois; enfin elle dure six mois consécutifs, et le malade reprend pour 18 mois sa raison.

La nature de la manie paroît dépendre en grande partie du tempérament du sujet qu'elle attaque. Les personnes qui ont la chevelure blonde ont une manie douce, qui tient de l'imbecillité. La folie est le plus souvent violente et agitée chez celles qui l'ont brune.

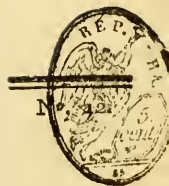
Lorsqu'il y a rechûte, la cause en est ordinairement dans une sensibilité trop profonde chez la personne affectée. C'est principalement en dirigeant le moral des insensés et en les traitant avec humanité, que le Cit. Pinel a obtenu des guérisons bien remarquables; car sur 32 cas particuliers de manie périodique, 29 ont été guéris par une diminution progressive des accès; en se bornant seulement à une surveillance sévère pour l'ordre et la régularité du service.

C. D.

L'abonnement expire à la fin de ventose. Les souscripteurs qui ne voudront éprouver aucun retard dans l'envoi sont invités à le renouveler chez le C. ALEXANDRE BRONGNIART, trésorier de la société, rue St.-Marc, n^o. 14, ou chez FUCHS, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Clugny. Le prix est de 6 francs pour un an.

BULLETIN DES SCIENCES, PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

PARIS. Ventose, an 6 de la république. (Mars 1798.)



HISTOIRE NATURELLE.

Considérations physiologiques sur le fruit du coignassier, par le
C. ALIBERT.

L'OBJET principal de ce mémoire est de rechercher les causes qui font constamment prédominer le principe acerbe et astringent dans l'intérieur de la substance du coing. Il semble en effet que les phénomènes de la maturité ne s'accomplissent pas en lui comme dans les fruits pommacés ordinaires. Il est en outre bien remarquable que la culture qui modifie si puissamment les arbres les plus agrestes et les plus sauvages, n'a qu'une influence très-foible sur le coignassier. Aussi les jardiniers ne l'ont-ils apprécié de tout temps que pour le faire servir de sujet à la greffe. Et s'ils parviennent à triompher de sa nature, ce n'est qu'en lui imprimant par cette sorte de transfusion végétale la vie, les mœurs et les penchans du poirier. Quoiqu'il en soit, la saveur particulière de son fruit telle qu'elle se manifeste à nous lorsqu'il est dans l'état de crudité, paroissant être essentiellement liée au système de ses sécrétions, le C. Alibert a cru pouvoir trouver la solution du problème qu'il s'étoit proposé dans une étude approfondie des organes qui les exécutent. Il en a fait l'examen anatomique. Les divers organes du coing vus au foyer d'une loupe très-fine comparativement avec celle de la poire n'ont pas présenté d'abord des différences bien essentielles. Le canal *pieurreux* que le C. Alibert préfère désigner sous le nom de conduit médian, la capsule dite *pieurreuse*, et qu'il appelle capsule centrale, les concrétions lapidiformes qu'il regarde comme des glandes, les filamens vasculaires qui les traversent, etc. avoient une disposition analogue dans les deux espèces de fruit. Mais il n'en étoit pas de même des semences qui étoient au nombre de huit, dispersées sur une double rangée dans le coing. Cette énorme quantité de pepins, qui mérite toute l'attention des physiologistes, concourt en grande partie, comme on le verra bientôt, à expliquer le phénomène qui fait le sujet de ce mémoire.

SOC. PHILOM.

Avant d'établir néanmoins aucune théorie sur l'économie particulière du coing, l'auteur pose d'abord en principe général que les sucres sécrétés dans l'intérieur des fruits pommacés sont spécialement destinés à la nutrition des semences. Les grains glanduleux, ainsi que les vaisseaux dont nous avons déjà parlé, n'ont d'autre fonction que d'élaborer la lymphe nourricière, et de faire subir aux matériaux qui la constituent différentes combinaisons en les frappant à chaque instant d'un nouveau caractère. C'est par ce mécanisme que le fruit passe successivement de l'état acerbe à l'état acide, de l'état acide à l'état sucré. Il est cependant utile d'observer que la culture en donnant à l'arbre un aliment superflu, n'occasionne pas seulement une sécrétion plus abondante des sucres nutritifs, mais qu'elle les détourne en même-temps de leur fonction spéciale et primitive : ils se répandent alors avec plus de profusion dans la substance parenchymateuse du fruit, la rendent plus molle et plus succulente, tandis que les pepins qui ne reçoivent pas toute la nourriture dont ils ont besoin pour parvenir à leur entier

développement, languissent ou s'atrophient dans les loges qui les contiennent. Le C. Alibert a eu occasion de suivre avec soin ce phénomène dans l'examen comparatif qu'il a fait des pommes domestiques avec les pommes sauvages. Dans ces dernières, les loges de la capsule étoient plus profondément excavées. La membrane coriacée qui les forme étoit plus épaisse et occupoit un plus grand espace. Les pépins y étoient plus forts, et presque toujours plus nombreux ; et il n'en a pas trouvé un seul qui fût avorté, quoiqu'il ait ouvert une quantité considérable de pommes, et qu'elles appartenissent à des espèces différentes.

Ces faits une fois bien reconnus, et bien constatés, le C. Alibert donne une première raison de l'état acerbe dans lequel reste constamment le fruit du coignassier, en remarquant qu'il contient trois fois plus de pépins que la poire, et qu'il est à présumer que le suc de la végétation est employé en totalité à la nutrition de ces pépins. Il observe que l'analyse chimique vient à l'appui de cette assertion, puisqu'elle démontre que le mucilage, y est pour ainsi dire, à nul, et qu'on l'exprime en très-abondante quantité. D'un autre côté, le coignassier ne se plait que dans des terrains arides et sablonneux, où il est d'expérience que les poires, par exemple, offrent des concrétions plus dures et plus consistantes que celles qui viennent sur un sol gras et copieusement alimenté. Les jardiniers ont fréquemment occasion de s'en convaincre, et le coing même augmente de volume et devient moins graveleux lorsqu'il reçoit d'un sol fertile une nourriture supérieure à ses forces et à ses besoins. L'auteur ajoute enfin que le fruit dont il s'agit est tardif de sa nature, et qu'il est par conséquent privé de la quantité de calorique et des autres influences atmosphériques propres à opérer tous les phénomènes par lesquels se manifeste communément la maturité.

E. P. V.

C H I M I E.

Note sur la strontiane sulfatée, de Sicile, par le C. F. P. N. GILLET-LAUMONT.

Soc. D'HIST.
NATURELLE.

Depuis long-temps le C. Haüy avoit annoncé que plusieurs cristaux (particulièrement ceux apportés de Sicile) avoient l'angle obtus de leur forme primitive plus ouvert d'environ *trois degrés et demi*, que celui des cristaux apportés de Roia et du Derbishire (1) reconnus pour être véritablement de la baryte sulfatée (spath pesant) : cette différence dans la valeur d'un angle de la forme primitive le génoit beaucoup pour la classification de ces divers cristaux regardés jusqu'ici comme une variété de la même substance.

Le C. Dolomieu, de son côté avoit rapporté de Sicile, sous le nom de baryte sulfatée, de beaux échantillons accompagnés de soufre natif et souvent revêtus de gros cristaux disposés par faisceaux rayonnés, présentant des prismes hexaèdres terminés par des sommets tétraèdres (2) ; il vient d'en donner au conseil des mines, qui les a remis au C. Vauquelin pour en faire l'analyse. Ce chimiste a trouvé que ces cristaux étoient entièrement composés de *strontiane sulfatée*, ainsi que la masse à laquelle ils adhèrent.

Cette substance que l'on n'avoit encore vu, sous forme régulière, qu'en petits cristaux engagés dans une argille dure, apportée par le C. Gillet, du départe-

(1) Les premiers trouvés en France, département du Puy-de-Dôme ; les seconds en Angleterre.

(2) Si ces cristaux étoient isolés et complets, ils présenteroient des octaèdres cunéiformes, dont les angles droits des bases des pyramides seroient remplacés par des facettes.

ment de la Meurthé, étoit d'autant plus facile à confondre avec la baryte sulfatée, dont elle a à-peu-près l'aspect, la dureté, la cassure et la pesanteur, qu'elle imite une partie de ses formes secondaires; mais elle peut en être distinguée,

1^o. Lorsqu'elle est cristallisée, par l'angle primitif d'environ 105 degrés, que forment entr'elles les deux plus grandes faces du sommet tétraèdre de ces cristaux, tandis que cet angle dans la baryte sulfatée n'est que d'environ 101 degrés et demi;

2^o. Par une pesanteur spécifique moins grande dans le rapport de 8 à 9;

3^o. Par la propriété de colorer légèrement en rouge la flamme bleue obtenue d'une lumière à l'aide du chalumeau;

4^o. Enfin, par une sensation légèrement acide qu'elle imprime sur la langue, après avoir été calcinée et refroidie; tandis que la baryte sulfatée, dans le même cas, la pique fortement et y répand un goût d'œufs pourris, très-désagréable.

Note sur une nouvelle substance métallique découverte par M.

KLAPROTH.

Klaproth, en soumettant à l'analyse la mine aurifère connue sous le nom de mine d'or blanche (weiss-gülden-ertz) *aurum paradoxum, metallum vel aurum problematicum* (1), a trouvé dans ce minéral un métal absolument différent de tous ceux connus jusqu'ici. Il lui a donné le nom de *Tellurium*. Dès 1782, M. Muller de Reichenstein avoit soupçonné une substance métallique particulière dans ce minéral, et Bergmann partagea ce soupçon sans oser décider si c'étoit un métal nouveau ou si ce n'étoit simplement que de l'antimoine, à cause de la petite quantité sur laquelle il avoit opéré. Les nouvelles expériences auxquelles Klaproth a soumis une quantité plus considérable de cette mine, qui lui avoit été envoyée par M. de Reichenstein, ne l'ont plus de doute à cet égard. Voici le procédé qu'il emploie pour extraire le *Tellurium* de son minéral.

ACAD. DES SC.
DE BERLIN.

séance du 15 janv.
1798.

Après avoir fait chauffer légèrement une partie de la mine avec six parties d'acide muriatique, il ajoute trois parties d'acide nitrique; il se fait une effervescence considérable, et il obtient une dissolution complète; il précipite ensuite cette dissolution avec la potasse caustique, et en ajoute un excès pour redissoudre le précipité blanc qu'elle avoit formé. Il reste un dépôt brun et floconneux, qui est un mélange d'oxides d'or et de fer qu'on sépare par les procédés ordinaires. On fait reparoître le précipité blanc par l'acide muriatique: on le lave et on le fait bien sécher; puis on en fait une pâte avec une huile grasse quelconque, et l'on introduit cette mine dans une petite cornue de verre à laquelle on adapte un récipient. On chauffe par degrés jusqu'au rouge, et l'on aperçoit des gouttes métalliques brillantes qui viennent se fixer à la partie supérieure de la cornue à mesure que l'huile se décompose. Après le refroidissement, on trouve au fond du vase le reste du métal réduit et fondu avec une surface brillante et presque toujours cristalline.

Sa couleur est le blanc d'étain, approchant du gris de plomb. Son éclat est très-considérable; sa cassure est lamelleuse: il est très-aigre et très-friable. Sa pesanteur spécifique est de 6,115; il est très-fusible. Chauffé au chalumeau sur un charbon, il brûle avec une flamme assez vive, d'une couleur bleue, qui sur les bords passe au verdâtre; il se volatilise entièrement en une fumée grise blanchâtre, et répand une odeur désagréable qui approche de celle des raves. Ce

(1) Ce minéral se trouve dans la mine dite *Mariahilf*, dans les monts *Fitzlay*, près *Zaletzna*, en *Transylvanie*. Voyez Emmerling, *Elémens de Minéralogie*, tome II, page 124 et suivantes.

métal s'unifiait facilement avec le mercure ; il forme avec le soufre un sulfure gris de plomb d'une structure radiée. *Il est soluble dans l'acide nitrique, et il se forme à la longue de petits cristaux blancs dans la dissolution.* Il est de même soluble dans l'acide nitro-muriatique et en est précipité par l'eau à l'état d'oxide blanc dissoluble dans l'acide muriatique. En mêlant 100 parties d'acide sulfurique concentré avec une partie de ce métal, l'acide prend peu à peu une couleur rouge cramoisie. L'eau et la chaleur décolorent la dissolution et en séparent le métal. La première a l'état d'oxide brun, la seconde a l'état d'oxide blanc.

Les dissolutions acides de ce métal sont décomposées par tous les alcalis caustiques qui redissolvent entièrement le précipité. Avec les carbonates le précipité n'est redissout qu'en partie.

Le prussiate de potasse très-pur n'occasionne aucun précipité dans les dissolutions acides de Tellurium.

Les sulfures alcalins y forment un précipité brun ou noirâtre. Il arrive quelquefois qu'il ressemble parfaitement au kermès minéral. Si l'on jette cette combinaison sur un charbon ardent, le métal brûle en même-temps que le soufre.

L'infusion de noix de galles forme dans les mêmes dissolutions un précipité couleur isabelle.

Le fer, le zinc, l'étain et l'antimoine précipitent le Tellurium de ses dissolutions sous la forme de flocons noirs qui prennent bientôt l'éclat métallique par le frottement, et qui sur un charbon allumé se fondent en un bouton métallique. La dissolution muriatique d'étain versée dans une dissolution de Tellurium par le même acide, y occasionne un précipité de la même nature.

L'oxide de Tellurium se réduit avec une rapidité semblable à la détonnation, lorsqu'on l'expose à la chaleur sur un charbon.

En chauffant pendant quelque-temps dans une cornue cet oxide de tellurium il se fond. Après le refroidissement, il est d'une couleur jaune de paille, et il a une texture radiée.

La mine d'or blanche de Fazezbay *aurum vel metallum problematicum*, contient : Tellurium, 92,5 ; fer, 72,0 ; or, 2,5 ; total 100,0. — L'or graphique d'Offenbauya contient : Tell. 60 ; or, 30 ; argent, 10 ; total 100. — Le minéral connu sous le nom de mine jaune de Nagiag contient : Tell. 45 ; or, 27 ; plomb, 19,5 ; argent, 8,5 ; soufre, un atôme, 100. — La mine d'or feuilletée grise de Nagiag contient ; plomb, 50 ; Tell. 33 ; or, 8,5 ; soufre, 7,5 ; argent et cuivre, 1. Total 110.

Hecut, fils.

Analyse du rubis, par le C. VAUQUELIN.

Soc. PHILOM.

Le rubis, comme on sait, est une gemme dont la forme primitive est un octaèdre régulier. Les formes secondaires sont l'octaèdre, dont les arêtes sont remplacées par des facettes, et qu'on nomme rubis émarginé, et la macle, ou les deux moitiés d'octaèdre retournées que l'on nomme rubis hémitrope. La couleur la plus ordinaire est le rouge foncé, et il se nomme alors dans le commerce, rubis spinelle, ou le rouge foible, et il prend le nom de rubis balais. Il est assez dur pour enlever 4 grains sur 100 au mortier de silex.

Klaproth avoit déjà donné l'analyse de cette pierre, et il y avoit trouvé, alumine, 76, silice, 15, magnésie, 8, oxide de fer, 1,5. total 100,5.

Les phénomènes que lui avoit présentés ce prétendu oxide de fer et la couleur du rubis, avoient fait penser au citoyen Vauquelin que la partie colorante de cette gemme pourroit bien être le nouveau métal découvert par lui dans le plomb

rouge de Sibérie , et que si le célèbre chimiste de Berlin n'en avoit pas déterminé la véritable nature , c'est que ce principe s'y trouvoit en trop petite quantité , et qu'il présente d'ailleurs quelque ressemblance par la couleur avec l'oxide de fer rouge , quand il a été bouilli long-temps avec la potasse.

Le citoyen Vauquelin a , en conséquence , soumis de nouveau cette pierre à l'analyse ; les échantillons qu'il a employés étoient tous bien déterminés , et de la variété appelée rubis spinelle , il l'a trouvé composée d'alumine 94,8 , acide chromique , 4,7 ; total 99,5.

L'analyse faite par Klaproth lui ayant présenté de la silice et de la magnésie , le citoyen Vauquelin a répété plusieurs fois ses opérations sans trouver d'autre silice que celle enlevée au mortier d'agate , et sans appercevoir aucune trace de magnésie. Il a aussi attaqué cette pierre par l'acide sulfurique et par l'acide muriatique. Le premier a fourni jusqu'à la fin avec une quantité suffisante de sulfate de potasse , de beaux cristaux d'alun. Les derniers étoient verdissés par le sulfate de chrome. L'acide muriatique n'attaque cette pierre que difficilement , mais il dissout la terre et l'acide dans la même proportion , que ces deux principes se trouvent dans le rubis.

De ces expériences ; le C. Vauquelin conclut que le rubis est une espèce de combinaison saline d'acide chromique et d'alumine , dans laquelle la base surabonde beaucoup.

Il pense que si Klaproth n'a pas obtenu les mêmes résultats que lui , c'est que les échantillons sur lesquels il a opéré n'étoient pas aussi purs que les siens. Il engage les chimistes à répéter cette analyse , et si les résultats qu'ils obtiendront , dit-il , sont semblables à ceux que j'ai eu , cela engagera Klaproth à recommencer lui-même son travail , et à examiner scrupuleusement les rubis qu'il emploiera.

H. V. C. D.

Note sur une nouvelle substance terreuse , découverte par le C. VAUQUELIN.

Le C. Vauquelin vient de découvrir dans le béril une terre nouvelle. Ses propriétés la rapprochent de l'alumine ; elle est blanche , légère , dissoluble comme cette dernière dans la potasse caustique. Mais elle en diffère 1°. en ce qu'elle donne des cristaux avec l'acide sulfurique sans addition de potasse , et que ce sel n'a point les caractères de l'alun ; 2°. en ce que les dissolutions acides de cette terre sont très-sucrées , et qu'elles ne sont pas précipitées par l'oxalate de potasse , le tartrate de potasse , et le prussiate de potasse , comme les sels alumineux ; 3°. que cette terre précipitée par le carbonate d'ammoniaque est dissoluble dans un excès de ce réactif ; qu'elle ne laisse point dégager d'acide carbonique lorsqu'on la précipite avec le carbonate de potasse saturé ; 5°. enfin , qu'elle précipite l'alumine de l'acide nitrique.

H. V. C. D.

M É D E C I N E.

Extrait d'expériences et d'observations sur l'emploi du phosphore à l'intérieur par le C. ALPHONSE LEROI , professeur à l'école de médecine de Paris.

1°. L'administration intérieure du phosphore dans les maladies d'épuisement , paroît donner un certain degré d'activité à la vie , et semble ranimer les malades , sans élever leur pouls dans la proportion. L'auteur rapporte plusieurs faits tirés de sa pratique. Entr'autres celui-ci : appelé auprès d'une femme agonisante , qui s'éteignoit d'épuisement après trois années de maladie , il céda aux vives instances du mari , qui sollicitoit un médicament ; il en composa un avec une portion de

INSTITUT NAT-

séance du 26 pluiv.

SOC. MÉD. D'É-
MULATION.

syrop, étendu dans de l'eau où avoient séjourné des bâtons de phosphore. Le lendemain, la femme se trouva beaucoup mieux. Elle se ranima pour quelques jours, et elle ne mourut que 15 à 17 jours après.

2°. Lui-même eut, comme il l'avoue, l'imprudence de prendre deux à trois grains de phosphore solide, unis seulement à de la thériaque; il éprouva des accidens terribles. D'abord il ressentit une chaleur brûlante dans la région de l'estomach. Cet organe lui sembla rempli de gaz, qui même s'échappoient par la bouche. Horriblement tourmenté, il es sya, mais en vain, de se faire vomir. Il ne trouva de soulagement qu'en buvant de l'eau froide de temps à autre. Enfin, les douleurs se calmèrent; mais le lendemain il se développa par toute l'habitude du corps, une force musculaire étonnante, et un besoin presque irrésistible d'en essayer l'énergie. Enfin, l'effet de ce médicament cessa à la suite d'un priapisme violent.

3°. Dans beaucoup de circonstances, l'auteur a employé et employe avec le plus grand avantage le phosphore à l'intérieur pour rétablir et ranimer des jeunes gens épuisés par un usage trop fréquent des plaisirs de Vénus. Il indique le procédé au moyen duquel il divise le phosphore en très-petites molécules; il agit du phosphore dans une bouteille remplie d'eau bouillante, il le divise ainsi en globules. Puis il continue d'agiter sa bouteille en la plongeant dans de l'eau froide; il obtient ainsi une espèce de précipité de phosphore très-fin, qu'il broie lentement avec un peu d'huile et de sucre, et qu'il emploie ensuite comme loock, en délayant le tout dans un jauné d'œuf; il a opéré à l'aide de ce médicament, des cures étonnantes par la promptitude du rétablissement des forces du malade.

4°. Dans les fièvres malignes, l'emploi du phosphore à l'intérieur, pour arrêter les progrès de la gangrène, a réussi au-delà de toute espérance. L'auteur en rapporte plus eurs exemples.

5°. Le C. Pellerier lui a raconté qu'ayant négligé du phosphore dans une bassine de cuivre. Ce metal s'oxida et resta suspendu dans l'eau; qu'ayant jetté négligement cette eau dans une petite cour où on nourrissoit des canards; ces oiseaux en burent et périrent tous; mais que le mâle couvrit toutes ses femelles jusqu'au dernier instant de sa vie. Observation qui s'accorde avec le priapisme qu'éprouva l'auteur.

6°. L'auteur rapporte un fait qui démontre l'étonnante divisibilité du phosphore ayant employé, dans le traitement d'une malade, des pilules dans la composition desquelles entroit au plus un quart de grain de phosphore, et ayant eu occasion d'ouvrir le cadavre, il trouva toutes les parties intérieures lumineuses et les mains mêmes de celui qui l'avoient ouvert, quoique lavées et bien essuyées, conservèrent assez long-temps l'éclat phosphorique.

7°. L'acide phosphorique employé comme limonade a été très-avantageux à l'auteur dans la cure d'un grand nombre de maladies.

8°. Le C. Leroi assure avoir oxidé le fer avec le phosphore, et en avoir obtenu un oxide blanc presque irréductible par les moyens ordinaires, qu'il croit propre à pouvoir remplacer avantageusement l'oxide blanc de plomb dans les arts et principalement dans les peintures à l'huile et en émail. Ce fer oxidé ainsi en blanc, donna de très-fortes nausées à l'auteur, qui hasarda d'en placer un atôme sur sa langue. Il n'hésite pas à regarder cet oxide comme un poison terrible; il n'a pu le réduire que par l'alkali fixe et le verre de phosphore.

9°. L'auteur avance qu'à l'aide du phosphore, il a décomposé et séparé de leur base les acides sulfurique, muriatique et nitrique, qu'à l'aide de l'acide phosphorique il transmuté les terres; qu'ainsi avec de la terre calcaire, il fait à son gré des quantités considérables de magnésie; il déclare que ce sont à des travaux

sur le phosphore qu'il doit les procédés au moyen desquels il opère la frite des rubis , la fonte des émeraudes et la vitrification du mercure ».

C. D.

Relation d'une conception extra-utérine , publiée à Londres par William Tumbull , communiquée en extrait par le C. SWEDIAUR.

William Tumbull , chirurgien et habile anatomiste , a publié à Londres , en 1791 , in-folio avec des planches , une relation fidèle et circonstanciée d'une conception extra-utérine. Ces cas ne sont pas très-rares : l'auteur a donné un catalogue des ouvrages dans lesquels ils se trouvent consignés ; mais dans la plupart des exemples cités , le développement du fœtus s'est opéré dans les ovaires ou dans les trompes de fallope , qui en crevant ou en formant des abcès , ont permis au fœtus de tomber dans la cavité du ventre. On ne connoit pas d'exemple bien authentique dans lequel l'ovum imprégné soit tombé dans l'abdomen aussitôt après sa séparation , et y ait pris son accroissement naturel , sans s'être attaché en aucune partie de la matrice ou de ses appendices : et c'est cette particularité qui caractérise le cas dont il est ici question.

SOC. PHILOM.

La femme qui fait le sujet de l'observation avoit à-peu-près 37 ans ; elle avoit eu auparavant quatre enfans dont elle étoit accouchée très-régulièrement ; elle est morte dans le 13^e. mois de la gestation. Dès le commencement de cette grossesse , elle avoit senti de fréquentes coliques , et ensuite des douleurs d'estomach. Comme dans ses précédentes grossesses , la menstruation s'étoit arrêtée. Dans le 8^e. mois , elle éprouva des douleurs violentes , accompagnée d'une évacuation sanguine de la matrice , et de la sortie d'une substance que la sage-femme qui fut appelée regarda comme le placenta ; mais qui paroît n'avoir été , comme on sera porté à le juger par la suite , que du sang coagulé. Avant cet accident , elle avoit manifestement senti les mouvemens de l'enfant ; elle ne les avoit plus reconnu évidemment depuis ; l'hémorrhagie de la matrice fut peu considérable , mais elle dura quatre semaines , ce qui fit beaucoup maigrir la femme. L'accoucheur qui fut appelé alors , c'étoit à la fin du 9^e. mois , trouva l'orifice de la matrice très-dilaté , il pouvoit aisément y introduire trois doigts ; il reconnut que l'intérieur de la matrice étoit très-inégal.

La femme se porta mieux pendant quatre mois , mais elle fut prise subitement de la colique appelée *miserere* , avec un vomissement de matières stercorales qui ne céda à aucun des médicamens employés ; elle mourut à la fin de ce quatrième mois.

On ouvrit le cadavre , et l'on trouva dans l'abdomen un fœtus femelle , parfaitement bien formé ; sa position étoit dans le sens de la colonne vertébrale , il étoit enveloppé par les intestins de sa mère , qui paroissoient dans leur volume et proportion naturelle : mais l'observation la plus remarquable , c'est que le placenta étoit tellement mince et délicat , qu'on l'auroit pris pour une membrane ; ses vaisseaux étoient si petits , qu'il étoit très-difficile d'en suivre la trace avec le scalpel , ils adhéroient , avec leurs ramifications , au *péritoine* , à l'*estomach* , au *foie* , aux *intestins* , au *mésentère* , au *mésocolon* ; enfin , à toutes les parois de l'abdomen. A la partie inférieure du placenta , se trouvoient deux poches qui avoient une connexion avec une tumeur d'une substance cellulaire , située immédiatement derrière la vessie , occupant la place de la matrice , et couvrant cette partie. Cette tumeur étoit composée de cellules innombrables , depuis la grosseur d'un pois , jusqu'à celle d'une noisette. Elle étoit attachée au ligament large de l'*uterus* du côté gauche.

Le cordon ombilical étoit de sa grandeur naturelle jusqu'à peu-près deux pouces de son insertion au placenta, où il décroissoit tout-à-coup; ayant à peine le diamètre d'une plume de corbeau. Le placenta s'inséroit principalement dans le *mésocolon*.

La matrice paroissoit de son volume ordinaire, lorsqu'elle n'est point imprégnée; mais elle étoit un peu déjetée sur le côté gauche. Les ovaires n'offroient rien que de naturel. Le *corps jaune* se trouvoit dans l'ovaire gauche.

Il y a dans ce cas particulier de conception *extra-utérine*, trois observations très-remarquables; ce sont :

1°. La cessation des règles depuis le commencement de cette grossesse jusqu'au commencement du 9^e. mois.

2°. Les douleurs de l'enfantement à la fin du 8^e. mois, et l'élargissement considérable de l'orifice de la matrice à cette époque, quoiqu'elle ne contint aucun fœtus.

3°. La petitesse et ténuité du placenta et des vaisseaux ombilicaux dans leur insertion sur cette substance, et la grandeur et forme saine du fœtus.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Elementi d'Algebra di Pietro PAOLI, P. S. delle matematiche superiori, nell'universita di Pisa, uno de quaranta della societa Italiana. Pisa 1794, presso Gaetano Mugnani, et à Paris, chez Duprat; quai des Augustin, N^o. 25.

Cet ouvrage présente des élémens d'Analyse très-clairs et très-étendus. Le premier volume comprend l'Algèbre et son application à la Géométrie; le second traite du calcul différentiel et intégral, et du calcul aux différences finies. L'auteur s'est attaché spécialement à faire connoître les sources où ceux qui veulent approfondir l'analyse trouveront les détails que son plan ne comportoit pas; et par-tout il donne les méthodes les plus nouvelles et les plus élégantes.

A V I S. Ce numéro est le dernier de la première année. Les souscripteurs sont invités à renouveler leur abonnement chez le Cit. Alexandre BRONNIART, trésorier de la Société, rue St. Marc, n^o. 14; ou chez FUCHS, libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny. Le prix est de 6 francs pour un an.

La société, dans le prospectus de ce journal, annonçoit qu'elle feroit réimprimer les premiers numéros de son bulletin, envoyés gratuitement à ses correspondans pendant plusieurs années, le nombre des souscripteurs la met dans le cas de remplir ce projet, s'il se présente parmi eux un assez grand nombre d'acquéreurs.

Cette réimpression formera 12 feuilles in-quarto, même papier et format que le bulletin, accompagnées de planches. Le prix sera de 5 francs, franc de port.

Les personnes qui voudront acquérir cette collection, sont priés de le faire savoir aux adresses ci-dessus; elles n'enverront l'argent que quand on leur annoncera que l'ouvrage est imprimé.

Erratum du n^o. 11. — Page 87, lig. 25, ajoutez au commencement $x =$

BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

No. 13.

PARIS. *Germinal, an 6 de la République.* (Mars 1798.)

HISTOIRE NATURELLE.

Sur une nouvelle espèce de Phœnicoptère ou Flammant,
par le C. GEOFFROY.

Le phœnicoptère fut long-temps au nombre de ces espèces isolées, regardées par quelques naturalistes comme des productions négligées et bizarres, échappées presqu'informes, au crayon de la nature. Déjà des observations plus exactes ont établi que la plupart de ces prétendues espèces isolées avoient de proches parens comme presque tous les autres animaux ; je vais donner la même preuve à l'égard du phœnicoptère.

C'est un oiseau auquel un cou grêle et très-long, une tête courte mais assez grosse, et un bec grand et sur-tout très-large, donnent un air tout extraordinaire. Ce bec, quant à ses proportions et à sa forme, est dans un ordre renversé. Il se fléchit tout d'un coup vers son milieu presqu'en un angle droit, et la mandibule supérieure est de beaucoup plus petite que l'autre ; ce qui a donné lieu à cette erreur, toujours accréditée, qu'elle est seule mobile sur la mandibule inférieure : on a répugné à croire au mouvement de la plus volumineuse, et on a mieux aimé imaginer que la nature avoit, dans cette circonstance, tout-à-fait interverti sa marche ordinaire.

Le phœnicoptère, dans la considération de ses pattes, n'offre pas des caractères moins singuliers. Les oiseaux aquatiques se divisent naturellement en deux ordres assez bien tranchés : les uns entrent dans les eaux basses et s'en vont chercher dans la vase la pâture qui leur est propre ; les autres nagent à la surface des eaux avec autant de grace que de facilité : le phœnicoptère tient également des uns et des autres ; car il a des doigts compris entre des membranes comme les oiseaux nageurs, et ainsi que les oiseaux de rivage, il est monté sur des jambes si hautes, qu'il n'y a guères que l'échasse qui le surpasse à cet égard. Mais ce n'est point ici le lieu de s'occuper des rapports naturels du phœnicoptère ; je passe à la description de l'espèce nouvelle que j'ai annoncée : elle diffère du phœnicoptère connu des anciens, sur-tout par la considération du bec. Je lui donne le nom de *petit phœnicoptère*, parce qu'il est en effet d'un tiers moins grand.

Son bec est proportionnellement plus épais et plus fléchi. — La première mandibule est encadrée par un cordonnet crénelé : elle est aplatie en-dessus et relevée à son milieu, mais seulement dans sa moitié antérieure ; par une petite saillie longitudinale. La même mandibule, dans le phœnicoptère des anciens est d'abord convexe, puis devient en avant et après sa courbure, une lame plate et sillonnée longitudinalement dans son milieu : le cordonnet qui la borde n'est crénelé qu'en-dessous. — La surface interne du demi-bec supérieur nous présente de plus grandes différences. Cette face, dans la grande espèce, est partagée en deux, vers son milieu, par une arête étroite et haute de 3 millimètres, au lieu que, dans la petite espèce, c'est une lame verticale, haute de 15 millimètres,

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
NATURELLE.



aussi large à sa base que le demi-bec lui-même, et dont le bord libre se termine en un tranchant très-acéré : cette lame descend profondément, et est reçue dans le demi-bec inférieur disposé pour cette fin : car les prolongemens retraits qui, dans le phœnicoptère des anciens, dépassent pre-qu'en angles droits, et de 3 millimètres au plus, les bords de la mandibule inférieure, sont remplacés dans la nouvelle espèce par une lame de 15 millimètres qui forme, avec les bords de la mandibule un an le aigu. — Ces différentes formes doivent singulièrement influer sur le mode de la nourriture de ces espèces, dès que la langue qui remplit ordinairement tout le demi-bec inférieur ne peut être semblable dans l'une et l'autre. Nous ne connoissons que celle du grand phœnicoptère, si vantée des anciens pour la délicatesse et le goût exquis de sa chair. — Pour terminer cette description comparative, j'ajoute que le bec du petit phœnicoptère est entièrement noir, et que celui du grand n'a que sa moitié terminale ainsi colorée, tandis que l'autre est d'un jaune vif.

Les proportions et les couleurs paroissent les mêmes dans les deux espèces. Le petit phœnicoptère de la collection nationale, est jaune, son plumage est blanc : quelques plumes scapulaires grises, les grandes penes des ailes noires, les petites couvertures cendrées, les moyennes roses : tout le dos commençoit à se teindre de cette couleur : mais quand ce phœnicoptère a entièrement revêtu sa robe d'adulte, il est, comme l'autre, d'un beau rouge très-agréable.

Aux deux phœnicoptères dont je viens de parler, il faut ajouter celui du Chili décrit par Molina : les caractères spécifiques de ces trois espèces seront exprimés par les phrases suivantes.

1. LE PHAENICOPTÈRE DES ANCIENS, *Phœnicopterus ruber*. Penes des ailes noires ; bec en partie jaune.

2. LE PETIT PHAENICOPTÈRE. *Phæ. minor*. Penes des ailes et bec noirs.

3. LE PHAENICOPTÈRE DU CHILI, *Phœn. Chilensis*. Penes des ailes blanches.

Explication des figures.

Fig. 1. Le bec du petit phœnicoptère vu de profil. Fig. 2, le même vu de face. Fig. 3, sa coupe transversale. Fig. 4 ; le bec du phœnicoptère des anciens vu de profil. Fig. 5, Le même vu de face. Fig. 6, sa coupe transversale.

Sur un nouveau genre de vers intestins, par M. FISCHER.

Soc. PHILOM.

Le vers qui a donné sujet à l'établissement de ce genre, a été trouvé dans la vessie nataoire de la truie.

Il est de grandeur médiocre ; son corps est rond et transparent ; sa tête fendue ; sa queue pointue. On voit sur le dos deux lignes courbes, qui forment presque un cercle, et qui ressemblent un peu à des yeux. La fissure de la tête se prolonge en dessous, jusqu'à la bouche, qui est une ouverture orbiculaire, divisée en deux parties, par une cloison lamelleuse. Un peu en avant de la queue, il y a un élargissement dont les côtés sont dentelés. On distingue au travers de la peau les intestins, et sur-tout l'ovaire qui est noir et tordu. M. Fischer établit ainsi les caractères du genre et de l'espèce :

CYSTIDICOLA. *Vermis teres inarticulatus capite longitudinaliter dissecto.*

C. FARIENS. *Ore orbiculari, dilatato, septo diviso ; corpore pellucido, superius versus caput lineis curvis aculeorum ad instar obsito, cauda subulata, paulo retrorsum latiori, depressa, crenata utrinque.*

Explication des figures 7 — a le ver de grandeur naturelle ; b le ver augmenté ; c la tête plus augmentée : on y voit des lignes courbes en forme d'yeux ; d partie inférieure de la tête, avec la bouche orbiculaire ; e la partie plus large vers la queue : les deux côtés sont dentelés, l'ovaire se présente tordu ; f les intestins assez agrandis. La partie tordue est l'ovaire.

Mémoire sur les équations séculaires du mouvement de la lune, de son apogée et de ses nœuds, par le C. LAPLACE.

Le C. Laplace avoit lu à sa classe, pendant le second trimestre de l'an 5, un mémoire contenant les résultats auxquels il étoit parvenu sur les équations séculaires du mouvement de la lune par rapport aux étoiles, à ses nœuds et à son apogée. La notice de ce mémoire se trouve dans le compte rendu au corps législatif des travaux de l'Institut pour l'an 5 (page 112), et les résultats ont été publiés dans le volume de la *Connoissance des Temps* de l'an 8 de la république.

INSTITUT NAT.
séance du 21 nivôse.

L'objet du mémoire dont il est ici question, est de donner les preuves des assertions que l'auteur n'avoit fait qu'énoncer, et de faire voir comment on peut, par le calcul, déduire ces assertions du principe de la pesanteur universelle. Les tables de la lune laissent très peu de chose à désirer, du côté de la précision, et les inégalités périodiques sont bien déterminées, mais on voit avec peine que si la théorie de la pesanteur a fait connoître la loi de ces inégalités, elle n'a pas suffi seule à fixer leur valeur. Cette détermination dépend d'approximation extrêmement compliquées, dans lesquelles on n'est jamais sûr que les quantités négligées soient très petites, mais le C. Laplace a pensé qu'on pourroit éviter à cet inconvénient, en discutant avec une attention scrupuleuse l'influence des intégrations successives sur les quantités qu'on néglige, et en s'attachant à suivre la même méthode dans leurs recherches, au moyen de quoi les calculs déjà faits pourroient encore être utiles à ceux qui cherchant à perfectionner la théorie de la lune, ajouteroient ainsi leurs travaux à ceux de leurs prédécesseurs.

Le C. Laplace pense que de toutes les méthodes proposées jusqu'à ce jour pour la solution des problèmes de ce genre, celle de d'Alembert, présentée avec la clarté dont elle est susceptible, doit conduire aux résultats les plus exacts; d'après cette opinion, il a traité la question en suivant une marche analogue à celle qui prescrit la méthode de d'Alembert, dont il a tiré des conséquences aussi nouvelles qu'importantes pour la navigation, la géographie, et pour le progrès de l'astronomie en général.

Après avoir posé les équations différentielles du mouvement rapportées à des coordonnées dont le centre de gravité de la terre est l'origine, il substitue à ces coordonnées, conformément au plan qu'il a adopté, des quantités angulaires ou trigonométriques plus commodes pour les usages astronomiques. Il traite les équations ainsi transformées avec sa sagacité et sa profondeur ordinaire, et à la suite d'une belle et savante analyse, il parvient aux résultats suivans, savoir :

1°. Le moyen mouvement de la lune est assujéti à une équation séculaire, additive à sa longitude moyenne; on désignera cette équation par la lettre E.

2°. Le mouvement de son apogée est assujéti à une équation séculaire soustractive de sa longitude moyenne, et égale à 3,3 E; ainsi l'équation séculaire de l'anomalie de la lune est égale à 4,3 E et additive.

3°. Le mouvement des nœuds de l'orbite lunaire est assujéti à une équation séculaire additive à leur longitude moyenne et égale à 0,7 E, et ainsi la distance moyenne de la lune, à son nœud ascendant, est assujétié à une équation séculaire additive et égale à 0,3 E.

4°. La parallaxe moyenne de la lune est soumise à une variation séculaire, mais si petite, que cette parallaxe et la distance moyenne à la terre, peuvent être regardées comme des quantités constantes.

5°. L'excentricité de l'orbe lunaire et son inclinaison à l'écliptique vraie sont assujétiés à des variations séculaires proportionnelles à celles de la parallaxe, et qui par conséquent seront toujours insensibles.

La valeur de E , avoit été donnée par l'auteur, dans les mémoires de l'académie des Sciences 1786; et on voit dans la *Connoissance des temps* de l'an 9, que cette valeur satisfait avec une très-grande précision aux observations. La voici ordonnée suivant les puissances d'une quantité i , qui désigne le nombre des siècles écoulés depuis le commencement de 1700, et qui doit être prise négativement ou positivement, selon qu'elle représente des temps antérieurs ou postérieurs à cette époque : $E = 11''$, $135. i^2 + 0''$, $0,4398. i^3 +$ etc. Les deux premiers termes suffisent pour les plus anciennes observations, et l'auteur ne voit jusqu'à présent aucun changement à faire à cette équation.

Lorsque l'équation séculaire de la lune étoit inconnue, on avoit imaginé, pour l'expliquer, diverses hypothèses, telles que la résistance de l'éther et la transmission successive de la gravité. Le citoyen Laplace termine son mémoire par l'examen de l'influence de ces causes sur les mouvemens de la lune, et fait voir qu'en accélérant le moyen mouvement elles ne produisent aucune altération sensible dans les mouvemens des nœuds et de l'apogée, ce qui suffit pour les exclure, puisque le ralentissement de ces mouvemens est bien constaté par les observations. C'est ainsi, ajoute-t-il, que les phénomènes, en se développant, nous éclairent sur leurs véritables causes. Les siècles à venir feront voir avec plus d'évidence encore les inégalités précédentes et leurs rapports avec la loi de la pesanteur.

L'auteur annonce pour un mémoire suivant la discussion d'un grand nombre d'observations anciennes et modernes, qui confirment les conséquences utiles et curieuses qu'il a tirées de l'application du principe de la pesanteur universelle aux mouvemens des planètes, et qui doivent introduire des corrections importantes dans les tables. Les savantes recherches de ce grand géomètre semblent enfin avoir établi démonstrativement cette vérité, que l'attraction seule est suffisante pour donner l'explication et la mesure de tous les phénomènes célestes, et qu'ainsi la formule générale du mouvement renferme réellement toute l'astronomie physique. Newton et ses premiers successeurs ne pouvoient regarder cette assertion que comme très-probable, et le citoyen Laplace, en lui donnant le caractère de la certitude, s'est acquis un droit immortel au souvenir et à la reconnaissance de la postérité.

P. S. Le citoyen Laplace a publié dans le volume de la *Connoissance des temps* de l'an 8, qui paroît en ce moment, le mémoire cité au commencement de cette notice, avec des additions importantes. Il y a donné le tableau des éclipses anciennes, calculées par le citoyen Bouvard, astronome de l'observatoire national, qui prouve incontestablement l'existence des équations séculaires du mouvement de la lune et de son anomalie, la nécessité d'y avoir égard et celle d'accélérer le mouvement de l'anomalie donnée par nos tables. Il ne balance point à proposer aux astronomes, 1°. d'accroître d'environ $8'$ et demie par siècle le mouvement de cette anomalie, qui paroît avoir été bien déterminée pour le commencement de 1750, par les observations de Bradley. 2°. D'appliquer à ce mouvement une équation additive égale à 43 dixièmes de celle du mouvement moyen.

L'auteur discute ensuite les observations d'Albatenius, le plus célèbre des astronomes Arabes, qui corrigea les élémens des tables lunaires de Ptolémée. Il y trouve une nouvelle confirmation de la valeur qu'il a assignée à l'équation séculaire de la lune, qui se trouve ainsi confirmée par les époques des tables de Ptolémée et par les observations d'Albatenius. D'après Ptolémée, le mouvement séculaire du nœud des tables actuelles est trop grand d'environ $2' 2''$; d'après Albatenius l'excès seroit de $3' 20''$. La valeur moyenne entre ces deux résultats est de $2' 50''$, dont le C. Laplace propose de diminuer le mouvement séculaire du nœud de nos tables lunaires.

L'examen des mouvemens séculaires des tables indiennes, rapporté par Leger (1), fait penser à l'auteur que ces tables sont moins anciennes que celles de Ptolémée, ou du moins qu'elles ont été rectifiées postérieurement au siècle de cet astronome.

PR.

CHIMIE MINÉRALOGIQUE.

Sur la diopase, par le C. HAUY.

La diopase regardée par Lamtherie comme une variété de l'émeraude, a été présentée au citoyen Haüy des différences très-marquées avec cette substance, relativement à ses caractères physiques et géométriques. La pesanteur spécifique est 3,3 autant qu'il a pu en juger d'après la petite quantité qu'il a soumise à l'expérience. Elle a la propriété conductrice de l'électricité, et ce qui est remarquable, elle en acquiert une résineuse par le frottement, même sur ses faces polies, lorsqu'elle est isolée. La forme primitive est un rhomboïde obtus dans lequel le rapport entre les deux diagonales est celui de $\sqrt{36}$ à $\sqrt{17}$, ce qui donne $111^{\circ} 4'$ pour l'angle placé au sommet du rhomboïde. La seule forme secondaire que l'on connoisse est un dodécaèdre que l'on peut considérer comme un prisme hexaèdre régulier, terminé de part et d'autre par trois rhombes, dont l'angle au sommet est de $93^{\circ} 22'$. Ce dodécaèdre résulte de deux décroissemens par une rangée, l'un sur les bords inférieurs du noyau, l'autre sur ses angles latéraux. Le nom de diopase a été tiré de ce que les joints naturels sont *visibles à travers* le crystal, par des reflets très-vifs parallèles aux arêtes du sommet, lorsqu'on fait mouvoir ce crystal à la lumière. H.

Essai sur la diopase, par le C. VAUQUELIN.

1^o. Un fragment de cette pierre exposé au feu du chalumeau, prend une couleur brune marron, mais donne à la flamme de la bougie une couleur verte jaunâtre comme du cuivre, et ne se fond point.

2^o. Fondue avec du borax avec la partie extérieure de la flamme du chalumeau, elle lui communique une couleur verte; avec la flamme intérieure le globe prend une couleur brune marron, et si l'on continue long-temps, la perle vitreuse perd sa couleur, et l'on aperçoit un bouton métallique d'un rouge de cuivre se précipiter au fond.

3^o. 3 grains et demi de cette pierre réduite en poudre fine se sont dissous avec effervescence dans l'acide nitrique, et la dissolution a pris une couleur bleue assez belle. Pendant l'évaporation de cette dissolution il s'est précipité une matière blanche, gélatineuse, insoluble dans l'eau, et qui lavée et séchée pesoit un grain. Cette matière sèche étoit rude sous les doigts, se dissolvoit dans le borax sans lui communiquer de couleur, enfin elle présentoit toutes les propriétés de la silice.

4^o. Une lame de fer décapée mise dans la liqueur de laquelle cette silice avoit été séparée, s'est recouverte en peu de temps d'une follicule de cuivre qui pesoit environ un grain.

5^o. On a précipité le fer introduit dans la liqueur par l'ammoniaque; la liqueur ainsi dépourvue du fer a été mêlée avec du carbonate de potasse, et on a obtenu à-peu près un grain et quelque chose de carbonate de chaux.

D'après cela, la diopase seroit composée, 1^o. de silice, 28,57; 2^o. de cuivre oxidé, 28,57; 3^o. de carbonate de chaux, 42,85; — total, 97,99.

Mais il faudroit avoir une plus grande quantité de diopase pour pouvoir déterminer plus exactement les rapports de ses principes.

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences, 1792.

Analyse de diverses pierres confondues sous le nom de Zéolithe, par le citoyen VAUQUELIN.

SOC. PHILOM.

Le citoyen Vauquelin a fait l'analyse comparative de deux pierres connues d'abord sous le nom commun de *Zéolithes*, et que le citoyen Haüy a séparées depuis d'après leurs caractères physiques et leur structure. D'après les observations de ce dernier, insérées dans le n^o. 14 du journal des Mines, page 86, l'une de ces deux substances, que Cronstedt a fait connoître le premier sous le nom de zéolithe, et à laquelle le citoyen Haüy conserve ce nom, cristallise ordinairement en longs prismes quadrangulaires, terminés par des pyramides surbaissées à quatre faces, elle a pour forme primitive un prisme droit, dont la base est un carré, et devient électrique par la chaleur. L'électricité vitrée ou positive est à l'endroit du sommet pyramidal, et l'électricité résineuse ou négative est à l'extrémité opposée du prisme. L'autre substance, que le citoyen Haüy désigne sous le nom de *stilbite*, a un certain luisant qui tire sur celui de la craie, elle cristallise tantôt en dodécaèdres à quatre pans hexagones avec des sommets à quatre parallélogrammes obliques, tantôt en prismes hexaèdres, dont quatre angles solides sont remplacés par des facettes triangulaires avec des hauteurs différentes. La forme primitive est aussi un prisme droit; mais les bases sont des rectangles. Cette dernière substance ne jouit pas de la propriété de devenir électrique par la chaleur seule. Sa pesanteur spécifique est de 2,500.

L'analyse a donné au citoyen Vauquelin le résultat suivant :

Zéolithe, silice, 50,24; alumine, 29,30; chaux, 9,46; eau, 10. Total, 99. Perte, 1.
 Stilbite, silice, 52; alumine, 17,5; chaux, 7,0; eau, 18. Total, 97. Perte, 3.

La suite des recherches que le citoyen Vauquelin a faites pour déterminer la nature des principes constituans de ces deux pierres, lui a présenté un phénomène dont il ne peut, dit-il, donner encore l'explication. C'est la propriété de verdir le syrop de violette qu'ont différentes pierres réduites en poudre, soit qu'elles contiennent ou non de la potasse. Telles sont la stilbite, la leucite, la topaze de Saxe et celle du Brésil, et même le quartz cristallisé.

L'analyse de la chlorite verte pulvérulente lui a donné pour résultat : Silice, 26; alumine, 18,50; magnésie, 8; oxide de fer, 43; muriate de soude ou de potasse, 2; eau, 2. — Total, 99,50.

Ce résultat diffère de tous ceux qu'a donné jusqu'ici l'analyse des chlorites : le citoyen Vauquelin pense que cette différence doit plutôt être attribuée à la nature même de cette terre qui paroît n'être qu'un mélange, qu'aux inexactitudes des opérations.

Note sur la terre du Béril.

SOC. PHILOM.

L'identité des formes et des autres propriétés physiques du béril et de l'émeraude, a fait conjecturer au C. Vauquelin que ces deux pierres renfermoient la même terre, et que si dans l'analyse de l'émeraude il ne l'avoit pas trouvée, c'est qu'il s'étoit contenté d'obtenir un assez grand nombre de cristaux d'alun sans examiner plus soigneusement l'eau-mère. Il a en conséquence repris ce travail, et il s'est convaincu que l'émeraude contenoit la nouvelle terre qu'il avoit découverte dans le béril. Une analyse exacte lui prouvera peut-être que ces deux pierres sont de même nature, et que la partie colorante seulement est différente.

ARTS CHIMIQUES.

Moyen de fabriquer une corne artificielle, par le C. ROCHON.

INSTITUT NAT.

Le défaut de cornes, pour en faire les fanaux des vaisseaux, a porté le C. Rochon à imaginer le moyen suivant qui donne une substance peut-être supérieure

à la corne, par la grandeur des pièces que l'on peut faire, et par son incom-bustibilité. On plonge des pièces plus ou moins grandes et bien rendues, de gazes métalliques, formées de fil de laiton, dans une décoction de colle de poisson, qui en remplit toutes les mailles, et qui s'y coagule par le refroidissement. On les y replonge autant de fois qu'il le faut pour donner à la lame de corne l'épaisseur nécessaire: puis on la vernit, pour empêcher l'action de l'humidité. La transparence des lames que l'on obtient par ce procédé égale celle de la plus belle corne, et on n'en employe presque plus d'autre dans nos arsenaux maritimes. On peut suppléer à la colle de poisson du commerce, par des décoctions de toutes les membranes du corps des poissons.

C. V.

Manière de fabriquer les alcarrazas, par le C. LASTÉRIE.

On appelle ainsi en Espagne des vases de terre très-poreux, destinés à faire rafraîchir l'eau que l'on veut boire au moyen de l'évaporation continue qui a lieu sur toute leur surface. Tous les ménages de Madrid ont de ces vases qui portent les différens noms de *jarras*, *botisas* et *cantaros*, selon leur grandeur. On sait qu'ils ont été introduit dans ce pays par les arabes, et qu'ils sont également en usage en Syrie, en Perse, à la Chine, en Egypte, etc. Ceux de Madrid sont faits avec une terre marseuse prise sur les bords du ruisseau *Tanusoro*, à un quart de lieue de la ville d'*Auduxar*, dans l'Andalousie. Elle contient, d'après une analyse que le C. Darcet vient d'en faire, un tiers environ de terre calcaire, un d'alumine, un tiers de silex, et une très-petite portion de fer.

SOC. PHILOM.

Pour faire les alcarrazas, après avoir fait sécher la terre, on la divise en petits morceaux de la grosseur d'une noix qu'on répand dans un bassin ou cuvier; on la recouvre d'eau, et on la laisse détrempier pendant douze heures: on la pétrit ensuite. Lorsqu'elle a été bien divisée, on l'étale en couche de l'épaisseur de six doigts sur un emplacement uni recouvert en brique sur lequel on a répandu un peu de cendre tamisée. On la laisse dans ce lieu jusqu'à ce qu'il se soit formé des retraits; on en détache la cendre et la transportant dans un lieu carrelé et propre, on mêle à cette terre à peu-près la vingtième partie de son poids de sel marin, si on doit en faire des jarres, et la quarantième seulement lorsqu'elle est destinée pour des vases d'une plus petite capacité. On pétrit de nouveau ce mélange avec les pieds, et on la met sur le tour après avoir eu soin d'ôter toutes les pailles ou petites pierres qui pourroient y rester. Ces vases sont mis alors dans des fours de potier, mais on ne leur donne qu'une demi cuisson. C'est à cela et au sel marin qu'on y ajoute, qu'ils doivent leur porosité; car on fait avec cette même terre des poteries ordinaires, en n'y ajoutant point de sel, et la faisant cuire davantage.

On fait, dans l'Estramadure, à un lieu nommé Salvatierra, des vases rouges appelés *bucaros*, qui servent aussi à rafraîchir l'eau, à laquelle ils communiquent un goût argilleux désagréable, mais cependant recherché des femmes de Madrid. Les filles ont un goût particulier pour cette espèce de poterie, et en mangent lorsqu'elles ont les pâtes couleurs. Des vases à peu-près semblables servent dans le Portugal à humecter le tabac. On les plonge pour cela dans l'eau, après les avoir remplis de cette poudre.

A. B.

AGRICULTURE.

Note sur une nouvelle méthode de culture en usage dans le Holstein, le Mecklembourg, le Lauenbourg, etc. par le citoyen C. COCQUEBERT.

Cette méthode de culture est connue sous le nom générique de *culture par encoles*. L'auteur l'a vu pratiquer avec succès dans le Holstein, près du lac de

Plaen, dans un terrain de 1700 tonnes (1) de superficie ; savoir 1305 en terres labourables, 254 en prairies, 145 en bois. Les fermiers de ce pays ne paient leurs propriétaires que par leur travail et non en argent. La partie de terre concédée pour que le reste soit cultivé et qui représente les frais de culture, s'élève presque à la moitié du tout. La portion cultivée pour le compte du propriétaire, est divisée en onze parties égales, entourrées chacune d'une haie vive de noisetiers, et d'un fossé qu'on récuré tous les onze ans, en même-temps qu'on récolte les haies. Le système de culture que nous faisons connoître, a pris son nom de ce genre de clôtures.

De ces onze enclos, cinq sont toujours cultivés en céréales; cinq autres abandonnés aux plantes spontanées qui les couvrent et servent de pâtures; enfin, un autre reçoit les préparations nécessaires pour être mis en culture. Chacun des enclos passe successivement par ces différents états. Celui dont les jachères ont été levées, porte l'année suivante du sarrasin, sans aucun engrais. On le fume ensuite et on y sème du seigle, qui se recueille la seconde année. La troisième, il donne de l'avoine; la quatrième, encore du seigle; et la cinquième, une seconde récolte d'avoine: le tout sans nouvel engrais. Ces cinq années expirées, on laisse venir les herbes spontanées.

La terre cultivée d'après ce procédé nourrit 150 vaches, et le beurre est à-peu-près la moitié de son produit. Quelques propriétaires louent, moyennant une rétribution annuelle, les vaches et les paturages à des fermiers qui se livrent particulièrement à cette industrie.

Ce système de culture ne peut convenir, sans doute, que dans un pays où la population est peu nombreuse, où le climat favorise la production spontanée des graminées; enfin où le beurre trouve un débit facile, et forme un des objets principaux de l'économie rurale. Il jouit en Allemagne d'une certaine réputation.

Le citoyen Coquebert ne rapporte cet exemple que pour contribuer à une collection de descriptions de cultures locales, qu'il croit fort utile de former, et à laquelle il invite les amateurs de l'agriculture à concourir. Il pense que cette collection auroit entr'autres utilités, celle de conduire à une bonne classification des différentes méthodes de culture, ce qui procureroit l'avantage de les désigner par un nom propre, simple et concis, au lieu que les voyageurs, au défaut d'une classification semblable, sont obligés, pour donner l'idée des pratiques locales, de recourir à de longues définitions.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Mémoires de la Société Médicale d'Emulation, séante à l'Ecole de Médecine de Paris; un gros vol. in-8°. à Paris, chez Maradan, rue du Cimetière St-André-des-Arts.

Les Mémoires publiés dans cette collection sont rangés sous cinq sections principales. Ils ont pour objet la médecine théorique et pratique, la chirurgie, la thérapeutique et la matière médicale, la physiologie, etc. Leur ensemble offre l'exposé des progrès qu'ont faits depuis quelques années les différentes branches de l'art de guérir. La société médicale d'émulation se propose de publier chaque année le résultat de ses travaux et de ses recherches. Le volume que nous annonçons auroit paru dans les premiers jours de vendémiaire dernier, si des circonstances particulières n'en avoient retardé l'impression.

(1) La tonne est une surface de 520 verges quarrées, la verge de 16 pieds de Hambourg, ce qui correspond à environ 75 ares de notre nouvelle mesure.

Errata du N.º 12.

Page 90, ligne 12, suc de la végétation, lisez sucre.

Page 94, ligne 41, avec le phosphore, lisez avec l'acide phosphorique.

PARIS. Floréal, an 6 de la République.

HISTOIRE NATURELLE.

Notice sur la *Reticularia Rosea*, par le C. DECANDOLLE.

CETTE plante croît au mois de prairial sur les vieux troncs coupés et humides, sur-tout après les pluies. Elle est d'un rose vif, d'une forme arrondie un peu irrégulière, comme on peut le voir dans la fig. 8, A. Dans les premiers tems, elle présente de petits mammelons irréguliers (fig. C) qui se réunissent peu à peu en un seul massif d'une pulpe rougeâtre enveloppée dans un filet blanc dont les fils sont visibles à l'œil nud; ce filet se rassemble en-dessous, et ses lambeaux réunis forment le pédicule qui s'insère dans les fentes du bois (fig. B). Je ne pourrois pas donner une idée plus juste de l'apparence et de la consistance de cette plante, dit l'Auteur, qu'en la comparant à un morceau de glace aux fraises, enveloppé dans de la dentelle. La pulpe suinte au travers du réseau.

SOC. PHILOM.

On reconnoît facilement à cette description succincte que cette plante est une *Reticularia* de Bulliard, et on peut la nommer, d'après sa couleur, *Reticularia rosea*; elle diffère des six autres espèces connues par la couleur et la saison où on la trouve.

Le C. Decandolle ajoute à cette description quelques observations qu'il a faites sur une excroissance qui sort des bûches de hêtre coupées et entassées à l'air, mais à l'abri de la pluie. On voit sortir de l'écorce à diverses places, et quelquefois dans la longueur entière de la bûche, des productions de couleur orangée, sèches, flexibles, et qui ressemblent à de la gomme, qui croissent et s'amincissent en se reconnoissant. Le citoyen Decandolle prouve que cette matière n'est point une plante cryptogame par les expériences suivantes. Sous l'eau, elle ne donne aucunes bulles d'air, mais se fond en mucilage: elle n'augmente que dans une seule dimension; elle est un peu amère; sa partie colorante est dissoluble dans l'alcool. Les bûches qui laissent suinter cette substance, en donnent beaucoup plus dans un lieu humide que dans un lieu sec. D'après ces expériences, l'auteur regarde cette substance comme une gomme colorée par une matière résineuse, et que l'humidité fait sortir du bois par pression, en dilatant ses fibres. Le C. Fourcroy a fait sur cette même substance quelques expériences qu'il n'a pas publiées, mais qui lui avoient fait prendre sur elle une opinion semblable.

A. B.

Extrait d'un Mémoire sur les Tourmalines blanches du St-Gothard, par le C. DOLOMIU.

Ces tourmalines ont d'abord été données sous le nom de béril; mais leur forme et leur électricité ont prouvé au C. Dolomieu que c'étoient de véritables tourmalines; il en avoit déjà trouvé de moitié noires, et moitié incolores dans les mêmes granits de l'île d'Elbe, où il avoit aussi rencontré des émeraudes incolores.

INSTITUT NAT.

Les tourmalines du St Gothard sont ou incolores et transparentes, ou blanches et opaques. Quelques-unes ont une légère teinte verdâtre. Elles sont sous la forme

d'un prisme ennéaédre terminé d'un côté par une pyramide triédre, et de l'autre par une pyramide tétraédre. C'est la variété nommée isogone par le C. Haüy. Ces prismes ont depuis 2 jusqu'à 13 millimètres (1 ligne à 6 lignes). On les trouve dans la roche calcaire dite *Dolomie*, avec du mica blanc-jaunâtre. Le sommet hexaédre est ordinairement peu prononcé. Ce même naturaliste cite dans ce mémoire un pyroxène verd-obscur qu'il a rencontré dans une roche intermédiaire entre le petit silex et le trapp de la vallée de Barège, au dessus de Gèdre, dans les Pyrénées. Ce qui prouve que cette pierre n'appartient pas exclusivement aux volcans comme on l'avoit cru.

A. B.

Mémoire sur un nouveau Baromètre au moyen duquel on mesure immédiatement les changemens de densité de l'air par, le poids du mercure, par le citoyen CONTÉ.

INSTITUT NAT.

Le C. Conté, directeur de l'école aérostatique établie à Meudon, s'est occupé depuis long-temps des moyens de construire un baromètre plus portatif et plus sensible que ceux dont on a fait usage jusqu'à ce jour. Il décrit dans son mémoire les divers instrumens qu'il a conçus et exécutés successivement, avant d'arriver à celui qu'il présente à l'Institut. La forme du premier de ces instrumens est à peu-près celle d'une montre; on en voit le dessin dans la figure 9^e. ABC est une calotte très-solide, de fer ou de cuivre, sur les bords de laquelle s'appliquent exactement ceux d'une autre calotte d'acier AFC, mince et flexible. Celle-ci s'appuie contre le fonds de la première, au moyen de ressorts R. R. La queue CD renferme un canal qui fait communiquer la capacité ABCF avec l'air extérieur, et qui peut être fermé hermétiquement par un bouchon.

Au-dessous de la calotte AFC est placé un cadran, percé dans son milieu par un canon HI portant une aiguille HG: le tout est recouvert d'un verre concave.

On conçoit que si l'on fait le vide dans l'espace ABCF, la calotte AFC se trouvant chargée de tout le poids de l'atmosphère, rentrera sur elle-même, et comprimerà les ressorts R, qui la soutiennent, et elle se relevera lorsque la pression diminuera. Par un mécanisme très-simple placé dans le canon HI, le mouvement de la plaque AFC se communique à l'aiguille HG, qui indique, par les arcs qu'elle parcourt, les variations de la pesanteur de l'air.

Cet instrument, que l'on pourroit porter dans la poche, ne satisfait point le C. Conté, qui le trouvant trop sensible au changement de température, imagina d'appliquer à son objet le ralentissement qu'éprouve l'écoulement des fluides par un orifice ouvert dans le vide, lorsque le poids de l'air qui presse leur surface supérieure vient à diminuer. Pour cela il prit un tube assez large, communiquant avec l'air extérieur en N (*Fig. 10*) par un robinet. Il plaça dans l'intérieur un second robinet GF engagé dans un cylindre massif PQLQ, contre la surface inférieure duquel s'appliquait exactement le piston II'. Lorsqu'en abaissant ce piston, il s'étoit procuré un espace vide KLII, il tournait le robinet FG, de manière à ouvrir la communication entre cet espace et la partie supérieure du tube, et il mesuroit ensuite la durée de l'écoulement du liquide. En faisant cette expérience, au niveau de la Seine, et sur la terrasse du château de Meudon, il obtint une différence de 9 secondes de temps dans la durée des deux écoulemens, pour un changement de hauteur qui ne faisoit descendre le baromètre que de 5 lignes.

Ce second instrument fut encore rejeté par le C. Conté, comme trop sensible aux variations de la chaleur; mais néanmoins il pense avec raison que les expériences auxquelles il est propre seroient très utiles au progrès de la physique. La figure 11 représente un coupe longitudinale du dernier instrument auquel le C. Conté s'est arrêté, qu'il a exécuté lui-même comme les précédens; mais qu'il n'a point dessiné. Elle a été gravée d'après un croquis fait de mémoire, et sur lequel

il n'a pas été possible de marquer tous les détails de construction qui facilitent l'usage de ce nouveau baromètre, et assurent l'exactitude de ses résultats; mais qui suffira pour en faire connoître le principe, et mettre un artiste intelligent en état de le construire.

Le corps de cet instrument est un tube de fer très-exactement calibré, dans un espace A B C D suffisant pour répondre aux plus grandes différences de niveau que l'on se propose de mesurer. Dans le modèle présenté à l'Institut, A D est de 8 pouces; la largeur A B de 18 lignes intérieurement. Au-dessous de C D le tube se rétrécit, entre en E F dans un autre tube terminé par une boîte E F G H, et en I K dans une seconde boîte intérieure à la première, percée cylindriquement jusqu'en P L, et formant un cône tronqué depuis P L jusqu'à sa base M N. Elle reçoit dans cet espace un bouchon L M N P de même forme, et creusé aussi en cône dans sa partie supérieure, pour emboîter exactement la partie inférieure du tube A B C D. Une vis latérale X, dont le bout est conique, s'introduit dans une gorge, et poussant le bouchon comme le feroit un coin, l'approche par degrés insensibles de l'orifice du tube intérieur. On voit en O un canal percé dans l'épaisseur du bouchon L M N P, et qui, faisant communiquer le tube A B C D avec un canal recourbé Q, percé dans le paroi de la boîte K M N I, forme un syphon ouvert dans la capacité de la boîte extérieure; celle-ci communique avec l'air atmosphérique, au moyen d'un canal pratiqué dans le bouchon V, canal qui se trouve fermé lorsqu'on enfonce tout-à-fait le bouchon dans la paroi (*).

Pour remplir l'instrument, on le renverse, on ferme le bouchon V, et on ôte le bouchon L M N P; on verse ensuite du mercure, de manière que le tube A B C D, la cavité L M N P, et celle de la boîte extérieure, en soient remplis jusqu'au niveau de M N. Pour faciliter la sortie de l'air contenu dans ce fluide, on fait le vide au-dessus de M N par le moyen du piston T U, qui ferme exactement la boîte E F G H; on introduit ensuite le bouchon L M N P, on remet l'instrument dans sa première situation, et dès qu'on r'ouvre la communication avec l'air extérieur, par le bouchon V, le mercure descend dans le tube A B C D et se répand dans la boîte E F G H, jusqu'à ce qu'il ait atteint le niveau où il doit se soutenir. On peut arrêter l'expérience à ce point, en tournant le bouchon L M N P, pour que le canal O ne réponde plus au canal Q, ce qui ferme le tube A B C D. Pour exécuter ce mouvement, on se sert de la tige R S, qui se dégage du piston T U, et porte à son extrémité R un tourne-vis qui s'introduit dans la fente qu'on voit à la base du bouchon L M N P. Cela fait, on peut détacher la boîte E F G H de l'instrument, et la peser pour constater la quantité de mercure qu'elle contient.

Maintenant il est facile de voir que si l'on porte l'instrument que nous venons de décrire, dans un lieu plus élevé que celui où il a été rempli, l'abaissement du niveau du mercure dans le tube A B C D, fera sortir de l'orifice O une quantité de ce fluide d'autant plus grande que la section A B est plus large, et que cette quantité se connaîtra en pesant de nouveau la boîte E F G H. La sensibilité de cet instrument est telle, que lorsqu'après l'avoir rempli sur la place de la ci-devant église Notre-Dame, on la porta sur l'une des tours, élevée de 204 pieds, il en est sorti 1877 grains de mercure, ce qui répond à environ 9 pouces par pied.

Le C. Conté avoit donné d'abord à son instrument une forme, au moyen de laquelle il seroit lui-même de balance; mais comme elle auroit exigé dans le calcul des observations, des réductions assez délicates, il a jugé à propos de l'abandonner.

L. C.

(*) On voit aisément que la boîte E F G H doit être fermée dans sa partie inférieure par une virole destinée à retenir le piston T U, qui forme à cette boîte un fond mobile, et qu'il faut supposer élevé dans l'opération qu'on va décrire.

Sur le nouveau Balancier du citoyen MONTU.

INSTITUT NAT.

Le citoyen Montu s'est proposé de doubler les effets du balancier ordinaire et de couper, frapper et cordonner la monnaie par une seule opération. — 1°. Sa machine offre deux équipages qui sont soumis à un même moteur, et dont toutes les parties qui opèrent sont dans une situation horizontale, ainsi la vis qui est double est dans cette position; elle porte à sa tête les deux bras du balancier, mus chacun par 4 hommes; et comme les pas des deux portions de cette vis sont dans le même sens, lorsqu'un des bras s'abaisse et qu'une portion de vis s'avance, l'autre portion qui correspond à l'équipage opposé, se retire et réciproquement. — 2°. Pour frapper les pièces, le citoyen Montu emploie deux coins comme dans le balancier ordinaire. L'un immobile, est placé au milieu d'une boîte, et maintenu par des vis dans une situation constante; l'autre se meut sous les vis de pression par l'effet du balancier, mais il est totalement détaché de cette vis, et fait partie d'un cylindre ou régulateur renfermé dans une boîte carrée fixée au chassis de la machine, et qui a ses faces supérieures et inférieures fermées chacune par deux lames de cuivre, laissant entr'elles un intervalle pour le passage des ailes du régulateur, et pouvant se rapprocher à l'aide de deux goupilles en forme de coins, autant qu'il est nécessaire et à mesure qu'elles s'usent. Par ces moyens, le coin mobile et le régulateur se meuvent horizontalement avec la plus grande précision, sans tourner et sans varier. — 3°. Pour opérer le cordonnage sur la tranche des pièces, l'auteur a placé autour du coin mobile un assemblage de 4 pièces circulaires, et une boîte ronde garnie de 8 vis. Les 4 pièces circulaires, gravées en creux, se tiennent écartées par autant de ressorts, et offrent à l'extérieur des plans inclinés. — La boîte au 8 vis correspond, au moyen de 4 colonnes, à une rondelle fixée à la vis (de pression) par un collier. — Lorsque cette vis joue et s'avance pour frapper la pièce, elle pousse la boîte aux 8 vis sur les plans inclinés des 4 portions circulaires, ce qui les comprime, et la pièce est ainsi cordonnée avec régularité en même-temps qu'elle est frappée. 4°. Le découpage doit précéder les deux opérations de *cordonnage* et de *frapper*. Le découpoir du citoyen Montu est attaché au-devant de la boîte du cordonnage. Il est composé de 2 lames découpées de manière à admettre les 2 coins, et dont l'une est disposée pour couper. Entre ces deux lames est une coulisse par laquelle on peut introduire la lame qui a passé au laminoir. Le coin qui est fixe, sert d'abord de point d'appui latéral à cette lame placée dans le découpoir; puis le coin mobile qui s'avance contre elle, lorsqu'il reçoit le coup de la vis (de pression), fait qu'elle est tout à-la-fois découpée, frappée et cordonnée; car le découpoir rentrant dans la tête du coin fixe, la pièce découpée se trouve aussitôt entre les deux coins et au milieu des 4 portions circulaires du cordonnage. — 5°. Le citoyen Montu sachant qu'il ne pourra conserver l'opération du découpage, lorsqu'il fabriquera des pièces d'or et d'argent, qu'il faut peser après le découpage, est disposé à consacrer des équipages entiers au découpage. Dans ce cas, l'auteur place au-dessus des coins, au lieu du découpoir qu'il supprime, une coulisse inclinée, par laquelle un ouvrier fait glisser les pièces découpées et pesées. Celles-ci parvenues à l'extrémité de la coulisse, se redressent au moyen d'une valvule mobile, et descendent successivement dans une trémie qui est attachée à la boîte du cordonnage, et peut embrasser le coin immobile. La pièce la plus avancée dans la trémie, est soutenue d'abord sur la tête du coin immobile, mais lors de la retraite de la vis à laquelle tient la boîte du cordonnage et la trémie, elle tombe dans la partie inférieure, et sitôt que la vis revient, la trémie rentrant dans la tête du coin immobile, abandonne la pièce entre les deux coins. — *Avantages principaux.* Le balancier placé au milieu de la longueur de

la double vis, n'essuyera aucun balottage. — La vis séparée des coins, donne plus de netteté dans le frapper. — Les pièces sont découpées sans être déformées. — La coulisse et la trémie ne laissent courir aucun danger à celui pose les pièces. — Le cordon ne peut plus se contrefaire (à l'aide d'une roulette) sur des pièces rognées. — On peut enfin avec la nouvelle machine découper, frapper et cor-donner plus de pièces qu'on ne peut en frapper avec le balancier ordinaire. B.

C H I M I E.

Notice sur un acide retiré des substances animales, et nommé acide zoonique, par le C. BERTHOLLET.

On a cru jusqu'à présent que le liquide produit dans la distillation des substances animales ne contenoit que du carbonate d'ammoniaque et une huile. Le C. Berthollet y a découvert un acide nouveau auquel il donne le nom d'acide zoonique.

INSTITUT NAT.

Pour se le procurer, il sépare d'abord l'huile qui se trouve avec le liquide aqueux. Il fait bouillir ce dernier pour dégager le carbonate d'ammoniaque. Il ajoute ensuite un peu de chaux, et il chauffe de nouveau pour se débarrasser entièrement de l'ammoniaque; il filtre alors, et la liqueur contient le zoonate de chaux, avec un peu de chaux qu'il précipite par l'acide carbonique. Il met ensuite la dissolution de zoonate calcaire bien rapprochée dans une cornue tubulée, et il verse par-dessus de l'acide phosphorique. Par la chaleur de l'ébullition, l'acide zoonique se dégage, et on le recueille tout entier dans le premier flacon, à l'exception d'une portion qui se décompose. Le mélange devient brun sur la fin de l'opération, et l'auteur en conclut que cet acide contient du carbone.

L'acide zoonique a une odeur assez semblable à celle de la chair fortement ris-solée; sa saveur est austère. Il rougit le papier teint avec le tournesol. Il fait effervescence avec les carbonates. Il ne paroît pas former avec les bases terreuses et alcalines de sels cristallisables. Il donne un précipité blanc dans la dissolution d'acétite de mercure et de nitrate de plomb. Il n'agit sur le nitrate d'argent que par affinité complexe; le précipité brunit avec le temps, d'où le C. Berthollet conclut que l'acide zoonique contient de l'hydrogène qui réagit à la longue sur l'oxygène de l'oxide d'argent.

Le zoonate de potasse calciné n'a point formé de prussiate de fer avec une dissolution de ce métal.

De la chair que le C. Berthollet tenoit depuis quinze ans en putréfaction, lui a fourni un liquide acide qui contenoit un sel ammoniacal avec excès d'acide. Cet acide combiné avec la chaux lui a paru semblable au zoonate calcaire, mais la petite quantité sur laquelle il a opéré, ne lui permet pas de prononcer sur la parfaite identité de cet acide avec l'acide zoonique. H. V. C. D.

Nouvelle méthode de faire l'acier fondu, par le C. CLOUET.

Cette méthode consiste à mettre dans un creuset, et couche par couche, des petits morceaux de fer avec un mélange de carbonate de chaux et d'argile dans les proportions de 6 onces de carbonate de chaux, 6 onces d'argile tirée des creusets de Hesse pilé, et 20 onces de fer, de manière qu'après la fusion du mélange, le fer en soit entièrement enveloppé et abrité du contact de l'air; ce mélange se chauffe peu à peu, et enfin augmentant le feu, on parvient à donner une chaleur capable de fondre le fer. Il faut ordinairement une heure de feu ainsi soutenu pour réduire 2 livres de fer en un acier très-bon, très-dur, et susceptible d'être travaillé à forge, à avantage que n'a point l'acier fondu fait par la méthode ordinaire.

INSTITUT NAT.

Le C. Clouet n'ose encore donner aucune théorie de ce fait assez singulier. Il se peut, dit-il, que le fer décompose l'acide carbonique par la double affinité du fer pour le carbone, et du verre argilleux qui se forme pour l'oxide de fer. A. B.

A G R I C U L T U R E.

Description d'une Machine pour réduire les os en poudre, et les faire servir à l'engrais des terres, par le C. LASTÉRIE.

Sec. PHILOM.

Cette machine est mise en action par le moyen de l'eau qui fait tourner une roue fixée sur son arbre. Un anneau de fer est attaché sur cet arbre. Celui-ci est surmonté d'une traverse de bois qui le coupe à angle droit, et qui est soutenue par deux poteaux. La traverse est percée d'une trémie qui s'ouvre sur l'anneau. C'est dans cette trémie, revêtue de plaques de tole, qu'on met les os pour les réduire en poudre.

Lorsque l'arbre est en mouvement, un homme exerce une pression sur les os par le moyen d'un levier, qui s'adapte avec son crochet au piton fixé à l'une des extrémités de la traverse. Vers les deux tiers du levier est attaché un tampon de bois qui entre dans la trémie, et contient les os lorsque l'ouvrier agit sur le levier. Les os sont réduits en poudre à peu-près comme de la grosse sciure de bois.

A (fig. 12) indique la roue. *B*, l'arbre dont le diamètre est d'environ 3 décimètres 3 centimètres. *C*, l'anneau de fer ayant 1 décimètre 4 centimètres de largeur, est assujéti sur l'arbre par des coins de bois. *D* est la traverse qui porte 2 décimètres et 3 centimètres d'écartissage. *E*, le piton dans lequel entre le crochet du levier. *F*, la trémie dont la largeur est un peu moindre que celle de l'anneau. *G*, le levier armé de son tampon.

L'auteur a dessiné cette machine à Thiers, dans le département du Pay-de-Dôme, où il en existe plusieurs de ce genre. Il se fabrique dans cette ville une prodigieuse quantité de couteaux, et l'on emploie principalement des os pour faire les manches. Les habitans s'étant aperçu que les rognures de ces os répandues sur la terre donnoient plus d'activité à la végétation que toute autre espèce d'engrais, imaginèrent d'utiliser les extrémités des os qui restent après qu'on a pris la partie du milieu, la seule employée pour faire les manches de couteau. C'est ce qui fit sans doute imaginer le moulin dont nous venons de donner la description.

Cet engrais est très-recherché dans le pays, et renchérit tous les jours. Les os entiers se vendent 7 francs le quintal, et 9 fr. lorsqu'ils sont réduits en poudre, on les a quelquefois payés jusqu'à 11 francs. Aussi dans chaque ménage, les cuisinières ont soin de ramasser tous les os, et leur peine trouve son salaire dans les petits profits qu'elles en retirent annuellement.

Les os qui n'ont pas subi l'ébullition donnent, comme on conçoit, un engrais plus actif, aussi se vendent-ils plus cher.

Cet engrais réussit principalement sur les terres qui ne sont ni trop sablonneuses, ni trop dépourvues d'humidité.

Il seroit utile d'établir dans différentes parties de la France, des moulins de cette espèce. Celui-ci, quoique fort simple, est susceptible d'être perfectionné; on pourroit même obtenir des résultats plus avantageux, en employant un mécanisme différent. En effet, si on se servoit de grosses meules de pierre de 3 mètres de diamètre qui tourneroient verticalement dans une auge, à la manière des moulins à cidre, on réduiroit en poudre une bien plus grande quantité d'os, dans un même espace de tems, et avec des forces égales.

Il se perd chaque jour à Paris, et sur-tout dans les autres grandes communes de la république, une prodigieuse quantité d'os qui pourroient être employés à féconder les champs, et à augmenter la masse de nos productions territoriales. Celui qui construiroit des moulins pour réduire les os en poudre, rendroit un service à l'agriculture, et trouveroit certainement dans ce genre de spéculation un bénéfice très-lucratif.

Observations sur une Hernie complète ou Oschéocèle, par le citoyen LANGLOIS, Chirurgien à Beauvais, département de l'Oise.

Une femme de moyen âge, détenue dans les prisons, fut apportée à l'hôpital civil pour y être traité d'une hernie extraordinaire, arrivée par le vagin. — Une anse d'intestin grêle paroissoit au-dessous des grandes lèvres. Ils n'étoient point enveloppés. Il y avoit plus de huit heures que ces parties étoient exposées au contact de l'air. Elles étoient desséchées, et crépitoient sous les doigts. — Cependant les intestins eux-mêmes ne paroissoient pas très-sensibles, et la malade n'éprouvoit point d'accidens graves. Avant de demander des secours, elle avoit essayé de la faire rentrer elle-même. — Le chirurgien ne fut pas plus heureux. La malade lui dit alors que pareil accident lui étant arrivé plusieurs années auparavant, le chirurgien ne pouvant aussi opérer la réduction, avoit repoussé les parties dans le vagin, et qu'elles étoient rentrées d'elles-mêmes quelque temps après. — Le citoyen Langlois se détermina d'autant plus facilement à suivre cet avis, que la malade souffroit peu et qu'elle n'étoit affectée d'aucun des accidens que produisent les hernies étranglées. D'ailleurs comme les intestins étoient restés exposés à l'air pendant long-temps et s'étoient desséchées, on devoit craindre qu'ils ne s'altérassent, tandis que la chaleur et l'humidité du vagin pouvoient y rappeler le sentiment et la vie. Ayant en effet repoussé et inaintenu les parties dans le vagin, elles rentrèrent d'elles-mêmes sept à huit heures après. On découvrit alors dans la partie postérieure et près du col de la matrice, une ouverture ronde; et pour prévenir de pareils accidens, on fit porter à la malade un pessaire.

Il y a peu d'exemples de hernies vaginales, dans lesquelles les intestins n'aient été renfermés dans un sac herniaire.

R. et D.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Sur l'organe de l'Âme, par S. T. Sæmmerug, 1 vol. in-4°. de 86 pages. Königsberg; 1796. (en allemand.)

Cette dissertation, dédiée au célèbre métaphysicien Kant, est écrite selon les principes de la philosophie. Elle a pour objet de déterminer quelle est la partie du cerveau qui forme essentiellement le *sensorium commune*. L'auteur prouve par ses recherches, et par les observations de plusieurs autres anatomistes, que les ventricules du cerveau ne sont pas seulement des cavités possibles, dont les parois se toucheroient; mais que ces parois sont réellement écartés, et que leur intervalle est toujours rempli, dans l'état de santé, d'une humeur qui leur est propre. Il montre de plus, en détail, que tous les nerfs du cerveau peuvent être suivis jusques à quelque point des parois de ces ventricules; et que la moëlle allongée n'étant que le faisceau commun de tous les nerfs de l'épine, on peut mettre en fait que tous les nerfs ont leur extrémité cérébrale en contact avec l'humeur qui remplit les ventricules du cerveau. Parcourant ensuite les opinions des écrivains qui l'ont précédé, sur le lieu du *sensorium commune*, il établit, non-seulement que toutes ces opinions sont dénuées de fondement, mais même qu'il n'est pas probable qu'aucune partie solide puisse en remplir les fonctions, tandis qu'un fluide, par la quantité de mouvemens divers, soit physiques, soit chimiques, qu'il peut admettre ou transmettre, paroît beaucoup plus propre à cela. Il en conclut que l'humeur des ventricules est véritablement le *sensorium commune*, c'est-à-dire que nos sensations sont liées, d'une manière intime, aux divers mouvemens chimiques ou physiques, que les nerfs produisent dans cette humeur, lorsqu'ils sont eux-mêmes affectés par les corps extérieurs, ou bien aux mouvemens qui s'y exercent spontanément, soit par l'effet de l'imagination, soit par celui des songes; et que d'un autre côté, les mouvemens volontaires sont produits par les changemens qu'opère dans le fluide nerveux la réaction de cet humeur.

Cette brochure est terminée par 3 planches, dont deux représentent une courbe verticale longitudinale du cerveau, plus exacte qu'on ne l'a eue jusqu'ici. C V.

Histoire Naturelle des Poissons, par le C. Lacépède, tome I, Paris, Plassan, an 6.
1 vol. in-8°. de 552 pages.

L'auteur suit à peu-près, dans cet ouvrage, la même marche que dans son Histoire des Quadrupèdes ovipares et des Serpens. Son discours préliminaire présente le vaste tableau de la classe des poissons, expose la structure de leurs différentes parties, et les rapports de leurs genres et de leurs espèces; le reste du volume comprend l'histoire de la plus grande partie de la première sous-classe qui est celle des poissons cartilagineux. Elle est précédée du tableau synoptique des genres qui la composent, et chaque genre l'est de celui des espèces qu'il comprend.

Cette sous-classe se partage en quatre divisions, savoir, 1°. des poissons sans opercule ni membrane des ouïes; 2°. de ceux avec membrane sans opercule, ou 3°. avec opercule sans membrane, ou enfin 4°. de ceux qui ont l'une et l'autre. Chaque division comprend quatre ordres caractérisés à la manière de Linnæus, par l'absence ou la position des nageoires ventrales.

L'auteur établit ou admet sept genres nouveaux. 1°. Les *gastrobranchies*, déterminés par Bloch, et qui comprennent le *myxine glutinosa* de Linné, et une espèce nouvelle. Ils sont voisins des lamproyes dont ils diffèrent, sur-tout par la position de leurs trous des branchies sous le ventre. 2°. Les *aodons* qui se distinguent des squales par l'absence des dents. 3°. Les *polyodons*, voisins des esturgeons, mais dont les mâchoires sont armées de dents. 4°. Les *ovoïdes*, qui ont les mâchoires disposées comme les tétrodons, mais qui manquent de nageoires dorsales, anales, et caudales, et même d'une queue apparente. 5°. Les *sphéroïdes*, qui manquent également de ces sortes de nageoires, mais qui ont au moins quatre dents à la mandibule supérieure. 6°. Les *lépadogastères*, que l'on connoît d'après Gouan; et 7°. les *macrorhynques*. Ces trois derniers genres ne sont qu'indiqués dans le tableau, et leur histoire est réservée au volume suivant, ainsi que celle des *syngnathes*, des *cycloptères*, des *pégases* et des *centrisques*. L'espace ne nous permet pas d'indiquer toutes les espèces nouvelles, dont le nombre est très-considérable. Plusieurs d'entre elles sont représentées sur les 25 planches en taille-douce qui ornent ce volume. C V.

Traité analytique de la résistance des Solides, et des Solides d'égale résistance, auquel on a joint une suite de nouvelles expériences sur la force et l'élasticité spécifiques des bois de chêne et de sapin: par P. R. GIRARD, Ingénieur des Ponts et Chaussées. A Paris, chez Didot, rue Thionville, et Du Pont, rue de la Loi.

Cet ouvrage, outre une introduction destinée à faire connoître les travaux des géomètres et des physiciens qui ont précédé l'auteur dans la carrière qu'il a parcourue, renferme quatre sections. On trouve dans la première les formules générales de la résistance des solides, et l'application de ces formules aux hypothèses que Galilée, Leibnitz et Mariotte ont faites sur cette résistance. La deuxième traite des solides d'égale résistance, c'est-à-dire de ceux dont la forme est telle que le rapport entre la résistance qu'ils opposent à leur rupture, et l'effort qui l'opère, est constant pour tous les points. Dans la troisième section, l'auteur rapporte les expériences nombreuses qu'il a faites pour déterminer l'élasticité des bois de chêne et de sapin. La quatrième section enfin, est consacrée à des recherches sur les circonstances de l'inflexion des corps parfaitement et imparfaitement élastiques. Onze tables contenant les résultats des expériences de l'auteur terminent cet ouvrage, dans lequel la théorie est présentée avec clarté et précision, et discutée avec étendue.

L. C.

Errata du N°. 13.

Page 98, ligne 16. est jaune lisez est jeune
Page 105, ligne 46 effacez nouvelle

Fig. 2.



Fig. 3.



Fig. 1.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 4.



Fig. 8. A

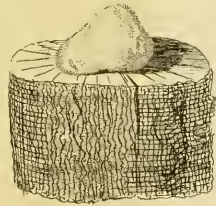
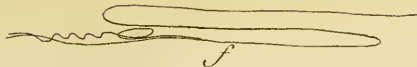
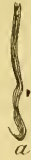


Fig. 7.



Les Figures 8 appartiennent au N^o 14.



Fig. 12.

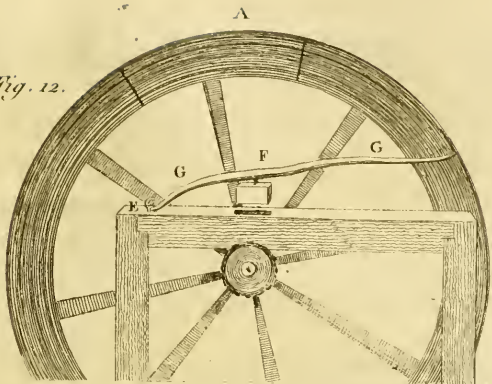


Fig. 11.

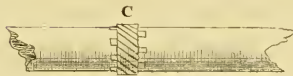
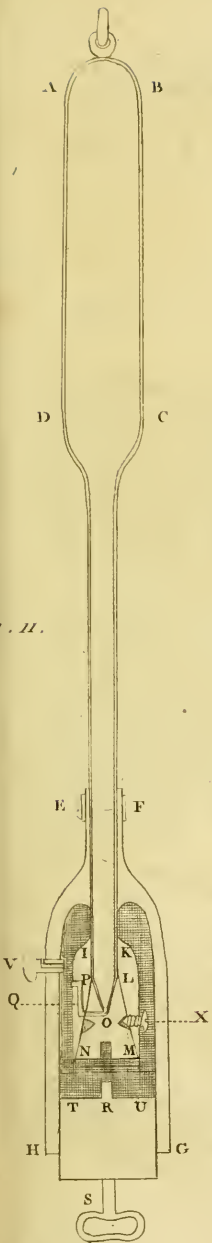


Fig. 9.

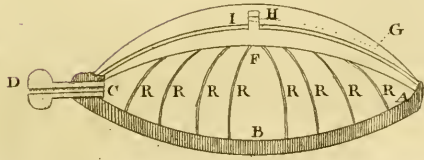
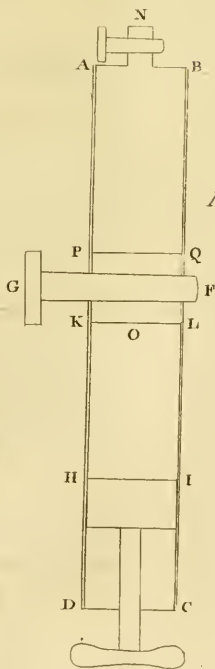


Fig. 10.



Le second paragraphe est consacré à l'examen des organes sexuels des Faucheurs, point ou peu connus jusqu'à ce moment, très-singuliers par leur position et par leur forme. En pressant fortement sur une pièce, qu'on avoit prise pour la lèvres inférieure, située entre les pattes, immédiatement au-dessous de la bouche, on fait saillir en avant, dans les mâles, un corps assez dur, presque conique; et dans les femelles un tuyau comprimé, long et membraneux. L'accouplement de ces insectes est extraordinaire et vraiment unique : ils sont bouche contre bouche. Lister avoit déjà fait cette observation. Le Faucheur *cornu* de Linné n'est, suivant le C. Latreille, que le mâle de celui des murailles : *P. Opilio*.

Il considère dans le troisième article : 1^o. les trachées de ces insectes, qui ont quatre ouvertures principales, deux sur le dessus du corps, près de la naissance des deux pattes antérieures, et deux autres plus grandes, cachées par les hanches des pattes postérieures. 2^o. L'organisation des yeux, la disposition de l'ovaire, rempli d'œufs blancs, lenticulaires et très-nombreux; celle de la croûte qui sert d'enveloppe au corps, la structure des pattes. Elles forment un tuyau creux, dont la longueur est occupée par un fil tendineux, sur lequel l'air exerce son action dès que la patte est arrachée, ce qui la met en mouvement. L'auteur ne croit pas à la reproduction des pattes; ces animaux vivant très-peu de temps, la nature ne doit pas s'écarter ici de ses loix comme dans les crustacées qui vivent plusieurs années. La longueur démesurée des pattes est pour les Faucheurs un grand moyen de conservation. Dans leur marche, ils parcourent un espace plus considérable; dans le repos, ces pattes, étendues d'une manière circulaire, sont pour eux autant de vedettes qui, placées à une grande distance, les avertissent au moindre contact du danger qui les menacent.

Les Faucheurs sont des brigands qui vivent de rapines et s'entre-dévorent les uns les autres. Ils ont pour ennemis une espèce de mitte qui se tient fixée à leur corps par le bec seulement, étant suspendue en l'air, et une espèce de gordius ou de filaire, mais rarement. Le C. Latreille en a tiré du ventre du Faucheur *cornu*, qui avoit près de deux décimètres de longueur.

Espèces.

- 1 Faucheur à bec. *Rostratum*.
F. déprimé, cendré; un avancement antérieur recevant la bouche.
- 2 Faucheur à crête. *Cristatum*. Oliv.
F. obscur en dessus; tubercule oculifère, épineux, reçu dans un avancement antérieur.
- 3 Faucheur épineux. *Spinosum*.
F. déprimé; dos tuberculé; quatre pointes à l'extrémité postérieure.
Rem. Le C. Cuvier a décrit cet insecte dans le Magaz. encyclop.
- 4 Faucheur porc-épi. *Histrix*.
F. ovale; un avancement antérieur de plusieurs pointes.
- 5 Faucheur bimaculé. *Bimaculatum*. Fab.
F. presque globuleux, noir; deux taches blanches dorsales.
- 6 Faucheur des murailles. *Opilio*. L. (femelle.) *Cornutum*, ejusd. (mâle.)
F. ovale testacé ou cendré en dessus, blanc en dessous; palpes longs; mandibules cornues dans les mâles; cuisses armées de piquans; tarses presque glabres; bande noirâtre et dorsale dans la femelle.
- 7 Faucheur des mousses. *Muscorum*.
F. ovale, cendré, jaunâtre en dessous; grande tache dorsale; pattes annelées; tarses à poils verticillés.
- 8 Faucheur mantelé. *Palliatum*.

F. ovale, d'un blanc jaunâtre; palpes pâles; dos d'un noir mat; pattes noirâtres.

Sur les montagnes.

9 Faucheur annelé. *Annulatum.* Oliv.

F. arrondi, noir en dessus, pâle en dessous; pattes très-longues et très-déliées, noires à deux anneaux blancs.

Sur les montagnes.

10 Faucheur rond. *Rotundum.*

F. rond, testacé en dessus, avec une tache noire carrée ou triangulaire sur le dos, dans la femelle; pattes très-longues et très-mennes, annelées de blanc.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Sur les organes de la voix dans les Oiseaux, par le Cit. CUVIER. INSTITUT NAT.

L'Auteur recherche d'abord quelle est la condition nécessaire pour qu'il se forme un son dans un tuyau; il établit par l'expérience et par la considération des divers instrumens à vent, qu'il faut pour cela qu'il y ait à l'origine de ce tuyau un corps mince ou anguleux, susceptible de vibrer ou de briser l'air et de le mettre en vibration; partant de ce principe, il prouve qu'il ne peut se former de son dans la trachée-artère des mammifères, et que ce n'est qu'à leur glotte que se trouvent les conditions nécessaires; mais dans les oiseaux, il y a à la réunion des bronches deux lames membranenses, qui font saillie en dedans du tuyau, et qui forment une véritable glotte. Aussi ayant coupé la trachée-artère à différens oiseaux, de manière que l'air ne pouvait plus parvenir à leur larynx supérieur, ces oiseaux n'en ont pas moins continué de crier, par le moyen de leur glotte inférieure.

Ce point bien établi, l'Auteur rappelle les faits connus sur la variation des tons dans les tuyaux, et en fait l'application aux oiseaux, dont il explique complètement l'intonation, par les cinq principes suivans.

1^o. En tenant sa trachée dans son plus grand allongement, et sa glotte inférieure dans son plus grand relâchement, l'oiseau produira le son le plus grave.

2^o. En resserrant et tendant par degrés sa glotte inférieure sans changer la longueur de sa trachée, il produira les harmoniques de ce son le plus grave, c'est-à-dire, son octave, sa douzième ou double quinte, sa double octave, sa dix-septième majeure ou triple tierce, sa triple quinte, sa triple octave, etc. aussi haut que sa voix pourra monter.

3^o. En raccourcissant sa trachée, et laissant sa glotte dans le plus grand relâchement, il produira des tons d'autant plus hauts, que la trachée sera plus courte, mais qui resteront tous dans la première octave, et il pourroit ainsi monter jusqu'au *si*, s'il pouvoit raccourcir sa trachée de moitié.

4^o. En restant dans chaque degré de raccourcissement, et en tendant de nouveau sa glotte inférieure, il produira encore tous les harmoniques du ton qui correspond à ce degré de raccourcissement.

5^o. Enfin l'oiseau pourra faire baisser de près d'un octave chacun des tons qu'il aura produit par les moyens précédens, en rétrécissant l'ouverture de son larynx supérieur, qui ne paroît pas avoir d'autre usage. Ce dernier point a été prouvé par des expériences que l'auteur a faites sur des instrumens, dont il rétrécissait par degrés l'ouverture opposée à l'embouchure. Il en résulte que la limite de la voix des oiseaux dans le bas, est le ton qui serait produit par un tuyau d'une longueur double de celle de leur trachée.

Après cette physiologie générale de l'intonation, l'Auteur montre par l'anatomie particulière d'un grand nombre d'oiseaux, qu'ils ont en effet d'autant plus de facilité à varier leurs tons, qu'ils peuvent plus aisément changer l'état de leur glotte inférieure, la longueur de leur trachée, et l'ouverture de leur larynx supérieur.

Il examine ensuite s'il ne seroit pas possible d'expliquer divers phénomènes relatifs au timbre de la voix, et il réussit à établir plusieurs comparaisons avec ce que l'on connaît sur les tuyaux; ainsi tous les oiseaux qui ont la voix flûtée comme le rossignol et les autres chanteurs ont la trachée cylindrique; tous ceux qui ont la trachée conique, comme le butor, l'oiseau royal, ont un son de voix éclatant, plus ou moins analogue à celui des trompettes. Ceux qui ont la trachée rétrécie, et élargie en divers endroits, ont un son de voix très-désagréable, et composé de divers tons discordans; toutes ces choses sont d'accord avec ce que la théorie et l'expérience nous apprennent à cet égard.

Les canards mâles ont à leur glotte inférieure une très-grosse dilatation; c'est elle qui rend leur voix sourde et grave, et si différente de celle de leurs femelles, car l'Auteur a produit un effet semblable sur des instrumens, en substituant aux corps de rechange, d'autres corps en forme d'ellipsoïdes d'un diamètre plus grand que le leur.

Indépendamment de la théorie, ce mémoire contient la description anatomique des organes de la voix dans un grand nombre d'oiseaux. Nous allons en extraire quelques remarques les plus générales.

1°. Le *Roi des Vautours* (*Fultur papa*) est le seul oiseau dans lequel l'Auteur n'ait point trouvé de glotte inférieure sur 150 espèces qu'il a disséquées.

2°. Les oiseaux chanteurs ont cinq paires de muscles propres, à leur larynx inférieur; les perroquets trois; les canards et les gallinacés, aucune; la plupart des autres n'en ont qu'une seule.

3°. Le genre des corbeaux en a autant que les oiseaux chanteurs.

4°. Les canards et les harles mâles sont les seules qui aient de grosses dilatations au larynx inférieur. La macreuse en a une au milieu de la trachée. Les harles ont la trachée dilatée deux fois en ellipsoïde.

5°. Les mâles seuls, dans les genres *ardea*, *crax* et *penelops*, et dans les espèces du eigne et du coq de bruyère, ont des trachées beaucoup plus longues que leurs femelles, et reployées ou contournées de différentes manières, etc.

C V.

PHYSIQUE.

INSTITUT NAT. *De l'influence de la Lune sur l'atmosphère terrestre, par le C. LAMARCK.*

La lune a sans doute une grande influence sur l'état de l'atmosphère terrestre; car si la gravitation universelle qui produit une attraction de la lune vers la terre, et de la terre vers la lune, peut causer le flux et le reflux de la mer, comme on ne sauroit le nier avec fondement, pourquoi la même cause n'occasionneroit-elle pas une espèce de flux et de reflux continuels de l'air atmosphérique déplacé sans cesse par les suites des changemens dans les distances et les positions de ces corps qui gravitent l'un vers l'autre? On n'a jamais douté de cette influence de la lune sur l'atmosphère terrestre; néanmoins personne, à ce que je crois, n'en a encore désigné la nature d'une manière assez précise pour en faire connoître les véritables effets. On s'est trop attaché à vouloir trouver dans certains aspects de la lune, je veux dire dans ses sygisis et ses quadratures, les points indicatifs des changemens qu'elle opère sans cesse dans l'atmosphère terrestre.

M'étant appliqué pendant un grand nombre d'années à l'examen des variations dans l'état de l'atmosphère, afin d'en découvrir s'il étoit possible les causes principales, et sur-tout celles qui agissent d'une manière moins irrégulière, je suis enfin parvenu à découvrir les principes suivans.

1^o. C'est dans l'élévation et l'abaissement de la lune au-dessus ou au-dessous de l'équateur, qu'il faut chercher les causes des effets régulièrement variées qu'elle produit sur notre atmosphère.

2^o. Les circonstances déterminables qui concourent à augmenter ou diminuer l'influence de la lune dans ses différentes déclinaisons, sont les *apogées* et les *périgées* de cette planète, ses *oppositions* et ses *conjonctions* avec le soleil, enfin les *solstices* et les *équinoxes*.

On sait que toutes les fois que la lune traverse l'équateur, elle reste ensuite pendant environ quatorze jours dans l'hémisphère soit austral, soit boréal. Chaque mois lunaire présente donc une révolution de la lune dans le zodiaque. Que l'on peut partager en deux durées distinctes, et qui donnent lieu à deux constitutions atmosphériques particulières. J'appelle l'une *constitution boréale*, c'est celle pendant laquelle la lune parcourt les six signes septentrionaux du zodiaque; et je donne à l'autre le nom de *constitution australe*, parce que, pendant sa durée, la lune parcourt les six signes méridionaux.

L'observation m'a convaincue que, dans ce climat, pendant une constitution boréale, les vents qui règnent principalement sont des vents de *sud*, de *sud-ouest*, et d'*ouest*. Quelquefois dans l'été les vents passent au *sud-est*. En général, pendant cette constitution, le baromètre n'offre que de médiocres élévations dans la colonne de mercure. Le plus ordinairement le temps est pluvieux ou humide, et l'air est chargé de beaucoup de nuages. Enfin c'est particulièrement dans cette constitution qu'on voit naître les tempêtes, les orages, lorsque les causes qui peuvent y donner lieu, viennent à agir.

Au contraire, pendant une constitution australe, les vents qui règnent principalement sont des vents de *nord*, de *nord-ouest*, et dans l'été des vents de *nord-est* et même des vents d'*est*. En général, pendant cette constitution, le baromètre présente d'assez grandes élévations dans la colonne de mercure, à moins que le vent ne soit très-fort; le temps alors est communément clair, froid et sec; et l'été, c'est rarement (peut-être pourrois-je dire jamais) pendant cette constitution que se forment les orages.

Cependant, ces deux constitutions atmosphériques ne sont pas toujours tellement caractérisées qu'il soit en tout temps facile de les distinguer par l'état de l'atmosphère, et de les trouver telles qu'elles doivent être. L'air atmosphérique est un fluide si mobile, si facile à déplacer, qu'il n'est pas étonnant que dans les zones tempérées où l'influence des astres agit moins fortement qu'entre les tropiques, des causes diverses et très-variables, contrarient fort souvent l'influence régulière de la lune, et tendent à en masquer, et même à en altérer les effets (1).

Les perturbations que ces causes variables produisent sur les effets réguliers de l'influence de la lune sur l'atmosphère, occasionnent en effet beaucoup de variations dans les deux constitutions atmosphériques que je viens de désigner, ce qui sans doute est cause qu'on les a méconnues jusqu'à présent. Mais je puis assurer que ces perturbations, quoique fréquentes et quelquefois très-grandes, n'empêchent pas de reconnoître le caractère de chacune de ces constitutions dans le plus grand nombre des cas.

(1) Pour ne pas allonger cet extrait, je passe sous silence l'énumération et le développement de celles de ces causes variables que j'ai su connoître.

La probabilité que j'ai trouvé est, suivant mes observations, estimée à 5 sur 8, c'est-à-dire, que sur 48 constitutions atmosphériques comprises dans l'année lunaire, j'estime qu'il s'en trouve au moins 30 d'accord avec les principes indiqués dans ce mémoire; et j'ajoute que parmi les causes perturbatrices qui modifient les effets annoncés, plusieurs peuvent être prévues, et peut-être même appréciées.

Ce n'est pas une opinion que je présente ici, c'est un fait que j'annonce, c'est un ordre de chose que j'indique, et que chacun peut vérifier par l'observation. Exposer ici tout ce qui peut faire sentir la grande utilité de cette connoissance, me paroît un objet absolument superflu.

L A M A R C K.

C H I M I E.

INSTITUT NAT. *Recherches sur l'étain et le muriate blanc de cuivre, par M. PROUST.*

De l'acide nitrique à 15°, mis sur de l'étain & réduit en poudre noire & dissout cette poudre avec chaleur. Il faut avoir soin de refroidir continuellement cette dissolution. Elle se fait sans dégagement de gaz; elle est jaune, se trouble du jour au lendemain, sans qu'on puisse attribuer l'oxide qui se dépose à la réaction de l'acide nitrique, puisqu'il n'y a point de gaz nitreux dégagé. Elle contient de l'ammoniaque que la potasse caustique y démontre, enfin l'oxide d'étain qui se dépose, paroît absolument le même que celui tenu en dissolution, quant aux doses d'oxigène qu'il contient. Si on fait chauffer la dissolution, il y a dégagement de gaz nitreux, sur-oxidation de l'étain et précipitation de l'oxide. De l'acide nitrique de 25 à 30° produit le même phénomène.

L'eau qui a servi à laver les oxides d'étain très-oxigénés, donne par l'évaporation du nitrate d'ammoniaque, et non du nitrate d'étain comme on l'avoit cru.

Si dans une dissolution d'étain ou de zinc par l'acide muriatique, on ajoute de l'arsenic, on a du gaz hydrogène arsenié qui conserve long-temps son arsenic, et qui brûle lorsqu'il est mis en contact avec l'acide muriatique oxigéné. L'étain contenant souvent un peu d'arsenic, il faut chauffer le muriate d'étain pour dégager le gaz hydrogène arsenié qui nuit à la couleur des précipités pourpres.

Le muriate d'étain s'emparant d'une partie de l'oxigène du fer, décolore plus ou moins toutes les dissolutions jaunes ou rouges des oxides de ce métal.

Une dissolution muriatique d'étain contenant de l'acide sulfurique, évaporée à siccité, se change en une masse brune rougeâtre qui est un mélange d'oxide d'étain et de soufre, résultant de la décomposition de l'acide sulfurique par l'oxide d'étain d'abord peu oxidé.

Le muriate d'étain se sublime en entier, mais il lui faut un degré de chaleur beaucoup plus considérable que pour le muriate oxigéné du même métal.

En dissolvant dans de la potasse caustique de l'oxide simple d'étain, la moitié de cet oxide se suroixigène pour s'unir plus intimement à la potasse, et l'autre moitié désoixigéné se précipite au bout de quelques jours à l'état métallique. L'oxide simple d'étain enlève aussi l'oxigène au carbonate de cuivre, et revivifie ce métal; enfin il fait passer l'indigo au vert.

Si l'on ajoute du muriate d'étain à des dissolutions de cuivre dans les acides, ou même aux oxides rouges, noirs, bleux et verts de ce métal; on obtient une poudre blanche qui est du muriate de cuivre où l'oxide de ce métal est très-peu chargé d'oxigène, puisqu'il n'en contient que 0,18 tandis que ses autres oxides colorés en contiennent au moins 0,25. Ce muriate blanc de cuivre prend facilement l'oxigène dans l'air. On le lui enlève de nouveau par le muriate d'étain. Il est insoluble dans l'acide sulfurique, soluble avec dégagement de gaz nitreux,

et par conséquent décomposition de l'acide dans l'acide nitrique. Il se dissout dans l'acide muriatique; cette dissolution est blanche mais verdit au contact de l'air. Il se dissout aussi en blanc dans l'ammoniaque. Cette dissolution exposée à l'air devient bleue à sa surface, et cette partie bleue devenue plus pesante, en raison de l'oxygène qu'elle a absorbé, se précipite au fond du vase.

L'eau bouillante versée en grande quantité sur ce muriate, le décompose en partie, elle acquiert un coup-d'œil jaune opalin, et la poudre jaune qui se précipite contient toujours un peu d'acide muriatique, quoique lavée avec soin.

Ce muriate de cuivre est composé d'acide muriatique $24\frac{1}{2}$, d'oxide d'étain 1, de cuivre 63, d'oxygène $11\frac{1}{2}$.

Le muriate verd de cuivre saturé, évaporé à siccité et distillé, donne un peu d'acide muriatique oxigéné, et il reste une masse grise qui est du muriate blanc de cuivre contenant le cuivre oxidé au *minimum*. Pour obtenir cet oxide de cuivre isolé, il faut chauffer ce muriate de cuivre avec de la potasse caustique, et on a un oxide jaune sale qui se comporte avec les acides nitrique au-dessus de 15° , et muriatique comme le muriate blanc de cuivre, mais l'acide sulfurique et l'acide nitrique au-dessous de 15° , font séparer cette oxide en deux parties qui réagissent l'une sur l'autre. La première s'oxide davantage au dépend de la seconde qui passe à l'état de cuivre métallique, tandis que cette première partie plus oxidée se dissout en bleu dans l'acide.

Pelletier, comme l'observe M. Proust, avoit déjà reconnu la propriété qu'avoit le muriate d'étain de désoxidier plusieurs oxides, mais il n'étoit entré dans aucuns détails sur le muriate blanc de cuivre. A. B.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Observation sur une difficulté périodique de respirer, qui prouve l'influence de la lune sur le corps humain. Extrait de la traduction qu'en a faite le citoyen HALLÉ, d'après le 1^{er} tome de l'académie de Madrid.

Au mois de septembre 1775, une dame de 43 ans, d'une santé foible, d'un tempérament sec, bilieux et très-nerveux, ayant toujours eu des menstrues abondantes, éprouva pendant deux jours une grande difficulté de respirer. Peu de temps après, l'accident se renouvela pendant deux autres jours. Une grande frayeur fut la seule cause apparente à laquelle on crut pouvoir attribuer cette affection.

Des attaques successives se manifestèrent : voici les symptômes que présenta la quatrième. . . . La malade ne pouvoit avaler, et si, pour humecter sa gorge, elle essayoit d'y faire passer une goutte d'eau, aussitôt elle suffoquoit. La sueur du front, de la poitrine, la douleur de dos, les cris douloureux en étoient la suite. La respiration avoit acquis un tel degré d'accélération qu'elle ne pouvoit aller au-delà; heureusement une défaillance la suspendit, ainsi que l'usage des sens; et ce qu'il y eut de très-singulier, c'est que le pouls se maintint dans l'état naturel. Si, par des aspersions d'eau froide, on tiroit la malade de cette apparence de mort, lorsqu'elle étoit revenue à elle-même, la suffocation et les symptômes se renouelloient. L'accès duroit environ deux heures, à la fin duquel la respiration restoit telle que dans un asthme ordinaire; mais cet accès se répétoit plusieurs fois dans l'espace de deux jours. Ce temps passé, la malade n'éprouvoit aucune incommodité. L'état de santé parfaite duroit pendant dix à douze jours, au bout desquels, sans cause apparente, la difficulté de respirer se faisoit ressentir avec les symptômes que nous venons de décrire, pour revenir et disparaître ensuite périodiquement tous les dix à douze jours.

Don Antonio Franseri , médecin de la Famille royale , qui visitoit la malade ; et qui a écrit cette observation , soupçonna que le retour des paroxysmes , avec cette régularité périodique , devoit être l'effet de l'influence de la lune. Par un examen attentif , il reconnut que tous les accès antérieurs avoient précédé la nouvelle et la pleine lune : il vérifia cette observation pendant quatre années consécutives. Les règles arrivoient en leur temps et duroient sept à huit jours. Si elles se reconnoissent avec l'affection périodique et lunaire , elles s'arrêtent le jour même pour ne reparoitre qu'à la fin du paroxysme ; alors l'évacuation se complétoit pendant le nombre de jours accoutumés.

Dans la cinquième année de la maladie , le flux menstruel éprouva quelques irrégularités qui paroissoient dépendre de l'âge de la dame. Les accès furent alors plus douloureux , et tant qu'ils duroient on observa une hydrophobie très-marquée ; tandis que , hors de l'accès , la malade éprouvoit un très grand plaisir à boire de l'eau. A cette époque , les accès reparoissoient quelquefois dans l'intermédiaire des périodes. Toutes les affections désagréables , comme la vue d'un rat , un léger dégoût , un changement dans l'atmosphère , et principalement le son des cloches , excitoient la difficulté de respirer ; dans les jours d'intermission , on prévenoit l'accès quand , par le son d'une mandoline , on rendoit insensible celui des cloches.

Une fièvre nocturne s'étant déclarée au mois de janvier 1786 , la malade éprouva un grand relâche dans ses souffrances ; alors le paroxysme , qui auparavant se manifestoit constamment à la fin du jour , la surveillance de la pleine et de la nouvelle lune , se déclara à l'aurore du troisième jour avant les lunaisons : il anticipa même encore d'un jour dans l'espace d'un an , en sorte que sa durée fut de quatre jours.

Sur la fin de 1788 , les accès d'orthopnée cessèrent entièrement ; ils ne se renouveloient seulement quand , dans le commencement du paroxysme , la malade éprouvoit du dégoût , de la pesanteur , de la mélancolie , de l'horreur pour l'eau , et principalement et constamment quand il y avoit *éclipse de lune ou de soleil*.

Cette dame avoit 64 ans au moment où cette observation fut communiquée à l'académie de Madrid ; elle jouissoit d'une santé et d'un embonpoint qu'il n'étoit pas naturel d'espérer après des souffrances aussi longues et aussi violentes.

On ne doit pas oublier de consigner un phénomène qui a été observé depuis cinq ans et qui dure encore. Le jour qui précède l'accès , on remarque une petite pustule sur les bords de la narine , dont l'inflammation et la supuration se terminent dans l'espace des quatre jours que dure le paroxysme ; passé ce temps elle se sèche.

C. D.

La Géométrie du Compas , par L. Mascheroni ; ouvrage traduit de l'italien , par L. M. Carette , officier du Génie. Paris ; chez Duprat , quai des Augustins.

Cet ouvrage a le mérite piquant d'offrir un ensemble très-étendu de choses nouvelles sur un sujet que l'on regardoit comme épuisé. L'auteur résout les problèmes de Géométrie élémentaire par le moyen du compas , sans faire usage de la règle , et donne pour diviser le cercle , plusieurs moyens qui peuvent être très-utiles pour la construction et la vérification des instrumens propres à mesurer les angles. C'est en considérant que le compas est susceptible par sa forme d'une plus grande exactitude que la règle , sujette à beaucoup de défauts dans sa construction , et de grands inconvéniens dans son usage , que le C. Mascheroni a été conduit à chercher des constructions géométriques qui pussent s'exécuter par le seul moyen du compas , et il en a trouvé d'assez simples pour toutes les questions qui se présentent fréquemment.

L. C.



BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

PARIS. Messidor, an 6 de la République.

HISTOIRE NATURELLE.

Description du Villarsia, par le C. Bosc, Membre correspondant de la Société à Charles-town.

Soc. PHILOM.

Pentandria dyginia.

CAR. ESSENT. Corolla monopetala; nectaria decem; stylus nullus; capsula ovata unilocularis.

V. aquatica, fig. 4.

V. Foliis petato-reniformibus, coriaceis, glabris, subtus racemoso-reticulatis petiolis floriferis.

WALTER *fl. Carol. n° 196.* GMEL. *Syst. nat. 2. pag. 447.*

Racine.

Tige petioliforme haute de quatre décimètres, cylindrique, verte, parsemée de glandes brunes, spongieuses, portant une seule feuille à son sommet, et un peu au-dessous un appendice florifère.

Feuille reniforme, entière, coriace, glabre, d'un vert pâle, de six à sept centimètres de diamètre; totalement parsemée en dessus de points larges enfoncés, ou de lacunes irrégulières de couleur rouge pâle, avec des veines élevées moins colorées.

Fructification composée de plusieurs agrégations de fleurs qui sortent à la partie supérieure de la tige ou petiole à deux centimètres au-dessous de la feuille, d'une protubérance glanduleuse qui saille quelquefois de 4 à 5 millimètres.

Fleur à pédoncule solitaire, long de quinze millimètres, conforme à la tige.

Calice d'une seule pièce divisé en cinq parties; divisions ovales-aigües, droites, persistantes, vertes, ponctuées de brun, longues de 3 millimètres.

Corolle d'une seule pièce, blanche, presque campanulée, à cinq divisions profondes, ovales, lancéolées, accompagnées latéralement d'un appendice moins épais, toujours plissé, qui leur donne une forme ovale et même un peu en cœur.

Étamines au nombre de cinq; filamens fusiformes attachés dans toute leur longueur à la corolle, anthers droites aigües, de couleur jaune.

Nectaires au nombre de dix; cinq attachés à la corolle et cinq au réceptacle. Les premiers placés au milieu des divisions, sphériques, velus, stipités, plus courts que les étamines et de même couleur. Les seconds attachés à la base du germe, sessiles, ovales, un peu reniformes, glabres, de couleur jaune.

Pistil à germe ovale allongé, sans style, avec deux et quelquefois trois stygmates membraneux, très-peu saillans et toujours appliqués l'un contre l'autre.

Capsule presque tetragone glabre uniloculaire, s'ouvrant en deux parties, haute de 6 millimètres et large de 4.

Semences nombreuses, rondes, aplaties, brunes, attachées à deux placentas opposés et situés sur les bords des valves.

Cette plante croit dans les eaux peu profondes, et dont le fond est vaseux. Elle commence à pousser dès le mois de floréal, et à fleurir dès le mois de prairial. Ses fleurs s'épanouissent successivement pendant tout l'été, une ou deux fois

par jour. Aussitôt que leur fécondation est opérée, le peduncule qui s'étoit relevé pour gagner la surface de l'eau, se recourbe de nouveau, de sorte que la capsule se développe et mûrit sous l'eau. Ce n'est qu'en vendémiaire que l'on commence à trouver de ces capsules parfaitement mûres, et on en peut cueillir plusieurs tous les deux ou trois jours jusqu'aux premières gelées. Souvent la fécondation n'a point lieu, et alors les peduncules se gonflent, se racourcissent et deviennent le germe des racines d'une nouvelle plante, qui se fixe lorsque le pétiole se sépare de la mère-racine.

Le Villarsia, dont la corolle est régulière pentandre, dont le fruit est une capsule loculaire, et dont les semences sont attachées aux bords des cloisons, doit appartenir à la famille des Gentianées. Il est extrêmement voisin du Ményanthes, selon l'observation du C. Bosc, qui ajoute qu'il seroit même possible à la rigueur de le faire entrer dans ce genre, dont il ne paroît différer que par le nombre des nectaires, dont le second rang est si peu apparent, que Walter ne l'a pas remarqué. Quoiqu'il en soit, Gmelin ayant consacré cette plante, comme genre, sous un nom cher à la science, celui de Villars, professeur de botanique à Grenoble, auteur de la Flore du Dauphiné, il paroitra peut-être bon aux amis de l'histoire naturelle de la faire graver, et d'en publier la description complete sans changer le nom.

Le Villarsia est attaqué par une chenille aplatie, à seize pattes, jaune, ayant deux tentacules de chaque côté des anneaux. Elle a environ 8 millimètres de long sur 3 de large. Ses mœurs sont positivement les mêmes que celles de la chenille du Phalena potamogata, c'est-à-dire qu'elle coupe un morceau de feuille et l'attache à un autre pour s'y mettre à l'abri de l'eau et de ses ennemis, et manger tranquillement le parenchyme environnant. Peu de feuilles sont exemptes de ses ravages, au grand mécontentement des botanistes : l'insecte parfait n'est pas connu.

Explication de la figure 5.

A le calice; B la corolle, vue de face; C la même, vue de côté; D la même, ouverte et grossie avec les étamines et les nectaires; E une étamine grossie; F un nectaire grossi; G le germe soutenu par le peduncule; H la capsule; I la même, coupée transversalement; K une semence grossie.

P. V.

P H Y S I Q U E.

INSTITUT NAT. *Résultats de plusieurs expériences destinées à déterminer la quantité d'action que les hommes peuvent fournir par leur travail journalier, suivant les différentes manières dont ils emploient leurs forces; par le C. COULOMB.*

Pour rendre compte avec clarté et précision de cet intéressant mémoire, il faut d'abord fixer le sens de ces mots : *quantité d'action*.

L'effet qui résulte du travail mécanique des hommes peut toujours se réduire au mouvement d'ascension d'un corps pesant; la vitesse avec laquelle ce mouvement a lieu s'éteindroit bientôt, si la cause qui l'a produit cessoit d'agir, et il est nécessaire que l'homme fasse un effort continu sur le corps pour entretenir cette vitesse. Voilà donc deux quantités susceptibles d'une énonciation numérique : la *vitesse*, qui est le nombre de mètres, ou d'unités d'espace parcourues uniformément pendant l'unité de temps; et l'*effort*, qui a pour expression et pour mesure un certain nombre de kilogrammes ou d'unités de poids. Le produit de ces deux nombres représente et mesure l'*action*; et ce produit,

multiplié par un troisième nombre, qui est le temps de la durée de l'action ; donne la *quantité d'action* ou l'effet total résultant du travail, qui se rapporte ainsi à des choses mesurables et susceptibles d'entrer dans le calcul.

Ces notions établies, l'objet fondamental de recherches est la comparaison du travail avec la *fatigue* qui en est la suite nécessaire ; une même quantité d'action (ou le nombre qui la représente) peut résulter d'une infinité de combinaisons différentes des valeurs des nombres, dont le produit lui sert de mesure ; combinaisons qui dépendent des différentes manières d'employer la force de l'homme. La fatigue est-elle égale, dans tous les cas, pour des quantités d'actions égales, ou bien varie-t-elle lorsque, dans différentes circonstances, on fait varier les nombres qui représentent la vitesse, l'effort et le temps, de manière, cependant, à avoir toujours le même produit ? Daniel Bernouilli, et d'autres auteurs célèbres, ont adopté la première opinion ; mais le C. Coulomb fait voir qu'ils se sont trompés, et en détruisant par des preuves tirées du raisonnement et de l'expérience, une erreur appuyée d'autorités aussi respectables, il a rendu un grand service à la mécanique appliquée.

Cependant, quoique la fatigue ne soit pas simplement proportionnelle à la quantité d'action, elle en est une *fonction*, c'est-à-dire que la formule qui la représente doit renfermer, d'une manière quelconque, la vitesse, l'effort et le temps. On sait par la théorie de l'analyse mathématique, qu'il doit dès-lors exister une certaine relation entre ces trois choses, telle qu'un effet donné soit produit avec la moindre fatigue, ou, ce qui atteint le même but, telle qu'à fatigue égale la *quantité d'action* ou l'effet total soit un *maximum*. C'est-là le problème que l'auteur s'est proposé de résoudre, et qu'il a considéré dans les diverses manières d'employer les forces de l'homme.

Il examine d'abord la quantité d'action que les hommes peuvent fournir lorsqu'ils montent, pendant une journée de travail, une rampe ou un escalier, avec un fardeau ou sans fardeau. Les expériences qu'il cite sur cet objet, prouvent dès l'abord la fausseté de l'opinion de Bernouilli ; il a trouvé que la quantité d'action d'un homme qui monte sans fardeau, ou qui n'a que son corps à élever, est double de celle d'un homme chargé de 68 kilogrammes (l'un et l'autre agissant pendant un jour) en ajoutant à ce poids celui de son corps. On voit donc d'une manière frappante, comment, à fatigue égale et pendant un temps donné, l'effet total ou absolu obtient des valeurs différentes par diverses combinaisons de l'effort et de la vitesse.

Mais le mot *effet* désigne ici la quantité totale de travail employé à élever, tant le fardeau que le poids de l'homme ; et ce qu'il importe de considérer, est l'*effet utile*, c'est-à-dire l'effet total, déduction faite de la valeur qui représente le transport du poids du corps de l'homme. Cet effet total est le plus grand possible, lorsque l'homme monte sans fardeau, mais alors l'*effet utile* est nul ; il est nul aussi si on charge l'homme d'un fardeau si considérable qu'il puisse à peine se mouvoir : il existe donc, entre ces deux limites, une valeur du fardeau telle que l'*effet utile* est le plus grand possible. Le C. Coulomb suppose que la perte de *quantité d'action* est proportionnelle au fardeau (hypothèse que l'expérience confirme), ce qui fournit une équation qui, traitée selon les règles des *maxima* et *minima*, donne 53 kilogrammes pour le fardeau dont l'homme doit être chargé, pour produire pendant un jour, en montant un escalier, le plus grand *effet utile*, et la quantité d'action qui résulte de cette détermination, et qui a pour valeur 56 kilogrammes élevés à un kilomètre, est sensiblement la même que celle donnée par l'expérience. Mais ce genre de travail fait consommer en pure perte presque les trois quarts de l'action totale des hommes, et coûte par conséquent quatre fois plus qu'un travail, où après avoir monté un escalier sans aucune charge, ils se laisseraient retomber par un moyen quelconque, en entraînant

et élevant un poids d'une pesanteur à peu-près égale au poids de leur corps.

L'auteur examine ensuite le travail des hommes marchant sur un chemin horizontal, avec un fardeau ou sans fardeau. Il emploie une méthode semblable à la précédente, et trouve des résultats analogues. La plus grande quantité d'action a lieu lorsque les hommes marchent sans fardeau ; elle est à celle des hommes marchant chargés de 58 kilogrammes, à peu-près comme 7 à 4. Le fardeau que doit porter un homme pour produire le plus grand *effet utile* (celui dans lequel on déduit de l'effet total la quantité d'action relative au transport de son propre poids), est de 50,4 kilogrammes.

Il est un cas particulier qui a toujours lieu dans les transports qui se font dans les villes, c'est celui où les hommes, après avoir porté le fardeau, reviennent à vide pour chercher une nouvelle charge ; le poids dont il faut alors les charger pour obtenir le plus grand effet, est 61,25 kilogrammes. La quantité d'action utile dans ce cas, est à celle que fournit un homme marchant librement et sans fardeau, à peu-près comme 1 est à 5 ; il emploie en pure perte les quatre cinquièmes de sa force.

L'auteur parcourt ensuite successivement les cas de l'homme employé à transporter des fardeaux sur une brouette, à élever un mouton pour battre et enfoncer des pilotis, à tourner une manivelle ; il donne à chaque article des résultats absolus et des résultats comparatifs, en rapprochant chaque espèce de travail dont il s'occupe de diverses autres manières d'employer les forces de l'homme. Il trouve qu'en lui faisant monter un escalier librement et sans fardeau, sa quantité d'action est au moins double de celle qu'il fournit dans toutes ces autres manières d'appliquer ses forces. Les bornes de cette feuille ne nous permettent pas de le suivre dans un plus grand nombre de détails, et nous nous contenterons, pour donner une idée de sa méthode, de ce que nous avons dit sur l'homme, marchant sur un plan incliné ou horizontal.

Le C. Coulomb termine son mémoire par la considération du travail de l'homme employé à labourer la terre. Il a trouvé, par l'expérience, que la quantité totale d'action ainsi fournie pendant une journée, équivaut à très-peu près à 100 kilogrammes élevés à un kilomètre. Comparant ensuite ce travail à celui des hommes employés à monter des fardeaux sur une rampe ou un escalier, et appliqués à la sonnette, il trouve dans le labour un déchet d'environ un vingtième seulement de la quantité d'action, ce qui peut être négligé dans des recherches de cette nature.

L'auteur a grand soin de prémunir les observateurs contre les expériences de trop courte durée, et parle plusieurs fois des erreurs auxquelles on s'expose en les faisant avec des hommes d'une force au-dessus de la force ordinaire. Les résultats moyens ont aussi une relation avec les climats. « J'ai fait, dit l'auteur, » exécuter de grands travaux à la Martinique par les troupes ; le thermomètre » y est rarement au-dessous de 20 degrés ; j'ai fait exécuter en France le même » genre de travaux par les troupes, et je puis assurer que sous le 14° degré de » latitude, où les hommes sont presque toujours trempés de leur transpiration, » ils ne sont pas capables de la moitié de la quantité d'action qu'ils peuvent » fournir dans nos climats. »

PRONY.

Extrait d'une notice sur le Télégraphe, adressée à la Société par
C. CHAPPE.

SOC. PHILOM. Le C. Chappe, qui a le premier fait exécuter en France des Télégraphes, n'a cessé de s'occuper de leur perfectionnement. La figure 1^{re} représente le dernier

modèle auquel il s'est arrêté. La partie supérieure de ce Télégraphe est composée de trois pièces, dont chacune se meut séparément, et se place dans la situation que l'on donne à la branche qui lui correspond sur la partie inférieure construite en forme de manivelle. La plus grande de ces pièces, aux extrémités de laquelle sont ajustées les deux autres, peut prendre quatre positions: devenir horizontale, verticale, inclinée à gauche ou à droite, sur un angle de 45° . Les pièces qui se meuvent sur ses extrémités, et qu'on nomme les ailes, sont disposées de manière que chacune peut prendre, par rapport à la pièce principale, sept positions, savoir: en formant, soit au-dessus, soit au-dessous d'elle, un angle de 45° , un angle droit, un angle obtus de 135° , et enfin en coïncidant avec elle. Par la combinaison de toutes ces positions, ce Télégraphe forme 196 figures différentes, qui doivent être regardées comme autant de signes simples, à chacun desquels on peut attacher une valeur de convention. On conçoit sans peine qu'en plaçant ainsi, dans une direction quelconque, une suite de Télégraphes, dont chacun répète les mouvemens produits par celui qui le précède, on transmet au bout de cette ligne les figures faites dans son premier point; et par conséquent les idées qu'on y attache sont transmises elles-mêmes sans qu'aucun des agens intermédiaires en ait pu prendre connoissance. Le dernier Télégraphe du C. Chappe a, sur le premier, l'avantage de faire immédiatement sur la manivelle inférieure, la figure que l'on veut donner à la partie supérieure, ce qui produit à la-fois plus de sûreté et plus de célérité dans les opérations, parce qu'on peut exécuter presque simultanément tous les mouvemens nécessaires pour produire une figure quelconque, et suivre plus facilement le dessin sur lequel sont tracés les signaux à transmettre successivement.

L. C.

Nouveau Télégraphe présenté par les CC. BRÉGUET et BETANCOURT.

La figure 2^{ème} représente ce Télégraphe, qui n'est composé que d'une seule pièce, que les auteurs nomment flèche, et dont une des extrémités est terminée en T, pour la distinguer de l'autre. Cette flèche se meut par le moyen de deux chaînes réunies en une seule, par des vis qui permettent de la tendre lorsqu'elle se relâche. Cette espèce de chaîne sans fin, qui passe sur deux poulies A et B d'égal diamètre, dont l'inférieure B reçoit son mouvement d'un treuil placé sous la main de l'observateur, en communique un semblable à deux autres, qui font tourner les tuyaux portant les oculaires de deux lunettes, au foyer desquels se trouvent deux fils qui se coupent à angles droits, et dont l'un prend par le mouvement du tuyau des inclinaisons égales à celles qu'on donne à la flèche.

INSTITUT NAT.

En ne considérant, pour plus de simplicité, que ce qui se passe dans une seule lunette L, on voit que si un second Télégraphe, placé parallèlement au premier, en répète les mouvemens, la flèche vue dans la lunette doit coïncider avec l'un des fils dont on vient de parler, ou lui être parallèle, circonstances que l'œil juge avec autant de facilité que de précision (*).

La circonférence de la poulie inférieure qui fait mouvoir la flèche, est divisée en trente-six parties, sur chacune desquelles elle peut s'arrêter, ce qui fait que cette flèche, et en même-temps les fils de la lunette, peuvent prendre un pareil nombre de positions; on a donc dans ce nouveau Télégraphe trente-six signes simples, qui se transmettent avec la plus grande promptitude, puisque l'observateur du second Télégraphe peut le mettre en mouvement, sans attendre que celui du premier ait fini le signal commencé. Celui-ci, en mettant l'œil à la lunette, vérifie

(*) Il faut bien se garder de confondre ces fils avec le micromètre. Dans le Télégraphe des CC. Bréguet et Betancourt, on ne mesure ni on n'estime aucun angle; on ne fait que s'assurer du parallélisme ou de la coïncidence de deux lignes.

par la coïncidence ou le parallélisme du fil avec la flèche du second Télégraphe, si ce signal a été fidèlement copié. En passant ainsi de Télégraphe en Télégraphe, le signal arrive promptement et sûrement au bout de la ligne.

Les divisions de la poulie étant marquées soit d'une lettre, soit d'un chiffre, rien n'est plus aisé que de reconnoître celui qui répond à la position prise. L'observateur du premier Télégraphe n'a besoin, pour faire les signaux, que d'avoir la suite des lettres ou des nombres qui répondent à chacun de ceux que l'on doit exécuter, et l'observateur du dernier Télégraphe trouve les mêmes lettres ou les mêmes chiffres, en prenant sur la circonférence de la poulie A, ceux qui répondent à chaque signal qu'il reçoit. La valeur de ces lettres ou de ces chiffres est absolument indépendante des opérations télégraphiques, et peut tenir à telle langue ou à tel système d'idées qu'on voudra. L'homme le moins instruit sera mis presque sur le champ en état de faire le signal dont il aura le chiffre sous les yeux, quelle que soit la signification de ce chiffre qu'on aura pu former dans le cabinet, d'après une intention et une méthode quelconque, et qui, lorsqu'il aura été reçu à l'autre extrémité de la ligne, sera traduit suivant les instructions données d'avance.

Les commissaires de l'Institut et toutes les personnes qui ont vu opérer le nouveau Télégraphe, ont reconnu qu'il n'y avoit aucune équivoque à craindre dans son usage, et que quoique deux positions consécutives de la flèche ne forment entre elle qu'un angle de 10° de la division en 360, il n'est pas à craindre qu'on prenne l'une pour l'autre; car les moindres oscillations de la flèche du second Télégraphe s'apperoivent par le moyen du fil de la lunette du premier. La vérification est facile, puisqu'il suffit de mettre la poulie A dans la situation qui doit rendre la flèche verticale; si l'instrument est en bon état, la flèche du premier Télégraphe se trouve alors couchée le long du mât, et le fil de la lunette doit être parallèle ou coïncident avec le mât du second Télégraphe; d'ailleurs les chaînes ont par leur construction une élasticité capable de compenser les très-petites variations qu'elles éprouvent dans leur longueur, par les changemens de température, ensorte que les corrections à faire ne peuvent être que très-rares et très-légères.

Lorsque les flèches du premier et du second Télégraphe ne se meuvent pas dans deux plans parallèles, le fil, en décrivant les mêmes angles que la première ne se trouverait pas parallèle à la seconde; pour corriger cette erreur les CC. Bréguet et Betancourt divisent dans ce cas la poulie fixée au treuil, de manière que la flèche, quoique vue obliquement, paroisse parcourir dans sa révolution 36 espaces égaux; et comme l'axe du treuil ne se trouve pas parallèle à celui de la lunette, pour faire tourner celle-ci, ils ont appliqué à leur machine l'espèce de genouil représenté dans la figure 3.

Le mémoire des CC. Bréguet et Betancourt est terminé par des observations sur la langue télégraphique, dans lesquelles ils remarquent avec raison qu'il y a dans la Télégraphie deux problèmes très-distincts à résoudre, et dont l'un est absolument indépendant de la machine à transmettre les signes. Il est d'ailleurs évident qu'il faut que cette machine soit très-simple, et que les signes qu'elle transmet, soient aussi, comme les caractères de l'écriture, très-simples, et en assez petit nombre. Les trente-six signes simples du nouveau Télégraphe, combinés seulement trois à trois, donneront 41,840 arrangemens.

Voilà de quoi fournir au vocabulaire le plus complet, soit de mots, soit de phrases. La composition de ce vocabulaire est l'objet du second problème, et tient à des recherches sur la métaphysique des langues, et sur le nombre d'idées qu'on peut avoir besoin d'exprimer dans une correspondance relative à un objet particulier; ce qui n'a, comme on voit, aucun rapport avec la construction de la machine qui sert à la transmission des signes,

Note sur la double réfraction du Soufre, par le C. HAÛY.

Le C. Haüy étant parvenu à polir un morceau de soufre natif transparent, a trouvé qu'il avoit une double réfraction très-forte. Les deux faces, à travers lesquelles on regarde les objets à l'aide de ce morceau, sont inclinées entr'elles d'environ 12°, et leur plus grande distance est de 14 millimètres, ou un peu plus de six lignes. Si l'on place le morceau sur un papier où l'on ait tracé une ligne, on voit deux images très-distinctes de cette ligne. De plus, en observant les objets un peu éloignés, à travers les mêmes traces, on juge, par le déplacement des images, que la réfraction du soufre en elle-même doit être considérable, eu égard à la densité de cette substance, dont la pesanteur spécifique n'est guères que le double de celle de l'eau, ce qui s'accorde avec les résultats de Newton sur les puissances réfractives des corps inflammables. Le C. Haüy se propose de faire des expériences pour déterminer la quantité de cette réfraction, qui n'a pas même été mesurée, et de la comparer ensuite avec le résultat du calcul, d'après le rapport entre les puissances réfractives des substances inflammables et leurs densités.

SOC. PHILOM.

C H I M I E.

Considération chimique sur l'effet du mordant dans la teinture rouge du Coton; par le C. CHAPTAL.

Un mois suffit à peine pour terminer toutes les opérations qu'on a jugées indispensables pour obtenir un beau rouge dit d'*Andrinople*. On y emploie successivement la soude, l'huile, la noix de galle, le sulfate d'alumine, le sumac, le sang, la liqueur gastrique, la garance, le savon, le nitro-muriate d'étain.

La chimie est aujourd'hui assez avancée pour simplifier toutes ces recettes nombreuses, dont fourmille nos arts. Par son secours on peut ramener toutes les opérations à des principes simples, et avoir des points fixes d'où l'on part, et vers lesquels on rapporte tous les résultats de ses travaux. C'est dans cette vue que le C. Chaptal soumet aux principes chimiques l'action des trois mordans employés à la teinture en rouge du coton : *l'huile, le coton, la noix de galle.*

De l'huile. — L'huile la plus propre aux usages de la teinture n'est point l'huile fine, c'est celle au contraire qui contient une forte portion de principe extractif. L'huile fine ne conserve pas son état de combinaison avec la lessive de soude; elle demande même plus de force dans la lessive, ce qui ne permet plus au teinturier de graduer les opérations subséquentes, tandis que l'autre fait une combinaison plus épaisse, plus durable, et n'exige qu'une foible lessive à un ou deux degrés.

La lessive de soude n'est employée que pour diviser, délayer, et porter l'huile d'une manière égale dans toutes les parties du coton, ce qui démontre la nécessité d'opérer une intime et forte combinaison d'huile et de soude.

L'huile doit être en excès et non dans un état de saturation absolu, car dans ce dernier cas elle abandonneroit l'étoffe par le lavage, et la couleur resteroit sèche.

La noix de galle. — Lorsque le coton est convenablement imprégné d'huile, on lui fait subir l'opération de l'engalage. Ici la noix de galle a plusieurs avantages.

1°. L'acide qu'elle contient décompose la liqueur savonneuse dont le coton est imprégné, et fixe l'huile sur l'étoffe. 2°. Le caractère d'animalisation qu'a la galle prédispose le coton à recevoir le principe colorant. 3°. Ce principe astringent s'unit avec l'huile, et forme avec elle un composé qui noircit en se desséchant,

est peu soluble dans l'eau et a la plus grande affinité avec le principe colorant de la garance.

D'après ces principes, 1^o. la galle ne sauroit être remplacée par les autres astringens à quelque dose que ce soit. 2^o. La galle doit être passée la plus chaude possible, pour que la décomposition soit prompte et parfaite. 3^o. Le coton engalé doit être séché promptement pour éviter sa coloration en noir, ce qui nuirait à la vivacité du rouge. 4^o. Il convient de choisir un temps sec pour procéder à l'engalage. 5^o. Le coton doit être foulé avec le plus grand soin, pour que la décomposition qui doit s'opérer s'effectue d'une manière égale sur tous les points de la surface. 6^o. Il doit y avoir un rapport établi entre les proportions de la noix de galle et du savon; si la première prédomine, la couleur est noire; si c'est la deuxième, la portion d'huile qui n'est pas combinée avec le principe astringent, s'échappe en pure perte par le lavage, et la couleur reste maigre.

Du sulfate d'alumine. — Le troisième mordant employé dans la teinture rouge sur le coton, est le sulfate d'alumine, (alun.) Non-seulement il avive le rouge de la garance, mais encore il sert à donner de la solidité à la couleur, par sa décomposition et sa fixation dans le tissu de l'étoffe; car le précipité qui se produit alors, est insoluble dans l'eau et les alkalis. Il faut avoir attention de ne pas passer le coton engalé dans une dissolution d'alun trop chaude, parce que une portion de galle s'échappe du tissu de l'étoffe, et alors la décomposition de l'alun se fait dans le bain, ce qui diminue la proportion du mordant et appauvrit la couleur. L'huile, le principe astringent, l'alumine, qui servent de mordant au rouge de garance, offrent à la chimie une combinaison bien intéressante à étudier. Chacun de ces principes employés séparément, ne produit ni la même fixité, ni le même éclat dans la couleur.

On voit par ce court exposé, que c'est en raisonnant les opérations, en calculant le résultat et le principe de chacune d'elles, qu'on peut parvenir à maîtriser les procédés, à corriger les erreurs, et à obtenir des produits constans: sans cette marche, la pratique de l'homme le plus exercé ne présente, dans ses mains, qu'une décourageante alternative de succès et de revers.

L. L.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Rapport général des travaux de la Société Philomathique de Paris, depuis le 1.^{er} janvier 1792 jusqu'au 23 frimaire de l'an 6 de la République, par le C. SILVESTRE, secrétaire de cette Société; *suivi de l'éloge du C. RICHE*, par le C. CUVIER.

Cet ouvrage, format in-8^o, de 16 feuilles d'impression, contient un extrait de tous les Mémoires lus ou communiqués à la Société. Il présente un tableau rapide et méthodique de la marche des sciences pendant ces momens critiques de la révolution, où cette Société restée presque la seule des Sociétés savantes, recevoit en dépôt les découvertes et les résultats des travaux des membres, qui, lors de la destruction des Académies, s'étoient réunis à elle. L'éloge du C. Riche, en rappelant les droits de ce savant estimable à l'estime publique, particulièrement par ses travaux pendant l'expédition destinée à la recherche du C. Lapeyrouse, et dont il a fait partie, fait connoître aussi les stations de l'escadre, les principaux événemens et les découvertes de géographie et d'histoire naturelle, auxquelles ce voyage intéressant a donné lieu. Cet ouvrage se trouve chez le C. Fuchs, Libraire, rue des Mathurins. Prix, 2 francs 50 centimes.

Fig. 1.

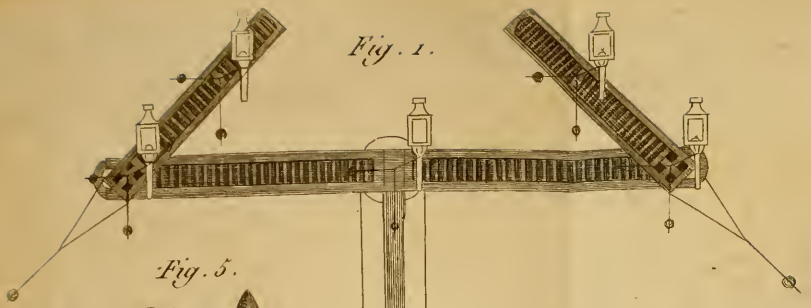


Fig. 5.



Fig. 2.

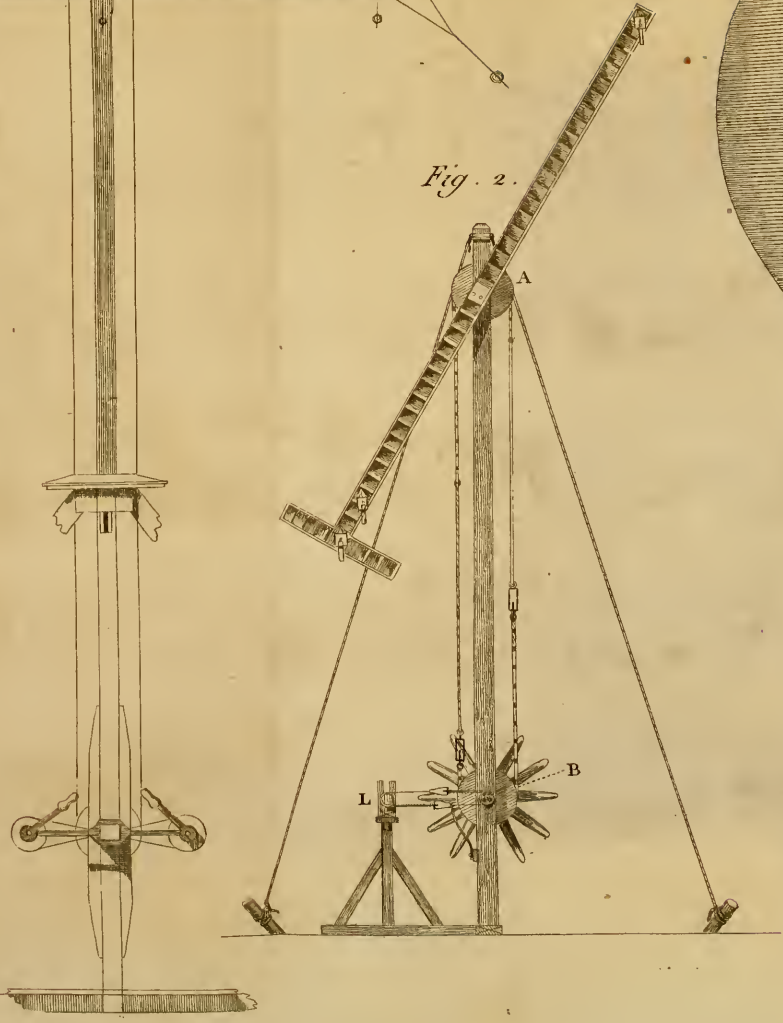


Fig. 4.

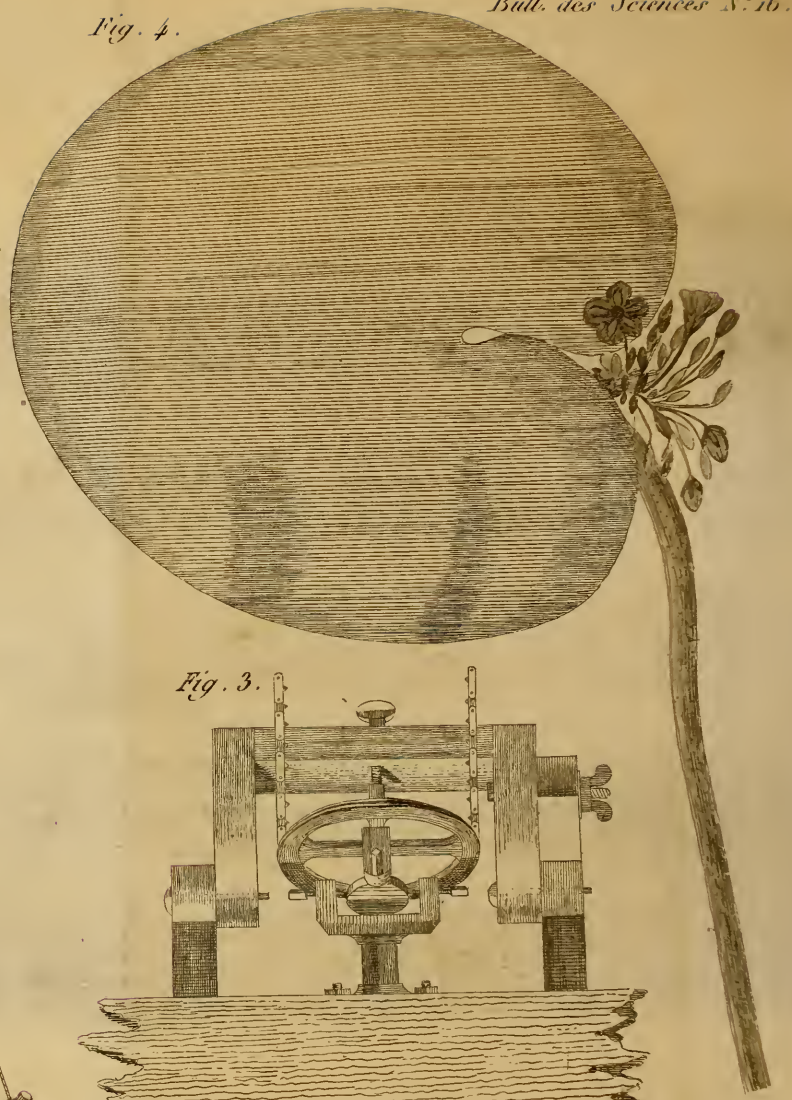
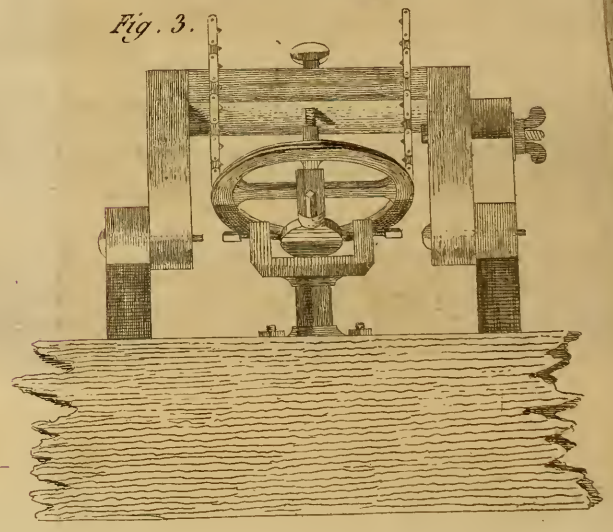


Fig. 3.





PARIS. Thermidor, an 6 de la République.

HISTOIRE NATURELLE.

Sur l'Agynéja, L par le C. VENTENAT.

IL n'est point de botaniste qui en réfléchissant sur le caractère générique assigné par Linnéus à l'*Agynéja*, n'ait dû être surpris de l'exception frappante que présentait, dans ce genre, l'ovaire absolument dépourvu de style et de stigmate. Le C. Ventenat ayant eu occasion d'observer *Agynéja impubes*, L. dans le jardin du C. Cels, a lu à la Société d'Histoire Naturelle une description complète de cette espèce, dont nous allons extraire le caractère générique.

Agynéja. Monoïque. FL. M. Calice à six folioles ouvertes, muni intérieurement d'un disque divisé en six lobes. ET. Stipes central, obtus, plus court que le calice; anthères 3, arrondies, didymes, adnées à la faces intérieure du stipes et au-dessous de son sommet. FL. FÉM. calice à six folioles ouvertes, dont trois intérieures, persistant. Ovaire déprimé; styles 3, aplatis, sillonnés longitudinalement, réfléchis, terminés chacun par deux stigmates roulés en-dehors. Capsule presque ovoïde, tronquée, trilobulaire ou formée de trois coques; coques s'ouvrant avec élasticité en deux valves, septifères dans leur partie moyenne; dispermes; cloison membraneuse; axe central en forme de massue, faisant les fonctions de placenta.

Extrait d'un Mémoire sur le genre de la Sèche, du Calmar et du Poulpe, vulgairement nommés, POLYPES DE MER, par le C. LAMARCK.

Le C. Lamarck a eu pour objet dans ce mémoire, d'établir parmi les *Sepia* de Linné, trois genres particuliers, qui sont les sèches, les calmars et les poulpes; genres qui lui ont paru essentiellement distingués les uns des autres, et faciles à déterminer.

Il a aussi eu pour objet non-seulement de fixer les caractères génériques de ces trois genres, mais encore de présenter une nouvelle rédaction des différences qui distinguent les espèces connues de ces genres, de fixer leur synonymie, enfin de faire connoître plusieurs espèces nouvelles qui appartiennent à chacun de ces genres, et que la riche collection du Muséum d'Histoire Naturelle l'a mis à portée d'observer.

Voici l'exposé de ces genres, ainsi que celui des espèces maintenant connues qui se rapportent à chacun d'eux. Ils appartiennent à la classe des mollusques.

1^{er} GENRE. Sèche, *Sepia*.

Caractère. Corps charnu, déprimé, contenu dans un sac ailé de chaque côté dans toute sa longueur, et renfermant vers le dos, un os spongieux presque friable et opaque.

Bouche terminale, entourée de 10 bras qui couronnent la tête, sont garnis de ventouses verruciformes, et dont deux sont pédonculés et plus longs que les autres,

Observation. Ce caractère réduit considérablement le genre *sepia* de Linné ; parce qu'il exclut les espèces qui, au lieu de cet os épais, friable et opaque des sèches, n'ont dans le dos qu'un corps mince, transparent et corné, et qu'il en exclut encore les espèces qui n'ont que huit bras autour de la bouche, et dont le corps, sans os ni cartilage dorsal, est contenu dans un sac non allé.

Espèces. 1. Sèche commune. *Sepia officinalis*. Lin.

Sepia corpore utrinque levi, osse dorsali elliptico.

(a) Cotyledonibus brachiorum conicorum quadri serialibus.

(b) Cotyledonibus brachiorum conicorum biserialibus.

2. Sèche tuberculeuse. *Sepia tuberculata*. Lam.

Sepia dorso capiteque tuberculatis, osse dorsali spatulato.

II. GENRE. Calmar. *Loligo*.

Caractère. Corps charnu, allongé, contenu dans un sac allé inférieurement, et renfermant vers le dos un corps mince, transparent, corné.

Bouche terminale, entourée de dix bras qui couronnent la tête, sont garnis de ventouse verruciformes, et dont deux sont plus longs que les autres.

Observation. Les calmars sont distingués des sèches, 1°. en ce que leur sac est garni seulement dans sa partie inférieure ou à sa base de deux ailes ou nageoires plus larges et plus courtes que celles des sèches; 2°. en ce qu'ils contiennent tous vers le dos, un corps mince, transparent, corné, fait en forme d'épée ou de lames penniformes.

Les ventouses ou verrues concaves des bras soit des sèches, soit des calmars; sont toutes armées d'un anneau corné, dentelé en son bord extérieur, et qui servent à ces ventouses comme d'espèces de griffes pour se maintenir lorsqu'elles sont appliquées.

Espèces. 1. Calmar commun. *Loligo vulgaris*.

Loligo alis semi-rhombis, limbo sacci trilobo, lamina dorsali anticæ angustata.

2. Calmar sagitté. *Loligo sagittata*.

Loligo alis triangularibus caudæ adnatis, limbo sacci integerrimo lamina dorsali anticæ dilatata.

3. Calmar subulé. *Loligo subulata*.

Loligo alis angustis caudæ subulatæ adnatis, lamina dorsali trinervi utrinque subacuta.

4. Calmar sepiole. *Loligo sepiola*.

Loligo corpore basiobtusio, alis subrotundis, lamina dorsali lineari minutissima.

IIIe. GENRE. Poulpe. *Octopus*.

Caractère. Corps Charnu, obtus inférieurement, contenu dans un sac dépourvu d'ailes, et n'ayant dans son intérieur ni os spongieux, ni lame cornée.

Bouche terminale, entourée de huit bras égaux, ayant des ventouses sans griffes.

Observation. Tous les poulpes n'ayant que huit bras, leur sac n'étant nullement allé, et leur corps ne contenant ni os spongieux, ni lame cornée, sont fortement distingués des sèches et des calmars, quoiqu'ils aient d'ailleurs avec ces deux genres les plus grands rapports.

Espèces. 1. Poulpe commun. *Octopus vulgaris*.

Octopus corpore lævi, cotyledonibus biserialibus distantibus.

2. Poulpe granuleux. *Octopus granulatus*.

Octopus corpore tuberculis sparsis granulato, cotyledonibus crebris biserialibus.

3. Poulpe cirrheux. *Octopus cirrhosus*.

Octopus corpore subrotundo lævisculo, brachiis compressis spiralliter convolutis, cotyledonibus uniserialibus.

4. Poulpe musqué. *Octopus moschatus*.

Octopus corpore elliptico levi, brachiis loreis prælongis, cotyledonibus uniserialibus.

Nota. Le C. Lamarck essaye de prouver que cette dernière espèce, à laquelle les anciens Naturalistes, qui l'ont assez bien connue, donnoient différens noms, tels que *eledona*, *bolitana*, *ozolis*, *ozana*, *osmylus*, et qu'on appelloit en Italie *muscardino* et *muscarolo*, à cause de sa forte odeur de musc, est le mollusque qu'on trouve souvent dans l'argonaute ou nautilé papiracé (*argonauta argo*); mais que ce n'est pas l'animal même qui a formé cette coquille. Ce poulpe se loge dans l'argonaute, comme les *cancer Bernardus* se logent dans d'autres coquilles.

PHYSIOLOGIE.

Rapport au nom de la Commission nommée pour répéter les expériences sur le Galvanisme, par le C. HALLÉ.

Cette Commission ne s'est pas contentée de répéter une grande partie des expériences déjà faites; elle les a classées, et en a complété l'ensemble, par d'autres expériences qui lui sont propres.

INSTITUT NAT.

I. Le phénomène du Galvanisme, dans toute sa généralité, consiste en ce qui suit : on établit entre deux points d'une suite d'organes nerveux ou musculaires, une communication, au moyen de certaines substances déterminées. A l'instant où cette communication a lieu, il arrive dans l'état de ces organes des changemens dont la nature est encore inconnue, mais qui se manifestent par des sensations plus ou moins vives, ou des contractions plus ou moins fortes. Ces contractions musculaires ont lieu mêmes dans des parties séparées du corps, et s'opèrent avec autant de force que par les moyens irritans les plus efficaces. la suite d'organes nerveux ou musculaires porte le nom d'*arc animal*. Les autres substances forment l'*arc exciteur*. On peut varier la composition de l'un et de l'autre de plusieurs manières.

II. Parmi les effets qui résultent des différentes compositions de l'arc animal, on remarquera les suivans. Une ligature faite sur le nerf, n'intercepte point le galvanisme, à moins qu'elle ne soit faite dans la partie entourée de chair. Si le nerf est coupé, et que ces deux bouts soient en contact, le galvanisme a lieu; mais s'il n'y a que simple rapprochement sans contact, il est intercepté.

III. Parmi les effets qui résultent des différentes compositions de l'arc exciteur, nous remarquerons ceux-ci. Sa composition la plus favorable est lorsqu'il est de trois pièces. dont chacune d'un métal différent; l'une touche le nerf, l'autre le muscle. Elles se nomment *supports* ou *armatures*. La troisième les fait communiquer. C'est le *communicateur*. Mais on peut en supprimer une ou deux. On peut leur interposer des matières animales, de l'eau; ou leur substituer d'autres substances, soit combinaisons métalliques, soit tous autres minéraux, etc. On n'a pu encore déterminer exactement quelles sont les combinaisons inefficaces, mais on les a déjà classées jusqu'à un certain point selon le degré de leur efficacité. L'or, l'argent, le zinc et l'étain, sont les métaux dont l'introduction dans l'arc exciteur est la plus favorable.

En général, un métal unique n'agit que lorsque toutes les autres circonstances sont très-favorables; mais alors aussi on l'a souvent vu agir. Au reste, il peut aisément y avoir erreur, car pour peu que l'un des bouts de l'arc soit allié dans une proportion différente, l'arc agit comme s'il y avoit deux métaux. En frottant un bout avec un métal différent, quelquefois même avec les doigts, ou en soufflant dessus, on lui donne de l'efficacité dans des circonstances où il n'en auroit pas ou sans cela.

Les oxides agissent moins efficacement, *cæteris paribus*, que leurs métaux. Le

charbon sec agit comme un métal identique. L'eau et les substances humectées n'interceptent point ; les doigts humides non plus , mais bien les doigts secs. Les morceaux de chair sans vie n'interceptent ni ne diminuent l'énergie du Galvanisme. L'épiderme en arrête sensiblement les effets , et ils sont incomparablement plus considérables sur les animaux écorchés , ou sur les parties du corps humain dont on a ôté l'épiderme.

On ne peut point dire que tous les corps idioélectriques interceptent le Galvanisme. Il y a de grandes exceptions. D'un autre côté , des substances éminemment conductrices de l'électricité l'interceptent. Telles sont la flamme , un os d'animal fort sec , le vuide , la vapeur de l'eau , le verre échauffé jusqu'à rougir , etc.

IV. Le Galvanisme est aussi influencé par plusieurs circonstances étrangères à la composition des deux arcs. Telles sont , 1°. *l'état des parties sur lesquelles on opère* ; plus elles sont récentes , plus les effets sont forts. 2°. *L'exercice plus ou moins long du Galvanisme*. En général la susceptibilité pour le Galvanisme , est excitée par l'exercice , s'épuise par la continuité , se renouvelle par le repos. 3°. *La succession des diverses expériences*. Une disposition de métaux qui avoit été inefficace d'abord , est devenue efficace après une disposition différente. Deux expériences incertaines se nuisent et le deviennent encore davantage en se succédant. 4°. *L'état de l'atmosphère*. L'atmosphère électrique ; l'animal sur lequel on opère chargé et isolé , l'effet reste le même. Tout l'appareil placé sous l'eau , l'effet reste le même.

V. Il y a divers moyens artificiels d'enlever ou de ranimer la susceptibilité pour le Galvanisme ; ainsi une grenouille épuisée et approchée d'un électrophore chargé , a repris de la susceptibilité. L'alcool au contraire l'affaiblit et l'éteint même sans retour. La potasse ne le fait qu'avec lenteur. Le gaz acide muriatique oxygéné rétablit dans beaucoup de cas cette susceptibilité selon M. de Humboldt. Les commissaires n'ont point vu la chose ainsi , mais ils se proposent de reprendre ce sujet , ainsi que plusieurs autres des expériences de ce savant physicien.

Ils ont déjà répété celles qu'il a faites sur l'action des moyens Galvaniques sur le cœur , et ont vu comme lui que leur action y est la même que sur les muscles volontaires , et qu'il en accélère le mouvement.

C. V.

C H I M I E.

Mémoire sur le gaz nitreux et ses combinaisons avec l'oxygène , par M. HUMBOLDT , Conseiller de l'Agence des Mines du Roi de Prusse.

ANST. NAT.

Les expériences de ce chimiste ont été dirigées pour perfectionner l'analyse exacte de l'atmosphère. Elles prouvent . 1°. que ni le phosphore , ni le sulfure de potasse (sec ou dissous dans l'eau) n'absorbent nettement l'oxygène , mais que le gaz nitreux sert à découvrir constamment jusqu'à 5 centièmes d'oxygène dans le résidu des gaz analysés ; 2°. que pendant la combustion du phosphore dans l'air atmosphérique , il se forme une azoture de phosphore oxidée , c'est-à-dire , une combinaison triple d'azote , de phosphore et d'oxygène , mélange nouveau qui ne peut pas être décomposé par une affinité simple et dans lequel le phosphore ne répand aucune fleur ; 3°. que le gaz nitreux est absorbé totalement par la solution du sulfate de fer. On ignore si cette absorption (découverte par le professeur Götting de Jena) se fait par une désoxidation du fer , ou si elle est accompagnée d'une décomposition d'eau , ce problème va être résolu par un travail que les CC. Vauquelin et Humboldt ont entrepris au laboratoire de l'Ecole des Mines ; 4°. que versant de l'acide nitrique sur le fil de cuivre , il y a une partie de l'acide qui se décompose totalement , et que par cette raison le gaz nitreux se trouve mélangé d'azote ; 5°. que les variations et erreurs de l'eudiomètre de Fontana (dont

les Physiciens se sont plaint jusqu'à ce jour, et qu'on a attribué vaguement à un gaz nitreux, tantôt trop fort, tantôt trop foible) ne proviennent que de la quantité d'azote contenue dans le gaz nitreux; 6°. que la solution du sulfate de fer sert à évaluer cette quantité d'azote qui monte de 0,07 jusqu'à 0,67, et même au-delà; 7°. que nommant m la quantité de gaz nitreux requise pour saturer une partie d'oxygène n ; cette proportion $m : n$ n'est pas (comme l'immortel Lavoisier l'annonce, et comme on le répète dans les Manuels de Chimie) égale à 1,7 : 1, mais qu'elle varie de 5,2 jusqu'à 0,5 selon le degré d'azotation du gaz nitreux; 8°. qu'en prenant les volumes d'azote contenu dans le gaz nitreux pour abscisses, et la valeur de n pour ordonnées, les combinaisons avec l'oxygène se présentent sous la figure d'une courbe qui d'abord reste dans un éloignement presque égal des abscisses, et puis s'en rapproche avec une vitesse très-grande; 9°. que la forme des vaisseaux dans lesquels le mélange du gaz nitreux et atmosphérique se fait, influe beaucoup sur les degrés d'absorptions. De 300 parties de gaz nitreux, et de 100 parties de gaz oxygène, Lavoisier vit absorber dans le tube eudiométrique 74 parties. M. Humboldt, en répétant sept fois la même expérience dans un cylindre de 11 centimètres en diamètre, observa une absorption de 147 parties, 10°. l'azote mêlé au gaz nitreux paraissant par un peu d'affinité favoriser la combinaison de l'oxygène avec le gaz nitreux, l'Auteur prépara du gaz azote très-pur, dans lequel le phosphore ne répandoit aucune lueur. Cet azote, mêlé à un gaz nitreux très-pur, en changea tellement la nature, que dès-lors, au lieu de 2,6 il ne fallut que 1,4 ou 0,8 du gaz nitreux pour saturer une partie de l'oxygène. Il se forme par conséquent dans les deux cas un acide nitrique très-différent, un acide qui contient plus, et un autre qui contient moins d'oxygène. Toutes ces expériences (dont l'auteur a présenté au-delà de 160 en forme de tableau) facilitent le calcul eudiométrique. Quelqu'impur que sera le gaz nitreux qu'on prépare, on pourra cependant s'en servir pour l'analyse de l'air atmosphérique, pourvu qu'on recherche par le moyen du sulfate de fer le degré de son azotation. Diviser une somme donnée en deux parties d'après la proportion $m : n$; voilà à quoi revient la solution des problèmes eudiométriques. La somme ou quantité des gaz anéantis dans le tube, est donnée. Elle contient $x =$ au gaz nitreux, et $y =$ à l'oxygène absorbé par x . Alors $m : n = x : y$, ou en mettant $n = 1$, on aura $y = \frac{x}{1+m}$.

L'Auteur, par exemple, mêla 100 parties d'air atmosphérique à 100 parties de gaz nitreux. Il y eut un résidu de 105. Ce résidu perdit, en le secouant avec la solution du fer 0,19 de son volume, mais 0,02 sortant des interstices de l'eau (comme d'autres expériences le prouvent), il faut compter pour résidu 105 — 21 = 82. Or le gaz nitreux employé contenait (aussi à l'épreuve du sulfate de fer) 0,09 d'azote; il y eut donc 0 82 — 0 09 ou 0,73 d'azote atmosphérique et 0,27 d'oxygène. Ce même gaz fut analysé par un gaz nitreux très-impur qui contenoit 0,52 d'azote. Le résidu dans le tube eudiométrique, fut de 133 parties, qui lavées avec le sulfate de fer, ne donnèrent que 127 ou (en décomptant les 0,52 d'azote préexistant dans le gaz nitreux employé) 0,75 d'azote. Dans la première expérience, $m : n$ fut = 2,5 : 1; dans la seconde = 1,4 : 1. Le gaz nitreux dont Ingenhous, Jacquin, Scherer, Landriani, Volta et tous les autres Physiciens se servent, ne contenant constamment que de 0,07 jusqu'à 0,09 d'azote. M. Humboldt a calculé un tableau qui sert à réduire les degrés de l'eudiomètre de Fontana en millièmes. Les nouvelles expériences qu'il vient de faire sous les yeux du C. Vauquelin servent à constater ce calcul. C'est d'après ces données, qu'on peut évaluer en millièmes le degré moyen de la pureté de l'atmosphère, ces plus grandes et plus petites variations; objets que l'Auteur a traité dans un autre mémoire sur l'analyse de l'air et les phénomènes météorologiques de l'an 5 et 6.

Il est démontré par ce travail que l'air atmosphérique, loin d'être toujours à 0,27 ou 0,28 balance entre 25 et 29 centièmes d'oxygène. Le voyage aux Indes auquel M. Humboldt se prépare en ce moment, va décider si l'analyse de l'atmosphère dans la zone torride présente la même proportion de l'oxygène.

Considérations chimiques sur l'usage des oxydes de fer dans la teinture du Coton, par le C. CHAPTAL.

INSTIT. NAT.

L'oxyde de fer a la plus grande affinité avec le fil de coton, ce qui le rend très-précieux dans la teinture. Pour l'obtenir, on dissout le fer dans un acide. Chaque teinturier fait un mystère de celui qu'il employe; mais en général on donne la préférence à l'acide nitreux; cette préférence est établie bien moins sur la différence de couleur que peut donner tel ou tel acide, que sur la vertu plus ou moins corrosive qu'ils exercent sur les étoffes; elle est telle pour les sulfates et muriates, que si on ne lave pas l'étoffe en sortant du bain, elle sera à coup sûr brûlée, tandis que l'acide acéteux, ou tout autre acide végétal, n'entraîne pas cet inconvénient.

Dans ce mémoire, le citoyen Chaptal se borne à faire connoître la couleur qu'on peut obtenir de l'oxyde de fer : 1°. employé seul sur une étoffe qui n'a reçu aucune préparation préliminaire.

2°. Employé communément avec le rouge de garance, ou le principe astringent.

Si l'on dissout du sulfate de fer ou tout autre sel martial dans l'eau, et qu'on y plonge du coton, cette matière végétale y prendra une teinte chamois plus ou moins foncée, selon que la dissolution est plus ou moins chargée. L'affinité du coton est telle qu'il soutire ce métal, et l'enlève en grande partie à l'acide qui l'a dissout.

Si l'on précipite le fer d'une dissolution un peu forte par une liqueur alcaline marquant 5 à 6 degrés (aréom. de Beaumé), il en résulte un mélange d'un bleu verdâtre. Le coton manié dans ce précipité prend d'abord une teinte d'un vert sal et mal uni, mais la seule exposition à l'air la fait tourner au jaune en très-peu de tems, et la nuance en est alors plus foncée. c'est la couleur d'*ocre* ou de *rouille*. Ces couleurs présentent des inconvénients : les principaux sont que les nuances fortes brûlent et fatiguent les étoffes, que ces couleurs sont rudes et désagréables à l'œil, et ne peuvent que difficilement se marier avec les couleurs douces fournies par les végétaux. Chaptal est parvenu à éviter ces divers inconvénients par la méthode suivante. Il soule le coton à froid dans une dissolution de sulfate de fer marquant 3 degrés, il l'exprime avec soin à la cheville, et le plonge de suite dans une lessive de potasse à 2 degrés, sur laquelle on a versé de la dissolution de sulfate d'alumine jusqu'à saturation. La couleur s'avive dans le bain en même-tems qu'elle se fonce et devient plus moëlleuse. On laisse reposer le coton dans cette liqueur pendant 4 à 6 heures, ensuite on le lave et on le fait sécher. Ce procédé a l'avantage de garantir le tissu de l'étoffe et en graduant la force des dissolutions on obtient toutes les nuances que l'on peut désirer. Cette couleur est très-agréable, très-solide, et sur-tout très-économique; c'est par ce moyen qu'il fabrique des nankins dont la couleur a plus de fixité que celle des nankins anglais. Cette couleur résiste aux lessives, mais les astringens la font tourner au brun. Ce jaune, combiné avec l'indigo, ne donne point un beau vert comme on l'avoit espéré.

L'oxyde de fer se combine au contraire très-bien avec le rouge de la garance, et produit une couleur d'un violet clair ou pruneau, et d'un très-bon usage dans la teinture en coton. Si on se borroit à appliquer ces deux couleurs sur le coton sans avoir employé un mordant capable de fixer la dernière, non-seulement la couleur resteroit sombre et désagréable par l'impossibilité de l'avier, mais elle

auroit encore le très-grand inconvénient à résister aux lessives. Il faut donc commencer par préparer le coton comme pour le disposer à recevoir le rouge d'Andrinople, et lorsqu'on l'a conduit jusqu'à l'opération de l'engalage, alors on le passe dans une dissolution de fer plus ou moins chargée selon la nuance de violet que l'on desire. On lave le coton avec soin, on le garance à deux reprises, et on l'avive dans un bain de savon. Lorsqu'on desire un véritable violet, velouté et bien nourri, on ne le passe à la dissolution de fer qu'après l'avoir préalablement engalé. Le fer est alors précipité en un acide bleuâtre qui, combiné avec le rouge de la garance, fournit un violet superbe plus ou moins foncé selon la force de l'engalage et la dissolution martiale. Il est très-difficile d'obtenir une couleur unie, ce qui provient de ce que le fer déposé sur le coton reçoit une suroxydation par la simple exposition à l'air qui varie dans les diverses parties du coton. Les fils qui sont à l'extérieur du mateau, s'oxydent fortement, tandis que ceux de l'intérieur soustraits à l'action de l'air n'éprouvent aucun changement: d'où il suit que l'intérieur du mateau présente une faible nuance, tandis que l'extérieur offre un violet presque noir. Pour remédier à cet inconvénient, il faut laver le coton en le sortant de la dissolution de fer, et le garancer mouillé; la couleur en est plus unie et plus veloutée.

Le rouge de la garance et l'oxide de fer déposés sur l'étoffe, y déterminent la couleur violette, cette couleur tourne au rouge ou au bleu selon que l'un ou l'autre de ces principes prédomine; il est très-difficile d'obtenir une combinaison qui produise le ton de couleur désiré, sur-tout lorsqu'on le veut bien nourri, très-vif et très-foncé: on peut y parvenir non seulement en variant les proportions des deux principes colorans, mais encore en variant le procédé d'avivage basé sur les deux faits suivans; savoir, que la soude dissout l'oxide de fer; tandis que le savon dévore de préférence, par une forte ébullition, le rouge de garance, de manière que l'on peut faire tourner au rouge ou au bleu selon que l'on avive avec l'un ou l'autre de ces deux mordans.

L'oxide de fer, précipité sur une étoffe, se marie avec avantage avec la couleur fauve que fournissent les astringens, et en variant la qualité et la quantité de ces principes astringens, il en résulte des nuances à l'infini, mais c'est moins une combinaison ou une dissolution de principes que le simple mélange ou la juxtaposition des corps colorans sur l'étoffe.

On peut, par le moyen de la chaleur d'une ébullition, combiner plus intimement l'oxide de fer avec le principe astringent, et alors on le ramène à l'état d'un oxide plus ou moins noir, ainsi que l'a observé Bertholet.

Il est possible de rembrunir ces mêmes couleurs, et de leur donner une variété de teinte depuis le gris clair jusqu'au noir foncé, en passant les cotons imprégnés d'un principe astringent dans une dissolution de fer, alors l'oxide est précipité par le principe déjà fixé sur l'étoffe.

Les végétaux astringens les plus utiles en teinture fournissent une couleur jaune qui n'a pas beaucoup de brillant, mais qui présente assez de fixité pour être employé avec avantage.

En suivant la théorie des végétaux qui fournissent le jaune, on voit cette couleur s'aviver dans la même proportion que le principe astringent diminue, mais elle perd sa fixité en prenant de l'éclat, ce qui fait qu'il est difficile d'obtenir des couleurs jaunes à-la-fois solides et brillantes.

L'écorce de chêne s'allie parfaitement à la gande, le sumack au quercitron, et à l'aide de ces combinaisons et du mordant d'acétite d'alumine, Chaptal a obtenu des couleurs aussi solides que brillantes.

On a prétendu qu'en forçant les proportions du sumack; de l'écorce d'aulne; ou du chêne verd, on pouvoit remplacer la noix de galle dans la teinture de coton en rouge. Chaptal a reconnu que ce remplacement est impossible, à quel-

que dose que l'on emploie ces astringens. La couleur en est constamment plus sèche, plus maigre et moins solide, tandis que dans la teinture sur la laine et la soie, ils sont employés avec succès. Chaptal croit trouver la raison de cette différence dans la nature même de la noix de galle; 1^o. parce que l'acide qu'elle contient exclusivement aux autres astringens, facilite la décomposition du savon dont on a imprégné les cotons; alors l'huile reste fixée dans le tissu en bien plus grande quantité et dans une combinaison plus intime. 2^o. La noix de galle qui doit son développement à des corps animaux, conserve un léger caractère d'animalisation qu'elle transmet à l'étoffe végétale, et augmente par-là les affinités avec le principe colorant de la garance; ce caractère d'animalisation devient inutile lorsqu'il est question de l'emploi d'un astringent sur la laine ou sur la soie.

L. L.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Nouvelle Mécanique des mouvemens de l'Homme et des Animaux, par P. J. BARTHEZ, D. M. membre de l'académie des Sciences de Berlin, de Stockholm et de Lausanne, etc. 1 vol. in 4^o. A Carcassonne, de l'imprimerie de Pierre Polère. Se vend à Paris, chez Méquignon l'aîné, rue de l'Ecole de Médecine.

Cet ouvrage est partagé en six sections; les bornes de cette annonce ne nous permettent que d'indiquer quelques uns des principaux phénomènes que l'Auteur présente sous un point de vue absolument nouveau. Dans la première section, il s'occupe successivement de la manière dont la colonne vertébrale, les apophyses des diverses vertèbres, les os du bassin, ceux des extrémités inférieures, coucourent par leur forme et leur structure au mécanisme de la station. Il s'attache à résoudre plus exactement le problème que Paret s'étoit proposé, de fixer l'ouverture que doivent avoir les pieds de l'homme pour lui donner la base de sustentation la plus avantageuse. Les usages des mouvemens de la queue dans la station de différens quadrupèdes, les moyens nombreux qui assurent la station des oiseaux, y sont également déterminés.

La deuxième section a deux parties: la première a pour objet d'expliquer comment le transport du corps est produit par l'action unique des muscles de la jambe, et n'est point l'effet d'un mouvement réfléchi comme plusieurs physiiciens l'ont prétendu. La seconde partie est consacrée au mécanisme du saut dans toutes les classes d'animaux, et à la réfutation des théories émises jusqu'à ce jour sur ce mode de progression, notamment de celles de Borelli et de Mayow.

La troisième section contient les phénomènes relatifs aux mouvemens progressifs du cheval, et à ceux qui se remarquent dans différens genres de quadrupèdes.

La quatrième section traite du ramper; mais avant d'en suivre la théorie dans les chevilles et les autres reptiles mous, ainsi que dans les serpens, l'auteur fait mention des mouvemens progressifs de certains amphibiens sur la terre, qui paroissent être intermédiaires entre ceux des quadrupèdes et ceux des reptiles. Il cite en exemple la progression du phoque, imparfaitement décrite jusqu'à ce jour. Il ajoute des considérations sur celle des chalcides, qui tient le milieu entre celle des serpens et des lézards, etc.

Trois chapitres composent la cinquième section. L'auteur développe et apprécie avec beaucoup d'étendue, l'action des organes du poisson, tels que la queue, les nageoires, la vessie aérienne, etc. dans l'exécution du nager; il suit le mécanisme de la natation dans les quadrupèdes et dans l'homme même.

La sixième et dernière section, traite du vol des oiseaux. Après une exposition détaillée des principes généraux qu'il établit, le C. Barthez insiste sur les phénomènes particuliers les plus propres à piquer la curiosité des observateurs. Il explique, par exemple, les mouvemens observés dans les oiseaux rameurs, et désignés par les noms de *ressource* et de *pointe*, les cercles que décrit le milan en planant dans les aîs, les mouvemens en *crochet* des bécasses et des bécassines, etc. Il achève la théorie du vol, en recherchant qu'elle est l'utilité de l'air reçu par la respiration, et qui pénètre dans les os des oiseaux, et en réfutant les diverses conjectures de Hunter, de Camper et de Silberschlag sur le même objet.

E R R A T A.

Page 127, ligne 8, les mêmes traces, lisez les mêmes faces.

Idem. lig. 14, qui n'a pas même été mesurée, lisez qui n'a pas encore été mesurée.

BULLETIN DES SCIENCES,

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

N^o. 18.

PARIS. *Fructidor*, an 6 de la République.

HISTOIRE NATURELLE.

Extrait d'un Mémoire sur les Ossemens fossiles de quadrupèdes,
par le C. CUVIER.

L'AUTEUR s'est proposé dans ce mémoire de rassembler autant qu'il lui a été possible, tous les os fossiles qui ont appartenu à chaque espèce, soit qu'il les ait vus par lui-même, ou qu'il en ait seulement trouvé la description dans les auteurs; d'en reformer les squelettes de ces espèces, et de les comparer avec celles qui existent à la surface du globe, pour en déterminer les rapports et les différences. Voici la série des espèces sur lesquelles il a travaillé.

1. L'animal dont viennent les os et les défenses, nommés os, et cornes de *mammoth* par les Russes et les habitans de la Sibérie; on en trouve aussi des dépouilles fossiles dans plusieurs parties de l'Europe. C'est une espèce d'éléphant, voisine de l'éléphant d'Asie; mais qui en diffère parce que les alvéoles de ses défenses sont plus longues, que l'angle que forme sa mâchoire inférieure est plus obtus, et que les lames dont ses molaires sont composées, sont plus minces. Son véritable analogue vivant n'est pas connu, quoiqu'on l'ait regardé jusqu'ici comme un éléphant ordinaire.

2. L'animal dont on trouve les dépouilles sur les bords de l'Ohio, dans l'Amérique septentrionale, et que les Américains et les Anglais ont aussi nommé *mammoth*, quoiqu'il diffère beaucoup du précédent. On en trouve aussi des restes en Europe et en Asie. Il devoit être à-peu-près de la taille de l'éléphant, mais plus massif. Ses défenses sont plus petites, ses dents molaires sont armées de grosses pointes tranchantes, dont la coupe présente, lorsqu'elles sont usées, des doubles losanges transversales. Il y a de chaque côté trois dents molaires; une à 4, une à 6 et une à 8 pointes.

3. L'animal dont les dents, teintes par le cuivre, fournissent les turquoises, dont il y avoit une mine à Simore en Languedoc. On trouve des dépouilles de cette même espèce dans le département de l'Ain, au Pérou et ailleurs. Elle a dû être assez semblable à la précédente, mais les pointes de ses molaires sont coniques, et, lorsqu'elles s'usent, leur tranche présente d'abord un cercle, puis un demi-ovale, puis une figure de trefle, ce qui les a fait confondre avec des dents d'hippopotame. Il y a de ces dents à 12 pointes, d'autres à six et d'autres à 4.

4. L'*hippopotame*. On trouve en France et ailleurs des dents et des fragmens de mâchoires, dans lesquels l'auteur n'a trouvé jusqu'ici rien qui diffère des hippopotames ordinaires. Comme il n'a cependant vu encore aucun os entier, il ne peut affirmer l'identité.

5. L'espèce de *rhinocéros* à crânes allongés, que l'on trouve en Sibérie, en Allemagne et dans d'autres pays. L'auteur a vu des dents et des portions de mâchoires.

choires trouvées en France, qui lui paroissent aussi en provenir. Le principal caractère de cette espèce, consiste dans la cloison osseuse du nez; son analogue vivant est inconnu.

6. Une dent molaire, à deux éminences transversales, que possède le citoyen Gillet, et dont le Muséum national possède un germe, ne ressemble ni aux dents, ni aux germes de dents d'aucun animal connu vivant ni fossile. La seule dent dont celle-là se rapproche un peu, c'est la dernière molaire d'en bas du rhinocéros. Cette dent indique donc l'existence d'une sixième espèce fossile, dont l'analogue vivant est inconnu.

7. L'animal, de 12 pieds de longueur sur 6 de hauteur, dont le squelette trouvé sous terre au Paraguay, se conserve dans le cabinet du roi d'Espagne à Madrid. L'auteur prouve, par une comparaison détaillée de ses os avec ceux de tous les quadrupèdes connus, que c'est une espèce propre et distincte, plus voisine des paresseux que d'un autre genre, et qu'on pourroit nommer paresseux géant. Le C. Cuvier consigne ici en passant la découverte intéressante qu'il a faite, que l'ai, ou paresseux à trois doigts (*bradypus tridactylus* Lin.), a naturellement et constamment neuf vertèbres cervicales. C'est la première exception connue à la règle établie par le C. Daubenton, que tous les quadrupèdes vivipares n'ont ni plus ni moins de sept vertèbres cervicales.

8. L'animal dont on trouve les dépouilles dans des cavernes près de Gaylenreuth et de Muggendorf, dans le margravia de Bareuth en Franconie. Plusieurs l'ont regardé comme un ours marin, mais il en diffère, ainsi que tous les ours connus, par la forme de sa tête, caractérisée sur-tout par la saillie du front, par l'absence de la petite dent que les ours connus ont tous derrière chaque canine; par le canal osseux de l'humérus, dans lequel passe l'artère brachiale, et par plusieurs autres points dans la figure et la proportion des os: cependant c'est des ours que cet animal se rapprochoit le plus.

9. L'animal carnassier dont on trouve des os dans la pierre à plâtre de *Montmartre*. La forme de ses mâchoires, le nombre de ses dents molaires, les pointes dont elles sont armées, indiquent que cette espèce devoit se rapporter au genre *canis*; cependant elle ne ressemble complètement à aucune espèce de ce genre. La marque distinctive la plus frappante, c'est que c'est la septième molaire d'en bas qui est la plus grande dans l'animal de Montmartre, tandis que c'est le cinquième dans les chiens, les loups, les renards, etc.

10. L'animal dont la mâchoire inférieure trouvée près de Véronne, a été regardée, par Joseph Monti, comme une portion du crâne de la vache marine; idée que tous les géologues ont adoptée, quoiqu'elle soit contraire aux notions les plus simples de l'anatomie comparée. Cette mâchoire, selon le C. Cuvier, appartient à un animal voisin, quoique différent spécifiquement, du manmouth, de l'animal de l'Ohio et de celui de Simore. Son caractère le plus particulier consiste dans le bec que forme sa symphyse.

11. L'animal du genre du cerf, dont on trouve les os et les bois en Irlande, en Angleterre, à Maestricht, etc. Il est suffisamment distinct de tous les cerfs, et même de l'élan, auquel on l'a rapporté, par la grandeur énorme de son bois, par l'applatissement de sa partie supérieure, et par les branches qui naissent de sa base. On en voit plusieurs figures dans les transactions philosophiques.

12. Le genre des bœufs fournit à lui seul plusieurs espèces fossiles. On en trouve en Sibérie les crânes de deux, qui ont été décrits par Pallas. Il avoit rapporté les uns au Buffle ordinaire; mais depuis, il les a attribués à une espèce particulière, originaire du Thibet, nommée Arni. Le C. Cuvier prouve, par la

comparaison ostéologique, que ces crânes ne proviennent point du Buffle. Les autres ont paru à Pallas venir du Buffle du Cap, ou du bœuf musqué du Canada. Le C. Cuvier montre qu'ils ne peuvent pas venir du premier; mais n'ayant point de crâne d'Arni, ni de bœuf musqué, il ne porte aucune décision sur leur identité ou leur non-identité avec les crânes fossiles.

L'auteur décrit aussi deux sortes de crânes, qui ont été trouvés dans les tourbières du département de la Somme, et qui ressemblent beaucoup à ceux de notre bœuf commun, et à ceux de l'Aurochs, mais qui les surpassent en grandeur de plus d'un quart.

Le C. Cuvier conclut de ses recherches : 1°. Qu'il n'est pas vrai de dire que que les animaux du midi ont autre fois vécu dans le nord, leurs espèces n'étant pas parfaitement identiques. 2°. Qu'il a vécu dans toutes sortes de pays, des animaux qui n'y vivent plus aujourd'hui, et qui ne se retrouvent même nulle part dans les pays connus. Il laisse d'après cela aux géologues à faire à leurs systèmes, les changements ou les additions qu'ils croiront convenables pour expliquer les faits qu'il a ainsi constatés.

C V.

Mémoire sur la comparaison des Crystaux de Strontiane sulfatée (), avec ceux de Baryte sulfatée, par le C. HAUY.*

Pendant long-tems, plusieurs variétés de ces deux sels pierreux avoient été confondues sous le nom de spath pesant, mais la découverte de la strontiane carbonatée ou strontianite ayant fait rechercher avec plus de soin les combinaisons de cette terre si semblable à la baryte; on a trouvé, outre plusieurs variétés non encore connues, que la prétendue baryte sulfatée de Sicile étoit de la strontiane sulfatée. Ces deux sels présentent les différences dans leur densité, leur dureté, leur réfraction et leur cristallisation.

Soc. d'Hist.
NATURELLE.

La densité de la baryte sulfatée est à celle de la strontiane sulfatée comme 10 à 9, la dureté est à peu près la même; mais la strontiane sulfatée un peu plus tendre reçoit difficilement le poli. Elles se ressemblent d'ailleurs entièrement par la double réfraction qu'elles produisent.

La forme primitive des cristaux des deux espèces est celle d'un prisme droit à bases rhombes; les faces latérales présentent une coupe moins nette dans la strontiane que dans la baryte: les angles de la base sont de $101^{\circ} 52'$ et $76^{\circ} 23'$ pour la baryte sulfatée, ils sont de $104^{\circ} 48'$, et de $72^{\circ} 12'$ pour la strontiane.

La division du prisme à base rhombe de la baryte sulfatée par des plans parallèles aux diagonales, se retrouve également dans la strontiane et le rapport entre les faces des prismes triangulaires qui en résultent, et leur base qui est de 22 à 23 dans la baryte, est de 18 à 19 dans la strontiane sulfatée.

Le C. Haüy a retrouvé dans cette substance à peu près les mêmes formes secondaires que dans la baryte sulfatée. Mais elles en diffèrent toutes non-seulement par la valeur de leurs angles, ce qui est une suite de la différence qui existe entre les deux noyaux, mais encore assez souvent par la position de noyaux situés dans les formes secondaires d'une manière souvent opposée dans les deux sels, ainsi qu'on l'observe dans la baryte et la strontiane sulfatée anamorphique dont les valeurs des angles sont d'ailleurs les mêmes.

(*) Voyez Bullet. des Sc. n°. 11, pag. 83 et 84, et n°. 12, pag. 99.

1. *Strontiane sulfatée similaire*. M¹E. Octaèdre cunéiforme dans lequel les faces produites par le décroissement, ont les mêmes inclinaisons à peu de chose près que les faces primitives.

2. *Strontiane sulfatée émoussée*. M¹EP. La forme primitive dont les quatre angles solides sont interceptés par des trapèzes.

3. *Strontiane sulfatée anamorphique*. H¹EP. Prisme hexaèdre ordinairement très-court dont les bases répondent aux arêtes latérales du noyau.

4. *Strontiane sulfatée dodécaèdre*. M¹E²A. La var. 1^{re} augmentée de quatre facettes rhomboïdales.

5. *Strontiane sulfatée époincée* M¹E²AP. La forme primitive dont tous les angles solides sont interceptés par des faces secondaires.

6. *Strontiane sulfatée entourée* M¹E²AP. Des décroissemens sur tous les angles et toutes les arêtes du contour de la base.

A. B.

C H I M I E.

Notice sur un sulfate de Strontiane, trouvé à Menil-Montant, près Paris, par le C. VAUQUELIN.

INSTITUT NAT.

Ce sel pierreux étoit connu depuis plusieurs années dans les carrières de Menil-Montant, on l'avoit regardé successivement comme du sulfate de baryte, ou du sulfate de chaux.

Cette pierre a une couleur blanche-grisâtre, son tissu est serré et formé de parties fines, sa pesanteur spécifique d'après le C. Haüy est de 3,600; elle se trouve en couche de 4 à 5 centimètres d'épaisseur dans des bancs d'argile grise ou de marne calcaire.

Cette pierre traitée par les moyens chimiques connus a donné pour parties composantes. . . Sulfate de strontiane 0,90 et carbonate de chaux 0,10, ce sulfate de strontiane est composé comme celui cristallisé de strontiane 0,54 et d'acide sulfurique 0,46. Le même chimiste vient d'analyser des masses élypsoides connues des ouvriers sous le nom de *miche*; il a trouvé qu'elles étoient composées de sulfate de strontiane plus pure que celui en couche et presque exempt de chaux carbonatée.

Le C. Vauquelin confirme à cette occasion l'observation faite il y plusieurs années, d'efflorescences salines fort-abondantes qui recouvrent les bancs de plâtre et les masses qui les séparent et qu'il a reconnues pour être du sulfate de magnésie.

A. B.

Sur la combinaison ternaire du Phosphore, de l'azote et de l'oxygène ou sur l'existence des Phosphures d'azote oxidés, par M. HUMBOLDT.

INSTITUT NAT.

L'auteur a prouvé par un grand nombre d'expériences, 1°. que le phosphore, soit qu'on le brûle ou qu'on le fasse luire simplement en contact avec l'air atmosphérique, est une substance eudiométrique infiniment incertaine, vu qu'elle n'absorbe très-souvent que 0,15 — 0,20 d'oxygène au lieu de 0,27 et qu'un même gaz

essayé en différens tubes , présente des résultats différens entr'eux. 2°. Que le gaz nitreux découvre presque constamment quelques centièmes d'oxigène contenus dans le résidu de l'eudiomètre à phosphore, 3°. que tous les gaz azotes dans lesquels le phosphore ne répand aucune lueur et qui ne diminuent pas en volume avec le gaz nitreux ne peuvent pas être considérés comme dépourvus d'oxigène. Il y a des cas où 0.13 d'oxigène restent cachés dans un gaz dans lequel le phosphore à une température de 56°. se fond sans lueur et que le gaz nitreux n'altère aucunement, 4°. que le phosphore se dissout également dans les gaz azote et oxigène et qu'il se forme des oxides à doubles bases de phosphore et d'azote, des phosphures d'azote oxidés, que le gaz nitreux ne décompose qu'en partie.

Mémoire sur l'acide acétique, par P. A. ADET.

SOC. PHILOM.

On sait que pour obtenir cet acide, on distille du verdet ou acétite de cuivre. Ce sel est décomposé. Il reste dans la cornue une masse brune qui est du cuivre presque à l'état métallique. On obtient dans le récipient un liquide très-acide, d'une odeur piquante, et qu'on a nommé acide acétique, parce qu'on pensoit que dans cette opération l'acide acéteux ayant enlevé l'oxigène de l'oxide de cuivre passoit à l'état d'acide acétique. Lassonne avoit déjà remarqué que dans cette distillation la somme des poids de ce qui restoit dans la cornue et de l'acide obtenu étoit beaucoup au-dessous de celle de l'acétite de cuivre que l'on avoit employé. Il y avoit donc une perte de quelque substance, parce que cette opération se faisoit dans des vaisseaux ouverts.

Le citoyen Adet ayant fait cette opération à l'appareil hydrargyro-pneumatique obtint les mêmes résultats; mais la perte qu'avaient éprouvée les produits solides et liquides se trouva dans $\frac{11}{138}$ de gaz qu'il recueillit. Ayant ensuite examiné séparément et attentivement chacun des produits, il vit que la masse brune qui restoit dans la cornue étoit un mélange de carbone et d'oxide brun de cuivre contenant 8 pour cent d'oxigène. Comme d'après les expériences de Proust et celles du C. Adet, l'oxide vert de l'acétite de cuivre en contenoit environ 25 pour cent; il y avoit donc un peu plus de dix-sept parties d'oxigène d'enlevées à cet oxide, qui devoient se retrouver dans les produits liquides ou gazeux.

Les fluides élastiques recueillis étoient composées de 10,805 parties de gaz hydrogène, et 22,686 parties d'acide carbonique qui renfermoit 16,297 parties d'oxigène, et 6,359 de carbone; l'oxigène enlevé à l'oxide vert de cuivre se retrouve donc à 1,048 près dans ce gaz acide. Il ne s'est donc point ajouté à l'acide acéteux pour le transformer en acide acétique comme on l'avoit cru.

Si l'acide connu sous le nom de vinaigre radical, et obtenu par la distillation du verdet, contient réellement plus d'oxigène que d'acide acéteux, il ne peut donc l'avoir pris à l'oxide de cuivre désoxidé, puisqu'à un centième près cet oxigène est employé à faire de l'acide carbonique, et ce centième ne pourroit suffire pour changer aussi aisément ses propriétés. Enfin on ne peut pas dire non plus qu'il auroit pris la quantité d'oxigène nécessaire dans une partie de lui-même décomposé, puisque, comme le fait remarquer le C. Adet, il est plus probable que l'oxigène auroit plus d'affinité pour le carbone et l'hydrogène mis à nud et isolés par cette décomposition que pour ces corps qui ont déjà satisfait en partie à leur tendance à la combinaison par leur réunion en acide acéteux. Ce chimiste pense donc que l'acide acétique ne diffère point de l'acide acéteux par les proportions de l'oxigène. Mais uniquement par un degré plus grand de concentra-

tion, dû à la perte qu'il a faite de l'eau en se combinant avec les oxides métalliques ou les alkalis.

Il le prouve d'ailleurs par l'expérience suivante. Ayant décomposé de l'acétite de potasse par l'acide sulfurique, et ayant obtenu par une distillation ménagée l'acide acéteux séparée, il retrouva dans cet acide toutes les propriétés de l'acide acétique. On ne pouvoit cependant le soupçonner d'avoir pris de l'oxigène quelque part.

Il est donc clair que dans la distillation de l'acétite de cuivre une partie de l'acide acéteux est décomposé par l'action du calorique que le carbone et l'hydrogène qui s'en dégagent, servent en partie à revivifier presque entièrement l'oxide de cuivre, que l'autre partie passe sans décomposition, mais seulement très-concentré; et que par conséquent ce prétendu acide acétique n'est que de l'acide acéteux moins de l'eau.

Étant parvenu à prouver cette première assertion, il voulut voir si on pourroit réellement suroxigèner l'acide acéteux. Il a distillé, par les moyens chimiques connus de l'acide acéteux sur de l'oxide de manganèse, de mercure et de cuivre; tantôt l'acide acéteux a été entièrement décomposée, tantôt il a obtenu des acétites métalliques. Mais jamais l'acide acéteux n'a paru suroxigéné. Enfin il a même distillé de l'acide prétendu acétique sur de l'oxide de cuivre, sans que cet acide ait éprouvé le moindre changement, ce qui a été démontré autant par ses propriétés extérieures que par les sels qu'il a formés.

Les acides acéteux et acétiques combinés avec les terres et les métaux n'ont présenté aucune différence dans les sels qu'ils ont produit. Le C. Adet n'en a vu que dans la combinaison de ces acides avec la soude et la potasse. Quoiqu'il n'ait pas encore recherché à quelle cause on pourroit précisément attribuer ces différences. Il croit que la présence ou l'absence de l'eau y entre pour beaucoup; et il cite en preuve une dissolution de cuivre par l'acide acétique très-concentré qui n'a pu crissalliser que par une addition d'eau.

Un doute restoit au C. Adet. Le C. Berthollet dit qu'ayant distillé de l'acide acétique mêlé d'eau sur de l'acétite de potasse, il obtint un acétate de potasse. Cette expérience fut répétée par l'auteur du mémoire, précisément comme elle est décrite par le C. Berthollet, et le sel qui lui restoit après la distillation, ne lui parut différer en rien de l'acétite de potasse. Ce prétendu acide acéteux qui avoit passé, étoit de l'acide acétique mêlé d'eau. Il parvint même à le faire directement, en mêlant dans des proportions convenables de l'eau avec de l'acide acétique.

Le C. Adet conclut des nombreuses expériences renfermées dans son mémoire, 1°. Que l'acide du vinaigre n'absorbant pas d'oxigène dans ses combinaisons successives avec les oxides métalliques, ne se présente point dans des états différens. — 2°. Qu'il se présente constamment au degré le plus élevé d'oxigénation où il puisse arriver, et qu'il est par conséquent dans l'état d'acide acétique. — 3°. Qu'il n'existe point d'acide acéteux, à moins qu'on ne comprenne sous ce nom les acides tartareux, oxaliques et maliques qui, en absorbant de l'oxigène passent à l'état d'acide acétique. — 4°. Que la différence qui existe entre l'acide acétique retiré de l'acétate de cuivre et celui retiré du vinaigre, dépend de la moindre quantité d'eau que contient le premier.

A. B.

Sur les causes de la fixité de certaines couleurs jaunes,
par le C. J.-A. CHAPTAL.

Le C. Chaptal observe que la solidité de la couleur jaune extraite des végétaux, est en général en raison inverse de son éclat. Il a recherché quelle était la cause qui faisoit que le jaune pâle étoit plus solide, et il l'a trouvée dans l'existence du principe tannant qui se trouve uni au principe jaune dans la plupart des végétaux. L'analyse du bois jaune (*morus tinctoria*) lui a fourni 1°. un principe qui tient de la nature des résines et des gommés, et qui peut donner une belle couleur jaune; 2°. un principe extractif qui est pareillement jaune et fournit une belle couleur; 3°. un principe tannant qui est d'un jaune pâle, noircit à l'air et par l'ébullition; il salli la couleur des deux autres principes.

Il s'agissoit de séparer le principe tannant, pour laisser aux deux autres toute leur vivacité de couleur, et c'est ce qu'a exécuté le C. Chaptal, par un moyen simple et peu coûteux; il se borne à faire bouillir avec les bois quelque matière animale, contenant de la gélatine, telle que des morceaux de peaux, de la colle-forte, etc. alors le principe tannant se précipite avec la gélatine, et le bain ne tient plus en dissolution que les principes qui donnent un jaune vif et intense.

A l'aide de ce procédé on obtient de plusieurs végétaux des couleurs aussi vives que celle que fournissent la gaude et le quercitron.

Mémoire sur les anomalies dans le jeu des affinités; par le citoyen
GUYTON.

L'auteur, après avoir remarqué et montré par plusieurs exemples, que ce sont les anomalies ou les phénomènes qui s'écartent des loix connues, qui ont conduit les chimistes aux découvertes les plus importantes, en les forçant d'en chercher les causes hors des analogies communes, s'attache spécialement dans ce premier mémoire à considérer l'anomalie si fréquente de la non-combinaison de l'oxygène et de l'azote, qui co-existent si abondamment dans l'atmosphère et dans la condition d'expansion ou de désagrégation par le calorique, que l'on est fondé à regarder comme le plus favorable à l'union. Il a cherché la solution de ce problème dans les faits qui démontrent la possibilité de la combinaison par l'expression du calorique; et pour l'opérer, il suffit de tenir ces gaz dans un appareil capable de soutenir neuf à dix fois le poids de l'atmosphère. A ce mémoire est joint le dessin d'une machine propre à atteindre ce but, et dont la construction fut ordonnée par le comité de salut public le 22 nivose an 3. Il est fâcheux que différentes circonstances, et peut-être aussi l'émulation des artistes pour lui donner une exécution trop recherchée, aient différé les résultats que l'on en attendoit, pour confirmer une théorie dont l'application laisse entrevoir les plus grands avantages, et particulièrement le moyen de produire à volonté l'acide du salpêtre.

Dans un second mémoire sur le même sujet, lu à la séance du 1^{er} prairial, le citoyen Guyton s'occupe de la décomposition réciproque des sels à une température au-dessous de la glace. Ce phénomène, dont le citoyen Green a fait sentir toute l'importance dans l'administration des salines, forme une des plus grandes anomalies dans le jeu des affinités; le citoyen Guyton a commencé par le réduire à ses vraies circonstances, d'après des expériences directes. Il en recherche ensuite la cause; il discute toutes celles qui se présentent avec quelque probabilité,

et conclut qu'il n'y en a point d'autre que le déplacement même du calorique ; qui devient puissance désagrégative. Il fait voir que cette idée , si opposée à celle que l'on a communément de l'effet du refroidissement , ne répugne à aucune loi physique , et que la permanence des sels une fois formés s'explique tout naturellement par l'égalité ou l'affinité petite différence des forces d'affinité des substances qui les composent. Il ne s'agissoit plus que de mettre ces nouveaux rapports d'affinité en harmonie avec tous les faits correspondans ; c'est ce que l'auteur a fait , en les plaçant en valeurs numériques dans sa nouvelle table des affinités calculées de cinq acides et de sept bases.

M E D E C I N E.

Observations sur une Esquinancie membraneuse ou Angine polypeuse , guérie à l'aide de la vapeur de l'Ether , par le C. PINEL, médecin de l'hospice de la Salpêtrière.

SOC. DE MÉD. Les médecins de Paris , ont eu occasion d'observer cette année quatre enfans attaqués de la maladie appelée Angine polypeuse. Les deux premiers ont été traités dans des maisons particulières , à peu de jours d'espace l'un de l'autre. Chez l'un il s'étoit manifesté le symptôme particulier d'une suppression presque totale des urines avec de vives douleurs dans leurs conduits , celui-là mourut ; l'autre fut sauvé , ils avoient cependant été traités tous deux avec l'émétique et les cantharides ; les deux autres petits malades se sont montrés à l'hospice de la Salpêtrière , quinze jours après l'invasion de l'angine chez les premiers et à vingt-quatre heures l'un de l'autre. Le premier est mort , il avoit été traité comme les précédens , mais les urines avoient été rares. Par l'ouverture du cadavre on ne reconnoit aucune trace d'affection dans les voies urinaires , on trouva dans le lnxix la fausse membrane ou la concrétion albumineuse décrite par les auteurs , cependant on ne put observer aucune marque d'inflammation ; le quatrième enfant , celui qui est l'objet de cette observation , avoit éprouvé les mêmes symptômes , il urinoit mieux à la vérité et l'émétique l'avoit d'abord beaucoup soulagé ; mais ce remède n'excitant plus le vomissement à la seconde période de la maladie , le C. Pinel a fait respirer à l'enfant la vapeur de l'éther qui , en déterminant l'expectoration des matières gluantes , a dissipé la suffocation et l'a sauvé du danger le plus imminent. La poitrine continuant de s'embarasser pendant quelques jours , la vapeur de l'éther a été administrée avec le même succès et l'enfant est parfaitement guéri. C. D.

A V I S.

Ce Journal paroît une fois par mois. L'abonnement est de 6 francs pour un an.

On s'abonne à Paris , chez le citoyen ALEX. BRONGNIART , Professeur d'Histoire Naturelle aux Ecoles centrales , et Trésorier de la Société , rue S.-Marc , n^o. 14 ; et chez le citoyen FUCHS , Libraire , rue des Mathurins.

On trouve aux mêmes adresses la Collection de la première année.

PARIS. l'endémiaire, an 7 de la République.



HISTOIRE NATURELLE.

Sur une nouvelle espèce de Mouche, par le C. ANT. COQUEBERT.

Mouches à huit points. *Musca octopunctata*.*M. antennis setariis, subpilosa thorace macula dorsali grisea quadrata, punctis octo nigris.*

DESC. Parva, grisea nigro maculata, subpilosa. CAPUT oculis fusco-rubris, palpis clavoque antemmarum ferrugineis. THORAX antice linea recta utrinque brevi, nigra; macula grisea quadrata in area nigra, punctis octo nigris in lineas duas transversas, parallelas dispositis. SCUTELLUM nigrum nitidum prominulum rotundatum. PECTUS plumbeum. ALÆ magnæ hyalinæ fasciis tribus transversis lutescentibus fusco marginatis, puncto marginali apiceque fuscis. ABDOMEN breve basi, fascia media anoque nigris. PEDES pallide testaceis, femoribus supra nigris infra cinereis geniculis pallidis.

Le C. Ant. Coquebert a trouvé cette jolie mouche aux environs de Rheims, sur le tronc d'un arbre mort. Elle vit en société. Elle tient étendues ses grandes ailes à bandes roussâtres, et leur donne un mouvement de vibration; tantôt elle les place à recouvrement l'une sur l'autre, et en cache son abdomen. Elles marchent de côté avec assez de légèreté.

Explication de la figure 3. — a, grandeur naturelle; b, la mouche grossie, c, antenne séparée.

Description de L'HERITIERIA, par le C. BOSCH.

HERITIERIA. *Triandria monogynia*.

SOC. PHILOM.

COROLLA sexfida, ventricosa, persistens, staminibus brevior, stylo declinato, calyce nullo. Capsula 3 — locularis, calyce coronata; loculis 2 — 3 — spermis.

HERITIERIA *tinctorum*.

H. foliis ensiformibus, scapo supernè villosa. Floribus spicatis, secundis, bracteatis; spicis aggregato-corymbosis.

VALTER fl. carol. pag. 67. Anonymos 21, GMEL. syst. natur 1, pag. 113.

Racines fibreuses, vivaces, d'un rouge de vermillon.

Tige solide, simple, cylindrique, feuillée glabre dans sa partie inférieure, velue dans sa partie supérieure, 3 à 6 décimètres de haut sur une à deux lignes de diamètre, feuilles radicales, environ 7 — 8, angainantes, distiques, ensiformes, légèrement striées, presque glabres, un peu plus larges dans leur partie supérieure, s'élevant à la hauteur de la tige, et larges environ de 13 à 16 millimètres; feuilles caulinaires 2 — 3, conformes aux feuilles radicales, mais plus petites et alternes.

Fleurs en épis ou grappes simples dont l'ensemble forme un corymbe, disposées sur deux rangs, détournées d'un seul et même côté, presque droites, nues, chacune d'une bractée, longues de 6 à 9 millim. et larges environ de deux.

Corolle monopetale, ventrue à sa base, resserrée dans son milieu, divisée à 2°. Année. No. VII.

son limbe en six parties inégales, lanugineuse dans toute sa surface. Trois divisions extérieures plus courtes, subulées, se desséchant avant la floraison; trois intérieures plus grandes, lancéolées, divariquées, persistantes.

Étamines 3. Filamens capillaires plus longs que la corolle, insérés à sa base; antières oblongues, subulées, vacillantes, de couleur jaune.

Pistil. germe inférieur presque rond; style simple, décliné de manière à former un angle d'environ 100 degrés avec le germe, aussi long que les étamines; stigmate simple, capsule triangulaire, triloculaire, couronné par la corolle qui persiste; loges contenant chacune deux à trois semences arroyées, applaties, presque membranées et de couleur rouge.

L'Heritiera tinctorum GMEL. croît en Caroline, dans les lieux toujours humides sans être cependant marécageux. Ses fleurs comme icent à s'épanouir en messidor, et ses graines, qui sont mûres en vendémiaire, avortent très-souvent. Ses racines peu nombreuses, donnent ainsi que les semences, par la simple infusion, une teinture rouge fort semblable à celle de la garance. Cette teinture est très-peu solide, et même fugace. Il est possible qu'on l'employe pour colorer les étoffes dans l'intérieur du pays, mais on n'en fait, et avec raison, aucun usage aux environs de Charles-Town où elle n'est pas fort commune.

Cette plante appartient évidemment à la famille des Iridées. Elle a beaucoup d'affinité avec *l'Argoosia* Juss., mais elle semble s'en éloigner par le nombre des étamines. Si cette différence suffit pour en faire un genre, il faudra nécessairement changer le nom qui lui a été donné par Gmelin, attendu qu'Aiton a consacré depuis long-tems un genre à la mémoire de l'auteur des *Stirpes*, du *Sertum Anglicum*, etc. Voy. ARR. Hort Kew. vol. III, pag. 546.

Expl. de la fig. 1. A, un pédicelle commun portant deux rangs de fleurs fécondes de grandeur naturelle. — B, une fleur grossie vue de face. — C, la même vue de côté. — D, une division extérieure de la corolle. — E, une division intérieure avec une étamine. — F, le pistil. — G, une capsule en maturité. — H, la même coupée transversalement. — I, une semence.

A N A T O M I E.

Sur les vaisseaux sanguins des Sangsues, et sur la couleur rouge du fluide qui y est contenu; par le C. CUVIER.

Soc. d'HIST.
NATURELLE.

En continuant ses recherches sur l'anatomie des animaux à sang blanc, que l'auteur se propose de publier bientôt, il a trouvé une espèce qui le force d'en changer la dénomination générale: c'est la sangsue. Cet animal a du sang rouge; non celui qu'elle a sucé, et qui seroit contenu dans le canal intestinal; il y est altéré sur-le-champ; mais un véritable fluide nourricier, contenu dans des vaisseaux, y circulant au moyen d'un mouvement alternatif de systole et de diastole très sensible.

Ces vaisseaux (*fig. 4*) forment quatre troncs principaux, dont deux latéraux, un dorsal et un ventral: les deux premiers sont d'un ordre différent de celui des deux derniers; mais l'auteur n'a encore pu déterminer les quels sont artériels, les quels sont v.ineux.

Ces deux vaisseaux (*aa*) latéraux vont d'un bout du corps à l'autre, et se joignent par des branches qui forment un réseau très-agréable à voir lorsqu'il est injecté.

Le vaisseau dorsal et le ventral ne forment point un réseau pareil; ils donnent seulement des branches disposées alternativement et dirigées obliquement, qui se subdivisent à l'ordinaire. Le second est placé précisément sous le cordon médullaire, des ganglions duquel partent tous les nerfs.

On ne peut ouvrir une sangsue, sans produire une grande effusion de ce sang

rouge; cependant il en reste assez dans les vaisseaux pour qu'on puisse très-bien l'y distinguer. Sa couleur est à-peu-près celle du sang artériel de la grenouille.

P H Y S I Q U E.

Extrait d'un mémoire sur les émissions du fluide électrique, par le
C. TREMERY.

Suivant Priestley, les substances conductrices de l'électricité « contiennent le phlogistique intimement uni avec quelque base », et les substances non-conductrices, « si tant est qu'elles contiennent du phlogistique, le retiennent plus faiblement (1) ». Priestley rapporte, comme favorable à cette hypothèse, une expérience de M. Walsh « qui, étant assisté par M. Deluc, pour faire un vide plus parfait dans le baromètre double ou arché, en faisant bouillir le mercure dans le tube, trouva que l'étincelle ou le choc électrique n'y passoit pas plus qu'à travers un cylindre de verre solide ». Priestley ajoute qu'en supposant que ce vide fût parfait, il ne voit pas comment on pourroit « éviter d'inférer de ce fait, qu'il faut nécessairement quelque substance pour conduire l'électricité, et qu'elle n'est pas capable, par son propre pouvoir expansif, de s'étendre dans des espaces vides de toute matière, etc. (2). »

L'objet principal du mémoire dont il est ici question, est de prouver que les émissions du fluide électrique ne peuvent cesser d'avoir lieu dans des espaces vides de toute matière. Avant d'exposer les raisons et les expériences qu'on peut opposer à l'expérience citée par Priestley, l'auteur commence par examiner ce qui arrive lorsque le fluide électrique tend à traverser des milieux qui présentent à son mouvement une plus ou moins grande résistance, et rapporte après des expériences qui prouvent que c'est au simple écartement des molécules du fluide électrique, qu'on doit attribuer les différences que les étincelles électriques présentent en traversant des couches d'air de densités inégales, ensorte que si par un moyen quelconque, on empêche l'écartement des élémens du fluide électrique d'avoir lieu, les étincelles qu'on excitera au milieu de couches d'air d'une densité infiniment petite, pourront toujours paroître aussi vives et aussi brillantes que celles qui traverseroient des couches d'air d'une grande densité.

Le C. Tremery examine ensuite ce qui arriveroit dans le cas où le fluide électrique devroit se répandre dans des espaces vides de toute matière.

Il suppose un corps A de la classe des corps conducteurs, c'est-à-dire un corps qui soit tel par sa nature, que le fluide électrique puisse s'y mouvoir librement. Cela posé, il fait voir que si l'on charge le corps A d'électricité le fluide électrique, à cause de sa manière d'agir dans toutes ses parties élémentaires, ne pourra rester dans l'intérieur de ce corps, et qu'il devra se porter à sa surface. Les choses étant dans cet état, il imagine d'abord le corps A placé au milieu d'une substance non-conductrice de l'électricité, et il le suppose ensuite exister au milieu d'un espace vide de toute matière, il résulte de tout ce qu'il dit :

1°. Que si chaque point de la surface du corps A se trouve en contact avec une substance non conductrice de l'électricité, tel que l'air, le fluide électrique en excès dans le corps A, s'arrêtera nécessairement à la surface de ce corps, à cause de la résistance que l'enveloppe *idio-électrique* présentera au mouvement du fluide.

2°. Que si le corps A est supposé exister dans un espace vide de toute ma-

(1) Expériences et observations sur différentes espèces d'air par Priestley, tome 1, page 369, de la traduction française par Gibelin.

(2) Le docteur Watson et M. Canton, en faisant usage du baromètre recouvert inventé par Charles Cavendish, trouvèrent que l'électricité passoit très-bien dans le vide de Toricelli. (Hist. de l'Électricité.)

rière, l'action des élémens du fluide électrique devant, dans ce cas, avoir également lieu, le fluide électrique devra sortir du corps A et se répandre dans l'espace vide.

L'auteur observe que dans cette dernière circonstance il faudroit, pour que le fluide électrique ne se répandit pas dans l'espace vide, ne plus avoir égard à la force répulsive des molécules électriques, et dire alors que le fluide électrique n'a pas la propriété de se répandre dans les corps en vertu de l'action répulsive de ses élémens (3).

Après avoir ainsi prouvé que le fluide électrique, par sa manière d'agir dans toutes ses parties élémentaires, peut se répandre dans des espaces supposées vides. Le C. Tremery termine son mémoire par le détail de quelques expériences, qui font voir que les émissions du fluide électrique ont lieu dans le vide de Toricelli.

Première expérience. Il prit un baromètre ABC, fig. 5.1, parfaitement bien purgé d'air, et au moyen d'un excitateur, il fit communiquer la tige métallique *eg* fixée dans la cuvette *c*, avec un corps conducteur chargé d'électricité; à l'instant une partie du fluide du corps conducteur se répandit dans l'espace *Ahr*, et toute la partie vide du baromètre devint lumineuse (4).

Deuxième expérience. Il entourra la partie *A df* du même baromètre d'une petite lame d'étain, et il attacha à la tige *eg* un conducteur qui tombait à terre; ensuite il fit communiquer la lame d'étain avec un corps conducteur chargé d'électricité, et à l'instant la partie vide du baromètre devint lumineuse. Après avoir ainsi excité quelques étincelles du conducteur, il porta une main sur la tige *eg*, et l'autre main sur la lame d'étain; aussitôt la partie vide devint lumineuse, et l'espèce de *bouteille de Leyde* qui s'étoit formée pendant l'électrisation, se déchargea en faisant sentir une commotion.

Troisième expérience. Pour cette dernière expérience il employa un baromètre double DEF, fig. 5.2, semblable par sa construction à celui dont Wals et Deluc firent usage. Après avoir fixé dans chaque cuvette une tige métallique; il attacha à l'une de ces tiges un conducteur qui répondoit à terre, et il fit communiquer l'autre tige avec un corps conducteur chargé d'électricité; aussitôt le fluide électrique se répandit dans l'espace compris entre les deux colonnes de mercure, et toute la partie vide du baromètre devint alors très-lumineuse.

C H I M I E.

Extrait d'un Mémoire relatif à un nouveau travail de M. PEARSON, chimiste anglais, sur les calculs de la vessie humaine, inséré dans la première partie des Transactions Philosophiques de 1798, par le C. FOURCROY, suivi d'un avis adressé aux hommes de l'art pour le complément de ce travail.

INSTITUT NAT.

Parmi les découvertes qui intéressent particulièrement la physique animale, on a déjà distingué celle qui est relative à la nature du calcul urinaire humain. Cette concrétion, qu'on avoit jusque-là regardée comme une matière calcaire, ou qu'on avoit comparée au tartre, tandis qu'elle ne ressembloit réellement pas

(3) Le C. Coulomb, dans ses mémoires sur l'électricité, a fait voir que « le fluide électrique ne se répand dans aucun corps par une affinité chimique, ou par une attraction élective; mais qu'il se partage entre plusieurs corps mis en contact uniquement par son action répulsive ».

(4) D'après ce qui a été dit, la théorie de cette expérience est facile à concevoir. Dans ce cas, la surface *hr* du mercure, faisant partie de la surface totale du corps électrisé, et les points de cette surface ne se trouvant pas en contact avec une substance non conductrice, une partie du fluide du corps conducteur a pu se répandre dans la partie vide *Ahr*, et même le corps conducteur eût pu perdre tout son fluide en excès si la partie vide *Ahr* eût été infiniment grande.

plus à l'une qu'à l'autre de ces substances, a été reconnue par le chimiste suédois, comme un acide particulier. Bergman avoit confirmé cette découverte et obtenu les mêmes résultats de son examen. Le C. Fourcroy en reprenant ce travail en 1786, et le poursuivant jusqu'en 1793, avoit trouvé les mêmes phénomènes, et en avoit tiré les mêmes conclusions; c'est d'après les faits que dans leur nomenclature méthodique, les chimistes français avoient nommé la matière particulière des calculs urinaires *acide lithique*.

M. Péarson, en examinant de nouveau cette matière, a cru n'y pas reconnaître les caractères acides. Il dit n'y avoir point trouvé la propriété de rougir le tournesol, et, en observant la manière dont les lessives d'alcalis caustiques agissent sur cette matière, action qui lui a paru former une espèce de savon, il en a conclu que c'étoit un oxide particulier qu'il a nommé *oxide ourique*. Le C. Fourcroy a discuté avec beaucoup de soin et de détail les expériences citées par le chimiste anglais, et en les comparant l'une après l'autre à celles de Schëele, de Bergman et aux siennes propres, il en a conclu qu'elles ne présentoient rien de nouveau ni de différent de ce qui étoit déjà connu avant le chimiste anglais, rien qui put l'autoriser à regarder la matière calculeuse comme un oxide, à l'ôter de la classe des acides, et conséquemment rien qui puisse faire changer l'opinion des chimistes français sur la concrétion urinaire humaine. M. Péarson n'a ajouté à ce qu'on savoit sur la pierre, que quelques notions sur la diversité des concrétions vésicales, diversité que Schëele n'admettoit pas, puisqu'il avoit positivement annoncé que tous les calculs humains étoient de la même nature. M. Péarson y a trouvé des proportions très-variables de phosphate de chaux.

Le C. Fourcroy, après avoir fait connoître avec la plus fidèle exactitude le travail du chimiste anglais, annonce les recherches qu'il a déjà faites et qu'il continue de faire sur le même objet. La fin de son mémoire, entièrement relative au plan et à l'exécution de ces recherches, a trop d'importance pour les progrès de la physique animale et de l'art de guérir, pour qu'on n'ait pas le plus vif intérêt à la trouver ici. Voici comment le chimiste français s'exprime en terminant sa dissertation : « Les médecins, dit-il, à qui s'adressent si naturellement cette » discussion, voudront bien ne la regarder que comme un foible préliminaire des » recherches sur les calculs urinaires auxquelles je me suis livré depuis long-tems, » et dont je m'occupe sans relâche avec le C. Vauquelin. Ils apprendront avec » intérêt que nous espérons remplir le double vœu que l'illustre Bergman formoit » il y a vingt-deux ans, à l'époque de la première découverte de Schëele, celui » de déterminer les différences qui existent entre les différens calculs urinaires » humains, et celui bien plus important encore, mais qui suivra nécessairement » le succès du premier, de parvenir à résoudre autant qu'il est permis à la » science médicale, le grand problème des lithontriptiques. »

» Espérer dans ce genre de recherches, est dé à beaucoup, mais dans une » entreprise de cette nature, les efforts de deux individus isolés ne suffisent point. » Les matériaux même nous manquent encore pour achever nos expériences. C'est » parce que Schëele, d'ailleurs si habile et si exact, n'a examiné que quelques calculs » de la vessie humaine, semblables les uns aux autres, qu'il a cru pouvoir annoncer qu'ils étoient tous de la même nature. Depuis lui, MM. Hustenkeil, » Link, Walter le fils, et sur tout M. Péarson, ont trouvé quelques différences » dans ces concrétions, et ce que nous avons fait depuis, le C. Vauquelin et » moi, ce que nous faisons en ce moment même, nous en a déjà présenté plus » que ce que ces savans n'en ont encore indiquées. Les résultats inattendus se » sont offerts à nous, des idées nouvelles sur la formation des calculs, ainsi » que quelques espérances sur la dissolubilité de quelques-uns dans la vessie, en » ont été la suite. Pour les vérifier, pour les étendre, pour leur donner toute la » stabilité et la force que l'art de guérir doit trouver en elles, il faut pousser » nos expériences beaucoup plus loin. Nous ne devons ni ne pouvons nous con-

» tenter de l'examen de quelques calculs seulement. Nous ne voulons pas recom-
 » mencer la faute commise jusqu'ici. M. Péarson dit avoir examiné plus de trois
 » cents calculs ; nos vœux se portent plus loin encore , et quoique beaucoup moins
 » de ces concrétions analysées jusqu'à présent nous aient déjà donné quelque
 » chose de plus , il est de notre devoir d'éviter le reproche d'avoir mis à ou laissé
 » imparfait notre plan de travail. Mais nous ne croirons avoir rempli notre tâche
 » que lorsque nous ne trouverons plus que des individus semblables à ceux qui
 » auront été examinés jusque-là. Pour arriver à ce terme qui seul fera disparaître
 » tout ce qu'il y a d'incertain et d'incomplet dans l'histoire des calculs urinares ,
 » distingués seulement jusqu'ici par quelques-unes de leurs propriétés physiques ,
 » nous demandons à nos associés de vouloir bien nous donner les calculs des reins
 » et de la vessie dont ils peuvent disposer »

Il est à désirer, pour le complément et l'utilité de ce travail , que les physiiciens
 qui voudront bien leur adresser des calculs , y joignent , autant que cela sera
 possible , une courte notice sur l'âge des sujets , le poids des concrétions au moment
 où elles auront été extraites , relativement à son acidité ou à son alcalinescence , à ses dépôts
 spontanés , à sa précipitation par l'eau de chaux , par l'ammoniaque et par les
 alcalis purs.

Les CC. Fourcroy et Vauquelin desirant sur-tout un tableau de sa rareté ou de
 sa fréquence dans des pays différens , une description de l'urine rendue par ceux
 qui en sont atteints , relativement à son acidité ou à son alcalinescence , à ses dépôts
 spontanés , à sa précipitation par l'eau de chaux , par l'ammoniaque et par les
 alcalis purs.

On voudra bien adresser les échantillons de calculs et les observations ou à
 l'Institut national au Palais des Sciences et des Arts , ou au Directoire de l'École de
 Médecine à Paris , en mettant les noms des CC. Fourcroy et Vauquelin sous
 la première enveloppe des paquets.

*Observations sur les différences qui existent entre l'acide acéteux et
 l'acide acétique , par le C. CHAPTAL.*

SOC. PHILOM. Ce chimiste ne révoque point en doute les expériences faites sur ces acides
 par le C. Adet , et rapportées dans notre numéro précédent ; mais il n'en tire pas
 tout-à-fait les mêmes conclusions. Il pense avec lui que les acides acéteux et
 acétiques , ne diffèrent point par les proportions d'oxygène , qu'ils forment les mêmes
 combinaisons salines , mais il n'adopte pas la conclusion suivant laquelle le
 C. Adet les regarde comme absolument les mêmes par leur composition , et dif-
 férens seulement par la proportion de l'eau. Ayant ramené ces deux acides au même
 degré de concentration par une addition d'eau à l'acide acétique ; il trouva tou-
 jours à ce dernier une saveur et une odeur plus piquante , une action dissol-
 vante des terres et des oxides métalliques beaucoup plus puissante. 11 parties d'acide
 acéteux ont été saturées par 5,75 de potasse pure , tandis que l'acide acétique
 en a exigé 6,98. La différence de ces deux acides ne lui paroissant pas douteuse ,
 le C. Chaptal a cherché en quoi elle pouvoit consister.

Si on mélange chacun de ces acides avec une égale portion d'acide sulfurique ,
 et qu'on procède à leur distillation , on obtient dans les récipients , après différens
 phénomènes dûes au dégagement d'acide sulfureux , etc. deux liqueurs semblables
 qui sont de l'acide acétique ; l'auteur du mémoire pense que l'acide acéteux
 a été amené à l'état d'acide acétique par sa décarboxisation partielle à l'aide de
 de l'acide sulfurique.

Il saturra de potasse pure cent parties de chacun de ces deux acides , et ayant
 décomposé par le feu ces sels , l'acétite de potasse a donné le 15^e de son poids
 de carbone , tandis que l'acétate n'en a donné que le dix-septième. Il y a donc une
 différence entre les acides acéteux et acétique , qui consiste dans la moindre quantité
 de carbone que contient ce dernier.

Le C. Chaptal pense qu'une décarbonisation semblable de l'acide acéteux a lieu dans la distillation du verdet, improprement appelé acétate de cuivre, mais qu'il regarde comme un acétite. L'oxygène de l'oxide de cuivre s'empare d'une portion du carbone de cet acide, et forme avec lui l'acide carbonique qui se dégage.

Il conclut des faits précédens,

1°. Que la différence qui existe entre l'acide acéteux et l'acide acétique vient d'une moindre quantité de carbone dans ce dernier. 2°. Que l'acide est à l'état d'acide acéteux dans les sels métalliques. 3°. Que la différence qui existe entre cet acide et ceux qui sont susceptibles d'éprouver des changemens dans leur principe constituant, c'est que dans celui-ci l'oxygène ne paroît susceptible ni d'addition ni de soustraction, et que le seul carbone éprouve ces changemens (1).

A. B.

M E D E C I N E.

Extrait d'une observation sur l'accroissement singulier des os d'un homme, par le C. SAUCEROTE, Chirurgien à Lunéville.

Un habitant de la commune de Mangonville, près Lunéville, âgé de 33 ans, d'une stature grêle et mince, d'une taille petite (environ 16 décimètres) est le sujet de cette observation qui date de l'année 1766. Il pesoit alors 117 livres. A cette époque il s'aperçut que tous les os de son corps grossissoient peu à peu. Cet accroissement devint si remarquable que six années après il estimoit, ainsi que les personnes qui avoient suivi cette maladie, que ses os avoient acquis le double de leur grosseur. Pendant cet accroissement, les urines varièrent en couleur et en densité. Tantôt elles étoient comme du petit lait, tantôt blanchâtres et glaireuses; quelquefois même elles prenoient la consistance huileuse de la thé-rébentine.

INSTITUT NAT.

Cet accroissement prodigieux avoit entièrement déformé cet homme. Sa figure étoit devenue hideuse, car les yeux sortoient de l'orbite; la mâchoire inférieure avança au-delà de la supérieure de plus d'un travers de doigt, et la circonférence de la tête étoit de la racine du nez à la nuque 0,57; d'un trou auditif à l'autre 0,46, et la plus grande 0,71; tous les autres os étoient augmentés en proportion. Les côtes pouvoient avoir 0,04 de largeur.

Les membres étoient difformes par leur grosseur. Le jeu des petites articulations étoit lent et pénible, les jambes paroissoient grêles, mais cela dépendoit de la réunité des muscles, car elles sembloient au toucher entièrement osseuses.

Ce malade mourut en 1773. Un an auparavant il pesoit 178 livres. Les parens s'opposèrent à l'ouverture du corps. Dans l'état de santé, cet homme avoit fait beaucoup d'exercice. Pendant sa maladie, il mangeoit beaucoup et étoit presque continuellement assoupi. Son pouls étoit lent et petit, l'expectoration fréquente et la matière tenace.

Nota. La tête humaine excessivement grosse, du cabinet du C. Jussieu, dont Guettard et d'Argenville ont déjà parlé, vient d'être décrite par le C. Jadelot

(1) Si l'acide acéteux n'avoit pour base que le carbone, que ce soit ce principe qui diminue ou l'oxygène qui augmente, les moyens de changement seroient différens, mais l'acide résulteroit toujours le même, et pourroit toujours porter avec raison le nom d'acide acétique. Mais comme la base des acides végétaux est composée de carbone et d'hydrogène, si le carbone seul diminue, alors la base change de nature, et l'acide qui en résulte n'est plus le même. Si au contraire l'hydrogène de la base diminue dans la même proportion que le carbone, on peut dire que la base entière est combinée avec une plus ou moins grande proportion d'oxygène, et que l'on a réellement tantôt de l'acide acétique, tantôt de l'acide acéteux. Il reste donc à savoir si l'hydrogène est aussi en moindre quantité dans l'acide acétique, comme le C. Chaptal paroît l'avoir prouvé pour le carbone. *Note des Rédacteurs d'après la discussion qui s'est élevée à la Société à ce sujet entre les CC. Fourcroy, Fauquelin, Chaptal, etc.*

dans un mémoire lu par lui à l'Institut. Il pense que cette tête, dont les os ont acquis une épaisseur considérable, est le produit d'une maladie qui en obstruant les passages d'une grande partie des nerfs, avoit privé le sujet auquel elle appartenoit de l'exercice de plusieurs de ses sens. Cette maladie paroit avoir de l'analogie avec celle qui fait le sujet de l'observation du C. Saucerotte.

O U V R A G E S N O U V E A U X .

Compte rendu à la Classe des sciences mathématiques et physiques des premières expériences faites en forêtal et prairial de l'an 5, par la Commission nommée pour examiner et vérifier les phénomènes du galvanisme, 1 vol. in-4^o. de 107 pages. Paris, Beaudouin.

Nous avons donné dans le dernier N^o. un extrait de ce mémoire tel qu'il fut lu dans le tems à l'Institut. Nous allons donner celui des expériences faites à l'École de Médecine qui y ont été ajoutées. Elles concernent l'effet que les différentes causes qui produisent les asphyxies, exercent sur la susceptibilité pour le galvanisme des animaux asphyxiés.

Le gaz hydrogène sulfuré, la vapeur de charbon, la submersion de l'animal suspendu par les pieds de derrière, ont anéanti cette susceptibilité. Elle n'a été que suspendue par l'asphyxie dans l'acide carbonique pur, sous l'appareil au mercure. Elle n'a été qu'affoiblie par le gaz hydrogène sulfuré qui avoit perdu une partie de son soufre, par le gaz ammoniac, le gaz azote, les gaz épuisés par la respiration et par les submersions simples. Enfin elle n'a point été altérée par la submersion dans le mercure, par le gaz hydrogène pur, hydrogène carboné, l'acide muriatique oxygène, l'acide sulfureux, la strangulation, le vuide et les décharges électriques.

C. V.

Nosographie philosophique, ou Méthode de l'analyse appliquée à la Médecine, par Ph. Pinel, Médecin de l'Hospice national de la Salpêtrière, Professeur de l'École de Médecine de Paris. Paris, chez Maradan, rue du Cinquième-André-des-Arts, 2 vol. in-8^o.

Le C. Pinel, dans sa classification des maladies, a suivi la marche des lithologistes et des chimistes modernes. Cette heureuse imitation détermine la supériorité de sa nosographie sur toutes les nosologies qui l'ont précédée. Cet ouvrage est divisé en six parties qu'on peut regarder comme autant de traités particuliers sur les branches de la médecine-pratique qu'elles ont pour objet.

La première partie forme la classe des *fièvres*. Dans leur division, le C. Pinel repousse, comme contraires à la médecine philosophique, la doctrine des humeurs. Il les partage, en prenant pour base de sa distribution les différentes lésions de la sensibilité dans les artères, les membranes de l'estomac, les glandes et dans tout le système en général, suivant la diminution ou l'irrégularité des forces vitales. D'après ces vues, l'auteur forme cinq ordres de fièvres sous les dénominations suivantes.

Les angio-téniques, les méningo-gastriques, les adeno-méningées, les adynamiques, les ataxiques. Le C. Pinel, dans la description des fièvres, préfère pour l'exposé des caractères qu'il leur assigne les ouvrages originaux et principalement ceux des praticiens qui, par des observations d'épidémie et de constitutions médicales ont pu voir ces maladies sous toutes les formes et sous tous les aspects.

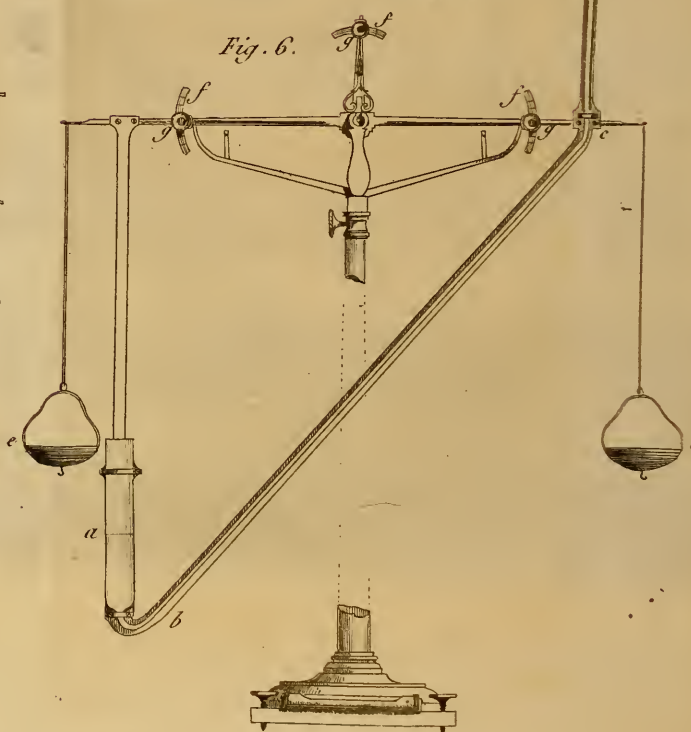
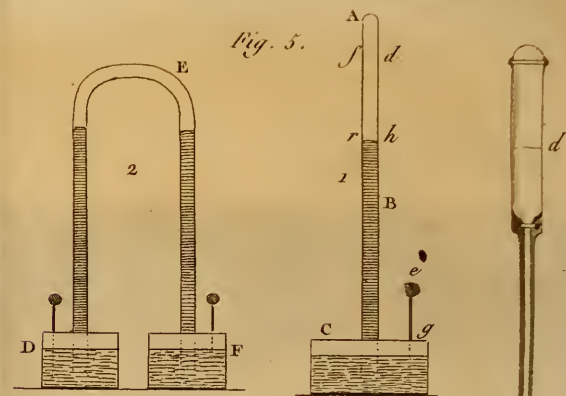
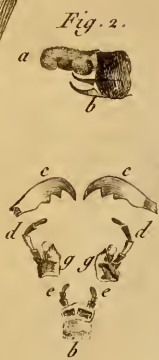
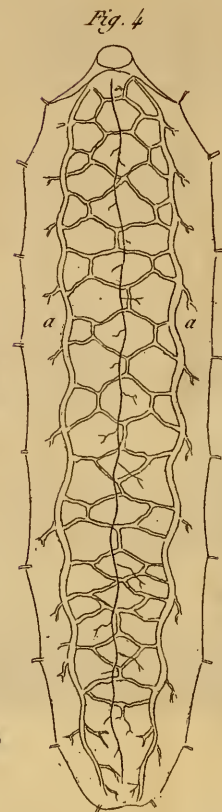
La deuxième et la troisième partie ont pour objet les *phlegmassies* et les *hémorrhagies*.

Dans la quatrième sont décrites les affections du système nerveux, les *névroses*. Le C. Pinel peint, avec l'intérêt le plus vif, tous les désordres qu'elles présentent, et que des causes si nombreuses tendent sans cesse à produire dans les cités opulentes et arrivées au plus haut degré de civilisation. Le parallèle de Louis XI et de Tibère; la description de la manie périodique, méritent, sur-tout de fixer même l'attention des personnes auxquelles les connaissances physiques ou médicinales seroient étrangères.

La cinquième partie embrasse toutes les maladies lymphatiques, et la sixième se compose de la réunion de toutes celles qui ne sont point encore assez connues pour qu'on puisse les placer dans un cadre nosologique.

L'introduction que le C. Pinel a placée à la tête de son ouvrage, et les observations qui le terminent, peuvent, si on les rapproche, être considérées comme une introduction à l'étude de la médecine, un itinéraire médical d'autant plus utile que les rayons de nos bibliothèques de nos jours sont surchargés d'ouvrages sur le choix desquels l'esprit demeure incertain et s'expose à être ébloui par une érudition indigeste et sans critique.

J. L. M.



Les fig. 2 et 6 appartiennent au N° 20.



PARIS. Brumaire, an 7 de la République.

HISTOIRE NATURELLE.

Observations sur la Raphidie Ophiopsis, par le C. LATREILLE.

LINNÉ publia dans les Actes d'Upsal, année 1736, la description de cet insecte, dont il fit un genre sous le nom de *Raphidia*. Les Névroptères de cet auteur n'en présentent guères, en effet, dont les caractères soient plus tranchans et plus faciles à saisir. De Géer a donné sur cet insecte un mémoire très-étendu. Mais il paroît que Linné est le seul qui ait vu sa nymphe, de laquelle même il dit simplement qu'elle est très-semblable à l'insecte parfait, marchant, agissant comme lui, et n'en différant que par le défaut d'ailes, dont on ne voit encore que les rudimens. Sa larve lui a été inconnue, ainsi qu'aux autres Naturalistes qui ont parlé après lui de cet insecte. Ayant eu occasion d'observer cette larve ces jours derniers, je vais communiquer à la Société le fruit de mes recherches sur elle, et quelques remarques que j'ai faites sur les caractères du *G. Raphidie*, et sur les organes sexuels du mâle de la *Raphidie ophiopsis*.

SOC. PHILOM.

En commençant par les caractères généraux, j'observe, 1^o. que la lèvresupérieure est assez grande, saillante, demi-coriace, arrondie antérieurement en demi-cercle. 2^o. Que les mandibules sont très-fortes, écailleuses, terminées en pointe crochue, et dentées au côté intérieur. 3^o. Que les quatre palpes sont cylindriques, courtes; les antérieurs un peu plus longs, de cinq articles, non de quatre comme on l'avoit dit, les labiaux de trois. Je ferai encore remarquer que les mâchoires ne sont pas entières, ainsi qu'on l'avoit avancé, mais terminées par deux divisions courtes, l'extérieure cylindrique comprimée, obtuse; l'intérieure triangulaire, fortement ciliée au côté qui regarde la lèvre. Elle paroît, ainsi que la mâchoire, annelée, c'est-à-dire, composée de petites parties transversales, les unes plus molles, blanchâtres, les autres noires ou brunes; Cette dernière couleur en a imposé au célèbre Fabricius, et il a cru que la mâchoire étoit d'une substance cornée; il seroit même à désirer que l'on fixât d'une manière plus certaine le sens de ce mot *corné* que je vois souvent mal appliqué en entomologie.

L'espèce de tarière dont la femelle est pourvue à l'extrémité du corps, a été décrite fort au long par de Géer. L'abdomen, dans les deux sexes, est terminé par une partie molle, formant un avancement presque conique, obtus et tubulé. C'est sous cette pièce que j'ai aperçu dans le mâle deux crochets très-forts, écailleux, recourbés, et c'est entr'eux qu'est placé l'organe fécondateur, dont je n'ai pu bien démêler la structure, l'insecte n'ayant pas été examiné vivant.

Cet allongement singulier, cette forme de corcelet des *Raphidies* est très-approprié à leurs habitudes et à leurs manières de vivre. Ces insectes vivent de rapine. Ils courent sur les troncs de différens arbres; et pour pouvoir saisir leur proie avec plus de facilité et de promptitude, ils ont en partage une grande flexibilité de corps. Il paroît souvent brisé, à la jonction du corcelet, et de l'abdomen.

La larve, plus allongée que l'insecte parfait, est presque vermiforme. Son corps

est composé de douze anneaux outre la tête, plissés latéralement, recouverts en-dessus d'une petite plaque colorée carrée, celle du premier sur-tout. La tête est grande, très-applatie, carrée, pourvue de deux antennes très-courtes, coniques, de trois pièces, pâles. J'ai cru appercevoir à la place des yeux un ou deux petits grains. Les trois premiers anneaux sont de la même grandeur, et à chacun est attachée une paire de pattes courtes, pâles, terminées par deux forts crochets. La plaque du premier anneau est noire en-dessus. Les anneaux suivans s'agrandissent jusque vers le milieu du corps, et diminuent ensuite pour se terminer en pointe obtuse. Le corps est brun, parsemé de petits traits longitudinaux pâles, un peu velu. En comparant cette larve avec l'insecte parfait, on apperçoit sans peine leur degré de rapprochement.

C'est dans les crevasses, les rides des arbres, sous leur écorce qu'habite cette larve. Elle les parcourt avec beaucoup de rapidité, donnant à son corps encore plus de flexibilité que l'insecte parfait. Elle porte en marchant sa tête de côté et d'autre, s'insinue dans les petites cavités. Au moindre danger, elle se retire avec la plus grande célérité, allant même à reculons. Si son asyle n'est pas assez grand pour la contenir, envain tenteriez-vous de saisir la partie qui n'est pas cachée; vous la tourmenterez, vous la mutilerez, et elle refusera avec opiniâtreté de sortir de sa retraite.

Pl. n^o. 19. Figure 2.

a. tube mou sinue à l'extrémité de l'abd. men dans les deux sexes.

bb. crochets des organes sexuels du mâle.

cc. mandibules.

dd. palpes maxillaires.

ee. palpes labiaux.

gg. division interne des mâchoires.

h. lèvre inférieure. (Il y a un *b* sur la planche; c'est une faute.)

i. larve.

A N A T O M I E.

Sur les ossemens qui se trouvent dans le gypse de Montmartre, par le C. CUVIER.

SOC. D'HIST.
NAT.

L'auteur qui, d'après quelques fragmens trop peu nombreux, avait cru, ainsi que nous l'avons dit dans notre avant-dernier Bulletin, que ces ossemens provenoient d'un animal du genre du chien, ayant eu occasion depuis d'en examiner un nombre très-considérable, a reconnu qu'ils proviennent de trois espèces différentes par la grandeur et par quelques autres circonstances de peu d'importance, mais qui doivent cependant être rapportées à un seul et même genre, lequel est nouveau, et se place dans l'ordre des pachydermes, presque également rapproché du rhinocéros, du tapir et du cochon.

Voici ce que ces trois espèces ont de commun. Leurs dents machelières sont au nombre de vingt-huit; sept à chaque mâchoire de chaque côté: leurs couronnes sont plates, et lorsqu'elles sont usées, on y voit des compartimens de substances osseuses séparés par des lignes plus saillantes de substance émailleuse, comme dans tous les herbivores. Les dents supérieures sont presque carrées; les inférieures sont formées de deux croissans, excepté la première qui a son tranchant droit, et la dernière qui a trois croissans en arcs-de-cercle. Cette disposition est très-analogue à celle du rhinocéros; mais les incisives et les canines sont très-différentes, et ressemblent à ce qu'on voit dans le tapir; car il y a tant en haut qu'en bas six incisives tranchantes et deux canines, et derrière celles-ci un espace vuide jusqu'à la première molaire. Cependant cet espace est plus court à proportion que dans le tapir.

La forme générale de la mâchoire inférieure ressemble aussi beaucoup à celle du taïr, sur-tout sa courbure postérieure. Il en est de même du crâne, et sur-tout des os du nez, qui sont également très-courts, et qui paroissent par-là avoir aussi porté une trompe,

Ces trois espèces diffèrent, indépendamment de la grandeur, principalement par leurs pieds de derrière, dont le C. Cuvier a été assez heureux pour rassembler tous les os, de manière à les monter en squelette.

La plus grande a deux doigts presque égaux ; savoir, le moyen et l'externe, et un troisième interne beaucoup plus petit ; elle se rapproche par là des animaux à pied fourchu ; aussi son calcanéum a-t-il une facette pour l'articuler avec l'os qui tient lieu du péronné, ce qui est un caractère particulier aux animaux à pied fourchu. La cuboïde est très large pour porter le doigt externe.

Dans les deux autres, le calcanéum ne s'articule point avec le péronné, et il est en général fait à peu-près comme dans le tapir. Il y a trois doigts, dont les deux latéraux sont plus minces que l'intermédiaire ; aussi le cuboïde est-il comprimé ; il l'est cependant moins dans la très-petite espèce que dans celle qui est d'une grandeur moyenne. Celle-ci a en outre un caractère particulier dans un os surnuméraire, situé à l'endroit où devrait être le cunéiforme du pouce, mais qui ne porte ni un pouce, ni même son os du métatarse. Il s'articule à une des facettes du scaphoïde, qui se trouve en avoir trois, tandis qu'il n'y en a que deux dans la très-grande et dans la très-petite espèce.

Le C. Cuvier n'a pu encore reformer le pied de devant que dans l'espèce moyenne. Le cubitus et le radius sont articulés entr'eux et avec l'humérus, de manière que cet animal ne pouvait tourner la main, et qu'il la tenoit toujours dans un état de pronation, ce qui est commun à tous les pachydermes. Son carpe est absolument semblable à celui du rhinocéros. Il y a trois doigts presque égaux, et un petit os surnuméraire à la place du pouce.

La grande espèce égalait au moins le cheval ; la petite approchait du cochon, et la troisième n'étoit guères au-dessus du lièvre.

Leurs ossemens sont tous plus ou moins friables et incrustés dans le gypse ; ils sont épars, et ce n'est que rarement qu'on trouve ensemble les pièces qui ont appartenu au même poignet et au même coa-de-pied.

Les os sont généralement enduits d'une espèce de marne blanchâtre, d'environ deux millimètres d'épaisseur, interposée entr'eux et le gypse.

É C O N O M I E.

Mémoire sur les qualités du lait d'une même traite, divisée en trois parties, par le C. PARMENTIER.

On avoit déjà remarqué, dit l'auteur, que quand les nourrices veulent donner leur lait à examiner à un médecin, elles rejettent celui qui s'écoule le premier, et ne présentent que le second. Il étoit intéressant de voir s'il existoit réellement de grandes différences dans ce lait de deux momens différens ; c'est ce que l'auteur a fait sur le lait de vache divisé en trois parties, mais dont nous n'examinerons que les deux portions extrêmes.

La première partie d'une même traite, comparée avec la troisième, a peu de saveur, peu de densité, donne environ deux tiers moins de crème, et trois quarts moins de beurre que la troisième partie, qui est plus grasse, donne un beurre plus abondant, et d'une qualité beaucoup supérieure, se coagule plus promptement, fournit moins de serum, mais plus de fromage et d'une meilleure qualité.

Pour constater des différences qui ne sont souvent que relatives, le C. Parmentier n'a pas cru devoir s'en rapporter à lui seul ; il a voulu se trouver toujours d'accord avec une personne qui, sans connaître ses expériences, portoit son jugement sur les sortes de lait et leurs produits.

Des expériences et des observations nombreuses renfermées dans ce mémoire, et dont nous ne rapportons que les principales, le C. Parmentier tire les inductions suivantes.

INST. NAT.

1^o. Il ne paroît pas indifférent de donner dans les maladies où l'on prescrit le lait, la première ou la dernière partie de la traite des animaux, puisque les différences très-considérables qui existent entr'eux, peuvent très-bien changer leur action sur des estomacs délicats.

2^o. On peut tirer parti de cette observation pour fabriquer des beurres et des fromages de qualités très-différentes, et sur-tout leur donner un degré de finesse qui les fasse rechercher et en rende le commerce plus florissant dans certains endroits. C'est peut-être à des manipulations analogues que les beurres et les fromages de plusieurs pays doivent leur réputation.

3^o. Il doit être avantageux de suivre la méthode qui se pratique en Ecosse, lorsqu'on ne laisse pas prendre au veau tout le lait qui est dans les mamelles de la mère; il consiste à faire tetter le veau d'abord, et à traire la vache ensuite; on a de cette manière le meilleur lait.

4^o. On sent qu'il est important de traire totalement les bestiaux, puisque les parties de lait que l'on laisseroit dans leurs mamelles, seroient les plus abondantes en principes butireux et caséeux.

Le C. Parmentier a fait ces mêmes expériences en différentes saisons, sur les traites du matin et du soir; il les a faites sur le lait de brebis et de chèvre, et il a toujours obtenu les mêmes résultats. A. B.

P H Y S I Q U E.

Balance barométrique, par R. PRONY.

(Voyez pl. n^o. 19 fig. 6.)

INST. NAT.

Cet instrument est composé d'une balance ordinaire à laquelle on adapte un tube barométrique.

Pour pouvoir, à chaque observation, donner à toutes les parties de l'appareil une position constante par rapport à l'horison, on a adapté au support de la balance des microscopes à fil *g, g, g*, qui doivent répondre, en même-tems, aux zéros de trois arcs divisés *f, f, f*, lorsqu'au moyen d'un niveau à bulle d'air et des vis à caler adaptées au pied du support, la tige de ce support aura été mise dans une situation verticale.

Cette correspondance doit avoir lieu, sans mettre aucun poid dans les bassins de la balance, pour un état initial correspondant à une différence de niveau déterminée avec précision, et une fois pour toutes, entre les surfaces supérieure et inférieure du mercure *d* et *a*. Cet état initial sert de terme de comparaison pour toutes les conséquences à déduire des observations.

abcd est le tube barométrique fixé au fléau de la balance au moyen de deux règles minces, de fer ou d'acier, attachées chacune par un bout près du point de suspension d'un des bassins; les extrémités de ce tube sont calibrées et d'un diamètre beaucoup plus grand que celui de la partie intermédiaire. On peut connoître aisément, et avec beaucoup de précision, ce que pèse un cylindre de mercure d'une hauteur donnée, et d'une base égale à la section horizontale intérieure des extrémités du tube barométrique, et faire une table de correspondance pour différentes hauteurs.

Tout cela conçu, supposons d'abord le baromètre dans son état initial, le pied étant calé et les microscopes répondans aux zéros des arcs. S'il survient une diminution dans le poids de l'atmosphère, le mercure baissera en *d* et s'élèvera en *a*, et il faudra, pour conserver la collimation entre les fils des microscopes et les zéros des arcs, mettre dans le bassin placé du côté où le mercure a baissé un poid double de celui qui correspond à l'absence de ce mercure, vu qu'en quittant une des extrémités de la balance, il est passé à l'autre extrémité; si le poids de l'atmosphère augmentoit, on feroit l'opération inverse,

Les différentes quantités de ces poids remplacent les mesures linéaires qu'on employe ordinairement dans les observations barométriques, et il est évident qu'elles donnent beaucoup plus de précision. On trouvera aisément une formule pour évaluer les différences de hauteurs dans laquelle les nombres à calculer seront immédiatement donnés par les pesées.

On trouve dans les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg pour l'année 1749, la description de quelques instrumens pour peser le mercure dans les observations barométriques ; celui du C. Prony, tel qu'il l'a présenté à l'Institut, a l'avantage de détails de construction qui donnent plus de précision à l'observation.

C H I M I E.

Mémoire sur l'analyse des calculs de la vessie, par le C. Fourcroy.

Jusqu'à présent on n'avoit reconnu dans les calculs humains qu'un acide presque indissoluble et qui avoit été appelé assez improprement acide lithique. M. Péarson y a découvert depuis des proportions assez variables de phosphate calcaire.

Les CC. Fourcroy et Vauquelin viennent d'y démontrer quatre substances de plus qui n'y avoient point été soupçonnées et qui se trouvent tantôt réunies plusieurs dans un même calcul, et qui tantôt en forment d'isolés, et d'une nature homogène. Ces découvertes portent donc à 6 les substances qui entrent dans la composition des calculs humains, ce sont :

1°. L'acide urique, c'est le nouveau nom que les chimistes conviennent de donner à l'acide lithique. Les calculs formés uniquement de cette substance, sont les plus abondans, c'est pourquoi Schéelle et quelques autres chimistes avoient pensé avoir analysé plusieurs calculs, que c'étoit la seule substance qui se trouvoit en concrétions dans la vessie.

Les calculs composés uniquement d'acide urique, sont d'un jaune de bois ; lorsqu'on met cet acide entre comme partie dans la composition des autres calculs il sert souvent de noyau ; outre les caractères reconnus déjà à cet acide celui qui le distingue particulièrement, c'est d'être entièrement soluble dans les alkalis fixes purs.

2°. Le phosphate de chaux. M. Péarson a découvert ce sel dans les calculs urinaires ; comme un de ses principaux caractères est d'être absolument inaltérable par les alkalis purs, on a regardé comme phosphate de chaux tout ce qui résistoit à l'action de ces dissolvans.

Cette substance ne forme jamais seule des calculs dans la vessie.

3°. L'urate d'ammoniaque. Le caractère de cette troisième substance est d'être dissoluble dans les alkalis fixes purs avec dégagement d'ammoniaque.

4°. Le phosphate ammoniac-magnésien. Ce sel qui contient de la magnésie ; terre que l'on avoit point encore trouvée dans le corps humain, présente des phénomènes remarquables.

Cette matière ne constitue jamais seule les calculs humains ; elle est tantôt mêlée au phosphate calcaire, tantôt à l'acide urique, tantôt à ces deux substances en même tems ; elle forme toujours la couche extérieure des calculs. Cette couche se reconnoît à sa surface inégale, à sa cassure blanche, et lamelleuse, à sa légèreté.

Elle n'est point dissoluble dans les alkalis qui en dégagent une odeur d'ammoniaque et en précipitent la magnésie en s'emparant de l'acide phosphorique. L'analyse y démontre la magnésie et l'ammoniaque unis à l'acide phosphorique ; l'acide muriatique les dissout.

C'est ce phosphate ammoniac-magnésien qui fait acquérir aux calculs urinaires le volume considérable qu'on leur trouve quelquefois et qui en rendent alors l'extraction impossible.

Ces calculs sont d'une nature semblable à celle du calcul du colon d'un cheval, déjà analysés par les chimistes auteurs de ce mémoire.

5°. L'oxalate de chaux. La découverte de ce sel insoluble dans la vessie, a paru une chose aussi nouvelle que remarquable aux CC. Fourcroy et Vauquelin; les caractères que présente cette sorte de calcul sont fort tranchés.

¶ Ils sont noirs, pesants, durs, hérissés de pointes ou de tubercules qui les endant semblables aux fruits nommés *mûre*, leur avoient fait donner le nom de calcul mural.

Ils crient sous la scie qui les divise et leurs surfaces sciées, prend un poli brillant, presque semblable à celui d'une agathe.

Ces calculs sont insolubles dans les alkalis purs, tandis que les carbonates alkalis les décomposent et dissolvent l'acide. La chaux ajoutée à ces dissolutions, en précipite un sel blanc qu'on seroit d'abord tenté de prendre pour du phosphate de chaux; mais un peu d'habitude et mieux encore l'analyse, prouvent bientôt que c'est de l'oxalate de chaux que l'on a reformé.

Un autre caractère exclusif des calculs d'oxalate de chaux, c'est la chaux pure ou vive qu'ils laissent dans le creuset, lorsqu'on les a fortement calcinés et que ne donne aucun autre calcul, enfin ils sont dissouts par l'acide muriatique, etc. Une substance animale d'une nature particulière et encore peu connue se trouve mêlée à cet oxalate de chaux.

Ces calculs se trouvent quelquefois seuls et souvent mêlés avec les autres substances qui composent les autres; mais ordinairement ils servent de noyau à ces substances.

On ne les a point encore rencontrés dans les calculs des reins, tandis que l'acide urique s'y trouve fréquemment.

6°. La silice. Sur 150 calculs analysés par les CC. Fourcroy et Vauquelin, cette substance ne s'est rencontrée qu'une seule fois, elle n'était pas seule et elle formoit dans un calcul composé de 4 et de 5 couches, la troisième couche d'un jaune de corne et très-dure à la scie.

Cette substance ayant résisté à tous les agens d'analyse employés pour les autres calculs, on la fit fondre, après l'avoir pulvérisée dans un creuset d'argent, avec de la potasse, et on précipita, à l'aide d'un acide, de la dissolution acueuse de ces deux substances une poussière tenue transparente qui rendit l'eau gélatineuse; mais qui recueillie et desséchée fut reconnue pour être de la silice.

D'après ces connoissances acquises sur la nature des calculs analysés jusqu'ici, les CC. Fourcroy et Vauquelin, croyent qu'on pourra parvenir à les dissoudre dans la vessie à l'aide d'injections; ils ont vu des calculs composés d'acide urique et d'urate d'ammoniaque, se dissoudre assez promptement dans une eau qui contenoit assez peu d'alkali caustique pour n'avoir point d'action désagréable sur la langue. Ils ont opéré également la dissolution des calculs de phosphate ammoniac-magnésien, de phosphate calcaire et d'oxalate de chaux par les acides muriatique et nitrique très-foibles. Ils pensent qu'on viendrait également à bout de dissoudre la silice, au moyen de l'acide fluorique.

A. B.

Mémoire sur l'absorption de l'oxygène par les terres simples, et de son influence sur la culture du sol, par M. HUMBOLDT.

INSTITUT NAT.

L'auteur a trouvé, par un grand nombre d'expériences, que non-seulement la terre végétale, mais aussi l'argille (la terre glaise), tirée d'une grande profondeur de la terre, et sur-tout les terres simples, regardées jusqu'ici comme des élémens, ont la propriété d'enlever tout l'oxygène à l'air atmosphérique par le simple contact. L'alumine, la baryte et la chaux humectées mettent à nud de l'azote tout pur. C'est un nouveau moyen eudiométrique plus actif que le phos-

phore et le sulfuré de potasse. Les terres ne paraissent pas agir sur l'air à sec. Aussi la magnésie et la silice humectées n'ont pas jusqu'ici présenté les mêmes phénomènes que l'alumine. L'auteur croit qu'il est plus prudent de se borner à exposer des faits aussi neufs et peu attendus, que de prononcer déjà sur les causes dont ils dérivent. Il se peut que toute humidité favorisant le jeu des affinités, les terres se combinent elles-mêmes avec l'oxygène, mais il se peut aussi qu'elles donnent simplement à l'eau la faculté de dissoudre la base de l'air vital. Des expériences faites avec le sulfate de fer n'ont pas prouvé la formation d'une eau oxygénée, mais l'oxygène peut être dissout d'une telle manière que le sulfate ne soit pas en état de l'enlever. Si à l'instar des alkalis, la chaux étoit composée d'azote et d'hydrogène, il ne faut pas s'étonner de la voir agir comme une des bases les plus acidifiables que nous connoissons. Quand l'argile et l'humus décomposent l'air atmosphérique, ces substances n'agissent pas seulement par les parties terreuses qu'elles contiennent, mais aussi par le carbone, l'hydrogène, l'azote, le phosphore, l'oxide de fer et de manganèse qui leur sont mêlés. L'oxygène perd son état gazeux, et il se forme des oxides de carbone, d'hydrogène, d'azote. . . . des oxides à base double et triple. 5000 parties d'eau qui d'après une analyse exacte contenoient : 852 oxygène, 2105 azote, 45 acide carbonique ; total, 5000, restèrent, à la température de 12°, pendant 15 jours en contact avec l'argille tirée des mines de sel gemme. Le résidu ne fut que de 2460 parties, consistant en 81 oxygène, 2207 azote et hydrogène, 172 acide carbonique ; total, 2460.

Il n'y eut donc que 127 parties d'acide carbonique formée et de 0,28 d'oxygène, 0,24 avoient perdu l'état gazeux. Toutes ces expériences répandent un grand jour sur les problèmes de l'agriculture. Elle nous font entrevoir que c'est l'action de l'oxygène atmosphérique qui rend les couches du terreau plus fertiles que les couches inférieures ; qu'un terrain est d'autant plus fertile qu'il est plus acidifiable, ou qu'il présente plus d'oxide à bases doubles ou triples ; oxides qui sont infiniment plus faciles à décomposer par les racines des plantes que l'eau et l'acide carbonique ; que l'eau se décompose dans l'humus et les terres mêmes, et que l'hydrogène se combinant au carbone, se rapproche de cet état huileux dans lequel il est propre pour la nourriture des végétaux ; que les vers et les insectes vivent dans l'humus, dans un gaz azote qui ne contient que 0,05 — 0,07 d'oxygène ; que les racines accoutumées dès leur premier développement au contact d'un air aussi peu riche en oxygène, ne peuvent jamais être mises à nud, sans danger imminent pour toute la plante ; que les petites serres contiennent un air très-azoté et nuisible aux végétaux, tandis que les couches sont très-favorables aux jeunes plantes qui se développent mieux dans une atmosphère moins pure, qu'exposées au stimulant de l'oxygène ; qu'enfin l'action des argiles et de l'humus sur l'air atmosphérique, (en déterminant la balance qui subsiste entre ses bases constituantes) accélère la formation de l'acide nitrique. (1)

(1) Il ne faut pas confondre ces expériences avec celles que M. Ingenhouz a faites et qu'il a publiées dans un mémoire dont on lit l'extrait dans le n°. 58 de la Bibliothèque Britannique. Ce physicien a toujours agit sur des terres imprégnées de fumier, et par conséquent de carbone ; tandis que les expériences de M. Humboldt ont été faite sur les terres pures. (Note des rédacteurs.)

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Tabulæ Anatomicæ, quas ad illustrandam Humani Corporis fabricam, collegit et curavit justus Christianus Loder, anat. et chir. prof. jenensis. Cinq cahiers, grand et petit in-fol. de planches, et autant d'explication. Weimar, aux frais du bureau d'industrie.

Ces planches sont en partie nouvelles, en partie copiées d'après des auteurs connus, mais toutes sont bien choisies, et très-soignées. Elles formeront, lorsque l'ouvrage sera terminé, une collection très-commode pour les Elèves, à cause de son prix modique. Le premier cahier concerne l'ostéologie. Les figures sont empruntées d'Albinus et de Sue; il y a en quelques-unes de Walter et de Cheselden, qui regardent l'ostéologie, et celles des dents sont prises de Hunter. Ce cahier contient 15 planches. Le second cahier, qui en contient 10, présente le périoste, les cartilages et les ligamens. La plupart des figures sont originales, et elles nous ont paru très-soignées. La myologie occupe le troisième cahier, et remplit 25 planches. Les quatre dernières qui représentent les gaines muqueuses, sont en partie originales. Toutes les autres sont copiées d'Albinus, à quelques corrections près que l'Auteur a fait faire dans les figures d'ensemble. Ces copies sont fort exactes, mais on devine aisément que le burin n'approche pas de celui de Vandelaar.

La première section du quatrième cahier contient les organes extérieurs des sens, en 5 planches. L'Auteur a été obligé ici d'avoir recours à un plus grand nombre d'Anatomistes. Albinus a été principalement employé pour la peau; Haller, Albinus et Ruisch, pour les naïnes. Albinus, Cassebohm et Scarpa pour l'oreille. Zann et Walther pour l'œil. Il suffit d'indiquer les sources où M. Loder a puisé, pour faire voir que ses choix sont aussi bons qu'il étoit possible, et c'est-là le principal mérite d'une collection semblable.

C. V.

Essai sur la Théorie des Nombres, par A. M. Legendre, de l'Institut national, Paris, au VI; chez Duprat, quai des Augustins, n°. 25.

On desiroit depuis long-tems un ouvrage dans lequel on pnt s'instruire de tout ce qui a été fait sur la Théorie des Nombres et sur l'Analyse indéterminée. L'ouvrage que vient de publier sur cette branche de l'Analyse le C. Legendre, renferme les résultats des recherches des Géomètres qui l'ont précédé dans cette carrière, présentés d'une manière neuve; et de plus, un grand nombre de propositions nouvelles parmi lesquelles se trouve la démonstration de la plupart des théorèmes que Fermat s'étoit contenté d'énoncer; tel est entr'autres celui-ci, *Tout nombre ne peut être composé que d'un, deux ou trois nombres triangulaires au plus*; en sorte qu'il ne reste plus que très-peu de ces théorèmes à prouver. La troisième partie de l'ouvrage du C. Legendre, consacrée à la recherche des conditions relatives à la décomposition des nombres en trois carrés, renferme beaucoup de remarques nouvelles. Nous ne pouvons indiquer ici ce que contiennent toutes les parties qui composent ce traité; nous nous bornons à dire qu'on y trouve une introduction destinée à mettre le reste à la portée de ceux qui ne connoissent que les élémens d'algèbre ordinaire, et des tables numériques présentant les résultats numériques et les principales formules déduites de ces recherches,

L. C.

Gustavi paykull, Fauna Suevica, insecta. Tom. I. Upsalæ.

De bonnes monographies sur des genres d'insectes très-embrouillés et différentes observations d'Histoire naturelle ont été connues depuis long-tems l'auteur de cette nouvelle Zoologie Suédoise. S'étant plus particulièrement occupé d'Entomologie, il débute par cette branche du règne animal, dans laquelle il suit la marche de Fabricius. Le genre hétéroctère de l'ordre des eleuterates termine ce premier volume. On peut ainsi juger que les descriptions sont très-étendues. C'est un recueil complet de monographies, mais ce détail minutieux, prolix même, accompagné d'excellentes recherches, de bonnes phrases spécifiques, rendra cet ouvrage infiniment précieux.

Les genres qu'il établit comme nouveaux sont : *Odarantha*, *Cicindela angustata*, Fab. *Hypulus*, *Notoxus dubius*, Fab. — *Alytia*, Elater *bruprestoides*, Fab. — *Corymex*, *Dermestes violaceus*, G. *Neurobia*, Latreille. — *Dorcotoma*, publié aussi par Herbst. — *Pelids*, *Cassida brunnea*, Thuub. — *Catops*, *Tritona sericea*, Fab. G. *Choleva*, Lat.

L'Auteur s'est astreint à ne citer pour synonymes que Linné, Fabricius, de Géer. On eut désiré qu'il se fut moins circonscrit. Qui n'eut pas vu avec intérêt les synonymes de deux illustres entomologistes français, Geoffroi et Olivier.

P. A. L.

R É C L A M A T I O N.

Le C. Perez, écrit à la Société qu'il a publié dans le journal des Pharmaciens du 1^{er} thermidor, un mémoire sur le vinaigre radical dans lequel il rapporte qu'il a fait des expériences d'où il a conclu que le vinaigre radical n'étoit point de l'acide acéteux plus de l'oxigène, mais de l'acide acéteux plus concentré et dépourvu d'une partie de son carbone.

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

PARIS. *Frimaire, an 7 de la République.*

HISTOIRE NATURELLE.

Sur le Robinia viscosa, et la substance résineuse qu'il produit.

LE C. Michaux a découvert dans la Caroline méridionale, sur les monts Allégani, vers les sources de la rivière Savannah, une nouvelle espèce de *Robinia*, à laquelle il a donné le nom de *Viscosa*. Cette plante est cultivée avec le plus grand succès chez le C. Cels, qui a fait connoître à la classe des sciences physiques, les ressources que procureroit cet arbre intéressant, s'il étoit multiplié en France. Le citoyen Ventenat en a donné une description complète,

INSTITUT NAT

Il suit des caractères énoncés dans la description, que la plante découverte par Michaux, est congénère du *Robinia* LAM. JESS. En effet, elle réunit tous les caractères de ce genre, savoir, calyce campanulé, à limbe divisé en quatre dents, dont une plus large et échancrée; corolle papilionacée; étamines dix, diadelphes; style velu antérieurement à son sommet; légume oblong, comprimé, polysperme; semences applaties. — *Feuilles ailées avec impaire; stipules distinctes du pétiole.*

Cette espèce a beaucoup de rapport avec celle que Linnæus a nommé *Pseudo-acacia* qui croit également dans le nord de l'Amérique, mais elle en diffère par un grand nombre de caractères. Par exemple, dans le *Robinia Pseudo-acacia*, les rameaux sont glabres, les folioles sont échancrées, les fleurs, de couleur blanche et odorante, sont disposées le long d'un pédoncule commun en une grappe lâche; la calyce est campanulé, et le légume est glabre; dans le *Robinia viscosa*, les rameaux sont velus et parsemés de glandes arrondies, saillantes, sessiles, contenant une humeur visqueuse et gluante; les folioles sont surmontées d'une petite soie; les fleurs de couleur rose pâle et absolument inodores, sont rapprochées au sommet d'un pédoncule commun, presque droit, où elles présentent une grappe de forme ovoïde; le calyce est tubuleux, et le fruit est fortement hérissé.

Le *Robinia hispida*, L., semble se rapprocher du *Robinia viscosa*. par la soie qui termine ses feuilles et par la couleur de ses fleurs; mais il en diffère sur-tout, par ses rameaux hérissés, sur lesquels on ne trouve point de glandes visqueuses, par ses feuilles parfaitement ovées, par ses fleurs plus grandes et disposées en une grappe lâche, pendante.

Le C. Ventenat caractérise le *Robinia viscosa* par cette phrase spécifique: *Robinia ramis viscoso-glandulosis; racemis ovatis; floribus dilute roseis; leguminibus hirsutis.*

P. V.

Le C. Vanquelin a lu une notice sur une espèce de résine qui se rassemble sur l'épiderme des jeunes branches de cet arbre.

Voici quelles sont les propriétés les plus remarquables qu'il a reconnues à cette substance.

1^o. Une couleur verte foncée; 2^o. point de savor ni d'odeur sensibles; 3^o. in-

2^e. Année. N^o. IX.

X

soluble dans l'alcool froid ; 4°. peu soluble dans ce menstre chaud, d'où elle se sépare pour la plus grande partie par le refroidissement ; 5°. très-soluble dans l'éther auquel elle communique sa couleur verte ; c'est en appliquant cette liqueur aux jeunes branches de *Robinia viscosa*, coupées par tranches, que le C. Vauquelin a séparé cette matière de l'épiderme auquel elle est fortement attachée. 6°. Se combinant aisément aux huiles et aux graisses, et nullement aux alcalis. 7°. s'attachant avec force à tous les corps, et ne se desséchant point à l'air comme les résines proprement dites. 8°. Se ramollissant aisément par la chaleur des doigts, et se fondant à une chaleur plus forte sans se décomposer. 9°. Brûlant avec rapidité, en boursoufflant, et laissant un charbon assez volumineux.

D'après ces propriétés, le C. Vauquelin regarde cette matière comme un produit nouveau du règne végétal, qui cependant se rapproche plus des résines ordinaires que tout autre corps du même genre.

PHYSIQUE.

Mémoire sur un mouvement diurne régulier observé dans l'atmosphère par le moyen du baromètre, par le C. DUC-LACHAPELLE.

INSTIT. NAT.

L'auteur a observé à Montauban, depuis le 12 prairial an VI^e jusqu'au 14 fructidor suivant, le baromètre constamment *ascendant* à sept heures du matin, *descendant* à deux heures et demi du soir, et *ascendant* à dix heures et demi du soir. Quelques observations faites aux environs de minuit, lui font présumer que le baromètre éprouve encore une dépression vers cette heure-là.

Il distingue l'*ascendance* lorsque la superficie de la colonne est élevée et bien arrondie : c'est la forme qu'elle a dans les instans où le baromètre monte rapidement. La hauteur de la bulle, ou la flèche, est alors de deux millimètres. Il juge le baromètre *descendant* quand la bulle est aplatie, et que sa hauteur est réduite à un millimètre : c'est ainsi qu'on l'observe dans les fortes et promptes dépressions.

Le C. Duc-Lachapelle a présenté son journal d'observations météorologiques. Il en a inséré les résultats dans son mémoire, et il a remarqué que sur 250 observations, il n'y a eu que 21 marches inverses et 24 états incertains du baromètre, c'est-à-dire, où il n'étoit pas possible de reconnoître s'il étoit ascendant ou descendant. 2°. Que ces exceptions n'ont eu lieu que dans des jours où la constitution atmosphérique tendoit à un dérangement prochain, ou bien par un tems variable pluvieux et humide. 3°. Que la marche du soir est un peu plus régulière que celle du matin, etc. etc.

Le C. Duc-Lachapelle donne la description du beau baromètre avec lequel ces observations ont été faites, son tube a onze millimètres de diamètre intérieur, et sa cuvette cent soixante. Mais ce qui distingue sur-tout cet instrument, c'est une très-belle division exécutée sur une plaque de cuivre blanchi par Richer, et un réticule qu'y a fait adapter le C. Duc-Lachapelle. Il porte deux cheveux, l'un qui passe derrière et l'autre devant le tube. Ce réticule monte et descend par le moyen d'une crémaillère qui fait mouvoir un pignon. Lorsqu'on veut prendre la hauteur de la colonne, on met les deux cheveux dans le même plan qu'on rend tangent à la surface de la bulle. Cette opération se fait avec autant de facilité que d'exactitude, et donne la hauteur en dix millièmes de mètre. La plus petite variation postérieure, en plus ou moins, devient par-là très-sensible. Le C. Duc-

Lachapelle a placé ce baromètre dans son observatoire, où la température a été, à fort peu-près, constante pendant le tems mentionné ci-dessus, ainsi que le prouvent les observations d'un bon thermomètre décimal suspendu à côté du baromètre, et qui est observé en même-tems.

Jettant un coup-d'œil sur les causes de ces mouvemens, l'auteur dit qu'il semble qu'on peut les appercevoir dans les variations hygrométriques de l'air, dans l'action de la chaleur ou dans celle de l'attraction solaire (1) sur l'atmosphère. Il invite les observateurs météorologistes à s'occuper de cette oscillation, et il annonce qu'il va multiplier ses observations pour tâcher d'en appercevoir toutes les circonstances.

Sur la force et la régularité des Marées depuis le 65° de latitude jusqu'au 80°, par le C. CH. COQUEBERT.

Relever des erreurs consacrées par le nom des auteurs qui les avancent, par le mérite des ouvrages qui les renferment, et par une longue possession, c'est une tâche qu'il faut avoir quelquefois le courage de remplir. On lit dans le Dictionnaire de Marine, qui fait partie de l'Encyclopédie méthodique, au mot *Flux et Reflux*, un article de Dalember, emprunté de l'Encyclopédie de Paris, *in-folio*, où ce savant assure que près des pôles, et à la latitude de 65°, le flux et reflux n'est pas sensible. J'ai été curieux de voir d'où pourroit être venue originairement cette étrange assertion, car la généalogie des erreurs tient de bien près à l'histoire des sciences. Je l'ai trouvée dans une dissertation du P. Cavalleri sur la cause des marées, à laquelle l'Académie des Sciences fit, en 1740, l'honneur très-peu mérité, de la couronner, avec celles de Maclaurin, Euler et Daniel Bernoulli sur le même sujet.

SOC. PHILOM.

Ce que la nouvelle Encyclopédie reproduit en 1786 à l'abri du grand nom de Dalember, n'est donc dans l'origine, qu'une inadvertance de ce jésuite de Cahors ; et tel est le danger de copier des morceaux entiers sans examen et sans critique. Il auroit suffi, pour éviter cette erreur, de consulter les voyageurs et les géographes. On auroit vu que l'Islande, traversée dans son milieu par le 65° degré, a sur toutes ses côtes des marées régulières qui sont au moins de trois mètres, et qui vont jusqu'à cinq dans les sizygies. Ce fait, qu'il est si facile de constater, suffit sans doute pour réfuter pleinement l'article de l'Encyclopédie. En voici d'autres non moins concluans.

Jettons les yeux sur les pays placés à l'est de l'Islande ; on trouve sur la côte de Norvège, depuis le 63° degré jusqu'au 71° des marées également fortes et régulières. Celles du Cap-Nord sont de trois mètres environ, suivant un observateur suédois (Mém. de l'Acad. de Stockolm, 1753.) Le long des côtes septentrionales de la Sibirie, elle s'élève d'un mètre ou un mètre et demie, et de deux sur celle du Spitzberg, placé entre le 77° et le 80° de latitude.

Si maintenant nous passons aux contrées placées à l'ouest de l'Islande, nous voyons que la mer monte de quatre à cinq mètres sur la côte occidentale du Groenland, et un voyageur anglais qui s'est avancé jusqu'au 72° degré à l'embouchure de la rivière *mine de cuivre*, y a vu des marées de la même force. Je pourrais multiplier ici les preuves, mais celles-ci suffisent pour établir ce que j'ai avancé, et empêcher que sur la foi de Dalember on ne reproduise encore par la suite une erreur aussi grave.

(1) Et peut-être lunaire. Note du rédacteur.

Mémoire sur la nature des excréments des Poules , et des coquilles de leurs œufs , comparés avec la nourriture qu'elles prennent , par le C. VAUQUELIN.

Soc. PHILOM.

La quantité de carbonate de chaux qui se forme journellement dans l'oviducte des poules , est considérable. Cette observation avoit depuis long-tems frappé le C. Vauquelin. Vicq-d'Azir croyoit qu'il étoit contenu dans les urines , et porté de ce liquide dans l'oviducte. Mais il n'avoit pu cependant découvrir aucun canal de communication entre l'oviducte et les organes urinaires. Cependant il ne paroît pas douteux que ce sel terreux ne soit séparé par les reins , sur-tout si l'on remarque l'analogie qui existe entre la nourriture des poules et celle des mammifères herbivores dont les excréments contiennent du carbonate de chaux sans mélange de phosphate calcaire , ou sent qu'il doit y avoir une égale quantité de carbonate calcaire de séparé ; mais ce sel ne se retrouvant pas dans les excréments des poules , qui contiennent au contraire du phosphate calcaire , doit nécessairement exister dans leurs urines.

1,000 parties de coquilles d'œufs sont composées de 0 896 de carbonate de chaux , 0,057 de phosphate calcaire , et 0,087 de gluten animal.

De la fiente de coq et de poule calcinées , ont donné , la première 28 décigrammes , et la seconde 49 décigr. de cendre qui ont produit pour la fiente de coq 25 centigr. de carbonate de chaux , et pour celle de poule , 30 centigr.

L'auteur a observé que dans le tems de la ponte les poules qui mangent alors considérablement , rendent des excréments assez secs qui sont privés presque entièrement de cette matière blanche crétacée qui accompagne ordinairement les excréments du coq ou de la poule qui ne pond pas. Il a examiné cette matière , et l'a reconnue pour une matière albumineuse desséchée par l'air , et qui , comme l'albumen , est insoluble dans l'eau bouillante , mais susceptible de se combiner avec le tannin. Il pense que le coq a , comme les poules , des organes susceptibles de former une petite quantité de cette substance qui , peut être , enveloppée quelquefois dans le cloaque par le carbonate calcaire des urines , aura pu donner naissance à des corps semblables à des œufs avortés et accréder l'opinion de la ponte de certains coqs.

Le C. Vauquelin ayant analysé des semences dans le seul but de reconnoître les substances terreuses qui y entrent , a obtenu de l'avoine brûlée $\frac{1}{2}$ de cendres , lesquelles étoient uniquement composées de silice et de phosphate de chaux dans les proportions de 0,393 de phosphate de chaux et de 0,607 de silice pure. Il n'y avoit aucune autre substance terreuse ni alcaline.

Ce grain analysé , il a voulu savoir quelle altération les substances terreuses et salines qu'il contenoit , éprouvoient par la digestion dans les grainivores. Il a enfermé une poule dans une chambre très-propre , où elle ne pouvoit ramasser aucune pierre , et ne se nourrir que de la quantité connue d'avoine qu'on lui donnoit. Cette poule , pendant huit jours , a pondu quatre œufs , mais bientôt elle a cessé de pondre , et a perdu son embonpoint. Il croit pouvoir attribuer ces altérations dans sa santé à la privation des petites pierres que ces oi-eaux avalent ordinairement , et qui doivent faciliter la trituration des grains et leur digestion. Le C. Vauquelin a recueilli exactement les excréments de cette poule , et les a analysés ; il y a trouvé 24 décigr. de carbonate de chaux qui ajoutés aux 186 décigr. qui entrent dans la formation des coquilles de quatre œufs , font un total de 210

décigr. de carbonate de chaux produits en huit jours, tandis qu'il n'en existoit pas un grain dans l'avoine analysée. Ce carbonate de chaux ne pouvoit venir de la décomposition du phosphate de chaux, car la quantité de ce sel étoit encore plus abondante dans les excréments que dans l'avoine. Quant à la silice de l'avoine, il l'a retrouvée dans la partie insoluble de ces mêmes excréments, à un septième moins. Le C. Vauquelin n'ose encore donner aucune explication de ces faits particuliers. Il ne les a vus qu'une fois, et ne nous a permis de les publier qu'avec le doute modeste qu'il met toujours dans ce qu'il annonce.

A. B.

Sur le gaz nitreux et ses combinaisons avec l'oxygène, par M. HUMBOLDT.

M. Humboldt a continué les expériences annoncées dans le No. 17 du Bulletin, pag. 132. Les résultats de ce travail, fait en grande partie avec les C.C. Vauquelin et Tassaert, ont été, 1°. que la valeur de M ou de la quantité de gaz nitreux requise pour saturer une partie d'oxygène diffère beaucoup de 1,8, et que si les élémens de l'acide nitrique sont = 3,9 : 1, ceux du gaz nitreux ne peuvent certainement pas être (tels que l'illustre Lavoisier l'indiquoit, d'après des expériences faites dans des tubes étroits) = 2,1 : 1.

INST. NAT.

2°. Que le sulfate de fer absorbe le gaz nitreux en en séparant le gaz azote qui est constamment mêlé avec le premier, et qu'il se forme pendant cette absorption (déjà observée par Priestley) du muriate de fer et du sulfate d'ammoniaque.

3°. Que le gaz acide muriatique oxygéné découvre 0,05 de gaz azote de plus dans le gaz nitreux que le sulfate de fer, vu que ces 0,05 entrent dans la composition de l'ammoniaque.

4°. Qu'en versant de l'acide nitrique sur du métal, une partie de l'acide se désoxide, tandis qu'une autre se décompose totalement, et que pour cette raison tout gaz nitreux est mêlé de 0,10 à 0,68 d'azote.

5°. Qu'en combinant du gaz nitreux avec de l'oxygène sur du mercure, il ne se forme qu'autant d'acide nitrique liquide qu'il y a d'eau dans l'appareil. L'absorption paroît très-petite, parce que l'acide reste dilaté en état gazeux jusqu'à ce que le gaz ammoniacal le précipite.

6°. Qu'en secouant de l'eau distillée avec du gaz nitreux, il se forme du nitrate d'ammoniaque par une décomposition d'eau, effet d'une double affinité.

7°. Que les mélanges de gaz nitreux et d'oxygène présentent d'autres volumes dans des tubes que dans des vaisseaux très-larges, parce que dans les premiers l'acide nitrique, éloigné de la surface de l'eau, reste en état gazeux. Cette cause fait diminuer en apparence la valeur de M de 2,6 jusqu'à 1,8 et au dessous.

8°. Que ces mêmes mélanges de gaz nitreux et d'oxygène ne présentent pas des absorptions d'un volume aussi égal que les expériences faites sur l'air atmosphérique, et qu'il paroît en ce cas se former des acides plus ou moins oxygénés. La valeur de M varie alors de 3,2 jusqu'à 2,8. (Ce qui a été avancé dans le No. 17, page 133 sur l'influence du degré d'azotation du gaz nitreux sur la formation des acides plus ou moins oxygénés, n'a pas été constaté par des expériences ultérieures et plus soigneusement répétées.)

9°. Qu'un mélange artificiel d'azote et d'air vital diffère de l'air atmosphérique, l'oxygène du premier étant plus libre et tendant plus à se combiner avec une grande quantité de gaz nitreux.

10°. Qu'en analysant par le sulfate de fer le résidu que laissent dans le tube eudiométrique des mélanges de parties égales de gaz nitreux et d'air atmosphérique, on peut reconnoître très-exactement la quantité d'oxygène contenue dans

l'air atmosphérique. La valeur de M est trouvée par ces expériences fondamentales et par celles faites comparativement avec le phosphore entre 2,5 et 2,6.

11°. Que connissant la valeur de M et des moyens certains d'examiner la nature du gaz nitreux, on peut analyser (par la méthode combinée du gaz nitreux, du sulfate de fer et de l'acide muriatique oxygéné) l'air atmosphérique jusqu'à l'exactitude de 0,003 d'oxygène.

12°. Que le gaz nitreux, qui agit le plus uniformément et que l'on obtient par des acides étendus d'eau jusqu'à 17° ou 21° de l'aréomètre de Beaumé, contient de 0,12 jusqu'à 0,15 d'azote.

13°. Qu'en travaillant avec ce gaz nitreux et sur de l'eau distillée, la table suivante sert pour évaluer les degrés de l'eudiomètre de Fontana en millièmes d'oxygène, table qui peut avancer et faciliter beaucoup l'étude de l'air.

Volume absorbé.	oxygène.
107°.....	0,301
103°.....	0,290
100°.....	0,281
96°.....	0,270
93°.....	0,271
89°.....	0,250
86°.....	0,242.

La réduction se fait assez exactement en divisant le volume des gaz absorbés par 3,55 (par exemple , 68° seront égal à $\frac{68}{3,55}$, ou 0,191 d'oxygène.)

Note sur la nature des concrétions arthritiques, par les CC. FOURCROY et VAUQUELIN.

Soc. PHILOM.

M. Tennant avoit annoncé que les concrétions arthritiques (goutteuses), analysées par lui, étoient une combinaison d'acide lithique et de soude. Ce fait remarquable vient d'être confirmé par une nouvelle observation des CC. Fourcroy et Vauquelin. Ces chimistes ont reçu dernièrement d'un médecin de Tours (le C. Veau de Launay) une de ces concrétions sortie naturellement d'une tumeur goutteuse des doigts d'un homme dont les membres sont entièrement déformés par la goutte, et dont les doigts ont la grosseur et la forme d'une poire de crasane. Ils l'ont analysée, et l'ont reconnue pour du lithiate de soude, (actuellement urate de soude,) mêlé d'une assez grande quantité de matière animale.

Il est intéressant de continuer l'analyse de ces concrétions ; mais comme il est difficile de s'en procurer, les CC. Fourcroy et Vauquelin invitent les officiers de santé à ne point négliger les occasions de les recueillir, et de les leur envoyer. Ils les mettront à même de continuer des recherches utiles à beaucoup d'égards.

A. B.

OUVRAGES NOUVEAUX.

Flora Atlantica, etc. Auhore Renato Desfontaines, an 6, reip. Gallicæ in-4°.

L'Auteur a cru devoir exposer ses nombreuses découvertes, en suivant le système de Linnéus. Les quatre fascicules qui ont paru et qui forment la moitié de l'Ouvrage, contiennent 783 espèces, parmi lesquelles il en est 160 nouvelles, dont 116 figurées. Dans la description des plantes, le C. Desfontaines s'est attaché aux considérations les plus importantes de chaque organe, et il les a exposées avec autant de clarté que de précision. On ne lui reprochera ni cette prolixité qui fait souvent perdre de vue les caractères essentiels, ni ce leçonisme qui fatigue l'attention du lecteur, en le forçant de suppléer aux omissions de l'auteur. Nous pouvons encore ajouter, que ses descrip-

tions sont souvent accompagnées d'observations importantes, comme on peut le voir dans celles des *Phyllaea latifolia*, *Schenus mariscus*, *Scabiosa gramuntia*, *Parnassia palustris*, *Linum decumbens*, *Allium paniculatum*, *Oryza sativa*, *Passerina hirsuta*, *Lawsonia inermis*, *Cerastium vulgatum*, *Euphorbia serrata*, *Coccolyx opuntia*, *Cistus thymifolius*, *Ranunculus arvensis*, etc. La synonymie est propre à diriger notre marche incertaine dans la discussion des travaux des Anciens, est traitée avec une profusion, et en même tems avec une exactitude qui prouvent l'érudition de l'Auteur; nous ne citerons aucun exemple. Que les Botanistes comparent la synonymie des plantes déjà connues et décrites dans la Flore du Mont-Atik, avec celle que l'on trouve pour ces mêmes plantes dans la plupart des Auteurs, et ils seront convaincus de la vérité de notre assertion; ils verront de plus que le C. Desfontaines a rectifié la synonymie des Auteurs qui l'ont précédé, dans un grand nombre d'espèces telles que l'*Hordeum strictum*, le *Seseli verticillatum*, l'*Althecebrum echinatum*, le *Verbascum sinuatum*, le *Pergularia tomentosa*, le *Caulis humilis*, le *Rumex roseus*, le *Lawsonia inermis*, le *Passerina hirsuta*, le *Nourada procumbens*, etc.

Ce n'est pas seulement dans la synonymie que le professeur du Muséum d'Hist. nat. a porté le flambeau de la discussion; l'examen attentif qu'il a fait de toutes les espèces mentionnées dans son Ouvrage, lui a démontré que les unes n'étoient pas congénères comme le *Rhamnus pentaphyllus* L., le *Daphne nitida* VALH., etc. ou qu'elles devoient constituer des genres nouveaux, comme *Lalapecurus montpelienis*.

Afin que les Botanistes n'eussent rien à désirer au sujet des productions qui croissent dans les États de Barbarie, le C. Desfontaines a cru devoir mentionner les plantes qui sont cultivées, soit pour l'agrément, soit pour les besoins de l'économie domestique. Comme il est très-important de les connoître, nous croyons devoir présenter le tableau de celles qui sont décrites dans les quatre premières fascicules, en suivant l'ordre dans lequel elles sont exposées; *Canna indica*, *Mogorium sambac*, *Hordeum vulgare*, *Triticum durum* (N. Sp.), *Elaeagnus angustifolius*, *Mirabilis jalapa*, *Nicotiana tabacum*, *Nicotiana rustica*, *Solanum tuberosum*, *Solanum Lycopersicon*, *Solanum Melongena*, *Capsicum annuum*, *Capsicum grossum*, *Ziziphus sativa*, *Vitis vinifera*, *Vinca rosca*, *Beta vulgaris*, *Scandix Ceresifolium*, *Pastinaca sativa*, *Apium Petroselinum*, *Apium graveolens*, *Linum usitatissimum*, *Allium Cepa*, *Lilium candidum*, *Tulipa Gesneriana*, *Hyacinthus orientalis*, *Oryza sativa*, *Lawsonia inermis*, *Myrtus communis*, *Punica Granatum*, *Amygdalus persica*, *Amygdalus Communis*, *Prunus armeniaca*, *Prunus avium*, *Prunus domestica*, *Pyrus communis*, *Pyrus cidonia*, *Malus communis*, *Rosa moschata*, *Papaver somniferum*, *Corchorus tritocularis*, etc.

P. V.

De la Résolution des Equations numériques de tous les degrés, par J. L. LAGRANGE, de l'Institut national, à Paris, chez DUPRAT; libraire pour les Mathématiques, quai des Augustins, 1 vol. in-4°. prix 9 fr. pour Paris et 11 fr. par la poste.

Ce n'est que pour les quatre premiers degrés, qu'on a la formule générale des racines des équations, encore cette formule est-elle fort difficile à évaluer en nombre; lorsqu'il s'agit des équations du 3^e. et du 4^e. degré, qui se rapportent au cas *irréductible*. La résolution littérale des équations algébriques est un problème qui semble surpasser de beaucoup les forces de l'analyse, et il ne paroît pas qu'on puisse assigner comment les divers coefficients d'une équation quelconque doivent entrer dans l'expression de ses racines; car c'est à cela que revient la résolution algébrique des équations qui ne donne pas les valeurs individuelles de la quantité qu'on cherche, mais qui indique seulement les opérations arithmétiques ou géométriques qu'il faut faire sur les quantités ou sur les signes connus, pour parvenir aux valeurs de l'inconnue. La résolution numérique au contraire, ne s'applique que sur une équation dont les coefficients sont exprimés en nombre et ne conduit qu'à la racine particulière de l'équation qu'on cherche, comme l'extraction numérique de la racine carrée ne donne que celle du nombre sur lequel on opère. C'est vers cette dernière résolution que les analystes ont tourné leurs recherches après avoir tenté des efforts inutiles pour parvenir à la première. Viète a proposé une méthode fort ingénieuse, assez analogue à l'extraction des racines; mais le C. Lagrange remarque dans l'ouvrage que nous annonçons, qu'elle ne peut avoir un succès certain que pour les équations dont tous les termes ont le même signe, à l'exception du dernier; et dans une des notes placées à la suite de cet ouvrage, il donne un procédé pour mettre toute équation sous la forme exigée. La méthode que Newton donna ensuite dans son traité des fluxions, et qu'on trouve à présent dans tous les élémens d'algèbre, est plus commode à quelques égards que celle de Viète; mais elle n'est pas non plus sans inconvéniens; c'est ce qui a engagé, le C. Lagrange à insérer dès 1767, dans les Mémoires de l'Académie de Berlin. une méthode aussi simple qu'élegante pour résoudre ce problème, étant donnée une équation numérique sans aucune notion de la grandeur et de la nature de ses racines, en trouver les valeurs numériques, exactes s'il est possible, ou aussi approchées qu'on voudra.

Cette méthode n'a été depuis ce tems connue que des géomètres; et la cinquième édition des

éléments d'algèbre de Clairaut (Tome II, page 274 et 281,) est le seul livre élémentaire où l'on en ait donné une idée. En revenant sur ses précédens mémoires, le C. Lagrange y a joint en outre des notes contenant plusieurs choses neuves et fort importantes, pour compléter la théorie générale des équations et celle des suites récurrentes. Il soumet à un examen approfondi la méthode que Fontana proposa en 1747 dans les mémoires de l'Académie des Sciences et qu'il inséra depuis dans ses œuvres; il fait voir qu'elle est presque impraticable dans le plus grand nombre de cas, qu'elle doit souffrir beaucoup d'exceptions et qu'elle est par conséquent bien éloignée d'avoir la généralité que son auteur lui supposait. L. C.

Voyages et découvertes dans l'intérieur de l'Afrique; par le major Houghton et Mungo-Park, agens de la Société établie en Angleterre pour favoriser les découvertes dans cette partie du monde, traduit de l'anglais. Paris, Tavernier, rue du Bac, n^o. 937, an VI.

Toute l'Europe a retenti de la découverte faite d'une ville une fois aussi grande et aussi peuplée que Londres, située au milieu de l'Afrique. Il sembloit, d'après les premières relations, que des voyageurs anglais avoient effectivement vu cette ville, et qu'ils l'avoient comparée avec la capitale de la Grande-Bretagne. L'Ouvrage que nous indiquons apprend ce qu'il faut rabattre de cette opinion. Ni le major Houghton, ni Mungo Park n'ont pénétré jusqu'à cette cité merveilleuse; ils en ont seulement approché plus près qu'aucun de ceux qui l'avoient précédés, et ils rapportent à son sujet quelques oui-dires. Mais l'incertitude est encore assez grande pour que l'on ne sache pas précisément si le nom de Houssa qu'on lui donne doit s'appliquer à une ville ou à un pays entier. C'est du moins ce qu'avoue le major Reunell lui-même (pages 90 à 95). Mettant donc de côté les conjectures plus ou moins fondées sur l'existence de cette ville, voyons ce que la géographie a réellement acquis par les travaux de ces deux voyageurs dont le premier a péri victime de son zèle. Les anciens avoient dit qu'une rivière, qu'ils nomment le Niger, coule de l'ouest à l'est au centre de l'Afrique. Notre célèbre Danville avoit adopté cette opinion que le C. Lalande a combattu dans le Journal des Savans. Les récits des anciens sont pleinement confirmés. Les deux voyageurs ont suivi pendant plusieurs journées les bords d'un fleuve considérable qui coule dans cette direction: les nègres le nomment Guin et aussi Golliba; les maures lui donnent le nom de *Nil el abid*. Sa source paroît être peu éloignée de celles du Sénégal et de la rivière de Gambie. Son embouchure est inconnue. On ignore si ses eaux se perdent dans les sables ou dans quelque grand lac, ou si elles vont grossir le Nil égyptien. C'est peut-être à l'Institut national du Caire qu'il est réservé de résoudre ce problème intéressant. Le défaut d'observations astronomiques ne permet pas de déterminer jusqu'où s'est avancé Mungo Park, celui des deux voyageurs qui a été le plus loin. Mais il paroît qu'il a fort approché du 20^e degré de longitude de l'île de Fer, qui est, comme l'on sait, le méridien de Paris. Tous deux ont fait route entre les 12 et 14^e degrés de latitude nord. Le pays qu'ils ont traversé est habité en partie par des nègres, en partie par des tribus arabes et par des races provenant du mélange de ces deux peuples. Les uns sont payens; Houghton les nomme déistes. Ils boivent des liqueurs fortes que produit le pays, c'est-à-dire, de l'hydromel, du vin de palme, et une liqueur enivrante faite avec le fruit du locus. Ils sont humains et hospitaliers. Les autres sont mahométans, et s'abstiennent par conséquent de liqueurs fortes. Ils joignent à la férocité naturelle des arabes, l'intolérance du fanatisme religieux. Ce qu'il y a de mieux pour voyager dans ce pays avec quelque sûreté, c'est d'exercer la médecine, il faut savoir la langue arabe et celle des mandingues, qui, suivant Mathews, n'en est qu'un dialecte corrompu. Les bords de la grande rivière qui coule vers l'est sont fertiles et peuplés. Parmi les végétaux que l'on cultive, nous en distinguerons deux. L'un est le lotus des anciens, petit arbrisseau épineux dont le fruit est un des alimens les plus ordinaires des habitans, comme Hérodote l'avoit écrit il y a vingt-deux siècles. L'autre est nommé dans le pays *Chea-walou*. Il porte un fruit pulpeux dont l'amande bouillie dans l'eau donne une huile épaisse, une espèce de beurre blanc, ferme et plus agréable au goût que le meilleur beurre de lait de vache. La culture de cet arbre et la préparation du beurre qu'on en retire, paroît tenir le premier rang parmi les occupations des naturels, et cette production est leur principal objet de commerce.

Les cauris sont le monnoie courante de ces contrées. Cent de ces petites coquilles suffisent pour procurer à un voyageur sa subsistance pendant une journée. La poudre d'or sert pour les achats plus considérables. Les habitans travaillent ce métal avec beaucoup de délicatesse et de goût. Ce qui est plus étonnant encore, c'est qu'ils ont l'art de fondre et de forger le fer. Ils en font des couteaux, des haches, et d'autres ustensiles. En général, ils ont quelque tenture des arts et un commencement de civilisation qui se développeroit sans doute avec plus de succès sans les guerres intestines qui désolent ce pays, et l'oppression insolente dans laquelle les maures tiennent les anciens habitans. La ville la plus considérable que Park ait trouvée sur sa route est celle de Sego, capitale du royaume de Bambara, elle forme quatre quartiers entourés chacun d'un mur particulier; les maisons sont bâties en terre, à un ou deux étages avec des toits plats; les Maures ont des mosquées dans chaque quartier. Cette ville est arrêtée par le Niger ou Golliba, la navigation est assez active sur cette rivière. Ce qui empêche ce voyageur de pénétrer jusqu'à Tombouctou et jusqu'à Houssa, ce fut la crainte des Maures, dont l'influence devient plus grande à mesure qu'on pénètre plus avant dans le pays. L. C.

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

PARIS. Nivose, au 7 de la République.

HISTOIRE NATURELLE.

Extrait d'un Mémoire sur la famille des Araignées mineuses, par le C. LATREILLE.

LE C. Latreille a trouvé des caractères communs aux araignées qui habitent un terrier tapissé de toile, et fermé par un opercule fixé par un ligament. Voici les caractères qu'il assigne à cette famille. INSTITUT NAT.

Yeux..... $\circ^{\circ} \circ \circ \circ^{\circ}$

Palpes, grands, hérissés de pointes vers leur extrémité, en dessous. Mandibules très-velues: une rangée de dents, ou de pointes écailleuses à l'extrémité supérieure de la première pièce.

Corps oblong. — Corcelet ovale, caréné sur le dos. — Abdomen ovale. — Pattes de longueur moyenne, celles du milieu un peu plus courtes. — Derniers articles des deux paires antérieures hérissés de piquans en-dessous.

L'auteur rapporte à cette famille trois espèces qu'il a eu occasion d'observer: il les décrit et fait connoître leur nid.

I. Araignée maçonne : *Aranca cœmentaria*.

Brunes, carène du corcelet, son contour et les pattes plus clairs; yeux très-rapprochés, sur une élévation: cinq dents allongées, presque égales au-dessus de l'insertion des griffes.

C'est la véritable araignée maçonne dont les mœurs sont décrites par Sauvages. Son terrier est oblique, l'opercule circulaire est reçu dans une feuillure ménagée à l'entrée du souterrain. On la trouve aux environs de Montpellier.

II. Araignée de Sauvages : *Aranca Sauvagesii*. Rossi.

D'un brun noirâtre; palpes grands, fort épineux; deux mamelons allongés à l'abdomen; quatre dents courtes, larges, inégales, au-dessus de l'insertion des griffes.

On la trouve en Corse. Le C. Latreille croit que c'est de cette espèce dont parle le C. Olivier. Elle creuse un terrier perpendiculaire dont l'opercule ressemble à un cercle dont on auroit emporté un segment. Il reste ouvert tout le tems que l'insecte est en-dehors. (Encycl. méth. Hist. Nat. tom. IV, pag. 228.)

III. *Aranca nidulans*. Fab. *Mantissa insect.*

Terrier semblable à celui de l'araignée maçonne.

Explication des Figures.

Fig. 1. A, araignée maçonne.
B, yeux.
C, dents au-dessus des griffes.
D, extrémités des palpes.
E, nid fermé.
F, nid ouvert.

Fig. 2. Araignée de Sauvages
A, yeux.
B, dents au-dessus des griffes.
C, extrémités des palpes.

*Description d'une nouvelle espèce d'Araignée, par le C. LATREILLÉ.*ARAIGNÉE habile. *Aranea perita*. Yeux en . . .

SOC. PHILOM.

A. grise roussâtre; corcelet déprimé, tacheté de noirâtre à sa circonférence; pattes à bandes noires.

A. *Livido-grisea*; *thorace depresso, in ambitu fusco maculato, pedibus fasciatis*.

Cette espèce appartient à la famille des araignées *lousps*. Elle élève au-dessus d'un trou de quelques centimètres de profondeur, et vertical, une espèce de cône en soie recouvert en-dehors de poussière et de grains de sable et propre ainsi à tromper les regards. Ce cône a 24 millimètres de circonférence sur 27 ou 28 de hauteur.

Extrait des Observations sur les toiles de l'araignée des jardins,(*Aranea Diadema*. Lin.) par le C. BÉNÉDICT-PRÉVOST.SOC. DES SCIENC.
DE
MONTAUBAN.

Les filets que tendent dans les jardins l'araignée à croix papale et quelques autres espèces voisines, sont composés d'abord de fils divergents, partant d'un centre commun et en outre d'un fil contourné en spirale, qui est attaché sur ce même centre et qui est porté circulairement à des distances à peu près égales, de sorte qu'il représente un grand nombre de cercles concentriques; les espaces vuides, ou les mailles que laissent entr'eux tous ces fils, sont assez larges pour que de petits insectes puissent y passer aisément.

Le C. Prévost a observé que les fils circulaires sont enduits d'une matière visqueuse, tandis que les fils rayonnants ne sont point du tout englués, aussi l'araignée marche-t-elle toujours sur ces derniers qui la conduisent par la ligne la plus courte, sans qu'elle soit obligée de toucher aux autres fils, qui étant très-visqueux s'attacheroient à ses pattes et se briseroient.

Ainsi ces araignées prennent leur proie en même-tems au filet et à la glue.

C. D.

Sur un nouveau genre de Coquille bivalve nommée Cyrtodaire,
par le C. DAUDIN.

SOC. PHILOM.

Ce genre est voisin des solens et des myes; elle en diffère par sa charnière dépourvue de dents et de fossette (*fovea*), mais bossue et saillante. Cette disposition est indiquée par le nom de cyrtodaire, composé de deux mots grecs qui veulent dire *charnière bossue*.

CARACT. DU GENRE. Valves baillantes obliquement et alternativement à chaque extrémité. Charnière sans dents, saillante et gibbeuse.

ESPÈCES. C. incrustée (*fig. 3 A B*) transversalement oblongue, enduite intérieurement d'un dépôt calcaire, en forme de crête, et recouverte d'un verni noirâtre.

C. Ovale (*fig. 4*) ovale, cendrée, lisse, marquée transversalement de trois lignes fauves; jaunâtre intérieurement.

Soldani a observé cette coquille auprès de Messine, sur les bords de la mer; dans le sable.

C. Caspienne. *Mya edentula*, Pallas.

C. Arctique. *Mya arctica*, J. Zoëga, Muller, O. Fabricius. It. Westrog. p. 198, t. 5, *fig. 20*

C. Byssifère. *Mya byssifera*, O. Fabricius. Faun. Groen. pag. 407, n° 408.

A. B.

Observations sur les Plantes marines, par le C. DECANDOLLE.

SOC. PHILOM.

L'auteur, après avoir jetté un coup-d'œil sur les divers lieux où croissent les plantes, ou plutôt sur ceux dont elles tirent leur nourriture, passe à l'examen des plantes maritimes relativement à leur anatomie et à leur physiologie. Dans les observations microscopiques, il a été aidé par le C. Alex. Brongniart.

Les *ulva* sont des expansions foliacées très-minces, composées de deux épidermes entre lesquels on ne voit pas le parenchyme. Ces épidermes sont des réseaux à mailles polygones très-serrées et assez souvent hexagones. L'épiderme des *fucus* qui ont été observés, a offert une organisation analogue. La tige de ces plantes offre la même organisation que celle des plantes monocotylédones, c'est-à-dire, des fibres longitudinales parallèles accolées les unes aux autres, et sans couches concentriques (Voy. les fig. 5 et 6). On remarque peu de différence à cet égard entre les espèces qui ont été soumises à l'examen. Mais dans les feuilles de ces mêmes *fucus*, et en particulier du *fucus serratus* (Voy. fig. 7), ces fibres, au lieu d'être droites et parallèles, s'entrecroisent et se ramifient. le

Quant à la fructification des *fucus*, Réaumur l'a décrite dans les Mém. de l'Acad. pour 1711. On sait que dans le *fucus serratus* elle consiste en une gousse qui termine la feuille; cette gousse est jaunâtre, renflée et garnie d'une humeur visqueuse où se trouvent des globules que Réaumur appelle des capsules. Entre ces capsules les CC. Brongniart et Decandolle ont vu des vaisseaux diaphanes, très-articulés (voy. fig. 8 A) entremêlés avec quelques autres vaisseaux semblables à ceux de la feuille. Les capsules vues au microscope, ont la forme d'une coque de maron (voyez fig. 8 B). C'est un corps rond hérissé de pointes et creux intérieurement. On le trouve composé de globules ovoïdes où nagent d'autres globules, et de pointes coniques où se trouvent aussi les globules secondaires (fig. 8 C).

Dans les conferves suivantes, l'organisation interne est bien différente de celle des *fucus* observées. La *conferva elongata*, Gm. offre un canal longitudinal, quatre autres canaux placés à l'entour, et d'autres beaucoup plus petites placés dans les intervalles. Ces canaux sont coupés d'espace en espace, et on y voit des globules non adhérens, qui sont peut-être les animalcules de Girod-Chantran (voy. fig. 9 et 10); la *conferva polymorpha*, Lighf. offre des canaux rangés circulairement, et ces mêmes globules. Le *fucus plocanium* présente une organisation analogue à celle des conferves. Sa surface (fig. 11) offre un réseau à mailles polygones plus grandes que dans les *ulva*: sa coupe transversale (fig. 12) laisse voir au centre un pilier hexagone autour duquel sont rangés six canaux anguleux à cause de la compression de la tige (voyez aussi sa coupe longitudinale (fig. 13); ces canaux sont remplis de globules comme dans les conferves. On voit d'après cela que cette plante doit peut-être changer de genre.

Pour étudier les plantes marines sous le point de vue physique, le C. Decandolle les a exposées sous l'eau, au soleil et à l'obscurité. Les *fucus* qu'il a mis en expérience ont tous donné une quantité d'air si petite dans toutes les circonstances, qu'il a été impossible de l'analyser; une seule fois il a pu analyser l'air fourni par le *fucus vesiculosus*, et il l'a trouvé contenir, sur 100 parties, 30 parties de gaz oxygène; les *ulva*, au contraire, donnent une quantité d'air extrêmement considérable au soleil, et point à l'obscurité; cet air dans les *ulva* à feuilles vertes est composé de 60 à 80 parties de gaz oxygène, et de 8 environ de gaz acide carbonique: le reste est probablement de l'azote. Dans l'*ulva linza*, dont la feuille est brune, l'air contenoit 23 parties de gaz oxygène, et 2 seulement de gaz acide carbonique: fait remarquable et peut-être unique en physiologie végétale.

L'air contenu dans l'eau de la mer a offert les mêmes doses de gaz oxygène et de gaz acide carbonique.

Les plantes marines vivent les unes au fond de la mer, et les autres sur les bords aux places que le reflux laisse à découvert. On remarque parmi celles-ci, le *facus vesiculosus* dont les feuilles offrent des vessies pleines d'air; cet air analysé au moment où on vient de cueillir la plante, s'est trouvé de l'air atmosphérique; analysé après avoir passé une nuit sous l'eau, il ne contenoit plus que 15 parties de gaz oxygène. Cette viciation indique-t-elle une absorption de l'oxygène par la plante?

Note sur quelques genres de la famille des siliculeuses, et en particulier sur le nouveau genre Senebiera, par le C. DECANDOLLE.

Soc. d'Hist. NAT. Plus les familles sont naturelles, et plus les genres dont elles sont composées sont artificiels et difficiles à reconnoître. C'est ce qu'on voit dans les ombellifères, les grainées, les crucifères, etc. En étudiant les genres *lepidium* et *Cochlearia*, on trouve quelques plantes qui ne peuvent entrer dans aucuns de ces genres; c'est d'elles que le C. Decandolle forme un genre nouveau sous le nom de *Senebiera*, en le dédiant ainsi au C. Senebier, dont le nom est cher à tous les amis de la physique végétale.

Les *Cochlearia* ont la silicule entière, ovale, arrondie ou en cœur, mais toujours terminée par la cloison qui se prolonge en style au-delà des valves.

Les *Senebiera* ont la silicule didyme à valves globuleuses attachées latéralement à une cloison linéaire plus courte qu'elles. Les semences sont solitaires dans chaque valve.

Les *Lepidium* ont la silicule entière, ovale, comprimée, à valves creusées en carène aigüe. Les semences sont nombreuses.

Le C. Decandolle a reconnu deux espèces de *Senebiera*.

1°. Senebrière à feuille entière, *Senebiera integrifolia*. S, *foliis integris, racemis terminalibus*.

Cette plante a été trouvée à Madagascar, par Commerson.

2°. Senebrière pinnatifide, *Senebiera pinnatifida*. S, *foliis pinnatifidis, racemis lateralibus*. *Lepidium didymum*. Linn. Mant. 92.

Cette plante a été trouvée à Monte-Video, par Commerson; en Asie, par le C. Michaux, et on la dit commune dans les États-Unis d'Amérique.

Fig. 14. A. Fruit du *Senebiera* grandeur naturelle. B. Le même grossi.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Extrait des observations anatomiques faites sur le poulet, considéré dans l'état de fœtus, par le C. LÉVEILLÉ.

INST. NAT.
et
SOC. PHILON.

Le foie du poulet qui n'a pas respiré est divisé en deux lobes égaux, et son volume est proportionné à celui des autres parties de l'animal, tandis que dans le fœtus des mammifères le foie est proportionnellement beaucoup plus considérable: l'auteur attribue cette différence à l'absence de la veine ombilicale dans les oiseaux.

La vésicule du fiel du poulet qui n'est pas éclos, ou qui vient d'éclore, contient une bile épaisse, de couleur verte foncée, tandis que dans les fœtus des quadrupèdes, l'humeur que renferme la vésicule est limpide, transparente de couleur variable, la saveur de ces deux humeurs est aussi très-différente;

le C. Lèveillé croit devoir rapporter la cause de ces différences, au mode particulier que la nature emploie dans la nourriture de ces deux sortes de fœtus; celui des vivipares vit et se développe à l'aide du sang artériel de sa mère; or, ce sang contient très-peu de bile; le fœtus des ovipares au contraire, reçoit sa nourriture de la substance du jaune, ce fluide est reçu dans la veine porte et delà dans le foie où il est élaboré, comme si l'animal jouissoit de ses organes gastriques. De ces observations, l'auteur conclut que la vesicule du fiel des fœtus des animaux vivipares ne contient pas, ou contient très-peu de bile, et que celle des ovipares au contraire en contient de véritable. C. D.

Remarques sur une affection pathologique des voies urinaires, par le C. TARTRA.

Dans un mémoire où l'auteur décrit une maladie des voies urinaires, désignée sous le nom de *Varices vesicales*, il rapporte l'observation suivante, qui est bien digne de remarque. SOC. MÉDIC.
D'ÉMULATION.

La malade dont il a étudié l'affection avoit été sondée plusieurs fois sans qu'on pût obtenir d'urine, on se détermina alors à faire des injections; mais les urines et le liquide injecté ne ressortant point, on fut obligé d'adapter au pavillon de la sonde le tuyau d'une seringue avec laquelle on ne parvint à pomper que quelques gouttes de liquide.

La malade étant morte quelques jours après, sans avoir uriné; on ouvrit son cadavre, les reins étoient sains, la vessie quoique distendue, étoit solide et résistante, on la trouva remplie de caillots de sang à demi-décoloré et comme desséché.

Cette observation peut jeter un grand jour sur l'usage et la disposition des vaisseaux absorbans de la vessie; sur les rapports de la transpiration par les organes cutanés avec la sécrétion des urines; enfin sur les nouvelles découvertes de Mascagni qu'elle confirme. C. D.

PHYSIQUE.

Sur l'attraction réciproque des molécules de la matière.

Depuis qu'on attribue la pesanteur des corps à l'attraction réciproque des molécules de la matière, on a cherché à connoître les phénomènes qui résulteroient de cette attraction, pour les comparer à la force qu'exerce le globe terrestre sur les corps placés à sa surface; mais les attractions que l'on remarque le plus souvent ne s'exerçant qu'à de très-petites distances, et presque au moment du contact des molécules qu'on y soumet, ne sont pas propres à remplir ce but. La déviation de 8" que l'action de la montagne du Chimborazo (au Pérou) produisit dans la direction du fil à plomb du quart de cercle de Bouguer offrit, sur notre globe, le premier fait vraiment comparable à la pesanteur.

Maskelyne répéta cette expérience auprès de la montagne Schellallien, en Ecosse, et trouva que le fil à-plomb s'écartait de 5".8 de la direction verticale pour se porter vers cette montagne (*Philos. trans.* 1785, pag. 495). M. Hutton rendit compte des opérations géodésiques faites pour connaître la configuration de la montagne, et mesurer son volume. Comparant ensuite l'attraction qu'elle exerce avec la pesanteur, il reconnut que sa densité devoit être à celle du noyau terrestre dans le rapport de 5 à 9; et conjecturant par son aspect extérieur que c'étoit un rocher solide composé d'une pierre dont la densité étoit à celle de l'eau comme $2\frac{1}{2}$ à 1, il en conclut que la densité du noyau terrestre devoit être

EXTRAIT
D'UNE LETTRE
DE LONDRES.

à celle de l'eau dans le rapport de $4 \frac{1}{2}$ à 1. (*Philos. trans.* 1778; pag. 689); mais on sent que les résultats qu'il a obtenus ainsi sont encore assez incertains. Il restait au physicien à chercher si, en mettant en présence d'un corps suspendu de manière à obéir à la plus petite force, d'autres corps d'un volume et d'une densité bien connue, il ne parvien droit pas à rendre sensible et à mesurer l'effet de l'attraction réciproque des molécules de la matière. C'est ce que Cavendish vient d'effectuer, par le moyen de la balance de torsion que le C. Coulomb a employée avec tant de succès pour mesurer la force de l'électricité. Le bras de la balance qui a servi au physicien anglais a huit pieds de longueur; il porte à l'une et à l'autre de ses extrémités un petit globe de fer ou de cuivre. Lorsqu'on approche de ces globes deux boules de plomb d'un pied de diamètre disposées de manière qu'elles agissent dans le même sens, on observe dans le bras de la balance un mouvement très-fort et dont la quantité peut être mesurée avec une très-grande précision.

Cavendish, s'étant assuré que ce mouvement ne pouvoit être produit ni par la chaleur, ni par l'électricité, ni par des courans d'airs, et l'ayant comparé avec celui qu'imprime la pesanteur, en a conclu que la densité moyenne du noyau terrestre devoit être à celle de l'eau comme $5 \frac{1}{2}$ à 1. Ce résultat s'accorde avec l'opinion de Newton, qui pensoit que la densité moyenne de notre globe étoit cinq ou six fois plus grande que celle de l'eau. (Princ. Math. Prop. X, lib. III.)

LACROIX.

M É D E C I N E.

Observation sur une très-grande rigidité dans l'articulation de la mâchoire, guérie par l'extraction d'une dent cariée, par le C. WORBE.

SOC. MÉDIC.
D'ÉMULATION.

Le C. Worbe fut consulté par un cultivateur de la commune de Morainville, Département de l'Eure, qui depuis plus d'un an, ne pouvoit séparer les deux mâchoires à plus de six millimètres (trois lignes) l'une de l'autre, et auquel l'action de mâcher étoit devenue impossible. Cette rigidité étoit la suite de maux de dents très-violens, dont un premier accès, survenu dix-huit mois avant l'époque à laquelle il consultoit, s'étoit terminé par un gonflement des parties qui environnent l'articulation, et en avoit beaucoup gêné le mouvement. Un second accès s'étoit manifesté quatre décades après le premier, et avoit augmenté la gêne. Un troisième et un quatrième avoient enfin réduit l'articulation à l'état que nous avons fait connoître.

Le C. Worbe ayant reconnu que la dernière molaire du côté droit de la mâchoire inférieure étoit très cariée, crut devoir l'extraire. Il la poussa dans l'intérieur de la bouche à l'aide d'un levier nommé *pieu-de-biche*. Ce qu'il fit avec facilité, vu l'état de ramollissement du bord alvéolaire: il tira en-dehors cette dent par un intervalle formé par le manque de deux molaires de l'autre côté.

Cette opération a fait cesser dans l'espace de quinze jours la grande rigidité de la mâchoire. Le malade a repris son embonpoint, et peut maintenant se nourrir de toutes sortes d'alimens.

C. D.

I N S T I T U T N A T I O N A L D'É G Y P T E.

Notre feuille étant principalement destinée à rendre compte des travaux des sociétés savantes, nous pensons que tous nos lecteurs nous sauront gré de leur faire connoître, avec quelques détails la nouvelle société de ce genre qui vient de se former dans une contrée entièrement neuve pour les sciences. L'Institut national d'Égypte s'est assemblé, pour la première fois, au Caire dans le palais

de Cassin-bey, sous la présidence provisoire du général Buonaparte, le 6 fructidor de l'an 6. ; il est composé de quatre classes et chaque classe de douze membres. La première classe a pour objet les mathématiques ; ses membres sont : Andréossy, général de brigade, Buonaparte, général en chef membre de l'Institut de France, Costas et Fourier, tous deux professeurs à l'école Polytechnique de Paris, Girard, Lépère, Leroy, Malus, Monge, de l'Institut de France, Nouet, astronome, Quésnot et Say ; la seconde classe s'occupe des sciences physiques, ses membres sont : Beauchamp, astronome, Berthollet, tous deux de l'Institut de France, Champy, Delisle, botaniste, Descouils, minéralogiste, Desgenettes, médecin en chef de l'armée, Dolomieu, de l'Institut de France, Dubois, professeur à l'école de Médecine de Paris, Geoffroy, professeur au Muséum d'His. nat. de Paris, Savigny, professeur à l'école Centrale de Rouen, il y a une place vacante. La troisième classe a pour objet l'économie politique ; ses membres sont : Cafarelli-Dufalga, général, chef de l'état-major, membre de l'Institut de France, Gloutier, Poussielgue, Sulkowsky, Sacy et Tallien, ex-député : il y a six places vacantes. La quatrième classe a pour objet la littérature et les arts ; ses membres sont : Denon, Dutertre, Norry, architecte, Parceval, Redouté jeune, peintre, Rigel, musicien, Venture, professeur d'arabe à la Bibliothèque nationale de Paris et Dom Raphaël, prêtre grec (du pays) : il y a quatre places vacantes.

Les séances ont lieu à 7 heures du matin. Dans la première on a élu Monge, président, Buonaparte, vice-président et Fourier, secrétaire perpétuel ; on a nommé différentes commissions pour s'occuper de plusieurs questions relatives aux besoins de l'armée.

Dans la séance du 11 fructidor, Andréossy a fait un rapport sur le moyen de se procurer de la poudre ; on y trouve ce fait curieux, que le salpêtre qui est assez abondant autour du Caire, est du vrai nitrate de potasse et non du nitrate de chaux, ce qui fait qu'on n'aura pas besoin de potasse, ni de cendres, la poudre sera moins chère qu'en Europe où on pourra y en verser beaucoup. — Monge a lu un mémoire sur le phéaoniène appelé *mirage* par les marins, qui fait que les vaisseaux vus dans l'éloignement ont l'air d'être dans le ciel ; l'armée a observé un phénomène analogue dans le désert, les villages vus dans l'éloignement, avoient l'air d'être entourés d'eau. Monge explique ce fait par la différente densité des couches d'air.

Dans la séance du 16 fructidor, Sulkowsky a lu une description de la route du Caire à Saléhié, que l'armée a faite en poursuivant Ibrahim-bey, lors de sa retraite en Syrie. Elle était entièrement inconnue des Européens. — Berthollet a trouvé que la poudre laissée au château du Caire par les Mameloucks, ne contient que $\frac{1}{12}$ de nitre, le reste est composé de soufre, de charbon, de muriate de soude et de terre. — Monge dans un mémoire sur les divers monumens antiques du Caire, a appris que le rocher sur lequel est bâti le château, est composé de camérines (vulgairement pierres lenticulaires.)

Dans la séance du 21 fructidor, Geoffroy a lu un mémoire sur l'anatomie de l'autruche et principalement sur l'imperfection des instrumens du vol. On s'est occupé des moyens de construire un moulin à vent.

Dans la séance du 26 fructidor, la commission chargée de s'occuper des combustibles, a annoncé qu'on pourrait chauffer les fours destinés à cuire le pain pour l'armée, avec de la paille de maïs, des tiges de carthames et de roseaux, à meilleur marché qu'on ne le feroit en France avec du bois. Beauchamp, Nouet et Raphaël ont été chargés de rédiger un annuaire qui contiendrait les trois calendriers français - musulman et copte. Beauchamp a présenté cet annuaire dans la séance du premier jour complémentaire. Berthollet y a rendu compte

du procédé en usage en Egypte pour la fabrication de l'indigo et les améliorations considérables dont elle est susceptible. Fourrier a présenté un projet de machine pour arroser les terres, propre à être mûe par le vent.

Dans la séance du 6 vendémiaire, Dolomieu et Norry ont entretenu l'assemblée de la colonne de Pompée à Alexandrie. Savigny a lu la descriptions d'une nouvelle espèce de nymphœa ; on s'est occupé d'établir une école de dessin. Dans celle du 11 vendémiaire, on a présenté à l'Institut 50 momies d'oiseaux ; Buonaparte, Geoffroy et Dolomieu ont été chargés de les examiner. Larrey, chirurgien en chef de l'armée, a lu un mémoire sur les ophthalmies endémiques en Egypte. Beauchamp a communiqué des observations faites dans son voyage de Constantinople à Trébisonde, il fixe la longitude de cette dernière ville à 37° 18' 5" plus à l'est que Paris, et non à 43° comme le croit le Géographe Bonne, ce qui retranche plus de 80 lieues de la longueur de la mer Noire. Delisle a décrit le palmier qui porte le fruit appelé domm, et qui est le cussiophora de Théophraste. Ces détails sont extraits des procès-verbaux envoyés par l'Institut national d'Egypte à l'Institut national de France. CV.

O U V R A G E S N O U V E A U X .

LA DÉCADE EGYPTIENNE, *Journal littéraire et d'Economie politique*, N^o. 1^{er}, 10 vendémiaire an 7 de la République.

Ce Journal paroitra tous les dix jours. Chaque numéro sera composée de deux ou trois feuilles in-8°. Le prix sera de 1 franc par numéro, ou 10 francs pour douze numéros. On s'inscrit chez Marc-Aurèle, imprimeur de l'Armée, quartier des Français, au Caire.

TABLEAU des anciennes mesures du Département de la Seine, comparées aux mesures républicaines.

On a déjà donné plusieurs fois des tables de rapport entre les mesures anciennes et les mesures nouvelles, mais les comparaisons n'avoient pas encore été faites sur des modèles aussi exacts et avec autant de précision que celles qui servent de base à la table suivante, tirée d'un ouvrage que vient de publier le conseil des Poids et Mesures.

	NOMS DES ANCIENNES MESURES.	LEUR VALEUR EN MESURES RÉPUBLICAIN.		NOMS DES ANCIENNES MESURES.	LEUR VALEUR EN MESURES RÉPUBLICAIN.
MESURES DE LONGUEUR.	Aune	1.188 mètres	MESURES de capacité pour les liquides.	Pinte de Paris de 46.95 pouces cubes.....	0.9504 litres.
	Toise	1.9484 id.		— de S.-Denis, de 73.876 pouc cub.....	1.404 id.
	Perche de 18 pieds.....	5.8452 id.		— de Bugey, de 69.553 idem.....	1.378 id.
	— de 18 pi. 4 pou.....	5.9554 id.		— du grand Chapitre, de 70.542 pou. cub.....	1.594 id.
	— de 19 pi. 4 pou.....	6.2782 id.		— du petit Chapitre, de 66.012 pou. cub.....	1.329 id.
	— de 19 pi. 6 pou.....	6.5524 id.		MESURES (Buiscaux de Paris, de de capacité 655.78 pou. cub.....	1.50 décalitr.
	— de 20 pieds.....	6.4916 id.		— pour les — de Franciade, de grains. 985.67 idem.....	1.95 id.
	— de 22 pieds.....	7.1441 id.		Mesur. pour le bois de — de 26 pouces.....	1.187 id.
	Lieue commune de 25 au degré, ou de 2285 tois.	0.4444 myri.		— de 48 pouces.....	2.191 id.
	Lieue de poste parisienne ou de 2000 toises.....	0.3897 id.		P O I D S. { Livre, poids de marc.....	0.489 kilogr.
MESURES AGRAIRES.	Arpent de 100 perch. qu. et la perche linéaire de 18 pieds.....	54.166 ares.	{ Karat, pour les diamans. 0.2652 gram.		
	— la per. de 18 pi. 4 po.	35.443 id.			
	— la per. de 19 pi. 4 po.	39.415 id.			
	— la per. de 19 pi. 6 po.	40.097 id.			
	— la per. de 20 pieds.	42.180 id.			
	— la per. de 22 pieds.	51.058 id.			

Fig. 2.



Fig. 1. A.



Fig. 11.



Fig. 5.

Fig. 9.



Fig. 13.



Fig. 12.

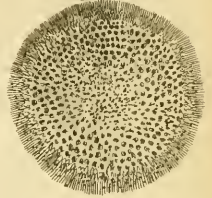


Fig. 6.

Fig. 10.

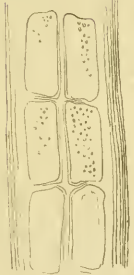


Fig. 8. B.

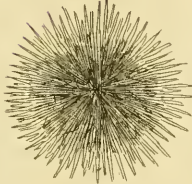


Fig. 8. A.

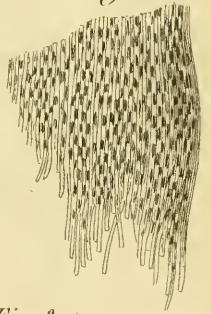


Fig. 3. A.

Fig. 7.

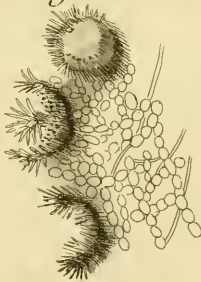
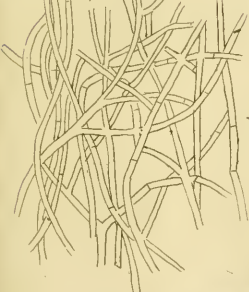


Fig. 4.

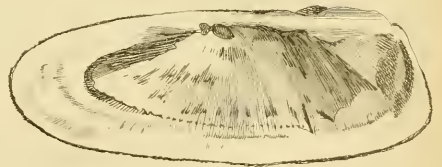


Fig. 3. B.

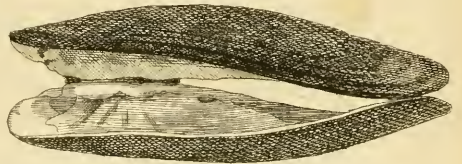
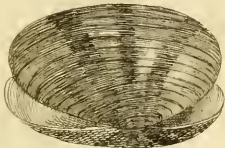


Fig. 14.





BULLETIN DES SCIENCES, PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

N^o. 23.



PARIS. Pluviose, an 7 de la République.

ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE.

Extrait d'un Mémoire contenant des recherches sur la durée de la gestation dans les femelles d'animaux; par le C. TESSIER.

L'AUTEUR rappelle d'abord les discussions qui ont eu lieu il y a une vingtaine d'années, entre les Physiologistes, sur la possibilité des naissances tardives. Bouvard et Louis opposoient à Bertin et à Petit l'invariabilité de la gestation dans les animaux; mais ce fait n'étoit point constaté. Dès-lors le C. Tessier conçut le projet de le vérifier, et il établit une correspondance et des journaux très-exacts à cet effet. Le résultat qu'il a offert à l'Institut est le fruit de ces recherches; il divise son travail en autant d'articles qu'il a pû suivre d'animaux.

INSTITUT NAT.

Article 1^{er}. *Vaches.*

160 ont été observés: 14 ont donné leur veau du 241^e. au 266^e. jour, c'est-à-dire dans l'espace du 8^e. mois au 8^e. mois 26 jours.

3 le 270 ^e . jour.	} Il y a donc ici 67 jours entre les deux extrêmes.
50 du 270 ^e . au 280 ^e .	
68 du 280 ^e . au 290 ^e .	
20 le 300 ^e . jour.	
5 le 308 ^e .	

160.

Art. II. *Jumens.*

102 ont été observées:

3 ont pouliné le 311^e. jour.

1 le 314^e.

1 le 320^e.

1 le 320^e.

2 le 330^e. ou à 11 mois juste, de 30 jours.

47 de 340 à 350.

25 de 350 à 360.

21 de 360 à 377.

1 à 394 jours.

102

} Ce qui donne une latitude de gestation de 85 jours, et il y a entre les vaches et les jumens cette observation: qu'il y a plus des premières qui ont pouliné avant le 9^e. mois, que des secondes avant le 11^e.

Art. III. *Truies.*

15 seulement ont été observées:

1 a fait des petits qui ont vécu le 109^e. jour, c'est-à-dire 3 mois 19 jours.

10 du 110 au 120^e.

2 le 121^e.

1 le 122^e.

1 le 123.

15.

} Ainsi aucune d'elles n'a porté ses petits au-delà de 4 mois.

Art. IV. *Lapines.*

139 ont été observées pendant les années 4, 5 et 6 de la République.

1 le 26^e. jour.

2 le 27^e.

3 le 28^e.

53 le 29^e.

50 le 30^e.

21 le 31^e.

9 le 33^e.

139.

} L'extrême est ici de 7 jours.

L'auteur se propose de faire les mêmes recherches sur les œufs des oiseaux. Il cite à cet égard une observation curieuse, publiée par le citoyen Darcet : la voici : des œufs d'une même couvée, 1 est éclos le 13^e. jour, 2 le 17^e. 3 le 18^e. 5 le 19^e. et le 20 ; les autres n'étoient pas fécondés. C. D.

P H Y S I Q U E.

Expériences sur la vibration des plaques de verre.

SOC. PHILOM.

La lenteur avec laquelle se propagent en France depuis la guerre, les travaux des savans allemands, nous fait penser que les expériences suivantes auroient encore quelque intérêt pour le plus grand nombre de nos lecteurs.

M. Chladni a publié à Leipsic en 1787, en langue allemande, un ouvrage dont le titre signifie : *Découvertes sur la théorie du son*, dans lequel il annonce que si l'on fait résonner des plaques de verres saupoudrées de poussière fine, cette poussière se distribue, par l'effet des vibrations, de manière à former des figures remarquables qui se reproduisent toujours les mêmes dans les mêmes circonstances.

Ces expériences ont été répétées à Paris depuis assez peu de tems. Pour les faire avec succès, il faut prendre des carreaux de verre de 10 à 12 centimètres de largeur, qui ne soient pas trop épais et qui n'aient point de bulles ni de nœuds ; on pince ces plaques entre deux bouchons de liège très-pointus, on les saupoudre de poussière de bois ou de sable très-fin, et lorsqu'on passe un archet bien frotté de colophane contre les bords du verre, adoucis sur un grès, en même tems qu'on produit un son, on voit la poussière se réunir en lignes qui affectent des figures différentes selon la manière dont le verre est pincé, dont l'archet est tiré, et suivant le son qu'on en a obtenu.

Si par exemple, le carreau est pincé par son centre, et que l'archet passe par le milieu de l'un de ses côtés, la poussière se distribue en deux lignes à peu-près diagonales du carré ; si l'archet passe seulement au quart de ce côté, les deux lignes de poussière deviennent les rayons d'un octogone ; et le son rendu dans ce cas est à l'octave au-dessus de celui que l'on obtient dans le précédent.

En variant la position du point par lequel le carreau de verre est saisi, les figures varient aussi. Si l'on donne à la plaque de verre une figure circulaire ; et que l'on incline un peu l'archet, on forme les six rayons de l'hexagone.

M. Chladni a obtenu ainsi jusqu'à 166 figures distinctes, et qu'il nomme figures résonnantes. Sans qu'on puisse expliquer précisément la cause qui produit ces figures, leur analogie avec les nœuds et les ventres que présente une corde en vibration, fait voir évidemment que la surface vibrante se partage en plusieurs portions qui vibrent isolément, mais sans doute d'une manière isochrone lorsque les sons rendus sont distincts et appréciables ; les lignes dans lesquelles se réunit la poussière sont des espèces de goutières formées par les points qui demeurent en repos, pendant que les autres parties de la surface deviennent alternativement convexes et concaves.

Ces expériences qui réussissent également sur les plaques de métal et même de bois, étant faites avec soin et classées dans un ordre systématique par rapport aux degrés des sons produits dans chacune, ne peuvent manquer de nous éclairer beaucoup sur la manière dont vibrent les surfaces, et peut-être conduiront elles à perfectionner la théorie des instrumens à vent et des instrumens de percussion, encore très-imparfaite, malgré les diverses tentatives qu'Euler a faites pour y appliquer le calcul.

Expériences sur les différens gaz considérés comme corps sonores.

SOC. PHILOM.

Le même M. Chladni, conjointement avec M. Jacquin, a fait à Vienne des expériences sur les différens gaz considérés comme corps sonores. Ils placèrent

une petite flûte d'étain d'environ 16 centimètres de longueur, sous une cloche à robinet, de manière qu'elle communiquât avec l'ouverture intérieure du robinet; et ayant adapté à l'ouverture extérieure une vessie, ils introduisirent successivement de l'air atmosphérique, du gaz oxygène et du gaz nitreux, tant sous la cloche que dans la vessie. En pressant légèrement cette dernière, ils firent résonner la flûte; le son fut constamment un demi ton plus bas pour le gaz oxygène et pour l'azote, que pour l'air atmosphérique, une tierce plus bas pour le gaz acide carbonique; à peu-près de même pour le gaz nitreux; le son rendu par le gaz hydrogène fut de neuf à onze tons plus haut que celui de l'air atmosphérique. Il est à propos de remarquer qu'un mélange de gaz oxygène et de gaz azote, dans les proportions de l'air atmosphérique, donne le même ton que ce dernier; et que tant que le mélange des deux gaz n'est pas uniforme, le son est tout-à-fait discordant.

Le docteur Priestley a fait aussi sur le même sujet des expériences qui ont été rapportées dans le Journal de Physique de Vogt et de Lichtenberg.

L. C.

C H I M I E.

Expériences sur la congélation de différens liquides par un froid artificiel, par les CC. FOURCROY et VAUQUELIN.

Les expériences de ces chimistes ont eu pour but de répéter celles de M. Lowitz, INSTITUT NAT., insérées dans les Annales de Chimie, tome 22, et par extrait dans ce Bulletin, n°. 5, et d'y en ajouter de nouvelles.

Huit parties de muriate de chaux et six de neige, mêlées dans un vase de verre, se sont liquéfiées, et ont fait tout-à-coup descendre le thermomètre centigrade (1) à -39° . On parvint à faire descendre le thermomètre à -45° . en faisant un nouveau mélange dans un vase de verre que l'on plonge dans le premier.

Quelques grammes de mercure contenus dans du verre, se sont solidifiés à -42° . Lorsqu'on agit sur une quantité un peu considérable de mercure, le milieu de la masse ne se solidifie point. En le décantant on trouve le mercure cristallisé en octaèdre.

L'ammoniaque liquide bien saturée se cristallise à -42° en aiguilles blanches, et perd en partie son odeur. A -47° ou 49° elle se prend en une masse gélatineuse.

L'acide nitrique contenant du gaz nitreux, se cristallise également à -40° en aiguilles rouges, et se prend même en une masse épaisse comme du beurre.

L'acide muriatique se gèle facilement à -42° en une masse jaunâtre grenue, d'une consistance de beurre.

L'éther sulfurique bien rectifié, exposé à une température de -44° se cristallise d'abord en lames blanchâtres, et se prend ensuite en une masse blanche opaque.

L'alcool exposé à la même température ne s'y est point gelé, ce qui prouve une grande différence entre ces deux liquides.

Le doigt, plongé dans ces mélanges refroidissans, éprouve une sensation désagréable de pression semblable à celle exercée par un étan. Il devient blanc comme du linge, perd sa sensibilité. Si on le fait sortir de cet état d'engourdissement en le portant brusquement dans un lieu chaud, il en résulte pendant plus d'un jour une douleur analogue à celle que l'on nomme vulgairement l'onglée. A. B.

Expériences sur les refroidissemens artificiels, par le C. GUYTON.

Le C. Guyton a fait des expériences analogues dans le laboratoire de l'Ecole INSTITUT NAT.

(1) C'est le même que le thermomètre de Celsius divisé en cent degrés que l'on appelle grade, depuis la glace fondante jusqu'à l'eau bouillante.

Polytechnique, en présence des CC. Clouet et Hachette. Nous ne rapporterons que celles qui lui sont particulières.

Le mercure solidifié adhère au verre, et se laisse étendre sous le marteau. La potasse préparée à l'alcool et mêlée à une quantité d'eau égale à son poids, n'a pas gelé à -45° .

L'ammoniaque gazeuse dégagée d'un mélange bien sec de chaux et de muriate d'ammoniaque, reçue dans deux ballons enfilés et entourés d'un mélange réfrigérant à -41° s'est condensée en liqueur qui s'est bientôt gelée dans le premier ballon, et en liqueur seulement dans le second ballon. L'appareil ayant repris une température plus élevée, c'est-à-dire -21° , la matière gelée du premier ballon se liquéfia, et la liqueur du second ballon se réduisit en gaz.

Il paroit que le gaz ammoniac du premier ballon contenoit de l'eau qui a favorisé sa congélation, et que celui qui a passé dans le second ayant été desséché par le réfrigérissement qu'il avoit éprouvé en traversant le premier, s'est condensé en ammoniaque liquide qui s'est vaporisée par le retour d'une température plus élevée; un accident est venu altérer les résultats de cette expérience que le C. Guyton se propose de recommencer.

Le C. Guyton a cherché à déterminer quelles étoient les proportions exactes de neige et d'un sel quelconque nécessaires pour obtenir le plus grand froid possible. Il y a employé un calcul simple qui est le résultat des connoissances acquises sur les rapports qui se trouvent entre l'eau et le sel dans les dissolutions saturées à diverses températures. Il fait voir qu'il ne faut mettre que la quantité précise de sel propre à saturer l'eau à la température à laquelle on agit; alors le mélange doit devenir liquide; un excès de sel ou de neige n'entraîne point en combinaison, empêche la liquéfaction, et apporte du calorique qui diminue d'autant le froid produit. En prenant le muriate de soude pour exemple, on trouve qu'une partie de ce sel saturant 2,8 d'eau à la température de -5° , et environ 5 parties de ce même liquide à la température de $-21^{\circ},25$, il faut 1 partie de muriate de soude sur 5 de neige pour produire un froid de $-21^{\circ},25$.

Les sels susceptibles de perdre leur eau de cristallisation par la fusion ignée dégagent d'abord du calorique en absorbant l'eau à laquelle ils peuvent se combiner à l'état solide. Ils produisent ensuite du froid par leur combinaison avec une plus grande proportion d'eau. Il faut donc, pour produire le plus grand froid possible, employer des sels qui aient toute leur eau de cristallisation.

Le muriate calcaire éprouve la fusion ignée à $+25^{\circ}$; en se réfrigérant, il se prend en une masse solide. En le pulvérisant et le tamisant, il prend dans l'atmosphère l'eau de cristallisation dont il a besoin pour produire le plus grand froid avec la neige.

C'est parce que l'acide nitrique très-concentré absorbe l'eau avec dégagement de calorique, qu'on est obligé d'ajouter une certaine quantité d'eau à cet acide, lorsqu'on veut l'employer à produire du froid. A. B.

Premier Mémoire sur l'Urine humaine, par les CC. FOURCROY et VAUQUELIN.

Ce premier mémoire présente une histoire complète de l'urine humaine. Avant de parler de leurs propres observations, les auteurs ont toujours eu soin de rappeler ce qui avoit été fait avant eux sur le même objet. Le résumé qu'ils présentent à la fin est un extrait des faits et des réflexions nouvelles réunies dans ce mémoire, nous le transcrirons ici presque en entier.

« On peut conclure de ce qui a été exposé jusqu'ici, disent les CC. Fourcroy et Vauquelin, que l'urine humaine contient plus de matériaux que les chimistes ne l'avoient dit, que parmi ces matériaux encore inconnus se trouvent particulièrement 1^o. le phosphate de magnésie, qui devient ammoniaqué lorsque cet alkali est produit par l'altération spontanée de l'urine; 2^o. l'urate d'ammoniaque

qui se forme à la même époque ; 3°. l'albumine que beaucoup d'auteurs y avoient nié ; 4°. de l'acide oxalique qui ne s'y forme à la vérité que dans quelque circonstance particulière, mais qui doit y exister pour se trouver dans les calculs moriformes, 5°. enfin de la silice, que l'analyse n'y montre, que difficilement, mais que des calculs, rares aussi, annoncent devoir s'y trouver. »

« A ces cinq matières dont la première est la seule constatée dans toutes les urines, si l'on ajoute la production si prompte et si abondante de l'ammoniaque, celle de l'acide acéteux et de l'acide carboniqué, on aura tout ce que nous avons pu découvrir sur les principes ordinaires ou accidentels de cette liqueur, ils se réduisent aux substances suivantes.

1°. *Le muriate de soude*, sa saveur salée et son examen bien répété ne laissent aucun doute sur sa présence, on verra cependant que les chimistes ont souvent été trompés sur sa forme cubique modifiée en octaèdre par l'urine.

2°. *Le muriate d'ammoniaque*, Rouelle a douté de son existence ; il est cependant tout contenu dans l'urine humaine ; sa forme cubique et la manière dont il se dépose souvent ont dû en effet induire les chimistes en erreur.

A ces deux muriates, nous ajouterons celui de potasse indiqué par Rouelle et par Schéele, quoiqu'il soit très-peu abondant, et peut-être même entièrement absent dans le plus grand nombre d'urines.

Ces sels paraissent tenir le second rang par rapport à leur proportion parmi les matériaux de l'urine.

3°. *Le phosphate acide de chaux*. C'est lui que Rouelle nommoit terre animale, et qu'il croyait beaucoup moins abondant qu'il ne l'est. On en doit la véritable connoissance à Schéele qui a trouvé son identité avec la base des os et son excès d'acide. On le démontre par l'acide oxalique qui s'empare de la chaux, par l'amoniaque et les alcalis caustiques qui en précipitent le phosphate de chaux neutre et indissoluble, en absorbant l'acide qui le tenait en dissolution. Scheele a dit qu'il étoit plus abondant dans l'urine des malades, plus acide en même-temps que celle des hommes en santé ; il en a trouvé environ $\frac{1}{15}$ dans l'urine d'un adulte sain ; il faut noter qu'il n'a compté que le phosphate calcaire neutre sans l'acide phosphorique qui le dissout.

4°. *Le phosphate de magnésie* ; nous l'avons d'abord trouvé ammoniaqué dans les calculs urinaires blancs et spathiques, ensuite dans l'urine, on l'y prouve par l'alcali fixe caustique qui précipite la magnésie en même temps que le phosphate de chaux, on sépare la première du second par l'acide acéteux ; sa proportion suit celle du phosphate de chaux, quoiqu'elle paraisse un peu moindre.

5°. *Le phosphate de soude*. Il a été découvert par Haupt et Margraf, mais sa nature a été déterminée par Rouelle bien avant M. Vestrumb. Il s'éfleurit à l'air, il est souvent avec un léger excès de soude, et verdit les couleurs bleues végétales, il s'unit très-aisément au phosphate d'ammoniaque, et peut-être même avec l'ammoniaque seule qui le porte à l'état de sel triple.

6°. *Le phosphate d'ammoniaque*. Il est peu abondant lorsque l'urine est fraîche ; il augmente à proportion à mesure qu'elle s'altère. Il est lié en sel triple avec le phosphate de soude, et non avec le phosphate de magnésie qui n'absorbe que l'ammoniaque seule, c'est lui seul qui donne du phosphore lorsqu'on pousse au grand feu et sans addition l'extrait d'urine.

Les quatre phosphates de l'urine sont tous décomposés en même-temps par les nitrates métalliques, et lorsqu'on chauffe les précipités de mercure, de plomb, d'argent qu'on en obtient, on dégage du phosphore de ces matières, ainsi le précipité rose de Lemery contient du phosphore et du muriate de mercure ; en le lavant avec beaucoup d'eau et d'alcool et le chauffant ensuite dans une fiole, on obtient du muriate de mercure simple ou doux ; le résidu poussé à grand feu donne du phosphore ; les trois phosphates solubles paraissent être ensemble au moins aussi abondans que les muriates dans l'urine humaine.

7°. *L'acide urique*. Trouvé par Schéele dans les calculs urinaires humains, et

ensuite dans l'urine ; il a même annoncé que le précipité briqueté des fièvres intermittentes, était de cette nature. Nous avons vu qu'il se déposait le premier des urines pendant leur refroidissement en sable rouge aisément soluble dans les alkalis caustiques. On l'obtient facilement en traitant le résidu de l'urine évaporée doucement par une lessive de potasse et décomposant celle-ci par l'acide muriatique.

8°. *L'acide Benjoïque.* Encore découvert par Scheele, entrevu cependant par Rouelle le cadet, et qu'on trouve beaucoup plus abondamment dans quelques urines d'animaux, on l'obtient en évaporant doucement une urine jusqu'en consistance de syrop, en la mêlant avec $\frac{1}{10}$ de son poid d'acide sulfurique concentré et en distillant ; on traite le produit par la potasse qui le dissout, on concentre la dissolution et on précipite par un acide plus puissant.

Cet acide est beaucoup plus abondant chez les enfans dont l'urine ne contient pas ou presque pas de phosphates. Il semble que dans cet âge de la forte et rapide ossification, l'urine humaine se rapproche de la nature de l'urine des mammifères, herbivores et frugivores.

9°. *L'albumine.* Nous la montrons dans l'urine par le nuage souvent filant et saugreux qu'elle forme à mesure que l'ammoniaque s'y développe par les filamens qu'elle donne à l'aide d'un alcali employé seulement à la dose nécessaire pour saturer l'acide qui tenoit cette matière en dissolution, par le tannin qui la précipite, et fournit même un moyen d'en estimer la proportion, enfin par la rapide putréfaction qui s'empare d'une urine qui la contient le plus abondamment, tandis que celle qui n'en contient point ou presque point, se conserve longtemps sans altération. C'est cette albumine singulièrement augmentée qui semble être la première cause de la formation des calculs, car les matières qui les composent portées même jusqu'à la précipitation par leur grande abondance et par une altération de l'urine, troubleraient, épaissiraient ce liquide, mais sortiraient avec lui, comme cela se voit dans beaucoup de circonstances des maladies, si cette substance n'attiroit et ne retenoit en quelque sorte les molécules d'acide urique ou de phosphate terreux, précipités. Nous verrons encore dans le mémoire suivant plusieurs occasions où cette albumine urinaire joue d'autres rôles dans les phénomènes de l'économie animale. Cette albumine varie beaucoup ; la principale cause de ses variations paraît être dans un certain rapport avec la proportion d'aliment, avec celle qu'absorbe ou que refuse le système chyleux, avec les diverses forces digestives, etc.

10. Enfin une matière beaucoup plus abondante que les précédentes, qui donne à l'urine sa couleur, sa saveur, ses caractères individuels. C'est cette matière qu'on a prise pour un extrait animal, que Rouelle en a cependant distingué par le nom de matière savonneuse, que Scheele a nommée extractive huileuse. C'est à elle qu'il faut rapporter la cristallisation presque totale de l'urine évaporée en syrop, sa mauvaise odeur, son altérabilité et sa propriété fermentescible, la formation de l'ammoniaque, la modification de forme des muriates, la précipitation de l'urine épaissie en syrop par l'acide nitrique en écailles ou en filets brillans nacrés. Enfin, c'est sur cette matière excrémentielle peu examinée encore, malgré les premières notions qu'en ont donné Rouelle, le docteur Rollo et nous-mêmes, que nous avons l'intention de porter bientôt les vues des médecins, parce que nous sentons que sa connaissance sera d'un grand intérêt pour celle de l'économie animale. Nous nous contenterons de dire ici, que c'est à elle que l'urine doit les changemens considérables qu'elle éprouve dans sa nature lors de sa décomposition spontanée dans laquelle on remarque surtout les phénomènes suivans ;

- 1°. La proportion d'ammoniaque va sans cesse croissant.
- 2°. L'acide phosphorique libre en est saturé, et l'urine contient de plus en plus du phosphate ammoniacal.
- 3°. Le phosphate de magnésie s'unit à cette ammoniaque et forme le phos.

phate ammoniac-magnésien qui se cristallise en prismes souvent enveloppés dans la pellicule qui se forme à la surface de l'urine qui fermente.

4°. L'acide urique s'arrête dans sa précipitation et saturé d'ammoniaque il passe à l'état d'urate ammoniacal qui se dépose avec les phosphates terreux.

5°. L'acide acéteux produit, trouve aussi de l'ammoniaque qui le sature, de sorte qu'il ne paraît que par l'addition d'un acide.

6°. L'acide benjoinique passe à l'état de benjoate d'ammoniaque.

7°. Le muriate de soude dissous dans l'urine s'unit à une portion de la matière colorante et se cristallise en octaèdre, on peut même ralentir la décomposition de l'urine, en la saturant de ce sel dont les cristaux prennent alors constamment la forme octaédrique.

8°. Enfin le muriate d'ammoniaque naturellement contenu dans ce liquide se cristallise en cubes par sa combinaison avec la même matière. A. B.

Extrait d'un Mémoire sur la manière de préparer à Fez et à Tétuan les peaux de chèvres appelées marocain, par le C. A. BROUSSONET, Consul de France à Mogador.

Les procédés sont décrits d'après la manière dont on les employe à Fez. Les peaux sont entières et recouvertes de leurs poils, l'animal ayant été depouillé en retournant la peau sur elle-même; elles sont plongées dans l'eau, et y séjournent trois jours. On les expose ensuite à l'air, et quand elles sont séchées, on les débourré grossièrement. Après quoi on les plonge dans la chaux éteinte. Pour les débourrer avec plus de soin; on les soupoudre de chaux vive, afin de détacher les plus petits poils: enfin on les lave dans une eau courante, et on les rince avec beaucoup de soin. On les laisse une nuit dans cette eau, on les fait égouter à l'air. On place ensuite 30 parties de peaux dans deux quintaux de son. (Chaque partie est de 6 peaux, et le quintal est de 150 livres.) On les y laisse, en les retournant de dedans en dehors chaque jour, jusqu'à ce qu'elles aient acquis beaucoup de souplesse; on les relave de nouveau dans l'eau courante; en les y foulant avec les pieds. Elles sont alors jetées dans un second bain fait avec des figes blanches dont on employe environ un quintal et un quart pour 30 parties de peaux. Les figes rendent l'eau savonneuse. Les peaux y séjournent quatre ou cinq jours, et y sont souvent retournées, et tandis qu'elles plongent dans cette eau, on les soupoudre pendant trois jours de sel gemme très-fin; on laisse ensuite égouter l'eau: on les soupoudre encore de sel, et on les met en tas dans un vaisseau plat où elles achèvent de s'imbiber de sel: enfin on exprime l'eau qu'elles contiennent en les tordant. Elles sont alors très-souples et propres à recevoir la couleur.

Si c'est la couleur rouge qu'on doit leur donner; on employe une demie livre de cochenille et 3 onces d'alun pour 10 parties de peaux. Enfin on les tanne en les plaçant dans des fosses où l'on fait des lits de tan d'environ 50 livres pour chaque peau, qui est retournée de manière que la fleur soit en dedans et remplie de l'eau tannante. Au bout de huit jours, on la retourne et on la remplit encore d'eau tannante que l'on y laisse six jours, ayant soin de bien remuer ces peaux; elles sont ensuite rincées dans une eau courante, raclées avec un instrument de fer, ouvertes en long par le ventre, et assouplies avec un peu d'huile. On les fait sécher au soleil, puis *rafrâchir* à l'ombre; on les imbibé légèrement d'eau, et on achève de les amincir avec trois différens instrumens de fer.

Quand le rouge est trop foncé, on employe pour l'affoiblir la décoction d'une plante appelée *razoul* et *al chbi*, qui est une espèce de *mésébrianthemum* annuel. Cette liqueur est employée chaude; on en verse une cuillerée sur chaque peau. Les procédés employés à Tétuan diffèrent peu de ceux de Fez.

Si c'est en jaune qu'on veut teindre le marocain, on le prépare comme pour

le rouge ; cependant on ne sale les peaux que lorsqu'elles sont dans l'eau des figues. On ne met aussi que 25 livres de tan pour cinq douzaines de peaux. La teinture est faite d'écorce de grenade pulvérisée et d'alun.

Le rouge faux-teint se donne aux peaux avec le bois de Brésil et l'alun. On employe souvent , au lieu de bois de Brésil le *fonah* ; qui est une espèce de *galium* ou de *rubia* qu'on apporte en grande quantité de Maroc. C. D.

P A T H O L O G I E.

Sur la Carie des Os.

GAZETTE
D'IEANA.

Le docteur Lentin, médecin-praticien célèbre en Allemagne, a publié dernièrement, dans les Commentaires de la Société royale de Gottingue, quelques réflexions sur la carie des os, et sur la guérison de cette maladie. Il pense qu'elle dépend d'un côté de la décomposition chimique du phosphate calcaire, produite par de la putréfaction de la gélatine contenue dans l'os. En partant de cette idée, il étoit en droit de croire que l'acide phosphorique administré extérieurement pouvoit être utile dans cette maladie, et l'expérience semble, d'après ce qu'il rapporte, avoir confirmé cette idée. Il en donne depuis 10 jusqu'à 20 gouttes à l'intérieur dans un véhicule convenable ; et à l'extérieur une partie de même acide avec sept parties d'eau distillée. Il dit avoir observé que l'odeur fétide et particulière des caries dispaeroissoit en peu de temps, et que la guérison survoit assez promptement. Il ajoute cependant que les malades affectés des symptômes hémorrhoidaux, ainsi que les femmes pendant la menstruation, en furent un peu irrités. Sw.

Sur la racine Enula-helenium.

Knakstedt a publié dans les *Memoires de l'Institut de Pétersbourg* pour le traitement des maladies ; que la racine *Enula-helenium* donnée à l'intérieur et à l'extérieur, s'est montrée un remède très-efficace dans les dartres, la gale et autres maladies de la peau.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

Description de quelques appareils chimiques nouveaux ou perfectionnés de la Fondation Taylerienne, par Martenas Van-Marum. A Harlem, 1798.

Le C. Van-Marum donne pour le gazomètre deux constructions différentes de celle de l'instrument imaginé par l'avoisier et Meunier ; dans les onze chapitres, dont son ouvrage est composé, il décrit les appareils dont il a fait usage pour obtenir l'acide phosphorique par la combustion du phosphore dans le gaz oxigène, — pour obtenir l'acide carbonique par celle du carbone, — pour examiner les produits de la combustion des huiles, — pour faire la décomposition de l'esprit de vin, — pour oxider le mercure et les métaux faciles à fondre, — pour oxider le fer, — pour opérer dans le bain de mercure d'une manière exacte, sur différens gaz, — pour faire voir que plusieurs liquides se changent en fluides élastiques lorsqu'on les place dans le vide.

Enfin, il expose les simplifications qu'il a apportées à la machine pneumatique, pour obtenir plus promptement un vide plus parfait que par les machines usitées et pour la rendre propre à devenir machine de compression.

L'ouvrage du C. Van-Marum est accompagné de planches très-bien exécutées, qui pourront servir à faire construire des instrumens pareils à ceux qu'il s'est procurés.



BULLETIN DES SCIENCES;

PAR LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE.

PARIS. Ventose, an 7 de la République.

HISTOIRE NATURELLE.

Sur le Feld-spath vert de Sibérie, par le C. LELIÈVRE, Membre du Conseil des Mines de France.

CE feld-spath se trouve en Sibérie dans le gouvernement d'Ubinsky, il est en filon dans du granit compacte quoique feuilleté. Sa couleur verte est plus ou moins foncée; sa pesanteur spécifique est 2,56, il se fond au chalumeau en un émail blanc et bulleux, et ne colore point le verre de borax. Le citoyen Vauquelin en a fait l'analyse, il a trouvé sur 100 parties de cette pierre : silice 62,83, alumine 17,02, chaux 3, oxide de fer 1, potasse environ 13. Ce n'est qu'avec d'assez grandes difficultés que le C. Vauquelin est parvenu à déterminer la proportion de potasse renfermée dans cette pierre. Il serait intéressant, dit le C. Lelièvre, de savoir si toutes les variétés de feld-spath ne contiendroient pas également de la potasse, s'il en étoit ainsi, on y trouveroit l'explication de la fusibilité du feld-spath et de la nécessité de cette pierre pour la demie vitrification et la demie transparence que doit prendre la porcelaine par la cuisson; et si le kaolin ne contient point cet alkali, on pourra y découvrir aussi la cause de la décomposition du feld-spath et de l'infusibilité du kaolin.

SOC. PHILOM.

A. B.

Sur la Lépidolithe, par le C. LELIÈVRE.

Cette pierre encore peu connue paroit avoir été découverte par l'abbé Poda. On l'avoit prise d'abord pour de la zéolithe; elle a été décrite par Deborn dans les Annales de Chimie, 1791, tome 2, et nommée par Klaproth *lepidolithe* au lieu de *lilalithe*.

SOCIÉTÉ
D'HIST. NAT.

On ne l'a point encore trouvée cristallisée, on ne la connoit qu'en masse composée de paillettes brillantes, assez solidement aglutinées, variant entre le blanc argentin, le violet et l'amethyste. Quoique moins dure que la baryte sulfatée, elle se laisse difficilement réduire en poudre.

Elle est très-fusible au chalumeau, en globule transparent sans couleur, ce globule devient violet si on ajoute un peu de nitre dans le moment de la fusion. Sa pesanteur spécifique est 2,8.

Il paroit qu'elle appartient aux montagnes primitives, on la trouve en masses dans le granit de la montagne de Gradisko, près le village de Rozena, en Moldavie.

Elle a été d'abord analysée par Klaproth qui a trouvé sur 100 parties de cette pierre les principes suivans : silice 54,50, alumine 38,25, oxide de fer et de manganèse 0,75. Ce chimiste ne pouvant concilier la grande fusibilité de cette pierre avec sa composition dans laquelle la chaux n'entroit pas, soupçonna que la perte de 6,5 étoit due à la potasse.

Le C. Vauquelin vient de refaire l'analyse de la lepidolithe, et a trouvé qu'elle étoit composée : sur 100 parties : de silice 54, d'alumine 20, de fluat de chaux 4, d'oxide de manganèse 3, d'oxide de fer 1, de potasse 18.

On voit avec étonnement la grande différence qui existe dans les résultats de

l'analyse de Klapproth et de celle du C. Vauquelin. Comme on connoît l'exactitude de ces deux chimistes on peut croire que Klapproth n'ayant pas suffisamment desséché les produits de son analyse, il aura retrouvé dans ces produits à l'aide de l'humidité qui y sera resté et à 6,5 près le poids de la pierre soumise à la décomposition, ce qui l'aura empêché de s'apercevoir de toute la potasse qu'elle contient et de l'absence de l'acide fluorique qui se volatilise avec une partie de la silice dans la calcination.

A. B.

É C O N O M I E.

Culture du Souchet tuberculeux (Cyperus esculentus, L.) par le
C. LASTERIE.

SOC. PHILOM.

On cultive cette plante en Espagne, principalement dans le royaume de Valence. Ses tubercules ont quelque rapport par le goût et par la forme avec l'amande de la noisette, et se mangent crus ainsi que ce dernier fruit.

On les sème immédiatement après la récolte du blé. On fait, à la distance de 5 décimètres, des trous dans lesquels on jette une dizaine de tubercules qu'on recouvre légèrement de terre. Aussi-tôt que le champ est en emencé, on arrose par irrigation. Il est nécessaire de réitérer cet arrosement à peu-près tous les huit ou dix jours, dans un climat où les chaleurs sont très fortes. On batte la plante lorsqu'elle a atteint un décimètre 5 centimètres de hauteur.

Le souchet n'est pas cultivé aux environs de Madrid. On y consomme cependant une assez grande quantité de ses tubercules pour faire de l'orgeat. L'auteur s'en est procuré dans cette capitale, et la culture qu'il en a faite aux environs de Paris a bien réussi: il a seulement remarqué que les tubercules étoient plus petits qu'en Espagne; différence qu'il attribue à ce que la plante n'a été ni arrosée ni buttée: car l'arrosement et le buttage sont indispensables, si l'on veut qu'elle parvienne au degré d'accroissement dont elle est susceptible. Il faut observer en outre qu'il l'a cultivée dans un terrain gras et tenace, tandis qu'elle exige une terre légère et sablonneuse.

Le mois de prairial paroît être, dans notre climat, le temps le plus propre à la végétation de cette plante.

La récolte des tubercules est difficile; la couleur brune de l'épiderme qui les recouvre et leur petitesse empêchent qu'on ne puisse les distinguer des parcelles de terre qui les environnent. Le moyen le plus sûr et le plus expéditif de les ramasser, c'est celui qu'on pratique dans le royaume de Valence. On prend la plante par sa tige, et on enlève les tubercules avec la terre qui les entoure. On les met ainsi dans un panier ou dans un crible qu'on plonge et qu'on retire alternativement de l'eau, et qu'on remue jusqu'à ce que la terre soit entièrement entraînée.

Cette plante paroît mériter jusqu'à un certain point l'attention des cultivateurs, sur-tout dans les départemens septentrionaux de la république, où les amandiers ne croissent pas. On fait avec ces tubercules un orgeat qui ne le cède en rien à la liqueur composée avec des amandes; les espagnols le préfèrent à celle-ci, du moins ils le trouvent plus rafraîchissant.

A N A T O M I E.

Extrait d'un Mémoire sur les membranes qui enveloppent le poulet
dans l'œuf, par le C. LÉVEILLÉE.

INSTITUT NAT.
et
SOC. PHILOM.

Le fœtus des oiseaux est renfermé comme celui des mammifères dans une poche membraneuse remplie d'eau. Mais comme il absorbe, jusqu'au moment où il sort de l'œuf, les substances qui sont destinées à sa nourriture; il en résulte

qu'il a avec ces substances des rapports qui ne sont point encore bien connus, et que le C. Lévêillé a étudiés et décrits.

Au 15^e jour de l'incubation d'un œuf de poule, si l'on brise la coquille, et qu'on plonge dans l'eau ce qu'elle contient, on aperçoit le poulet séparé de l'albumen par l'interposition du jaune. Une membrane générale enveloppe toute la masse. L'auteur la nomme *membrane saciforme*. Elle est parsemée de vaisseaux sanguins, le premier albumen la sépare de toutes celles dont il sera question par la suite. Si l'on coupe cette membrane dans son diamètre transversal, on ne voit aucune connexion avec le dos du poulet, mais une adhérence au second albumen, par une cloison divisible en deux feuillets. L'écartement des lames de cette cloison forme une capsule qui contient le second albumen; ce qui lui a fait donner le nom de membrane *leucilyme*. Elle se prolonge jusqu'à la ligne qui sépare l'albumen du jaune. Sa surface concave forme là une cloison entre ces deux substances; l'auteur la nomme *chloro-leucilyme*. La partie moyenne de cette cloison se réfléchit dans la masse albumineuse, et y forme une cavité qui loge le troisième albumen, ou la réunion de ces parties qu'on a appelé improprement *chalazes*. Cette membrane présente alors des caractères différens. Elle est comme soyeuse ou cotonneuse; elle pénètre ce même albumen, communique avec un cordon vasculaire contourné en spirale qui sert de pédoncule à la capsule *chlorilyme*. Elle semble même la former en entier par son épauouissement. C'est ce dont on peut facilement se convaincre sur des œufs cuits ou cuvés, ce qui vaut mieux.

La membrane qui renferme le jaune a été nommée *chlorilyme*. Après avoir formé la cloison *chloro-leucilyme*, la membrane albumineuse se porte des deux côtés du dos du poulet où elle se réfléchit pour former la *poche des eaux*. Le plus ordinairement elle contracte de si fortes adhérences qu'il est impossible de les détruire; c'est ce qui a engagé l'auteur à désigner cette membrane sous le nom de *entero-chlorilyme*. Elle maintient en contact le poulet et le jaune, et forme une cavité dans laquelle est contenue la masse des intestins. Haller a nommé *capsule ombilicale* celle que l'auteur appelle poche des eaux; elle est continue avec la précédente, et on ne la divise en deux feuillets que vers l'ouverture ombilicale. L'un porte sur la peau, l'autre se prolonge jusque dans le bas-ventre sur le foie et les intestins, et forme la membrane *diaphane*.

Les membranes parsemées de vaisseaux sanguins sont la *saciforme*, la *leucilyme*, la *cloison* et la *chlorilyme*; les autres en sont totalement privées, elles ne reçoivent que des vaisseaux séreux qu'on observe seulement au microscope.

Les connexions du fœtus avec le jaune s'opèrent à l'aide des vaisseaux *omphalomesenteriques*, et d'un ligament appelé *vitello-intestinal*, que Vieq d'Azir et d'autres physiologistes avoient regardé comme un conduit. L'auteur a fait des expériences qui lui permettent de combattre cette assertion.

Le C. Lévêillé croit que le ligament suspenseur remplit les fonctions du cordon ombilical des mammifères; que les vaisseaux qui l'accompagnent forment, par leurs nombreuses ramifications sur la capsule vitelline, un placenta qui absorbe l'humeur du jaune étendu dans le sérum que lui transmet le *canal absorbant* observé dans le centre du troisième albumen; enfin que si ce ligament et ces vaisseaux forment ce cordon, il en résulte que tout rentre dans le bas-ventre au dernier terme de l'incubation; ce qui fait qu'il n'existe point d'ombilic dans les oiseaux. D'après ces observations l'auteur propose de diviser les animaux à sang rouge et chaud en *ombiliqués* et en *non ombiliqués*.

C H I M I E.

Analyse des os fossiles de Montmartre, par le C. VAUQUELIN.

Les os fossiles trouvés dans les couches de plâtre de Montmartre, et qui ap-

SEC. PHILOM.

tiennent à des espèces de mammifères déterminées et décrites par le C. Cuvier dans le N^o. 20 de ce Journal, sont composés,

1 ^o . De phosphate de chaux.....	0,65
2 ^o . De sulfate de chaux.....	0,18
3 ^o . De carbonate de chaux.....	0,07
4 ^o . D'eau.....	10
	<hr/>
	100

Ils contiennent encore de la gélatine, car ils noircissent comme les os frais par une première action du feu,

La terre qui enveloppe les os fossiles est composée,

1 ^o . De carbonate de chaux.....	59,5
2 ^o . De sulfate de chaux.....	09,0
3 ^o . De silice mêlée d'alumine.....	31,5
	<hr/>
	100,0

G É O M É T R I E.

Recherches sur la poussée des terres, et sur l'épaisseur des murs de revêtement, par R. PRONY.

Nota. Le Mémoire suivant, dont l'objet est très-important, n'étant pas susceptible d'extrait, nous nous sommes déterminés à le donner dans son entier.

SOC. PHILCM.

Soit h = la hauteur du mur de revêtement depuis la plate-forme de fondation jusqu'au cordon ou à la surface supérieure du terrain.

n = le rapport de la base à la hauteur du talud du mur.

x = l'épaisseur du mur au cordon, en sorte que $x + 2nh$ est son épaisseur à la base.

τ = l'angle formé par la verticale et par le plan qui sépare les terres qui tendent à glisser de celles qui n'y ont aucune tension, dans le cas où ces terres étant nouvellement remuées, la cohésion entre leurs parties est détruite.

h = la hauteur sur laquelle on peut fouiller les terres à pic, sans qu'elles s'éboulent, dans le cas où la cohésion entre leurs parties subsiste. Cette quantité h est indépendante du frottement. Le frottement et la cohésion des terres sont représentés dans les formules par des fonctions de τ et de h . Le rapport du frottement à la pression = $\cotang. \tau$ et la cohésion sur l'unité de surface = $\frac{1}{2} \pi h \text{ tang. } \frac{1}{2} \tau$.

q = le nombre par lequel il faut multiplier la pression verticale du mur sur le plan de sa base, pour avoir la résistance du frottement sur cette base.

r = la force horizontale équivalente à la cohésion du mur sur une unité de surface de sa base.

π = la pesanteur spécifique des terres.

n = la pesanteur spécifique de la maçonnerie.

1. Les formules dont les Ingénieurs se servent le plus communément pour calculer l'épaisseur des murs de revêtement, sont établies d'après les considérations suivantes.

On envisage le prisme de terre, qui tend à se séparer et à glisser, comme un corps de forme invariable qu'il s'agit de retenir sur un plan incliné au moyen d'une puissance horizontale. Or en considérant la pression normale sur le plan incliné comme une seconde puissance que j'appellerai *puissance normale*, qui se compose avec la première que je nommerai *puissance horizontale*. La question peut être envisagée sous deux points de vue: 1^o. les puissances *horizontale* et

normale peuvent être telles qu'elles tiennent le centre de gravité du prisme, ou toute la masse de terre qui pousse, dans un état d'équilibre absolu, alors la *puissance horizontale* est égale à $\frac{1}{2} \pi h^2$, elle ne dépend que de la hauteur du mur, et nullement du talud des terres. 2°. Ces puissances *horizontale* et *normale* peuvent être restreintes à empêcher que le système n'ait un mouvement horizontal; alors la *puissance horizontale* a pour valeur $\frac{1}{2} \pi h^2 \sin.^2 \tau$, et il reste une puissance verticale, qui n'est point détruite, et qui est égale à $\frac{1}{2} \pi h^2 \sin. \tau \cos. \tau$.

2. En supposant que le mur ne puisse pas glisser sur la plate-forme, mais seulement être renversé, et que la résultante des poussées horizontales agit au tiers de h , la première condition donne, pour l'épaisseur du mur au cordon,

$$x = h \left\{ -\frac{1}{2} n \pm \sqrt{\left(\frac{\pi}{11} + \frac{1}{4} n \right)} \right\}.$$

3. La seconde condition donne $x = h \left\{ -\frac{1}{2} n \pm \sqrt{\left(\frac{\pi}{11} \sin.^2 \tau + \frac{1}{4} n \right)} \right\}$. On peut, pour simplifier le calcul dans la pratique, négliger sans inconvénient $\frac{1}{4} n^2$ sous le radical.

4. Les différentes formules en usage, sont, en général, comprises dans les deux précédentes; celle de l'article 2 donne toujours plus d'épaisseur que celle de l'article 3, mais on voit à quoi cela tient, et les détails, dans lesquels je viens d'entrer, résolvent complètement quelques difficultés qui se sont élevées sur la composition et l'usage de ces formules.

5. Cependant, toute la théorie précédente, outre l'inconvénient de considérer le prisme de terre qui tend à glisser, comme un système de forme invariable, et de n'établir que d'une manière absolument précaire la position de la résultante, a encore celui de ne point faire entrer en considération le frottement et la cohésion des terres. Voici des formules nouvelles dans lesquelles ces circonstances physiques sont introduites, et qui néanmoins sont tout aussi simples que celle de l'art. 3. J'en donnerai la démonstration dans un mémoire particulier, et je crois que les constructeurs me sauront quelque gré d'en publier les résultats d'avance.

6. En considérant que les terres qui ont une tension naissante à glisser sous l'angle τ , tendent, à descendre sous tous les angles, avec la verticale, plus petits que τ , je suis parvenu à ce théorème nouveau et remarquable par sa simplicité, c'est que, en ayant égard au frottement et à la cohésion, le prisme de terre de plus grande poussée horizontale se trouve sous une inclinaison égale à $\frac{1}{2} \tau$. Cette propriété m'a fourni le moyen de donner aux formules suivantes une simplicité à laquelle il seroit impossible de parvenir sans elles.

77. La somme des poussées horizontales auxquelles le mur doit résister, a pour valeur

$$\frac{1}{2} \pi h (h - h) \text{ tang.}^2 \frac{1}{2} \tau.$$

8. La somme des momens de ces poussées horizontales est égale à

$$\frac{1}{2} \pi h^2 \left(\frac{1}{2} h - \frac{1}{4} h \right) \text{ tang.}^2 \frac{1}{2} \tau.$$

9. La résultante de ces poussées horizontales passe à une distance de la base $= \frac{h \left(\frac{1}{2} h - \frac{1}{4} h \right)}{h - h}$; h étant une quantité indépendante du frottement, cette distance n'en est nullement affectée.

10. L'épaisseur du mur, au cordon, propre à le faire résister à la puissance horizontale qui tendroit à le faire glisser sur sa plate-forme en surmontant le frottement et la cohésion sur cette plate-forme, se calcule par l'équation

$$x = \frac{\frac{1}{2} \pi (h - h) \text{ tang.}^2 \frac{1}{2} \tau}{\pi q + r} - n h.$$

Cette équation n'est pas d'un grand usage.

11. L'épaisseur du mur, au cordon, propre à le faire résister à la puissance horizontale qui tend à le renverser, a pour valeur

$$x = -\frac{1}{2} n h \pm \sqrt{\left\{ \frac{\pi}{H} \cdot h \left(\frac{1}{2} h - \frac{1}{2} h \right) \text{tang.}^2 \frac{1}{2} \tau + \frac{1}{4} n^2 h^2 \right\}},$$

équation qui, quoique tenant compte du frottement et de la cohésion, n'est pas plus difficile à calculer que celle de l'art. 3.

12. Les valeurs de x dans les deux équations précédentes ne renferment, comme on voit, que les quantités h et n données par l'état de la question et les quantités q , r , π , Π , h et τ données par l'expérience. Si on suppose que la cohésion des terres est nulle, et qui a lieu pour les terres nouvellement remuées avec lesquelles on remblait derrière des murs de revêtement; ces équations deviennent, en faisant $h = 0$,

$$\text{pour le cas du } \begin{cases} \text{glissement... } x = h \left(\frac{\frac{1}{2} \pi \text{tang.}^2 \frac{1}{2} \tau}{\Pi q + r} - n \right), \\ \text{renversement... } x = h \left\{ -\frac{1}{2} n \pm \frac{\pi}{\Pi} \sqrt{\left(\text{tang.}^2 \frac{1}{2} \tau + \frac{1}{4} n^2 \right)} \right\}. \end{cases}$$

La seconde de ces équations ne diffère de celle de l'art. 3 que par $\sin^2 \tau$ qui y tient la place de $\text{tang.}^2 \frac{1}{2} \tau$. Cette équation de l'art. 3 donne, par conséquent, des dimensions un peu plus fortes que celle-ci, et on peut l'employer avec sécurité dans la pratique, mais cette conséquence n'avoit encore été déduite d'aucune théorie rigoureuse.

13. On peut déduire de la théorie précédente une foule de corollaires intéressans, dont les principaux se trouveront dans le mémoire annoncé art. 5. Je me bornerai à donner la valeur de l'inclinaison qu'il faut donner au talud des déblais, suivant leurs différentes profondeurs, lorsque la cohésion des terres existe. L'angle du talud et de la verticale a pour tangente,

$$\frac{\text{tang.}^2 \frac{1}{2} \tau \left\{ 1 \pm \sqrt{(1-m)(1+m \text{tang.}^2 \frac{1}{2} \tau)} \right\}}{1 - (1-m) \text{tang.}^2 \frac{1}{2} \tau}; \quad m = \frac{h}{h'}$$

La quantité $m = \frac{h}{h'}$, qui entre dans cette formule, fait voir que lorsqu'il y a cohésion, le talud des terres n'est pas le même sous toutes les hauteurs. Ce talud fait toujours avec la verticale un angle plus petit que τ et plus grand que $\frac{1}{2} \tau$; c'est-à-dire que les limites de son inclinaison sont τ et $\frac{1}{2} \tau$; on a la première valeur lorsque $h = \text{infini}$ ou $m = 0$, et la seconde lorsque $h = h$. Mais ce dernier cas donnant ainsi une poussée nulle sous l'angle qui correspond en général au *maximum* de poussée, indique que les terres se soutiendront non-seulement sous le talud $\frac{1}{2} \tau$, mais sous tous les taluds possibles.

14. Une particularité intéressante de mes formules est qu'elles embrassent toutes les degrés de tenacité des terres, depuis la dureté jusqu'à la fluidité parfaite. En effet, si on prend la première de ces limites en faisant $h = \text{infini}$, et $\tau = 0$, et qu'on observe qu'alors $\text{tang.}^2 \frac{1}{2} \tau$ est du second ordre, les valeurs données 7, 8, 10, 11 et 12 deviendront nulles, parce que dans ce cas il n'y a point de poussée. La seconde limite donne respectivement pour les articles 7, 8, 9, 11 et 12 en faisant $h = 0$ et $\tau = \text{un quart de cercle}$.

Poussée horis. $= \frac{1}{2} \pi h^2$; somme des momens $= \frac{1}{2} \pi h^3$; distance, à la base, du point d'application de la résultante $= \frac{1}{2} h$; épaisseur, au cordon, pour résister au glissement $= h \left(\frac{\frac{1}{2} \pi}{\Pi q + r} - n \right)$; épaisseur, au cordon, pour résister au renversement $= h \left\{ -\frac{1}{2} n \pm \sqrt{\left(\frac{1}{4} \frac{\pi}{\Pi} + \frac{1}{4} n^2 \right)} \right\}$.

Les valeurs sont précisément les mêmes que celles qui auroient lieu pour un

fluide de même pesanteur spécifique que les terres. On remarquera que la dernière est identique avec la valeur donnée art. 2; c'est le *maximum* d'épaisseur, et on peut l'employer dans les cas où les terres sont sujettes à être délayées et réduites par les infiltrations de l'eau à un état qui approche de la fluidité parfaite.

15. Je parlerai dans le mémoire cité, art. 5, du frottement des terres contre le parement intérieur des murs de revêtement et de quelques autres circonstances qui tendent à diminuer l'effet de la poussée, mais la solidité exige qu'on n'y ait aucun égard dans la pratique.

Trigonométrie des Anciens.

Le docteur Davis vient de faire connoître en Europe le *Surya Siddhanta*, qui est un des livres sacrés que les Indiens regardent comme produits par une inspiration divine; ils lui donnent une antiquité de trois ou quatre millions d'années. Outre beaucoup de fictions, cet ouvrage renferme un traité de Trigonométrie dont le docteur Playfair a donné l'analyse dans les Transactions philosophiques de la Société d'Edimbourg. On voit d'abord par cette analyse que les Indiens se servent des sinus des arcs au lieu des cordes dont les Grecs faisoient usage. A la vérité ils ont cela de commun avec les Arabes auxquels on attribue communément la substitution des sinus aux cordes, mais leurs tables contiennent aussi les sinus versés dont les Grecs ni les Arabes n'ont point parlé. Les tables que renferme le *Surya Siddhanta*, ne comprennent dans le quart-de-cercle que 24 arcs égaux chacun à 5° 45' de la division du cercle en 360 adoptée par les Indiens. Les sinus sont exprimés en parties de l'arc ou en minutes; le rayon contient 3438 minutes, et la circonférence 21600, ce qui donne le rapport de 3438 à 10800 pour celui de la circonférence au diamètre, rapport plus exact que celui de 7 à 22 donné par Archimède, et assez approchant du rapport de 113 à 355 trouvé par Adrien Métius.

BIBLIOTHEQUE
BRITANNIQUE.

L'auteur Indien expose deux principes sur lesquels repose la construction de ses tables: le premier est cette proposition fondamentale de notre Trigonométrie: *le double du carré du sinus de la moitié d'un arc est égal au produit du rayon par le sinus-verse de cet arc*. Le second est une règle donnée sans démonstration, mais que M. Playfair regarde comme analogue au théorème suivant, qui lie la théorie des sinus à celle des séries récurrentes: *si l'on a trois arcs équi-différens, le sinus de l'arc moyen est à la somme des sinus des arcs extrêmes, comme le sinus de la différence des deux arcs qui se suivent, est au sinus du double de cette différence qui est celle des arcs extrêmes*.

Il est bon de remarquer que ce théorème dont les modernes doivent la connoissance à Viète, peut se déduire facilement de la 97^e proposition des *Data* d'Euclide.

Ce fragment des connoissances mathématiques chez les Indiens, prouve qu'elles y ont fait de grands progrès dans un âge très-reculé; M. Playfair pense que l'on peut fixer cet âge, en cherchant l'époque à laquelle les tables calculées d'après le système des Indiens représentent le plus exactement l'état du ciel. Une suite de comparaisons entre la position des étoiles assignées dans la carte du zodiaque apportée de l'Inde par le Gentil, entre les moyens mouvemens de la Lune, du Soleil, de Jupiter et de Saturne, contenus dans les tables indiennes et dans les nôtres, lui fournissent des preuves que l'ère du Calyougham remonte en effet à environ 3000 ans avant l'ère chrétienne.

M. Playfair rapporte encore que dans un autre ouvrage indien intitulé *Ayeen-akbery*, on trouve que le rapport du diamètre à la circonférence est celui de 1250 à 3927, rapport qui par son exactitude suppose l'inscription au cercle d'un polygone de 768 côtés.

L. C.

Note sur le Devalk ou coudée du nilomètre.

SOC. PHILOM.

Cette mesure, qui remonte à la plus haute antiquité, se trouve évaluée à 20¹/₁₀₀ pouces, 544 dans l'histoire de l'Astronomie moderne (tom. 2, pag. 146), ce qui revient à 0^m,5559. Le C. Dillon, vérificateur des poids et mesures, s'étant procuré une nouvelle copie de la coudée du nilomètre faite avec beaucoup de soin dans l'atelier de la veuve Lennel, d'après une autre copie prise immédiatement sur les lieux par un savant Anglais, a trouvé 0^m,5555, résultat plus petit que le précédent de 0,0004 seulement, et d'après lequel la coudée du nilomètre est, à moins de $\frac{1}{10000}$ près, les $\frac{1}{2}$ de notre mètre. ou la 1800000^e partie du quart du méridien.

L. C.

O U V R A G E S N O U V E A U X.

S. Th. Soemmerring de *Corporis humani Fabricâ. Tomus quartus: de Cerebro et de Nervis; tractatum ad mœnum.* 1798. in 8^o. de 366 pages.

réécouter

L'ouvrage allemand de M. Soemmerring, intitulé: *de la Structure du corps humain*, est de l'avenir de tout le monde, le meilleur traité d'anatomie qui ait encore paru; celui dans lequel les nouvelles anatomiques ont été recueillies le plus complètement, et où l'on a fait l'usage le plus heureux de celles de la physique et de la chimie pour étendre la physiologie. Le style de cet ouvrage est élégant. L'auteur est guidé par-tout dans sa marche par une philosophie sûre, et ses citations font preuve d'une grande érudition et d'une saine critique.

M. Soemmerring a voulu donner à son livre une utilité plus générale en le traduisant en latin. Cependant, quoique le premier volume de cette traduction ait paru en 1794, elle est encore peu connue en France. Celui que nous annonçons aujourd'hui traite du cerveau et des nerfs, considérés anatomiquement et physiologiquement; il contient d'abord une description exacte des membranes du cerveau, de sa forme, de toutes ses qualités physiques et son analyse chimique; vient ensuite un traité du cerveau considéré dans le vivant, où sont exposés tous les phénomènes qui suivent les changements d'état produits sur cet organe par différentes causes et où l'on recherche quels sont les changements naturels qui lui arrivent et qui déterminent les divers phénomènes vitaux, qui dépendent de lui; les autres parties du système nerveux et leurs rapports, soit entr'elles, soit avec les autres sortes d'organes, les fonctions des nerfs, leur structure générale, leurs défauts organiques sont traités de la même manière.

Enfin, le volume est terminé par une description particulière de toutes les paires de nerfs accompagnée de recherches sur les usages propres à chacune d'elles.

A V I S.

Ce numéro est le dernier de la seconde année. Les Souscripteurs sont invités à renouveler, sans retard, leur abonnement chez le Cit. Alex. BRONNIART, Professeur d'Histoire Naturelle aux Ecoles centrales et trésorier de la Société, rue St. Marc, n^o. 14; et chez le Cit. FUCHS, Libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny, à Paris.

L'abonnement est de 6 francs pour un an. Il paroît un numéro dans la première décade de chaque mois, composé de 8 pages in-4^o, avec gravure lorsque le sujet le demande.

E R R A T A du N^o 23.

Page 184, ligne 12, effacez d'un côté.

ligne 13, par de la putréfaction, effacez de:

lignes 23 et 25, Enula, lisez Inula.

ligne 30, fondation, lisez fondation.

